BIBLIOTHÈQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

Andrew; Aurousseau; Bondroit; Bersikot; Bille; Blokker; Boulfroy; Cannegieter; Clarys; Mme Coradi-Stahl; Cordier; Daloze; Dauwe; Debeck; Deforn; Demetresco; de Ribemont; Desfeuilles; Eidenschenk; Genot; Gillent; Grand; Groeninckx; Mlle Saze Groshans; Mlle P. Heiber; Kemény; Kersbergen; Laforce; Mme Marie Laterre; Laterre; Mlle Le Pellerin; Mativet; Missionnaire; Mocquillon; Mornet; Nubanen; Lady Rücker; Russel; Sadler; Mlle E. von Schascha-Ehrenfeld; Mlles Stolitza et Volkovitch; Van Mierop; Van Rees; Wandridge; Comité national Norvégien

L'ÉDUCATION FAMILIALE APRÈS L'AGE D'ÉCOLE

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA Ve SECTION
DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE
TENU A BRUXELLES EN 1910.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDITEUR
Rue de la Limite, 21
1910

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 372
Book C76 1910
Volume 5-8

F 11-20M

S.g.

372
C76
1910
V.5-8

L'ÉDUCATION FAMILIALE

APRÈS L'AGE D'ÉCOLE

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA Ve SECTION
DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE
TENU A BRUXELLES EN 1910

188468

Troisième Congrès

INTERNATIONAL

D'ÉDUCATION FAMILIALE

21 au 25 Août - Bruxelles 1910

sous le Haut protectorat de S. M. la Reine des Belges

le Patronage du Gouvernement belge

et la Présidence d'Honneur de

M. le baron DESCAMPS, Sénateur, Ministre des Sciences et des Arts;
M. RENKIN, Membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Colonies;
M. VAN DEN HEUVEL, Ministre d'État
M. WOESTE, Membre de la Chambre des Représentants, Ministre d'État;
M. MAX, Bourgmestre de Bruxelles;
M. SOLVAY, Ancien Sénateur, Fondateur de l'Institut de Sociologie et de l'Institut supérieur de commerce de Bruxelles.

COMMISSION ORGANISATRICE DU CONGRÈS

Présidents :

MM. Léon de Lantsheere, Ministre de la Justice, Bruxelles.
Henry Delvaux de Fenffe, gouverneur de la province de Liége, Liége.
Emile Dupont, Ministre d'État, vice-président du Sénat, Liége.

Vice-présidents :

MM. Braun, membre de la Chambre des Représentants, Koophandelplaats, 3, Gand.
Tibbaut, membre de la Chambre des Représentants, 4, avenue de l'Astronomie, Bruxelles.
De Vuyst, inspecteur principal de l'Agriculture, 22, avenue des Germains, Bruxelles.
van den Corput, avocat, 24, rue Ducale, Bruxelles.

Membres :

Les présidents des sections.
Les secrétaires des sections.

Secrétaire général-Trésorier :

M. Pien, rue Rubens, 44, Bruxelles.

SECTION V

Education familiale après l'école

Comité organisateur de la Section :

Présidents :

M. Prüm, député, Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg).
Mlle la comtesse Marie de Villermont, château Saint-Roch, Couvin.

Vice-présidents :

MM. le baron Louis de Béthune, château d'Overhamme-lez-Alost.
le comte Charles de Hemricourt de Grünne, député suppléant, Bruxelles.

Membres :

MM. Bille, directeur d'école moyenne, Fontaine-l'Evêque.
de Vogel, directeur d'école communale, Saint-Gilles.
Mlle de Janti, rue du Méridien, Bruxelles.
Mme Haentjens, Borsbeke.
MM. Laforce, précepteur, 5, chaussée de Gand, Bruxelles.
Lambotte, chef de division à l'administration des Beaux-Arts, 8, rue de l'Industrie, Bruxelles.
Lesire, professeur, 26, rue Locquenghien, Bruxelles.
Stainier, administrateur-inspecteur de la Bibliothèque royale de Belgique, Mont-Saint-Guibert.

Secrétaires :

MM. Wauters, directeur de l'Ecole ménagère agricole, Bouchout (Anvers).
Bastin-Lejuste, directeur d'école moyenne, Fleurus.
Mme Aurousseau-Jaspers, 68, Longue rue d'Hérenthals, Anvers.

TABLE DES MATIÈRES

5e section : Éducation après l'école.

41. *Education complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouses et de mères.*

Lady Rücker, member of Board of Studies, Kimp'college for the Higher Education of women, in Home Science and Economies.
M. Bille, directeur d'école, Fontaine-l'Evêque.
M. Andrew, New-York.
M. Demetresco, Roumanie.
M. le Dr Kersbergen, Haarlem.
Mlle E. von Schalscha-Ehrenfeld, Berlin.
Mlle P. Herber, Boppard sur le Rhin.
Mme Coradi-Stahl, déléguée du Schweiz-Gemeinnutziger Frauenverein, Zurich.
Mme Marie Laterre, professeur d'école professionnelle, Gosselies.
M. le Dr O. Dauwe, Anvers.
Mme Aurousseau, Bruxelles.
Mlle Groeninckx, Bruxelles.
M. Nubanen, 's Hertogenbosch.

42. *Préparation des fiancés à l'association morale. Conseils pour prévenir des conflits, pour renforcer l'union morale et assurer le bonheur des époux et de la famille.*

M. Lod. Van Mierop, Soest (Holland).
M. le Dr Cannegicte, leeraar aan het Gymnasium, 's Gravenhage.
M. le professeur Dr J. van Rees, Hilversum, buitengewoon hoogleeraar aan de gemeentelijke Universiteit, Amsterdam.

43. *Education complémentaire des jeunes gens au point de vue social.*

Professor M. E. Sadler, University of Manchester.
M. Delbeck, Fosses.
M. Clarys, Amsterdam.
M. Wansbridge, Londres.
Missionnaires (France).
M. Erdenschenk, Douai.
Mlles Stolitza et Volkovitch, Russie.

44. *Formation esthétique complémentaire.*

M. Bondroit, Binche.

45. *Les travaux manuels à la maison pour les garçons. But hygiénique et moral.*

M. A. Gillent, instituteur, Ernage.
M. G. Laforce, précepteur, Bruxelles.
M. Mornet, Bourges.

46. *Fréquentation des cercles d'éducation.*

Mr. C. E. B. Russell, Londres.
M. Daloze, Turnhout.
M. Dufour, Lille.

47. *Voyages, excursions, méthodes à suivre.*

M. Groeninckx.
M. Derfeuilles, Amiens.

48. *Education administrative.*

M. Victor Genot, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et consulaires, directeur au Gouvernement provincial, Liége.
M. Blokker, Hollande.
M. Mativet, Bruxelles.

49. *Echange international d'enfants en vue de leur apprendre les langues et de leur faire étudier les mœurs.*

M. H. Mocquillon, directeur de l'Ecole Racine, Auteuil.
M. François Kemény, Budapest.
M. Grand, Cologne.
M. Boulfroy (France).

50. *Communications diverses.*

Mlle Le Pellerin, Le Raincy (France). — Les sports dans l'éducation des filles.
M. Odon de Ribemont, Couvin. — La langue internationale. Son côté pratique pour la jeunesse.
M. F.-J. Laterre, professeur d'éducation physique aux Athénées royaux de Bruxelles et d'Ixelles. — L'éducation physique aux adolescents des petites villes et des campagnes.
M. Bertinot (Union Familiale), Paris.
Comité National Norvégien.

Les rapports qui ne sont pas parvenus en temps utile seront mentionnés ou résumés dans le volume 9 : « Comptes rendus des séances du Congrès. »

Supplementary education to be given to young girls to fit them to become wives and mothers

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mme Rucker**
Membre du Conseil universitaire d'Education domestique
au Collège royal pour femmes

The writer of a paper recently published on the Education of Women says, „Only a quack would presume in our present darkness to prescribe an authoritative course of feminine education; "and I conclude that we shall many of us be inclined to agree with him.

The whole of our views on Education seem to have been flung into the melting pot by the advance of knowledge in the 19th century, and the form in which they will ultimately emerge is not yet clear to view.

It now requires a lifetime to become an expert in any one branch of knowledge; consequently it is no longer possible for a student, who is taking up a technical profession, to spend all his educational years in mastering classics and general culture.

The old Universities have been obliged to adopt a wider curriculum.

One cannot but feel that, with this opening of the

Principal childs, on « The Education of Wonen », in The Reading University College Review, March 1909.

doors of the Universities to technical studies, it has come to be recognized that professional training may be combined with mental education of a high order.

Where a scientific education is combined with a study of modern languages, a student is enabled not only to learn some of the technicalities of his profession, but to be in touch with the ablest minds in other countries.

We see then, that the opposition to some recognition of utilitarianism in education has been forced to give way in the case of men's professions, but when we turn to women's education this opposition seems to be almost as rampant as ever.

Why is it that many leaders of higher education for women have failed to recognize that women, like men, have a profession for wich they should prepare, and that they too have vast new fields of knowledge thrown open to them, a neglect of wich is hindering the progress of humanity? There is no doubt that the energies of our ablest educational women have been absorbed in beating down the barriers that stopped the path to University degrees.

Has not the time now come when they should go a step further and claim from the Universities an acknowledgment that the profession of a wife and mother requires as much technical preparation as that of an engineer or a lawyer, and that the advance of the race will in large measure depend upon a recognition of this by the Universities?

Why has the lamentable feeling arisen that a man's education is the best for equipping a woman for life?

Surely the desire to train girls in exactly the same way as boys can only be due to a failure on the part of most women to recognize how wide a field of specialized knowledge they are neglecting. As Mr. Stanley

Hall, President of Clark University U. S. A. has very truly said, "Many of these bachelor women are magnificient in mind and body but they lack wifehood, and yet more motherhood." — And he moreover warns us that "what our schools and other institutions should do is to push normal sex distinctions to their uttermost, and not to obliterate them — to make boys more manly and girls more womanly. We should respect the law of sexual differences and not forget that motherhood is a very different thing from fatherhood. Neither sex should copy or set patterns to the other."

Professor Chambers, of the same University tells us that, as the result of an enquiry, more than half the American girls interrogated, had as their ideal heroes of the opposite sex, and he points out that, "unless there is a change of trend, we shall soon have a female sex without a female character."

Can we say that these words apply to America only?

It is possible to over-estimate the difference it would make in the efficiency of a nation if its women were trained in the scientific principles that underlie the daily tasks of the household? But how is the more elementary part of this most necessary knowledge ever to permeate to the masses of our people, until those at the top of the ladder of learning recognize the importance of this knowledge and the necessity of introducing in into all schools?

The theory that, if a woman has a good general education, common sense will teach her all that she needs to know to become a good wife and mother, is probably responsible for many unhappy marriages. No ordinary general education, whether it be in the Drawing Room accomplishments of 50 years ago, or on the present lines of imitating the boys curriculum of studies, will

teach a woman how to take the right care of her own health, how to recognize the signs of illness in her infant, so as to know when a doctor is needed, how to provide conditions of health and the best training. Neither can she learn by intuition the scientific laws which should govern, not only the position, but the contents of her larder, which should enable her to cook or direct others in their cooking, which should teach her the chemistry of cleaning, or the physics of light, heat, and ventilation.

At present she must stumble into knowledge through the costly school of often bitter experience, and be thankful if she achieves it without marring the happiness of her home.

Is it too much to hope that the day is not far distant when it will be looked upon as a disgrace for a woman to consider herself fit for marriage and motherhood, who has not prepared herself to be as efficient as possible.

Many will no doubt contend that, as there are more women than men in the world, they cannot all marry, and that it is therefore a mistake to prepare all women for a profession that they may never enter.

It cannot, however, be seriously contested that there are very few women in the world, who will not have to be housekeepers or guardians of children at some period of their lives, and that it would be of inestimable benefit to all women to have this knowledge.

To those who aim at being teachers or managers of institutions or philanthropic workers, this training should be regarded as essential.

Can we then afford to leave this branch of knowledge to be acquired when school days are over?

Surely the aim of all educationalists should be to

allow no woman to complets her school education without it.

As the Eugenics Education Society points out "The higher education of girls can only be lower, not higher, if it does not serve the future Mother, both by teaching her how to care for and guard her body, which is the temple of life to come, and how afterwards to be a right educator of her children."

The question then arises how is this teaching to be combined with other subjects?

It is clear, as is shewn by Mrs. Scharlieb, that "nothing but evil can come from a premature attempt at specialization." The years in school must be years of all round development. The enthusiasm of the adolescent need steering into right channels, and right ideals must be imparted through the thoughts of great writers in literature, history, and foreign languages. Further than this, training in habits of accuracy and self-control are also necessary.

As Dr. Hill Climo has recently stated, " Each generation has become more and more intolerant of control."

It is not possible for this mental training and control to be in part given through mathematics and science, taught with a view to its later applications to home problems; and for accuracy in practical experience to be given during school life in cookery, laundry work and cleaning, as well as in needlework; some of these practical subjects being taken, if necessary, in place of some of the athletics?

In this way the foundations would be laid, during school years, upon which a more complete structure might be erected by those who can afford more time.

And for these what ought to be the curriculum?

Is a study of the practice of Domestic Arts alone sufficient?

For those who wish to become well educated women the reply must be in the negative. It is too much to ask that all girls should add one year to their school life, in which they might study Biology, Hygiene, Sanitary Science and Household Economics as well as child training, and an extension of the practical domestic Arts based on scientific experiment?

And, for those who can afford to give 3 yards to higher education, surely there should be a University course, on the lines of that recently started in the Womens' Department of Kings College. London. The question has been raised whether Domestic Science can be lifted to the level of a University degree.

A University has, not only to impart knowledge, but has to train the reasoning powers, and open the mind to receptivity of ideas, and endow it with the power of carrying on to higher stages the work begun in the University.

Surely this ideal is capable of being fulfilled by the Science of the household. Intellectual Discipline will be obtained through the study of applied Science, and a mind so trained will acquire the practice of domestic Arts more quickly through a knowledge of the principles that affect them.

If therefore the University Course includes subjects selected from among the applied sciences of Chemistry, Physics, Biology and Hygiene, Bacteriology, Psychology and Ethics with child study, it will readily be admitted that the reasoning powers have been given full opportunity of development.

If, further, the subject of the Economics of the Household be added, the student will be given an interest in the History of the Economic movements, which have affected the race, as well as an acquaintance with tne management of money.

A woman who has taken such a course, combined with some practice in domestic arts, and where possible with a study of foreign languages, will start life with a wider outlook and will be far more efficient as Wife, Mother, Housekeeper or Philanthropist, than her less educated sister.

As, however, only a limited number of women can hope to take a University Course, it is of the greatest importance that preliminary domestic science training should be given in all schools.

Our present system needs the search-light of criticism, and statistics are called for to shew whether it is not leading to a neglect of marriage by those best trained to be the progenitors of the race, and to sterility after marriage.

Does it not also seem desirable that classes should be started for Parents in order that they may be guided in Child training ? As Mrs. Scharlieb warns us — Parents are "afraid of sullying the purity of children's Souls by revealing to them the wonders of the Structure and functions of their own own bodies. They shrink as from a moral plague from telling them the wonderful story of the transmission of life, and so, alas, they permit all that is pure and elevated to be dragged down and defiled."

In conclusion, may it be suggested that this Congress pass two resolutions :

1) To urge upon all Universities the importance of a degree for women in Home Science and Economics.

2) To recommend that preparation for the profession of housekeeper be made a more important feature in school education than at present, and that no girl be considered fit to leave school until she has acquired some scientific and pratical knowledge of the processes of cooking and cleaning, as well as some training in the laws of hygiene and sanitation.

Summary.

The time has now come when leaders of women's education should claim from the Universities a recognition that Housekeeping is a Profession, requiring as advanced training as the other technical professions, for which they now prepare.

The future efficiency of nations will depend upon the training of women in the scientific principles that underlie household duties.

No woman should complete her school education without it and one year should be added to school life for the study of Biology, Hygiene, Sanitary Science, Household Economics and Child training, with an extension of previous training in Domestic arts based on scientific experiment. A University course should be provided, lasting for 3 years, and this should be of a degree standard.

Enquiry is called for to shew whether our present system of education is not leading to a neglect of marriage and to sterility. There seems to be a need for classes for parents to teach them how to instruct their children.

Traduction.

Le temps est venu pour les promoteurs de l'éducation de la femme de réclamer de l'Université la reconnaissance comme *profession* de la tenue du ménage, qui, comme telle, exige un apprentissage aussi avancé que les autres professions techniques auxquelles l'Université prépare maintenant.

L'efficacité future des nations dépendra de l'apprentissage des femmes des principes scientifiques sur lesquels s'appuient les devoirs domestiques.

Aucune femme ne devrait achever son éducation scolaire sans cet apprentissage, et une année devrait être ajoutée à la vie scolaire pour l'étude de la biologie, de l'hygiène, de l'économie domestique et de l'éducation des enfants, avec développement de l'enseignement antérieur des arts domestiques, basé sur des expériences scientifiques. Un cours universitaire devrait être créé, d'une durée de trois ans, et celui-ci devrait conduire à un diplôme régulier. Il faudrait une enquête pour voir si notre système actuel d'éducation ne conduit pas à l'abandon du mariage et à la stérilité. Il semble qu'il y ait besoin de créer des classes pour les parents, afin de leur apprendre à instruire leurs enfants.

Education complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouses et de mères.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **C. Bille,**
directeur de l'Ecole moyenne de l'Etat, à Fontaine-l'Evêque.

Ceux qui ont observé la vie et connaissent parfaitement le monde, savent que, pour être de bonnes épouses et de bonnes mères, les femmes doivent posséder de grandes qualités, des vertus rares que la nature ou l'instinct ne donne guère, que l'école publique ne peut pas inculquer. Dans l'intérêt du bonheur au sein des familles, de l'éducation des enfants, de l'avenir de l'humanité, il importe qu'une grande lacune soit comblée. Que l'exemple vienne d'en haut où la lumière est plus abondante et, successivement, les différentes classes de la population ne tarderont pas à imiter le genre du beau monde, le grand genre.

Il est assez étrange qu'au début du XXe siècle, à une époque qui se targue de ses progrès dans tous les domaines où sont fondées des écoles pour toutes les spécialités, l'on ne se préoccupe guère de préparer les jeunes filles à un état qui sera celui de la grande majorité d'entre elles et qui, par cela même, revêt une importance de premier ordre.

Avant d'aborder le grave problème que nous avons en vue, une question préliminaire s'impose. Relativement à l'hymen éventuel, comme pour l'autre sexe du reste, une élimination serait nécessaire chez les jeunes filles candidates au mariage. A toutes les personnes atteintes de tares héréditaires, incurables, transmissibles, le mariage devrait être interdit comme un crime de lèse-humanité. S'il est difficile, dans l'état de nos mœurs, d'exiger des aspirants au mariage une visite corporelle effectuée par un médecin de leur sexe, tout au moins peut-on, par des entretiens particuliers, par des brochures, tracts, conférences, attirer l'attention des jeunes filles sur la grave responsabilité qu'elles encourent en s'exposant à grossir le nombre des anormaux, épileptiques, aliénés, tuberculeux, détraqués, déséquilibrés de toutes espèces. Nous ne craindrons pas même d'ajouter que les personnes affligées d'un caractère exécrable, d'une mauvaise humeur incoërcible; « belliquosité » excessive, insensibilité foncière, ayant résisté à toutes les médications physiques et morales, en un mot toutes celles qui sont prédestinées à devenir des mégères, fléau de leur famille, devraient, en conscience, s'interdire le mariage, en admettant que leurs soupirants fussent assez aveuglés par l'amour pour ne pas voir ces défauts-là. La même observation doit être faite pour le sexe fort, mais ce n'est pas l'objet de notre étude.

La préparation aux rôles d'épouse et de mère comprend nécessairement trois points : 1° préparation physique; 2° préparation intellectuelle; 3° préparation morale.

1° *Préparation physique.* Les qualités physiques des parents se transmettant nécessairement à leurs enfants, d'autre part la bonne santé des conjoints contribuant largement au bonheur conjugal, les futures épouses ne sauraient avoir trop de soin de leur santé, non seulement

pendant les mois qui précèdent le mariage, mais durant des années, nous dirions au plus tard depuis leur naissance, si ces soins n'incombaient à leurs ascendants.

Séjour au sein d'une atmosphère pure, aérage des chambres, même la nuit. La vie à la campagne est donc à recommander. Nécessité d'éviter, autant que possible, les fêtes nocturnes, les longues soirées dans un air vicié, l'abus du piano, une vie trop sédentaire : tout cela appauvrit le sang, détraque les nerfs, surexcite l'imagination. Des promenades au grand air seraient préférables à beaucoup de réunions mondaines dans des salles closes, éclairées à la lumière artificielle. Alimentation appropriée au tempérament, toujours suffisamment substantielle. Nécessité de réagir contre une mauvaise habitude de beaucoup de mondaines qui, pour exagérer la finesse de leur taille et aussi, croient-elles, parce que de bon ton, n'osent pas manger selon leur appétit ou bien dévorent intempestivement des pâtisseries et se délabrent ainsi l'estomac.

La future mère de famille qui doit, par la suite, vivre pour deux, qui est exposée à des maternités successives et déprimantes, ne saurait accumuler une trop grande réserve de forces en vue de cet état.

Elle recourra à l'hydrothérapie qui tonifie le sang, calme les nerfs, excite l'appétit, facilite les fonctions de la peau et maintient la propreté, une sorte de délicatesse physique, agréable aux proches.

Dans ses loisirs, la jeune fille ne perdra pas de vue les jeux en plein air, tels que le law-tennis si recommandable. Elle fera un usage modéré d'un corset spécial, flexible, nullement compresseur. Si telle partie de son corps est à redresser, à améliorer, après avoir consulté un médecin, elle pourra se livrer à des exercices spéciaux.

Ces exercices ne nuiront en rien à la grâce naturelle

de la jeune fille, sa plus belle parure, son plus puissant moyen de séduction auprès du sexe fort.

La préparation intellectuelle de la future épouse n'a pas une importance beaucoup moindre que la précédente. Il ne peut être ici question des connaissances élémentaires que toute jeune fille normale, de condition moyenne peut acquérir dans les écoles publiques ou privées. La formation intellectuelle classique de la jeune fille devrait être largement complétée. Et d'abord n'est-il pas évident que si la jeune fille épouse un intellectuel, tout au moins un jeune homme ayant quelque goût pour les choses de l'esprit ou exerçant une profession qui y touche, raisonnablement, elle ne peut y demeurer étrangère? Sachant que les charmes spirituels exercent souvent un empire plus durable que les attraits physiques, nous voudrions que, sans être un bas-bleu, la jeune fille pût prendre part à d'autres causeries que les papotages mondains, les insipides bavardages sur la toilette, etc. Nous voudrions que la femme pût devenir une collaboratrice de son mari dans ses travaux de la pensée ou qu'elle pût lui succéder à la tête des affaires en cas de veuvage prématuré. Quant à celles que la fortune ou le rang social a favorisées, n'est-il pas à souhaiter qu'elles puissent consacrer les nombreux loisirs d'une existence vide à des œuvres sociales, humanitaires, lesquelles aujourd'hui réclament non seulement beaucoup de ressources pécuniaires, mais toutes les intelligences, tous les dévouements?

En dehors des clartés de tout ce que la jeune fille doit avoir, il est aussi une connaissance primordiale à inculquer aux jeunes personnes de dix-sept à vingt-cinq ans. Quels sont les goûts, les aptitudes, les aspirations, quel est en général le caractère des hommes de leur condition? Elles doivent savoir comment on a vite fait d'évaluer

les qualités, de pénétrer les défauts, de jauger la valeur morale des individualités d'un sexe moins mystérieux que l'autre. La jeune fille ne peut ignorer de quelle manière, par de sages concessions, par une patiente fermeté, à l'aide de beaucoup de douceur et de bonté sans faiblesse, on apprivoise certaines natures un peu revêches. Instinctivement, la femme a tant de finesse, de pénétration, que cette étude de psychologie pratique doit lui sourire; mais hâtons-nous de dire qu'elle doit y apporter un large esprit de bonté profonde, une ferme volonté de tenter l'impossible pour s'améliorer elle-même. Il est une autre connaissance indispensable aux futures mères de famille : c'est la puériculture, l'art d'élever les enfants.

Aux mères des animaux, la prévoyante nature a enseigné tout ce qu'il fallait accomplir pour élever leurs petits. Hélas! l'espèce humaine a tout à apprendre en ces matières. La mère de famille fait complètement faillite à sa mission si elle ne sait pas élever physiquement, intellectuellement et surtout moralement les êtres qui sont sa chair et son âme. Comme cette mission sacrée ne s'improvise pas, la jeune fille devra connaître l'hygiène infantile : alimentation, aération, exercices, etc..., quels sont les premiers soins à donner en cas d'indisposition, d'accidents; comment on évite telle blessure, on prévient telle infirmité, telle difformité; comment on fortifie les poumons, les muscles, les membres; comment on tonifie les tissus; de quelle manière on enrichit le sang, ce qu'il faut faire pour réaliser l'éducation des sens. Ce n'est pas quand le bébé a paru qu'on apprend tout cela. La jeune fille acquerra aussi, très pratiquement si possible, l'art si beau, si élevé, d'ouvrir les jeunes cœurs aux saines émotions, d'ennoblir les âmes, l'art incomparable de former le caractère, de discipliner la

volonté. Elle saura comment on maintient son autorité sans s'aliéner l'affection, ce qu'il faut faire pour donner de saines et solides habitudes. Elle devra acquérir le talent si rare de corriger l'enfant de certains défauts naissants, de faire éclore de belles qualités, semences de nobles vertus. D'où de solides connaissances en puériculture, en physiologie, en psychologie.

Peu de temps après la puberté de sa fille, la mère de famille assumera l'impérieux devoir de l'initier lentement, prudemment, gravement, aux choses de son sexe. On commence à en revenir de la sainte ignorance d'autrefois qui laissait la jeune fille complètement désarmée devant les malhonnêtes mais fréquentes entreprises du sexe fort et devant certaines éventualités physiologiques. Plus d'hypocrisie ni de fausse pudeur! Il ne convient pas que la jeune vierge en se mariant passe sans transition de l'ignorance la plus complète à une révélation brutale, révoltante, qui peut amener des troubles graves chez une nature délicate. Surtout, il convient que, dans les pays latins, la jeune fille soit toujours en garde contre les manigances de beaucoup de jeunes gens sans scrupule, toujours aiguillonnés par la passion dans leur poursuite sexuelle. C'est à la mère de famille éclairée, prudente et chaste, que cette initiation incombe ou, à son défaut, à une personne de son sexe qui mérite toute sa confiance.

Il est également souhaitable que la future épouse soit initiée à l'art de conduire une maison, de commander à un ou plusieurs domestiques, en s'en faisant respecter, craindre et aimer comme au vieux temps. Ce bon choix des sujets, la surveillance pleine de tact à exercer sur eux est une des plus graves questions dans l'éducation des enfants. Pareillement, la science du ménage qui comprend l'art culinaire, l'art d'acheter, de meubler,

d'habiller avec goût; d'administrer une maison avec ordre, économie, de même que le choix sévère d'un petit nombre de relations extérieures, tout cela exerce une influence très considérable sur le bonheur conjugal et sur l'avenir des enfants.

Pour couronner le tout, nous ajouterons qu'il est de la plus haute importance que la future épouse et mère améliore sans cesse son caractère, s'il est humainement très imparfait; il faut qu'elle émonde de ses défauts ou essaye d'en user les aspérités les plus saillantes; qu'elle cultive et développe ses bonnes qualités. La bonne et forte éducation des enfants est surtout faite par l'exemple parental, maternel surtout. Le bonheur de la famille, la valeur physique et principalement morale des enfants sont gravement compromis quand la femme est capricieuse dans son humeur, impatiente, irascible, acariâtre, légère, versatile, médisante, trop volage. Pour que le bonheur règne au sein de la famille et que les enfants soient bien élevés, il faut que la maîtresse de maison donne l'exemple de l'ordre, de la ponctualité, du sérieux dans la conduite, de la sincérité, de la fidélité; il est en outre nécessaire qu'elle soit discrète, patiente, sûre dans ses relations; avant tout elle sera bonne, aimante, dévouée. La femme qui possède ces qualités est un ange dans la maison. Mais cet état d'humaine et relative perfection ne s'improvise pas; des années sont nécessaires pour y préparer la jeune fille.

Quels sont les meilleurs moyens pratiques à employer pour faire cette éducation complémentaire si grandement utile?

Création d'œuvres postscolaires, patronages, écoles dominicales, cercles, causeries familières, conférences par des médecins d'une honnêteté, d'une délicatesse éprouvée, par des femmes-médecins si possible.

A certains jours, emploi des jeunes filles dans les pouponnières, les garderies, les crèches, les écoles Froebel, voire dans les infirmeries; diffusion de brochures, livres, tracts soigneusement choisis.

Nous nous permettons de croire que si ces desiderata étaient réalisés, la paix des familles serait assurée, leur joie avivée, le niveau physique et surtout moral de la société s'élèverait considérablement.

Comme conclusion à notre étude, nous émettons les vœux suivants :

I. — Que, dans les établissements d'instruction moyenne pour les jeunes filles, il soit donné un cours théorique et pratique de puériculture, d'art culinaire et en même temps d'art de conduire une maison; qu'en outre, des maîtres et maîtresses expérimentés, d'une scrupuleuse honnêteté fassent des causeries sur les autres problèmes énoncés dans notre étude: qualités des futures épouses et mères, défauts à éliminer, moyens de maintenir l'harmonie conjugale, etc., etc.

II. — Que des conférences sur la matière soient organisées dans les principaux centres et qu'il soit fait une active propagande pour y amener des dames et des jeunes filles.

III. — Que des tracts, des livres bien conçus, bien rédigés, captivants, soient répandus à profusion. Pareillement il n'est pas inutile d'envoyer aux principaux quotidiens des « variétés » sur l'hygiène et sur toutes les questions éducatives.

IV. — Finalement nous formulons le vœu que les ligues d'éducation usent de toute leur influence auprès des gouvernements et des administrations pour que l'on

puisse placer dans les gares et autres lieux publics comme sur les livrets de mariage des inscriptions, maximes et axiomes se rapportant à l'objet que nous avons en vue.

RÉSUMÉ.

Nécessité d'une préparation physique, intellectuelle et morale en vue du mariage.

Avant tout, il serait nécessaire d'interdire le mariage aux jeunes personnes atteintes de maladies incurables, transmissibles ou, à défaut de coercition, il faudrait recourir à la persuasion pour qu'elles ne se marient pas.

Préparation physique: alimentation substantielle, appropriée; air, lumière, hydrothérapie, exercices appropriés. Le corset, les soirées, les fêtes, etc.

Préparation intellectuelle: à l'âge de la puberté, il est nécessaire que la mère initie prudemment sa fille aux choses sexuelles.

La connaissance du caractère de l'homme et de la meilleure manière de faire bon ménage avec lui est utile.

La jeune fille doit avoir des clartés de tout pour devenir sa compagne intellectuelle, la collaboratrice de son mari, pour le remplacer au besoin.

Elle doit posséder l'art de commander aux domestiques, de diriger un ménage avec ordre.

La principale science de la future mère de famille, ce sera la puériculture; physiologie et psychologie de l'enfant, hygiène.

Préparation morale: la jeune fille doit améliorer, au besoin, son caractère, fortifier sa volonté, acquérir l'esprit d'ordre; elle doit être autant que possible d'humeur égale, tendre, dévouée, discrète, etc.; elle doit donner toujours le bon exemple, etc.

Moyens pratiques: brochures, livres, cercles, patronages, écoles dominicales, ménagères, conférences, s'exercer dans les groupements, au besoin dans les hôpitaux, etc.

Aanvullingsonderwijs aan jonge meisjes, om ze voor te bereiden tot haar roeping van echtgenooten en moeders. (Moederscholen).

VERSLAG

VOORGEDRAGEN

door **Dr L. C. Kersbergen,** Arts te Haarlem.

Allengs neemt ook in Nederland allerwegen de belangstelling in het voorbereidend onderwijs voor aanstaande moeders, in de zoogenaamde « Moederscholen » toe. Moesten eerst een zekere terughouding en aarzeling worden waargenomen, nu reeds kan er worden getuigd, dat met waardeering bijna overal over dergelijke instellingen wordt geschreven en gesproken.

Te verwonderen is dit geenszins, waar ook hier te lande de laatste jaren krachtig geijverd wordt, om de zuigelingensterfte te verminderen. Ernstige pogingen daartoe moeten immers leiden tot het inzicht, dat zeer zeker een der voornaamste oorzaken van die hooge sterfte de onwetendheid, de ongeschiktheid en de onhandigheid der jonge moeders is, die naast goeden wil veelal de kennis en de noodige voorlichting missen, om hunne kinderen te verzorgen.

Het verspreiden van juiste begrippen omtrent de behandeling, de voeding vooral van den zuigeling moet aan elke doeltreffende bestrijding van de hooge zuigelingensterfte noodzakelijkerwijze ten grondslag liggen.

1. Hoe nu kan op de meest eenvoudige wijze dit doel worden bereikt?

2. Op welke wijze wordt in ons vaderland naar de verwezenlijking daarvan gestreefd?

Bij de beantwoording van *vraag 1* dient er onderscheid te worden gemaakt voor den toestand van heden en dien in de toekomst.

Voor de toekomst toch wordt in deze richting het beste gezorgd, wanneer op alle middelbare scholen voor meisjes, ja zelfs bij het herhalingsonderwijs voor de lagere standen geregeld onderwezen wordt in de verzorging van den zuigeling. Toch zouden wij, al ware dit reeds verkregen, daarmede in de toekomst ons doel nog niet hebben bereikt. Eene breede schaar meisjes en vrouwen zouden er dan buiten staan en wel al diegenen, welke alleen het lager onderwijs en niets meer kunnen volgen. En tot het lager onderwijs kunnen wij toch waarlijk dit onderricht niet doen behooren.

Voor die klasse, alsmede voor alle vrouwen en meisjes, die nu de schooljaren al geruimen tijd achter zich hebben, zijn wij op andere hulpmiddelen aangewezen.

Naast de voorlichting, welke in deze gestadig van de huisartsen uitgaat, kan door het verspreiden van eenvoudig gestelde, gemakkelijk te begrijpen geschriften (vooral bij het sluiten van huwelijken, en bij het aangeven van geboorten), alsmede door het aanbrengen van duidelijke kennisgevingen op openbare plaatsen reeds veel in alle klassen der maatschappij worden bereikt.

Maar daarnaast, ja daarboven zal het gesproken woord van grooteren invloed kunnen zijn, indien alle personen zich met dit onderricht in kinderverzorging

willen belasten, die krachtens hun ambt of beroep in aanraking komen met alle lagen van onze samenleving, die toegang hebben in alle woningen, en hunnen invloed kunnen uitoefenen in alle gezinnen, op de vrouwen en moeders in het bijzonder.

Bedoeld worden in de eerste plaats: vrouwelijke verloskundigen, wijkverpleegsters en bakers, uit den aard der zaak reeds in deze richting beschoold.

Maar daarnaast komen eveneens voor ons doel in aanmerking alle huisbezoeksters, van welke richting en met welk doel ook uitgezonden, wanneer zij tenminste door een daartoe in het bijzonder strekkende opleiding voldoende worden voorbereid.

Een zoodanig onderricht nu, dat om het hooge belang, dat hierbij op het spel staat, feitelijk in alle groote gemeenten van overheidswege behoorde te worden gegeven, kan zich natuurlijk ook rechtstreeks wenden tot de belanghebbende moeders en aanstaande moeders, die deze voorlichting zoo dringend behoeven. Zoo kunnen uit alle standen leerlingen worden samengebracht voor dit onderwijs in kinderverzorging en -opvoeding en zoo « moederscholen » in den eigenlijken zin des woords worden gesticht.

Behalve door bovengenoemde personen, die de gezinnen bezoeken, kan tot het volgen van dit onderricht worden aangespoord door de pers, door beheerders van zuigelingenklinieken en -poliklinieken, kinderbewaarplaatsen, melkkeukens en consultatiebureaux voor zuigelingen, alwaar tevens gelegenheid bestaat, om het theoretische onderwijs met practische wenken aan te vullen.

Overal echter, waar door onverschilligheid, laksheid, of anderszins bij de moeders of aanstaande moeders zelve van het bezoeken van die cursussen geen sprake

kan zijn, treedt de invloed van vroedvrouw, wijkverpleegster, baker of huisbezoekster noodzakelijkerwijs op den voorgrond, welke allen, indien nog noodig, van de moederscholen moeten gebruik maken, om de kennis op te doen, die zij in de tot hun invloedssfeer behoorende gezinnen rondom zich hebben te verspreiden.

Bij ontstentenis van de overheidszorg in deze kunnen vereenigingen, welke zich de vermindering van de zuigelingensterfte ten doel stellen, zich met de oprichting van « Moederscholen » belasten, waarbij zij voor het meer practische gedeelte van het onderwijs beslag kunnen leggen op de door hun tevens opgerichte melkkeukens, consulatie-bureaux, zuigelingenklinieken of -poliklinieken of kinderbewaarplaatsen, of zich de hulp van soortgelijke, maar door anderen beheerde of op te richten lichamen kunnen verzekeren. Of ook kunnen onderwijsinstellingen, b. v. middelbare scholen of huishoudscholen of inrichtingen voor maatschappelijk werk, die kinderjuffrouwen enz. wenschen op te leiden, dezen zelfden weg volgen, terwijl de besturen van meergenoemde melkkeukens enz. ook van hunne gelegenheid tot practisch onderricht kunnen gebruik maken, om er een gelegenheid voor theoretische opleiding aan te verbinden, aldus eveneens een « moederschool » scheppende.

Op de moederscholen zullen moeten worden behandeld:

1. De middelen ter bestrijding der zuigelingensterfte.

2. De hygiëne, de voeding en de verzorging van het jong kind.

3. De elementaire begrippen van de ziekelijke afwijkingen, die veelvuldig bij zuigelingen voorkomen.

4. Een en ander over de lichamelijke en geestelijke opvoeding van het jong kind.

5. De Zwangerschapshygiëne.

Het spreekt wel van zelf, dat zich bij de behandeling van deze onderwerpen de gelegenheid genoegzaam zal voordoen, om een en ander mede te deelen omtrent de eerste beginselen der ziekenverpleging in het algemeen, de eerste hulp bij ongelukken, de bijzondere zorgen bij den pasgeborene toe te passen, de groote voordeelen van de borstvoeding, het gevaar van de toediening van alcohol aan de zwangere en zoogende moeder en het kind.

Tevens mag allerminst het groot voordeel worden onderschat, dat men bereiken kan, door bij dit onderricht een sterken invloed in de goede richting aan te wenden in zake een gezonde leefwijze in het algemeen (woning met licht en lucht, krachtige voeding enz.).

Practisch eindelijk moeten de leerlingen worden geoefend in de voornaamste bewerkingen, welke bij de verzorging van het kind te pas kunnen komen (baden, wasschen, kleeden, navelverzorging, huidverzorging, wegen, voeden, voedsel klaar maken, temperatuur opnemen, met een couveuse omgaan, aanwenden van clysma's, omslagen enz.) en door aanschouwing met enkele ziekelijke afwijkingen vertrouwd worden gemaakt.

Het zal zaak zijn, bij het onderwijs rekening te houden met den graad van ontwikkeling der toehoorderessen, voor meer ontwikkelden een uitgebreider plan (van minstens 10 lessen) te ontwikkelen, voor de anderen een vereenvoudigd onderwijs (van minstens 6 lesuren) te geven.

Bij de beantwoording van *vraag 2* dient in de allereerste plaats met waardeering te worden vermeld, hoe

reeds jaren te voren voor de moederscholen voorbereidende arbeid, pionierswerk als het ware, is verricht door de *tijdschriften* « Het Kind », het « Tijdschrift voor Armenzorg en Kinderbescherming » en het « Tijdschrift voor Kinderverzorging ».

Vermelding verdient tevens het feit, dat ook sinds jaren in de meeste groote gemeenten van ons land bij de aangiften van geboorten een geschriftje wordt uitgereikt, getiteld: « De verzorging van den Zuigeling », door de *Nederlandsche Vereeniging van Kinderartsen* uitgegeven.

Bakercursussen, allerwegen ingesteld, waarborgen sinds geruimen tijd een degelijke opleiding van bakers, een voldoende kennis van de verzorging van het jong kind.

De Algemeene Nederlandsche Vrouwen-Vereeniging « Tesselschade » zorgt sinds jaren voor de opleiding van kinderjuffrouwen door het instellen van cursussen, waar theoretisch en practisch de verzorging van het kind wordt onderwezen. Sinds 1901 wordt geregeld een examen afgenomen, en verwierven er 275 van de 349 candidaten een diploma.

Die cursussen worden nog te Rotterdam, Groningen, Harlingen, Kampen en Leiden gegeven. Op andere plaatsen hebben de besturen der Huishoud- en Industriescholen de opleiding tot kinderjuffrouw in hun programma opgenomen, zoo b. v. de Vakschool voor meisjes te 's Gravenhage, de Industrie- en Huishoudscholen te Utrecht, Haarlem, Alkmaar, Amersfoort, Groningen, Schiedam, Zwolle, de Huishoudschool Zandpad te Amsterdam en de Industrieschool te Arnhem. In het bijzonder te 's Gravenhage en te Haarlem werken deze instellingen in de goede richting, omdat daar een eigen kinderbewaarplaats een schoone gelegenheid

tot het verkrijgen van practische vaardigheid biedt, aldus een moederschool in eersten aanleg feitelijk alreeds aanwezig is.

Op het Nationaal Congres voor Kinderbescherming, in 1908 te 's Gravenhage gehouden, werd over Moederscholen ook het woord gevoerd.

In aansluiting daaraan is te 's Gravenhage in September 1908 eene moederschool gesticht, gevestigd in de polikliniek van Dr. Plantenga. Een cursus van 14 uren, deels theoretisch deels practisch, omvat de voeding en de verzorging van den zuigeling.

In 1909 werd door de Vereeniging Zuigelingenzorg te Leiden, die over een consultatie-bureau en een melkkeuken beschikt, in het Volkshuis voor het eerst een cursus van lichamelijke kinderverzorging gegeven, waar, in 6 avonden, voor een 40tal moeders uit het volk gesproken werd over verzorging, voeding, kleeding enz. van kinderen, vooral van zuigelingen.

Bij deze moederschool, dezen moedercurses is nog geen practisch onderricht gegeven.

Rechtstreeks wordt te Leiden den invloed uitgeoefend op de moeders uit het volk, minder nog door opleiding van huisbezoeksters uit de andere standen waar een indirekten invloed op de vrouwen van het volk gestreefd.

Het Bestuur van de Amsterdamsche Huishoudschool (Zandpad) kondigde voor den cursus 1909-1910 aan, dat eene opleiding in de verzorging van het kind zou worden ingesteld en aldus langzaam aan in de richting van eene moederschool zou worden gestuurd.

Hetzelfde beoogen cursussen over hetzelfde onderwerp, in verschillende plaatsen door Toynbeevereeni-

gingen en Nutsafdeelingen gegeven (Amsterdam, Assen, Zwolle, enz.).

Te Groningen wordt in het Kinderziekenhuis een cursus gegeven in kinderverpleging, door een 30tal dames geregeld gevolgd.

In Utrecht wordt de oprichting eener Moederschool voorbereid.

In Haarlem werd einde 1909 de Moederschool geopend, ingesteld door den « Raad van Bescherming voor den Zuigeling ».

Zij is in 2 klassen verdeeld :

Klasse A met uitgebreider onderwijs voor meer ontwikkelden (minstens 10 uur per cursus), omvattende : Middelen ter bestrijding der zuigelingensterfte; hygiëne, voeding, verzorging van het jonge kind; elementaire begrippen der ziekelijke afwijkingen, die veelvuldig bij zuigelingen voorkomen; een en ander over de lichamelijke en geestelijke opvoeding van het jonge kind; in afzonderlijke lessen (facultatief) zwangerschaphygiëne.

Klasse B met vereenvoudigd onderwijs (aantal lessen 6 per cursus).

De deelname aan Klasse A is op 5 frank gesteld (te storten in een melkfonds van de Vereeniging, die ook een melkkeuken exploiteert).

Voor deelname aan Klasse B wordt geene vergoeding gevraagd.

De Moederschool verheugt zich in groote belangstelling. Alle plaatsen waren de eerste maal bezet (voor klasse A : 16, voor Klasse B : 17).

Met het geven van practisch onderricht, waartoe de melkkeuken en het Bureau voor Raad en Hulp ten behoeve van den Zuigeling gelegenheid bieden, werd reeds een begin gemaakt.

De belangstelling in de Moederscholen is in Nederland dus gewekt. Allerwegèn wordt ingezien, dat zij een onmisbaar hulpmiddel zijn bij de bestrijding van de hooge zuigelingensterfte.

Waar in de groote gemeenten van ons land de laatste jaren op zoo besliste wijze stelling wordt genomen tegenover deze zware verliezen, kan met reden worden verwacht, dat weldra alom de moederscholen zullen inburgeren en zich populair weten te maken.

RÉSUMÉ.

I. — Considérations générales sur la nécessité d'initier la jeune fille à son rôle d'épouse et de mère.

II. — Par quelle voie se fera cet enseignement :

a) Dans les établissements d'instruction moyenne.

b) Par des écrits populaires. (Rôle de la presse dans la diffusion d'idées justes d'hygiène maternelle et infantile).

c) Par la fondation d'écoles maternelles.

III. — Programme de cet enseignement spécial, théorique et pratique.

IV. — Notice sur les écoles maternelles fondées ou à fonder en Hollande.

V-41-4

Education complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouse et de mère.

RAPPORT

von **Amalie von Schalscha-Ehrenfeld**, Berlin
Leiterin des Verbandes katholischer Vereine erwerbs-tätiger Frauen und Mädchen Deutschlands.

Eine fruchtbringende Weiterbildung junger Mädchen als geeignete Vorbereitung auf die künftigen Hausfrauen- und Mutterpflichten ist nur dann zu erhoffen, wenn sie sich aufbaut auf einem tief gehenden Erfassen und Verstehen unserer Zeit mit ihren gerade für das weibliche Geschlecht hoch bedeutsamen Wandlungen auf wirtschaftlichem, sozialem und wissenschaftlichem Gebiete.

Diese Wandlungen haben Folgeerscheinungen gezeitigt, die für das Wohl und Wehe der Familie, insbesondere für die körperliche wie geistige Entwicklung der Kindheit und der Jugend von tief einschneidender Wirkung sind. Sie müssen klar erfasst werden, um die Erziehung des werdenden Geschlechts glücklicher zu beeinflussen, um das innere Leben des Einzelnen und somit der Gesellschaft den veränderten äusseren Lebensbedingungen an Formen anpassen zu können.

Die steigende Weiterentwicklung der gewerblichen Frauenarbeit in nahezu sämtlichen niederen und höheren Berufen, besonders in der Industrie, führt zu ernsten

Gefahren für Volkswirtschaft, Volksgesundheit und Familienleben. Sie hindert ganz besonders eine günstige Entwicklung der künftigen Hausfrau und Mutter, indem sie der heutigen erwerbstätigen Mutter mit der Zeit und Kraft auch die Erkenntnis und die Kenntnis ihrer mütterlichen wie hauswirtschaftlichen Pflichten und Fähigkeiten entzieht, und das Verantwortlichkeitsgefühl der Eltern, besonders der Mutter, in erhöhtem Grade schwächt.

Der immer mehr in den Vordergrund geschobene Erwerbsberuf verkennt und verwischt auch bei unserer weiblichen Jugend weibliche Bestimmung und Eigenart und hat eine bedauernswerte Unterschätzung des Hausfrauenberufes zur Folge. Aus diesen Tatsachen wie aus der immer breitere Kreise erfassenden materialistischen Weltanschauung erwächst nicht nur für unsere Mädchenerziehung in den Volks- und Fortbildungsschulen, sondern auch für die höheren Bildungsanstalten, insbesondere Lehrerinnensemmare, die Pflicht, alle diese Gesichtspunkte der Erziehung und Erziehungslehre zu Grunde zu legen. Auch die sittlich-religiöse Beeinflussung ist für die Erziehung, für eine glückliche Entwicklung von Charakter, Gemüt und Willen nicht zu unterschätzen.

Solange durch die Frauenerwerbsberufe Familie und Kindererziehung gefährdet sind, muss die Erziehung der schulentlassenen Mädchen gefördert werden durch obligatorische Fortbildungsschulen, durch aufklärende Schriften und Versammlungen, durch die weiblichen Organisationen, insbesondere durch die Standesorganisationen der erwerbstätigen Frauenwelt. Hierbei ist der Einfluss der Damen höherer Stände, insbesondere der Lehrinnen, nicht zu entbehren.

Das Thema, welches ich in dieser Versammlung zu behandeln die Ehre habe, hat wohl kaum in einer der

hinter uns liegenden Kulturepochen die Menschheit in solchem Grade beschäftigt, wie dies heute der Fall ist. Diese Tatsache an sich genügt, um die hohe Bedeutung, wie die Gefährdung der hier in Frage kommenden Werte für die Gesamtheit festzustellen, denn unsere voranstürmende Zeit mit ihren Umwälzungen und Neuerungen fragt wenig nach unveräusserlichen Rechten und Werten. Sie begräbt im Gegenteil zu leicht alte, bewährte Traditionen, das bis dicht an uns heranreichende wertvolle Erbe von Jahrhunderten. Wenn nun diese Zeit selbst es ist, die ein solches Erbe unter Trümmern wieder hervorzuziehen sich bestrebt, so muss sie dazu bewegt worden sein durch Not und Schmerzen und durch drohende Gefahren.

Ein solches von der Zeit verkanntes, unter ihren Trümmern begrabenes und von ihr selbst nun wieder belebtes Erbe erblicken wir in den Aufgaben, deren hohe Bedeutung dieser Kongress an sich kennzeichnet, in den Aufgaben der häuslichen Erziehung, insbesondere der Erziehung zur Hausfrau und Mutter für die kommende Generation.

Wie würden die Reihen unserer heimgegangenen Voreltern staunen über das Aufgebot eines solchen Kongresses für häusliche Erziehung ! Sie allerdings entledigten sich dieser wie vieler anderer Aufgaben ohne Kongresse in den selbstverständlichen, gegebenen Verhältnissen der eigenen Häuslichkeit und innerhalb der in ihr sich vollziehenden Erfahrungstatsachen. Hier lebte die Mutter der heranwachsenden Tochter den späteren Lebensberuf in Theorie und Praxis vor. Hier gab es hauswirtschaftliche Unterweisung in den verschiedenartigsten Handarbeiten, Kindererziehung, Gesundheitslehre am richtigen Ort und in anschaulichster Weise. Die älteste Tochter unterstützte die Mutter in

allen häuslichen Verrichtungen, sie half die jüngeren Geschwister erziehen. Die jüngsten wiederum hatten den Vorteil, die entlastete Mutter ungeteilter zu besitzen, und das wog, abgesehen von den sich nach und nach einfindenden Neffen und Nichtchen, das Fehlen der Probelektion an den Kleinen zum grossen Teil auf.

Ganz anders liegen die Verhältnisse heute. Wir sehen heut nahezu die Hälfte der gesamten Frauenwelt im erwerbenden Hauptberuf und somit die Mutter wie die heranwachsende Tochter geteilt zwischen Häuslichkeit und Erwerbsberuf, zwischen Häuslichkeit und Studium; wir sehen sie durch Erwerbsberuf und Studium der Familie, der ureigensten Bestimmung des Weibes entwöhnt und entfremdet. Schon machen die Folgen dieser Entfremdung sich beunruhigend fühlbar. Schon shen wir ein Geschlecht heranwacksen, das in körperlicher und seelischer Verkümmerung unverdient die Strafe für eine solche Unnatur in grausamster Weise büsst. Jene, die bei diesen überaus wichtigen Aufgaben der hilflosesten Menschheit, dem Kinde gegenüber, zum grossen Teil versagt, die erwerbstätige, die lernende oder auch die von einem unglücklichen Wahn umfangene Frauenwelt, sie ist ungewarnt und ungewaffnet von der stürmenden Zeit überrascht worden; sie ist heute teils wehrlos, teils gleichgültig, teils unnatürlich und lässt entweder blutenden Herzens oder gedankenlos das Rad der Zeit hinwegrollen über Kinderelend und Verwahrlosung der Jugend. Allein dieses Elend schreit zum Himmel. Es appelliert an alle jene, die es mit verschuldeten : an die Mutter, an die Frau, an alle, in denen die Welt der Ideale, der warmen Menschen-, besonders der Kindesliebe noch fortlebt, und aus ihren Reihen schliessen sich die Helfer und Helferinnen immer dichter zusammen, um aus der Zeit zu

retten, was noch gerettet werden kann. Die körperliche und seelische Eigenart der Frau weist uns unzweideutig hin auf ihre Bestimmung nicht nur zur Mutter, sondern zur Erzieherin, ja zur ersten und wichtigsten Erzieherin. Alle Anklagen, alles Jammer- und Wehgeschrei von tausend und abertausend gebrochenen verfehlten Existenzen, sie richten sich daher berechtigterweise in erster Linie gegen jene, die ihnen das Verständnis für Gut und Böse nicht erschloss, den Blick für unwandelbare Werte nicht geöffnet, das Leben mit seinen Forderungen, seinen Trugschlüssen und Klippen nicht vorsichtig entsiegelt hat, — gegen die Mutter.

Und doch jammert uns heute niemand mehr, als gerade diese unglückliche Mutter selbst. Sie ist ja das Opfer der Zeit und der Verhältnisse; sie kann heute nicht mehr zuruck. Zu retten ist nur noch das kommende Geschlecht, und damit dieses gerettet werden kann, müssen wir das aus den Verhältnissen der Zeit herausgewachsene Unglück dieser armen Mütter und ihrer Familien klar erfassen, wir müssen das durch unsere Zeit der Familie und ihrem Hauptfaktor, der Mutter, angetane Leid in seiner ganzen Vielseitigkeit und Grösse erkennen, wir müssen sehen, mit welchen Gefahren sich dieselbe Zeit gegen unsere Jugend direkt wendet. Dann erst können wir der zu erziehenden künftigen Mutter das Rüstzeug anlegen, dessen sie bedarf; dann erst können wir ihr die Waffen in die Hand legen, mit denen sie selbst die Feinde der ihr anvertrauten Generation bekämpft, mit denen sie die werdende Menschheit zurückführt zur Natürlichkeit, die gleichbedeutend ist mit gottgegebener Bestimmung, zu Wohlstand und Frieden.

Wenn ich als Deutsche in meinen Ausführungen naturgemäss den Massstab deutscher Verhältnisse anlege,

so bewege ich mich doch dabei auf Gebieten, die sich mit geringeren Abänderungen ganz international verallgemeinern lassen. Zeitgeist und Not haben heut kein nationales, sondern in den Hauptsachen ein internationales Gepräge, besonders bei dem uns hier interessierenden Gegenstand.

Eine Menge grosser Apparate und komplizierter Hilfsmittel hat man geschaffen, um den materiellen und ideellen Nöten der Zeit zu steuern. Machtvolle Organisationen ringen im Kampfe mit dem verschiedengestaltigsten Elend. Aber alle ihre Massenerfolge werden sich als Scheinerfolge erweisen, wenn man es nicht versteht, in diesen Massen den Einzelnen zu erfassen und ihn durch innere Wandlung, durch persönliche Ueberzeugung, durch seelisches Ueberwinden und Erstarken selbst zu erneuern, selbst widerstandsfähig und tüchtig zu machen. Nie und nimmer werden die Massen ohne diese persönliche Erneuerung des Einzelnen, ohne die Anpassung des inneren Menschen an die gegebenen äusseren Verhältnisse erstarken und siegen. Nie und nimmer wird eine Masse entnervter irrender Menschen die Gesamtheit zu glücklichen Zielen, zu erlösenden Höhen führen.

Und das, was die Natur und die Wahrheit mit strahlenden Lichtern in der einsamen Seelenwerkstatt zur Entfaltung bringt, jene höchste aller Künste, die als schönstes und vornehmstes Kunstwerk, den edlen, für das Leben wertvollen Menschen schafft, wir nennen sie schlicht und einfach die Kunst der Erziehung. *Darum* ist die Mutter ein so wertvoller Kulturfaktor, *darum* kann ein Menschengeschlecht zu Grunde gehen, wenn dieser Kulturfaktor versagt. Darum ist von der höchsten Bedeutung für unsere leidende Menschheit, für unsere Kindheit und Jugend die Frage: „Wie

machen wir an dem kommenden Geschlechte gut, was an dem gegenwärtigen Geschlechte gesündigt wird, wie geben wir der künftigen Generation die Mutter zurück?"

Nichts ist im Stande, uns klarer zu zeigen, welcher Erziehungsmittel- und Methoden Gegenwart wie Zukunft bedürfen, als ein Blick in die wohl für die meisten Länder typischen Familienverhältnisse der Arbeiterschaft.

Die letzte Berufszählung aus dem Jahre 1907 in Deutschland hat ergeben, dass die Zahl der erwerbstätigen Frauen seit der Berufszählung von 1895 rund um 3 Millionen zugenommen hat. Dagegen nahm der Frauenüberschuss in der Bevölkerungsziffer seit 1895 um mehr als 153 000 Personen ab. Staats- und Privatdienst nehmen eine ständig wachsende Anzahl lediger Frauen in Anspruch, sodass der noch vorhandene zahlenmässige Ueberschuss von 798 300 Frauen gegenüber den Anforderungen von Volks- und Familienwirtschaft tatsächlich bereits einen Frauenmangel bedeutet. Die Zunahme der erwerbstätigen Frauen betrifft sämtliche Berufsabteilungen. Am stärksten wächst sie in der Landwirtschaft, am zweitstärksten in der Industrie. Die Zahl der in der Industrie tätigen Frauen hat seit 1895 um rund 582 800 Personen zugenommen, sodass im Jahre 1907 2103924 Frauen in der Industrie im Hauptberuf gewerblich tätig waren. Die Zahl der gewerblich tätigen Ehefrauen stieg seit 1895 um 219 562 Personen. Bei dieser Aufstellung fallen drei schwerwiegende Momente in die Wagschale: erstens, dass die Industrie der Hauptträger der Arbeiterfrage und somit des Klassenkampfes ist, zweitens, dass der Hauptzuwachs der Arbeiterfrauen mit rund 354 100 Personen auf die ungelernte Arbeiterin kommt, drittens, dass der eheweibliche Erwerbszwang mit der Kinderzahl wächst.

Aus diesen Tatsachen ergeben sich überaus traurige und folgenschwere Konsequenzen. Abgesehen von der verschiedenartigen Demoralisation, denen die Psyche der Frau durch das Erwerbsleben in den Sphären des Klassen- und Machtkampfes ausgesetzt ist, drückt die ungelernte und somit minderwertige und minderentlohnte Frauenarbeit auf die gesamte Lohnhaltung und verringert somit den Lohn des Mannes. Die natürliche Folge ist, dass die Einnahmen besonders bei Familienzuwachs in keinem Verhältnis stehen zu den Ausgaben, dass also die Mutter, deren ungeteilter Kraft die wachsende Familie immer dringender bedarf, gerade der grossen Familie unbarmherzig entzogen und in den Erwerbsberuf hineingedrängt wird. Die gesundheitlichen Schäden, denen die Familie in diesem Falle durch mangelhafte, unzweckmässige Ernährung und Verpflegung indirekt ausgesetzt ist, will ich später berühren. An dieser Stelle aber sei hingewiesen auf die direkte Schädigung, welche die Erwerbsarbeit selbst auf den Organismus von Mutter und Kind ausübt.

Wenn auch das Gesetz die Frauenarbeit in Giftbetrieben wesentlich beschränkte, so gibt es immerhin noch eine ganze Reihe von Betrieben, in denen Phosphor, Blei, Arsen, Quecksilber, Chrom, Bleisäure, Schwefelkohlenstoff, Benzin die Frau der gewerblichen Vergiftung aussetzen; umsomehr, da sie durch Haartracht, Kleidung und weniger sorgfältige Betrachtung der Verhütungsmassregeln stärker gefährdet ist, als der Mann. In hohem Grade schädigend sind die Gefahren der Tabakindustrie, in der in Fabrik- und Hausarbeit in Deutschland 70 %, in Oesterreich 90 % weiblicher Arbeiter beschäftigt sind. Durch das Einatmen von Nikotin, das sich sogar der Muttermilch mitteilt, wie des Tabakstaubes, werden Krankheiten der Atmungs-

organe, chronische Rachen- und Kehlkopfskatarrhe, Magen- und Darmleiden, Tuberkulose und Unterleibskrankheiten hervorgerufen. Neben diesen Giftgefahren wirken geradezu verheerend auf die Gesundheit der Arbeiterin die Staubgefahren in Spinnereien und Hechelsälen, die Infektionen in Lumpensortieranstalten, welche Milzbrand, Tuberkulose, Hautausschläge, ja sogar Pockenkrankheiten erzeugen. Eine neue Gefahr erwächst, wie Dr. Kaup bei der II. Deutschen Arbeiterinnenkonferenz in Berlin statistisch nachwies, durch die Zunahme der Tuberkulose bei weiblichen im Erwerbsberuf stehenden Personen.

All diese gesundheitlichen Schädigungen wirken nicht nicht nur auf die Mutter selbst, sondern schädigen das keimende Leben und durch ihre Ansteckungsgefahr daheim die Familie. Somit bedeutet die Frauenerwerbsarbeit in ihrer heutigen Gestalt eine schwere Schädigung der Volksgesundheit, sie gefährdet durch die Lohndrückerei die Existenz des Mannes und somit die Familie. Und nun lassen Sie uns den bedauernswerten Rückschlag erwägen, den die Frauenerwerbsarbeit notwendig auf die Häuslichkeit der Frau, auf ihre Eigenschaft als Pflegerin, Hüterin und Erzieherin der Kinder haben muss.

Greifen wir einen Fall aus der Praxis heraus, wie er sich tausendmal wiederholt. Das Mädchen, dass schon während der Schulzeit verdienen musste, ist aus der Schule entlassen. Es ist heute bereits ein stillschweigendes und selbstverständliches Uebereinkommen zwischen der erwerbstätigen Männer- und Frauenwelt, dass die Frau ebensogut den kapitalkräftigen Faktor in der Familie darzustellen hat wie der Mann und der Grad einer guten Partie wird von ihm an den Erwerbsmöglichkeiten der Frau gemessen. Meist als ungelernte

Arbeiterin tritt das Mädchen in den Erwerbsberuf, denn schweigendes und selbstverständliches Uebereinkommen zum Standesamt. Ganz unvorbereitet geht sie von ihm in den Ehestand über. Von ökonomischer Führung des Haushaltes, von dem Nährwert der Speisen und deren billiger, verständiger Zubereitung, von praktischer Behandlung der Wäsche und Kleider hat sie keine Ahnung. Die Folge davon ist, dass der Haushalt bedeutend mehr kostet, als bei einer sparsamen Wirtschaftsführung der Fall wäre, und dass sie abgesehen von dem bald gefährdeten Familienfrieden, der unnötig verteuerte Haushalt umso mehr in den Erwerbsberuf hineinzwingt. Ihr Doppelberuf verlangt von ihr eine übermenschliche Kraftanstrengung. Ermattet kehrt sie heim, die verwahrlosten Kinder und die Sorge um sie und den Haushalt empfindet sie als Last. Jene Pflichtauffassung, durch die sie sich selbst erlösen könnte, kommt ihr nicht einmal zum Bewusstsein. Natürlich kann dieses Lasttierdasein ihr inneres Leben nicht berreichern, und so wird sie oft abgestumpft und gefühllos auch gegenüber den heiligsten Gefühlen und süssesten Banden der Mutterliebe.

Staat, Kommune und private Fürsorge bemühen sich in verschiedenster Weise zu helfen. Das Gesetz hat bereits eine Verkürzung der Arbeitszeit für die verheiratete Arbeiterin festgelegt. Man schafft ihr Bewahranstalten, Kinderhorte, Schulspeisungen. Ja, man baut grosse Einküchenhäuser und sehnt Staatserziehungsanstalten herbei, welche der erwerbstätigen Frau Wirtschaftsführung und Kindererziehung nicht nur erleichtern, sondern sogar ganz abnehmen wollen. Vergessen wir nicht, dass wir bei der Schaffung derartiger Einrichtungen, so sehr wir sie einerseits begrüssen, einer grossen Gefahr begegnen. Wir haben vorhin konsta-

tiert, dass das elterliche, besonders das mütterliche Pflichtbewusstsein durch den Erwerbsberuf eine sehr unglückliche Verschiebung erfährt. Wo dies der Fall ist, ergibt sich mit Naturnotwendigkeit die zweite Konsequenz, dass die Eltern ihre als Last empfundenen elterlichen Pflichten viel zu gern abstreifen. Gar bald verlernen sie so ihre Kinder und die Sorge um sie zu lieben, und damit sterben überaus edle und veredelnde Gefühle in ihnen ab. Ist das Verantwortlichkeitsgefühl der Mutter aber erst geschwächt oder gar erstorben, dann haben auch gesetzliche und private Wohlfahrtseinrichtungen ihren Zweck vielfach verfehlt, denn was nützen der Familie arbeitsfreie Tage und Stunden, wenn die Mutter weder befähigt noch gewillt ist, sie im Interesse der Familie zu verwerten? Welchen Wert haben Schulspeisungen etc., wenn die Unterernährung des Kindes weniger eine Folge von Hunger und Not, als vielmehr von unzweckmässiger Ernährung ist, verursacht durch die Untüchtigkeit der Mutter.

Und nicht nur in den breiten Volksmassen, sondern bis hinauf in die höheren Schichten der Gesellschaft begegnen wir dieser unglücklichen Verschiebung, dieser Unterordnung des weiblichen Hauptberufes unter den Erwerbsberuf. Einerseits ist diese Erscheinung auch hier eine Folge wirtschaftlicher Umwälzung, andererseits aber erstrebt ein Teil der Frauenbewegung ganz planmässig die Zulassung der Frau zu allen, auch den männlichen Berufen und den Erwerbsberuf für die verheiratete Frau. Damit versucht man ganz bewusst die Eigenart der Frau und ihre Bestimmung zu verwischen, ohne sich klar zu machen, dass die Natur selbst es ist, die mit fester Hand ihre eisernen Richtlinien gezogen hat, dass die menschliche Gesellschaft nur bestehen kann, durch eine beständige Wechselwirkung durch

eine fortgesetzte gegenseitige Ergänzung der zwei verschiedenen Menschheitstypen.

Leider bleibt auch unsere höhere Mädchenbildung hier hinter den Forderungen des Lebens weit zurück. Daraus ist es zu erklären, dass die höhere Tochter bis dahin der Typus des vielgeschäftigen, ziellosen Dilettantismus auf ziemlich allen Gebieten war. Und selbst wenn unsere reformierten höheren Mädchenschulen nun ihre Zöglinge mit einem gründlichen vertieften Wissen ausrüsteten, eine einseitige Verstandesbildung ohne die Möglichkeit, das Erworbene unter eigener Verantwortung in selbständiger, positiver Pflichterfüllung zu verwerten, wird sie stets im tiefsten Innern unbefriedigt lassen. Jene weibliche Jugend, die sich in ihrer Vielgeschäftigkeit ein zweckloses Tun als nützlich vorspiegelt, krankt ja eben an einem inneren Unbefriedigtsein, an dem Mangel einer ernsten Lebensaufgabe, die ihrer weiblichen Eigenart entspricht. Gerade bei den zunehmenden Frauenerwerbsberufen müssen die natürlichen weiblichen, besonders mütterlichen Anlagen der Frau durch die Erziehung ganz entschieden ausgestaltet werden. Uebt sie einen Beruf aus, der ihrer weiblichen Eigenart nicht oder wenig entspricht, dann wird sie ohne diese Ausgestaltung leicht zum unnatürlichen Mannweib und verliert sich in ungesunden Extremen, wogegen andererseits ihre echte Frauenseele die in ihr ruhenden mütterlichen Anlagen in geistiger Weise zum Segen der Menschheit auslösen wird. Was ihr das Fehlen der etgenen Familie versagt, dass wird sie der grossen Familie der Gesellschaft zu geben bemüht sein. Darum lehre man das junge Mädchen sich fühlen als verantwortliches Einzelwesen eines grossen komplizierten Organismus. Man lehre es, die grossen gesellschaftlichen Zusammenhänge zu verstehen und zeige ihr, in

welchem Grade sie im Stande ist, in der Familie wie ausserhalb derselben die höchsten Güter zu pflegen und zu retten, die das Leben allein lebenswert machen. Mit einem Worte, man gebe ihr ein wahres grosses Lebensziel, und man wird einen Schatz von Kraft und von tatkräftiger, wollender Liebe in ihr wecken.

Leider wirken verheerend in den Seelen unserer weiblichen Jugend auch die egoistischen Forderungen einer materialistischen Weltanschauung. Auf welches Gebiet der Moral wir auch blicken, nirgends finden wir hier eine reinliche Scheidung zwischen Gut und Böse, und wo es sich um den eigenen Vorteil handelt, da disputiert man mit schlauer Sophistik alle Moralbegriffe aus der Welt hinweg. Ehe, Gesellschaft, Familie, alles zerflattert in wesenlosen Formen ohne Lebensinhalt. Diese Weltanschauung wirkt umso verhängnisvoller, da eine billige Schundlitteratur und mitteilsame Tagespresse sie in das gefällige Gewand einer verlogenen Romantik kleidet. Aus vulkanischen Untiefen herausbrechende Leidenschaften kleiden sich in das Gewand der Tugend und spülen Treue, Ehre, Gewissen, restlos fort. Selbstmord, Verbrechen, Sinnlichkeit werden so in raffinierter Weise verherrlicht und haben zur Folge eine steigende Selbstmordstatistik und zahlreiche verhängnisvolle Verirrungen unter den Jugendlichen. Hier wird unsere Jugend von leichtgläubigen oder unvernünftigen Eltern und Erziehern viel zu wenig überwacht und gerade bei dem weit empfänglicheren weiblichen Gemüt sind die Gefahren doppelt gross.

Ueberaus ernst sind die Warnungen und Mahnrufe, welche die Zeit den Eltern und Erziehern aus den gezeichneten Bildern heraus predigt, und es ist tief zu beklagen, dass diese Warnungen nicht früh und nicht kraftvoll genug dem Ohr und dem Verständnis der

Jugend nahegebracht werden. Wenn unsere Mädchenwelt schon in der Schulzeit etwas erführe von den hier nur flüchtig geschilderten sittlichen und gesundheitlichen Gefahren in den verschiedenen Erwerbsberufen, in Gift- und Staubbetrieben, sie würden nicht so blind in ihr Verhängnis hineinstürmen. Wenn man bestrebt wäre, schon in der Schulzeit auf die Wichtigkeit der hauswirtschaftlichen Tüchtigkeit hinzuweisen, wenn man die weibliche Jugend vor allem mit der sparsamen Führung des Haushaltes vertraut machte, wenn man ihr Sinn und Verständnis für die Schönheit und Verantwortlichkeit des weiblichen Hauptberufes zeitig genug erschlösse, sie würde ihm in einer ganz anderen Weise zustreben, sie würde später darauf dringen, dass der weibliche Erwerbsberuf möglichst entbehrt oder wenigstens eingeschränkt werde. Darum ist es eine dringende Notwendigkeit, in den höheren Bildungsanstalten, in den Lehrerinnenseminaren die Damen besserer Stände und besonders die künftigen Lehrerinnen mit all diesem Elend der Zeit vertraut zu machen. Schulbücher wie Unterrichtsstunden müssen einen gründlichen Einblick in das gegenwärtige Leben gestatten und die Lehrkräfte befähigt werden, diesen überaus wichtigen Unterrichtsstoff in lebenswarmen Bildern nützlich zu verwerten. Und auch den männlichen Bildungsanstalten enthalte man ein solches Wissen nicht vor, denn es ist wichtig, dass auch der künftige Gatte Frauenkraft und Frauenbestimmung in der richtigen Weise bewertet und schätzt. Wie aber könnte den Töchtern der besitzenden Klassen ein besserer Lebensinhalt geboten werden, als die von dem erwachten sozialen Pflichtbewusstsein getragene Hilfsarbeit gegenüber der leidenden Mitwelt. Wenn das schöne Leitmotiv hingebender Menschenliebe im Dienste der armen

Mitschwestern, der fremden verwahrlosten Kinder, schon in früher Jugend einsetzt, so wird es in der späteren eigenen Familie in vollen Akkorden nachklingen.

Wir haben vorhin erwähnt, dass sich die Erziehung an den inneren Menschen wenden, dass sie an seine Vernunft appellieren, seinen Willen beeinflussen muss. Sie muss die Begriffe von Recht und Unrecht, von Gut und Böse nicht nur klarzustellen, sondern die Verpflichtung zur Unterordnung unter das Sittengesetz zu beweisen suchen. Wohl spielt eine wichtige Rolle bei der Erziehung die Gewöhnung, sie allein genügt aber nicht, um den Stürmen des Lebens, besonders den menschlichen Leidenschaften standzuhalten. Die gewaltigen Opfer, das harte schmerzvolle Ringen mit dem Dasein und mit der Schuld, das oft so schwere Dulden und Entsagen besonders im Frauenleben, sie bedeuten geradezu heroische Taten, und zu einem heroischen Ertragen des Lebens gestalten sich oft genug Jahre und Jahrzehnte. Solchen Anforderungen an Seelenkraft müssen entsprechende Werte und Kraftquellen gegenübergestellt werden, allein diese Worte schwinden, die Kraftquellen versiegen, schöpft man sie nur aus den vergänglichen Gütern. Nichts Vergängliches ist stark genug, um für die Dauer jenen inneren Menschen zu befriedigen, der aus der Ewigkeit stammt und zu ihr zurückkehrt. Daher die trostlose Versumpfung der heutigen Welt, die völlige Verflachung auch schon unserer jugend in dem Chaos einer materialistischen Weltanschauung. — Welch ein Unterschied zwischen der Erziehung für diese, und einer Erziehung für beide Welten. In ersterem Falle beschränkt sich ja alles Glück, alles Geniessen auf die kurze Lebensspanne. Es gibt bei diesem Standpunkt nur willkürliche Gesetze, nur irdische Werte, und die Folge einer solchen Ueberzeu-

gung muss notwendig schrankenloser Subjektivismus, Liberalismus und Egoismus, somit eine beständige Gefährdung der Mitwelt auf allen Gebieten sein. Wie anders dagegen werden Persönlichkeit, Leben, Lebensgüter, wie anders Glück und Unglück, Opfer und Leiden bewertet, wenn alles sich auflöst im höchsten Idealismus, in Ewigkeitswerten. Abgesehen von jenen den Gläubigen aus ihrem Glauben direkt zufliessenden Licht- und Kraftquellen, können nur *solche* Ideale und Werte stark genug sein, um besonders in der tiefer empfindenden Frau eine starke Liebe und gewollte Hingabe in den Stürmen des Lebens auszulösen. Daher kann von keiner wahren Erziehung die Rede sein, wo diese nicht Hand in Hand geht mit dem Glauben und der religiös-sittlichen Beeinflussung.

Wir haben uns vor Augen geführt, wie durch die Frauenerwerbsarbeit die Erziehung besonders der weiblichen Jugend gefährdet und beeinträchtigt wird. Solange wir mit diesem Faktor rechnen müssen, sind wir gezwungen, zeitgemässe Ersatzerziehungsstätten zu schaffen. Für die Töchter höherer Stände entspricht den Anforderungen der Neuzeit, wenn auch noch nicht vollwertig, die moderne Frauenschule. Für die Töchter des Volkes müssen allgemeine hauswirtschaftliche und fachgewerbliche Fortbildungsschulen geschaffen und zeitgemäss ausgestaltet werden, und zwar müssen dieselben obligatorisch sein, weil ihre Segnungen sonst für einen grossen Prozentsatz unfruchtbar bleiben. Analog der Frauenschule müssen in der hauswirtschaftlichen Fortbildungsschule neben der Nahrungsmittellehre die Kinderpflege, Psychologie, und Hygiene Berücksichtigung finden. Für die gerade in den Entwicklungsjahren des jungen Mädchens so wichtige Körperpflege müsste gleichzeitig ausreichende Gelegenheit

zum Baden, Schwimmen, Stab-, Gerät- und Reigenturnen gegeben werden. Diese körperlichen Uebungen sind ein nicht zu unterschätzendes Gegenwicht für Phantasie und Sinnenwelt. Die schon für die Volksschule wünschenswerten Aufklärungen über religiös-sittliche und gesundheitliche Schäden der Frauenerwerbsarbeit, besonders bei der doppelt und dreifach belasteten Hausfrau und Mutter, die Belehrungen über den segensreichen Ersatz der Frauenarbeit durch ökonomische und praktische Wirtschaftsführung, und diese selbst müssen in der Fortbildungs- wie in der Frauenschule vertieft und gefestigt werden.

Da jedoch die Fortbildungsschule bei den an sie gestellten Ansprüchen gerade diese wichtige Aufklärung nicht genügend erschöpfen kann, da diese ferner von der grössten Wichtigkeit auch für die Eltern ist, so gilt es, das Fehlende zu ergänzen durch Schriften und Vorträge, durch Versammlungen, ganz besonders durch Eltern- und Mütterabende. Hier weise man ganz ausdrücklich hin auf die Nachteile der ungelernten Erwerbsarbeit, welche die Arbeiterin zu einer dauernd minderwertigen Arbeit, zu dauernd geringen Löhnen verurteilt, auf die Gefahren des unerlaubten Nebenverdienstes, welche die der verschiedensten sittlichen, seelischen und körperlichen Verkümmerung in sich trägt. An dem Elend des eigenen Hauses wird es nicht schwer sein, den Eltern zu zeigen, welch ein Segen der Familie aus einer gediegenen Vorbildung, aus der Tüchtigkeit der Hausfrau erwächst, wie oft der Frauenerwerb, insbesondere alle Unnatur in ihm, der Familie zum Fluche wird, und wie nur jene Berufe der Frau selbst für die Dauer zum Segen und zur Befriedigung gereichen, die ihrer weiblichen Natur entsprechen. Hier nehme man Gelegenheit, den heut so verkannten Dienstbotenberuf

in das rechte Licht zu setzen, indem man die christliche Auffassung, die hohe Bedeutung der Begriffe „Arbeit" und „Dienen" klarstellt, indem man die solide Grundlage des Dienstbotenberufes neben den Scheinwerten der gesundheitsschädlichen Fabrik- und Heimarbeit beleuchtet. Da die Erziehung des künftigen Dienstmädchens durch jene der künftigen Herrin notwendig ergänzt werden muss, da wir ferner die Mitarbeit der Damen höherer Stände immer weniger entbehren können, sind alle diese Belehrungen von derselben Wichtigkeit für die Frauen und Töchter der besseren Gesellschaftsklassen.

Diese sind, wie die Erfahrung schon gelehrt hat, ganz besonders wertvolle Helferinnen dort, wo die Erziehung der erwerbstätigen Frauenwelt, die Erziehung zur Hausfrau und Mutter fortgeführt und vollendet werden muss, in den Organisationen. Hier haben wir an mancher Stelle die Mitarbeit gebildeter Damen, besonders der Lehrerinnen schon schmerzlich entbehrt und andererseits aufs angenehmste empfunden. Dort, wo die Frau bereits im Erwerbsleben steht, durch dasselbe abgelenkt und immer wieder gefährdet wird, kann man sie nur schützen und weiter erziehen, wenn man mit ihrer Arbeitsstätte, mit ihrem Rechts- und Pflichtenverhältnis, wie mit den sich fortwährend vollziehenden Ereignissen und Neuerungen ihres Erwerbslebens in beständigen Kontakt steht. Diese Möglichkeit bietet nur die berufliche Standesorganisation. Ihre Aufgabe ist vor allen Dingen, in Betrieben mit weiblicher Arbeiterschaft wie Fabriken und Kaufhäuser, die Anstellung weiblicher Aufseherinnen, Aerztinnen und Sozialsekretärinnen anzuregen und durchzusetzen. Müssen doch aller Schutz, alle Erziehungs- und Aufklärungsarbeit, die sich durch die Organisation und in ihr fort-

setzt, direkt und indirekt immer wieder der Mutter, der kommenden Generation zu Gute kommen. Aus diesem überaus schwerwiegenden Grunde ist den rein weiblichen Frauenorganisationen vor den gemischten ganz entschieden der Vorzug zu geben. Auch die Vorbereitung auf den Ehestand selbst kann und muss hier ergänzend fortgesetzt und praktisch ausgestaltet werden, besonders in den Jugendgruppen. Eine grosse Wohltat kann hier der künftigen Hausfrau erwiesen werden, indem man schon in Jugendvereinen ihren Sparsinn weckt, sie daran gewöhnt, unnötige Ausgaben zu meiden, regelmässige Sparpfennige zurückzulegen, die der Verein dann selbst verwaltet und verzinst. Ein solcher Sparpfennig für die künftige Aussteuer bewahrt vor dem Einkauf in Abzahlungsgeschäften und wehrt so die ersten quälenden Sorgen und Gefahren von dem jungen Haushalt ab. — Welch segensvolles, reiches Feld der Betätigung für unsere gebildete Damenwelt! Welch innere Bereicherung des eigenen Lebens! Muss nicht jede Frau, die im Schatten für andere sich selbst erzog, indem sie sich freiwillig als verantwortliche Kraft in den Dienst armer Mütter und Kinder stellte, muss sie nicht dadurch ganz besonders befähigt werden, der eigenen Familie auch unter Schwierigkeiten das beste zu vermitteln und vorzuleben! Muss nicht sie es meisterhaft verstehen, innerhalb der eigenen Familie wie nach aussen hin jene Gemeinschaftsgefühle zu wecken, die wir in unserer heutigen Gesellschaft noch immer so schmerzlich vermissen?

Ich bin an das Ende meiner Ausführungen gelangt, mit dem Bewusstsein, dass meine Ausführungen für dieses unerschöpfliche Thema noch lange nicht vielseitig und erschöpfend genug sind. Ich bitte mir zu verzeihen, wenn ich als Leiterin des Verbandes kath. Ver-

eine erwerbstätiger Frauen und Mädchen Deutschlands aus meiner Erfahrung heraus das Bedürfnis fühlte, mich hauptsächlich in jene Fragen zu vertiefen, die besonders die für die Familien unserer erwerbstätigen Frauenwelt überaus wertvoll sind. Die Tatsache, dass es sich ja hierbei um den grössten und gefährdetsten Prozentsatz unserer Frauen und Kinder handelt, möge mein Vorgehen rechtfertigen. Ausserdem bin ich überzeugt, dass zahlreiche Ausführungen aus berufenem Munde die Lücken meines Vortrages reichlich ergänzen werden. Es sei mir noch gestattet, der Freude Ausdruck zu geben, dass es mir vergönnt war, die hohen Ziele und Aufgaben dieses Kongresses durch ein bescheidenes Scherflein mitfördern zu dürfen, und ich schliesse mit dem Wunsche, dass die Verhandlungen dieser Tage dazu beitragen mögen, der Zukunft verständnisvolle Gattinnen, tüchtige Hausfrauen, gesunde, hingebende wertvolle Mütter vorzubereiten.

RÉSUMÉ.

Afin d'être efficace, l'éducation complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouse et de mère doit être basée sur une connaissance parfaite des exigences de notre époque et des changements profonds qu'elle a amenés dans l'existence féminine.

Ces changements ont eu des conséquences de la plus haute gravité au point de vue familial et plus spécialement au point de vue du développement physique et intellectuel de l'enfance et de l'adolescence. Ces conséquences doivent être bien comprises, si l'on veut travailler avec succès au relèvement des générations futures.

L'importance de plus en plus grande que prend le travail féminin dans les industries de toute nature, présente les plus graves dangers au point de vue social, au point de vue de l'hygiène et de la vie familiale.

Elle est particulièrement nuisible à la formation des épouses et des mères futures. Elle prend à nos ménagères, non seulement le temps et la santé, mais aussi la connaissance de leurs devoirs de mère et elle affaiblit très rapidement le sentiment de responsabilité des parents vis-à-vis des enfants.

Par suite du développement extraordinaire que prend l'industrie, les places y sont de plus en plus recherchées et les classes plus aisées n'échappent pas au mal.

Nos jeunes filles y semblent perdre leur caractère et leur charme et jusqu'à la notion même de leur rôle futur, la vocation de ménagère étant souvent considérée avec mépris.

Il résulte de ces faits, ainsi que de la conception du monde matérialiste qui se répand de plus en plus dans le public, que non seulement il est du devoir des éducateurs des enfants du peuple d'en former la base de leurs méthodes d'éducation, mais que les institutions d'enseignement plus élevé et principalement les écoles normales ne peuvent plus négliger de prémunir leurs élèves contre le danger de cette tendance utilitaire et matérialiste.

L'éducation morale et religieuse contribuera aussi pour une grande part à la formation heureuse du caractère et de la volonté.

Tant que l'industrie continuera à désorganiser la famille et l'éducation des enfants, on devra veiller à l'instruction des filles sorties de l'école, en organisant la fréquentation obligatoire des écoles pour adultes, en répandant à profusion les brochures utiles, en organisant des conférences et des réunions, en créant des œuvres féminines diverses et surtout des associations professionnelles de femmes.

Pour atteindre ce but, le concours des dames des classes supérieures et particulièrement celui des institutrices paraît indispensable.

L'auteur montre, d'une façon frappante, les effets funestes du travail industriel de la femme sur elle-même et héréditairement sur ses enfants.

A la Sortie de l'école

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Pauline Herber,** Boppard-sur-Rhin.

C'est ordinairement avec joie que l'enfant quitte l'école. Son avenir lui semble être une longue suite d'agréments et de plaisirs; il ne se doute pas de l'importance du moment, et pourtant ce sont les années de transformation qui sont décisives pour la vie. Il faut le faire comprendre aux enfants et le leur faire sentir en leur montrant les devoirs qui les attendent dans leur nouvelle vie et en les avertissant des dangers qu'ils peuvent y courir. Des lectures se rapportant à ce sujet et des exhortations sont très à recommander. Mais aussi aux parents il faut rappeler leurs nouveaux devoirs envers leurs enfants; un excellent moyen sont des conférences, la propagation des brochures, etc.

L'association des institutrices catholiques allemandes propage chaque année des milliers de feuilles volantes et des opuscules soit pour les enfants qui vont quitter l'école, soit pour les parents.

Dans un opuscule destiné aux jeunes filles elles appuient fortement sur une ferme volonté portée au bien. La jeune fille doit *vouloir* remplir ses différents devoirs. En voici un résumé :

Souvent en sortant de l'école la jeune fille est obligée

de travailler pour sa famille. Qu'elle le fasse joyeusement et avec fierté; mais qu'elle cherche aussi à s'assurer une situation sûre tout en aidant les siens.

Par son éducation elle doit être mise à même de pouvoir gagner sa vie. Alors le but unique de sa vie ne sera plus le mariage et la pensée de rester seule ne l'effrayera plus parce qu'elle sait: quand elle travaille, sa dignité ne sera pas moindre que celle d'une femme mariée.

Il est donc nécessaire que la jeune fille choisisse une profession. Ici se posent deux questions: laquelle préfère-t-elle? et laquelle la mettra à l'abri de tous les soucis matériels? Une fois une profession choisie, elle doit se préparer à fond pour bien la remplir. Une bonne préparation demande de la persévérance, de la patience, de l'application. Mais quelle que soit la profession choisie, la jeune fille ne devrait pas négliger de se procurer les connaissances indispensables pour diriger une maison. Qu'elle profite donc des écoles ménagères et des cours de cuisine.

La jeune fille doit aimer le travail parce qu'il donne de la valeur à la vie et qu'il a droit à l'estime de tout le monde. L'oisiveté est dangereuse; elle conduit à l'ennui, aux caprices, au mépris de soi-même.

Pour que le travail ait du succès et porte des fruits il faut prier Dieu et demander sa bénédiction. L'amour du travail n'exclut cependant pas la récréation; au contraire: après le travail il faut du repos mais un repos fortifiant qui donne de nouvelles forces.

Chaque jeune fille veut avoir une amie. Il faut que celle-ci soit franche, vigilante, pieuse, si possible de son âge et de sa condition; mais qu'elle partage avant tout ses idées morales. Une bonne amie préserve de la mauvaise société que la jeune fille doit fuir. Si elle ne peut

pas l'éviter dans l'usine ou dans l'atelier, qu'elle se montre vigilante et ferme.

Plus dangereuse encore que la mauvaise société est la mauvaise lecture. Un seul mauvais livre peut perdre l'âme à jamais. Un bon livre au contraire est un bon ami qui éveille nos meilleurs sentiments, enrichit notre savoir et fortifie notre volonté.

Il faut un caractère à la femme qui gagne sa vie. Aussi la jeune fille ne doit pas croire que son éducation soit finie à sa sortie de l'école. S'il y a des écoles ou des cours pour les adultes, qu'elle y aille régulièrement. Très à recommander sont aussi les associations religieuses pour jeunes filles. La jeune fille n'a pas seulement besoin des conseils pour son moral mais aussi pour son physique. Elle est dans un âge où elle doit prendre soin de sa santé. Il faut qu'elle soit sobre, que sa nourriture soit simple mais fortifiante et qu'elle prenne ses repas à des heures fixes. Des boissons contenant de l'alcool sont nuisibles. Tout à fait indispensable est l'air et la lumière et il est bon de choisir un logement exposé au soleil. Aussi nécessaire que l'air et le soleil est la propreté; des bains fréquents et l'eau froide fortifient le corps.

Les vêtements doivent être appropriés à la température. La jeune fille doit aussi penser que l'anémie, des poumons faibles, un foie malade, une mauvaise circulation du sang sont souvent les suites fâcheuses du corset, de la ceinture et des souliers trop étroits.

Celui qui veut arriver à quelque chose doit régler ses dépenses et être économe; c'est un art qui veut être appris dans la jeunesse. Mais l'économie ne doit pas dégénérer en avarice, vice détestable. Une forme d'économie sont de différentes assurances. S'il est bon que la jeune fille soit économe elle ne doit pas pour cela mettre la main

sur le bien d'autrui; elle perdrait sa bonne renommée et son bonheur pour toute sa vie.

Les bonnes manières sont un devoir que Dieu lui-même a prescrit dans son livre des Proverbes; elles sont un devoir pour les riches et pour les pauvres, mais tout particulièrement pour les jeunes filles parce qu'elles donnent de l'agrément et du charme au commerce des hommes. Une jeune fille aimable et pleine d'égards est le soleil de sa maison; la mauvaise humeur au contraire en chasse la gaieté et la rend triste et sombre.

L'activité de la femme a aujourd'hui un vaste champ devant elle. Aussi chacune veut arriver à une situation indépendante; elle ne veut plus obéir. Et pourtant la vraie indépendance consiste dans la victoire de l'esprit sur le corps. Le travail en lui-même n'abaisse pas, c'est la mauvaise manière dont il est fait qui dégrade.

Quelle que soit la profession que la jeune fille choisisse, elle ne sera jamais heureuse si elle oublie Dieu.

La plus grande responsabilité les premières années après la sortie de l'école incombe aux parents. Une feuille volante destinée aux parents contient les recommandations suivantes :

« Gardez vos filles » et « ayez soin de vos filles ». Gardez vos filles de l'oisiveté, du commerce avec des amies étourdies et légères, des connaissances non sérieuses, de la mauvaise lecture et des dépenses inutiles.

Ayez soin que votre fille remplisse ses devoirs religieux, qu'elle perfectionne son éducation et choisisse une profession. Qu'elle soit simple et modeste; ainsi elle se souviendra de sa jeunesse à l'âge le plus avancé. Mais surtout vous, parents, ayez soin que votre fille puisse être toujours respectueuse envers vous!

Résumé.

Illusions des enfants et dangers au sortir de l'école. Conseils, conférences, tracts.

Professions pour gagner la vie afin de pouvoir au besoin se passer du mariage. Choix de la profession et manière de s'en acquitter. Nécessité des travaux domestiques et du gouvernement du ménage, amour du travail, divertissements et repos, liaisons, lectures, perfectionnement, hygiène, épargne, politesse, bonne humeur et bonheur.

Devoir des parents vis-à-vis des enfants.

Erziehung zum Mutterberuf

par **Mme Coradi-Stahl**, déléguée du Schweiz-gemeinnutziger Frauenverein.

Résumé.

Der Mutterberuf ist einer der schwierigsten Berufe. Er entbehrt aber zur Zeit noch der notwendigen Vorbereitung. Die **häusliche Erziehung, die Schule** und auch **Müttervereinigungen** müssen sich die Ausbildung zur Mutter angelegen sein lassen.

Das Haus hat durch das **Beispiel,** durch **Gewöhnung an vernünftige Lebensweise,** durch **Pflege des Verantwortlichkeitsgefühls,** durch Kräftigung des Charakters das Kind zu einem tüchtigen Menschen zu erziehen. In der Familie vollziehe sich die Aufklärung über das Sexualleben und über die sittlichen Gefahren.

Die Schule hat durch die verschiedenen geistigen Disciplinen die Allgemeinbildung zu fördern und spezielle Kenntnisse über den menschlichen Körper, seine Organe, deren Funktionen und Forderungen in verschiedenen Lebensaltern, zu vermitteln, Daneben soll sie aber auch die direkte Vorbereitung auf den Mutterberuf durch die Wirksamkeit der Schülerinnen in einem **Kinderheim,** das wo möglich der Schule angegliedert ist, übernehmen. Die körperliche Pflege des Kindes und die pädagogische Erziehung desselben, seien Hauptpunkte des Programms.

Die Schülerinnen sollen **nicht zu jung,** vom 17 bis zum 20 Jahr, zu diesem Unterricht einbezogen werden.

Vereinigungen von Müttern zum Austausch ihrer Erfahrungen und zur Anhörung von einschlägigen Vorträgen sind ein wertvolles Hilfsmittel in der Erziehung zum Mutterberuf.

TRADUCTION.

La vocation de la mère est une des plus difficiles; elle nécessite une préparation sérieuse préalable. L'éducation dans la famille, l'école et les associations de mères doivent concourir à la formation de la mère.

Par l'exemple, par l'habitude d'un genre de vie raisonnable, par la culture du sentiment de la responsabilité, par l'éducation du caractère, la maison fera de l'enfant un homme complet. C'est dans la famille que se fera l'éducation sexuelle.

Le rôle de l'école est de poursuivre la culture générale par les différentes méthodes et par des leçons spéciales sur le corps humain à ses organes, ses fonctions et ses exigences aux différentes époques de l'existence. En outre, elle doit se charger de la préparation directe à la vocation maternelle, par le travail ou la coopération des élèves dans un asile d'enfants annexé si possible à l'école. Les soins corporels de l'enfant et son éducation pédagogique seront ici les points principaux du programme. Les élèves trop jeunes ne doivent pas être chargées de cet enseignement. Il sera confié à des jeunes filles de 17 à 20 ans.

Un puissant élément de la formation à la vocation maternelle consiste dans les associations de mères qui échangeraient les idées résultant de leur propre expérience et où seraient données des *conférences sur ce sujet.*

RAPPORT.

Kaum ein anderer Beruf erfordert so viele Kenntnisse, so viele hohe geistige Eigenschaften, so viele Vorzüge des Charakters, wie der *Mutterberuf* und dennoch — kaum ein anderer erfährt so *wenig einer gründlichen Vorbereitung.* Man überlässt es dem mütterlichen Instinkte, Kinder zu pflegen, Kinder zu erziehen. Oft gelingt es auch, allerdings bei teuer bezahltem Lehrgelde, ein unanfechtbares Resultat zu erzielen. „Kinder haben ihren besonderen Schutzgeist",

sagt das Sprichwort. Es muss wahr sein, denn häufig wächst das junge Menschenkind trotz aller Verkehrtheiten beim Erziehungswerke zu einem gesunden, leistungsfähigen Durchschnittsmenschen heran. Wer zählt aber die ungeborenen Kinder, diejenigen, die in den ersten Lebenswochen- oder Monaten aus dem Mangel an Erziehungsvermögen der Mütter verkümmern oder wegsterben? Wer kennt alle die geheimen und offenkundigen Sünden, die bei der körperlichen und bei der ethischen Jugenderziehung begangen werden? Wer vermag einzudringen in das Gewirre von Unwissenheit, Gleichgültigkeit, Herzensrohheit, aus dem so viel Elend für die Zukunft der Menschheit erwächst? Schaudernd wenden wir uns ab, wenn unser Blick den Jammer erfasst hat, der aus allen den Quellen entspringt, die da heissen: *Verkennung oder Geringschätzung der Tragweite des Mutterberufes.*

Wie kann nun diesem verhängnisvollen Ungenügen der Mütter in der Pflege und Erziehung der Kinder abgeholfen werden? —

a. *In der häuslichen Erziehung.*

b. *Durch die Erziehung in besonderen Schulen und Kursen.*

c. *Durch Müttervereinigungen.*

Wenn in der häuslichen Erziehung die Mitwirkung des Vaters auch nicht unterschätzt werden soll, so ist doch zu konstatieren, dass der Einfluss der Mutter, schon durch ihre innige körperliche Gemeinschaft vor der Geburt, während des Stillens und namentlich in den ersten Lebensjahren, ein grösserer ist, als der des Vaters. Immerhin finden sich dessen geistige und kör-

perliche Eigenschaften ja oft in merkwürdiger Uebereinstimmung im Sprösslinge wieder.

Prof. **Dodel,** Zürich, *Ethische Kultur*, 1894, sagt diesbezüglich: „Es ist bekannt, dass unter normalen Verhältnissen körperliche und geistige Vorzüge sich von den Eltern auf die Kinder vererben. So lehren es die Naturgesetze. Auch *anerzogene* Eigenschaften werden zumeist durch die *Mutter* auf die Kinder übertragen: Genusssucht, Naschhaftigkeit, Habsucht, Heuchelei und Verlogenheit sind zumeist Erbfehler der Erziehung *schlechter Mütter*, indess andererseits Opferwilligkeit, Selbstverleugnung, Wahrheitsliebe, Aufrichtigkeit, Gerechtigkeit, Freiheitsliebe sich zumeist als Erbtugenden der Erziehung durch *gute Mütter* erweisen. Wie notorisch die allerersten Lebensjahre eines Kindes die psychische Grundlage ausbauen, auf welcher späterhin Schule und öffentliches Leben den Hochbau ausführen, so fällt dem Weibe als Mutter, der erste Faktor zu, welcher aus dem Kinde entweder einen Engel oder einen kleinen Teufel, einen werdenden Menschen oder dessen Zerrbild macht."

Wie vermag nun *die häusliche Erziehung* dazu beitragen, dass aus den Mädchen denkende, gemütstiefe und praktische Mütter werden?

In allererster Linie durch das *Beispiel* einer wackeren Mutter, durch den Geist und die Sitte eines geordneten Familienlebens, durch die Gewöhnung an regelmässige Mitarbeit im Haushalt, bei der Pflege kleinerer Geschwister, etc. Unsere Zeit mit dem Drange nach ausschliesslich intellektueller Bildung entfremdet das Mädchen sehr oft den häuslichen Pflichten. Die Schule absorbiert für die Verstandesbildung viel zu viel Zeit und gewährt auch den Neigungen nach anderweitiger Betätigung auf litterarischen, künstlerischen oder auch

Sportsgebieten mehr Raum, als sich mit der Erziehung zum Mutter- und Hausfrauenberuf verträgt. In anderen Fällen ist der Kampf ums tägliche Brot derart in den Vordergrund gerückt, dass sich alles um den Erwerb dreht und die Segnungen eines gesunden Familienlebens verloren gehen. Um in der häuslichen Erziehung wenigstens den Grund zu legen für die zukünftige Tätigkeit des Mädchens als Mutter, bedürfen wir also vor allem : *Mütter*. Mütter, die willensstark gegen Vorurteile und Modeströmungen kämpfen, die selbst gebildet und erzogen genug sind, mit ihren Mädchen über die Pflichten der jungen Mutter während der Schwangerschaft zu sprechen, die der Tochter über die ersten und dringenden Forderungen der Hygiene in der Säuglingspflege Aufschluss zu geben vermögen. Wir brauchen *Mütter*, die den menschlichen Organismus mit seinen Funktionen kennen, seine Ansprüche während der verschiedenen Altersstufen an Nahrung, Kleidung, Luftbedürfnis, etc., die aber auch das Seelenleben des Kindes zu entwickeln verstehen, die in der Familie selbst den Grund zu legen wissen zur späteren Entwicklung des guten und tüchtigen Menschen.

Die Gewohnheit ist eine nicht zu unterschätzende Macht im Leben. Die tiefen Eindrücke der Jugendjahre begleiten uns auf der ganzen Lebensreise, seien sie gut oder seien sie schlecht. „Der grosse Führer guter Gewohnheiten wird in der Kinderstube geboren" sagt Hume. Gewiss kann das jeder an sich selbst erfahren. Wie viel hängt also davon ab, ob die Mutter das Familienleben anregend und gemütlich zu gestalten, ob sie im Kinde den Drang zur Tätigkeit richtig zu pflegen weiss. Dieser Punkt ist von grösster Wichtigkeit im Erziehungswerke. Ob es das Haus der sog. besseren Stände, ob es das Haus des Arbeiters ist, der

mit des Lebens Not zu ringen hat, — niemals und nirgends sollten die Kinder von der Mitarbeit im Hauswesen ferngehalten werden. Das kleine Menschenkind kann nur auf diese Weise erfahren, dass nichts von ungefähr kommt, welchen Aufwand von Zeit und Kraft auch die einfachste Arbeit beansprucht. Man übertrage dem Kinde kleine, seinem Alter und seinen Fähigkeiten entsprechende Arbeiten, überwache diese mit liebevoller Sorgfalt, hüte sich aber vor allzuviel Einmischung. Nur die Selbsttätigkeit führt zur Selbständigkeit und entwickelt das Verantwortlichkeitsgefühl. Die Gewohnheit, jedes Ding zu rechter Zeit zu tun, jedes Ding an den richtigen Ort zu legen, geht in Fleisch und Blut über, sie erzieht den *ordnungsliebenden Menschen.* Und *Ordnung* in materiellen Dingen, Ordnung im Gefühlsleben, Ordnung in der Geistesarbeit, das ist das Fundament für die Vollwertigkeit eines Menschen. Auch Genie und Talente werden durch diese Gewöhnung nicht nur nichts an ihrem Glanze einbüssen, sondern sich erst voll entfalten.

Ist nun aber bei den heutigen sozialen Verhältnissen, bei der Strömung unserer Zeit die Möglichkeit vorhanden, der häuslichen Erziehung die notwendige Aufmerksamkeit angedeihen zu lassen? Leider nicht im vollen Umfange. Die veränderte Stellung des weiblichen Geschlechtes in unserem Kulturleben verhindert häufig die Mutter an den Pflichten der Erziehung; in vielen Fällen wird sie zur Teilnahme am Erwerbe hingedrängt und das der Schule entwachsene Mädchen muss möglichst rasch ebenfalls mitverdienen. Zu der sorgfältigen Pflege des Familiensinnes und zur Vorbereitung auf den Hausfrauen- und Mutterberuf in der Familie selbst bleibt keine Zeit mehr. Ist dieser Zwang auch sehr oft kein so dringender, sondern mehr eine

gewisse Nachahmung anderer, ein Zug des Materialismus, so muss ihm doch durch die Wahl heilsamer Gegenmittel entgegengewirkt werden.

Das Beste wäre wohl die Verbesserung dieser Zustände, die Erlangung der Gewähr, dass die *Eltern*, vor allem die *Mütter* durch Anwendung und Verbreitung gesunder Erziehungsgrundsätze dem heranwachsenden Geschlechte körperliche und geistige Gesundheit zu geben verstehen und damit das ganze Volksleben günstig beeinflussen. — Dazu muss freilich die Erziehung von aussen, die *Bildung durch die Schule* kommen. Schon unser grosser Pädagoge Pestalozzi sagte: „Um der Volkserziehung als Nationalsache aufzuhelfen, ist vor allem notwendig, dass das Selbstbewusstsein der Eltern, dass sie *etwas*, dass sie *viel*, dass sie *alles* für die Erziehung der Kinder tun können, in ihnen wieder belebt werde. Es müssen durchaus *Probeschulen* errichtet werden, in welchem die physischen und geistigen Elementarbildungsmittel des Volkes den Kindern so weit zu eigen gemacht würden, dass sie imstande wären, alle in ihnen in der Schule entfalteten Kräfte und beigebrachten Fertigkeiten auch in der Familie zu entfalten."

Auch Spencer beklagt es tief, dass in den Lehrplänen der Schulen nirgends ein Hinweis auf die Zukunft der Schüler als Väter und Mütter enthalten sei. „Ist es nicht eine betrübende Tatsache" sagt er, „dass von der Behandlung der Nachkommenschaft, deren Leben oder Tod, sittlicher Wohlstand oder Untergang abhängt, dennoch kein Wort der Belehrung über Kindererziehung denen mitgeteilt wird, welche später einmal Eltern sein werden? Ist es nicht haarsträubend, das Schicksal einer neuen Generation den Zufälligkeiten

unvernünftiger Gewohnheit, jeweiligen Gemütserregungen, Launen des Augenblicks zu überlassen?"

Schule und Haus müssen sich ergänzen, um eine körperlich gesunde und ethisch gekräftigte, intelligente Generation zu erziehen. —

Im Hinblick auf die Erfüllung der Mutterpflichten soll der *Körper* des Mädchens durch eine vernünftige Lebensweise: notwendige Bewegung, Schlaf, vernunftgemässe Kleidung, zweckmässige, reizlose Nahrung, Turnen, Sport etc. gekräftigt werden. Wenn der Zeitpunkt gekommen ist, da das junge Mädchen nach Aufklärung sucht über das Werden des Menschen, da soll die Mutter über geschlechtliche Verhältnisse mit der Tochter sprechen in ernster und würdiger Weise. Sie soll diese Aufklärung nicht Unberufenen überlassen. Sie muss auch den richtigen Ton zu finden wissen, um das Mädchen auf die sittlichen Gefahren, die aus dem eigenen Geschlechtstrieb und aus dem Verkehr mit anderen erwachsen, aufmerksam zu machen. Wie oft ist Unkenntnis der Gefahr der Grund, dass junge Mädchen der Versuchung unterliegen. Ich halte diese Aufklärung nicht für Sache der Schule, sondern für die intime Angelegenheit von Mutter und Tochter.

Was aber die Schule zu tun hat, ist zweierlei. Einmal soll sie durch eine gute Allgemeinbildung und speziell durch Vermittlung von Kenntnissen in Anthropologie,, Physiologie, Chemie, Physik, Gesundheitslehre, Gesinnungslehre die indirekte Vorbereitung auf den Erzieherberuf übernehmen. Dann soll sie aber auch in Ergänzung oder als Ersatz der mangelhaften häuslichen Erziehung die direkte Vorbereitung übernehmen. Wo, wann und wie dies zu geschehen hat, hängt von allerlei äusseren Umständen ab. Die Mädchen des Volkes, resp. der Arbeiterklassen, denen diese

umfangreiche und vertiefte Allgemeinbildung kaum zugänglich sein wird, sollen in eigentlichen Kursen durch Uebung mit der Kinderpflege und mit den Grundsätzen der Erziehungslehre bekannt gemacht werden. Am zweckmässigsten ist eine Verbindung dieses Unterrichts mit hauswirtschaftlichen Kursen. Wo keine speciellen Kinderheime zu diesem Zwecke zur Verfügung stehen, ist der Besuch von Krippen und anderen kommunalen Jugendfürsorgeanstalten zu empfehlen, doch sind eigene, den Haushaltungsschulen angegliederte Kinderheime aus mehrfachen Gründen vorzuziehen.

Die Mädchen sollen nicht allzu jung zu diesen Kursen herbeigezogen werden. Mit der Entwicklung der speziell weiblichen Natur, wird auch das Interesse für die Beschäftigung mit Fragen psychologischer und pädagogischer Art wachsen. Das spätere Jugendalter, 17tes bis 20tes Altersjahr wären also die geeignetste Zeit dafür.

Aber auch die Töchter aus gebildeten Kreisen sollen diese direkte Belehrung über die Pflichten einer Mutter als Kinderpflegerin und als Erzieherin der heranwachsenden Jugend nicht entbehren. Auch sie besuchen spezielle Kurse oder Mutterschulen, die entweder selbstständig organisiert oder an höhere Mädchenschulen angeschlossen werden und die menschliches Material zum Anschauungs- und Erfahrungsunterricht zur Verfügung zu halten haben. Margarethe Henschke (Berlin) sagt: „Die Erziehungslehre ist eine der wirksamsten Disciplinen. Indem die jungen Mädchen angeleitet werden, über das kindliche Seelenleben, über Charakterfehler des Kindes und die erzieherische Einwirkung auf diese, nachzudenken, richten sie willkürlich ihre Aufmerksamkeit auf die *eigene* Charakterentwicklung,

die ihnen plötzlich in anderem Lichte erscheint, als zuvor. Es gibt kein stärkeres Mittel zur *Selbsterziehung* als der Gedanke an die *Verantwortlichkeit*, einen anderen zu erziehen. Es gibt aber auch kein besseres Mittel zur Erregung des sympathischen Interesses, des *Interesses* am *Zustand* unserer Mitmenschen, als die Beschäftigung mit Erziehungsfragen, besonders wenn sie mit praktischer Betätigung auf diesem Gebiete verbunden ist."

Die sogenannten Mädchenfortbildungsschulen, die zurzeit sich vorzugsweise mit dem Handarbeitsunterricht, seltener mit praktischen Uebungen in Hauswirtschaft und Kochen befassen, müssen ihr Programm erweitern und die Ausbildung zur *Hausmutter* besser und in grösserem Umfange betreiben. In der Regel ist hier die Zeit kurz bemessen; aber es kommt ja nicht darauf an, ihnen ein ausführliches pädagogisches System beizubringen, sondern es handelt sich nur darum, sie zur Beobachtung und zum Nachdenken über Kinderpflege und über Erziehungsfragen anzuregen und sie mit einigen Hauptgrundsätzen auf beiden Gebieten bekannt zu machen und in ihnen die Lust zur Weiterbildung und zur Tätigkeit auf diesem Gebiete zu wecken.

Als drittes Mittel zur Förderung im Mutterberufe betrachte ich die sogenannte *Müttervereinigungen* oder „*Elternabende*." Mütter, auch Vater und Mütter, die wohl den guten Willen haben, ihre Kinder zu tüchtigen Menschen zu erziehen, denen aber die nötigen Kenntnisse für die körperliche, wie für die ethische Erziehung ihrer Kinder fehlen, finden im Austausch der Meinungen mit anderen Eltern und durch Anhören von Vorträgen von berufenen Erziehern über Erziehungsfragen mannigfacher Art Belehrung und Anregung. Die Einführung von solchen regelmässigen Vereinigungen hat

überall, wo sie Eingang gefunden, die schönsten Resultate zu Tage gefördert. Menschenfreunde, Frauenvereine und andere Gesellschaften mit philantropischen Tendenzen sollten sich die Einrichtung dieser Müttervereinigungen recht angelegentlich annehmen.

V-41-7

Pour nos jeunes filles.
Œuvre post-scolaire.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Marie Laterre,**
professeur d'Ecole professionnelle à Gosselies.

La question de l' « Education complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouses et de mères » est une question éminement importante et aussi humanitaire, dont l'utitité s'affirme indiscutablement. De son heureuse solution, dépend la majeure partie du bien être social.

S'il y a, après l'école, une lacune à combler dans l'éducation des jeunes filles, c'est bien d'abord leur préparation à l'état qui est, pour l'immense majorité, le but de leur existence vers lequel la vie de jeune fille mène comme le fleuve vers la mer : l'état d'épouse, et ensuite celui qui fut de tout temps béni et honoré entre tous, comme étant l'idéal le plus haut de la femme, celui de mère.

Malgré qu on ait fait de louables efforts pour parfaire l'éducation de la jeune fille dans ce sens, pour de multiples raisons, sa préparation à son rôle d'épouse et de mère aura toujours besoin d'un complément après l'école. D'ailleurs, dans l'état actuel de notre société, la nécessité de cette éducation se fait sentir comme particulièrement pressante.

Nous sommes loin du temps des Grecs où, la jeune fille se mariant à quinze ans, il était réservé au mari d'achever son éducation, où son rôle d'épouse se bornait à amuser son compagnon, et à vivre dans son gynécée; non, actuellement la jeune fille se marie à un âge où le mari est en droit d'attendre d'elle, une complète compréhension de la vie; et bien répréhensibles sont les les mères qui, soit négligence, soit scrupules outrés, sacrifient au vieux préjugé, par ce que l'on entend trop souvent : « Oh! cela, son mari le lui apprendra bien ».

D'ailleurs, aujourd'hui, où l'émancipation de la femme a tant progressé, où celle-ci joue dans la société un rôle toujours plus actif et tend de plus en plus à délimiter sa propre individualité de celle du mari, il y a pour elle une question d'amour-propre, bien justifiée, à pouvoir se suffire à elle-même, dans l'administration de cet organisme parfois assez complexe qu'est un ménage, et dans l'œuvre si importante et si difficile de l'éducation des enfants.

Effectivement, n'est-ce pas à la mère qu'est confiée, presque exclusivement, cette éducation première qui dépose dans les jeunes cœurs et dans les jeunes intelligences, les premiers germes dont l'éducation suivante n'est que le développement. Elle portera d'une manière indéniable l'empreinte maternelle, et imprimera peut-être aux cœurs et aux esprits, l'orientation qu'ils garderont pendant la vie.

De nos temps surtout, la journée de la plupart des maris, emportés par leurs occupations, se passe trop loin du foyer pour qu'il leur soit possible d'exercer sur l'éducation des enfants une influence aussi efficace que les mères.

Que de choses, d'ailleurs, où la femme devra surtout compter sur elle-même, où non seulement elle n'a pas

son mari comme aide, mais où elle l'a, sinon comme adversaire, au moins comme objectif ; ne fût-ce que dans ce qui sera pour elle un travail discret, délicat, pour combattre les mauvais penchants découverts chez son mari ; pour se départir de ses propres faiblesses et réaliser cette union morale qui est la plus sûre garantie de leur bonheur. Ne fût-ce aussi que dans cette lutte faite parfois d'expédients habiles, de tendres ménagements, pour garder cette affection et cette fidélité de l'époux qui sont également des conditions essentielles du bonheur matrimonial.

On peut donc dire que la jeune fille sortant de l'école avec une dose assez grande de connaissances dans toutes les branches, n'est pas suffisamment armée pour affronter les luttes, n'est pas assez préparée pour être à la hauteur des tâches qui l'attendent. Une éducation complémentaire s'impose.

Et pour en rester à la question matérielle, l'économie figurant au programme des pensionnats demande un complément d'éducation, pour que la jeune fille puisse posséder les notions nécessaires à la maîtresse de maison qui dirigera ce tout si complexe : l'intérieur.

Au moins, faut-il que la jeune fille ait eu l'occasion de pratiquer les théories inculquées à l'école ; pourquoi la mère ne l'associerait-elle pas à la direction de son intérieur ?

Et cette aide donnée par la jeune fille, qu'on l'accorde aux détails, même aux besognes vulgaires ; car la fortune est trop inconstante pour que la plus riche se dise, qu'un jour, elle ne devra pas se substituer à sa servante.

D'autre part, le rôle de la femme ne se borne plus strictement aux soins du ménage, mais s'étend encore aux choses, dans lesquelles elle peut efficacement venir en aide à son mari.

Que la jeune fille donc, une fois que son choix s'est arrêté, et que la bague de fiançailles brille à son doigt, s'initie à ce que seront les occupations de son futur époux; quelle satisfaction pour elle de ne pas en être réduite pour les affaires les plus secondaires, à demander l'avis de son mari, et de pouvoir même le soulager du poids de ses occupations. Alors, le mari sentant que sa femme n'est pas seulement là comme ornement, mais que c'est une confidente dans le cœur de laquelle il peut s'épancher des questions les plus graves qui le préoccupent, que c'est pour lui une conseillère dont les avis peuvent lui être précieux, ne sera pas amené, à la moindre question sur ses affaires, à lui fermer gentiment la bouche avec le joli mot : « Ma chérie, ne te préoccupe pas; tu ne comprendrais rien à cela ». Il la respectera d'autant plus et comprendra qu'elle aussi représente une force, un élément de succès; et ainsi dans cette association, la femme sera cette seconde autorité que réclament pour elle les féministes; cette dernière agira tellement de concert avec celle du mari, s'amalgamera tant avec elle, qu'elle la renforcera au lieu de la contrecarrer.

Un autre terrain plus important, sur lequel il faudra à la jeune fille cette préparation complémentaire, ce sont les questions d'ordre moral, les difficultés intimes devant lesquelles elle se trouvera et devant lesquelles, faute d'avis, une fois livrée à elle-même, elle ne saura comment agir et se trouvera désemparée. Et qu'elles sont parfois loin, nos jeunes filles, d'être suffisamment préparées à ce qui les attend.

Et d'abord connaît-elle assez cet homme auquel elle va lier sa destinée? Connaît-elle cette psychologie masculine trop ignorée par elle pour qu'elle ne puisse s'attendre à des désillusions profondes?

Elle, bien souvent, apporte à cette union :

> ... Ce cœur grand comme un monde
> Et encore trop étroit pour tous les biens promis.

dont parle Autran ; mais les désillusions ne seront-elles pas d'autant plus grandes, qu'elles auront été plus nombreuses?

Certes, il en faut dans la vie pour qu'elle vaille la peine d'être vécue, mais ne seront-elles pas cause que la jeune épouse s'exagèrera les premières froideurs? Et si ses craintes ne sont pas chimères, discerne-t-elle d'où vient le danger, pour pouvoir le combattre? Connaît-elle les tentations qui attendent son mari, en dehors de son ménage?

Evidemment, dans beaucoup de cas, la malheureuse ne sera pas fautive si elle perd la fidélité et l'affection de son mari. Mais que de fois aussi, sa propre négligence et son manque de « diplomatie » ne sont-ils pas responsables?

C'est surtout la délicatesse de son cœur qui doit lui suggérer cela, pour que son mari retrouve chez elle les attractions qu'il pourrait aller chercher ailleurs ; comment organiser son « home », selon les goûts de son mari?

Quant à la manière de faire face aux premières dissensions qui surgiront inévitablement, il n'y a pas de meilleure école que l'expérience. Mais comme on ne peut vivre sa vie deux fois, il faut qu'une devancière instruise la future épouse. Et cette institutrice toute indiquée pour la grande école du mariage, ce sera la mère. On a dit que la vie est un perpétuel recommencement. Eh bien! la mère a passé par les mêmes situations qui surgiront devant sa fille. Qu'elle la laisse donc profiter de l'expérience acquise pendant sa vie. Qu'elle la prépare minutieusement à son double rôle.

La délicatesse de son cœur de mère lui indiquera ce qu'elle doit et ne doit pas dire; tels les faits dont la révélation pourrait faire du tort à la piété filiale. Ah! qu'il est regrettable que des scupules exagérés, soient cause que certaines mères laissent leurs filles dans l'ignorance complète de ce que sera leur vie à venir. Les mères d'ailleurs s'illusionnent parfois sur cette ignorance; dès l'âge voulu, elles sauront quand même, et n'est-il pas malheureux qu'elles se renseignent alors chez des étrangères qui, inévitablement, les induiront en erreur, alors que la mère est l'initiatrice toute indiquée. Ainsi se crée parfois entre les parents et la jeune fille cette atmosphère de défiance et de gêne, qui met les premiers mal à l'aise quand les circonstances les forcent d'aborder les côtés les plus spéciaux de la vie, et est cause que la seconde doit adopter cette attitude ridicule et peu sincère.

Et dans cet ordre d'idées, ne serait-ce pas du devoir des mères, pour autant que faire se peut, d'initier les jeunes filles à la physiologie envisagée de part et d'autre?

Ne serait-il pas malheureux, qu'une fois mariée, elle en serait réduite à demander conseil à des amies, si relativement discrètes.

Ainsi, quand leurs deux rôles se confondront, aurez-vous toujours, mères, suffisamment prévenu vos filles?

Et puis encore, au moment de l'événement heureux, la science leur prêtera son concours; mais même dans ce cas, n'est-il pas ennuyeux qu'elles doivent se rapporter aux avis d'étrangers, dont il leur est impossible de contrôler la justesse.

Plus tard, quand il faudra aborder l'œuvre si importante de l'éducation de l'enfant et qu'elle devra partager son affection et ses soins entre son mari et le chérubin, saura-t-elle toujours comment agir? Ne faut-il pas

qu'elle soit renseignée sur les soins à donner au corps, sur l'hygiène de l'enfant?

Quant à l'éducation, certes, le cœur d'une mère est d'une richesse infinie; il a dans son amour des ressources de délicatesse et de savoir-faire, qu'il n'a que lui seul.

Mais que de fois aussi, cet amour qui aveugle, ne constitue-t-il pas pour la mère le grand ennui dans l'œuvre d'éducation.

Et que d'ingratitudes ne se prépare-t-elle pas si elle n'a pas été pénétrée de ce qu'est l'arme de l'autorité maternelle; si, pis encore, son amour excessif est cause qu'elle lui échappe des mains et qu'elle en est réduite à employer contre l'enfant, comme menace suprême, le triste mot : « Je le dirai à papa, quand il reviendra ».

Car l'enfant devenu maître, devient vite tyran et l'ascendant maternel, comme tous les autres, est une de ces choses qui, s'il est aisé de les garder, sont dans tous les cas très difficiles à reprendre. Ici donc encore, que la future mère soit prévenue et préparée.

Certainement, dans l'éducation ultérieure des enfants, le père jouera un grand rôle.

Mais la mère restera toujours la grande confidente de leurs difficultés et de leurs chagrins plus intimes, heureuse de pouvoir garder cette confiance. Qu'elle apprenne donc à connaître davantage le cœur des enfants et les situations que la vie leur réserve; quelle tâche de pénétrer tous les dessous de l'existence pour pouvoir être la conductrice de ses fils et la confidente de ses filles.

Pour préparer aussi minutieusement les jeunes filles à leur rôle d'épouse et de mère les conseils des parents ne leur suffiront pas toujours; mais pourquoi ne leur viendrait-on pas en aide d'autre part? Ainsi pourquoi n'organiserait-on pas des conférences spécialement desti-

nées aux jeunes filles, où l'on examinerait toutes les questions d'utilité pratique, propres à les préparer à leur rôle; questions d'économie domestique, des rapports entre l'homme et la femme, entre la mère et les enfants, etc.

Est-ce qu'à de telles causeries, les mères ne conduiraient pas leurs filles, avec infiniment plus de profit, qu'à tant de conférences plus ou moins scientifiques, qui n'offrent parfois d'utilité et d'intérêt que pour les spécialistes, auxquelles on va, parce qu'il est de bon ton d'y aller, et qu'on veut comprendre pour ne pas passer pour Béotien. Le mot du mari de Molière reste encore vrai : « Je ne vis pas de beau langage, mais bien de bonne soupe ».

Et maintenant la conférence sur l'art culinaire serait plus profitable à la future ménagère que la causerie plus fine du plus écouté des conférenciers littéraires.

Pourquoi aussi, n'encouragerait-on pas l'édition d'un ouvrage sérieux contenant tout ce qu'une future épouse et mère doit savoir?

Surtout, qu'on quitte le vieux préjugé qui fait regarder la jeune fille comme une enfant; qu'on n'oublie pas que la jeune fille d'aujourd'hui est la femme mariée de demain; que les quelques jours s'écoulant entre les fiançailles et le mariage ne suffisent point à son initiation, et que, lancée sans préparation dans cette vie nouvelle, elle n'est que faiblement armée pour affronter sa lourde et double tâche, et qu'elle pourrait ainsi se préparer les pires déboires et les plus tristes calamités.

Résumé.

L'étude de la saine préparation des futures épouses et mères doit faire l'objet d'une sollicitude, toute spéciale, de la part des philanthropes, car la plupart des grandes misères sociales ont leur source dans la lacune apportée dans la formation morale de la jeune fille.

La rénovation introduite dans le système de son éducation ne sera jamais complète, si l'œuvre n'est approfondie au foyer familial.

C'est à la mère surtout, qu'incombe le devoir de l'initier parce que, ayant fréquenté l'école de l'expérience, elle est à la hauteur intégrale de cette tâche. Sa compétence clairvoyante l'aidera à faire, de sa fille, une épouse et une mère modèles, autant qu'une ménagère experte. Pour parfaire cette éducation, il serait souhaitable que l'on organise des conférences accessibles aux jeunes filles, et que l'on encourage la publicité d'un traité, destiné à les éclairer éventuellement sur leur condition future.

La Vocation maternelle de la jeune fille

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le Dr **Oct. Dauwe**, d'Anvers.

L'éducation de la jeune fille atteint de nos jours les limites extrêmes du perfectionnement. Aucun soin n'est négligé dans son instruction scientifique, littéraire et artistique; rien non plus n'est omis pour la former à une merveilleuse adresse manuelle, dans le travail à l'aiguille, et à une grande souplesse corporelle, acquise par un judicieux choix d'exercices sportifs. L'esprit féminin n'a pas tardé, grâce à une instruction aussi variée et aussi complète, à prendre un développement étonnant et même inattendu; et s'il est encore exceptionnel de le voir quitter les soucis du ménage pour s'initier à la pratique de sciences autrefois exclusivement masculines, comme la médecine, la philologie et la politique, on lui voit couramment une compétence toute spéciale dans bien des domaines auparavant inexplorés par lui : tels certains sports, certaines œuvres charitables, telle encore la médecine pratique que lui ont enseignée les excellents et nombreux cours de la Croix Rouge.

Mais je me demande si dans toute cette éducation, si perfectionnée soit-elle, n'est pas un peu trop oublié l'objectif essentiel de la vie féminine, celui même qui de nos temps paraît si méconnu et si menacé, et qui précisé-

ment pour ce motif devrait passer avant tous les autres: *la vocation maternelle* de la femme. Objectif naturel de son organisme tout entier, c'est aussi l'aspiration instinctive dont elle sent dès la toute première enfance l'irrésistible influence.

Ne la voit-on pas en effet, à l'âge où les sentiments seuls s'éveillent, chérir des petites figurines de plâtre, les poupées, qui lui représentent des petits êtres à élever, les entourer d'une affection folle, chercher même à se dévouer pour elles et même souvent ne pouvoir s'en séparer sans éprouver du chagrin réel? Ne dirait-on pas que l'enfant cherche à assouvir sur ce petit jouet un désir ardent et inné : celui d'aimer?

Cette préférence si instinctive et si universelle de toute jeune enfant, ne semble-t-elle pas montrer que la nature lui assigne dès le premier âge son plus grand rôle dans sa vie future, sa principale destinée : la maternité? Les goûts mêmes de la jeune fille trahissent donc en elle ce mouvement de la nature vers sa vocation, mouvement ébauché bien avant les autres et que l'âge ne fera qu'amplifier et rendre définitif.

D'autre part, cette destinée maternelle de la femme n'est-elle pas aussi la raison d'être de toute sa constitution aussi bien physique qu'intellectuelle? Pourquoi d'un côté cette souplesse, cette grâce et cette beauté corporelles, et de l'autre, cette exquise délicatesse de sentiments, cette noblesse de caractère, cette grandeur d'âme? Pourquoi cette alliance de charmes et de merveilles?

C'est que les uns doivent conduire la femme par le chemin fleuri de l'amour vers sa grande destinée, et que les autres, une fois le but atteint, doivent faire d'elle une héroïne pour l'enfant que tout son cœur et sa nature entière auront appelé de leurs vœux. Et alors que ne fera-t-elle pas pour cet enfant! Est-il une souffrance,

que pour lui elle n'accepte, même si cette souffrance se répète et se renouvelle sans cesse? Bien plus elle n'aimera pas seulement un enfant, mais elle aura le même amour aveugle pour deux, cinq... dix autres petits êtres formés de son sang et de sa chair. Pour tous elle déploiera un courage égal, pour tous elle se sacrifiera.

La voilà, la vraie beauté morale de la femme, qu'on retrouve chez toute femme, quel que soit son rang social. Qu'elles soient riches, bourgeoises ou pauvres, toutes ont à l'égard de leurs enfants, de tous leurs enfants, un amour sans bornes et un cœur héroïque.

Si l'on recherche chez la femme une *cause matérielle* de sa puissance morale et de sa noblesse d'âme, on en trouve une en effet, réelle mais mystérieuse et complexe, une cause qui, en même temps, n'est pas étrangère à sa grande perfection corporelle; cette cause réside précisément dans les organes mêmes qui la feront mère et qui sont la source du mécanisme intime de l'admirable agencement de l'organisme féminin. Que ces organes soient annihilés par la maladie, ou qu'ils soient supprimés, aussitôt la femme perd une grande partie de ses charmes; elle devient inerte, apathique, et son corps svelte tend à s'affaisser. Et son moral aussi perd sa puissance et s'atténue et la femme n'a plus cet élan de l'âme, cet idéal d'amour et d'ardeur.

La femme doit donc être mère si elle veut s'épanouir dans la plénitude de sa force de corps et d'âme, et tenir avec honneur son rôle dans la société.

Eh bien, Messieurs, cette vérité, cette loi rigoureuse inscrite en lettres d'or dans le livre de la nature, cet appel de toute femme vers la maternité, il est de mode aujourd'hui de l'étouffer et de le renier!

Oui, il sévit dans nos mœurs une mode inique, servie par une littérature perverse, avilissant la loi naturelle

et détournant nos jeunes filles de la voie d'honneur où son cœur et ses tendances instinctives veulent l'engager. La beauté, la sentimentalité exquise, la délicatesse de caractère n'ont plus pour but un idéal élevé, mais une passion basse; créée pour une œuvre durable grande d'amour et de dévouement, la beauté doit s'avilir jusqu'à se mettre au seul et honteux service de la jouissance.

Et s'il faut pour se maintenir dans cet avilissement que tous les jours on renie une vocation tous les jours renaissante, que sans cesse on combatte des efforts de la nature qui sans cesse revient à la charge, que toujours on étouffe la voix naturelle qui ne se tait jamais, qu'importe, on suivra la « mode ». Il n'est point de honte à laquelle on ne condescende devant cette toute puissante tyrannie qui sert si bien la passion et le luxe, dût-on même pour elle sacrifier ses forces et sa santé.

Qu'on n'objecte pas que tout cela regarde la jeune femme mariée et non la jeune fille; car, s'il est vrai que les mariées auraient bien des choses à apprendre pour éviter ces hontes, il est plus nécessaire de tracer à nos jeunes filles en âge de se marier, une conduite digne afin que facilement elles préviennent un mal dont plus tard peut-être elles ne guériraient pas. Peuvent-elles, en effet, fermer les yeux et les oreilles aux leçons perverses et antinaturelles reçues bien avant leur mariage par le spectacle des mœurs de leur milieu? Qui alors les incitera dans leurs bonnes tendances naturelles? Comment songeraient-elles à réaliser les nobles aspirations de l'âme féminine qui rêve à se dévouer à se donner entièrement à sa propre œuvre, à la chair de sa chair, à l'enfant qui vit par elle et pour elle? Qui l'arrêtera de suivre ce courant mondain où tous les désirs, toutes les convoitises, tous les efforts se dirigent vers un but inique : la stérilité du mariage. Comment résister quand on la fait assister

aux moqueries et au mépris qui accueillent la présence des mères assez honnêtes, assez naïves, assez moyennageuses, pour aimer plus de quatre, plus de deux, voire même un enfant! Son entourage de propriétaires, peut-être sa propre famille, lui montre comment on préserve ses immeubles de locataires « affligés » d'une nombreuse famille et comment on exige du petit commerçant ou de l'ouvrier de se garantir son bail par le refus du foyer familial : « le mariage sera sans enfants, sinon... »

Quelqu'un sera-t-il là pour répéter à l'oreille de la jeune fille, ce que son cœur lui dit tout bas, c'est-à-dire l'infamie de pareilles mœurs?

Tel est donc aujourd'hui le spectable de honteuse dépravation qui presque seul fait l'éducation maternelle de la jeune fille moderne. Et aussi longtemps qu'une autre éducation, une instruction honnête et naturelle, n'osera opposer une digue à ce courant malsain, aussi longtemps on devra s'attendre à voir nos jeunes filles adopter des mœurs qui sont la cause de la ruine d'un peuple. Que les parents ne s'étonnent donc pas si leurs filles répondent à la première demande en mariage par cet argot mondain « reçu » : « Mariage, oui; mais des gosses, point. » Qu'ils ne s'effraient pas si elle va jusqu'à ne vouloir signer le contrat — comme cela s'est vu — qu'à la condition expresse que le mariage soit stérile!

Le mal est grave, il l'est trop pour qu'on diffère de le combattre. Mais comment organiser la délicate éducation morale vers les devoirs de la nature, comment rappeler la vocation maternelle?

Certes ce n'est pas une tâche aisée et ce n'est pas non plus une œuvre au succès facile. Car en face du luxe et du plaisir vainqueurs du devoir et de l'honnêteté, on changera moins rapidement que jamais le monde. Il y a

cependant, une lutte à entreprendre contre ces éléments qui peut-être ne sont que momentanément victorieux. Ce congrès par sa puissance si vaste et si prépondérante n'est-il pas indiqué pour entamer cette lutte et ne peut-il pas dans un effort unanime et énergique aboutir à mettre un frein au courant malsain qui entraîne notre pays et qui mène la jeune fille, en particulier, à la déperdition du sens moral par la peur de l'enfant, et la nation au dépeuplement et à l'affaiblissement!

C'est pour ces motifs que j'exprime au sein de ce Congrès les deux vœux suivants, que j'espère, toutes les consciences adopteront :

D'abord je souhaite de voir s'organiser une *censure* efficace, étendue et sévère, sur tout ce qui de nos jours *corrompt* le sentiment moral de la jeune fille pour la détourner de sa vocation maternelle. Prohibition des brochures, pamphlets, circulaires, affiches ouvertement contraires aux bonnes mœurs et qu'on a l'audace d'introduire jusqu'au foyer même de nos familles. Prohibition de ces *annonces* odieuses répandues partout dans une presse, vivant d'elles et de l'exploitation de la perversité humaine et dont la suppression ferait la joie de tous les pères de famille. Prohibition encore de ces mêmes annonces dans nos journaux quotidiens qui sciemment ou involontairement, répandent la *peur du foyer familial* et apprennent aux jeunes femmes à s'en défendre, faisant ainsi considérer — chose inouïe — le bonheur familial comme un fléau! Probibition enfin de la vente et de l'étalage éhonté aux officines des pharmaciens et des droguistes de ces produits infâmes et homicides, dont les annonces organisent le commerce aussi coupable que lucratif.

En second lieu, je forme le vœu de voir s'organiser à côté de ces mesures de défense, un *enseignement actif*

qui répande et favorise tout ce qui formera le cœur de la jeune fille à *sa destinée maternelle*. Publication et propagation de ces brochures de haute valeur éducative qui feront de la jeune fille en même temps que des ménagères instruites, des compagnes dévouées, des mères heureuses et fières de leurs enfants. Le livre de Mme M. WOOD-ALLEN (traduction de l'anglais) : *Ce que toute jeune fille devrait savoir*, est une de ces bonnes publications et montre à l'évidence comment avec un peu d'habileté, on peut montrer le droit chemin même dans les choses les plus délicates à enseigner.

C'est à cause d'un faux sentiment de pudeur, qu'on néglige cet enseignement et que grâce à l'intervention d'autrui, un chemin seul est appris à la jeune fille: le mauvais.

Mais ce que peut le livre peut se faire aussi par les conférences, les réunions publiques, les cours où la même honnête propagande peut être faite. Souhaitons qu'elle le soit et que chacun apporte sa part d'influence pour conjurer un danger qui menace notre race; celui de voir adopter par nos jeunes femmes, un régime de contrainte antinaturelle. Car si nos classes laborieuses, encore fécondes, suivent le funeste exemple leur venant d'en haut, on peut le dire sans phrases, c'est la mort de notre nation.

Que ces mêmes moyens, enfin, apprennent aux inconscientes, les dangers — et ils sont nombreux — où elles-mêmes exposent leur vie et leur santé par leur travail contre nature. *La vengeance de la nature vaincue est terrible;* la chirurgie et la médecine l'ont cent fois démontré, et chaque jour grandit le nombre des victimes qui s'immolent elles-mêmes à la passion, et au luxe par la peur de l'enfant.

Puissent des exemples funestes et nombreux retenir celles qu'une pente facile ferait dévier de la vocation naturelle : la maternité.

RÉSUMÉ.

Une des premières tendances de la nature féminine est sans conteste l'aspiration vers la maternité. Cette vocation maternelle qui se fait sentir chez la jeune fille, dès la première enfance, s'affirme chez elle par ses plus nobles qualités de l'âme, sa grande richesse de sentiments, son besoin instinctif d'aimer et de se dévouer, et d'autre part, par les caractères physiques de sa constitution et par l'essence même de sa beauté corporelle. Or, on veut aujourd'hui méconnaître et renier cette loi de la nature qui destine d'une façon si évidente toute femme à la maternité; il est de mode, surtout dans les classes riches, de s'y soustraire et de lui préférer l'attrait du luxe et du plaisir. La grande licence du théâtre, de la presse et des étalages, et aussi une propagande toute spéciale et éhontée sont les causes de cette mode perverse.

Il est nécessaire qu'on mette un frein à ces excès de perversité qui deviennent un péril social, et qu'on réprime vigoureusement la propagande antinaturelle. C'est le vœu de l'auteur du présent rapport.

Education après l'École

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mme R. Aurousseau-Jaspers**, Anvers.

Après la religion, le but de l'éducation familiale est de former des femmes accomplies, par rapport à leur rôle de ménagère, d'épouse et de mère, de première institutrice morale.

Pour préparer dans d'heureuses conditions les jeunes filles à la vie domestique, il ne suffit pas de les habituer au travail manuel, de leur donner la dextérité et l'habileté des mains, la justesse du coup d'œil, il faut de plus, appliquer avec esprit de suite, avec persévérance, les moyens d'éducation les plus propres à développer en elles les qualités morales de la femme et de la bonne ménagère. Ce sont celles qui font de bonnes filles, d'aimables sœurs, des femmes dévouées, des mères dignes et respectées : la bonté, l'amour de la famille, la simplicité, l'égalité d'humeur, la douceur, la prévenance, la patience, l'esprit de charité ; puis ces qualités plus modestes, mais non moins précieuses, qui assurent la prospérité de la famille et qui ne s'épanouissent que dans le calme d'une vie d'intérieur simple et modeste ; l'ordre, la propreté, l'activité, l'exactitude, la vigilance, l'esprit d'économie, l'habitude de l'épargne.

La fonction propre des femmes est de soigner, de con-

soler, d'encourager leurs maris et leurs enfants, de diriger la maison, de dépenser et d'épargner à propos et de proportionner exactement la dépense au revenu....

Il faut qu'une femme, à quelque classe sociale qu'elle appartienne, soit capable de former elle-même ses domestiques si elle en a, et, si elle n'en a pas, qu'elle sache par son habileté ménagère se faire honneur du peu qu'elle possède.

C'est la vraie science de la richesse et du bonheur.

Répétons donc pour mémoire ce conseil de Mme de Maintenon : « Il faut que vous sachiez figurer à la cour et à la basse-cour. » Une femme vraiment intelligente et de bonne éducation ne croira jamais s'abaisser en s'occupant de tous les détails de son intérieur.

Les mères de famille doivent s'attacher à enseigner à leurs filles comment l'on fait régner au foyer la propreté, l'ordre, la santé; comment on l'orne pour en rendre le séjour agréable et riant; comment l'on s'efforce d'assurer à tous les membres de la famille, le plus économiquement possible, la plus forte somme de bien-être, d'aptitude au travail, des appartements confortables, une alimentation saine et réparatrice, les divers agréments de la vie matérielle et sociale. Dans les familles des classes élevées et bourgeoises, mais bien plus encore dans les ménages des cultivateurs et des ouvriers de la grande industrie, le nombre des femmes et des jeunes filles mal préparées à vaquer aux travaux de la maison et du ménage est très considérable.

C'est aux écoles ménagères des divers degrés qu'il incombe de remédier dans la mesure du possible à cette situation fâcheuse.

D'autre part, il est du devoir de toutes les autorités publiques et privées, de toutes les personnes compétentes, de propager et d'encourager, par tous les moyens possi-

ble, l'enseignement de l'économie domestique, dont l'importance et l'utilité sont incalculables.

Quoique je m'occupe spécialement de l'éducation complémentaire à donner aux jeunes filles après l'école, j'insiste cependant sur la nécessité d'inculquer aux toutes jeunes filles le goût des travaux du ménage par des imitations, à l'aide de jeux frœbeliens. Ces jeux instructifs, organisés de longue date à la Wilson Mission de New-York par Miss Huntington, comprennent les principales occupations domestiques : allumer le feu, dresser la table, ouvrir la porte aux visiteurs, faire les lits, faire la lessive, etc...

C'est l'introduction à un cours plus sérieux d'art culinaire proprement dit. Tout cela se fait avec des ustensiles très petits, de véritables jouets d'enfants, des ménages de poupées.

Les enfants ne cessent pas de croire qu'ils jouent ; ils jouent en effet, mais avec une précision et une délicatesse qui les familiarisent très bien avec le sujet ; les préceptes de l'économie domestique, arrangés en petites chansons, se gravent à merveille et pour jamais dans la mémoire.

Comme à la classe Frœbel, il y a souvent des arrêts et intermèdes, consistant en rondes et en jeux dramatisés.

En quelques mois, on peut enseigner ces attrayants exercices aux petites filles qui y prennent assez de goût pour devenir un jour d'excellentes ménagères.

En attendant que les classes et écoles ménagères fassent sentir leurs effets bienfaisants, il convient pour en arriver à des résultats immédiats, de provoquer partout des conférences d'économie domestique aussi bien pour les classes élevées que pour les classes populaires. Les

nombreux cercles de femmes qui surgissent partout sont tout désignés à cette fin.

CONCLUSIONS.

J'ai donc l'honneur de formuler les vœux suivants :

1° Convaincre les adultes de l'importance et des conséquences de l'économie domestique ;

2° Organiser pour les différentes classes de la société des cours et conférences d'économie domestique ;

3° Initier les petites filles aux travaux de ménage par des jeux frœbeliens, imitant ces travaux ;

4° Encouragement par les autorités publiques de l'importante branche de l'enseignement qui nous occupe, et organisation d'une inspection fréquente par des dames dévouées et compétentes, pourvues du diplôme d'économie domestique.

RÉSUMÉ.

Le but de l'éducation familiale est de former des femmes accomplies, comme ménagères, épouses, mères et premières institutrices morales.

L'habileté des mains et la science du ménage doivent marcher de pair avec le développement des qualités morales de la femme et de la ménagère de façon à pouvoir figurer à la cour comme à la basse-cour.

Situation et remèdes, conclusions.

Education complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouse et de mère.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par Mme **Prosper Groeninckx,** institutrice communale, Cureghem-Bruxelles.

Je ne compte m'occuper ici que des enfants qui ont fréquenté l'école primaire proprement dite, laissant à d'autres le soin de chercher quelles sont les lacunes à combler dans l'éducation des jeunes filles qui ont fréquenté les écoles professionnelles, moyennes et supérieures.

Nous pouvons partager les élèves de nos écoles primaires en trois groupes :

1° Celles qui quittent l'école avant d'avoir terminé le programme ;

2° Les fillettes qui entrent à l'atelier après avoir fait leurs classes primaires et suivent quelquefois les cours d'adultes ;

3° Celles qui, après l'école primaire proprement dite, suivent les classes du quatrième degré, de l'école professionnelle ou de l'école moyenne.

La première catégorie est de loin la plus intéressante, parce que la malheureuse situation économique des parents fait de la pauvre fillette une véritable victime.

Tôt levée, chargée de faire la toilette des plus jeunes pour les conduire à la crèche ou à l'école, tandis que la

mère peine déjà à la fabrique, elle est la vraie ménagère, adroite pour les gros travaux : nettoyage, lessive.

Mûrie à l'école de l'adversité, elle se sent heureuse dans la classe — qu'elle fréquente très irrégulièrement — parce que les leçons de la maîtresse la débarrassent momentanément des soucis de la maison, où la pauvrette ne sait comment faire pour calmer le bébé qui pleure, où personne ne lui donne les conseils dont elle a besoin, où elle emploie, stoïque, les moyens empiriques dont elle voit se servir la masse des femmes du peuple. Elle est inconsciemment la cause d'une foule d'accidents ; elle pleure, se multiplie impuissante devant les convulsions dues le plus souvent à une alimentation défectueuse, quelquefois aux excès alcooliques d'un père sans éducation, qui ne trouve chez lui que misère morale et insuffisance matérielle.

Son instruction embryonnaire ne lui permet pas de lire avec fruit des livres qui lui donneraient les renseignements indispensables à son rôle de maman : ses absences nombreuses à l'école ne lui ont pas permis l'accès de la classe où l'institutrice lui donnerait quelques leçons de science maternelle, purement théorique. Pour le travail manuel, elle n'en est qu'à une classe inférieure ; l'hygiène infantile, la puériculture sont proscrites dans les premiers degrés.

La capacité de la femme, ô dérision! est jugée d'après le nombre de fleuves qu'elle connaît en Amérique ou ailleurs, par ce qu'elle sait de la simplification des fractions, des caractères des ruminants, de la conquête de la Gaule par Jules César; on détermine ses fautes d'orthographe, son habileté en dessin, etc. Celles seules qui connaissent le programme de la cinquième année d'études sont jugées dignes et capables de suivre les quelques leçons de cuisine et de théorie maternelle, données le

plus souvent par des maîtresses qui n'ont vu de près, comme bébé, que la poupée qu'elles ont habillée et déshabillée lorsqu'elles étaient enfants, qui n'appliquent à la cuisine que les menus et les procédés inscrits dans les livres dédiés aux employés à 1,800 fr., et suivant lesquels on fait 200 fr. d'économie par an sur un budget de 1,900 fr. à 2,000 fr., après avoir eu chaud l'hiver, mangé à sa faim depuis le premier janvier jusqu'au trente et un décembre, payé le médecin qui soigne les gastrites de la famille, composée du père, de la mère et de trois ou quatre enfants!

Repoussoir à cause du débraillé de sa toilette, elle est encore, la pauvre, un danger moral pour les autres fillettes de son âge et ne trouve d'appui que chez d'aussi malheureuses qu'elle, victimes avant elle, sans conseil autre que la rue et l'expérience dépravée de ses aînées. Elle reste cependant bonne, foncièrement bonne, attachée aux petits qu'elle soigne avec un inlassable dévouement; elle est la vraie mère, jusqu'au moment où une sœur plus jeune lui succède et que, âgée de 12 ou 13 ans, elle entre à l'atelier pour y devenir une victime d'un autre genre : elle se défend en lançant les plus bizarres injures, perd tout amour-propre, et lorsque la puberté arrive, elle se lance tête baissée dans le vice, enfante à son tour dans la misère, se marie sans la moindre conscience de ses devoirs; c'est la femelle qui s'accouple au mâle, mais dont les soucis de la vie matérielle la détachent bientôt.

Ah! les pauvres femmes! les malheureux hommes! tristes victimes d'une éducation première mal faite! Pourquoi la Société comprend-elle si mal ses devoirs! Pourquoi s'inquiète-t-elle tant des sciences naturelles concernant les animaux, alors que des préjugés désuets empêchent de dire à l'école et à la maison : l'homme est

un animal vivipare, comme le singe, le cheval, la souris, mais un vivipare intelligent, qui sait régler sa conduite suivant les circonstances, qui se doit à ses semblables, qui se doit à l'avenir, qui doit donner naissance à des êtres de plus en plus parfaits tant au point de vue moral qu'au point de vue physique.

Pourquoi ne se sert-on pas des sublimes instincts de la fillette qui, avant de savoir articuler quelques mots, endort déjà sa poupée, qui dans la suite réclame sans arrêt, comme jouet complémentaire, un ménage, un service de table minuscules; qui joue si admirablement à la maman, malheureuse de voir sa fille de porcelaine, malade, qui appelle à l'aide ses frères et sait leur imposer si adroitement le rôle de père, de médecin, qui sait se montrer silencieuse et infatigable garde-malade! Pourquoi étouffer plus tard, sous prétexte qu'elle devient *trop grande*, ces meilleures qualités de la femme, vraiment femme!

Ces jeux d'enfants résument, en petit, à peu près toute la vie familiale : ils montrent nos défauts comme aussi nos qualités; ils sont le reflet fidèle de nos actes et c'est peut-être la raison pour laquelle nous n'aimons plus les voir quand nos enfants arrivent à distinguer le bien et le mal.

Dans la fillette qui fait son petit ménage au coin de l'impasse, dans la petite bourgeoise prétentieuse qui commande à une servante imaginaire, dans la minuscule aristocrate qui donne des ordres à ses laquais, chacune de nous retrouve les travers et les beautés du milieu qu'elle fréquente.

Puisque dans toutes les classes de la société il y a une heureuse tendance à relever la ménagère, il faut montrer à toutes les jeunes filles que les ménages les plus heureux sont ceux où la femme sait entourer son mari de tout le

bien-être, de tous les soins, de toutes les délicatesses qui rendent facile le travail journalier, où l'habileté manuelle et le bon goût font la maison coquette, où la propreté et l'hygiène rendent sains et appétissants les enfants, où la femme sait être le soutien et la conseillère morale de l'homme, où les soucis de l'avenir rendent économe, où les sentiments de solidarité et d'altruisme font les époux, membres de sociétés de secours mutuels et de retraite, où les plaisirs délicats (musique, lecture, arts), prennent la place des divertissements grossiers (bals communs, chants obscènes, courses et jeux de hasard, beuveries, etc.), où la mère adroite sert le dimanche le dessert confectionné à petits frais, où la gaîté fait place à l'humeur maussade.

Facile à écrire, mais difficile à exécuter, dira-t-on! C'est vrai, mais nos efforts doivent tendre à faire, de ces déshérités surtout, des créatures moins malheureuses.

Déjà, l'initiative privée a fait beaucoup, témoins les déjà anciennes sociétés Laurent, les post-scolaires l'Abeille et autres, et plus récemment, les essais du Docteur Ensch à Schaerbeek, tous cercles qui ont énormément d'influence sur la jeunesse.

Quant à l'éducation dans la famille même, une fausse pudeur empêche les mamans d'instruire leurs jeunes filles : elles n'osent leur parler ni de soins intimes, ni de puberté, ni de maternité; pourtant elles savent que les pauvres enfants peuvent contracter mariage à 15 ans, avec l'autorisation royale! Elles les envoient à l'atelier, où bien vite leur malsaine curiosité est satisfaite, car si la rue leur apprend les propos malsonnants, elles se pervertissent réellement au contact des ouvrières et des apprenties qui n'ont égard ni à l'âge ni à la condition sociale des nouvelles arrivées.

La conclusion à tirer de toutes les considérations précédentes, c'est :

1° Qu'il faut s'occuper de l'éducation sexuelle;

2° Qu'il faut initier les jeunes filles à la puériculture;

3° Que les jeunes filles soient toutes un peu garde-malade ;

4° Qu'elles connaissent les travaux du ménage ;

5° Que les jeunes filles soient, comme les jeunes gens, au courant des lois touchant l'épargne, la retraite, l'assurance, etc. ;

6° Que les mères répondent à notre appel si, dans des causeries, nous cherchons à leur prouver que c'est à elles surtout qu'incombe la tâche délicate de mettre leurs enfants au courant de ce qui concerne le mariage et la maternité.

MESURES PRATIQUES ET VŒUX

1. Obligation scolaire jusqu'à la fin des études primaires.

2. Inscription dans les programmes des notions de puériculture en rapport avec l'âge et les dispositions naturelles des petites filles.

3. Extension beaucoup plus considérable à donner aux écoles ménagères. — Adjonction obligatoire d'une classe ménagère à toute école de filles.

4. Obligation de suivre des cours complémentaires d'enseignement ménager, d'hygiène sexuelle, de puériculture et d'éducation physique en application d'une loi nouvelle sur la modalité du travail, qui ne permettrait la présence des jeunes filles dans les usines, ateliers, etc.,

qu'une partie de la journée, jusqu'à ce que celles-ci aient obtenu un certificat prouvant leurs aptitudes.

5. Intervention pécuniaire des pouvoirs publics en faveur des groupements qui s'occupent de l'éducation artistique de la jeune fille.

RÉSUMÉ.

Nous pouvons partager les fillettes de nos écoles primaires en trois groupes :

1° Celles qui quittent l'école avant d'avoir terminé le programme;

2° Celles qui entrent à l'atelier à la fin de l'école primaire et suivent quelquefois les cours d'adultes;

3° Celles qui après l'école primaire suivent d'autres établissements d'instruction.

Les jeunes filles de la première catégorie sont les plus intéressantes parce qu'elles sont victimes de la situation économique des parents. Ce sont les futures ménagères dont l'instruction est presque nulle, qui ne savent pas assez lire pour se tenir au courant de la puériculture, de la tenue du ménage. La rue est leur éducatrice, l'usine leur corruptrice, le taudis paternel, l'école de la misère et des pratiques surannées ou empiriques.

Il faut les soustraire à cette influence néfaste et profiter des aptitudes naturelles des fillettes pour les initier à tout ce qu'une femme honnête et habile doit connaître.

L'éducation sexuelle, la puériculture, les soins à donner aux malades, les travaux du ménage, les lois touchant l'épargne, la retraite, l'assurance, etc., devraient se trouver déjà au programme de l'enseignement primaire pour être développés ensuite dans les cours d'adultes et les cercles d'éducation.

Notice sur l'Enseignement Ménager en Roumanie

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Hélène M. Demetresco,**
Directrice de l'Ecole Ménagère de l'Etat à Bucarest.

Il y a environ 8 ans que l'Enseignement ménager a été créé en Roumanie. Il fut, dès le début, bien accueilli, car on espérait que grâce à cet enseignement on pourrait enfin trouver des domestiques expérimentés et stylés. Il est possible qu'avec le temps on crée aussi des écoles pour former spécialement des domestiques, mais pour le moment l'Enseignement ménager envisage un but bien plus élevé. C'est au bonheur de la famille que l'on a pensé, car il est triste de voir combien de ménages sont malheureux à cause de l'inexpérience et des idées fausses de la femme chargée du soin d'un foyer.

Ce que veut l'enseignement ménager c'est préparer les jeunes filles de toute condition au rôle de bonnes épouses et de bonnes mères de famille qu'elles doivent un jour remplir. C'est, en un mot, en vue de créer des foyers heureux.

La première école urbaine fut créée à Bucarest par M. le ministre de l'Instruction publique Spiro C. Haret. Elle fut ensuite soutenue et encouragée par son successeur. Ce bon exemple fut, en outre, suivi peu après par Son Altesse Royale la Princesse Marie de Roumanie qui

s'occupa activement de fonder une pareille institution à Iassy, la seconde capitale de la Roumanie. D'un autre côté un grand philanthrope, M. Eraclide Starcea, installait aussi, à ses frais, à Bucarest, une école du même genre.

Il n'existe pour le moment que trois écoles ménagères urbaines et quatre rurales; mais nous espérons que l'Etat et l'initiative privée augmenteront leur nombre lorsqu'on aura bien compris et vu les résultats satisfaisants d'un tel enseignement.

Déjà dans le nouveau programme de l'enseignement secondaire des filles, le ministère de l'instruction publique a déclaré obligatoire un cours d'économie domestique exclusivement pratique.

En même temps, depuis deux ans, le Ministère a fait un essai de *Cours volants* d'économie domestique et de cuisine bourgeoise dans plusieurs départements, dans le but d'améliorer le régime alimentaire et culinaire des paysans. Le bon accueil fait à ces cours encouragera, espérons-le, les initiatives à les multiplier.

University Professional Schools for Women

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Benjamin R. Andrews Ph. D.**
Secrétaire du Collège des Professeurs d'éducation technique
à l'Université de Columbia (New-York city)

SOMMAIRE.

I. — Introduction. Aperçu historique de l'enseignement universitaire aux Etats-Unis;

II. — Les cours professionnels pour jeunes filles. Organisation et but de cet enseignement;

III. — Les cours d'économie domestique dans les universités américaines;

IV. — Les principaux établissements d'enseignement professionnel pour jeunes filles;

V. — Méthode, programme, organisation et résultats de cet enseignement.

The movement for a special education for women, now nearly a century old in the United States, has recently culminated in the establishment of professional schools of university rank concerned solely with the arts and sciences related to women's traditional and peculiar sphere, that of the home and household. Professional education in its diversified form is a very modern thing. While training in theology, law and medicine, go back to the mediaeval universities, and the American colleges from the first prepared in a way for these professions, specialized professional schools in

America are only a hundred years old. The first Theological Seminary in America dates from 1784 and the first Medical College from 1785; the first college lectureship in Law, from 1791, and the first University Law School from 1817. Other professionnal schools soon followed. Pharmacy in 1822, Dentistry in 1839, and Veterinary Medicine in 1852. The first Scientific and Engineering School was founded at Troy in 1824 and the first Agricultural College in 1855. The great development of engineering and agricultural colleges dates from the grant of public land to each State for this purpose by the Federal Government in 1862.

Special professional education for women in the arts and sciences related to home life naturally came later. The first attention to household science in the curricula of schools for women, seems to have been in the Emma Willard Seminary at Troy, N. Y., about 1820, and in the schools and writings of Catherine Beecher. The latter, (especially in a series of three books: "Domestic Economy" (1840); "The Domestic Receipt Book"; and "The American Woman's Home, or Domestic Science";) urged the higher education of women in the principles underlying household management. The first offering of courses in Home Economics and Household Science, however, was in the state colleges and universities of Iowa (1875), Kansas and Illinois.

The widespread development of such university departments and schools is a matter of the last twenty years. In 1890, there were four such university departments in the state institutions of Kansas, Iowa, Oregon and South Dakota; in 1895 there were ten; in 1900 there were thirty schools in as many states, and today practically every state college and university possesses, coordinate with its professional schools for men, depart-

ments or schools of Household Science for women. Strangely enough, the women's colleges of the country (those receiving women students only), have dome least in introducing the special courses in Household Science, and ordinarily have only the academic curricula. The curricula of these women's colleges represent an effort, extending over fifty years, to secure for women the same educational advantages as for men; namely; the academic collegiate courses which fifty years ago represented all of men's education. Meantime, men's education has differentiated into all the professional schools. Equally, women's education must now differentiate, and the Departments of Household Science in the co-educational universities, are a movement in this direction.

These university courses of women usually have a two- or three-fold purpose. Primarily and originally, they offer training related to the lifework of most women, the management of a private home; second, training courses for teachers of the household arts in the public schools have been offered; most recently, professional courses in preparation for scientific and administrative positions, as food experts, and managers of hospitals, college dormitories and other large institutional households, have been given in such departments. The work which their graduates are performing is well indicated by the following statistics regarding recent graduates of the Department of Household Science at the University of Illinois : of 42 graduates included in the record, 14 are using their training in the management of their own homes; 20 are teaching household science (half of them in elementary and high schools, and half in college and university positions); 3 are in administrative positions, charged with responsibility for the food

departments of hospitals or college dormitories; and 5 are teaching in other than household science subjects.

Among the most notable of these university departments of home economics and household science, are those at the University of Illinois, the University of Ohio, the University of Wisconsin, Chicago University, Simmons College (Boston), Toronto University, and Teachers College, Columbia University, New-York. In all these institutions, and in others as well, a special building or at least special laboratories have been provided. Toronto University is just completing an imposing Household Science Building, costing $. 300,000, and the School of Household Arts, at Teachers College, Columbia University, has just occupied its new building which, fully equipped, represents an expenditure of half a million dollars. As the most completely developed, perhaps, of these new university schools for women, a brief statement may be made of the school of Household Arts.

The School of Household Arts at Teachers College, Columbia University, is a professional school whose curricula represent the last two years of a four-year collegiate course. For entrance, the student must have had a preliminary education represented by eight years in the elementary school and four years in the secondary or high school, and must in addition have had a two-year's further training in college, technical school, normal or training school. Once admitted, the student is free to choose one of several two-year curricula in various divisions of the household arts. Several curricula prepare for teaching, namely : Teaching of Domestic Art, or the field of art applied to the home, especially in dressmaking, millinery, furnishings, design and decoration ; Teaching of Domestic Science, or the applications

of science in the household, in matters of food and nutrition, cleaning laundering, sanitation and management; Supervision of Domestic Art or Domestic Science for those able to take advanced positions in supervision of the teaching of these subjects in public and other schools; Nurses Education, a special course open only to graduate nurses in preparation for teaching in nurses training schools. Two curricula prepare for administrative positions: Household Administration, in preparation for the general management of private homes and larger institutional households; and Dietetics, in preparation for administration of the commissary department of such institutions. One special curriculum prepares for welfare work, tenement inspection and other public service in the "municipal housekeeping" which has come to demand skilled direction from trained women; and another curriculum provides training in house decoration and interior decoration, a new professional field which offers much to persons of artistic skill. These professional courses all require two years' training and lead to the Bachelor of Science degree with diplomas indicating the particular field in which training is taken. During the present year, they have attracted a registration of 250 college students In addition, over 400 Extension students have been in attendance at the School of Household Arts, receiving instruction in one or more courses, of a pratical nature, in household management, design, dressmaking, and cookery. The instruction in the School of Household Arts at Teachers College comprises some 66 distinct courses of instruction, given by over 50 different instructors, and organized under eight distinct departments of instruction: namley, Household Arts Education, ten courses included in the two sections of, Domestic Art Teaching and Domestic

Science Teaching; Nutrition and Food Economics, six courses; Household Chemistry-Physiological Chemistry, five courses ; Foods and Cookery, seven courses ; Textiles and Clothing, seven courses; Household Art, five courses, with many related courses in a separate department of Fine Arts; Household Administration, twelve courses; Nursing and Health, fourteen courses. Students in the School of Household Arts may also elect courses in other departments of Teachers College and Columbia University, of which it is an integral part.

The building of the School of Household Arts at Columbia University is itself an index of the educational work undertaken. It provides the following rooms for teaching: three art studios, a textile laboratory, a model apartment for teaching purposes, two household chemistry laboratories, two from physiological chemistry, and two nutrition and dietetics laboratories, five studios for design, dressmaking and millinery, four cooking laboratories and a table service laboratory, and a laundry laboratory, besides various recitation and lecture rooms and a special library. The equipment of this School and the courses offered at the School of Household Arts at Teachers College, Columbia University, are perhaps the best measure of the level which specialized university education for the level which specialized university education for women has reached in America.

An association of American teachers of home economics was recently formed; it already numbers nearly fifteen hundred members. Their purpose is "to improve conditions of living in the household, the institution, and the communty." This is the hope and purpose, too, of these new schools of household science for women at the American colleges and universities.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Nabuurs-Kapelaam.**
Secrétaire de la Fédération diocésaine des Patronages de Jeunes Filles du diocèse de Bois-le-Duc (Hollande).

Van vereerende zijde aangezocht om op dit IIIe Internationaal Congres van opvoeding van het kind in het huisgezin een rapport uit te brengen over hetgeen door de katholieken in het Bisdom van 's Hertogenbosch wordt gedaan met betrekking tot de opvoeding en ontwikkeling der vrouwelijke jeugd na het verlaten der school heb ik gemeend me aan deze taak niet te mogen onttrekken. De liefde voor het werk zelf dwingt me tot het aanvaarden dezer opdracht en als priester der R. K. Kerk reken ik het mij ten plichte naar vermogen mede te werken om op dit congres hare eer hoog te houden en te verkondigen hoe zij als eene liefdevolle moeder ook hare geringste kinderen met de teederste zorgen van waakzaamheid en liefde omgeeft. En ofschoon ten volle bewust van de onmacht om aan dit rapport eene volledigheid bij te brengen, gelijk ik zelf die zou verlangen vertrouw ik toch in staat te zijn, zij het dan ook enkel in ruwe lijnen en breede trekken een beeld te geven van hetgeen de instellingen ten bate der vrouwelijke jeugd uit de klasse der kleine burgerij, uit den werkmans- en den boerenstand welke in de laatste jaren zijn opgericht en nog voortdurend tot stand komen, beoogen te zijn en hoe zij zich onder opwekking en aanbeveling van Z. D. H. den Bisschop en met mede-

werking van geestelijkheid, van religieuzen en hoogstaande vrouwen in de wereld hebben ontwikkeld.

Rekening houdend met den eisch van beknoptheid, aan dit rapport gesteld bepaal ik me tot eene uiteenzetting van doel en ontwikkeling der R. Kath. meisjespatronaten in het bisdom van 's Hertogenbosch.

Waar van den eenen kant als vaststaande moet worden aangenomen, dat de invloed der vrouw veelal beslissend is voor het huisgezin, dat het gedrag van den man grootendeels afhankelijk is van de geschiktheid der vrouw en dat de moeder de toekomst van het kind in handen heeft; waar van den anderen kant eene droeve ervaring leert, dat een groot deel der tegenwoordige vrouwen bij gemis aan godsdienstzin, aan deugd en bekwaamheid voor de taak die zij hebben te vervullen in plaats van een goeden, een alleszins nadeeligen invloed uitoefenen in het huisgezin, terwijl de vrees gewettigd is dat deze toestand ten gevolge der Maatschappelijke verhoudingen zonder krachtig ingrijpen in de toekomst zal verergeren, daar komt het begrijpelijk voor dat personen wien de belangen van godsdienst en maatschappij ter harte gaan, hebben uitgezien naar middelen welke verbetering kunnen aanbrengen en pogingen hebben aangewend om althans voor de toekomst de meisjes te vormen en te bekwamen voor de hoogst gewichtige en edele taak welke zij eenmaal als huisvrouw zullen hebben te vervullen.

Dat daarvoor noodig is naast eene grondige kennis der godsdienstige waarheden, naast eene voortdurende oefening in allerlei deugden, liefde en offerwaardigheid, geduld, matigheid, spaarzaamheid enz. naast die ontwikkeling van een hoogstaand gevoel van zedelijkheid en eigenwaarde ook een vorming van het meisje tot orde, zindelijkheid en regelmaat en het bijbrengen van

eene kennis en vaardigheid in het verrichten der werkzaamheden welke de huisvrouw en moeder zijn aangewezen, dat achten wij zonder nader betoog aangenomen.

Wanneer nu degenen, die op de eerste plaats de opvoeding en vorming der kinderen hebben te verzorgen, de ouders, vooral uit de lagere volksklasse, voor een groot deel, hetzij uit onmacht, omdat zij de gelegenheid of bekwaamheid daartoe missen, hetzij uit onwil omdat zij er slechts op bedacht zijn voor het oogenblik van hunne kinderen zoo groot mogelijk voordeel te trekken zonder zich om de toekomst te bekommeren, wanneer de ouders nalatig blijken in het vervullen der omvangrijke en moeilijke taak, dan kan het zeker niet worden weersproken dat het hoogst nuttig, ja noodzakelijk is geworden, op andere wijze aan de jeugdige meisjes daartoe gelegenheid te verstrekken.

Dankbaar dient erkend dat zuivere godsdienstige vereenigingen-congregatiën en dergelijke in dit opzicht sinds vele jaren hoogst nuttig werkzaam zijn geweest en door verklaringen en opwekkingen veel tot vermeerdering der godsdienstkennis en tot beoefening der deugd bij hare leden hebben bijgedragen.

Nochtans hebben personen met een open oog voor de nooden van het volk en met een practischen blik in het zoeken en aanwenden van doelmatige geneesmiddelen gemeend dat de tijdsomstandigheden naast en in samenwerking met deze, andere instellingen hebben noodig gemaakt, waarin nog meer bijzonder aan de godsdienstige en zedelijke vorming der meisjes op den leeftijd van 12 tot ongeveer 20 jaren kan worden gearbeid en waarin tegelijk ook voor de maatschappelijke ontwikkeling kan worden zorg gedragen, waarin de meisjes meerdere bescherming vinden tegen de toene-

mende verleiding van de dagelijksche omgeving en in den vertrouwelijken omgang met hoogstaande en zich opofferende personen de belangstelling vinden, waaraan zij behoefte hebben en de aantrekkelijkheid der deugd van beschaving, van orde en netheid leeren kennen.

Zulk eene inrichting, waarin de opvoeding wordt voortgezet en voltrokken, waarin tegelijk èn de godsdienstige èn de zedelijke èn de maatschappelijke vorming der jeugdige meisjes wordt verzorgd, beoogt het R. K. Meisjespatronaat te zijn, hetwelk dan onder leiding van een R. K. Priester als Direkteur bijgestaan door een bestuur van hoogstaande liefdadige dames en met den steun en de medewerking van zich opofferende religieuzen die zich veelal met de onderrichtingen en werkzaamheden belasten, als middelen tot bereiking van het doel aanwendt :

Herhaalde bijeenkomsten der beschermelingen, geregelde onderrichtingen in de godsdienstige waarheden en in de vakken van het lager onderwijs, theoretisch en practisch onderricht in de vrouwelijke handwerken, in waschbereiding, koken en andere huiselijke bezigheden, voortdurende opwekkingen en oefeningen voor het godsdienstig en zedelijk leven, geregelde ontspanning en feestelijkheden, op dagen, waarop meer bijzondere gevaren van verleiding dreigen, eindelijk ook de behartiging van de lichamelijke gezondheid en der tijdelijke belangen der beschermelingen.

Ofschoon het voor dit alles wenschelijk wordt geacht dat de meisjes ook gedurende een paar dagen in de week de inrichting konden bezoeken, heeft men gemeend voorloopig daarvoor, behalve den Zondag middag, de avonduren na afloopen der werkzaamheden te moeten benutten, terwijl op verschillende plaatsen in

dit opzicht reeds zooveel is verkregen dat de meisjes voor die avonden eenigen tijd vroeger het werk mogen verlaten.

Deze instellingen, de R. K. Meisjespatronaten hoewel nog slechts voor enkele jaren begonnen hebben nu reeds en voornamelijk in het bisdom van 's Hertogenbosch eene groote verspreiding gevonden en mogen zich in de algemeene belangstelling en sympathie verheugen.

Ofschoon in het bisdom van 's Hertogenbosch reeds vroeger hier en daar instellingen ter behartiging van de belangen der jeugdige meisjes, vooral in fabrieksplaatsen bestonden, dateeren de eigenlijk gezegde meisjespatronaten eerst van de jaren 1906-07.

Toen op de uitnoodiging van de diocesane Federatie van jongenspatronaten in Juni 1908 te 's Bosch eene Federatie van R. K. Meisjespatronaten tot stand kwam bleek dat deze instellingen reeds in 14 parochiën van 't bisdom bestonden waarvan de besturen zich bereid verklaarden onder goedkeuring en warme aanbeveling van O. L. H. Mgr U. van de Ven eene Diocesane Federatie te vormen met het doel elkaar voor te lichten en te steunen bij dit geheel nieuw werk en de oprichting van meisjespatronaten ook elders te bevorderen.

Sindsdien kwamen door de herhaalde opwekkingen van den Bisschop der diocese, welke in verschillende geschriften den wensch te kennen gaf, dat overal patronaten zouden worden opgericht, verschillende nieuwe afdeelingen tot stand, terwijl alom eenen voortdurenden vooruitgang en bloei valt waar te nemen. Dankbaar dient erkend, dat deze instellingen zich in allerlei sympathie en belangstelling verheugen, dat de geestelijke leiders met liefdadige dames en zich opofferende liefdezusters wedijveren om de beschermelin-

gen te steunen, van het kwaad te behoeden, tot het goede te vormen. Dat ook reeds verschillende gemeentebesturen blijk gaven van groote waardeering door aan de plaatselijke meisjespatronaten subsidies toe te kennen.

Nog is door het kort bestaan de zegenrijke werking der meisjespatronaten niet ten volle kunnen blijken, maar dit toch mag met de meeste overtuiging worden gezegd, dat deze instellingen de hoogste aantrekkelijkheid voor de verschillende klassen van meisjes bezitten en dat daarin het ware middel is gevonden om de jeugdige meisjes te houden op den goeden weg, waarop zij zich bij het verlaten der school bevinden, om ze voor godsdienstig en zedelijk verval te behoeden en te bewaren en aan te kweeken die goede eigenschappen en bekwaamheden, welke gegronde hoop geven, dat de meisjes van thans eenmaal huisvrouwen en moeders geworden, hunne gewichtige taak zullen begrijpen en in staat zullen zijn die naar behooren te vervullen. En zoo mogen we besluiten en als onze vaststaande overtuiging te kennen geven dat de R. K. Meisjespatronaten een zegen zijn voor de beschermelingen zelven, een zegen ook voor Kerk, Huisgezin en Maatschappij en dat zij daarom alle waardeering en steun verdienen.

Moge dit rapport eeniger mate tot vermeedering van die waardeering en dien steun bijdragen.

RÉSUMÉ.

I. Nécessité de préparer complètement la jeune fille à son rôle d'épouse et de mère;

II L'initiation de la jeune fille sera continuée et achevée après l'école;

III. Négligence des parents dans cette partie de l'éducation. Causes de cette négligence;

IV. Cet enseignement sera donné dans les *patronages de jeunes filles;*

V. But poursuivi: achever l'éducation et la formation de la jeune fille au point de vue religieux, moral et social;

VI. Notice sur les patronages de jeunes filles établis dans l'évêché de Bois-le-Duc;

VII. Nécessité de ces patronages. Vœu de les voir fonder partout.

Education sexuelle et morale des fiancés, comme préparation à la vie conjugale.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Lod. Van Mierop,** Soest (Hollande).

Geslachtelijke en zedelijke opvoeding van verloofden ter voorbereiding van het huwelijksleven

Verloofden zijn zij, die zich tot trouw hebben verbonden, meer bijzonderlijk dan : huwelijkstrouw. Wie van verloofd zijn gewaagt, brengt ter sprake een inzet van het huwelijk, een praeladium, een ideale voorbereiding van de reeële huwelijksche staat, die in het gaan samenwonen zijn beslag zal krijgen.

Onder huwelijk valt te verstaan de meest innige band tusschen man en vrouw, voor het leven gesloten, waarbij een grondslag van zieleverwantschap verondersteld blijft.

Aangezien in het huwelijk de voorwaarde gelegen is voor de voortzetting van het menschelijk geslacht en de lichamelijke schepping als gewichtige taak voor de gehuwden is weggelegd, is het van het grootste belang, dat zoowel de man als de vrouw vóór hun samenleving in huwelijk, voldoende voorbereid zijn ter zoo goed mogelijke volbrenging van deze grootsche scheppingstaak.

Aan de verlovingstijd dient derhalve bijzondere waarde te worden toegekend. Daar zij op haar beurt een dooreengestrengelde voortzetting zal zijn van het

jeugdleven van twee menschelijke wezens, zal de bij haar behoorende opvoeding sterk de invloed ondervinden, ja in zekere mate ook afhankelijk zijn van de opvoeding welke de beide partijen in hun jeugd hebben genoten.

In mijn beschouwing van thans laat ik die opvoeding beantwoorden aan en als geleidelijke voortzetting dienen van een daaraan overeenkomstige opvoeding in de jeugd.

Bij de opvoeding van verloofden treedt verder een geheel nieuwe faktor op de voorgrond n.l. die der zelfopvoeding. En voor zoover hier nog sprake zal zijn van opvoeding door anderen, zal deze of indirekt geschieden in algemeene beïnvloeding door voordrachten of geschriften van pædagogen, door de geestelijke voortbrengselen van schrijvers en filosofen of direkt doch dan slechts op verzoek van de verloofden zelf, door ouders, anderen en meer bepaaldelijk door vertrouwden.

Al blijft de zelfopvoeding van eigen persoon het geheele leven een zaak die bij voortduring aan de beurt te blijven heeft en dus in de verlovingstijd allerminst ook maar eenigszins achterwege gelaten mag worden, treedt in deze bijzondere periode toch meer karakteriserend op de voorgrond de wederzijdsche en gezamenlijke opvoeding, in onderlinge uitwisseling van gedachten en gevoelens en in onderlinge opbouwing van een eenswillende en gelijke gezindheid, als kern voor het aanstaande gezinsleven.

Voorop en bovenal heeft onverminderd te gelden, dat het hier gaat om voorbereiding van *menschelijke* samenleving. Om een samenleving van twee individuën, die in hun overeenkomstig mensch zijn hun gelijkwaardigheid bezitten. Als mensch staan man en vrouw als gelij-

ken naast elkander. Bij een dusdanig standpunt is alleen mogelijk de volkomen samensmelting van twee menschenzielen, wat het wezen van het ware huwelijk uitmaakt. Vandaar, dat de erkenning en de toepassing van de algemeen in zwang zijnde zoogenaamde tweeërleimoraal een wanbegrip is in echte menschelijke huwelijksverhouding. Bij de opvoeding van verloofden heeft men de verwerping van deze noodlottige dubbele moraal te verstevigen met deugdelijke argumenten. Hiertoe kan voortreffelijk dienst doen het Contra-opstel in de reeks « Pro en Contra » (1), van Felix Orth, waarin op verschillende gronden (redelijk- ethiesch,sociologisch, historisch en biologisch) het recht van voortbestaan dezer tweeslachtige moraal ontleend wordt.

Tevens valt bij dit punt onze aandacht erop, hoe zij die het voor deze dubbele moraal opnemen als eenig argument uitspelen: de onbedwingbaarheid der geslachtsdrift, altijd bij de man wel te verstaan. Daar hieruit voortgekomen is en hiermee bestendigd blijft de suprematie d. w. z. het overwicht, de overheersching, van de man als geslachtswezen, — een verschijnsel in het menschelijk leven van de noodlottigste slavernij en ontmenschelijking — kan niet diep genoeg de leugen van genoemd argument en het huwelijkslevenvernietigende van die « mannelijke » overheersching bij beide verloofden worden ingegrift.

Dat onthouding van geslachtsgemeenschap, zonder schadelijke invloed op de gezondheid, mogelijk is, heb ik vroeger elders afdoende aangetoond (2). Maar men moet het willen. Men moet derhalve een verstandige

---

(1) Série V, n° 8. Hollandia-Drukkerij Baarn.

(2) Bibl. v. Reiner Leven, Uitg. Ver. « Vrede Blaricum », in Nr III, hfdst. 4; « Is onthouding mogelijk ? » en in Nr XIV, hfdst. 9 « Het vraagstuk der geslachtelijke onthouding ».

levenswijze volgen. Men moet zooveel doenlijk alles mijden wat de zinnelijkheid prikkelt. Men moet voor gezonde lichamelijke en geestelijke ontwikkeling zorg dragen en staling der wilskracht.

De ouderwetsche opvatting van de rozen huwelijksplichten der vrouw diene ontworteld te worden, voor dat men gaat samenwonen. Want zij brengt anders met het onrecht, de oorzaak van het ongeluk in het huwelijksleven. Hiervoor in de plaats dienen bij hen te gaan post vatten de twee regels, welke terecht door Hans Wegener genoemd worden als onmisbare voorwaarden voor een duurzame harmonie in het huwelijk en voor de verwekking van een gezond nakomelingschap, namelijk : 1° « Geen man heeft het recht zijn vrouw tot geslachtsgemeenschap te dwingen » en 2° « Een kind mag nooit het produkt van het toeval zijn. »

En waar twee mensen uit innige liefde en in oprechtheid van bedoeling zich zoo in hun verlovingstijd voor hun huwelijksleven voorbereiden is het noodig, dat zij gezamenlijk het wezen, de fysiologische verrichtingen en de gezondheidsleer van het geslachtsleven met groote ernst en met voldoende nauwkeurigheid, in rustigheid van onderlinge bespreking, besturderen, Thans in de overgangsperiode van het oude en mijns inziens verouderde laat-maar-waaien-systeem tot de nieuwe geleidelijke voorlichtingsmethode met opvoeding-in-vrije-omgang, zal deze nauwgezette bestudering heel wat tijd kunnen vorderen. Niettemin blijft zij noodzakelijk en zal er weinig zijn dat rechtstreeks zooveel vruchten afwerpt. Doch dit wordt later alles meer evenredig, wanneer de jeugdopvoeding in dit opzicht niet langer te kort zal geschoten zijn en ieder der beide partijen betreffende de wetten van het geslachtsleven reeds een gaaf fundament gelegd heeft. Daarop kun-

nen zij dan gezamenlijk voortbouwen volgens een door hen beiden overlegd en vastgesteld plan.

Zij moeten zich juist omtrent het geslachtelijke geheel open tegenover elkander uitspreken. Niets van eigen verleden mogen zij voor elkander verborgen houden. Dit is de aangewezen tijd, dat het nog niet te laat is, d. w. z. dat er nog geen droeve gevolgenreeks verwekt of gevoed is, om zich in blank vertrouwen, heel intiem, voor elkander te ontsluiten en telkens meer te ontboezemen. In deze tijd van toenemende wederzijdsche ziele-nadering, van behoefte om het uit te spreken, in poëtiesch klank-wisselende herhaling, dat men zich zelf geheel geven wil om de ander, voor altoos — in deze tijd mag men *niets* verborgen houden, waarvan men weet dat het bij eigen leven behoort, want éénwording van ziel eischt de gansche persoonlijkheid op.

Dit, dit vooral kan den verloofden niet genoeg op het hart worden gedrukt. Want door iets verborgen te houden voor elkaar, blijven zij als vreemden naast elkaar staan en gaan straks als vreemden in huwelijksverhouding samenwonen. En door als vreemden zulk een nauw en heilig levensverband te beginnen, onstaat de vervreemding die gestadig toeneemt en in huwelijksmislukking uitloopt.

Juist de verlovingstijd is er voor om alle gegevens die beide partijen medebrengen en aan elkander weerleggen, en alle moeilijkheden die zij daaruit zien ontstaan, gezamenlijk te overwegen, ja te bewerken in gemeenschappelijk liefde-verband en ze na veel zieleworsteling, die hen al weder vaster aan elkaar snoert, in eenswillendheid tot de bevredigendste oplossing te brengen.

Hun dient er op te worden gewezen, dat zij dan voor

oplossingen kunnen komen te staan, die zware offers eischen. Is hun liefde krachtig genoeg, ja mag ik wel zeggen : *liefde* genoeg, om die offers dan uit eigen wil te brengen? Zoo niet, laten zij zich daarin oefenen in deze tijd van voorbereiding. Want zoo het huwelijk ingetreden, kan er geen huwelijksgeluk gaan bloeien.

En ik noem dit alles, allereerst met betrekking tot het geslachtelijke èn omdat dit voor het huwelijksleven van een bijna alles overwegend belang is èn omdat deze wenken op *dit* gebied in 't algemeen meestal geheel veronachtzaamd worden.

Toch heeft het bovenstaande evenzeer te gelden voor het gansche gebied van het menschelijk leven. Want het gaat hier om *éénwording* der zielen.

In aansluiting met het reeds genoemde van meer algemeenen aard laat ik hier nog eenige punten volgen, die o. a. daarbij ook ter sprake hebben te komen.

Als zedelijke eisch zullen de verloofden te erkennen hebben, dat zij zich vóór hun huwelijk aan een geneeskundig onderzoek hebben te onderwerpen. Over bijzonderheden zie men mijn boek over dit onderwerp, als N° XIV van de Bibliotheek voor Reiner Leven bij Uitg. Ver. « Vrede » te Blaricum verschenen.

Als daad van menschenplicht, in 't bijzonder tegenover hun mogelijke nakomelingschap, dienen zij te besluiten tot geheelonthouding van alle alcoholische dranken. Men stelle zich hierover o. a. op de hoogte door wat Prof. August Forel in 1905 te Budapest (Intern. Kongres van geheelonthouding) gezegd heeft over : « Alcohol en Geslachtsleven » en wat Prof. van Rees en Prof. Ziehen eenige jaren geleden als resultaat van wetenschappelijke studie hebben verklaard over de invloed van alcoholgebruik op kinderen.

In de verloving dient in breede trekken de kinderopvoeding onder het oog te worden gezien.

Daartoe kan ik sterk ter gezamenlijke lezing aanbevelen « Wat een jong getrouwde vrouw behoort te weten » door Mevr. Emma F. Angell Drake (doktores) en verschillende boeken van den bekenden Zwitserschen pædagoog Foerster.

Voor het huwelijksleven wordt aanpassing gevraagd van beide partijen. Men moet zich oefenen om iets voor elkander over te hebben in de kleine dagelijksche dingen, om veel te leeren verdragen van de ander die groot in liefde is, doch menschelijk blijft in kleine tekortkomingen. Ten slotte dient men zich er aan te gewennen nooit boos te worden of iets dergelijks, bij het ondervinden van de gevolgen van tekortkomingen der wederpartij, maar te trachten elkander in liefde te steunen bij het overwinnen van zedelijke feilen. Men doe z'n best elkaar immer meer te leeren begrijpen.

Wie dit alles aangehoord heeft, zal weten, hoe ontzettend veel er nog over de geslachtelijke en zedelijke opvoeding van verloofden te zeggen zal vallen. Moge ieder zelf hier verder over gaan nadenken, dan heb ik mijn doel met deze onvolledige aanstipping ruimschoots bereikt.

RÉSUMÉ.

L'éducation pendant les fiançailles doit se lier à l'éducation de la jeunesse des deux partis. Trait nouveau: l'éducation de soi-même. L'éducation mutuelle des fiancés attire particulièrement l'attention. L'égalité de l'homme et de la femme comme êtres humains. Un vrai mariage n'est possible qu'avec cette supposition. Donc désapprobation absolue du système des deux morales. L'instinct sexuel n'est pas indomptable. L'abstinence est possible, pourvu qu'on le veuille et qu'on mène un genre de

vie convenable. Les soi-disant devoirs conjugaux de la femme sont une fausse conception. Le mari n'a pas le droit de forcer son épouse. L'enfant ne doit jamais être le produit du hasard. L'étude de la nature et de l'hygiène de la vie sexuelle est nécessaire. Il faut que les fiancés s'expliquent sur toutes choses et qu'ils ne se cachent rien. Sans cela, un refroidissement en est l'effet et le mariage devient un échec. L'amour doit savoir faire des sacrifices. Il faut s'y exercer. Nécessité morale de l'examen médical avant le mariage et abstinence d'alcool. L'éducation de l'enfant doit être envisagée. Tout doit être considéré au point de vue de l'adaptation des fiancés.

V-9 2-2

Coëducatie

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le **Dr Cannegieter,**
Professeur au gymnase de La Haye ('s Gravenhage).

Sedert geruimen tijd, minstens reeds 25 jaren, bestaat in Nederland de mogelijkheid, dat meisjes de scholen van voortgezet onderwijs bezoeken, die oorspronkelijk alleen voor jongens bedoeld waren, nl. Gymnasium en St J.-B. school (1).

Eerst werd er hier en daar door een enkel meisje gebruik van gemaakt; vele steden verhinderden gedurende korter of langer tijd het bezoek van meisjes van de Middelbare scholen, maar gaandeweg viel overal de tegendstand weg en op het oogenblik kennen wij in ons land den toestand, dat ieder meisje, dat dit wenscht, in de gelegenheid wordt gesteld om *te zamen met de jongens hetzelfde voortgezet onderwijs te genieten.*

Was eerst het aantal meisjes die dit wenschten gering, van lieverlede is dat aantal toegenomen, zoodat op het oogenblik de meisjes een groot percentage

(1) Dat ook in steeds toenemend aantal jonge vrouwen de lessen aan onze universiteiten volgen en daar examen afleggen, zonder dat hun iets in de weg gelegd wordt, is zeker een verschijnsel waarover men zich, ook in zake coëducatie ten zeerste verheugen moet ; het heeft evenwel voor de hier behandelde vraag maar ondeergeschikt belang.

vormen van de bevolking der scholen, die als jongensscholen oorspronkelijk waren ingericht. En dat dit zoo is, wordt als zoo vanzelfsprekend beschouwd, dat wanneer eene nieuwe school van Gymnasiaal of Middelbaar onderwijs wordt ingericht, deze zonder meer voor jongens en meisjes wordt opengesteld. Alleen de bijzondere R. katholieke scholen maken in dit opzicht eene uitzondering.

Wij hebben (dus) geleidelijk in ons voortgezet onderwijs gekregen, wat men *Coeducatie* pleegt te noemen, en wat men tegenwoordig — mits men in het oog houdt hoe ver de beteekenis van het woord Coeducatie gaat — ook zoo mag noemen, omdat het aantal der meisjes tegenover dat der jongens zóó groot is geworden, dat men in geen enkel opzicht meer van uitzonderingen mag spreken.

Coeducatie noemt men onze tegenwoordige toestand. In zekeren zin ten onrechte, zooals dan ook door velen tegengeworpen wordt. Immers zegt men, daargelaten of onze Middelbare scholen een sterk opvoedend karakter willen dragen; ze zijn ingericht geworden op het onderwijs voor jongens en voldoen dus in vele opzichten niet voor meisjes.

Maar dat kon op dit oogenblik gerust daargelaten worden. Wanneer wij in verbond met de school spreken van Coeducatie bedoelen wij het *gezamenlijk dezelfde scholen* — speciaal van *Gymnasiaal en Middelbaar onderwijs* — bezoeken van meisjes en jongens. En wanneer men al volstrekt niet tevreden is met de toestand, omdat die nog lang niet in alle opzichten voldoet aan datgene wat men in den uitgestrekten zin onder Coeducatie verstaat, wij vragen op het oogenblik of de tegenwoordige toestand, die men voor het oogen-

blik met Coeducatie bestelt, *voordeelen oplevert tegenover de vroegere toestand en welke.*

De man en de vrouw, de jongen en het meisje staan buiten elkaar in velen lagen van ons cultuurleven en misschien wel het meest in de lagen van de hoogste cultuur. Zij kennen elkaar niet tengevolge van de scheidsmuur die tusschen beiden wordt gesteld.

De jonge man kent de vrouwelijke psyche niet en de jonge vrouw die van den man niet.

Immers in de tijd waarin het eigen zieleleven zich accentueert en waarin het onderscheidings vermogen grooter wordt om juist de eigenaardige verschillen in het zieleleven te voelen als compensatie over en weer, in die tijd, dat is de tijd van ongeveer 13 tot 18 jaar, werden en worden de geslachten sterk van elkaar gescheiden.

Afgezien van die opvatting, die in het geheel niet toelaat dat een jonge man en een jonge vrouw samen zijn zonder het hen beiden onteerend gezelschap van anderen, kennen onze jongens en meisjes zeker een veel vrijer omgang dan voor ongeveer 25 jaar ten gevolge vooral van de toename der sport. Deze toenemende vrijheid van omgang houdt natuurlijk middellijk en indirect verband met de schoolcoeducatie.

Wanneer in een heel intieme kring jongens en meisjes samen zijn — broers en zusters, neven en nichten en intieme vrienden — valt het verschil tusschen de geslachten in den omgangweg om alleen terug te keeren eerst later in den vorm van psychiese liefde met het noodzakelijk element van sexueele liefde.

Maar buiten dien kleinen kring treedt het verschil van geslacht steeds op den voorgrond, onbewust des nóods, maar het vormt de groote scheidsmuur die er staat tusschen jongen en meisje. Het is eene verhouding

van aanhebben en afstooten groeiend uit het bewustzijn van de aanwezigheid van het andere geslacht.

Dit verschijnsel moet — omdat het zoo natuurlijk is — tot zijne natuurlijke afmetingen teruggebracht worden en ontdaan worden van dat volmaakte onnatuurlijke dat er mee pleegt gepaard te gaan.

Andere tijden brengen andere eischen.

En zeker brengt onze tijd een ander eisch en voor het leven van den enkelen intellectueel ontwikkelden mensch én voor het leven van den modernen mensch met anderen in den kleinen kring van het huisgezin en in den ruimen kring van de gemeenschap.

Alles wat wij om ons zien gebeuren wijst op een verschuiven van de verhoudingen en werkt zelf mee tot die verschuiving. En dat verschuiven van alle verhoudingen heeft men eenvoudig aan te nemen, hoogstens te leiden, nooit tegen te houden, want dit is een onmogelijk pogen.

In den tijd van de uiterste verdeeling van arbeid komt tegelijk het arbeiden van allen te zamen aan één gemeenschappelijk werk.

In het maatschappelijke vindt dit zijne uiting in de zich steeds uitbreidende belangstelling, in de medearbeid aan de publieke zaak, in de verhouding van de geslachten in de steeds toenemende drang van de intellectueele vrouw om als *gelijke in rechten en plichten erkend te worden naast en met den man.*

Deze verschuiving van verhoudingen, deze drang vinden hun terugslag in het huwelijk. Niet in de vorm van de schrikbeelden die velen er zich van maken al naar mate zij geleid worden door een meer vijandigen of meer humoristischen kijk op de zaken, maar in dezen vorm, dat in het samenleven van beide geslachten niet langer die nauwkeurige afbakening van recht en taak

aan beide zijden blijft bestaan, die een vroegeren toestand, eene vroegere wijze van denken van zelf meebracht, een afbakening van geslachtsrecht en geslachtstaak. Meer en meer zal de ontwikkelde vrouw eenvoudig de eisch stellen als gelijkgerechtigde naast en met den man te werken.

Hier moet vanzelf afgezien worden van elke bespreking van elke mogelijke actueele formuleering van dien eisch of van welk strijdmiddel ook, dat aangegrepen wordt om erkenning en voldoening van dien eisch te verkrijgen. Hier worde alleen de eisch zelf en de eindelijke, wezenlijke, niet te weerhouden erkenning en vervulling van dien eisch in het oog gehouden.

Door die erkenning en vervulling wordt het *gemeenschappelijk zieleleven* van man en vrouw veranderd en uitgebreid over gebieden waar te voren dat gemeenschappelijk zieleleven niet behoefde te bestaan.

Deze verschuiving stelt zeker geen geringere eischen voor de instandhouding van het huwelijksgeluk, maar stellig veel hoogere, geeft daarentegen ook veel hoogere waarborgen voor een wezenlijk zielegeluk.

En der allereerste eischen is dan dat beide geslachten elkaar wezenlijk *kennen*, elkaars psyche hebben leeren zien en waardeeren als verschillende, elkaar aanvullende vormen van de menschelijke psyche. Dat leeren kennen is alleen mogelijk, wanneer beide geslachten tegenover elkaar staan, zooals zij zijn, elkaar wezenlijk leeren zien als *psychiese menschen*.

Daartoe is noodig, dat de verhinderde omstandigheden uit den weg worden geruimd.

Die verhinderende omstandigheid is het bewustzijn van het verschil van sexe, d. w. z. het bewustzijn van het verschillend physieke menschen te zijn.

Naarmate van de toeneming der intellectueele ont-

wikkeling moet het intellect heerschen over het physiek, m. a. w. waar geen physiek element in den omgang van mannelijk en vrouwelijk geslacht een rol kan spelen moet het bewustzijn van verschil van sexe niet verder gaan dan een *verstandelijk weten* om dat verschil, waardoor het sexueel voelen uit dien omgang verdwijnen moet.

Het zekerste middel om hier toe te geraken is, om van aanvang aan de geslachtsverschillen zoo min mogelijk op de voorgrond te stellen in die tijd van het leven, die alleen nog maar voorbereiding voor die geslachtsverschillen is.

Dat is dus, om in dien tijd, den tijd der opvoeding tot volwassen mensch zoo min mogelijk afscheiding te maken tusschen de geslachten en om door het geven van een gemeenschappelijke taak en gemeenschappelijke belangen het algemeen menschelijke van beider psyche naar voren te brengen en harmonisch te ontwikkelen.

Daar is maar één weg om dat doel te bereiken, nl. de *gemeenschappelijke opvoeding*, de *Coeducatie* in den waren zin van het woord.

Deze bestaat in het huisgezin en in den eigen familiekring.

En toch is het daar altijd het geval?

De vraag is zeker niet misplaatst of in die enge kringen de jongen en het meisje werkelijk *gemeenschappelijk* worden opgevoed, niet in één zelfde omgeving door dezelfde personen, maar met één zelfde taak en één zelfde belang. Maar al te vaak wordt met verschillende maat gemeten en op verschillend doel aangestuurd. Menigmaal is het gevolg, dat velen juist uit het huisgezin niet alleen een afwezigheid van wederzijdsch

kennen meebrengen, maar zelfs een geheel verkeerd begrijpen van het andere geslacht meebrengen.

Maar ook, wanneer dit niet het geval is, verkeert het huisgezin of de enge familiekring in twee opzichten in eenigzins ongunstige omstandigheden. Eensdeels is over en weer het aantal verschillende personen te klein en in leeftijd vaak te veel uiteenloopend, anderdeels brengt de eigenaardige verhouding van naaste bloedverwanten iets mee dat de juistheid van blik op de psyche van het andere geslacht minder juist maakt.

Gemeenschappelijke opvoeding geeft eerst dan voldoende waarborgen om te bereiken wat boven gezegd is, dat bereikt moet worden in de verhouding der geslachten, wanneer meerderen elkaar vreemde personen van verschillende sexe samengebracht worden voor één zelfde doel en taak.

Hieruit volgt, wanneer de voorafgaande ontwikkeling van gedachten juist is, « a fortiori », dat de *school* bij uitnemendheid de mogelijkheid biedt om beide geslachten bijeen te brengen met een gemeenschappelijke taak en een gemeenschappelijk belang.

De school met coëducatie.

En wel de school in al haar graden.

Eerst op een lieftijd, waarop het sexueel leven nog geheel slaapt, daarna — en dat is eigenlijk de periode in het kinderleven, die in dezen beslissend mag geaakt worden — tijdens de ontwaking en de volgroeiing van het sexueel leven.

En na die eerste kinderperiode van gemeenschappelijke opvoeding, *juist in die volgende periode* van 12 tot 18 jaar. Juist in die ontwikkelingsperiode, waarin de volgroeiing van het sexueel leven vanzelf al die natuurlijke aantrekking en afstooting van beide geslachten meebrengt, is het gevaar zoo groot dat die

groeiende verschillen uitgroeien tot verschillen die een scheiding veroorzaken tot twee *ongelijksoortige* grootheden, tusschen hetgeen toch in zijn wezen maar twee wijzigingen van één zelfde menschelijkheid zijn.

In die periode van groeiend verschil, waarin juist datgene wat gemeenschappelijk is op den voorgrond moet worden gebracht, om die verschillen binnen hun juiste afmetingen te houden, ontstaat door het geven aan beide geslachten van een gemeenschappelijke taak en gemeenschappelijke belangen, van gemeenschappelijke voorbereiding tot de wachtende taak in de gemeenschap, de wederzijdsche erkenning als gelijke en het wederzijdsch leeren kennen als verschillend en toch één, terwijl daardoor het verschil in sexe wordt teruggebracht tot een eenvoudig weten daarvan.

Terloops zij hier opgemerkt, dat hier slechts één van de convergeerende lijnen besproken wordt die een zuivere verhouding tusschen de geslachten moeten brengen.

Een andere lijn, de vraag van de inlichtingen in zake de geslachtsverhouding aan kinderen te geven, kan hier noode gemist worden. In dit verband zij evenwel het constateeren van deze leemte voldoende.

Er zijn beangste gemoederen, die vreezen voor allerlei ellende, wanneer kinderen van 12 tot 18 jaar van beide geslachten gezamenlijk op de schoolbanken zitten.

Er is maar een middel om hun vrees vrij te nemen, nl. hun te wijzen op het onloochenbaar feit, dat het door hen gevreesde nu al die jaren in ons land eenvoudig zich niet heeft voorgedaan. Natuurlijk geldt dit bewijs « a fortiori » in de eerste plaats van Nederland, al zijn uit andere landen analoge bewijzen bij te brengen. Men kan in dezen geen algemeen geldende regelen

geven; er moet met vele omstandigheden rekening gehouden worden, met volkskarakter, historische politieke en cultuur ontwikkeling, met godsdienst van een volk, ja zelfs vaak met plaatselijke omstandigheden.

Ook zijn er velen — en dezen hebben werkelijk argumenten tot hun beschikking, die zwaar kunnen wegen, die meenen dat de schoonste gaven van de vrouw, die haar geschikt maken om moeder te zijn, zullen atrophieeren en dat men dus aan de eene zijde meer verliest, dan aan de andere kant misschien gewonnen wordt.

De verschuiving van de verhoudingen brengt evenwel mee, dat in de toekomst van een moeder meer en vooral andere invloeden geëischt zullen worden in de vervuling van haar moedertaak, waarop zij op andere wijze moet worden voorbereid dan tot nog toe. Het feit dat het moederschap voor lang niet alle vrouwen is weggelegd, dat niet alle vrouwen in het moederschap hun volste ontwikkeling vinden, dat ook deze recht hebben op een meerzijdige ontwikkeling van wat in hen is, worde hier alleen genoemd, zonder als tegen argument verder te worden gebruikt.

Maar om eerlijk en zuiver te oordeelen over deze vraag of niet het jonge meisje door coeducatie werkelijk iets verliest, van wat haar werkelijk tot vrouw maakt, moet men zich zuiver stellen tegenover de vraag der Coeducatie ten onzent om zoodoende schijn en wezen te scheiden.

Men mag niet vergeten, dat wij nog in het *begin van een overgangsstadium* verkeeren. Het zou dus al zeer ongemotiveerd moeten heeten om bij het begin van den overgang al te willen beslissen over de resultaten van den tot een eind gebrachten overgang.

Boven is reeds gezegd, dat hetgeen wij in de gewone

wijze van spreken Coeducatie noemen, zeker nog in de allereerste plaats alleen een gezamenlijk bezoeken van de school is, veel meer een gezamenlijk onderwezen worden, dan een met elkaar opgevoed worden. Maar er werd dadelijk de waarschuwing bijgevoegd, dat een mogelijke erkenning voor de voordeelen van den tegenwoordigen toestand nog niet in zich sluit, dat iemand meenen zou in dezen het hoogst bereikbare te hebben verkregen.

De Coeducatie van heden, als begin van een overgang, heeft nog geen geschiedenis. Eerst in de laatste jaren zijn wij bezig die geschiedenis te maken door dat het aantal meisjes, dat Gymnasium en St-J.B. school bezocht, nu een percentage vormt waarmee men rekenen kan.

Geschiedenis maakt men ziet zonder fouten te maken en deze weer weg te nemen, maar de weg ligt steeds onafwijsbaar vooruit. Het is een reden om er trotsch op te zijn, dat men in Nederland zonder al te veel strijd de Coeducatie op de scholen van voortgezet onderwijs heeft laten komen, laat ons hopen om nooit weer te verdwijnen.

Was het nu te verwachten dat men in eens zuiver principieel coëducatieve scholen, gebaseerd op een welgevestigde algemeene overtuiging kon oprichten?

Men is de eenige mogelijke weg ingeslagen om aan den drang te voldoen: Men heeft de bestaande jongensscholen voor meisjes opengesteld.

Wat wonder dat scholen die van oudster op jongens waren ingericht, laat ons zeggen onbewust op de mannelijke psyche waren gericht, aan een meisje niet alles geven wat hun vrouwelijke psyche verlangt.

Wat wonder dat, wanneer met de laatste rekening wordt gehouden, het karakter van de school wordt

gewijzigd. Maar het eerste is geen bewijs tegen de mogelijkheid van Coeducatie; alleen een bewijs dat de tegenwoordige toestand nog niet bevredigend is. Bovendien, zou men toch zoo kunnen zeggen, laat de ontwikkeling en erkenning van de eischen der vrouwelijke psyche aan de vrouw zelf over. Het feit dat zooveel meisjes het onderwijs op jongensscholen zoeken in steeds toenemend getal, zou toch ook, na aftrek van de niet hieronder bekomende gevallen, wel kunnen wijzen op een onbewuste voldoening aan andere, tot op dezen tijd niet erkende of met ontwikkelde eischen van de vrouwelijke psyche.

En het feit dat, door dat meisjes onze Gymnasia en St-J.-B. scholen bezoeken, het karakter van het onderwijs vanzelf gewijzigd wordt, onweerstaanbaar gewijzigd moet worden, is geen bewijs dat de standaard van het onderwijs en de intellectueele ontwikkeling van het volk dalen moet.

De verschuiving der verhoudingen, waarover boven gesproken werd, heeft haar terugslag op de man en zijn denken en voelen. Hij zal zich een ander standpunt tegenover de vrouw moeten zien te winnen op straffe van in den komenden tijd buiten en achter zijn tijd te staan.

Onze jongensscholen zijn gegroeid uit het denken en voelen van vóór die verschuiving; zij zullen er den terugslag van moeten ondervinden als die verschuiving geeindigd is.

Dat meisjes op onze jongensscholen alleen onder mannelijke leiding staan, is geen absoluut feit meer aangezien reeds vrouwen aan verscheiden jongensscholen les geven. Zeker nog niet in voldoend aantal, maar ook hier moeten we afwachten.

Tot schade voor het onderwijs? Die vraag mag onbeantwoord blijven omdat het geen vraag mag zijn.

Tot schade voor de mannelijke jeugd?

Dat een vrouw het meisje en een man den jongen het beste zou kunnen opvoeden in de overgangsjaren is een stelling die niet veel meer is dan een bewering — vooral van de kant van mannen — en zeker in haar algemeenheid nog « a principis » moet bewezen worden.

Tegenover speciale gevallen waarin zij opgaat, staan zeker evenveel — of meer — gevallen waarin zij zeker niet waar is. Ook hier wordt ongetwijfeld de juiste weg ingeslagen door in het opvoedend element ook tot coeducatie te komen.

Heeft men nabij den bestaanden toestand van overgang ervaring genoeg om aan die coeducatie *zedelijke* voordeelen toe te kennen?

Waar de coëducatie voldoenden tijd bestaat, ziet men een vermindering ontstaan van het overwoekeren van de speciale eigenschappen, of liever, zwakheden van de mannelijke en de vrouwelijke psyche.

Er ontstaat meer en meer die omgang die noodig tot een juister kennen en waardeeren over en weer, een omgang zonder zich er tusschenschuivend geslachtelijk verschil.

De omgang is bezig te worden een omgang van gelijken met gelijke rechten en plichten, een omgang die den man in staat stelt de vrouw te kennen en te beoordeelen, de vrouw ook om in de man meer te zien dan een man. Deze zedelijke voordeelen zijn al zóó groot dat men graag daarvoor fouten die nog gemaakt worden over het hoofd ziet.

Men heeft beweerd dat onze coeducatie de huwelijkskansen van de vrouw minder maakt.

De kans om zich zonder waarborgen voor de toe-

komst in het huwelijk te begeven om maar getrouwd te zijn wordt kleiner, de *waarborgen van een grooter huwelijksgeluk worden grooter en voor de man én voor de vrouw.*

RÉSUMÉ.

Depuis 25 ans les filles peuvent parfaire leurs études dans les gymnases et les écoles moyennes créés originairement pour les garçons. Obstacles à la coéducation et leur disparition. Avantages de la coéducation contre la situation antérieure. Relations entre garçons et filles beaucoup plus libres depuis 25 ans par suite de l'accentuation du sport et de la coéducation.

Autres temps autres exigences par rapport à la vie de l'individu développé intellectuellement et par rapport à la vie de l'homme moderne dans le cercle étroit de la famille et dans le cercle plus large de la communauté. — Obtention de droits et de devoirs égaux.

Influence sur la vie conjugale. Considérations psychologiques — craintes non fondées — circonstances avec lesquelles on doit compter. Situation actuelle non suffisante.

Entrée des dames dans le professorat dans les établissements pour garçons. — Avantages moraux.

Conclusions. — Les garanties pour le bonheur conjugal deviennent plus grandes tant pour l'homme que pour la femme.

Voorbereiding van verloofden tot den zedelijken kant van het huwelijk. Raadgevingen om conflicten te vermijden, om het huwelijk zedelijk hoog te doen staan, en aldus het geluk der echtgenooten en van het huisgezin te verzekeren.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

le Dr **J. Van Rees,** Hilversum
professeur à l'Université d'Amsterdam.

Alleen bij zeer breede en diepe opvatting zal behandeling van dit vraagpunt bevredigend kunnen zijn. « Het geluk der echtgenooten en van het huisgezin *verzekeren*, ».... niet bevorderen, in de handwerken, maar « verzekeren », voorwaar geen geringe eisch ! En dit, door een aan te gaan huwelijk op een daartoe voldoende zedelijke hoogte te brengen door raadgevingen en door « de voorbereiding van.... verloofden, » voorwaar een beperkt middel op beperkt gebied !

Referent meent wat de formuleering van nr 42 betreft wel tusschen de regels te mogen lezen en alle nadruk te mogen leggen op de woorden : « het geluk der echtgenooten en van het huisgezin, » als doel, en « den zedelijken kant van het huwelijk » als weg, om dit doel nabij te komen.

Actueel mag dit punt van bespreking in hooge mate geacht worden te zijn. Conflicten in huwelijken zijn als 't ware aan de orde van den dag ; ze nemen zelfs

hoe langer hoe meer in vele gevallen zoodanig karakter aan, dat herstel en blijvende verzoening onmogelijk wordt; met dien gevolge, dat in die West-Europeesche landen — om ons tot deze te bepalen — waar kerk en traditie zich niet beslist schrap zetten, de echtscheidingen zienderoogen — velen zeggen « onrustbarend » — toenemen.

De vraag hier buiten bespreking latende, of de echtscheiding bij eenmaal onherstelbaar gebleken conflict zedelijk al of niet verwerpelijk is, zij allereerst opgemerkt, dat gelukkig zoowel vele conflicten met wat goede wil tot oplossing te brengen zijn — en voor deze zijn ook voor verloofden ernstige raadgevingen vaak nog niet te laat — alsook, dat inderdaad een nog grooter aantal conflicten, te vermijden zouden zijn, mits — en hier moet ik de woordelijke grenzen van het referaat overschrijden — mits, zeg ik, de remedie niet eerst op die, dan te laat komende, raadgevingen aan verloofden wacht.

Want het zijn twee geheel verschillende dingen: in het huwelijk conflicten te vermijden, en: het huwelijk zedelijk hoog te doen staan. In menig huwelijk komt het nimmer tot eenig ernstig of onoplosbaar conflict, hoewel het zedelijk karakter van zulk een huwelijk heel weinig hoog is, ja juist *omdat* dit niet het geval is. Alles blijft er aan de oppervlakte, het geheele streven is op de uiterlijke dingen gericht, niets verdiept zich, maar ook tot diepgaande conflicten kan 't niet komen; ik zou haast zeggen uit gebrek aan ernst, vaak ook uit gebrek aan karakter bij een of beide echtgenooten. Op gevaar af van paradox te schijnen, zou referent geneigd wezen te zeggen: hier zou eenig ernstig conflict aanleiding kunnen worden tot meerder verdieping, tot begin van karaktervorming, tot inniger

en breeder gevoeld verantwoordelijkheidsbesef tegenover de opvoeding van de kinderen, en zou het zoodoende, trots en *juist door* de op te lossen moeilijkheden, zedelijk vruchtbaar kunnen worden.

Referent moet afzien van een opsomming, laat staan van een bespreking van alle voor de hand liggende brave, goedbedoelde en ook min of meer doeltreffende raadgevingen, welke liggen in de lijn van die deugden, waarvan de Noord-Nederlandsche wet het aankweeken reeds op de lagere school voorschrijft, en welker betrachting voorzeker tot voorkoming of uit den weg ruiming van conflicten, die niet al te diep gaan, kan leiden.

Vatten we de zaak echter dieper op, dan komen we voor dit hoogst ernstig feit te staan, eerst in de allerlaatste tien tot vijftien jaar, en in toenemende mate met vol bewustzijn door steeds meerderen, erkend:
met vol bewustzijn door steeds meerderen, erkend :
ming zal beantwoorden, en daarbij de grondslag worden van een gelukkig gezin, zoodanig, dat dit waarlijk het passendst milieu wordt tot alzijdige opvoeding van de volgende generaties, dan zal een geheel andere geestestoestand en gansch andere zedelijke ernst ten aanzien van doel en karakter van dit huwelijk bij jonge man en vrouw voor moeten zitten, dan thans als regel het geval is.

Want dit is de regel, dat èn man, èn vrouw, ieder op zijne wijze, volkomen onrijp en onvoldoende voorbereid tot het huwelijk komt, of — wat juister is — tot de verloving, waarop immers in 't meerendeel van de gevallen het huwelijk, terecht of ten onrechte, volgt.

Laat dus de eerste practies hieruit voortvloeiende raadgeving, zoowel aan verloofden als aan ouders en vrienden van hen, deze zijn, het daarheen te leiden,

dat de verloving zelve, nu de ontvangen opvoeding daarin te kort is geschoten, *deze* drieërlei kennis aanbrenge:

a) kennis aangaande het huwelijksprobleem in al zijn diepte;

b) kennis aangaande eigen karakter en persoonlijkheid;

c) inzicht aangaande bedoelen, streven, karakter, enz., van de door aanvankelijk hoog opvlammende genegenheid bevoorrechte persoon.

Immers het laat geen twijfel open, dat in alle ernstig opgevatte huwelijken juist het ontbreken van kennis op deze drie zoo gewichtige punten is, waaruit na verloop van tijd de ernstige, onoverkomelijke conflicten in het huwelijk ontstaan.

Bij man en vrouw zal zich — in verband met hun tweeërlei natuur en aanleg — zulk een conflict als regel op zeer van elkaar verschillende wijze openbaren.

Bij de man zal de onvoldoende zelfkennis en orientering het zedelijk van hem geëischte aandeel aan huiselijke en opvoedkundige plichten doen onderschatten; zijn maatschappelijke werkkring met alle sleur en gewoonten, daaraan verbonden, neemt hem te veel in beslag.

Bij de vrouw zal eveneens sleur en traditie haar doen onderschatten, voor welke echte of gewaande plichten zij weldra zal komen te staan, en wel vooral wegens haar onvoldoende kennis van 'tgeen de zedelijk onrijpe man in het huwelijk van haar begeeren, zooniet eischen zal.

De hieruit noodwendig voortkomende conflicten zijn daarom zoo tragisch, omdat ze haast noodwendig samengaan met of voortvloeien uit *plichten-conflicten;* welke

nu eenmaal tot de moeilijkst oplosbare problemen in ons menschelijk bestaan behooren.

Plichten-conflict bij de man tusschen maatschappelijk- en gezins-leven en voelen en denken.

Plichten-conflict van nog ernstiger aard bij de tot fiere, karaktervolle vrouwelijkheid ontwakende vrouw tusschen 't zien in het nog zoo weinig ideaal opgevatte huwelijk al of niet billijkerwijze haar als plicht zal worden aangerekend,... en dat wat haar fijner ontwikkeld zedelijk instinct haar meer en meer als harer onwaardig doet gevoelen.

M. a. w. conflict tusschen de aan de vrouw steeds genoemde neiging, om zich onbeperkt, tot slavinwordens toe, te wijden aan echtgenoot, kind, gezin, familie en vriendenkring,... en de ontwakende plicht, om eigen persoonlijkheid en karakter daarbij niet ten eenen mate ten offer te brengen, dus te verliezen.

Want vroeger, dan bij de man, is bij haar — als « Ahnung » eerst, daarna met toenemende bewustheid, — de groote zedelijke waarheid naar voren gekomen, dat de eigenlijke tweeledige beteekenis van het huwelijk gelegen is:

a) in de vorming van een *twee-eenheid*, die tot hooger krachtsontplooiing leidt, dan waartoe de twee enkelingen afzonderlijk, buiten huwelijksverbond in staat zouden zijn;

b) in het scheppen van een passend opvoedkundig milieu voor de te verwachten nakomelingschap.

Nu is ongetwijfeld a. onmisbare voorwaarde voor het voldoende verwezenlijken van b., tenzij men met de schijn tevreden is. Toch wordt a. als besliste eisch meestal niet eens gesteld, of zelfs gevoeld.

Dat hierin eene groote bron van latere conflicten

gelegen is, ligt voor 't grijpen. En de toeneming,... niet van deze conflicten maar van de daaruit voortkomende bewustwording te dien aanzien; immers de afwezigheid van voldoende één-wording der echtgenooten wordt dan als ondragelijk gevoeld; de vroegere « berusting » van de vrouw ter vermijding van een versterving van uiterlijk, schijnbaar « geluk » wordt door haar in klimmende mate als onwaardig gevoeld, en dus door haar verworpen.

Ontstaat het conflict hier, van de zijde van de vrouw, meer door een, eigen persoonlijkheid reddende, toenemende verkoeling, bij de man zal het meer uit een daaruit noodwendig geboren tekort aan bevrediging op menig gebied voortkomen, 't welk hij niet dulden wil; zoodat *hij* 't meestal is, die tot de echtscheiding het initiatief neemt.

Toegelicht wordt dit verschil door het feit, dat de man de echtscheiding als regel begeert, om een nieuw huwelijk aan te kunnen gaan, terwijl dit bij de vrouw veel zeldzamer voorkomt.

Nu spreekt 't van zelf, dat bij afwezigheid van een sterke behoefte aan wezens-eenheid bij de reeds verloofden de beste raadgevingen ten aanzien daarvan meestentijds te laat zullen komen. Immers veelal zou slechts een verbreking van de verloving de oplossing brengen; en bij de kwade reuk, waarin zulk een verbreking bij velen nog staat, zal de omgeving juist voor deze beste aller raadgevingen in dit geval, allicht terugdeinzen.

Niet derhalve bij de voor 't huwelijk blijkbaar onrijpe verloofde jonge vrouw en man, maar veel vroeger zal die reeds genoemde hoogere zedelijke ernst ten aanzien van doel en karakter van het huwelijk moeten worden aangekweekt, en wel zóó, dat dit dan van een sociaal-

economische instelling — wat het voor vele onbemiddelde vrouwen, grootendeels buiten hun schuld geworden is — of wel van een instituut voor hoogst fatsoenlijke en ongevaarlijke geslachtsgemeenschap — waartoe worde tot een *pædagogisch-ethisch levensdoel* van de eerste rang!

De opvoeding daartoe zal bij man en vrouw ten deele geheel verschillend moeten zijn, in verband met hun beider zeer uiteenloopend tekort.

Die van de man zal wel 't diepst ingrijpend en meest omvangrijk moeten zijn, wijl nog overmachtig heerschen de « masculocentrische » oude opvattingen aangaande de verhoudingen van man en vrouw.

Als gedrochtelijkste en tevens hardnekkigste uiting van dit masculocentriesche standpunt moet de helaas! nog lang niet overwonnen opvatting gelden, aangaande het goed recht op geslachtsgemeenschap van de volwassen geworden man, hoe dan ook bevredigd, in of buiten het huwelijk.

Verwerpelijk op hygiënische, op sociaal-economische, op pædagogische en op sociaal-ethisch-religieuse gronden, is deze opvatting tevens bij vele ernstig bedoelde en aangevangen huwelijken in hooge mate huwelijkverwoestend, door haar geweldig indruischen tegen het hoogzedelijk karakter en het zelfbewustzijn van de vrouw-moeder zelve.

De sexueele opvoeding van de man zal in veel hooger mate en veel doelbewuster voltrokken moeten worden, dan thans als regel het geval is. En eerst na de voltooiing van een maatschappelijke evolutie, die dit voor allen mogelijk zal maken, zal *de* man — ik laat de betrekkelijk zeldzame doch zich steeds vermeerderende uitzonderingen van thans buiten bespreking — tot zoodanig echt rein huwelijksleven in staat zijn en bewijs!

zijn, als zuiver gevoelde moraal en religie reeds thans gebiedend verlangen!

Men zegt niet te veel, met te beweren, dat ook in het huwelijk op sexueel gebied niet zeldzaam een verhouding heerscht, die met den naam van prostitutie 't best wordt aangeduid.

De man van thans is meest *niet* monogaam, 'tzij dan in daden, in wenschen of in gedachten, en dit laatste zelfs tot bij de innigste aanraking met de door hem in zelfbedrog schijnbaar geliefde echtgenoote (1). De gedachtewereld van menig gehuwd man loopt niet zoover uiteen met die van een « Lebemann » onder de ongehuwden; geen wonder, dat voor menig geacht man het huwelijk de fatsoenlijke uitredding is uit de nood van onbevredigde sexueele behoeften... natuurlijk ten koste van « het zedelijk hoog staan van het huwelijk ».

Hierin komt geen verandering, tenzij, door de ernstige wil der zuiverst voelenden, in 't huwelijk weer op de voorgrond treedt een levendig besef van de natuurlijke *eenheid* van *geslachtsgemeenschap* en *voortplanting*.

Afgezien van de groote hygiënische nadeelen voor de vrouw (2), is het loskoppelen van deze twee natuurdriften van ethisch gezichtspunt uit ook voor het tot stand komen van wezens-eenheid en harmonie bij de gehuwden van onberekenbaar nadeel geweest, en het zal wellicht eenmaal blijken, dat een overgroot deel van de ernstige conflicten in het huwelijk ten slotte aan een ondoordacht losschakelen van deze twee

---

(1) Men herinnere zich het bekende geval van vierhoeksgenegenheid in GOETHE'S « Wahlverwandtschaften ».

(2) Zie- Dr ROSCH, Chronische vrouwenzichten tijdens het huwelijk.

instincten door de zich overbeschavende menschheid te wijten is.

Bij de geweldige eisch aan grooter wilskracht en meerder zelfbeheersching echter, die de wakkergeschudde man hier aan zich gesteld zal zien, en de verbazende domme kracht waarmêe hij zich voorhands tegen deze eisch als vorm kanten zal, hangt de kans van het veld winnen van het besef van de juistheid dezer vorm — ja van het voor 't huwelijksgeluk op den duur noodzakelijke daarvan — grootendeels af van de houding van de vrouw.

Dat evenwel voor een juiste houding in deze ook de vrouw van noode heeft een scholing en karaktervorming, spreekt wel van zelf ; want eerst daardoor zal zij de thans nog onvoldoende fierheid en zelfstandigheid erlangen, evenals het inzicht aangaande de juiste grens voor de gebieden, waar haar toewijding, overgave, zelfnegatie, enz. ethisch hoog is en de man waarlijk gelukkig maakt en opheft, of integendeel verlaagt en slechts schijngeluk schenkt, wijl conflicten uitblijven.

Ook zal in hooge mate kennis van eigen innigste wezen en waardigheidsbesef aangekweekt, en de intuïtive vrouw tot meer zelfbewustzijn gebracht moeten worden, zal ze de moed niet missen de zware kamp, in eigen belang, ja, maar meer nog in dat van de man zelve (3) en niet 't minst in dat van het kind der toekomst, aan te gaan *en ten einde toe te volstrijden*.

Raadgevingen aan verloofden komen, om de hier bedoelde conflicten te voorkomen, als regel te laat. Beter, reeds vroeg tijdens de opvoeding gedachten te wekken aan mogelijke latere resignatie en aan de

---

(3) Zie « three dreams in a desert » in « Dreams » van OLIVE SCHREINER.

plicht, om de ergste conflicten te voorkomen, door de huwelijken *niet* te sluiten, waarin ze noodwendig zouden moeten ontstaan.

Dat een andere wijze van verloofd-raken dan op bals, bruiloften en vastelavonden, enz. noodig zal zijn, behoeft geen betoog. Evenmin, dat vele raadgevingen beter dan aan verloofden aan het adres zijn van allen, die met te gering verantwoordelijksgevoel in verlovingen de hand hebben.

Alleen dan is afdoende verbetering te wachten, als bij jong en oud het hoogste ideaal scherp in 't oog wordt gevat en ernstig nagestreefd.

Aan de nog onrijpe en zedelijk dommelende man zal door de fijn aangelegde, thans nog in druk verkeerende vrouw de weg eenmaal gewezen worden ter zelfbevrijding (4), allereerst echter, na hem — zij 't onder lijdelijk verzet — afgedwongen te hebben de erkentenis, niet van de gelijkheid, maar van *de gelijkwaardigheid van vrouw en man.*

De eenheid van hooger orde, uit de versmelting der twee ongelijken geboren, zal bron van nieuwe kracht worden.

Aan deze bron eerst zal dat gezonde ras van nieuwe generaties ontspringen, ten bate waarvan al de vereischte moeite en alle zware offers in deze « *eeuw van het kind* » met vreugde aanvaard staan te worden.

Immers, *tot heil van het kind* mogen geen offers geacht worden, ons te zwaar te zijn.

---

(4) Zie A. PIERSON, eene Levensbeschouwing, blz 269 vlg. Fjeenk Willink, Haarlem, 1878.

Stellingen.

1. Raadgevingen aan verloofden, ter vermijding van ernstige conflicten, komen veelal te laat, wijl zij, die zich verloven, als regel niet gerijpt zijn ten aanzien van de hooge eischen, die een waar huwelijk aan echtgenooten stelt.

2. Indien ernstige conflicten in het huwelijk ontstaan, hangen deze steeds samen met vaak onoplosbare plichten-conflicten bij een of beide echtgenooten, en waren derhalve onvermijdelijk.

3. Het huwelijk zal zich hebben te ontwikkelen tot een ethische levensschool op grond van die wezens-eenheid der gehuwden, welke het kind van de 20ste eeuw voor zijn zedelijke wording en groei dringend eischt.

4. Slechts volledige herziening van sexuele begrippen en bovenal groote oefening in wilskracht en zelfbeheersching zal de man voor het toekomstige reine huwelijk rijp maken.

5. De vrouw zal aan karakter en fierheid aanzienlijk moeten toenemen, wil zij de leidster worden en blijven op de nieuwe paden tot zelfbevrijding van man en vrouw beiden uit de met echte beschaving spottende huidige huwelijkstoestanden.

Het Congres erkent de wenschelijkheid, dat het door onderwijzers, opvoeders en ouders eendrachtelijk daarheen gestuurd worde, dat in de opvoeding van de man de oefening van de wilskracht en de zelfbeheersching, en in die van de vrouw het aankweeken van karakter en van het gevoel van vrouwelijke waardigheid meer op de voorgrond worde gebracht, wijl hierdoor allermeest die harmonie en ziels-eenheid in het huwelijk zal kunnen bereikt worden, welke zoowel voor het geluk der echtgenooten, als voor de normale wording en zedelijke groei van het kind onontbeerlijk zijn.

Traduction.

Conseils pour prévenir des conflits et relever le mariage au point de vue moral et assurer ainsi le bonheur des époux et de la famille. 1° Les conseils aux fiancés en vue d'éviter les conflits graves arrivent généralement trop tard, parce que les fiancés ne sont habituellement pas au courant des hautes exigences du mariage dans le véritable sens du mot; 2° Si dans

le mariage des conflits sérieux surgissent, ceux-ci marchent toujours de pair avec des conflits de devoirs chez l'un ou l'autre des époux, et sont par conséquent inévitables; 3° Le mariage aura à se développer en une école de la vie éthique sur la base de l'unité des êtres, des mariés, que l'enfant du XXe siècle exige impérieusement pour sa naissance morale et son développement; 4° Uniquement la révision complète de notions sexuelles et surtout une large pratique dans la volonté et l'empire sur soi-même perfectionneront l'homme pour le vrai mariage futur; 5° La femme devra progresser notablement en fait de caractère et de fierté, si elle veut devenir et rester la conductrice sur les nouveaux sentiers — ou pour l'autoprotection de l'homme et de la femme contre les conditions modernes de mariage contraires à la véritable civilisation.

Conclusions. — Le congrès reconnaît comme désirable que les instituteurs, éducateurs et parents s'attachent unanimement dans l'éducation de l'homme à donner davantage la première place à l'exercice de la volonté et de l'empire sur soi-même et dans celle de la femme, la culture du caractère et du sentiment de la dignité féminine, parce que par là on pourra atteindre au mieux cette harmonie et cette unité d'âme dans le mariage qui sont indispensables tant pour le bonheur des époux que pour la naissance normale et le développement moral de l'enfant.

Supplementary Education of Young Men from the Social Point of View

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le professeur **Michaël E. Sadler,**
professeur à l'Université de Manchester Angleterre.

In Great Britain, in recent years, no educational subject has passed more rapidly into the front rank of practical questions than that of the further education of adolescents for the interests and duties of modern citizenship. Girls and young women have as strong a claim as youths and young men for more inspiring opportunities of continued education than are usually at present available. But this paper deals with the needs of youths and young men alone.

It should not however be forgotten that this is only one side of an urgent national need. There has been a tendency to think too exclusively of the utilitarian and technical side of this stage of education. Moreover, as the immense majority of educational administrators are men, the special needs of girls, though by no means wholly overlooked, are apt to be relegated to the second place. In order to secure a right perspective in educational policy, the writer of this paper desires to see a very much larger number of women members of all local education authorities and a great increase of women on the permanent staff of the Board of Edu-

cation, both among the higher administrative officials and the inspectors. He sees no reason why the Chief Secretary of the Board of Education should not, from time to time, be a woman, and thinks it would be a good thing if women as well as men were eligible for the high office of President of the Board. He is therefore strongly in favour of the Parliamentary vote being extended to women and regards the present exclusion of women from the franchise as a relic of an obsolete ideal and detrimental to the present welfare of national education.

So far as youths are concerned, the question in Great Britain divides itself into two parts. First we must consider the case of those who remain at school up to the time of their entrance to the University. Secondly we must consider the case of those who receive no regular education in the day time after leaving the elementary school. The youths who fall into the first of these two categories are proportionally small in number but relatively important in social influence. The youths who belong to the second category leave school, in England and Wales, on an average at thirteen years of age (sometimes a year earlier, but in an increasing number of instances a year or more later), and in Scotland, rarely before fourteen.

II

From many points of view the higher secondary education for boys in Great Britain is admirably adapted for training them for their later duties in social life. England especially has retained, more than any other nation in the world, the mediaeval tradition of the semi-independent endowed school which is compara-

tively free to work out its own course of studies, free to retain the spiritual influences congenial to the parents who select the school, and free to build up a system of corporate training full of individual characteristics and tenacious in its hold upon the thoughts of those who have been subjected to its influence. On the purely intellectual side many of these schools are ultra-conservative. They have retained too much of the exclusively classical tradition. Their masters (though including in their ranks some of the most eminent men in England) are not as a rule conversant with the best forms of modern educational practice. But the schools and those who teach in them have worked out (half unconsciously, half in conscious response to Dr. Arnold's initiative and to the demands of public opinion) in minute detail and with great practical success, the view that one of the essential things in education is the influence of the school community upon the thoughts, ideals and moral presuppositions of those who are members of it. They have stood out against the over-intellectualism and the individualism which have been the besetting sins of much modern education. Chey have admittedly produced a remarkable number of men of strong character, of vigorous initiative and of administrative capacity. They allow a large degree of self-government to the elder boys. They give abundant opportunity for training in the art of government. A great English Public School is a miniature world. Many a boy at the head of an English Public School bears, during his later school days, a weight of responsibility which for his years is as heavy as may fall upon him in later life as the Chairman of a County Council or the Governor of an Indian province. This is the signal merit of the higher secondary schools in Great

Britain and one of the secrets of what (intermixed with tragic failure) has been the success of British administration in many parts of the world. A the same time, those who admire this side of the English higher secondary schools ought to be the first to admit the force of many of the criticismus urged against them, viz., that the boarding-schools retain too much of the old monastic tradition, that they are intellectually unstimulating to many of their pupils, that the practical work through which they train the boys is too exclusively connected with athletics and with school government, and fails to make right use of manual training and of the practically constructive interests of young people. A not less serious criticism is that at present they fail to give a sufficiently explicit direction to the boys' interests in modern social problems. It is true that they impart to their pupils a strong sense of the claims of the community upon the individual life. But because they fail to give sufficiently explicit social instruction, they allow this instinct of service to the community to identify itself too exclusively with membership of a small educational society, or possibly with the duties and prejudices of one social group in the nation. English political development, especially in local affairs, has left the great Public Schools in the rear. The schools have not adjusted their teaching and their social outlook to the political and civic conditions which have swiftly become dominant in English life. The result is that the remarkable opportunities which the British Public Schools offer for training for citizenship are comparatively unsued. Many of the great Public School masters at the present time realise this defect. The result is that there is a movement in many of the more enlightened Public Schools to make

civic education an important part of the intellectual and moral training which they give to their elder pupils. The most systematic attempts to accomplish this are at present being made at Clifton.

III

I now turn to the case of boys whose systematic school education ceases for the most part when they leave the public elementary school at thirteen or fourteen years of age. In England and Wales alone there are two million children (about half of them boys) who have passed their fourteenth birthday but are still under seventeen years of age. The official statistics, though adequate in most other respects, are curiously defective in regard to this stage of education. It is believed however by competent authorities that out of these two million young people only one in four receives on week days any continued education. The results of this state of things have thus been summarised by the Consultative Committee of the Board of Education in a recent report.

"The result is a tragic waste of early promise. Through lack of technical training, hundreds of thousands of young people fail to acquire the self-adaptiveness and dexterity in handicraft which would enable them to rise to the higher levels of skilled employment. Through lack of suitable physical training, their bodily powers are insufficiently developed and their self-control impaired. Through lack of general training, their mental outlook remains narrow, their sympathies un-

cultivated, their capacity for co-operation in civic welfare stunted and untrained. In the meantime, modern industry in some of its developments is exploiting boy and girl labour during the years of adolescence. An increasing number of "blind-alley" employments tempt boys and girls, at the close of their Day School course, by relatively high rates of wages which furnish opportunities of too early independence, but give no promise of permanent occupation and weaken the ties of parental control."

On the other hand, there is no country in the world in which voluntary attendance at evening continuation classes (technical and otherwise) is on a larger scale than in England and Wales. Out of every thousand of the total population of England and Wales more than twenty-one persons voluntarily attend, every year, evening schools and classes under inspection by the Board of Education. This excludes the vast number of those who attend classes on Sundays and week-days which are not under the official inspection of the State. Ever since the Industrial Revolution, evening schools and classes have played an important part in our popular education. They have been intimately connected with the social and economic ideals of the skilled workers. They have given scope to individual energy. They have helped in training the power of voluntary organisation. They have enabled young men of strong character and powerful physique to fight their way through difficulties to positions of responsibility and leadership. On the other hand, the courses of instruction in the evening classes have often been wanting in thoroughness of intellectual discipline because many of their pupils have had no sound foundation of elementary knowledge. The efficiency of evening schools

and classes in Great Britain has suffered from fluctuations in public interest, from insufficient funds, and from the reluctance of public opinion to assent to drastic action on the part of the State. They have failed in great measure to reach the less strenuous or the idle. They have been too little adjusted to the needs of the rank and file, especially during the critical years of adolescence.

There is now a strong movement in public opinion to remedy these defects. The age at which the law allows children to leave the public elementary school will certainly be raised, in urban districts, during the next few years. In all the industrial parts of the country the local education authorities are energetically developing systematic continuation classes with special regard to the needs of the skilled industries. For Scotland an important Act of Parliament was passed in 1908 which requires every school board (all Scotland is under local school boards) to provide continuation classes for the further instruction of young persons above the age of fourteen years. These classes are required to bear upon the crafts and industries practised in the district (including agricultural and the domestic arts). They must also provide instruction in the English language and literature and, in Gaelic speaking districts, if the school board so resolves, in the Gaelic language and literature. The school boards must also make provision for giving instruction to all young people in the laws of health and must afford opportunity for suitable physical training. Moreover, every school board may make attendance at continuation classes up to the age of seventeen compulsory in the case of all or any part of the young people in their district,and employers of labour are forbidden (in districts where such a bye-law is adopted) to

employ any young person at a time when his or her attendance is required at a continuation class.

This is the high-water mark of present British legislation on this subject. It is probable that a similar law will be adopted for England during the next few years. That is to say, local authorities will be permitted, if they so wish, to require attendance at continuation classes under conditions approved by themselves as suitable to the local conditions. Public opinion is rapidly ripening in favour of such a course. The Consultative Committee of the Board of Education has unanimously recommended it. German example has been influential in shaping English opinion on the subject. More especially has the successful administration of Dr Georg Kerschensteiner, Stadtschulrat of Munich, made an impression upon English educational and political thought. Moreover, recent studies into the educational and psychological needs of adolescents (not least those of Dr. Stanley Hall, President of Clark University, Worcester, Massachusetts) have prepared the way for legislative advance in our national education. And there is hearty admiration in Great Britain for the work of the popular high school in Denmark and in other parts of Scandinavia.

But the English temper is hostile to bureaucracy. It believes in freedom, even in freedom to go wrong. It regards elaborate bureaucratic control as a curse rather than a blessing. It values voluntary effort more highly than obedience to State compulsion. There are signs that the idea of bureaucratic collectivism (though likely to find for a time increasing popularity in Parliament and among the masses of the people) has already begun to lose favour among the more thoughtful students of British affairs. The writer of this paper there fore does

not inticipate that any highly organised form of compulsory education during adolescence will be set up in Great Britain. At the same time there is abundant reason for believing that the period of education for the masses of the people will, by their own desire, be gradually extended throughout adolescence in forms compatible with the industrial needs of the community. Much hope also his in the increasing interest taken hy employers in the education and their young work people.

But the pedantic ideal of national education as consisting in book learning or in technical training alone has no real hold upon the British people. They believe that the education of character and the training for the duties of civic life are gained through participation in the free duties of life much more than through attendance in class-rooms. The habit of voluntary organisation for industrial, for athletic, for social and for spiritual purposes is ingrained in the British nation and is the cause of much of its moral strength and political aptitude. There are signs also of the dawn of a new artistic life among the masses of the people. The darkness of the Puritan ideal (not the true Puritan ideal, but the mistaken version of it) is beginning to disappear. The love of music, the love of the drama, the love of painting and sculpture, the pleasure in ritual and in decorative display are returning. The inbred delight in the more artistic side of life is reasserting itself. And in this direction lies the strongest hope of a wise and fruitful development of supplementary education of young men from a social point of view.

Summary.

The Question of the further education of adolescents of both sexes for citizenship has lately become very prominent in England. This paper confined to make adolescents. Two classes to be considered a those who go straight to the University from School, b. those who receive no regular day education after leaving elementary school. a. On the whole the great public schools of England have been successful in foreing rulers and administrators, but they have been intellectually conservative and are not quite in touch with modern social problems. Improvements in this direction. b. Those who leave the elementary schools at the age of 13 or 14 are not at present compelled to attend any evening schools tho' many do so whenterily and the evening classes ofter many a chance of becoming instructed in their duties as citizens. The school leaving age will soon be raised and more legislation directed to the provision of good evening schools. Scotland already ahead in this respect. England has been influenced by German example and while intolerant of bureaucratic action will shortly of its own free will lengthen the period of education for the working classes but will not insist on book-learning nor technical training alonemore attention will be paid to the artistic side of life and to free participation in the duties of civic life in the training of the young for life as citizens.

Traduction.

La question de l'éducation complémentaire civique pour les adolescents des deux sexes est devenue d'importance capitale en Angleterre dans les derniers temps. Ce rapport se restreint aux adolescents mâles.

Il faut considérer deux catégories :

a) Ceux qui vont directement de l'Ecole à l'Université; b) ceux qui ne reçoivent aucune éducation complémentaire après avoir quitté l'école primaire.

a) En règle générale, les grandes écoles publiques d'Angleterre ont réussi à former des dirigeants et administrateurs, mais au point de vue intellectuel, elles sont conservatrices et

ne sont pas entièrement en contact avec les problèmes sociaux et modernes. Améliorations dans ce sens.

b) Ceux qui quittent l'école primaire à l'âge de 13 ou 14 ans, ne sont pas, jusqu'à présent, obligés de suivre des cours du soir. Beaucoup le font volontairement, et les classes du soir présentent beaucoup de chances pour eux de s'instruire de leurs devoirs de citoyens. L'âge de quitter l'école sera bientôt relevé et la législation s'occupera davantage de bonnes écoles du soir. L'Ecosse a déjà pris les devants dans ce sens.

L'Angleterre a été influencée par l'exemple de l'Allemagne, et, quoiqu'elle ne tolère pas l'action de la bureaucratie, avant peu elle augmentera de sa propre volonté la période de l'instruction pour la classe ouvrière, mais elle n'insistera pas sur l'éducation livresque ni l'apprentissage technique. Seulement, on s'intéressera davantage, dans la préparation des jeunes gens à la vie comme citoyens, au côté artistique de la vie et à la participation libre aux charges de la vie civique.

V-43-2

Éducation complémentaire des jeunes gens au point de vue social

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. A. Debecq**, professeur, Fosses.

Chaque homme a, dans la société, une certaine fonction à exercer. Les enfants, ces hommes de demain, doivent être préparés afin de remplir leur rôle le mieux possible. Aux éducateurs incombe donc le grand devoir de fournir à la jeunesse tout ce qui lui est nécessaire dans la vie. Il est vrai que les écoles réalisent assez bien ce desideratum dans les premières années de l'existence. Mais après la scolarité, « à cette heure où fermentent dans le cœur du jeune homme toutes les passions de la vie, à cette heure où, comme un jeune coursier, l'œil en feu, les naseaux fumants, dans cet inconnu qui s'ouvre et qui l'appelle, il est prêt à bondir et à se précipiter »; allez-vous le laisser partir sans un peu le calmer, sans le guider, sans l'arracher aux abîmes ?

Voyez d'un peu plus près le grand nombre de devoirs importants que le jeune homme aura à remplir. Vous parlerais-je de ses obligations envers sa famille, indiquées par les mots : époux, père, fils, frère; — de ses devoirs, plus nombreux, envers tous ses semblables qui ont mêmes facultés, même destinée que lui; — enfin de tout ce qu'il doit faire parce qu'il est citoyen d'un Etat?

Tout ceci ne serait rien s'il pouvait aller tout droit, toujours tout droit; mais il doit naviguer en évitant des écueils, en contournant des gouffres !

A l'œuvre donc, éducateurs... en même temps que sur les petits, dirigez vos efforts vers ces natures ardentes; aidez-les de vos conseils, arrachez-les aux dangers. Faites-en de bons « sociétaires », actifs, pouvant personnellement concourir au progrès social, et vous aurez atteint votre but.

Le moment est venu, je crois, de se demander ce que doit posséder le jeune homme qui fait son entrée dans la vie pratique.

Tout d'abord, s'il n'est pas bien portant, saura-t-il fonder une famille bien constituée ? Ne va-t-il pas communiquer à ses enfants des maladies dont ils auront à souffrir pendant toute leur vie ? Ses forces corporelles lui permettront-elles de se livrer courageusement au travail pour procurer le pain à sa femme et à ses descendants ? D'un autre côté, l'homme qui souffre physiquement n'a pas cette égalité d'humeur qui contribue au bien-être de ceux avec qui il vit. Ne demandez pas non plus à pareil homme une grande application à la besogne; partant n'attendez pas, de lui, un progrès quelconque dans son métier. Enfin, sont-ce de semblables citoyens qui vont beaucoup contribuer à la défense du pays ?

Malgré eux, donc, des hommes qui ne sont pas forts ne peuvent remplir leurs devoirs envers la société. Ils ne pourraient pas non plus lutter avec énergie contre les ennemis qui en veulent à leur corps, comme l'ivrognerie, les passions sensuelles, les maladies dangereuses.

Favorisez donc autant que possible le développement corporel des jeunes gens. Tout d'abord, recommandez aux parents de nourrir convenablement leurs fils, surtout au moment de la croissance. Veillez à ce que les règles

d'hygiène, apprises sur les bancs de l'école, soient mises en pratique avec une grande régularité. Engagez les jeunes gens à se livrer, pendant leurs moments de loisir, à des exercices en plein air; tâchez de leur faire aimer les sports; il en existe tant de nos jours: la balle, le foot-ball, la natation, la course, etc... Lancez-les dans différentes associations qui ont trait à l'éducation physique comme, par exemple, les sociétés de gymnastique ou d'escrime. Il leur sera si agréable de se délasser après leurs rudes journées de travail! Et, en parlant de travail, il est du plus grand intérêt pour la formation corporelle de ne jamais imposer une besogne qui surmène.

De plus, certains jeunes gens doient être l'objet d'une surveillance toute spéciale : ce sont ceux qui sont enclins à des habitudes préjudiciables à leur santé. Prévenez le danger, agissez avec eux par persuasion plutôt que par autorité. Raisonnez pour leur faire comprendre combien sont destructeurs les excès, qui se rencontrent malheureusement trop souvent chez la faible nature humaine. Amenez-les à s'affilier à une société de tempérance. Ne craignez pas, enfin, de leur montrer le monde tel qu'il est en les mettant au courant des maladies redoutables qu'ils peuvent contracter par imprudence ou par ignorance.

Doué d'une constitution robuste, le jeune homme ne réunit pas encore les conditions requises pour tenir véritablement sa place dans la société. Il doit encore être instruit.

On pourrait écrire des pages et des pages pour montrer l'importance de l'instruction dans la vie. Il suffira que j'énumère quelques-uns de ses avantages.

Tout d'abord il pourra mieux dominer sa famille, veiller à la formation de ses enfants, et rendre son

« chez lui » beaucoup plus agréable. Il trouvera dans la lecture, l'étude, une satisfaction bien supérieure aux autres divertissements et sera ainsi éloigné de tous les dangers, cabaret et autres, provoqués par l'oisiveté. N'est-ce pas d'ailleurs par l'étude que le jeune homme s'élèvera, que ses différentes aspirations s'ennobliront ? S'il est ouvrier, étant instruit, il pourra connaître à fond son métier, y apporter des modifications importantes, contribuer, de cette façon, au développement des sciences, des arts, et rendre de véritables services à tout le monde. Que d'inventions sont dues à des travailleurs intelligents !

L'homme doté d'une instruction plus ou moins grande, peut donc contribuer au bonheur des siens et de toute la société. On a raison de dire que les hommes intelligents font la force et la richesse d'une nation. N'est-ce pas encore par ses facultés supérieures que l'homme pourra se rendre compte de ce qu'il vient faire dans la société ! En apportant du raisonnement dans tout, il comprendra la portée des lois et trouvera naturel qu'on leur obéisse, d'où il contribuera au maintien de l'ordre, à la sécurité générale.

Si l'instruction est si utile à l'homme social, répandez-là autant que vous le pouvez. Tâchez de faire acquérir à nos jeunes gens le goût d'accroître leurs connaissances. Envoyez-les dans les écoles industrielles ou professionnelles; tout au moins qu'ils conservent ce qu'ils savent en fréquentant les écoles d'adultes. Recommandez-leur l'étude des langues étrangères; en s'assimilant les différentes façons de s'exprimer usitées dans les pays qui nous environnent, ils prendront goût à la géographie. Si vous atteignez ce but, vous les porterez du même coup à voyager, voire même à s'expatrier !

Fort et intelligent, un homme n'est encore rien, s'il n'est d'une grande moralité.

En effet, sans cette dernière qualité, peut-on espérer la concorde dans la famille ? Quels exemples sont fournis aux enfants par un père non vertueux ? De quelle façon un chef désœuvré compte-t-il maintenir chez lui une bonne discipline?... Et la société donc, que deviendrait-elle? S'il n'y a pas de vertu, il n'y aura pas non plus de ces belles qualités qui ne sont que des fruits de vertu, je veux dire : la justice, la bonté, le courage, etc. De plus, l'homme moral veut le bien; il fera donc tout ce qu'il pourra pour maîtriser ses passions. Il acquerra une volonté forte qui lui permettra de repousser le mal chaque fois qu'il se présentera.

Rassemblez donc toutes vos forces, éducateurs philanthropes, afin de former de nos enfants des êtres moraux. Dans l'ordre physique comme dans l'ordre intellectuel, vous ne pouviez pas beaucoup; la nature et les circonstances faisant tout. Mais pour ce qui concerne la moralité, on ne saurait trop vous recommander de continuer à appliquer les principes qui vous ont servi de base dans la première éducation. Si les enfants deviennent bons, vous pourrez vous en glorifier et, comme l'artiste qui contemple un travail réussi, vous écrier : « C'est mon œuvre ! » Associez-vous aux parents et, de commun accord, travaillez d'arrache-pied.

Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est l'oisiveté, la mère de tous les vices. Combattez-la en donnant de l'occupation à vos fils. Distrayez-les autant que possible, comme nous l'avons déjà montré, en parlant de l'homme au point de vue physique et au point de vue intellectuel. Tâchez de leur faire trouver chez eux un amusement inoffensif comme la littérature, la musique, la peinture. Formez leur goût du beau: visitez avec eux les musées

et expositions. Ouvrez devant leurs yeux le grand livre de la nature. Faites-leur aimer les voyages; montrez-leur comment ils doivent s'y prendre pour retirer le plus grand profit possible des merveilles qu'ils visiteront! Et surtout évitez à vos jeunes gens une éducation trop efféminée : n'oubliez pas que ce sont vos fils qui deviendront plus tard des chefs de famille, des citoyens. Suivez-les du regard, mais faites comme si vous ne les observiez pas. Veillez à ce qu'ils acquièrent des habitudes d'ordre, d'économie, de prévoyance. Laissez vos fils agir par eux-mêmes. Qu'ils supportent les conséquences de leurs actions, bien entendu pour autant que ces dernières ne leur soient pas funestes. Engagez-les à prendre en main la direction des petites associations, c'est ainsi qu'ils apprendront à se débrouiller et qu'ils auront conscience de l'importance de la solidarité. Vous citerai-je encore, comme moyen de moralisation, les unions chrétiennes de jeunes gens, les patronages? Ne sont-ce pas là des œuvres véritablement bonnes pour la jeunesse? Elles leur fournissent force, amusement, instruction, moralité. Que faut-il davantage ?

On peut donc dire qu'il est de la plus grande nécessité de compléter l'éducation des jeunes gens au point de vue social. Armez-vous de courage et de patience, éducateur, votre champ d'action est vaste; donnez la main à ceux qui sont animés des mêmes intentions que vous; après un long et persévérant effort, vous arriverez à de bons résultats.

L'union fait la force.

RÉSUMÉ.

Nous devons compléter l'éducation des enfants, après leur sortie de l'école, pour les préparer aux devoirs nombreux et importants qu'ils auront à remplir plus tard : envers leur famille, — envers leurs semblables, — envers l'Etat,— en un mot : envers la société.

Sans être forts, intelligents, moraux, les jeunes gens ne peuvent devenir de bons « sociétaires ».

Pour atteindre notre but, il faut donc : 1° Favoriser leur développement corporel; 2° cultiver leurs facultés intellectuelles; 3° veiller à ce qu'ils soient toujours d'une grande moralité.

De opvoeding van de mannelijke schoolvrije uit den werkmansstand

RAPPORT

VOORGEDRAGEN

door **A. J. Clarys,** Centr. President der St. Jos. Gez. Ver. in Nederland, voorzitter R. R. Patronatenbond te Amsterdam.

De opvoeding van den jongen uit den werkmansstand is bij het verlaten der lagere school nog niet voltooid, maar vordert op dien leeftijd bijzondere zorg. De ouders zijn, over het algemeen genomen, niet in staat om deze opvoeding te verschaffen. De H. Kerk heeft in de middeleeuwen daarin voorzien door de organisatie van het leerlingenwezen in de ambachtsgilden en zal daarin nu moeten voorzien door andere instituten van opvoeding als patronages voor de jeugd.

Deze patronages hebben dus ten taak het verstand te ontwikkelen, het karakter te vormen, in één woord : den jongen geestelijk en lichamelijk geschikt te maken voor zijn godsdienstig, zedelijk en maatschappelijk leven.

Opvoeding is de bewuste, stelselmatige en voortgezette inwerking van den volwassene op het kind om het door ontwikkeling zijner lichamelijke en geestelijke vermogens in staat te stellen zelfstandig zijn levensdoel te bereiken.

Deze opvoeding, die met het eerste oogenblik van 's menschen bestaan moet beginnen, mag eerst eindigen, wanneer 's menschen lichamelijke krachten en geestelijke vermogens zoodanig zijn ontwikkeld, dat hij zelfstandig de plichten van den stand, waarin hij geplaatst en van de betrekking, waartoe hij geroepen

is, kan vervullen. Al zal de tijd der opvoeding verschillend zijn, naarmate de eischen van het leven in betrekking tot tijd en plaats, tot latere werkzaamheid en bediening verschillend zijn, 't is wel voor iedereen duidelijk, dat een jongen (of meisje), die de banken der lagere school heeft verlaten, op 12, 13 of 14 jarigen leeftijd nog niet volwassen is, nog niet volledig is opgevoed.

In die jaren begint juist de puberteitsontwikkeling, die in zijn lichaam een ongekend gevoel van kracht opwekt en in zijn kinderlijken geest een mannelijk willen schept, waardoor er in den knaap een mengeling van stroomen ontstaat, een aantrekken en afstooten van tegenstrijdige neigingen, waaruit de bekende «drang- en stormperiode» wordt geboren. Het mannelijke en het kinderlijke voeren strijd met elkander. De geslachtsrijpheid wekt het bewustzijn van lichaamskracht, terwijl het organisme nog teeder is en zwak; en daardoor is ook in zijn geest een verlangen opgewekt naar een breeder leven, in ruimte en tijd, naar verder en wijder, dan het kind kon droomen, terwijl zijn verstand de aangeleerde kennissen nog niet heeft verwerkt en de wil bij gebrek aan oefening, door zijn verwijdering van de werkelijkheid nog zoo wankel is en zwak.

Al zal het hier geschetste op de werkmansjeugd in mindere mate dan op de jeugd uit hoogere standen toepasselijk zijn, om haar minder kinderlijke omgeving in den vroegsten leeftijd, de jongen uit den werkmansstand toont toch duidelijk de eigenschappen en gebreken, uit dezen physisch-psychischen toestand te verklaren. Bewust van zijn ontwakende lichaamskracht legt hij bij wedstrijd of spel zich inspanning op, die voor zijn lichamelijke ontwikkeling gevaarlijk is door

overdrijving of onvoorzichtigheid. Door nieuwsgierigheid gedreven wil hij op godsdienstig en maatschappelijk gebied alles hooren en lezen, bewijzen en verklaringen van het geleerde hebben, terwijl het ontwakend gevoel van mannelijkheid hem drijft tot het vormen van eigen meeningen, tot het voeren van critiek, tot tegenspraak en verzet. Op godsdienstig gebied ontstaan in zijn geest opwerpingen en moeilijkheden tegen de geloofswaarheden door de kerk geleerd; in vrije kwesties zal hij bij voorkeur eene andere meening dan zijn meester volgen. Zijn zucht naar vrijheid en ongebondenheid maakt hem onhandelbaar voor zijne ouders, doet hem het ouderlijk huis onbedacht en onbevreesd verlaten om in den vreemde zich zelf te worden.

Als dit de physich-psychische gesteltenis en de natuurlijke eigenschappen van den knaap zijn van zijn 13e tot 17e jaar, dan is het duidelijk hoe hij in die (vlegel) jaren behoefte heeft aan leiding en steun, aan de inwerking van den volwassene om zijn lichamelijke krachten en zijn geestelijke vermogens zoo te vormen en te ontwikkelen, dat hij later zelfstandig zijne plichten zal kunnen vervullen, dan is het duidelijk hoe zeer hij behoefte heeft aan opvoeding. Eene behoefte die om het beslissende van deze periode voor later leven, des te dringender en des te duidelijker is.

De ouders, de natuurlijke opvoeders van het kind, zijn geheel en al onbekwaam om den knaap van dezen leeftijd op te voeden. In vele gevallen immers hebben vader en moeder zoo weinig tijd over in den strijd om het bestaan. Van den morgen tot den avond is de vader 's morgens zoo vroeg en 's avonds zoo laat, op werkplaats of fabriek, zoodat er geen tijd over is om zich met zijn « aankomenden » jongen te bemoeien. De moeder heeft natuurlijkerwijze op den knaap van dien

leeftijd al zeer weinig invloed; en haar ontbreekt evenzeer maar al te dikwijls de noodige tijd.

In andere gezinnen, niet weinige, ontbreekt niet zoozeer de tijd als wel de lust en het plichtbesef om die taak der opvoeding, vooral op dien leeftijd zoo zwaar, naar behooren te vervullen. Vooral in groote steden is de zucht der ouders naar uitgaan en genot niet zelden de oorzaak, dat er op de kinderen niet of zeker niet naar behooren wordt gelet.

Is het wonder, dat de hedendaagsche ouders, wier opvoeding zelve reeds door deze oorzaken werd verwaarloosd, op hunne beurt geheel ongeschikte, onbekwame opvoeders zijn geworden.

Aan de ouders in onze dagen ontbreekt tijd en lust zoo dikwijls, maar vaker nog de noodige takt en kennis om voor de opgeschoten jeugd te zorgen.

Wat was daarom het leerlingstelsel in de ambachtsgilden der middeleeuwen een meesterstuk van zielkunde en opvoeding!

De overgang uit het ouderlijk huis naar het gezin van den patroon leerde den jongeling door gemis de vaderlijke zorg en de moederlijke teederheid waardeeren.

De « vreemde oogen » dwongen den weerbarstige tot gehoorzaamheid en tucht, terwijl de wetten en de bepalingen van het gilde het gezag van den meester bevestigden door boete en straffen. Zijn lichamelijke krachten werden op de proef gesteld en geoefend door inspanning en vermoeienis bij den ongewonen arbeid; zijn geest vond bevrediging bij de toepassing van het geleerde en vond nieuw voedsel bij het aanleeren van de theoretische en praktische kundigheden van het vak. Zijn karakter werd gevormd en gelouterd bij den nietaltijd-zachten, soms ruwen omgang met makkers en

gezellen. Zijn overmoed werd gebreideld bij de ondervinding, dat de « leerjaren geen heerjaren » waren, dat er groote inspanning en aanhoudend doorzetten werd gevorderd om eenmaal iets te worden: gezel en meester in het vak.

Daartegenover werd de moeilijkheid van het leeren en de hardheid van den arbeid verzacht door het hooghouden van den ambachtsstand en door het bewustzijn van eer en verheffing in het lidmaatschap van het gilde gelegen. Zoo werd liefde voor het ambacht en voor het werk gekweekt.

Met het verval der gilden echter werd ook al te spoedig deze ordening van leerling, gezel en meester verstoord en daarmede de totale verdwijning der gilden voorbereid, die met de Fransche revolutie is voltrokken. Deze, die onder hare valsche leuze van « vrijheid, gelijkheid en broederschap » alle banden verbroken, alle voorrechten ontkend, alle gezag had afgeschaft, loste daarmede de natuurlijke organisatie der gilden op en liet den gezel en den leerling onbeschermd over aan de uitbuiting der hardvochtigste concurrentie, aan de hebzucht van een ontkerstend kapitaal. De zwakken moesten natuurlijkerwijze de slachtoffers worden; en de zwaksten de eerste en beklagenswaardigste en de leerjongen des te beklagenswaardiger, omdat hij zijn ellende niet zag, zijn ondergang in luchthartige onbezonnenheid spelend en lachend toejuichte en in de armen liep.

Helaas! wat is dat lachen spoedig verkeerd in weegeklaag en waakgeschrei!

Met de steun van het gilde had de knaap en de jongeling tegelijk ook de bescherming zijner geestelijke moeder, der kerk, verloren; ook hare leiding was in

strijd met de vrijheid door de revolutie gepreekt, door het ongeloof gedroomd.

En als dan de ontwikkeling der industrie en de vervolmaking der machinerie, vakkennis en bekwaamheid overbodig maakt en den arbeid verlicht, zoodat vrouwen- en kinderkracht volstaat voor verhonderdvoudigde productie, dan is de onbeschermde knaap en zelfs het hulpelooze kind een gemakkelijke en begeerenswaardige prooi voor den modernen Moloch: de concurrentie, het kapitaal.

Wat bekommerde het kapitaal, de groot-industrie zich over gezondheid en lichaamskracht der kinderen in zijn dienst? er waren er immers zooveel. En wat bekommerde dat zelfde kapitaal zich over zedelijkheid en godsdienstzin dier kinderen? de winst werd immers berekend naar het werk, wat was verricht, en met de betaling van het loon was alle verantwoordelijkheid geeindigd. Van vorming en opleiding, van opvoeding kon geen sprake zijn; jongens nauwelijks de kinderschoenen ontwassen stonden dag en nacht in de fabriek en aan de machine, zelfs kinderen van 10 jaar en daarbeneden.

Al zijn nu in de vorige eeuw door de meeste regeeringen der beschaafde wereld wetten gemaakt ter bescherming van jeugdige personen « het ligt voor de hand », zegt vader Kolping, « dat de staat daarmede de zaak niet verbetert, nog minder het kwaad met den wortel uitroeit. Daartoe ontbreken aan de bloot uiterlijke wetsbekrachtiging de middelen. Geen politie dringt door op de werkplaats, nog minder kan ze doordringen in het menschenhart ».

De kerk, die de opvoeding steeds heeft beschouwd als haar eerste plicht, maar ook als haar heilig recht, was ten alle tijde er op bedacht om aan de natuurlijke

opvoeders, de ouders, waar noodig of gewenscht, helpers te geven of voor plaatsvervangers te zorgen. Dit deed zij in vervlogen eeuwen, van haar eerste bestaan af met het lager onderwijs der kinderen; zoo deed zij ook in de middeleeuwen door de inrichting van *hare* organisaties, de gilden; zoo zal, zoo moet zij ook in den modernen tijd doen ten opzichte der aankomende jeugd. Reeds in de tweede helft der zestiende eeuw trachtte zij door de Congregatie der H. H. Maagd het godsdienstig leven, het geloof en de zeden der studeerende jongelingschap te midden van de hun eigenaardige gevaren te beschermen. Maar spoedig werd het duidelijk met en om het godsdienstig leven moest ook het maatschappelijk welzijn der jongens, vooral der jongens uit den arbeidenden stand, worden verzorgd. Op het einde der 18e eeuw werd er te Rilly in Frankrijk een poging gedaan om in dien geest voor de schoolvrije jeugd te zorgen. En het werk « Œuvres de jeunesse », wat de priesters « du Sacré Cœur » in 1729, te Marseille hadden gesticht, maar wat door den storm der revolutie geheel was weggevaagd, werd in 1799 door den ijverigen priester J.-J. Allemand in dezelfde stad Marseille weer opgevat. Na een moeitevol streven, met afwisselend succes, liet hij bij zijn dood een bloeiende vereeniging achter; men begon zijn werk te kennen en te waardeeren en in andere steden na te volgen Sedert dien tijd werden er op verschillende plaatsen van Frankrijk dergelijke of overeenkomstige werken opgericht tot heil der jeugd. Zoo wordt de Eerw. Allemand, al heeft hij in eigenlijken zin geen andere werken dan dat te Marseille opgericht, toch beschouwd als de vader en de stichter der « Œuvres de jeunesse » van Frankrijk in de 19e eeuw. Vooral de St-Vincentius Vereeniging heeft zich van het begin van haar bestaan

af bezig gehouden met het zoogenaamde patronagewerk voor de opgeschoten jeugd.

Ook België nam het werk der patronagen, naar het voorbeeld van Frankrijk met zooveel kracht ter hand, dat het met recht « het land der patronagen » wordt genoemd.

Langzamerhand slechts en ten volle pas in den laatsten tijd heeft men echter de veelomvattende taak, de eigenlijke roeping en daarmede ook het wezen van dit nieuwe werk begrepen. Of misschien zou men ook kunnen zeggen: in de laatste jaren streven de werkers in de patronagen en naar om hunne bemoeiingen meer in overeenstemming te brengen met de behoeften van den tijd.

Bij het toenemen der beschaving en vooral bij de democratische richting van onzen tijd wordt er ook van den werkman meer gevorderd dan in vroegeren jaren: meer kennis op godsdienstig en maatschappelijk gebied, meer algemeene ontwikkeling, meer theoretische en praktische kennis van het vak. Bij het toespitsen van den strijd tusschen geloof en ongeloof, tusschen het kwaad en het goed, bij het toenemen van verleiding en bederf, waaraan vooral de aankomende jongeling op werkplaats en fabriek, op straat en vergaderzaal, door lectuur en redevoeringen is blootgesteld, wordt van hen meer wilskracht en karakter, meer weerstandsvermogen gevorded dan voorheen. De weinige kennis op de lagere school verkregen is geheel onvoldoende en daarbij zeer spoedig vervlogen; zijn neigingen en hartstochten maken hem een zoo gemakkelijke prooi van volksleiders en verdervers, — meer nog dan in zijn jongeren leeftijd heeft hij behoefte aan leiding en steun, behoefte aan opvoeding.

De ouders zijn nu en door eigen omstandigheden en

om de hoogere eischen van het leven ook aan den werkman en dus ook aan de opvoeding gesteld, minder nog dan vroeger in staat om in die opvoeding te voorzien.

De kerk moet dus ook in dezen tijd door een of ander instituut hare taak van opvoedster vervullen.

De patronaten voor de aankomende jeugd zijn daarvoor de aangewezen inrichtingen.

Opvoeding dus moet het doel en het wezen dezer patronaten zijn.

Maar dan moeten ook de patronaten zich er op toeleggen om als helpers van de ouders de lichamelijke krachten en de geestelijke vermogens van den jongen zoo te ontwikkelen, dat hij later zelfstandig de plichten, die in dezen tijd en in zijn stand van hem worden gevorderd, zal kunnen volbrengen.

Het geloof en het godsdienstig leven van den schoolvrijen knaap moet dus daar worden beveiligd en bevestigd. Daar moet dus zijn godsdienstkennis worden verdiept en verbreed door herhalings- en voortgezet onderwijs in de waarheden des geloofs; daar moet hij worden gewapend tegen de opwerpingen van het moderne ongeloof. Daar moet hij door oefening de praktijk leeren van het christelijk leven; daar moet hij bij den priester-directeur oplossing vinden voor de moeilijkheden van zijn geest, bij de opwerpingen en twijfelingen in zijn geloof; daar moet hij in den vertrouwelijken omgang met zijn priester-vader den onmisbaren steun ontvangen tegen de duizend gevaren.

Behalve voor het godsdienstig moet het patronaat hem opvoeden voor het maatschappelijk leven. Zijn verstand moet worden ontwikkeld door herhalings- en voortgezet onderwijs in de gewone vakken van de lagere school, maar vooral berekend op de praktijk van zijn leven. Hij moet worden geholpen bij de keuze van

vak of beroep en hem moet gelegenheid worden verschaft om zich theoretisch en praktisch te bekwamen. De opleiding voor het vak, door leerlingstelsel of ambachtsschool, moet door het patronaat worden behartigd. Als onderdeel en hulpmiddel van de opvoeding behoort de vakopleiding van den arbeidenden jongen inderdaad tot de bemoeiingen van het patronaat.

Ook opvoeding tot het sociale leven is voor den aankomenden jongen in onzen tijd noodzakelijk: ook deze opvoeding is de taak van het patronaat. Daar moet hij leeren de maatschappelijke deugden van gehoorzaamheid, onderwerping en eerbied ten opzichte van de wetten en het gezag; de matigheid en eenvoud van leven; spaarzaamheid en tevredenheid; en met de kennis van ook de liefde voor zijn arbeid.

Op het patronaat moet hij leeren de kracht, en de noodzakelijkheid van de organisatie op katholieken grondslag; door verschillende middelen als van fondsen en kassen, door deelneming aan wedstrijden en feestelijke samenkomsten moet hij in het vereenigingsleven worden ingeleid.

Als het patronaat een instituut van opvoeding moet zijn, als het patronaat die opvoeding moet verschaffen als helper en plaatsvervanger van de ouders, dan moet het huiselijk leven zooveel mogelijk worden ontzien. Waar dus de ouders voldoende toezicht houden op de ontspanning hunner jongens en op hun lichamelijke ontwikkeling, daar moet dit ook aan de ouders worden overgelaten. Waar de vrije tijd echter den jongens gevaren brengt van de straat en later van de kroeg, daar moet het patronaat den jongen gelegenheid geven voor ontspanning en vermaak. Maar juist de ontspanning is het moeilijkste terrein der patronaten, juist op

dit terrein liggen de meeste struikelblokken voor het gunstig werken en het welslagen van het patronaat.

En wat slechts onderdeel en hulpmiddel is bij de vorming der aankomende jeugd mag toch nooit hoofddoel worden. Hierbij zijn het turnen en de verschillende soorten van sport aanbevelenswaardige en bruikbare hulpmiddelen.

Het R. K. Patronagewerk in Nederland.

In den geest, zooals wij boven hebben uiteengezet wordt er van katholieke zijde sedert 1902 in Nederland met kracht aan de vorming der aankomende mannelijke jeugd gewerkt. Op 158 plaatsen bestaan er patronaten; die in ieder Bisdom diocesaan zijn verbonden, terwijl de diocesaan besturen wederom in een Centraal-Comité tot bevordering van R. K. Patronaats belangen in Nederland zijn vereenigd.

CONCLUSIE

Het congres is van gevoelen, dat de voortgezette opvoeding van den schoolvrijen knaap uit den werkmansstand noodzakelijk is; en spreekt de wensch uit: dat meer dan tot dusverre in die richting zal worden gewerkt, door overal op dorpen zoowel als in steden patronagen als instituten van opvoeding op te richten

L'éducation de la jeunesse ouvrière après sa sortie de l'école.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. A. J. Clarys,**
Président de l'Association centrale Saint-Joseph
des Apprentis en Hollande, président de la Ligue royale
des Patronages à Amsterdam.

RÉSUMÉ

L'éducation du jeune ouvrier est loin d'être accomplie lorsqu'il quitte les bancs de l'école ; elle exige à cette époque des soins tout particuliers.

En général, les parents ne sont pas à même de suffire à cette tâche. Au moyen âge l'Eglise y a travaillé par l'organisation de l'apprentissage dans les corporations de métiers. De nos jours elle doit y pourvoir par la création d'autres institutions d'éducation et notamment par l'organisation des patronages.

Ces patronages ont donc pour mission de développer l'intelligence et de former le caractère, c'est-à-dire de préparer les jeunes gens, tant au point de vue du corps que de l'esprit, à la vie religieuse, morale et sociale.

The Rise of University Tutorial Classes in England

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par Mr **Albert Mansbridge.**

For the first time in the history of English Education, each University and University College in England and Wales has met together and constructed a Committee representative of them all for joint work.

Moreover, they have admitted to the Committee representatives of workpeople upon equal terms. This means that the two great forces, Labour and Scholarship, are unified for common action, a result of high importance and significance.

The genesis of the Committee is due to the approach made by Workpeople to the Universities requesting Tutorial assistance in their definite, systematic and persistent studies.

It will be profitable to examine into the origins of the approach.

At the commencement of the 20th Century, despite the work of Co-operative Societies, Working Men's Colleges at London and Leicester, Ruskin College, and Adult Schools, it is true to say that the systematic education of Adult Workpeople was confined, almost entirely, to Technical matters.

The University Extension movement, called forth by the efforts of Workpeople, expressed by themselves and correctly estimated by such men as Dr. Paton, of Nottingham and Professor Stuart, had in later years succeeded very little in attracting to it the men and women animating working class movements.

The great forceful mass of workpeople were out of touch with education other than generated by themselves which was permeated by the writings of their chosen teachers.

An observer of working class development, could not, however, fail to notice that just at those points where scholars joined hands with workpeople, there education flourished. The influence, among others, of Frederick Denison, Maurice and Arnold Toynbee may be traced again and again. They were direct educational forces producing workmen scholars. Appreciating this in 1903 a small group of workpeople determined to unite in one body, scholars and workpeople, educational institutions and working class organisations. They felt that by so doing they would unite the experts in the demand for education, and the experts in the supply of education. They decided to act upon a non-party political and unsectarian basis, believing that education is a fundamental force which could unite people otherwise opposed. In this belief they were right, for in 1909 the organisation they founded — the Workers' Educational Association—had as speakers at its Annual Meeting, the Archbishop of York, the Leader of the Labour Party (Arthur Henderson), Professor M. E. Sadler and Miss Margaret McMillan. Leaders in all departments of English thought are upon its membership roll, but the bulk of its members are labouring men and women.

There are affiliated to the Association 1,500 bodies in and through its 60 branches which operate together with each University in England and the leading movements of workpeople. There is no type of Society which might reasonably be expected to be interested in education, unrepresented on the roll.

The range of educational activity covered by the Association is very great. It proceeds upon the assumption that workpeople must discover and express their own educational need. This varies greatly as places and temperaments vary, and in a large degree in accordance with the measure and nature of the facilities provided.

But all branches focus opinion and present it to the Local Education Authorities. They search out desire. For example, its representatives discovered that the Carters and Lorrymen in one town desired to study the horse. This was reported to the Education Autority and forthwith classes were supplied and the returns revealed an average attendance of 120 students.

A typical statement of Branch aims runs as follows:

a) To arouse among the workers greater interest in higher education, and to direct their attention to the facilities alread provided.

b) To ascertain the needs and wishes of workers in regard to education.

c) To express to local authorities the needs and feelings of workers in regard to higher education.

d) To provide, either in conjunction with local authorities, or otherwise, facilities for studies of interest to workers which may have been hitherto overlooked.

The National Association, the District Associations (of which there are 4 covering the North-Western, the

Midland and the Northern areas of England, and South Wales) and the Local Associations (of which there are 60), alike strive to stimulate the demand for education, and to watch over the conditions favourable to the development of such demand in their respectives areas. Their work had not proceeded far before they had discovered that there were amongst workpeople fine scholars, or men and women capable of high intellectual development, and moreover, possessing a distinct view of life — the outcome of experience.

In the town of Rochdale these were drawn together, and they stated emphatically that they were prepared to give up each Saturday afternoon during the winter season in order to study Economic History and subjects cognate to Economics. Their demand was presented to the University of Oxford, and owing mainly to a grant made by New College, the University Extension Delegacy were in a position to supply a teacher.

The size of the class was limited to 30, and in January 1908 the first Tutorial Class started its work. Stimulated to a great extent by the example of the workpeople of Rochdale, the Longton Education Authority initiated a similar class, which started at the same time with the same Tutor.

These classes worked very steadily and were watched as they worked by the Oxford Joint Committee on Working Class Education. This Committee was established at a Conference held at Oxford in August 1907 at which representatives of 200 working class organisations were present. The Vice-Chancellor of the University appointed 7 members and the Labour Organisations of the country appointed 7, and they examined the whole question exhaustively, and published their conclusions in the " Report on Oxford and Working Class

Education", (Clarendon Press, 1/—) in September 1908. This Report advocated the extension of Tutorial Classes and the formation of a permanent Joint Committee for adminisrtative purposes.

Hardly had the Report been issued before 6 more Tutorial Classes were added, and there was promise of the system becoming National.

The reception accorded to the Report by all sections of English thought was full of welcome. It was eulogised by the Duke of Devonshire and by Mr. Walter Ruciman, President of the Board of Education, as well as by Labour Leaders. The development of the classes also was greatly facilitated by the action of the Board of Education, who agreed to consider them as eligible for an increased grant, thus making students attending 40 hours able to earn 17/— instead of 10/— as heretofore.

The return of attendance at the Oxford Classes for the winter 1908-9 is as follows:

Chesterfield	96.7 per cent of possible attendances.
Glossop	93.5 — — —
Littleborough	93.0 — — —
Longton	85 per cent of 38 entered.
Oldham	91.5 per cent of possible attendances.
Rochdale	85 — — —
Swindon	89 — — —
Wrexham	93.8 — — —

It must be remembered that overtime, illness and unemployment are forces which with unceasing activity, play upon working people; it is therefore probably true to say that 100 per cent of the attendances (not prevented by unavoidable causes), were made by the students.

Results such as these show clearly that the demand of workpeople was understood by those who constructed the classes.

The occupations of the students were as follows:

Number of students as for whom particulars are available.	237
Metals and Machines.	48
Textiles.	35
Buiding Trades.	17
Labourers.	12
Potters.	10
Clothing Trades.	7
Miners.	5
Printers.	4
Chemicals.	4
Railways.	4
Co-operative Employees.	2
Managers, (Shops, Co-operative Stores &c.)	8
Clerks.	32
Teachers.	12
Miscellaneous (including Trade Union Official, Gardener, Telephonists, Stationer, Grocer, Draper, School Caretaker, Pedlar, Window Cleaner, &c).	39

Sucha successful record of the Oxford Classes immediately set on foot movements in other Universities, and for the administration of work in the session 1909-10, Joint Committees were constructed at London University (a group of students arranged by the Workers' Educational Association had for two years been studying Civics with Professor Geddes and Mr. Victor Bramford and University Extension Classes had been held at Toynbee Hall for many years), at Manchester

University, at Leeds University, whilst the University of Cambridge constructed 3 Tutorial Classes under the management of the University Extension Syndicate. As a result of this 40 full Classes with 1,200 students were at work during the session (1909-10), and the attendances corresponded in regularity to the attendances at the Oxford Classes. The keenness of the students has been obvious and the General Election which swept over the country did the classes but little damage.

The level of the work has been well sustained. It was something in the nature of an educational discovery to the Oxford examiners to find that one-third of the essays written in these classes were equal to First-Class Honours standard. It is early yet to give an educational estimate of the Classes, but they have been most rigorously inspected by high and competent authorities during this session, and when their reports are to hand it will be much easier to give a reliable estimate. Those who know the Classes do not fear the result.

Other educational discoveries than that of the high power of these workmen students have resulted, the chief of which has been that industrial life and participation in social movements are capable of conferring experience approximate to that of a College. Men of little education in the technique of composition and writing are found to be clear thinkers. The best of these have frequently missed the Continuation School entirely, and have had no regular education since their primary school days, which often ended at 10 or 11 years of age.

The hours worked by the students varied considerably. Whilst one student in the Longton Class worked 848 1/2 hours in 12 weeks, another student in the same class only

worked for some 70 hours, the rest of his time being spent in seeking work. If overtime could be abolished and the hours of Labour regularised the demand for education of this high degree would be much stronger.

Difficulties peculiar to working women have been met to a great extent by the raising of a fund by University women. They have supplied books ta the students, and have given them every help in the conduct of their studies.

Lack of books, that is, text-books suitable to the type of student have Lindered the Classes, and also by the insufficient quantity of reference books. It is a matter of great satisfaction that the University Committees aided by the Public Libraries are doing their utmost.

The method of examination of the Classes is mainly by means of the essays which are written. It is felt that Adult Workpeople are not well adapted to written examinations, in the way that ordinary school and College students are. A test based mainly upon the essays but sufficient to satisfy the Universities of the exact character and capacity of the students can be carried out in the case of those students who desire to enter Universities for a prolonged period of study.

The more general of the problems raised will be dealt with by the Central Joint Advisory Committee on Tutorial Classes, which was referred to at the outset.

Joint Committees having now been constructed at Sheffield, Liverpool, and Birmingham make it probable that there will be at least 70 classes with 2,100 students in the session 1910-11. The great difficulty will be to maintain the supply of teachers of high excellence, but this difficulty is not so great as it appeared likely to be at the outset of the work.

The confidence of Labour in the Classes has been assured by placing a large degree of power in the hands of the students. It is they who select the subject, devise the times and even agree as to their teacher; they feel that it is through a method such as this that the experience of Labour and the point of view developed in industrial centres can be correctly stated and win its way within the Universities. They feel that the fact of the teacher studying unemployment with them as well as from books will tend to increased understanding in this as in kindred matters.

The net educational gain to the country resulting from these Classes promises to be inestimable, both in the loss avoided and the advantage obtained, because the students are active men and women of affairs, who would otherwise have been wholly divorced from opportunities for complete study to their own diminution and ot the great loss of the Universities. They are themselves frequently teachers in Co-operative Societies, Trade Unions and Adult Schools and the power of their teaching will spread right through the whole of the organised workpeople of England. The effect of this upon the mind of England, and the increase in enthusiasm generated thereby for education is likely to be very great.

This movement of workpeople towards education is as yet in its infancy. Those engaged in it are looking, as it were, over the fence at the problem. But enough has been said to show there is hope, and some of the lessons gained are not without importance to workers upon similar lines in other countries.

RÉSUMÉ.

Un des caractères dominants des méthodes d'éducation actuellement en vogue en Angleterre, c'est l'action commune des organisations ouvrières et des institutions universitaires.

Cette organisation doit son origine au désir exprimé par les ouvriers de s'instruire plus complètement dans les questions qui les intéressent particulièrement.

Les ouvriers doivent s'engager à suivre tous les exercices pendant trois ans et à faire une composition écrite tous les quinze jours.

Il existe actuellement en Angleterre 35 écoles de ce genre comptant 1,200 élèves. Le ministère de l'instruction et les autorités locales interviennent par voies d'encouragement et de subsides.

Ce mouvement est dû au développement pris par la « Workers, Educational Association », c'est-à-dire une fédération d'œuvres ouvrières et scolaires.

Le but poursuivi par cette association consiste :

a) A augmenter l'intérêt des ouvriers pour une instruction supérieure et à attirer leur attention sur les institutions créées dans ce but.

b) A s'enquérir des besoins des travailleurs au point de vue de l'instruction et de l'éducation et à les signaler au ministère de l'instruction, aux universités, aux autorités scolaires locales et aux établissements d'instruction.

c) A faciliter ou à provoquer la création d'écoles et de cours d'un intérêt spécial pour les ouvriers et qui auraient été oubliés jusqu'à présent.

d) A publier, ou à provoquer la publication de conférences, brochures, livres ou revues qui paraissent utiles à cet effet.

La fédération comprend 1,500 institutions ou associations, parmi lesquelles se trouvent la plupart des institutions universitaires et les organismes qui dirigent le mouvement ouvrier.

V-43-5

L'Éducation complémentaire des Jeunes Gens au point de vue social

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le **P. Aimé**, Missionnaire, France.

L'éducation complémentaire des jeunes gens au point de vue social peut se comprendre en deux sens différents:

Ou bien, en effet, il s'agit de faire acquérir aux « jeunes gens » qui se préparent à devenir des « hommes », le « *sens social* », c'est-à-dire la connaissance et le sentiment, à l'état habituel, des exigences de la vie sociale, et des responsabilités spéciales que tout homme encourt par suite des répercussions de ses actes personnels à travers toute la collectivité;

Ou bien il s'agit d'initier les jeunes gens à la connaissance et à la pratique des *œuvres sociales*, ou, d'une manière plus large, de toutes les organisations collectives qui ont pour but de provoquer, par l'entente et l'action communes, un mieux-être intellectuel, moral, économique.

Il est facile de voir que ce sont là deux aspects différents de la formation sociale des jeunes gens. Mais il n'est pas moins facile de se rendre compte que les deux s'appellent et se complètent réciproquement. Et c'est pourquoi j'ai cru devoir tantôt séparer et tantôt joindre ensemble ces deux points de vue dans les quelques

considérations que j'ai l'honneur de soumettre au Congrès relativement :

1° A la *nécessité* de l'éducation sociale des jeunes gens ;

2° Aux *moyens et méthodes pratiques* pour faire cette éducation.

I. — Nécessité de l'éducation sociale

1° *Nécessité de l'éducation du « sens social »*. — L'homme ne vit pas isolément. S'il a ses facultés, ses énergies, bien à lui, sa personne distincte de toutes les autres personnes et dont il a la conduite, il n'en est pas moins inséré dans toute une série de sociétés ou d'organismes naturels dont les principaux sont la famille, la profession, la nation, la société religieuse. La vie d'un homme se constitue tout d'abord, évidemment, par son activité individuelle ; mais elle se poursuit, s'intègre et s'achève par toutes ses relations sociales. La vie individuelle et la vie sociale ne sont donc pas deux vies distinctes et séparables, mais la même vie considérée sous deux développements différents. Et autant il y a d'intérêt philosophique et juridique à distinguer ces deux aspects d'une même réalité concrète, autant il serait faux et dangereux de les dissocier, plus faux encore et plus funeste de les opposer l'un à l'autre.

Or, si la vie individuelle a ses exigences, ses lois, ses conditions : hygiène, moralité, instruction, éducation, effort, sacrifice, etc., — la vie sociale aussi a ses exigences naturelles de la famille, de la nation, de l'organisation professionnelle, de la société religieuse. La soumission à celles-ci est aussi nécessaire que l'obéissance à celles-là : elle est un devoir, au même titre. Et si dès

le jeune âge on apprend à l'enfant à considérer comme sacrés pour la conscience les devoirs de la vie individuelle, il faut que durant la période qui s'étend de la quinzième à la vingt-cinquième année on fasse comprendre au jeune homme les impérieuses exigences de la famille, de la profession, de la société religieuse, de la patrie.

Donc, une connaissance aussi précise, aussi objective, aussi concrète que possible des conditions de toute vie sociale et de la valeur morale de ces conditions : voilà, me semble-t-il, le point de départ et la base de toute œuvre d'éducation sociale.

Il faut, de plus, provoquer, chez le jeune homme un certain affinement de la conscience, une sorte de prolongation de sa vue; en d'autres termes, il faut lui donner le *sens de ses responsabilités sociales*. Il ne lui suffit pas de savoir qu'il doit, sous peine de ne plus agir en homme raisonnable, en « honnête homme », se plier, s'adapter aux exigences d'une vie collective qui enveloppe la sienne, mais pour la nourrir; il faut de plus lui apprendre que tout acte individuel a nécessairement son retentissement et son influence, bonne ou mauvaise, à travers toute la collectivité dont il est membre. La brièveté de cet exposé ne me permet pas de donner des exemples; mais ils abondent, surtout dans nos sociétés modernes si compliquées, dont les éléments sont solidarisés les uns avec les autres par des contacts si fréquents et si divers.

Il est facile de voir quel champ nouveau et illimité s'étend ici devant la conscience; facile de voir aussi que d'y introduire ou d'y affiner le sens des responsabilités sociales, même des plus éloignées, ce n'est pas autre chose que de travailler à en faire une conscience pleinement, intégralement humaine, une conscience qui puisse

et qui veuile *répandre* de tous les actes qu'elle pose et de toutes leurs conséquences.

2° *Nécessité de l'initiative à l'activité sociale.* — L'expression « activité sociale » éveille, selon le langage courant, l'idée d' « œuvres sociales ». Mais j'estime qu'il faut l'entendre ici dans un sens beaucoup plus large, comprenant à la fois et ce qu'on appelle *la vie publique*, et ce qu'on désigne plus spécialement sous le nom *d'œuvres et organisations sociales ou économiques.*

A. — *La vie publique* c'est la collaboration qu'un bon citoyen doit apporter au gouvernement et à l'administration de son pays, soit de la commune, soit du département ou de la région, soit de toute la nation. Dans la plupart des états modernes c'est le pays qui se gouverne lui-même, ce sont tous les citoyens qui remplissent collectivement la fonction autrefois dévolue au roi. Mais c'est là une fonction extrêmement délicate et difficile. Les futurs citoyens auraient besoin d'être formés à leur métier de roi. Le sont-ils ? Il est trop évident que non. Les jeunes électeurs, — ou du moins parmi eux quelques-uns, — savent bien quelques « trucs » électoraux ; ils connaissent la « politique » par son côté mesquin et trop souvent immoral ; ils ne savent rien, ou à peu près rien de la théorie et de la morale du gouvernement populaire ou démocratique. C'est, dans leur éducation, une grave lacune dont les effets se font sentir d'une manière si déplorable dans nos mœurs politiques et administratives. Cette lacune, il est nécessaire de la combler.

B. — « L'activité sociale », outre la vie publique, comporte tout ce qu'il y a d'action collective et d'organisation ayant un but moral, économique, professionnel : ligues de toutes sortes, syndicats, coopératives, mutualités, etc., etc. Et s'il est nécessaire que les jeunes gens soient formés à la pratique des devoirs de la vie publi-

que, il n'importe pas moins qu'ils soient initiés à la vie d'association *(vereinsleben)*. Jamais, peut-être, à aucune autre époque, on n'a eu un sentiment plus vif ou plus exigeant de la dignité de chaque personne et de sa valeur, mais jamais non plus, d'autre part, on n'a ressenti un besoin plus réfléchi de l'association. Il faut faire comprendre au jeune homme que toutes les associations à œuvres qui solliciteront son concours sont des efforts collectifs très variés pour faire régner la prospérité morale et économique, pour restreindre le plus possible la zone d'influence de la misère et du vice; lui faire comprendre, par conséquent, que dès qu'il comptera comme une unité distincte dans la société, ce sera son devoir de faire sa part de l'effort collectif. Et pour l'y engager il sera évidemment nécessaire de lui suggérer quelques principes de justice sociale; de lui montrer l'écart trop considérable qu'il y a entre la société, les relations et les conditions sociales telles qu'une raison saine et morale les conçoit; de lui montrer enfin que c'est à la volonté de l'homme et à l'effort associé qu'il appartient de réduire toujours de plus en plus cet écart entre la réalité brutale et l'idéal social.

* * *

Résumant les considérations de ce paragraphe, je dis qu'il est nécessaire que le jeune homme soit formé au sens social, et initié à la pratique de la vie sociale. Ayant à vivre en société il importe qu'il y vive le plus *sainement*, le plus *vigoureusement* possible. Et peut-être n'a-t-on pas assez insisté, jusqu'à présent, sur ce côté de la formation de « l'honnête homme ».

J'ajoute que cette éducation est aujourd'hui plus urgente. En effet, et sans parler d'autres raisons très sérieuses, dans nos sociétés de plus en plus démocrati-

ques, le bien commun ou social est procuré, non plus par une sorte de providence terrestre, le roi, mais par la masse, c'est-à-dire par les individus. Si les individus manquent aujourd'hui à leur devoir social, notre société en souffrira beaucoup plus que ne l'aurait fait une société d'ancien régime.

II. — Moyens pratiques de faire l'éducation complémentaire des jeunes gens au point de vue social

L'éducation du sens social et l'initiation à la vie publique et sociale doivent se faire, me semble-t-il, simultanément et par les mêmes moyens. Quels peuvent être ces moyens ?

Disons d'abord qu'il conviendrait de ne pas laisser aux œuvres post-scolaires le souci de commencer cette éducation sociale : elle devrait déjà être amorcée dès l'école primaire. On s'aperçoit aujourd'hui que le programme de l'enseignement primaire a été conçu et rédigé un peu en marge de la vie, qu'il contient trop de connaissances théoriques, abstraites et pas assez de notions et exercices vraiment utiles. Il serait peut-être temps aussi de s'apercevoir que ce programme est trop individualiste, et qu'il serait bon d'y introduire quelques vues très simples et très nettes sur la vie sociale, ses réalités, les devoirs qu'elle impose.

Mais c'est évidemment après l'école primaire que doit se poursuivre et se faire l'éducation sociale des jeunes gens.

Elle ne se fera pas à l'atelier, ni au bureau, pas même à la Faculté. Elle ne se fera pas non plus dans la famille. Restent donc les associations et œuvres de jeunes gens, reste la presse. Et pour utiliser ces moyens,

je crois qu'il faut compter surtout sur l'initiative individuelle, mais qu'il faut pourtant demander à l'Etat et aux communes un certain concours.

J'estime que c'est surtout dans les cercles de jeunes gens et les patronages que peut se faire l'éducation sociale. Ces cercles ne doivent pas être des œuvres de préservation seulement, mais aussi, et plus encore, des œuvres de formation. Je suis persuadé d'ailleurs, que les jeunes gens s'y intéresseraient à des causeries bien conduites sur des sujets sérieux tels que les conditions et les devoirs de la vie sociale. Pourquoi les jeunes ouvriers et employés ne seraient-ils pas déjà affiliés à leur groupement professionnel ? Ils en connaîtraient ainsi la vie pratique et ce serait le moyen de faire prendre un sens concret aux leçons, conférences ou causeries qui pourraient leur être faites sur ce sujet. Les élections, avec le bruit et les passions qu'elles provoquent, seraient une occasion d'apprendre aux jeunes gens, non pas la politique de personnes et de parti, mais ce que j'ai appelé la théorie et la morale de la politique et du gouvernement populaires. Enfin, mille faits de la vie quotidienne serviraient d'exemples pour éveiller et former le sens social.

Je viens de parler surtout des jeunes gens de la classe ouvrière. Les jeunes gens plus instruits, et ceux qui se destinent à des carrières où ils seront nécessairement des dirigeants, avec une responsabilité sociale plus grande : tous ceux-là doivent aussi avoir leurs cercles, leurs associations, leurs cours, donnant une importance et une part convenables aux questions d'éducation sociale. Il n'est pas besoin, je pense, d'insister pour faire comprendre combien de futurs avocats, médecins, législateurs, etc., ont intérêt à connaître le milieu social sur lequel ils auront à exercer leur influence. L'Université ne le leur fera pas connaître. Son enseignement est nécessai-

rement trop technique, ou professionnel. Il leur faut donc, à côté des cours universitaires, des cercles et des cours d'éducation sociale.

Ces œuvres et ces cours post-scolaires, convient-il de les laisser au soin de l'initiative individuelle ? Il me semble que les municipalités au moins devraient en encourager la création, les subsidier même. Faut-il aller plus loin et établir un enseignement post-scolaire ou complémentaire *obligatoire ?* En Allemagne on semble incliner dans ce sens. Il me semble que la liberté, éclairée, encouragée, stimulée serait préférable.

La presse est aujourd'hui une puissance incomparable. Beaucoup de revues ou périodiques sont spécialement destinés aux jeunes gens. C'est encore là, évidemment, une forme d'action à utiliser pour l'éducation sociale.

Enfin, il est une période de la vie du jeune homme, — celle précisément qui précède immédiatement son entrée définitive et complète dans la vie sociale, — qui me semble toute indiquée pour un travail d'éducation sociale. C'est la période du service militaire. Que ce soit au dehors, dans les cercles militaires ou que ce soit dans l'enceinte même de la caserne et par les soins de l'autorité militaire, pourquoi ne pas organiser des séries de conférences ou causeries sur les sujets dont il est ici question ? Mais alors, de grâce, qu'on laisse de côté les théories abstraites et vagues pour n'aborder que les matières et les questions qui sont la vie même de la société.

* * *

Je ne me fais nullement illusion sur les difficultés de la tâche dont je viens d'indiquer les principaux points. Tant de choses entrent et doivent entrer dans le programme de l'éducation complémentaire des jeunes gens, et d'autre part il est si difficile de les grouper, il leur

est si difficile à eux-mêmes de s'astreindre à une discipline austère qui leur prend une grande partie de leurs loisirs, que beaucoup seraient peut-être tentés de n'envisager qu'avec scepticisme, la possibilité d'ajouter encore quelque chose au travail déjà si ardu de l'éducation des jeunes gens. Aussi bien ne s'agit-il pas ici, à proprement parler, de quelque chose de nouveau, de tout autre : il s'agit seulement, puisque l'on veut compléter l'éducation des jeunes gens, de l'envisager dans son intégrité et de la promouvoir ainsi.

J'ai essayé de tracer les grandes lignes de l'œuvre à accomplir.

J'ai suggéré quelques moyens ou procédés pratiques.

Comme conclusion de ces observations, j'ai l'honneur de proposer aux membres du Congrès l'adoption des vœux suivants :

1° Que tous ceux qui ont à exercer une influence quelconque sur les jeunes gens se persuadent de la nécessité de les former à la vie sociale;

2° Que les publications et les périodiques destinés aux jeunes gens traitent aussi de l'éducation sociale en des exposés brefs, concrets, et souvent répétés.

3° Que les patronages, les cercles d'études, même les syndicats et les diverses associations ouvrières mettent au programme de leurs conférences l'éducation sociale.

4° Que les municipalités favorisent la création de cours théoriques et pratiques de vie sociale.

5° Enfin, que les années de service militaire soient utilisées pour préparer le futur citoyen à la vie publique et au travail social.

BIBLIOGRAPHIE

Compte rendu de la Semaine Sociale de France. Amiens 1907 : Cours de M. l'Abbé Six sur *la formation du sens social*, pp. 223-228. — Libr. Gabalda. Paris.

La Quinzaine, T. XXV. Article de M. Georges Goyau: *La Jeunesse et les Etudes sociales*, pp. 564.

La Quinzaine. T. XXX. Articles de M. Fonsegrive : *La Socialisation du Moi.*

Dr A. Pieper : *Jugendfürsorge und Jugendvereine.* M. Gladbach. Volksvereinsverlag 1908.

Dr. Carl Sonnenschein : *Kann der moderne Student sozial arbeiten?* M. Gladback.

—*Die Jugend : Vorträge für Jugendvereine.* M. Gladbach.

On trouvera dans ces quelques ouvrages ou articles toutes les autres références utiles. Il va sans dire que les meilleures et les premières sources à consulter seront toujours les revues spécialement destinées à la jeunesse. Chaque pays a les siennes.

RÉSUMÉ.

I. — Nécessité de l'éducation sociale des jeunes gens

Il est nécessaire que le jeune homme soit formé au sens social et initié à la pratique de la vie sociale. Ayant à vivre en société, il importe qu'il y vive le plus sainement et le plus vigoureusement possible.

II. — Moyen pratique de faire l'éducation complémentaire des jeunes gens, au point de vue social

Elle devrait déjà être amorcée dès l'école primaire, associations, œuvres de jeunes gens, la presse, concours des municipalités, service militaire.

Difficulté de la tâche.

Éducation complémentaire des jeunes gens au point de vue social

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. L. Eidenschenk,** professeur agrégé au Lycée de Douai
ancien inspecteur d'Académie
et **Mme A. Eiderschenk,**
Membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique,
Directrice de l'Ecole Normale du Nord, Douai (France).

LES COURS DU SOIR OBLIGATOIRES

L'idée de rendre les cours du soir obligatoires pour les adolescents des deux sexes, est une idée qui fait son chemin chez nous, non seulement parce que nous savons qu'à l'étranger, en Allemagne et en Suisse notamment, les cours d'adolescents, de 14 à 17 ans, sont obligatoires dans beaucoup d'Etats et de villes (1), mais surtout parce que l'on sent vivement le besoin de prolonger au delà de l'âge scolaire, l'influence de l'école, de développer, de fortifier et d'étendre les connaissances générales et les aptitudes professionnelles.

Le besoin en a été si fortement éprouvé, qu'il a créé l'organe, les cours d'adultes et les innombrables œuvres

(1) En Prusse, l'Etat et les chefs d'industrie subventionnent les Fortbildungsschulen, persuadés qu'ils sont qu'en cultivant les facultés des jeunes gens, ils en obtiendront un rendement supérieur.

post-scolaires dont le dévoûment des instituteurs et des institutrices reste le principal soutien.

Il semble que l'heure soit venue où il faut soutenir et étendre l'influence de l'école laïque, où l'Etat doit songer sérieusement à organiser la végétation spontanée des œuvres post-scolaires et à rendre obligatoire la fréquentation des cours du soir de 13 à 17 ans révolus.

Cette œuvre importante ne peut rencontrer parmi les républicains aucun adversaire, sauf, parce qu'il redoute la note à payer, le ministre des finances. Mais si on trouvait le moyen de faire beaucoup avec peu d'argent, le ministre des finances lui-même se rallierait à la proposition. Nous avons l'intention de montrer ici que ce progrès pourrait être réalisé *sans frais pour l'Etat*, et chose non moins importante, *sans surcharge pour le personnel enseignant.*

A force d'y penser, nous avons trouvé un moyen très simple d'arriver au but : Pendant cinq ou six mois, du 1er octobre ou du 1er novembre au 1er avril, *les heures de classe de jour seraient réduites à quatre heures et demie, et 1 heure et demie serait consacrée chaque soir par les instituteurs et les institutrices au cours obligatoires d'adolescents.*

La première et la plus grave objection à faire à notre projet, c'est que le temps de la scolarité serait diminué pour les enfants d'âge scolaire, qui n'auraient plus, pendant cinq ou six mois, que 22 heures et demie de classe par semaine.

Cette objection est plus grave en apparence qu'en réalité.

En premier lieu, il est établi que six heures de présence à l'école, c'est plus qu'on ne devrait demander aux enfants au-dessous de 10 ans. Le vif besoin d'activité physique de ces jeunes enfants est comprimé pendant les

longues heures de classe; leur santé physique et leur activité d'esprit gagneraient certainement à ce que celles-ci fussent diminuées. Ce n'est pas au moment où l'organisme de l'enfant est en voie de formation, qu'il faut le surcharger de travail. Dans l'enseignement secondaires, les élèves, jusqu'à 12, 13, 14 ans, n'ont que 22 ou 23 heures de classe par semaine, et il n'ont que 20 heures dans ces classes primaires à l'usage des petits bourgeois que notre amour de l'égalité entretient avec soin dans tous les établissements secondaires de garçons et de filles.

En second lieu, nous savons tous combien la loi sur l'enseignement obligatoire a été, hélas! peu appliquée. Il y a encore beaucoup d'enfants qui ne suivent aucune école, et un plus grand nombre qui fréquentent irrégulièrement. Les prescriptions de la loi du 28 mars 1882, en vue d'assurer la fréquentation, se sont montrées à l'usage impuissantes. Si par des modifications que nous n'avons pas à étudier ici, mais qui s'imposeraient, on arrivait à rendre l'école primaire *rigoureusement obligatoire* jusqu'à 13 ans, on regagnerait largement par l'assiduité, le temps qu'on perdrait par la diminution des heures de classe.

Une autre objection sérieuse, c'est que' dans les villes, on ne saura que faire des enfants que l'école ne gardera plus. Nous répondrons que cela ne doit pas nous arrêter. Pour ces enfants qui vagabonderaient dans les rues dangereuses des grandes villes, on a déjà dû organiser presque partout des services d'interclasses, des cantines scolaires, des classes de vacances, etc.... Ces services à côté de l'école devraient être généralisés dans les centres où ils seraient nécessaires, et assurés, aux frais des municipalités, *par un personnel spécial ;* actuellement ces services et d'autres chargent beaucoup le personnel enseignant; on allégerait son fardeau en obli-

geant les municipalités à y pourvoir par d'autres personnes. Mais l'énorme majorité des communes françaises sont des communes rurales où le mal n'est pas grand si les enfants courent les champs une heure de plus ; quantités de communes urbaines petites et moyennes, sont dépourvues de ces usines et ateliers qui enlèvent au foyer le père et la mère ; par conséquent, les enfants peuvent toujours trouver la porte de la maison. Ajoutons d'ailleurs que partout où les mères de familles ne travaillent pas au dehors, il conviendrait de résister à cette tendance qu'elles ont à se décharger sur l'école de la garde de leurs enfants en dehors des heures de classe.

Les difficultés ne sont donc pas insolubles.

Ainsi, sans surcharge pour l'instituteur et l'institutrice, sans frais pour l'Etat, à peu de frais pour les municipalités, on prolongerait l'influence de l'Ecole sur les années décisives de la vie des jeunes gens, sur celles où il est plus désirable qu'elle s'exerce.

Cette nouvelle organisation permettrait de prendre deux mesures extrêmement désirables :

1° La diminution des programmes des écoles primaires ; 2° la modification de l'examen du certificat d'études.

L'allègement des programmes se ferait par la suppression à l'école primaire des leçons d'histoire contemporaine et d'instruction civique, ainsi que des notions de sciences physiques et naturelles. Ces leçons se donneraient avec plus de profit, aux cours du soir, à des adolescents dont l'esprit plus formé comprendrait mieux et plus vite.

Le grand effort de l'école primaire, de 6 à 13 ans, devrait porter sur les études fondamentales, lecture et écriture, français, arithmétique et système métrique ; on y ajouterait des récits historiques, de la géographie de

France, l'instruction morale, des leçons de choses, du dessin, du chant et du travail manuel.

Il importerait, pour éviter le surmenage, *le bourrage intensif* que certains instituteurs et institutrices font subir à leurs élèves, que les heures de travail en dehors des heures réglementaires fussent rigoureusement interdites, et que le certificat d'études primaires fût modifié.

La fâcheuse disposition de la loi du 28 mars 1882 qui permet de le passer à 11 ans, serait rapportée et à 13 ans seulement l'élève de l'école primaire passerait un modeste petit examen portant sur la lecture, l'écriture, le français, l'arithmétique et le système métrique.

Il serait peut-être bon d'y ajouter le dessin, le chant et le travail manuel; mais nous redouterions d'y voir figurer l'histoire, la géographie et les leçons de choses, car on redonnerait ainsi à cet examen le caractère encyclopédique qu'il a pris depuis 1882 et qui par le surmenage et la dispersion funestes qu'il a entraînés, est aussi nuisible à la santé du corps qu'à la formation de bons esprits.

En se bornant aux choses essentielles, on aurait à 13 ans des enfants qui sauraient ce qu'ils auraient appris, qui ne feraient plus battre, comme ils le font trop souvent aujourd'hui, les protestants par César à la bataille des Pyramides. Leur esprit précis, avec un petit savoir assuré à sa disposition, serait une base solide pour l'éducation des cours du soir.

Ces cours du soir ainsi créés seraient obligatoires, avons-nous dit, pour les adolescents des deux sexes, pendant quatre ans. Ils devraient avoir lieu *à la fin* de la journée de travail et non *après*, entre quatre et sept heures du soir; ce ne serait pas une fatigue ajoutée à d'autres fatigues, ce serait un travail substitué à un autre.

Qu'y apprendrait-on?

Ce qu'on n'a pas eu le temps d'apprendre à l'école primaire et qu'il est utile de savoir :

1° *Pour les deux sexes :* la morale, l'histoire contemporaine et l'instruction civique, les notions des sciences physiques, surtout des sciences naturelles, les plus propres à ouvrir les esprits, à les débarrasser d'une foule de préjugés encombrants. Nous sera-t-il permis d'ajouter que nous voudrions y joindre ces notions indispensables sur l'histoire des religions que tant d'esprits éminents demandent à introduire dans l'enseignement laïque à tous ses degrés ;

2° *Pour les deux sexes également :* tels enseignements spéciaux qu'en l'absence d'écoles d'apprentissage les municipalités pourraient établir (langues vivantes, comptabilité, etc.) ;

3° *Pour les filles :* l'économie domestique (cuisine, blanchissage, raccommodage, nettoyage, coupe et confection des vêtements pour fillettes et garçons), l'hygiène générale, l'hygiène infantile. On ajouterait à la campagne des notions sur la culture maraîchère et les soins à donner aux animaux domestiques ;

4° *Pour les garçons :* l'hygiène générale, l'antialcoolisme, et, suivant les régions, l'agriculture, ou le dessin appliqué aux arts industriels, etc.

En laissant à ces cours une grande liberté d'adaptation à tous les milieux et à tous les besoins, ils rendraient d'inestimables services à la grande masse de ceux et de celles qui ne pourront jamais trouver place dans les écoles d'apprentissage ou dans les écoles professionnelles.

Il y aurait avantage à établir pour les adolescents un certificat d'études complémentaires qui porterait sur les matières d'enseignement général des cours du soir ; ce

serait à la fois un stimulant pour les jeunes gens et une garantie qu'ils ont parcouru tout le cycle des études.

Enfin, il nous reste à dire qu'il ne faudrait pas fermer le cours du soir aux jeunes gens de 17 à 20 ans qui voudraient y venir encore. En leur offrant des livres, quelques journaux, quelques revues dans la salle chauffée et éclairée, l'école ne ferait-elle pas une heureuse concurrence au cabaret? Elle enseignerait, en tout cas, à des jeunes gens bien préparés comment on continue son éducation personnelle par la lecture.

Notre intention n'était pas d'entrer ici dans le détail d'une organisation dont le plan serait nécessairement très vaste; nous avons voulu seulement lancer une idée, la soumettre à la discussion et à la critique des personnes qu'intéressent les questions d'éducation nationales. Nous pensons que cette idée mérite d'être examinée, que si elle était réalisée, elle ferait de notre chère école laïque, cette grande calomniée parce qu'elle est la grande libératrice, la force la plus puissante, la plus généreuse, la plus bienfaisante du pays tout entier.

RÉSUMÉ.

L'idée maîtresse et peut-être originale de notre projet sur les cours d'adolescents consiste à prélever une heure et demie par jour sur le service dû par le personnel primaire, pendant les mois d'hiver et à consacrer ce temps à l'instruction obligatoire des adolescents des deux sexes. Cette façon de faire a le double avantage de ménager le budget et les forces du personnel enseignant.

L'avenir est à nous !

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlles Z. Stolitza** et **V. Volkowitch.**

Communication de Mlles Zénaïde Stolïtza et Véra Volkowitch — Directeurs de l'*Education Sociale* — avec le supplément du programme de la dite œuvre collective appartenant au Cercle des parents, à St-Pétersbourg (parue comme première livraison de l'*Education sociale)*

Le but de l'éducation sociale est de contribuer à la réalisation de l'idéal que tout homme civilisé se fait de la vie sociale. Cette éducation que les parents surtout ont à élaborer (comme c'est de leurs enfants faisant une génération nouvelle qu'il s'agit) doit avoir pour principes : la *légalité*, la *solidarité*, les *idées* et la *liberté*. Il faut l'appliquer non seulement aux enfants normaux bien portants, appartenant aux hautes classes, mais aussi aux enfants des classes inférieures, à ceux de la rue et aux sujets anormaux.

Les principes de l'éducation sociale doivent surtout devenir la base de l'enseignement et de l'éducation scolaires faisant partie de l'éducation sociale. Pour que le travail pratique de l'école soit considérable et son activité pédagogique — bienfaisante, il importe qu'ils aient pour base tout un ensemble d'idées pédagogiques formant un système — ce qui constitue l'élément *philosophique de l'école.*

Son élément *démocratique* se réalise en accessibilité de l'instruction populaire.

La vive influence, le génie créateur et individuel du pédagogue idéaliste doivent être comptés parmi les éléments *personel* et *individuel* de l'école.

Vu la réalisation de la sociabilité et du droit comme principes de l'éducation scolaire, l'élément *politique* proprement dit doit y avoir aussi sa place.

Les éléments *esthétique* et *religieux* couronnent le système.

La réorganisation de l'école, la réalisation parfaite et harmonieuse de tous ses éléments ne doit pas seulement compter parmi les buts de la civilisation, mais c'est aussi la solution des besoins de l'Etat. Dans la lutte internationale pour la prédomination le parti qui saura atteindre au plus vite, non seulement la culture extérieure, mais surtout la civilisation intérieure, remportera assurément la victoire. Ce sont donc des intérêts d'un caractère transitoire et politique autant que des problèmes de caractère absolu qui nous appellent à réformer notre vie sociale.

La réorganisation de l'école comme foyer de sociabilité et l'élaboration d'un système critique d'éducation sociale nous donneront le droit d'affirmer que l'avenir est à nous.

Programme de l'Éducation sociale

Éléments de l'Éducation sociale

I. — *Education physique.*

Hygiène. — 1. L'hygiène sociale et scolaire; 2. Maladies épidémiques; 3. Santé et préjugés sociaux; 4. Développement physique et conditions de la vie sociale, etc.

Exercices physiques. — 1. Gymnastique; 2. Jeux; 3. Sport, etc.

Aptitudes pratiques. — 1. Développement des habitudes pratiques; 2. Travail physique des élèves; 3. Etude des métiers, etc.

II. — *Education politique.*

Droits et devoirs par rapport :

A la société. — 1. Lutte contre la criminalité; 2. Le travail et son importance, etc.

A l'Etat. — 1. L'éducation civique, etc.

A la nation. — 1. Développement du sentiment national, etc.

A la patrie. — 1. Le rôle du patriotisme, etc.

Programme d'enseignement politique. — 1. L'art oratoire ; 2. L'étude de la patrie ; 3. L'étude du droit, etc.

III. — *Education éthique et religieuse.*

Esprit religieux. — 1. Importance du sentiment religieux ; 2. Conscience sociale ; 3. Service divin et sentiment religieux; 4. Influence des prêtres; 5. Programmes d'enseignement religieux, etc.

Education morale. — 1. La conscience du devoir; 2. Le sentiment de la dignité; 3. Respect de l'honneur et de la réputation d'autrui; 4. Importance de la vocation; 5. La moralité et les conditions de la vie sociale; 6. Entretiens éthiques avec les enfants et la jeunesse, etc.

Sentiments ayant rapport à la morale. — 1. Sentiment sexuel; 2. Pessimisme et la joie de vivre; 3. L'amour pour le prochain, etc.

Education de la volonté. — 1. Caractères énergiques; 2. Initiative personnelle; 3. Liberté et discipline, etc.

Les idées morales et pédagogiques des parents et des

instituteurs. — 1. La philosophie et la pédagogie; 2. Enseignement de la philosophie aux écoles secondaires; 3. Littérature pédagogique; 4. Expérience pédagogique et son importance, etc.

IV. — *Education esthétique et intellectuelle.*

L'art. — 1. Importance sociale de l'art; 2. Peinture, architecture et sculpture; 3. Musique; 4. Littérature; 5. Intérieur artistique; 6. L'art à l'école; 7. Imagination et création, etc.

Développement intellectuel. — 1. Attention, esprit et mémoire; 2. L'esprit d'observation et la critique; 3. L'étude de la nature; 4. Le rôle de la science dans le développement intellectuel; 5. Le surmenage des élèves, etc.

Histoire de l'Éducation sociale

I. — *Théorie et pratique de l'éducation sociale en Russie.*

1. Pirogoff; 2. Ouchinsky; 3. Stoüinine; 4. L. Tolstoï; 5. Corff, etc.

II. — *Théorie et pratique de l'éducation sociale d'autres pays et leur signification pour la Russie.*

1. Pestalozzi; 2. Fichte; 3. Spencer; 4. Disterweg; 5. Natorp, etc.

Formes de l'Éducation sociale

I. — *Organisations scolaires.*

1. Ecole publique; 2. Ecole nouvelle; 3. Ecole de l'enseignement mixte; 4. Ecole nationale; 5. Ecole professionnelle, etc.

II. — *Education sociale en dehors de l'école.*

1. Théâtres et spectacles; 2. La vie publique; 3. La presse et son influence, etc.

III. — *Coopération de la famille, de la société et de l'école.*

1. Universités populaires; 2. Bibliothèques et salons de lecture publiques; 3. Mutualités post-scolaires; 4. Expositions et musées; 5. Excursions; 6. Lecture en dehors des classes, etc.

Éducation sociale des anormaux

1. Maisons de correction pour les jeunes criminels; 2. Développement prématuré; 3. Le génie et l'éducation sociale; 4. Education des enfants arriérés; 5. Etablissements des sourds-muets; 6. Education des aveugles, etc.

THÈSES

1. Dans la réformation de la vie et de l'éducation sociales le rôle prépondérant appartient aux parents qui ont besoin d'une Revue embrassant autant que possible tous les côtés de la vie et de l'influence pédagogique qui préparent graduellement l'enfant au rôle d'agent social et fortifient dans toutes les régions de la société des notions saines et des idées de sociabilité.

2. L'élaboration de l'éducation sociale doit commencer par les principes généraux (biologique, intellectuel, esthétique, politique, éthique et religieux).

3. L'école ayant ces principes pour base jouera le rôle de pilote des idéals sociaux. Elle sera le laboratoire qui élabore la vraie humanité.

Résumé.

But de l'éducation sociale dévolue surtout aux parents et ayant pour principes la légalité, la solidarité, les idées et la liberté secondée par l'éducation scolaire basée sur un ensemble d'idées pédagogiques, philosophiques et l'élément démocratique de l'école.

Programme de l'Education sociale :

I. Education physique.

II. Education politique.

III. Education éthique et religieuse.

IV. Education esthétique et intellectuelle.

Thèses relatives à la réformation de la vie et de l'éducation sociale.

V-44-1

La formation esthétique postscolaire.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Th. Bondroit,** préfet à Binche.

I. — *Sa nécessité.*

Ce que William Blake, devenu vieux, disait à un petit Anglais « Dieu veuille, mon enfant, que ce monde te paraisse aussi beau que je l'ai moi-même trouvé », je crois que ce serait le plus enviable souhait de l'éducateur de l'enfance, au moment où il fait sa dernière classe aux petits garçons pressés d'être enfin des jeunes gens. Ils auraient appris, je suppose, à sympathiser avec le visage aimé de la petite patrie, miniature de la grande et peut-être du monde. Pour eux le ruisseau serait autre chose qu'un cours d'eau, le pommier quelque chose de plus qu'un arbre à fruits; ils sentiraient, vaguement sans doute, que la nature révèle plus et mieux qu'elle-même, qu'en un certain sens « elle a une âme qui s'attache à la nôtre et la force d'aimer ». Aussi leur goût se serait éveillé, et grâce au cours de dessin, simplement d'après nature, grâce au contact d'objets ou de monuments parlant au cœur, sous le charme de petits chefs-d'œuvre de littérature ou d'art plastique à leur portée, ils auraient exercé leurs facultés d'appréhension esthétique. Ce ne serait pas une âme bêlante de petite femme (comme s'exprime Maurice Barrès) qui croit que l'art,

ce sont des chapeaux bien choisis, que l'âme de cet enfant d'hier, surtout s'il a vécu dans une ambiance de nobles sentiments et développé par conséquent ce goût moral, frère de l'autre, qui incline aux belles âmes et fait l'homme supérieur.

Mais ce n'est là qu'un début ! C'est la chiquenaude. Le goût lève, rien de plus. Sa croissance exige des acquisitions nouvelles, infinitésimales, mais continues. Il doit s'étendre en profondeur surtout et multiplier pour cela les saines expériences. Le jeune homme doit vivre en intimité avec le beau, sous toutes ses formes, pour acquérir enfin l'instinct esthétique, l'habitude de s'émouvoir délicieusement devant les plus humbles manifestations de l'art. Au moment où il entre dans une vie plus libre (au moins en apparence) il va subir une rafale d'inepties et de vulgarités ; il est désormais mêlé aux foules et son goût naissant risque d'être grégaire. Au moment où il se sent de mystérieuses et violentes ardeurs pour les « trop vivantes beautés », où les périls des sens sont fascinateurs, où le plaisir consiste à cueillir la réalité immédiate, sans souci de ce qui la dépasse, où, selon le mot de Dante, l'on naît vraiment soit pour regarder les étoiles, soit pour s'affaisser dans les lieux bas, il est de la plus haute importance de veiller au perfectionnement du sens de la beauté, toute faite de mesure, de distinction, de simplicité.

Comme le rappelait dernièrement M. Paul Bernard, à propos de Jean Aicard, il faut au jeune homme un art qui soit esprit et non simple sensation, largement humain, et non pas raffiné, aristocratique, érudit, qui le convie non au sommeil, mais à l'action, bref une sorte de poésie de la vie qui apporterait à notre jeunesse la santé et non les rêves morbides.

II. — *Les moyens.*

Il existe une mystérieuse mais réelle affinité entre les différentes espèces de beau, naturel, artistique, moral, et il serait impossible (à notre humble idée) d'aimer sincèrement l'un, en demeurant indifférent aux autres. Ils se tiennent, se pénètrent, se mêlent dans notre subconscience.

Essayez de les préciser, c'est en vain ! Ils se développent en harmonie, et le mieux est de les stimuler tous à la fois. La résultante sera une profondeur plus intense du goût.

Il nous semble qu'il faut d'abord profiter de la docilité (naturelle, quoi qu'on dise) des jeunes esprits, et de l'avidité qu'ont les jeunes cœurs d'admirer sans cesse, pour ne leur offrir que de la modération, de la noblesse, de la beauté, sans reproche, à imiter. Je n'insiste pas ici sur la gaie toilette du « home », c'est entendu ; la maison doit être très « prenante », comme un paradis de jeunesse, où il est doux d'être ensemble, où tout chante l'ordre, la propreté, le goût de la perfection, surtout morale, où les décorations sont simples, mais ne manquent pas d'une certaine grandeur, où les quelques objets d'art sont purs et d'une « mode » éternelle, où d'émouvantes traditions passent de père en fils, et malgré les années qui s'amassent, ramèneront toujours les pensées vers le « joli berceau, où, petit agneau, l'on a dormi ».

Les amis de chair et d'os, et ces autres amis, parfois plus séducteurs, les livres, voilà de quoi nous préoccuper. Il y a des liaisons qui tuent le goût du beau, celles des « noceurs », des oisifs, des décavés, celles des pédants, ou même des maniaques de la critique et du dénigrement. C'est la loi que celui qui « est moralement infé-

rieur en arrive à dominer l'autre » et à le diminuer. De plus le cœur, à cet âge, se laisse si aisément envahir; il faut apprendre au jeune homme à faire l'économie de son cœur, à le réserver pour les grandes occasions, à le contraindre. La loi de l'amour légitimement entretenu, si elle est une fois violée, se venge par des coups tragiques, les plus tragiques, dit-on, qui soient au monde; c'est pourquoi il faut, avec une farouche énergie, réprimer l'instinct le plus lancinant qu'ait mis en nous la nature, arrêter les sensualités naissantes, sous peine de voir s'effondrer, avec notre paix intérieure, les fines et délicates émotions de la poésie, de la nature ou de l'art. Il faut alors la « paire d'ailes » dont parle Taine, et les moyens humains ne suffisent pas.

S'il y a, de nos jours, peu de jeunes gens distingués et de goût supérieur; si, frais émoulus de nos écoles, ils raillent bientôt tout ce qu'on leur a appris à aimer, c'est à cause des compagnons. Entre jeunes garçons les conversations sont non seulement fades, mais grasses; leur rire est vide de pensée; leurs plaisirs — plaisirs factices, de dehors — ne leur apportent que le malaise. Leurs groupes forment, dit Maurice Barrès, comme un seul animal fédératif, toutes bouches ouvertes vers la bière. Ils sont fous de désirs sans objet, d'aventures frivoles, d'inconnu vilain et troublant, de maximes ou d'aphorismes de boulevard, et de ces mots creux, qui suppléent au vide de l'âme du commis-voyageur qui vit en chacun de nous, et s'agite quand on n'y veille pas.

C'est l'âge où l'on rêve, où l'étude et la réflexion font peur, où l'on aime tout ce qui ne demande pas d'effort. Aussi ce n'est pas tant par désir de secousses sensuelles que par dégoût de penser que l'on se rue sur la presse grivoise, les histoires pimentées, la littérature brutale. L'on ne se sent plus la force de monter aux idées ou aux

problèmes « dont le tourment fait la noblesse de la pensée humaine », mais la curiosité s'en va vers les lectures ou les représentations qui soulèvent en nous les sentiments les moins avouables. Jules Lemaître raffolait jadis de cette littérature moderne, si intelligente, si inquiète, si morose, si détraquée, si subtile, et il faisait cet aveu : « Au moment où je tourne la dernière page, je me sens parfaitement ivre, je suis plein du ressouvenir délicieux... cela me fait un plaisir trop aigu, et qui s'enfonce trop avant dans ma chair. » — Jugez d'après cela de l'effet produit sur de fraîches sensibilités et d'amoureuses mélancolies. Quelle fièvre! C'est la ruine de l'harmonie de nos facultés. La raison est une reine détrônée, le goût est malade.

Ce sont donc les amitiés qu'il faut régler, ce sont les livres qu'il faut judicieusement choisir. Mais c'est une œuvre morale, cela? Oui, et le bon sens vous dit que vous n'arrivez jamais à aimer le beau en prenant le chemin des amis vulgaires et de la littérature rosse.

Aujourd'hui, dit René Doumic, le goût va vers « l'activité emportée, l'humanité débridée, l'admiration de la force définie par la violence ». C'est juste. Voyez l'emballement général pour les sports exagérés, démesurés, les courses échevelées, les matchs de sauvages ou de primitifs. Nos jeunes gens ne connaissent pas le « délicieux plaisir de vagabonder » à bicyclette, par exemple, et sauraient-ils dire quelle impression laisse dans leurs cerveaux une course en automobile? Il y a là un mépris évident de la modération, l'amour des excès, et par conséquent c'est la faillite du goût, qui est fait de mesure avant tout, qui n'est pas là où l'énergie s'épuise, où la chair frémit sous la pression de l'angoisse, et de cette haletante anxiété que nous donnent les forbans de foires ou les épileptiques de

théâtres. Le goût est toute raison, il calme et repose, il doit être d'accord avec nos plus profondes appétences intellectuelles et morales.

Que le jeune homme soit donc distingué dans ses plaisirs! Qu'il ait l'intelligence d'un art quelconque, et que ce soit son occupation favorite dans les heures d'ennui et de fatigue! Qu'il cherche dans les conversations intelligentes de quoi satisfaire ses instincts de sympathie et de sociabilité. Les occasions de s'instruire ne manquent pas, il y a des « Revues sérieuses », des livres inspirateurs de besoins relevés, d'honnêtes livraisons d'Art; il y a partout des conférences, des cours d'art, de superbes exécutions d'œuvres musicales de premier ordre, « Catarina » ou le « Messie », il y a des théâtres qui se respectent et où parfois l'on peut reprendre haleine, au contact du « beau » sage et modéré, qui rafraîchit l'âme et fait penser.

Il faut donner le goût des joies modestes, simples, familiales, qui nous fait redevenir enfant, le goût de la solitude « mère des revisions de conscience », le goût des promenades silencieuses, « loin de la lutte humaine et loin des multitudes », le goût de l'air frais, vivifiant, parfumé, et de toutes ces choses qui peuvent s'aimer sans chagrin. Le jeune homme doit aimer son pays, et par conséquent commencer par le connaître. Qu'il apprenne donc à voyager, à préparer ses excursions, qu'il visite « notre Flandre unie et fertile, la Campine aux étalements arides où s'impose si puissamment aux regards la mouvance du ciel, le Brabant mamelonné et riche en verdure, les Ardennes rocheuses et forestières, les tragiques paysages industriels de Liége et du Hainaut, la Mer du Nord et ses dunes vaporeuses, l'Escaut presque sans rives, énorme et rampant, la Meuse encaissée et limpide, — ce prodigieux échantillonnage

de pittoresque concentré sur un si étroit territoire » (Picard). Pourquoi courir au loin, faire de coûteux voyages?

Nous avons un pays où tout s'adapte si bien à notre taille, où les horizons, pas lointains, semblent venir vers nous, où les monts se laissent assez facilement gravir, les forêts pénétrer, où tout est modéré et si mobile et si vivant, où les paysages sont pleins de résonnances historiques. Cet ensemble où le passé fourmillant s'enchevêtre à un présent séducteur, unissant le jeune cœur au Pays, selon l'expression de Picard, par des fibres et des attaches aussi multiples et aussi tenaces que celles du lierre à une antique et solide muraille. Qu'il rapporte de ses voyages une collection de cartes-vues illustrées, qu'il en remplisse ses albums, s'en serve pour raconter aux siens ses admirations, ou pour en faire part à de moins heureux, grâce aux conférences et aux projections lumineuses.

Les musées doivent être autre chose que des rendez-vous d'amants enfiévrés; on n'est pas obligé de les parcourir au pas de charge, on n'en sort pas nécessairement avec des maux de tête et des malaises d'estomac; pas n'est besoin de suivre des touristes-moutons; mais il y a des clubs d'art où l'on organise ces visites, il y a des sociétés (l'Art à l'Ecole et au Foyer, par exemple) qui, chaque année, entreprennent avec des « guides » artistes et diserts, les promenades dans les villes d'art, dans l'une ou l'autre salle de musée, les visites d'ateliers de peintres ou de sculpteurs; et l'on peut, avec un bon livre, comme les « Maîtres d'autrefois » de Fromentin, méditer sur un Rubens ou un Memling, prendre sa provision d'expériences, réfléchir, comparer, comprendre et s'enthousiasmer.

Autour de nous, dans les plus « oubliés » de nos

villages, il y a du miel artistique savoureux, éparpillé partout. Où n'y a-t-il pas une vieille église ou d'antiques châteaux ou des maisons du passé? Il y a encore de vieux meubles dans les fermes, et c'est dommage que, dans certains villages plus anciens, l'on ne songe pas à faire un petit musée des fers ou des cuivres ou des ustensiles d'autrefois. Pourquoi ne pas inviter les amateurs à donner aux gens des campagnes des leçons d'art pratique, des conférences-projections sur les beaux meubles; et pourquoi ne pas réunir peu à peu à l'école les spécimens des beaux verres, des belles assiettes, des belles chaises, de toutes ces splendeurs simples, à bon marché, qui remplissaient jadis nos maisons?

Il est un moyen excellent de faire aimer tout cela, et les vieilles traditions, et les chansons du terroir, et les mille beautés d'un coin du pays : c'est la lecture des meilleures pages choisies de nos écrivains belges. Elles devraient occuper la première place dans les « rayons » de nos bibliothèques. Leur langage est sympathique, on y sent une sensibilité commune, et une telle fidélité de pinceau que l'on ne peut « retenir un sourire de plaisir ».

Mettre la vie dans l'art, et l'art dans la vie, dit M. Soil, est une pensée lue sur une page d'album, et signée d'Ysaye, le grand musicien. Mettre l'art dans la vie, c'est, dit-il, y mettre un peu d'idéal ; c'est élever l'âme au-dessus des banalités d'une existence désœuvrée et la transporter dans une sphère plus sereine.

Une note d'art dans la vie! Les quelques heures passées quotidiennement à l'école ne suffisent pas à la donner. C'est à la famille de contribuer à l'éducation esthétique des jeunes gens, et de leur faire « comprendre » le prestige de joie et de bonheur que porte

avec lui le Beau, partout où il est « compris », et de soulever ainsi l'homme d'affaires, l'artisan ou le fonctionnaire vers cette sorte de tendresse laissée dans la nature et dans l'art par la Beauté substantielle.

RÉSUMÉ.

I. — **Nécessité.**

1. L'école ne fait qu'éveiller le goût et commence de l'aiguiller.
2. L'adolescent va subir une rafale de vulgarités et l'ardeur vers les trop vivantes beautés.
3. C'est l'âge des plaisirs des sens.

II. — **Moyens.**

1. L'ambiance quotidienne du « Home ».
2. Les amis : ceux de chair et ceux de papier.
3. Les sports et les délassements distingués.
4. Les joies simples, modestes, inoffensives.
5. L'amour intelligent du pays et de la petite patrie.
6. La visite intelligente des trésors d'art.
7. La connaissance des écrivains belges (en leurs bonnes pages).

Conclusion : Mettre la vie dans l'art et l'art dans la vie (Ysaye).

Les travaux manuels à la maison pour les garçons
But hygiénique et moral

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Alphonse Gillent,** instituteur à Ernage.

SOMMAIRE.

1. Dédain du travail manuel.

Conséquences : Désertion des campagnes; exode dans les grands centres; perte de la santé et de la vertu.

2. Le travail manuel n'a pas trouvé place encore à l'école primaire.

3. Bienfaits des écoles industrielles.

4. Ce qu'il faut entendre par le travail manuel à la maison. (Question de bien-être).

5. But hygiénique : Fortes santés à la campagne satisfont les besoins de l'enfance, de l'adolescence, utilisent besoins d'activité, de construction; varient les occupations; aiguisent l'appétit, exercent les membres et les sens, délassent des occupations intellectuelles.

6. But moral : Le travail manuel est un puissant auxiliaire de la vertu; il délivre des séductions (alcoolisme), développe les facultés, le goût, la volonté; fait naître des idées d'ordre, dissipe es passions, inspire le respect filial, aiguise le sentiment de la dignité personnelle, rapproche du Créateur.

Le dédain du travail manuel est une de nos grosses erreurs contemporaines. A la ville les ateliers ont de la peine à recruter des apprentis. Certaines maisons de

banque, certaines maisons de commerce, drainent bon nombre d'enfants intelligents et *relativement* instruits qui seraient d'heureuses acquisitions pour l'industrie. Les parents donnent la préférence à ces emplois bureaucratiques, parce que le salaire est immédiat, et l'enfant, qui aime mieux la liberté de la rue que la discipline de l'atelier, se fait complice des parents. C'est une pitoyable erreur et un mauvais calcul. On sacrifie l'avenir au présent. L'enfant placé dans un bureau pour tenir une plume ou pour faire des courses gagne tout de suite quelques sous. Mais demain, dans cinq ou six ans, à quoi sera-t-il bon ? Il n'aura pas de métier dans les mains, il végétera dans l'incapacité et dans la médiocrité. Le dédain du travail manuel en aura fait un impuissant et un déclassé.

Il n'y a pas à s'y tromper, la même manie qui éloigne le petit citadin de l'atelier sévit à la campagne sur le jeune villageois et l'arrache à la charrue paternelle. Le travail des champs qui fit vivre les vieux, qui leur donna sinon la richesse, du moins l'aisance et l'indépendance, répugnent aux jeunes, qui rêvent à présent un labeur moins pénible, une vie plus large, un horizon moins borné.

La charrue leur paraît trop lourde. La faulx qui lasse les bras, la truelle qui meurtrit les mains, le rabot qui produit les cals sont pour eux des outils démodés qu'ils dédaignent et dont ils rougissent, la cervelle emplie de chimères. La grande ville est là, qui les attire, toute pleine d'enchantement, d'inconnu — d'un inconnu qui fascine tel qu'un miroir aux alouettes destiné à les briser bientôt.

Je serai commis de banque, clerc de notaire ou d'huissier, pense tout bas et dit tout haut celui qui se croit

un grand homme, parce qu'il est parvenu à achever tant bien que mal son instruction primaire.

Et cet autre à qui de telles ambitions sont interdites parce qu'il sait lire à peine, se promet d'être garçon de bureau, employé de magasin ou à défaut de cela... domestique.

Et c'est par centaines, par milliers peut-être, que chaque année, les jeunes gens quittent la campagne pour aller chercher fortune, ou meilleurs salaires, ou situation plus douce dans les grandes villes ou les grands centres de l'industrie. Et cela au détriment de leur SANTÉ et de leur VERTU.

Nous envisageons dans ce rapport, nécessairement succinct, le travail manuel pour garçons à la maison paternelle et, tout en ne négligeant pas absolument la question du bien-être, nous retiendrons surtout ici ces deux buts principaux, à savoir : le *but hygiénique* et le *but moral*.

Le travail manuel n'a guère trouvé place jusqu'ici dans l'enseignement primaire et là où il est enseigné, il ne doit pas avoir pour but la spécialisation d'apprendre aux enfants l'exercice d'un métier. C'est affaire aux écoles professionnelles : école de menuiserie, d'horlogerie, de tapissiers, de tailleurs, écoles industrielles créées à cet effet et qui devraient être plus répandues encore, afin de soustraire l'enfant à l'influence parfois néfaste, souvent démoralisatrice de l'atelier.

Le but à poursuivre à la maison paternelle est de mettre les enfants à même d'œuvrer de leurs dix doigts, de les mettre en rapport constant avec les matières premières : papier, carton, bois, pierres, métaux, de leur faire travailler ces matières afin qu'ils en connaissent les propriéts, leur appropriation et leur utilisation.

N'est-il pas triste de constater, qu'à notre époque de lutte intensive pour un meilleur devenir, il en existe

encore qui s'enorgueillissent d'être totalement inhabiles pour ce qui ne concerne pas leurs occupations habituelles. Je plains sincèrement ceux qui se vantent « de ne pas savoir enfoncer un clou dans un mur » et qui, devant toute besogne sortant du cadre de leur travail journalier disent pour excuser leur inhabileté : « A chacun son métier, les vaches seront bien gardées ».

Et pourtant, combien de fois n'arrive-t-il pas que l'on se trouve en présence de difficultés insurmontables aux malhabiles et dont se rit celui qui a appris à se servir intelligemment de ses mains ? Il est tant de petites besognes à faire à domicile, besognes d'utilité immédiate et pour l'accomplissement desquelles l'appel aux professionnels devient souvent onéreux.

Pour n'en citer que quelques-unes disons que nettoyer une charrue, démonter un chariot, remettre une dent à une herse, démonter et remonter une garde-robe, caler un meuble, placer une serrure à un tiroir, raboter le châssis d'une fenêtre ou d'une porte qui se referme incomplètement, remettre une charnière, adapter en les limant de vieilles clefs à des serrures, placer un store, recouvrir des objets d'une couche de couleur ou de vernis, brocher un livre, démonter et remonter une bicyclette, encadrer une gravure, tapisser une chambre, recouvrir d'étoffe une chaise rembourrée, etc., etc... sont autant d'occupations éminemment utiles.

On ne nous objectera pas ici que l'achat des outils nécessaires aux travaux ci-dessus renseignés nécessite des dépenses exagérées; les outils dont il s'agit sont d'un usage quotidien et doivent se trouver dans chaque ménage ouvrier.

Les fortes santés se rencontrent surtout au village, dans les champs, sous le bleu firmament. C'est là surtout

qu'on trouve des corps sains, des membres robustes, et cette verdeur de visage qu'on aime tant à voir sous les vénérables cheveux blancs du paysan. La sobriété, le travail, l'air pur du bon Dieu font à nos populations rurales une vigueur physique que la médecine la plus raffinée ne donnera jamais aux populations urbaines.

En donnant une légitime et convenable satisfaction aux besoins de l'enfance et de l'adolescence, dont il utilise si bien les instincts d'activité et de construction, le travail manuel varie les occupations, active la circulation du sang, aiguise l'appétit, exerce les membres et les sens et principalement le sens de la vue, délie les doigts et apporte la joie et la gaieté qui sont si favorables à la santé.

Enfin, pour l'avenir, la connaissance du travail manuel permettra au futur artisan de se choisir un métier en rapport avec les aptitudes qu'il aura révélées, et le goût qui se sera développé en lui; au bourgeois d'apprécier les conditions et les qualités d'exécution d'un travail qu'il aura commandé ou de l'exécuter lui-même au besoin, ne fût-ce qu'à titre de délassement. Cette aptitude procurerait ainsi une diversion agréable et hygiénique à ceux qui exercent ou qui exerceront des professions libérales où les facultés intellectuelles jouent un rôle presque exclusif au détriment de l'activité et de la santé du corps.

Source de la force, de la science en même temps que de la richesse, le travail est aussi un puissant auxiliaire de la vertu. La vertu implique le travail, quel qu'il soit; elle est elle-même le travail par excellence, en même temps qu'elle en est la récompense. Avant tout, elle est une victoire sur soi-même, et c'est là la plus difficile et la plus belle victoire; celle qui demande le plus noble, le plus persévérant, le plus généreux travail.

Dans l'ordre moral, l'utilité des travaux manuels est incontestable et d'ailleurs incontestée. On se figure obtenir des résultats dans l'enseignement anti-alcoolique en mettant sous les yeux des enfants des gravures représentant de véritables horreurs : des parties du corps ravinées, dégénérées, détruites par l'alcool; des intérieurs de cabarets; des scènes lamentables d'ivrognes titubants; des femmes et enfants se livrant à la mendicité, des descendants épileptiques de parents alcooliques, des scènes de violence, de meurtre et de folie. Mais mettre l'enfant à même de s'occuper, actuellement chez ses parents et plus tard dans son intérieur, de mille besognes à la fois utiles et rémunératrices, n'est-ce pas le retenir à son foyer qu'il aimera, qu'il améliorera, qu'il ornera? N'est-ce pas là de l'enseignement antialcoolique par excellence?

Les occupations manuelles, en outre qu'elles cultivent l'attention, l'esprit d'observation et le jugement, développent le goût esthétique et par l'influence du beau, le sens moral.

Elles fortifient la volonté en excitant le zèle par le plaisir d'agir et de produire l'utile.

Le jeune homme qui, à ses heures de loisir, s'occupera de travaux manuels, contractera petit à petit l'habitude de l'ordre qui en fera plus tard un ouvrier d'élite.

Le travail manuel prévient la rêverie et la suite si dangereuse de l'oisiveté surnommée « la mère de tous les vices ». Le travail est un grand moralisateur. Il est dur, parfois très dur; il pressure la chair et avec la sueur qui coule, la fumée des passions mauvaises s'évapore plus facilement.

L'adolescent au travail se rend compte des efforts qu'il doit faire pour mener sa petite œuvre à bonne fin; en déduction, n'appréciera-t-il pas les nombreux efforts

que ses parents ont faits, et peut-être qu'ils doivent faire encore pour l'élever ; et ceci aura certes pour résultat, une profonde vénération de sa part pour les auteurs de ses jours.

Il sentira qu'il produit des choses utiles ; il en déduira qu'il est lui-même utile et cette pensée avivera chez lui le sentiment si beau, si noble de la dignité personnelle.

En même temps qu'on est absorbé dans un travail vivifiant et moralisateur, n'est-on pas préservé de bien des tentations, de bien des séductions ? On est à l'abri des excitations étrangères, des fêtes troublantes, des plaisirs malsains. On est courbé vers la terre ou sur l'établi, mais on n'est pas à genoux devant les hommes. On est obligé de peiner, mais on n'est pas obligé de ramper et de s'avilir pour vivre. On travaille mais on est indépendant. On a la tranquillité de la conscience. On peut réfléchir et prier à son aise. On est plus près de Dieu et, partant, plus près du bonheur.

Les travaux manuels à la maison pour les garçons
Hygiène — Morale — Applications pédagogiques

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. G. Laforce,**
Candidat en médecine, chirurgie et accouchements; Directeur d'études privées à Bruxelles; Ancien précepteur en Belgique France et Pologne russe; Préfet-directeur de l'Extension Universitaire à l'instar du « Working Men's College » de Londres.

I. — *Classification.*

Nous éliminons à dessein de cette étude, d'une part, les enfants anormaux, délinquants, moralement abandonnés ou sans intérieur convenable, lesquels sont du domaine d'autres sections de ce Congrès; d'autre part, les enfants des classes aisées, dont nous nous sommes spécialement occupés dans deux brochures : l' *Education des Fils de Famille* » et le « *Plan d'un Collège Familial* ».

Nous n'envisageons ici que les garçons normaux de la classe populaire, dont les parents — ouvriers ou petits bourgeois — vivent d'un travail honnête, sans secours de la charité officielle ou privée.

Considérés dans ce milieu, les travaux manuels à la maison peuvent s'entendre dans le sens le plus large, y compris notamment les occupations les plus humbles, et non les moins utiles, se rapportant à la bonne tenue du ménage.

II. — *Hygiène.*

L'influence du travail manuel sur la santé n'est pas douteuse.

« Une certaine activité physique est nécessaire à » l'homme, dit *M. Lonay*, agronome de l'Etat à Mons : » les manuels se la procurent par leur travail, tandis » que les intellectuels ou les individus à position séden- » taire doivent se la procurer artificiellement, peut-on » dire.... »

Le Dr *Héricourt* précise la question en ces termes :

« En les pliant à l'inexorable loi du travail en dehors » de laquelle il n'est pas d'existence possible, puisque » l'organisme humain est une machine productrice » d'énergie et de mouvement, et qu'une machine ne peut » se maintenir en bon état qu'en fonctionnant, les *sports* » offrent aux oisifs le moyen de bien vivre ; et — leçon » de morale naturelle bien digne d'être méditée — ils » ne leur procurent ce moyen qu'en les soumettant aux » dures exigences imposées aux travailleurs profes- » sionnelles. »

D'accord, dira-t-on, mais chez les enfants, chez des êtres en voie de croissance, ces exercices dénommés artificiels, ne sont-ils pas indispensables pour assurer à tous, riches et pauvres, l'équilibre fonctionnel, et n'est-ce pas à l'école que revient la mission de diriger l'être physique aussi bien que moral ?

Pour élucider ce problème, entrons dans un de ces palais où la bonne fée Hygiène attire les petits. Tout de suite nous sommes frappés par un ensemble de grandeur et de majesté qui commande le respect. Des tableaux de botanique, de zoologie, de minéralogie, des squelettes, des cornues, des réactifs, des armoires aux mystérieuses allures, nous arrêtent un instant, sous le coup

d'une vague inquiétude. Va-t-on nous interroger et confondre notre pauvre savoir? Mais voici les maîtres, très dignes, très affables. En psychologues consommés, ils nous mettent à l'aise et se contentent d'attirer notre attention sur les lacunes de leur enseignement. Toute cette atmosphère de science ne leur suffit pas : de vastes projets hantent leur cerveau; ils voudraient que de leur école rayonnât toute une série d'œuvres de lumière et de vie : les cantines scolaires, les jardinets scolaires, les bains-douches, les villégiatures, l'enseignement en plein air, les mutualités scolaires, et surtout les fameuses fiches médicales, permettant aux autorités scolaires de partager les écoliers suivant leurs tares et défauts.

Œuvres utiles, incontestablement, pour les enfants miséreux, tarés, moralement abandonnés. Mais, Dieu merci! ce n'est pas le cas de l'immense majorité de notre population.

« Les temps ne sont pas encore venus, lisions-nous » naguère dans un journal de cette ville, les temps ne » sont pas venus où les magisters fesseront les papas et » évalueront leur quotient physique et psychique, afin » de déterminer exactement la valeur de leurs descen- » dants. »

Du reste, personne ne proteste contre une hygiène raisonnable. La plus simple est la meilleure:

« Nous n'en sommes plus, dit le professeur *Hutinel* » de Paris, aux premiers temps de la bactériologie.... » Les bacilles sont partout... Suivez les discussions, et » voyez ce qui peut nous être encore permis, car tout a » été plus ou moins prohibé, tout, jusqu'au baiser!... »

On s'aperçoit maintenant que, pour lutter avec avantage contre la maladie, il faut placer au premier plan les conditions de résistance, celles que les vieux maîtres désignaient sous le nom de causes adjuvantes.

En somme, la médecine d'aujourd'hui évolue franchement vers les méthodes naturelles (*Dr Montenis*, de Sylvabelle, Var) et celles-ci sont vraiment à la portée des petites bourses.

« Ma maison, fait observer le *Professeur Renon*, de » Rouen, ma maison est peut-être une bicoque : elle sera » saine néanmoins, si elle est propre et aérée. L'utilité » des appartements hauts de plafond est un préjugé. »

Quant aux exercices physiques, distinguons bien, avec *Demeny*, la gymnastique de développement et la gymnastique d'application.

Celle-ci est l'art d'utiliser notre force acquise; elle nous apprend à nous défendre, à nous sauver d'un péril, à porter secours à nos semblables.

M. le Commandant Lefebure a montré, au Congrès mondial de Mons, avec quelle rare perfection tout cela est enseigné maintenant à nos troupes. L'armée, sous ce rapport, peut être considérée comme une école d'énergie et le couronnement nécessaire de l'éducation virile.

Or, à la période de croissance pour arriver au coefficient de robusticité exigé par les conseils de revision, il s'agit, non pas de fatiguer l'organisme par la prétendue méthode d'endurcissement, mais, comme l'expose *M. l'inspecteur Fosséprez* « de déterminer dans la cel- » lule humaine — qu'elle soit nerveuse, ossense, mus- » culaire ou autre — une vitalité accentuée. »

« Aux générations modernes, ajoute *Demeny*, il man- » que surtout la *rusticité*, la résistance à la fatigue et » aux maladies. »

Et voilà précisément ce que procurent les travaux manuels à la maison.

« Maintes fois, rapporte *M. l'Inspecteur Denève*, » nous avons eu l'occasion de voir des enfants aimer la » pratique de tel ou tel métier, marquer une préférence

» pour tout ce qui sortait de l'ambiance scolaire, et
» devenir d'excellents ouvriers. »

Variés à l'infini, les travaux à la maison comportent ces mille petits riens vulgaires, serviles, humiliants parfois, qu'imposent à leurs enfants les parents qui, sans être précisément des pauvres, ont à peiner dur pour élever convenablement leur famille, en général nombreuse. Car, — il faut le constater à leur honneur, — ils n'ont guère jusqu'ici prêté l'oreille aux sophismes de la prévoyance malthusienne, et ils vivent au jour le jour, heureux, sans inquiétude, comme le savetier de la Fable, confiants dans la vigueur de leurs bras et l'habileté de leurs mains, laissant à la Providence le soin de régler le reste :

> Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
> Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

N'est-ce pas là vraiment la *joie de vivre* que nous décrit le *Dr Tissié* (de Pau), dans " L'Homme de Demain " :

« La joie est une force. La science démontre graphi-
» quement, à l'aide d'appareils enregistreurs, que la joie
» tonifie et que la tristesse déprime.... Savoir se tenir
» en joie est le principe même de toute action féconde
» et pratique. »

Et nous n'avons pas à parler ici des joies très réelles que va puiser le travailleur honnête, après une semaine de labeur, dans les cercles d'agrément et les mutualités qui maintenant le sollicitent partout.

Laissons donc les enfants travailler sous les ordres de leurs parents :

Vaquer aux soins du ménage, manier le balai, la

brosse, le torchon, soulever les literies, courir aux provisions, interroger les fournisseurs, prêter un coup de main aux voisins, surprendre mille petits détails de la vie courante, dans les différents corps de métier, chez le menuisier, le serrurier, le maçon, le boulanger, l'épicier, le jardinier, le peintre, le sculpteur... tout cela exige — en généralisant ce que pense du jardinage *le Dr Decroly* — « tout cela exige des coordinations conscientes et pré-
» cises, où les muscles deviennent vigoureux et habiles,
» où la volonté s'accoutume à diriger l'effort avec le
» plus d'économie, à utiliser le plus rationnellement les
» énergies » (Dr Decroly, *Le Beau par la Fleur).*

C'est bien aussi ce que réclame le *Docteur M. de Fleury :* « Il importe que l'exercice physique ne soit pas
» pour nos écoliers une corvée pénible. Tâchons d'en
» faire un agrément. Réduisons donc au minimum les
» cours obligatoires de gymnastique, même suédoise,
» hygiénique et rationnelle ; trouvons-leur des jeux en
» même temps amusants et utiles. »

III. — *Morale.*

Au point de vue moral, laissons d'abord la parole à *Mlle Van den Plas*, l'une des promotrices de l'Education familiale à Bruxelles : « J'arrive, a-telle dit dans une
» de ses conférences de l'an dernier, j'arrive à un point
» assez controversé. L'éducation ménagère s'adresse-t-
» elle aux garçons ? Je n'hésite pas à répondre : aux
» garçons comme aux filles. (Education ménagère évi-
» demment plus simple, limitée aux quelques notions
» glanées à la maison pendant l'enfance).

» Ce qu'ils ont besoin, pour leur achèvement mental,
» si l'on peut s'exprimer ainsi, et pour le bonheur de leur
» foyer futur, c'est d'estimer à sa valeur le travail

» modeste et indispensable d'une maîtresse de maison.
» L'éducation ménagère les habituera à ne pas déprécier
» le travail ménager. Tant d'hommes ont une concep-
» tion si incomplète et si fausse de ce travail, du rende-
» ment économique et des efforts qu'il exige ! »

Et voyez les effets immédiats d'un ménage bien tenu :

« Ici, dit *Mme la Comtesse de Diesbach* (de Paris)
» des femmes ont pu, par une meilleure tenue de leur
» intérieur, arracher leur mari à la fréquentation mal-
» saine du cabaret ; ailleurs, on nous signale une aug-
» mentation dans leur budget. »

Puis, cette vie simple, terre à terre, n'apprend-elle pas au jeune garçon à modérer ses désirs, à vivre selon son rang, à se tirer d'affaire par lui-même, point capital, affirme *Edm. Demolins*, pour s'élever dans cette vie et s'adapter aux nouvelles conditions du monde.

« Nous entrons dans une période où l'homme se rai-
» dit de moins en moins contre l'hostilité des circon-
» stances. Devenir un homme ! jadis *Epictète* y était
» arrivé sous son costume d'esclave. (Tab. méd. mob.,
» 1906).

Bientôt, à l'âge où grondent les passions, à cette époque où se brisent tant d'espérance et de vies, voici un remède bien simple que prescrit le *Dr Pertat :* « L'en-
» fant, dit-il, doit mener une vie active, presque
» entraînée : la première de toutes les précautions est
» de veiller à ce qu'il soit toujours occupé, jamais
» oisif. »

Finalement, tous ces menus travaux domestiques, impressionnant les voies sensitives tactiles, visuelles, olfactives et acoustiques, vont constituer dans les centres psychiques supérieurs décrits par *le prof. Van Gehuchten*, « les éléments indispensables de ce qu'on appelle :

» expérience humaine, savoir, connaissance, langage,
» sentiments esthétiques, moraux, etc. »

« On provoquerait, conclut le *Docteur Gust. Le Bon*,
» un rire de pitié chez la plupart des professeurs de
» lycée, en leur assurant qu'un travail expérimental
» quelconque, si peu important qu'il soit, exerce beau-
» coup plus le raisonnement que la récitation de tous les
» traités de logique, et que c'est seulement par l'expé-
» rience que se créent les associations au moyen des-
» quelles les notions se fixent dans l'esprit. On les éton-
» nerait fort en essayant de leur persuader qu'un homme
» qui connaît bien un métier a, par ce seul fait, plus de
» jugement, de logique, d'aptitude à réfléchir, que le
» plus parfait des rhétoriciens fabriqués par l'Univer-
» sité. »

Terminons par cette pensée de *M. le Commandant Henrion*, professeur à l'Ecole Normale de gymnastique et d'escrime :

« Partout, dit-il, il y a des concours, des examens, des
» cribles scientifiques, il n'y en a pas pour les qualités
» morales ; c'est dans la vie réelle, dans le combat, que
» la plupart d'entre nous ont dû faire la pénible expé-
» rience de la formation de leur caractère. »

IV. — *Applications pédagogiques.*

Nous avons vu que le problème de l'éducation physique, dans la classe populaire, doit se résoudre par la famille et non par l'école.

Ces conclusions déconcertent, déroutent quelque peu le monde des instituteurs.

Il ne s'agit cependant pas de rien bouleverser ou de porter atteinte aux situations acquises.

Comme l'a déclaré *M. le Baron Descamps*, ministre

des Sciences et des Arts, dans son discours à la première assemblée générale de l'Institut national belge de Pédagogie, « l'enseignement primaire, et en particulier l'en-
» seignement primaire belge, fruit de longs efforts intel-
» ligents et consciencieux, mérite nos respects. Il est
» digne, à bien des titres, de notre admiration. A coup
» sûr, il n'a pas atteint la perfection. » ..... Des amélio-
» rations importantes peuvent être signalées..... sans
» qu'il y ait lieu pour cela de faire table rase de tout
» ce qui existe. »

Pour nous guider sûrement à travers les conflits d'opinions, éclairons-nous à la lumière de quelques principes admis par tous.

« L'intérêt de la société, disait *M. Vergote*, gouver-
» neur du Brabant, dans son discours inaugural de
» juillet 1907, commande que les bienfaits de l'instruc-
» tion soient départis à tous, à l'enfant du pauvre
» comme au fils du riche, et que l'instruction soit, autant
» que possible, appropriée à la condition sociale de ceux
» qui la reçoivent. »

Et voici que depuis quelque temps surgissent de toutes parts des écoles techniques professionnelles.

« On ne conteste plus aujourd'hui, dit M. l'Inspecteur
» De Vuyst, l'utilité de l'éducation professionnelle, en
» vue d'exercer avec plus de succès un métier, aussi élé-
» mentaire qu'il soit. »

Et Mme la Baronne de Montenach, dans son rapport au Congrès de Milan, nous apprend que ce mouvement est né pour éviter « que l'apprenti ne devienne un
» ouvrier inférieur, qui végètera au service des autres
» en sous-ordre, pendant des années..... Avec le sys-
» tème de l'école professionnelle nous éviterons l'appren-
» tissage et nous armons la jeune fille (et le jeune

» homme) pour la vie, en leur assurant l'indépendance. »

Partant de cette idée, certains pédagogues voudraient introduire à l'école primaire des tendances nettement professionnelles.

D'autres, plus idéologues que pratiques, rêvent une école primaire cessant de porter ce nom, devenant l'école tout court, rayonnant en cercles concentriques, depuis l'alphabet du petit enfant jusqu'aux conceptions les plus abstraites de l'Universitaire.

D'autres enfin, sans idée préconçue, ont cherché dans « le silence de l'étude « un remède à la condition misé- » rable des travailleurs manuels que l'on voit aller du » sommeil au travail et du travail au sommeil, comme » des bêtes, qui ne sont, entre les mains des employeurs » que de la force brute, comme la vapeur et l'eau de » leurs machines. » *(J. F. Delaunaie, « Le Soir », 11 novembre 1902).*

Et devant ce spectacle lamentable « un besoin nou- » veau est né, et le besoin crée l'organe. Ce *besoin*, c'est » la nécessité partout sentie de relever l'ouvrier, de l'ar- » racher à l'assujettissement de l'ignorance qui sans » cesse le ravale et fait de lui l'humble servant de la » machine au lieu de son maître. *L'organe*, ce sont ces » cours universitaires qui se fondent partout, de plus en » plus nombreux, et qui finissent peut-être par créer » lentement cette école qui s'étendra à la vie entière de » l'homme. » *(J. F. Delaunaie, « Le Soir », 11 novembre 1902.*

Nous ne sommes pas ici dans le domaine du rêve. L'Angleterre, depuis longtemps a pris les devants. Dès 1854 se fondait à Londres le *Working Men's College*, en vue d'ouvrir aux ouvriers l'accès des carrières libérales et de leur donner la possibilité d'acquérir des con-

naissances supérieures dans le domaine des sciences, des lettres et des arts.

Le *Calendar* de l'année 1908-1909 accuse une progression croissante du nombre d'élèves : de 2,270 en 1903-1904, ils se sont élevés en 1907-1908 à 3,087.

Et nous-mêmes, par les premiers essais tentés sur ces principes à Bruxelles, nous avons pu nous assurer de visu que le mouvement dont il est ici question est bien réel et répond à un véritable besoin social.

Ainsi se réalise la prédiction que formulait en ces termes, dans son retentissant ouvrage sur « la supériorité des Anglo-Saxons, *Edmond Demolins :* « La question » ouvrière tend à se résoudre tout simplement par.... la » disparition graduelle de l'ouvrier ..... C'est à cela que » le monde marche. En Angleterre, aux Etats-Unis sur- » tout, le phénomène est très sensible. »

Les instituteurs syndicalistes de la C. G. T. se font donc illusion en se posant comme champions de la démocratie, sur les ruines prochaines de l'aristocratique enseignement secondaire.

Mlle Boreux, au Congrès ménager de Fribourg, a montré que le relèvement social dépend surtout de la femme. Déjà, en 1905, au Congrès de la Tuberculose, *le Professeur Landouzy* proclamait que « l'éducation » domestique est une des meilleures sauvegardes de la » santé morale et physique du pays. »

Pour conclure, au risque de paraître verser dans le paradoxe, nous devons donc soutenir cette proposition du *Prof. Orban*, citée depuis longtemps par le *R. P. Verest :* « que l'enseignement à l'école primaire se » réduise, à peu de chose près, au savoir lire, écrire et » calculer convenablement. »

« Je le sais, dit *le Père Verest*, vous prétendrez qu'un » programme moins fourni est un programme arriéré,

» défectueux, ...Mais on vous répliquera que le vôtre » est surchargé, que, ce que vous appelez *instruction* » n'est que de la *polymathie* superficielle, de la *Viel-* » *wisserei, de omnibus aliquid et de singulis nihil.* »

Et *Mr Steeg*, en France, dans l'Ecole nouvelle soutient aussi « que les programmes d'aujourd'hui sont » beaucoup trop ambitieux pour des enfants de douze » ans..... On a accablé ceux-ci d'un fatras de notions » encyclopédiques qu'ils oublient aussitôt apprises. »

C'est absolument ce qu'avait déclaré au Congrès mondial de Mons, *M. le Prof. De Ceuleneer*, de l'Université de Gand : « La grande plaie de notre enseigne- » ment, affirmait-il, c'est l'*à peu près.* Nos élèves con- » naissent beaucoup de choses, mais ils ne les savent pas » bien ; ils emploient des mots qu'ils ne comprennent pas » d'une manière exacte, comme je l'ai maintes fois con- » staté pour les compositions du Concours général. »

Quant aux instituteurs, le *Professeur J. J. Van Biervliet*, de la même Université, avance carrément, dans la Revue psychologique de Mlle le Dr Ioteyko, que « le » mouvement en faveur de l'enseignement spécial a fait » éclore une flore éducatrice spéciale, composée d'indi- » vidualités panachées, demi-savants et demi-pédago- » gues, animés sans doute des meilleurs intentions, mais » de valeur très inégale. »

De tout cela il saute aux yeux que *M. le professeur Mansion*, au Congrès de Mons, a eu raison de déclarer qu'en matière d'enseignement primaire, « il faut revenir » au principe fondamental de la pédagogie rationnelle : » développer les facultés chez les enfants au fur et à » mesure de leur éveil. »

Et, pour résumer tout le débat, rappelons cette fière parole du *R. P. Caruel :* « L'éducation, dit-il, telle que » nous la concevons, est œuvre de patience et de durée.

» Il s'agit pour nous, non pas de transformer en ency-
» clopédie vivantes des cerveaux de quinze ans, mais
» de forger des hommes de l'avenir ; oui, de forger des
» hommes. »

VŒUX

1. Qu'on bannisse de l'enseignement primaire populaire tout ce qui pourrait créer chez le jeune garçon des besoins ou des goûts que sa condition ne permettra pas de satisfaire. (d'après la Baronne de Montenach sur les écoles ménagères.)

2. Que les matières obligatoires de l'école primaire se bornent, chez les garçons, à l'étude élémentaire de la langue maternelle — lecture, écriture, orthographe, rédaction — aux règles fondamentales du calcul et à quelques notions d'histoire et de géographie ; qu'on diminue le séjour en classe et qu'on supprime totalement les devoirs à domicile.

3. Que l'éducation complémentaire dans la famille se fasse avec l'appui de comités de patronage, composés de pédagogues, d'hygiénistes et de sociologues.

4. Que les « fiches médicales » soient prises, non à l'école, mais dans la famille, par les soins et sous la seule responsabilité du médecin.

5. Qu'on ouvre aux travailleurs d'élite l'accès des carrières libérales par des cours supérieurs d'adultes, à l'instar du « Working Men's College » de Londres.

BIBLIOGRAPHIE

1. DEMENY, Dr J. PHILIPPE, P. RACINE. *Cours supérieur d'Education physique.*

2. Dr J. HÉRICOURT. *Les Frontières de la Maladie.*

3. Dr J. HÉRICOURT. *L'Hygiène moderne.*

4. *Tablettes médicales mobiles.* Dictionnaire encyclopédique vivant de la pratique courante. Paris.

5. *La Clinique*, organe officiel des Hôpitaux de Bruxelles.

6. *Annales Pédologiques*, publiées par l'Institut national Belge de Pédologie.

7. A. MARINUS. *Les Universités populaires* (U. P.) Bruxelles, 1909.

8. *Calendar of the Working Men's College.* London, 1908-1909.

9. Marcel GAILLY, publiciste, artiste-peintre sculpteur, inspecteur général de l'Extension Universitaire à l'instar du W. M. C. — *L'Evolution de la Philosophie.* — *L'Education morale moderne.* — *La Psychologie et l'Enseignement.* — *La Débâcle de l'Enseignement officiel et l'Education libre.*

10. G. LAFORCE. — *Le Précurseur du Médecin-pédologiste* (1er Cong. Educat. fam.). — *L'Evolution des Humanités gréco-latines* (2e Cong. Educat. fam.). — *Plan d'un Collège international d'initiative privée* (Congrès mondial de Mons, Sect. V). — *Plan d'un Collège familial.* Dewit, 1907. — *L'Education des Fils de Famille.* Soc. Belge de Libr. 1908.

RÉSUMÉ.

1. — *Classification.*

Nous n'envisageons ici que les garçons normaux de la classe populaire, dont les parents — ouvriers ou petits bourgeois — vivent d'un travail honnête, sans secours de la charité officielle ou privée.

2. — *Hygiène.*

Sous une direction éclairée, les travaux manuels à la maison constituent, pour les garçons, une des meilleures formes d'éducation physique et de prophylaxie sanitaire.

Pour la préparation militaire ils fournissent le coefficient de robusticité le plus élevé.

La gymnastique d'application, réservée à l'école du soldat, lors de l'incorporation, doit être considérée comme le couronnement nécessaire de l'éducation virile.

3. — *Morale.*

Ces travaux contribuent à la bonne tenue du ménage, accoutument le jeune garçon à une vie frugale et active, l'éloignent des suggestions dangereuses, plient sa volonté à la droite raison, le préparent à ses devoirs d'époux et de père, ornent son intelligence et lui assurent un parfait équilibre mental.

4. — *Applications pédagogiques.*

Dans les milieux honnêtes l'autorité du chef de famille est prépondérante : l'école primaire lui est subordonnée et n'a d'autre rôle qu'un enseignement rudimentaire, à la portée du jeune âge.

L'émancipation du peuple se poursuivra :

1° Par les écoles ménagères et professionnelles ;

2° Par les cours supérieurs d'adultes.

Travaux manuels à la maison pour les garçons
Le jardinage

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le Docteur **Jacques Mornet,** de Bourges,
Membre de la Ligue française du Coin de terre et du foyer.

Parmi les travaux manuels qui doivent constituer l'éducation de l'enfant après sa sortie de l'école, il faut faire une part très importante aux travaux de jardinage.

Le jeune adolescent pourra dans le jardin, satisfaire un instinct créateur, se rendre compte de la valeur de ses travaux et prendre conscience de sa dignité.

Les travaux de jardinage développeraient son sens artistique et ne seraient pas non plus sans lui être utiles au point de vue physique.

Le jeune garçon sera très heureux de rapporter au logis familial l'appoint de ces légumes et d'égayer le foyer de quelques fleurs. Guidé avec un souci éclairé, il saura prendre plaisir aux menus soins du jardin de ses parents et les aider; ayant une occupation salutaire et attrayante, il verra que les joies familiales sont bien préférables aux joies coûteuses et nuisibles du cabaret.

Le jeune garçon qui s'occupera avec goût du jardinage aimera la terre; aussi, quelques années plus tard il désertera moins facilement les campagnes pour aller à la ville.

Le jardin ouvrier sera en même temps pour le jeune homme une merveilleuse école de formation sociale ;

il verra ce que peut l'association et cette démonstration pratique lui vaudra bien des leçons.

Pratiquement le jeune homme pourra s'occuper des soins du jardinage dans des jardins annexés à des œuvres post-scolaires, sous la surveillance bienveillante d'un d'un ancien maître, d'un directeur de patronage, ou d'un horticulteur. Ces jardinets seront également ajoutés avec grand profit aux écoles ménagères. Ces jeunes filles initiées aux travaux horticoles pourront devenir très utiles dans leur famille et plus tard dans leur ménage. Les parents enfin pourraient initier leurs enfants aux travaux manuels, en leur abandonnant une partie de leur jardin ou en les associant à leurs travaux.

L'éducation par les travaux manuels
Le jardinage

Parmi les travaux manuels, le jardinage doit tenir une place importante dans la vie du jeune enfant.

Par le jardin l'enfant pourra se rendre compte de la valeur du travail, prendre conscience de sa dignité et satisfaire son instinct créateur. Le travail de la terre est une merveilleuse école d'initiative et de patience ; en même temps c'est un excellent laboratoire de vie sociale qui montrera à l'enfant ce que peuvent l'aide mutuelle et la solidarité.

En initiant de bonne heure le jeune enfant aux travaux agricoles et horticoles, celui-ci ne sera plus un expert. Il pourra dans la suite faire produire à cette terre l'alimentation de sa famille et apporter un peu d'aisance dans son foyer.

Le travail sain et bienfaisant du jardinage repose de l'éducation théorique et est très salutaire au développement physique et à la santé.

Sans parler du développement du sens artistique il est certain que le jeune enfant habitué dès son jeune âge à cultiver plantes et fleurs apprendra à aimer la terre; plus âgé il délaissera moins facilement les travaux de la campagne et sera moins attiré par le mirage des villes.

L'enfant qui aimera le jardin, aimera la vie de famille; pour lui un simple bonheur sera de cultiver le jardin de ses parents et de se retrouver parmi eux. Plus tard, il saura délaisser le cabaret et éviter ses dangers, et il préférera aux sots plaisirs les joies intimes et plus grandes de la famille et du foyer domestique.

Grâce au jardin, l'enfant deviendra un bon fils et ensuite un bon père de famille. Est-ce à dire que ce jeune enfant sera par la suite un égoïste? Dès le jeune âge il se sera rendu compte des avantages de l'entr'aide; il aura vu combien l'amour est créateur et la haine destructive, il connaîtra tous les bienfaits de l'association et s'unira toujours à ses semblables.

Ce qui est utile pour les jeunes garçons l'est aussi pour les petites filles. L'éducation ménagère doit être accompagnée de travaux pratiques agricoles et horticoles. Mêmes avantages pour les filles que pour les garçons. La ménagère saura plus tard rendre service à son mari; les fleurs qu'elle saura planter rendront le jardin plus agréable et le modeste logis plus gai et plus luxueux.

Pratiquement cette éducation sera donnée dans les jardins scolaires. Rien de plus facile pour un maître d'école ou un horticulteur de donner quelques leçons pratiques en organisant sur un terrain communal ou sur un terrain prêté par un propriétaire des petits jardinets; un jardin modèle cultivé par les enfants sous la surveillance du maître sera utilement annexé. Ce ne sont pas seulement des leçons d'horticulture, d'arboriculture, d'agriculture que le maître pourra donner dans son jar-

din, mais encore des leçons de morale qui porteront leur fruit. Des jardins pourront être également annexés aux écoles ménagères. Les parents auront tout avantage à donner à leurs enfants l'amour de la terre en leur donnant un petit coin dans leur jardin et en les associant aux divers travaux de jardinage.

Pour résumer, le jardinage doit avoir une part très grande dans l'éducation de l'enfant.

RÉSUMÉ.

Utilité du jardinage.

Développement de l'instinct créateur de l'adolescent, de sa conscience et de son sens artistique. Avantages au point de vue physique. Avantages au point de vue familial et social.

THE FREQUENTING OF EDUCATIVE CLUBS.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Charles E. B. Russell.**

Any paper or essay on the "Frequenting of Educative Clubs" could be comprised in very few lines, since clubs for young people, whether boys or girls, which are purely educative or have sprung into existence mainly to continue the efforts of elementary school-teachers are extremely scarce in England. Possibly the best Boys' Club which might be said to be purely educative was that of which Mr. B. Paul Neuman, of the New College Chapel Club, London, was the head, but some years ago Mr. Neuman was compelled to give up his old premises and to set about building an entirely new club (The Mansergh) and at the moment I am unable to say whether the new Club has actually been opened. After Mr. Neuman's Club that known the Old Northeyites (Northey St. Limehouse, London, E.) is probably the best example of what can be termed an educative club, and so far as may be gathered from its printed reports is an exceedingly

successful institution, although it is doubtful whether it could be so advantageously copied generally. The actual school premises in which the members have received their elementary education are rented at a cost of some £36 and used for the purposes of the Club, the membership being confined to the boys who have attended the school. The promoters endeavour in every way possible to insure the continued education of the lads, who numberless than a hundred, and while to a somewhat limited extent providing and supervising their various outdoor games and exercises mainly confine themselves to furthering their intellectual welfare. More than half of the total expenditure of £217 recorded in a balance sheet that lies before me, was on education.

Clubs of this kind however are so few and isolated, their membership so small, and their influence upon the boye-life of any great city so slight as to render any conclusions drawn from their working of comparatively small value, for there is in no sense any general frequenting of such places, nor does there appear to be any provision of the kind for girls.

Whilst this is the case so far as clubs which may be designated as educative are concerned, the question becomes a far more interesting one if put in relation to clubs which while mainly recreative or religious in their objects have found it desirable or even necessary in some way or another to combine with their other activities efforts to advance the educational attainments of their members. In recent years there has been a wide development throughout the country and particularly in the great centres of population of what has come to be known as the Lads' and Girls' Club Movement, the greater attention being directed in the

North to boys and in London to girls. The clubs, which in nearly every instance were primarily formed in order to provide for the young people of working class districts decent and reasonable opportunities for spending their leisure hours and also to form counter attractions to the excitements—often evil excitements—of the streets, have in very many cases been compelled to add educative work to the programme of whatever is carried on, and there can be little doubt that through their agency large numbers of young people are being induced to continue the education given them in the elementary schools.

In the first instance, whatever educational efforts have been made have been in the direction of what are termed recreative classes, these as a rule demanding little headwork, but considerable manual dexterity if any success is to be achieved by the pupil. Such classes usually take the form of brass-beating, basket-making, chip-carving, fretwork, clay-modelling, etc. These once started, few clubs remain content with them, and where they have been in existence any length of time classes in reading, writing, arithmetic, geography, history, and other subjects may now commonly be found. The managers of institutions of this kind almost universally find that if the young people who attend the clubs are to be really wisely helped some attempt to improve their education must accompany efforts made in other directions. The outstanding fact respecting all these classes is that they in the main attract boys and girls who would not attend the Evening Continuation Schools of the Education Authorities, and so much has this been recognised in Manchester that in the Report of the Manchester Education Comittee of 1906-07 it is stated :—

"No one can visit the Evening Schools in the city without coming to the conclusion that strictly educational methods are not wholly suitable in the Schools which are situated in the poorest localities. It is true that the experience gained in the north of England and during the past five or six years indicates clearly that by far the largest number of Evening Schools should be conducted solely on educational lines, yet at the same time it is evident that in the poorer districts there is a considerable number of boys who are not capable of strenuous intellectual effort, and for whom something different must be provided. In Manchester the needs of these boys are admirably met by the Lads' Clubs, of which there are about a dozen in the city.

"It is necessary that the aims of a Lads' Club and those of a Municipal Evening School should be clearly distinguished. In a Lads' Club recreation and amusement are associated with instruction, and the results achieved depend very largely upon the enthusiasm of those who devote their leisure, or in some cases their whole lives, to the general welfare of the members. It is the continuous personal contact between men of broad views and large sympathies and the youths for whom they work that is so important in a Lads' Club. The methods and work of a Municipal Evening School, on the other hand, are much more directly educational. In the past a good many Education Authorities have tried to make use of municipal machinery in doing work which ought to be done in Lads' Clubs, but their efforts have not as a rule been successful".

At the present time the educational work of the leading Lads' Clubs in Manchester—the pioneer city in this matter—and of one of the Girls' Clubs is entirely under the direction of the Education Authorities. The offi-

cial figures quoted below show the average attendance of boys to be exceedingly high :

	Week ending October 9th 1908 Number on Books		Week ending October 10th 1909 Average Attendance	
	1908	1909	1908	1909
Ancoats	171	180	155	154
Ardwick	92	78	79	69
Heyrod St.	120	155	108	142
Hugh Oldham	188	163	87	145
Openshaw	484	502	447	480
	1055	1078	876	991
	Increase 23		Increase 115.	

The programme of work at the largest of these Schools, which earns a Government Grant of about £ 300, is as follows :

PREPARATORY COURSE (for backward lads)

Reading
Handwriting and Composition
Arithmetic
Geography or History

First Year Technical	Hours weekly
Experimental Mathematics, including Technical Drawing and Hand-sketching	3
English Composition	1

SECOND YEAR TECHNICAL

Experimental Mathematics, including Technical Drawing and Hand-sketching	2
Mechanics and Physics (Theor. and Prac.)	2

THIRD YEAR TECHNICAL

Experimental Mathematics	2
Machine Construction and Drawing	2

FIRST YEAR COMMERCIAL

Commercial Arithmetic	2
English and Shorthand	1
Bookkeeping or French	1

SECOND YEAR COMMERCIAL

Commercial Arithmetic	2
Correspondence and Office Routine	1
Shortand or Book-keeping or French	1

We may also quote the Time-table of the Heyrod St Lads' Club, Manchester.

MONDAY

7.40 to 8.40	Arithmetic—1st year General
do.	Arithmetic—2nd year Commercial
do.	Algebra—2nd and 3rd year Technical
8.45 to 9.45	Writing—1st year General
do.	Citizenship—2nd year General
do.	Arithmetic—1st year Commercial
do.	Reading Circle—3rd year, Gen., Com., and Tech.

TUESDAY

7.40 to 9.45	Manual Instruction—2nd and 3rd year Technical;
7.40 to 9.45	Arithmetic and Drawing—1st year Technical,
do.	Drawing—1st, 2nd, and 3rd year General;
do.	Book-keeping—1st, 2nd, and 3rd year Commercial,

8.45 to 9.45	Arihmetic—2nd year General
do.	Shorthand—2nd year Commercial
do.	Shorthand—3rd year Commercial
9.00 to 9.45	Physical Training

WEDNESDAY

7.40 to 8.40	History—1st year General and Technical
do.	History—2nd and 2rd year General
do.	Commercial Correspondence—1st year Commercial
8.45 to 9.45	Geography—2nd and 3rd year Gen. and Comm.
do.	Geography—1st year, General, Commercial, Technical
do.	Writing and Correspondence—1st year Technical
do.	French—3rd year General, Commercial, Technical

THURSDAY

7.40 to 9.45	Manual Instruction
do.	Arithmetic and Drawing—1st and 3rd year Technical
7.40 to 8.40	Essay Writing—3rd year General
do.	Commercial Correspondence—2nd and 3rd year Commercial
do.	Shorthand—1st year Commercial
8.45 to 9.45	Arithmetic—3rd year General and Commercial
do.	Typewriting—1st, 2nd, and 3rd year Commercial
9.00 to 9.45	Physical Training.

When first set up, the institution of classes in any club is likely to be distasteful, and in some instances no doubt drives away members, particularly as it is usual to offer certain privileges to the pupils who attend which cannot be obtained by other members of the club. In no case however does this feeling appear to be anything but transient, for we have never heard of a club either for girls or boys which having once started educational classes has given them up, while on the other hand we are constantly hearing of clubs which in no department of their work are making greater advancement than in the educational.

While there can be no doubt that the work done in this way by boys' and girls' clubs is of very great value, it has to be admitted that anything approaching home education has extraordinarily little to do with the matter at all, the great difficulty of club educational work being that it is almost impossible for the pupils to undertake or, if they undertake, to perform any home-work at all worth speaking of. Indeed so far as the lower working-class districts of large centres of population are concerned we do not see how home-work can ever be performed with any degree of satisfaction under existing social conditions. The greater number of the young people attending the classes are the children of very poorly paid working men, who inhabit small cottages in which one dwelling-room serves as nursery, kitchen, and dining-room, and in all cases where there is a family of any greater number than three it presents at night such a scene as completely to baffle the pupil's efforts to apply himself to his books. Home education, meaning the instruction received from parents is almost an unknown quantity. The parents in the majority of cases have forgotten the little that they ever learnt, and so

long as they know that their boy or girl is attending school and appears to be taking an interest in what he does there, they are content, for there are but few of them who could give any instruction in work which comes easy to a child in Standard 5 in the Elementary School. There are of course instances, not many in number, where if there be only one or two children in the family, home-work, and good home-work is done, but these are quite exceptional. It must also be borne in mind that the pupils we are discussing have been employed, at any rate the bulk of them, on a twelve hours' day's work of hard and exacting manual labour, and far more require good healthy exercise and opportunities for expressing their natural high spirits than they need facilities for hours of head-work. Home-work for children such as these is practically out of the question, and one has to rest content with the results of the limited time spent in class work at the clubs. It is really surprising how much can often be done under these adverse circumstances, and in view of the success achieved, the efforts made in connection with boys' and girls' clubs, and guilds,and brigades of many kinds to promote the educational welfare of their members should be encouraged in every possible way.

There are some who argue that clubs are to a certain extent an evil in that they accustom their members to spend their evenings outside their homes, and so cause them to miss that education in the broader, truer sense which a good home alone can provide. When the homes, though possibly dull, are good, boys and girls should certainly be encouraged to think of those who share them, and to devote at least a fair proportion of their leisure to home rather than to club life. But unfortunately it may happen that the home is a home only in

name, and nothing which may by any stretch of the term be classed as education can be acquired within it. In such deplorable circumstances his club and his club alone, even if it provide no classes, may stand in a lad's life for all that is good in what we may comprehensively term his education, meaning by that his training and equipment for life; whilst for the young workers who are happy in the possession of good homes good club in addition may supply something of the training in character which is counted among the best things which a public school can give to the children of the well-to-do.

In conclusion, I would urge (1) that efforts should be made to render the Working Lads' and Girls' Club Movement better known and more widespread, so that eventually no industrial district may be without some institution of the kind; and (2) that every club, either by the provision of classes on its premises, or by offering special inducements for attendance at evening schools in its neighbourhood, should do all in its power to promote the continued education of its members.

Works of Reference :—

« Girls' Clubs" The Hon. Maud Stanley.

"An Eton Playing Field" E.M.S. Pilkington 1896 (Arnold).

" The Boys' Club" B. Paul Neuman 1900 (D. Nutt).

"Boys of the Street" Charles Stelzle 1904 ,Fleming H. Revell).

"Studies of Boy Life in our Cities" 1904 (Dent).

"Working Lads' Clubs" C.E.B. Russell & L.M. Rigby 1908 (Macmillan).

Summary.

Purely *educative* clubs scarce in England. One or two of such famous. None for girls purely educative. Many clubs however, which while mainly recreative or religious in origin have later taken up educationel activities, to counteract the evils and excitements of the streets, which are al that is easy of access to the boys and girls of from homes. These clubs have as a rule specialised on manual activity at first but later have been able to take up mare purely intellectual interests. Distinction between Lads' Club and Municipal Evening School. Examples from Manchester and Statistics. *Educational* works in Clubs difficult at first but never abandoned when once started. No " home-works " can be set for these classes. Do clubs constitute an evil in that they from an attraction outside the home ? Not for the very poor. Conclusion.

Traduction.

Les clubs purement *éducatifs* sont rares en Angleterre. Un ou deux de ceux-ci sont renommés. Aucun pour filles purement éducatif. Beaucoup de clubs, cependant, qui, quoique surtout récréatifs ou religieux à l'origine, ont pris plus tard le caractère de l'activité éducative, pour combattre les maux et les excitations de la rue, qui n'est que trop accessible aux garçons et filles des ménages pauvres. En règle générale, ces clubs se sont appliqués d'abord spécialement aux travaux manuels, mais plus tard, ils ont été à même de s'occuper d'intérêts plus intellectuels. Distinction entre clubs de garçons et écoles municipales du soir. Exemples de Manchester et statistiques.

Le travail *éducatif* dans les clubs est difficile au début, mais n'est jamais abandonné une fois qu'il est commencé. Pas de « travail à domicile » possible pour ces classes. Est-ce que les clubs constituent un mal, en ce qu'ils forment une attraction en dehors du foyer (home) ? Non pour les très pauvres. — Conclusion.

Fréquentation des cercles d'éducation

Rapport de l'Union Néerlandaise de l'Enfant

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Suze Groshans,** présidente de l'Union Néerlandaise de l'Enfant, à Scheveningen.

RÉSUMÉ.

Quoique appartenant à la 4e section, notre œuvre se rapporte le mieux à la question n° 46 et aux chapitres C et D.

Pour ceux qui ont assisté au premier *Congrès International d'Education et de Protection de l'Enfance dans la famille*, beaucoup de ce qui va suivre ici est une répétition d'il y a 5 ans ; mais pour ceux qui, pour la première fois entendent parler d'une « union de l'enfant », je vais essayer d'expliquer ce que cela veut dire, quel est son but, quels sont les moyens d'attribuer à la réalisation de ce projet.

Si, pour vous, en somme, cette petite communication faisait naître le souhait et l'intention d'en fonder une semblable chez vous, pour « vos enfants », qui, espérons-le, un jour seront les amis de nos enfants, j'en serais bien heureuse. Je ne vais donc pas vous faire une énumération exacte de nos statuts officiels ; dans le rapport de Liége, 4me section, vous les trouverez tous, bien formulés. Mais

une des premières, je veux dire la principale règle de notre union est « de tâcher de cultiver dans l'âme de l'enfant, le sentiment de bonté, de pitié et de justice, envers tout être vivant ». L'âme de l'enfant, chose bien subtile, mais qui, par sa subtilité même, s'imprègne mieux encore que l'âme de l'adulte, aux impressions, aux influences du bien. Quel but élevé que d'en faire une âme forte, décidée, pleine de lumière et de bonté! Quel privilège sacré de tâcher d'y contribuer par notre humble travail !

Voici comment nous procédons. Nous organisons de petites réunions d'enfants — pas plus de dix — de toutes les classes de la société, et nous les chefs (en hollandais nous disons « leiders » et « leidsters », ceux et celles qui conduisent) en lisant, en causant, souvent aussi en jouant, ou en nous promenant avec eux, nous tâchons de leur inculquer quelques-uns de ces sentiments, qui font la vraie valeur de l'homme. Une tâche bien grande, très difficile à bien remplir, mais en même temps, quelle tâche idéale, si l'on sent la portée, la responsabilité que cela nous donne. Tout homme agit sur l'autre, volontairement ou involontairement; ainsi, nous aussi, nos âmes se touchent. Des cœurs de ces enfants, quelque chose de pur peut monter vers nous, qui peut nous purifier, et nous, à notre tour, nous leur donnons ce qu'il y a de plus beau, de plus vrai en nous; mutuellement nous nous secondons. Et n'est-ce pas là, la tâche suprême, « aidez-vous, aimez-vous, les uns les autres »?

Il y a presque 19 ans que notre union existe, et en regardant en arrière, on ne peut pas dire que l'idée, apportée chez nous de l'Angleterre et de l'Amérique, a été une idée vaine, une chimère. En 1891, pour la première fois, quelques femmes, sur l'initiative prise par Mme d'Aucht-Kerblessers, réunirent des enfants autour

d'elles. Alors, trois femmes et cent enfants — à présent, des centaines de femmes, des hommes aussi et à peu près deux mille enfants — se réunissent chaque semaine. Et bien des enfants, devenus hommes et femmes à présent, se souviennent de ces heures de leur « Kinderbond » et tâchent à leur tour, de faire un peu de bien dans leur cercle. Le petit grain, semé dans leur âme d'enfant, a poussé, s'est multiplié — est devenu, pour quelques-uns, qui sait? — un soutien dans leur vie.

Cependant, une heure par semaine, ce serait bien peu, si notre influence se limitait à l'heure seule de la réunion. C'est pour cela que nous avons une bibliothèque bien choisie, bien assortie, traitant tout sujet, qui peut, à un point ou un autre, nous aider dans notre tâche. Une fois par semaine, ou bien dans les clubs mêmes, nos enfants peuvent venir chercher des livres. Un lien de plus entre eux et nous. Et vous le savez bien, « le mot écrit tend plus loin souvent, que le mot dit ». Ces livres, nous les recensons dans notre petit courrier mensuel, dans lequel, sauf les discussions sur de nouveaux livres d'enfants (livres dont nous publions une revue choisie, chaque année), sont traitées des questions sociales et économiques de notre temps. En même temps, ce petit courrier constitue la pensée écrite du travail de nos différentes sections, dont il existe 17, et 8 de correspondance (de petites sections, sans comité spécial).

Depuis quelques mois aussi, nous avons organisé des réunions des mères de nos enfants. Cela nous rapproche. Nous parlons de leurs intérêts, de leurs enfants. Nous leur lisons, ou leur chantons quelque chose de beau, et l'on se connaît mieux encore. Et bien souvent aussi on aperçoit qu'elles comprennent alors le but de notre union, qui n'est pas seulement celui de procurer une heure agréable à leurs enfants, mais aussi de venir en

aide à leur éducation, à l'adoucissement des mœurs en général.

Nous les visitons dans leurs maisons, nous les voyons souvent au milieu de leur grande misère, et de plus en plus alors, on sent sa responsabilité pour faire tout ce qu'on peut pour leur adoucir, pour leur améliorer la vie.

Ce qui est une force de plus dans notre œuvre, c'est que chaque personne, quelles que soient sa *religion*, ses *idées politiques*, quelle que soit sa situation sociale, — peut entrer dans nos rangs, dès qu'elle sent et comprend tout notre but : « Sentir et comprendre et puis agir ». Voilà trois mots, qui peuvent beaucoup !

Chaque enfant, après avoir assisté six fois de suite à une de nos réunions, peut être considéré comme membre de l'union ; pour en donner un cachet un peu solennel, il reçoit un petit carton consistant en une petite gravure, sur laquelle on voit une vieille femme, soutenue par un enfant et un nid d'oiseaux plein d'œufs avec la mère — oiseau là-dessus — emblème de la protection et du secours qu'on doit donner au faible — et ces quelques mots en jolie écriture : « fais de ton mieux à être bon et agréable pour tout être vivant ! » Là-dessus nous inscrivons leur nom, la date de leur entrée, et si l'on veut, le nom de celui ou celle qui est à la tête de leur petit club. Cela, ainsi que le « règlement » que nous leur donnons, et où ils trouvent prescrites quelques règles simples, auxquelles ils doivent se soumettre — cela leur donne le sentiment de responsabilité, qui leur fait sentir, qu'être « membre de l'union de l'enfant », cela veut dire en même temps, qu'ils ont une tâche à accomplir dans cette vie, qu'ils se promettent de vivre d'après cette règle principale, qui est inscrite sur leur petite gravure.

Nous écrivons en l'an 1910. Je ne sais, quand de nouveau, nous nous réunirons pour le congrès prochain, mais

je puis former le vœu sincère que quand cela sera, on nous racontera qu'à l'initiative de notre *Union de l'enfant*, qui en même temps pourrait s'appeler, union *pour* l'enfant, se seront formées plusieurs ligues avec le même but, avec la même sincérité, avec la même foi dans l'avenir. Nous serons contents de vous fournir encore des renseignements nécessaires. La présidente, Mademoiselle *Suze Groshans*, demeurant *Kanaalweg*, *108*, *Scheveningen* (Hollande), sera en tout temps prête à vous en donner autant que vous voudrez.

Peut-être que nous, qui si souvent nous sentons accablées à la vue de tant d'injustices dans la société moderne, peut-être que nous verrons alors la réalisation de beaucoup de ce que nous nous proposons à present, par une éducation meilleure, une humanité plus humaine, plus juste et plus pure.

RÉSUMÉ.

Que chaque être humain soit pénétré de l'idée de justice et de bonté qui doit diriger tous ses actes, tous ses mots, et que ce sentiment s'unisse au respect de la vie et du bonheur d'autrui, à la sympathie active et fortifiante envers tout être qui souffre, que ce soit homme, enfant ou animal.

Nous tous, nous devons travailler à l'éducation morale et physique de l'enfant, pour que l'homme de l'avenir soit plus heureux, mieux situé et surtout plus *humain*, dans le sens le plus haut du mot, que l'homme d'aujourd'hui.

Fréquentation des Cercles d'Éducation

NOTICE

PRÉSENTÉE

par **M. H. Dufour**, directeur de l'École Fombelle (Lille).

Le n° 46 du programme du 3e Congrès international d'éducation familiale a pour objet :

La fréquentation des cercles d'éducation.

Par lui-même, ce titre est très vaste, et permet de disserter d'une façon bien variée. Je ne l'envisagerai que sous un seul point de vue, je n'y parlerai que de choses vécues, et j'expliquerai tout simplement comment j'ai toujours entendu ce que doit être, au point de vue éducatif, l'œuvre post- et para-scolaire, son but, et la manière de créer autour de l'école un noyau de sympathie et de solidarité dont elle doit tirer profit.

Mon cercle d'éducation, c'est : *L'Amicale de l'Ecole.*

COMPOSITION

Elle se compose :

1° D'anciens élèves;

2° De parents d'élèves;

3° D'amis de l'école.

C'est-à-dire de toutes les personnes qui acceptent de contribuer à sa prospérité.

BUT

Elle a pour but :

1° D'entretenir et de resserrer les liens de bonne camaraderie entre condisciples assis, autrefois, tous les jours sur les mêmes bancs, réunis dans la même salle, et séparés, aujourd'hui par les exigences de la vie;

2° De faire des anciens les protecteurs des jeunes, et leurs guides dans la voie du progrès. N'est-il pas juste que ceux qui ont acquis la science et l'expérience en fassent profiter leurs cadets, et leur donnent la marche à suivre pour réussir et devenir meilleurs ?

3° De réunir fréquemment, par des assemblées. des conférences, des veillées populaires, des fêtes, les divers éléments qui doivent contribuer au succès de l'œuvre. Les familles sont ainsi mises en contact suivi avec l'école, et s'intéressent davantage à son action;

4° De grouper toutes les bonnes volontés, de les intéresser, de provoquer leur collaboration, d'accepter tous les concours généreux, et de demander à tous, sinon de donner leur aide pécuniaire, au moins d'en donner une autre, qui n'est pas moins précieuse, et qui est à la portée de tous : celle de leur cœur, de leur sympathie, et au besoin de leurs bons services.

MOYENS EMPLOYÉS

Pour arriver à un bon résultat, et donner à l'Amicale *un caractère instructif*, *éducatif*, *récréatif et social*, voici les moyens que j'ai employés avec succès dans celles dont j'ai fait partie, parfois comme collaborateur, le plus souvent comme directeur.

Le Cercle d'éducation étant ici l'Amicale scolaire, le

meilleur moyen, pour en assurer la fréquentation, c'est d'y faire participer tout ce qui touche à l'école. Pour y parvenir, je me suis toujours préoccupé de m'assurer la collaboration :

du personnel de l'Ecole,
des Anciens Elèves,
des Elèves,
des Parents des Elèves,

et d'en faire des acteurs, des collaborateurs, des auditeurs ou des propagandistes.

Grâce à ce système, les Veillées populaires et les Fêtes scolaires que j'ai organisées ont obtenu un succès qui a dépassé mes espérances ; elles ont profité à l'école et ont étendu son action.

M'inspirant de cette idée : « instruire et amuser », je me suis attaché à faire de mes séances des réunions familiales, à leur donner un caractère éducatif et récréatif, en chargeant l'école de remplir le premier rôle, et les collaborateurs de l'école de jouer le second.

MOYENS D'ACTION

« Tout par l'Ecole et pour l'Ecole », telle est la devise de l'Amicale Fombelle que je dirige actuellement. C'est d'elle que je m'inspire pour atteindre le but exposé précédemment.

Organiser une fête ou une veillée avec des éléments payés est évidemment chose facile lorsque l'on a devant soi les ressources disponibles ; mais l'entreprendre à ses risques et périls, sans aucune avance, n'est-ce pas s'exposer à la faillite ? Pour ma part, j'ai voulu l'éviter, et je me suis toujours préoccupé, dans leur organisation, de rechercher le profit de l'école, en m'assurant des collaborations gratuites.

Cela était d'autant plus indispensable que, dans un quartier comme celui où est située notre Amicale, les ressources font défaut, tandis qu'au contraire, les occasions de venir en aide aux déshérités de la fortune sont très fréquentes.

Appropriant le programme des réunions au milieu dans lequel je me trouvais, et n'oubliant pas qu'il doit intéresser les parents et les enfants, puisque les familles entières y assistaient, je l'ai préparé moi-même, afin d'être certain que tout ce qu'il contenait était convenable et intéressant, et j'ai trouvé les éléments nécessaires, pour le mettre à exécution, dans les dévouements que j'ai suscités.

Toujours, je me suis attaché à ne payer aucune indemnité aux collaborateurs de l'Amicale; je les ai cherchés dans les Anciens Elèves, j'en ai exercés à jouer certains rôles, et je suis parvenu à les intéresser à un tel point que les concours ont été plus que suffisants, et que j'ai même dû, parfois, ajouter des numéros au programme pour donner satisfaction à toutes les bonnes volontés qui se présentaient.

ORGANISATION DES VEILLEES

Voici comment sont organisées mes veillées populaires :

Première partie

1° Un ou plusieurs chœurs exécutés par les élèves de l'école. — Quand la chose est possible, le motif de ces chœurs est en rapport avec le sujet de la Conférence. C'est ainsi que dans une Veillée où j'ai fait comme conférence : « Un Tour de France en 80 minutes », les élèves, avant que je ne parle d'une province, en exécutaient

le chant, ce qui les a amenés à en chanter quinze différents, et très goûtés pendant la soirée;

2° Une Conférence, faite par un instituteur de l'Ecole ou par un Ami de l'Ecole.

Deuxième partie

Chants, saynètes, comédies, etc....., interprétés par des anciens élèves, des élèves, des parents d'élèves.

Pour varier quand l'occasion se présentait, je faisais entrer dans le programme des projections de vues comiques, des séances de cinématographe, de graphophone, de prestidigitation, de gymnastique (boxe, canne, escrime, etc....)

Ainsi compris, le programme a vivement intéressé les familles et les amis de l'école, et les a attirés nombreux aux réunions. Tous y ont eu le plaisir de s'instruire, de se récréer, d'y rencontrer des amis, voire même de les applaudir, de s'entretenir avec les maîtres de leurs enfants.

J'ajouterai que l'Amicale a toujours saisi l'occasion, par ses Veillées, de s'associer à toutes les œuvres philanthropiques. Elles en a organisées spécialement au profit des victimes de la catastrophe de Courrières, des sinistrés de Reggio et de Messine, des inondés de Paris et de la Banlieue. La conférence avait pour objet le désastre qui la provoquait, et le produit intégral de la recette arrivait toujours un des premiers au Comité de secours constitué pour la circonstance.

REPONSE A UNE OBJECTION

Après avoir examiné les programmes de nos veillées, on pourrait très bien objecter : « Mais les Veillées et

Séances que nous organisons ne sont pas gratuites, et par conséquent, ne sont pas accessibles à tous. »

REPONSE

Si l'on disposait des ressources nécessaires, la gratuité complète des veillées et des fêtes scolaires serait évidemment l'idéal, mais malheureusement nous ne sommes pas dans ce cas. Je dis malheureusement ; et, cependant, n'est-il pas juste que chacun apporte sa pierre à l'édification de l'œuvre d'éducation sociale et solidariste que nous nous proposons? Et, pourquoi les auditeurs de nos séances ne paieraient-ils pas le plaisir qu'ils ont d'assister à des spectacles instructifs et moraux, alors qu'ils le font, hélas! sans hésitation lorsqu'ils vont dans des cafés-concerts ou des cinémas dont le programme est composé de scènes grotesques et d'insanités?

Les concours gratuits, je l'ai expliqué au paragraphe précédent, ne nous font pas défaut, mais n'y a-t-il pas, pour chaque séance, à supporter des frais : location de piano, imprimés pour invitations, entretien de la salle, matériel pour mise en scène, pour projections etc.

Les entrées, d'un prix minime et accessible à tous, et qui, du reste ont la chance d'être largement remboursées par un lot de la tombola finale, couvrent tous ces frais d'organisation. Et s'il y a un excédent de recettes (il serait à souhaiter qu'il y en eût un chaque fois), il est facilement employé : les élèves nécessiteux qui fréquentent l'école l'ont vite épuisé. De sorte que, par ce moyen, organisateurs, collaborateurs et auditeurs ont contribué unanimement à faire acte de philanthropie et d'humanité.

Quant aux lots nécessaires à la tombola qui termine

chaque séance, ils sont, autant que possible, fournis par les personnes généreuses auxquelles je fais appel, et qui, de cette façon, ont aussi leur part dans le succès de l'œuvre.

CONCLUSION

La fréquentation des Cercles d'Etudes est une œuvre d'union et de paix sociale à laquelle on ne saurait attacher une trop grande importance; c'est une excellente école d'amélioration morale, de solidarité et de fraternité.

On la développera par des réunions, des veillées, des fêtes où les familles entières seront conviées.

On y élaborera le programme de manière à intéresser et amuser les auditeurs.

Pour en augmenter l'attrait, on recherchera, pour le mettre à exécution, des personnes attachées à l'école, on obtiendra leur concours gratuit, et en appliquant cette maxime : « Tout par l'Ecole et pour l'Ecole », on arrivera à cette combinaison d'efforts vers le bien qui aura pour conséquence l'amélioration morale et matérielle des uns et des autres, et par suite, rendra la société meilleure, plus affectueuse, plus fraternelle.

Associations Post-Scolaires

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. **A. Daloze,** professeur à Turnhout.

La lutte pour la vie se poursuit à notre époque avec plus d'âpreté que jamais. Dans notre vieille Europe, comme dans les régions de l'Orient nouvellement ouvertes à la civilisation, des rivalités économiques entre nations menacent de déchaîner les horreurs des hétacombes guerrières. Au sein de chaque pays même le développement de l'industrie, la prolétarisation de la masse ont amené entre la classe possédante et la classe des travailleurs manuels une sourde hostilité qui a éclaté trop souvent en conflits ruineux et meurtriers.

Si notre société a ses tares, au moins elle n'en est pas inconsciente et elle fait de louables efforts pour s'en guérir. Tandis que les nations accablées sous le poids des charges militaires multiplient à l'envi leurs armements, des hommes généreux ont conçu l'espoir grandiose d'organiser la paix universelle. Tandis que des esprits outrés semblent envenimer à plaisir les différends entre employeurs et employés, d'autres, plus sages, s'efforcent de promouvoir des institutions d'arbitrage, dont les sentences acceptées de plus en plus favorablement par l'opinion publique, finiront par l'imposer dans la plupart des conflits.

Quelle époque d'ailleurs fut plus pitoyable que la nôtre aux faibles et aux souffrants? Quand chaque classe sociale pratiquera-t-elle mieux envers les siens l'entr'aide qui réalise des merveilles? L'enfance pauvre est protégée dès le berceau : goutte de lait, soins aux nourrissons, crèches, œuvres des enfants abandonnés, des enfants martyrs, du vêtement, de la soupe scolaire. Des sociétés mettent l'adulte en garde contre les tentations de l'alcool, aident à son relèvement s'il est tombé, s'entremettent pour lui procurer du travail. Des hôpitaux publics, des dispensaires privés accueillent ses infirmités. Si la société a dû le frapper, elle l'appelle à la rénovation par l'œuvre des condamnés libérés. Au vieillard, la société ouvre ses hospices, ses refuges. Puis voici le cortège innombrable des œuvres de mutualité, secours en cas de maladie, pensions de vieillesse, crédit, coopération.

Ce mouvement, l'école peut le favoriser doublement : par l'action qu'elle exerce sur les jeunes intelligences et par les sociétés post-scolaires dont elle reste l'inspiratrice. Toute œuvre post-scolaire, à certains jours, invite à fraterniser des hommes que la hiérarchie complexe de notre société sépare inévitablement. Elle les rapproche dans la communauté des souvenirs scolaires, leur fournit l'occasion de mieux s'apprécier, fait naître entre eux la confiance et l'estime. Il y a là dans nos temps troublés un contact pacificateur qui ne doit pas être négligé. Pourquoi ne pas profiter de ces réunions pour parfaire l'éducation sociale esquissée à l'école? Des orateurs y exposeraient le but spécial, l'organisation des œuvres humanitaires, mettraient en relief les efforts, les dévouements, apprécieraient les résultats acquis. Un tel enseignement dans ce milieu égalitaire et fraternel ne laisserait personne insensible. Plus persuasives seraient les

excursions au siège même des institutions sociales et charitables. Le bien réalisé serait rendu visible, patent. Les indifférents eux-mêmes se sentiraient émus et plus d'un sans doute voudrait désormais consacrer aux autres le superflu de ses loisirs et de son bien-être. Le groupe post-scolaire pourrait s'intéresser pécuniairement à l'une ou l'autre œuvre répondant plus particulièrement à quelque besoin local. Ce serait pour celle-ci une ressource de plus et le meilleur moyen de diriger, vers un but précis, les bonnes volontés inemployées. Enfin, le bulletin de la société aurait à rappeler fréquemment ses lecteurs à l'entr'aide, au devoir social. A ces jeunes gens, à ces hommes lancés dans les luttes de la vie, l'association post-scolaire apprendrait de cette façon que la vie ne doit pas être faite de la rage de parvenir, d'écraser ses rivaux, que c'est un succès aussi de faire du bien autour de soi, qu'une telle œuvre n'est pas impossible, que des cœurs généreux la pratiquent, que dans l'armée du bien il y a place encore pour d'utiles dévouements.

VŒUX

Les œuvres post-scolaires ne doivent pas avoir uniquement pour but l'agrément, l'utilité de leurs membres, ou la prospérité de telle institution. Il convient qu'au sein de ces œuvres soient organisées des réunions où sans distinction de classes sociales, les anciens condisciples puissent fraterniser;

Que des conférences y soient données sur les œuvres humanitaires et que des excursions soient organisées au siège de ces institutions;

Que le bulletin de l'association tienne ses lecteurs au courant des expériences intéressantes qui sont faites dans un but philanthropique ;

Que l'association réserve une partie de ses ressources aux entreprises charitables ou sociales.

Résumé.

L'association post-scolaire fera œuvre utile en développant l'éducation sociale de ses membres. Elle les intéressera à l'organisation des œuvres multiples d'assistance et de solidarité auxquelle il convient aussi qu'elle prête son concours pécuniaire.

Fréquentation des cercles d'éducation. — Voyages. Excursions. — Méthodes à suivre.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. P. Groeninckx,** Cureghem-Anderlecht (Bruxelles).

Le Congrès international de Londres a montré que partout l'école primaire oriente son enseignement de plus en plus vers l'éducation morale et la formation du caractère, que vers l'acquisition de nombreuses connaissances plus ou moins utiles.

Pour les enfants qui, à la sortie de l'école primaire, peuvent continuer leurs études, une question, difficile à résoudre pour les parents, se pose: « Quel établissement et quelles relations contribueront le mieux à établir la personnalité de leur fils ou de leur fille, formeront le plus avantageusement le futur citoyen, le futur père, la future mère de famille? »

Heureusement, il est à constater que nos établissements d'enseignement moyen et technique commencent à s'occuper un peu plus de l'éducation de leurs élèves. Mais la plupart des enfants qui quittent l'école primaire sont abandonnés à eux-mêmes, précisément au moment où l'enfant devient homme, où sa personnalité se dessine, où il aspire le plus à l'indépendance, par conséquent, alors même qu'il a le plus besoin de soutien et de guide.

AMERIQUE

Si nous parcourons rapidement ce qui se fait dans les autres pays (1) pour les jeunes gens, nous pouvons jeter un coup d'œil envieux sur l'Amérique: tout le système éducatif, scolaire ou familial, y converge vers un seul but: former des hommes qui possèdent une personnalité propre, des femmes dignes et fières, avec, les uns comme les autres, une force de caractère qui vaincra toutes les résistances, une habileté manuelle qui leur permettra d'exécuter ce qu'il ont conçu.

Dans l'enseignement primaire, obligatoire de 6 à 14 ans, dans l'enseignement complémentaire jusque 18 ans, aussi bien que dans les écoles supérieures, la méthode « learning by doing » efface un peu le rôle de l'instituteur, qui n'intervient que comme guide, mais donne à l'élève plus de responsabilité, développe son initiative, sa volonté et lui procure la satisfaction immédiate du travail accompli.

Ce système d'éducation qui s'étend à tous les enfants et à tous les jeunes gens, ne peut former que des citoyens forts, habiles, intelligents, entreprenants, à caractère trempé, conscients du bien et du mal.

ANGLETERRE

La nouvelle loi anglaise sur la protection de l'enfance s'étend déjà jusque 16 ans, mais en réalité, peu a été fait pour les jeunes gens plus âgés.

Les « Industrial School » et les « Public Schools » avec leur « Self governement » ont certes déjà comblé une lacune, mais comme ces écoles ne peuvent pas

---

(1) Plusieurs des renseignements qui suivent ont été puisés dans une brochure de la Société « Tot Nut van 't Algemeen », par BRUINWOLD-FRIEDEL.

recueillir tous les jeunes gens, beaucoup échappent à toute éducation ultérieure.

L'église catholique a institué, comme un peu dans tous les pays, des patronages « Boy's Clubs », mais l'éducation à base religieuse ne convient certes pas à tous.

ALLEMAGNE

En Allemagne la tendance de l'enseignement vers la « Arbeitschule » se manifeste de plus en plus. Dans certaines parties du pays l'enseignement complémentaire est obligatoire jusque 18 ans; dans d'autres, s'il n'est pas obligatoire, la loi sur le travail oblige le patron à envoyer ses ouvriers à l'école technique et bien souvent, on le voit conduire lui-même son jeune personnel aux établissements d'instruction complémentaire.

Une tentative remarquable, qui malheureusement ne peut s'appliquer qu'aux enfants riches, est à signaler dans les « Land-Erziehungsheimen » qui réunissent les jeunes gens des deux sexes, en pleine nature, où, sous la conduite de personnes expérimentées, ils s'adonnent au travail, se délassent au jeu, ou se reposent en temps utile.

Cette méthode éducative, en favorisant le développement physique par un travail en plein air, forme les caractères, parce qu'elle met les jeunes gens dans une situation qui se rapproche énormément de la vie réelle et sociale.

SUEDE-NORWEGE

Nous ne dirons rien de la Suède et de la Norwège; nous savons trop combien nous avons à apprendre dans

l'organisation scolaire primaire, secondaire et supérieure, de ces deux pays, dont le système d'éducation complémentaire offre à l'Europe et au monde entier un exemple frappant d'éducation physique, intellectuelle et morale. (Assez de rapports et de documents ont été publiés pour n'y pas revenir ici).

SUISSE

La Suisse, grâce à sa méthode éducative admirable et qui se continue pendant toute la période militaire, arrive à former des hommes trempés, de bons citoyens, des patriotes à caractère ardent.

La « Société des jeunes gens amis » due a l'initiative privée, et qui a pour but de renseigner ceux qui ont quitté l'école, de les aider moralement et matériellement, est liée intimement à l'habitude qu'ont les jeunes Suisses de quitter, dès l'âge de 16 à 18 ans, la maison paternelle pour faire leur « Wanderjahren », ce qui leur permet d'apprendre plusieurs langues étrangères et de former leur personnalité et leur caractère.

FRANCE

En France, grâce à la loi sur l'instruction obligatoire, les enfants peuvent acquérir les notions de l'école primaire; les jeunes gens peuvent compléter leur éducation dans bon nombre d'écoles supérieures et techniques, et bientôt une nouvelle loi sur l'enseignement complémentaire obligatoire, en rapport avec les exigences du travail, sera soumise aux Chambres.

En France, comme nous le verrons plus loin, en Belgique aussi, l'initiative privée est intervenue et tâche de compléter l'éducation des jeunes gens dans des cercles.

Ceux-ci sont généralement groupés autour de la Ligue française de l'Enseignement, et donnent des résultats très appréciables.

HOLLANDE

En Hollande, l'enseignement primaire est obligatoire, les cours de répétition du soir sont nombreux, les écoles techniques prennent une extension de plus en plus grande, et des cercles d'éducation sous le patronage de la société « Tot nut van 't Algemeen » ont une activité qui mérite tout éloge.

BELGIQUE

Dans notre pays, beaucoup d'enfants hélas ! ne reçoivent aucune instruction ni éducation complémentaire : pas plus que l'instruction primaire, l'enseignement complémentaire n'est soumis à l'obligation.

Un élan admirable a été donné aux écoles techniques par la province du Hainaut, élan que nous aurons bientôt le bonheur de voir suivre par les provinces de Brabant et de Liége.

D'un autre côté, l'initiative privée a créé des cercles d'éducation qui peuvent se classer en :

a) Œuvres post-scolaires qui prennent les enfaits à la sortie de l'école ;

b) Universités populaires ;

c) Extensions universitaires.

Quelle est la valeur éducative de ces différents cercles?

Les œuvres post-scolaires ont pour but de réunir, de grouper les enfants qui ont quitté l'école, de continuer

leur éducation physique, intellectuelle et morale, d'occuper sainement leurs loisirs par le travail, l'étude, le plaisir; de former leur caractère, d'éclairer leur jugement, de les préparer à la vie en les réunissant dans des cercles analogues à ceux où ils pourront se trouver plus tard, et dans lesquels ils peuvent dès maintenant jouer un rôle actif; en effet, l'administration de leur société, pour autant que c'est possible, est faite par eux; ce sont les membres qui font et refont les règlements. Rien d'obligatoire dans ces réunions ; les jeunes gens y viennent de leur propre gré, se soumettent volontairement aux règlements faits par eux, avec l'aide de personnes qu'ils reconnaissent plus compétentes et qu'ils ont librement acceptées.

Pour arriver à ce but, ces cercles s'occupent de mutualité, d'épargne, de gymnastique, de sports, de musique et de théâtre, de lectures et de conférences, d'excursions et de voyages, — d'aucuns ont introduit le travail manuel.

Les cercles post-scolaires, pour la plupart fédérés sous le patronage de la Ligue de l'Enseignement, n'acceptent que les enfants des écoles officielles, puisqu'ils en sont la continuation : l'éducation scientifique en est la base, toutes les opinions philosophiques y sont admises.

Faut-il dire que d'autres œuvres se sont créées ou existent à côté, dans lesquelles, hélas! l'éducation est souvent sacrifiée au nombre des adeptes, auxquels on donne des boissons et du tabac pour les allécher? Nous aimons mieux ne pas en parler : nos post-scolaires n'emploient pas ces procédés.

Je crois qu'il est superflu, dans ce rapport forcément raccourci, de montrer l'action éducative des différents points du programme des œuvres post-scolaires : tous

concourent au même noble but, et ceux qui s'en occupent s'y dévouent avec un désintéressement admirable.

Les universités populaires font appel au grand public. Leurs portes sont largement ouvertes, elles s'adressent plus spécialement aux jeunes gens qui ont terminé leurs études, aux employés et à toutes les personnes qui veulent s'instruire en assistant à des conférences, à des lectures, se développer physiquement dans les sections de gymnastique ou de sport, avoir des jouissances plus élevées que celles que l'on trouve au cabaret, en s'occupant d'art, de musique, de théâtre, apprendre la prévoyance dans les sociétés de retraite, la solidarité et d'altruisme dans les mutualités.

Ici, comme dans les sociétés post-scolaires, les excursions et les voyages sont en honneur. Rien d'ailleurs n'instruit, n'éduque, faut-il dire, mieux que les voyages. Encore doivent-ils être étudiés, préparés et conduits avec intelligence. La préparation se fait en des conférences avec projections lumineuses et le cicerone étudie avec ses auditeurs, successivement le plan du voyage, la topographie de la contrée à visiter, les industries, les productions. Il fait défiler devant les spectateurs les beaux paysages, les types remarquables, quelques scènes des mœurs locales, les vestiges historiques, les monuments et les œuvres d'art.

Dans ces conditions, le voyage portera ses fruits ; les imprévus — il y en a toujours — permettront d'éveiller l'initiative. Ajoutons que pour faire ces voyages, les membres économisent sou par sou, en se privant d'autres jouissances. Peut-on trouver meilleur but à l'épargne?

Enfin, les extensions universitaires sont des cercles

où l'on donne aux auditeurs qui doivent avoir une instruction avancée, des conférences sur des matières scientifiques, sociales ou littéraires : c'est l'enseignement supérieur mis à la portée de ceux qui ne peuvent pas fréquenter l'Université.

Voilà l'œuvre réalisée dans notre pays par l'initiative privée. Le développement pris par tous ces cercles, en très peu de temps, prouve qu'ils étaient nécessaires. Ils sont dès lors à soutenir et à encourager.

Ils ne pourront porter tout le fruit que l'on est en droit d'en attendre que le jour où tous les enfants en profiteront, le jour où l'instruction obligatoire aura amené ceux-ci à l'école officielle, où ils n'en sortiront que pour se faire inscrire à la « post-scolaire » afin d'y parfaire leur instruction et leur éducation, ou à l'un des cercles dont nous parlons plus haut.

VŒUX A EMETTRE

1. L'instruction sera obligatoire jusqu'à ce que les enfants aient acquis les notions inscrites dans le programme de l'enseignement primaire.

2. Les cercles d'éducation seront soutenus largement par les pouvoirs publics.

3. Les voyages scolaires seront gratuits, ceux des cercles d'éducation pourront se faire avec des réductions de prix considérables. Ces voyages seront en outre facilités par l'adjonction d'un wagon scolaire aux principaux trains.

RÉSUMÉ.

La tendance actuelle de l'enseignement vers l'éducation morale et la formation du caractère se manifeste de plus en plus dans tous les pays.

Malheureusement, beaucoup d'enfants sont abandonnés à leur sortie de l'école primaire.

Presque tous les pays ont rendu l'enseignement obligatoire jusque 14 ans, — d'autres y ont ajouté l'obligation de fréquenter des écoles complémentaires où l'éducation reçoit des soins spéciaux, — d'autres encore ont, grâce, la plupart du temps, à l'initiative privée, créé des cercles qui doivent fournir le complément d'éducation nécessaire.

La Belgique a sous ce rapport fait un pas considérable en créant ses Œuvres post-scolaires, ses Universités populaires, ses extensions universitaire.

Tous ces cercles ont pour but d'occuper sainement les loisirs des adhérents par le travail, l'étude, le plaisir : la mutualité, l'épargne, la gymnastique, les sports, la musique et le théâtre, les lectures et les conférences, les excursions et les voyages, le travail manuel même y sont en honneur.

Il y a donc lieu de les encourager par tous les moyens, de faire un appel aux parents, de solliciter l'intervention des pouvoirs publics.

Quant aux voyages, les gouvernements en général, devraient les rendre plus accessibles aux écoles et aux cercles d'éducation en diminuant considérablement les tarifs pour les excursions d'étude, — ou mieux encore en ajoutant aux trains principaux une voiture spéciale : le wagon-scolaire.

Organisation des voyages scolaires à l'Etranger

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Desfeuilles,**
Professeur au Lycée d'Amiens (France).

Par la force des choses, il se trouve, qu'en classe, les élèves ne voient dans celui qui leur parle que le « Magister », celui qui, d'un ton plus ou moins froid, enseigne une matière plus ou moins aride.

D'autre part, le maître, pendant la classe, ne voit dans ses élèves que des figures plus ou moins intelligentes, des mémoires plus ou moins dociles, des aptitudes plus ou moins grandes à saisir les matières enseignées.

Dans tout cela, qui est le propre de l'enseignement, il y a peu d'occasion de mettre, pour ainsi dire, en contact les caractères : les élèves, dans le professeur, ne connaissent et n'apprécient pas l'homme, et, le maître, dans un élève, n'arrive pas à connaître l'enfant. Cela est regrettable, car des rapports un peu personnels et en dehors de la classe seraient, semble-t-il, une bonne chose pour les uns et pour les autres.

Il y a, à l'établissement de ces rapports, des difficultés de divers ordres.

Le professeur français est assez jaloux de son indépendance et de sa tranquillité; faire ou recevoir des visites pour entrer en rapport avec les élèves ou leurs

parents, lui semble fastidieux dans les petites villes et lui est impossible dans les grandes villes.

L'élève, aussi, tient son quant à soi; il ne se livre pas volontiers; en dehors du devoir qu'il remet, il ne trouve pas naturel qu'on lui demande des explications sur ce qu'il pense, sur ce qu'il veut faire. Certains poussent cette réserve, cette sorte de pudeur, jusqu'à être très ennuyés quand ils se trouvent interrogés en classe; ils veulent recevoir, mais non donner quelque chose d'eux-mêmes, et cela plus par discrétion que par égoïsme.

Malgré ces difficultés, il est à remarquer que si quelques rapports plus intimes réussissent par hasard à s'établir, il y a tout de suite plus de facilité, plus d'aisance dans le ton de l'enseignement, plus de confiance, et, partant, plus de profit chez l'élève, plus de bonne humeur chez le maître.

En ces matières, il ne faut rien systématiser, ni rien imposer. Il faut cependant trouver les moyens de faire naître des occasions, où ceux qui n'y répugnent pas « a priori » pourront faire connaissance en dehors du service.

Une de ces occasions naturelles, ce sont les grandes promenades, les excursions que font ensemble proviseur, élèves et quelques professeurs.

Le professeur est là pour se distraire et prendre sa part d'un plaisir commun. Il doit savoir, sans jamais y prendre garde, que le petit monde où il se mêle l'observe et l'étudie. On ne l'a pas encore vu en costume de promenade, en culotte cycliste, pédalant ou prenant un cliché photographique. Cela surprend d'abord le groupe de constater qu'il aime à s'amuser comme tout le monde et qu'il semble ignorer, en ce moment, qu'il y ait des verbes irréguliers et un théo-

rème du carré de l'hypoténuse. Et il doit l'ignorer tout le temps de la promenade. Si la promenade devient en effet, à l'allemande, un exercice pédagogique de plus, elle manque son effet et son double objet qui doit être : dérider le maître, apprivoiser les enfants, afin de faire naître entre eux des liens de sympathie, bienveillante d'un côté et déférente de l'autre, mais enfin de sympathie. Si elle peut naître, toute la discipline à venir en sera facilitée et tout le monde y gagnera.

Mais la sympathie ne s'impose pas, elle ne peut venir que spontanément. Voici peut-être le meilleur procédé: au commencement de l'excursion, laisser les élèves entre eux, les laisser se grouper à leur fantaisie; les professeurs suivent à distance, non sans dire quelques mots aux uns ou aux autres, mais en passant, sans s'imposer. Vient le repas, déjeûner ou goûter; là il ne doit y avoir qu'une salle et qu'un même menu, sans quoi il n'y a pas de lien créé. C'est le repas en commun qui donne à la journée sa physionomie propre et son caractère familial.

Après cela il est bien rare que des groupes d'élèves ne viennent pas spontanément vers les professeurs; la conversation s'organise; le professeur n'est plus l'étranger dont la présence jette un froid et provoque un silence gênant; il n'a pas manqué de se produire quelques incidents de route que l'on peut commenter. Le professeur se fera le plus jeune possible, pour s'intéresser aux petites choses qui peuvent intéresser à un moment donné les enfants qu'il a suivis dans leur promenade. Un peu plus tard il arrivera qu'on l'interrogera sur des sujets plus relevés et il répondra par causeries et non par leçons dogmatiques.

Dans les jours suivants le professeur sent que son autorité a gagné, qu'il est mieux accepté par tous

ceux à qui les excursionnistes ont fait part de leurs impressions favorables. Car il est bien entendu qu'un professeur qui fait une excursion avec ses élèves va au devant du jugement d'une sorte de jury : les élèves jugent tous leurs professeurs; il faut ne pas craindre cela, tout en sachant que « cet âge est sans pitié ». Quand l'épreuve nous est favorable, nous sentons dans les regards un sous-entendu de sympathie, née du plaisir pris en commun et fort utile à la pratique de la discipline paternelle aujourd'hui à l'ordre du jour.

Depuis plusieurs années, au Lycée d'Amiens, une série d'excursions sont organisées, les unes prochaines, les autres plus lointaines et nécessitant un transport en chemin de fer. Des caravanes, à plusieurs reprises, sont parties pour l'Angleterre et pour l'Allemagne; ce furent alors des voyages de huit jours, auxquels la présence d'un groupe d'anciens élèves donnait un très intéressant caractère d'extension universitaire.

Grandes ou petites, les excursions et promenades ont, au point de vue de l'éducation générale, un double avantage. D'abord elles mettent nos élèves, victimes d'un système encore par trop livresque, en contact avec le monde extérieur, avec la vie; ensuite et surtout elles sont une des trop rares tentatives faites pour combler une grande lacune du système scolaire : ici en effet, tout est prévu pour l'organisation du travail; rien n'est prévu pour l'organisation de la distraction, de l'amusement.

Il y a bien les jeux athlétiques pour les athlètes; mais pour les autres, qui sont la majorité, qu'y a-t-il ?

Le travail est si bien organisé et si encyclopédique, qu'il aboutit au surmenage. Mais quelle place étriquée est réservée à ce qui ferait la joie de la vie, aux beaux-

arts ! L'éducation de l'œil, de l'ouïe n'est pas faite. Sortis de leurs murs et de leurs livres, mis en présence d'un spectacle de la nature, en présence du mouvement de la rue, la presque totalité des élèves ne voit pas ce qui est pittoresque et amusant : ils ne jouissent pas de la nature. Et l'on s'étonne qu'il y ait tant de sécheresse dans leurs narrations !

Les promenades et excursions du Lycée d'Amiens sont avec quelques visites aux usines, au Musée et à la Cathédrale, les seules occasions — excellentes mais trop rares — où nos élèves apprennent à regarder et à s'amuser d'une façon vraiment intéressante et éducative de leurs sens. Combien ces excursions gagnent à être généralement suivies par un ancien élève du Lycée, aussi gai compagnon qu'érudit archéologue, dont les savantes petites conférences, d'un air improvisé et bon enfant, sont un attrait pour tous.

L'Éducation administrative

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Victor Genot,**
docteur en droit et en sciences politiques et administratives, candidat-notaire, directeur et chef de cabinet au Gouvernement provincial de Liége, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et consulaires.

1. Tout bon père de famille, digne de ce nom, se préoccupe de l'avenir de ses enfants : son principal souci est de leur créer ou de les aider à se créer une position sociale supérieure à la sienne, plus considérée, plus indépendante, plus lucrative, moins pénible.

Dans la classe ouvrière, dans la petite bourgeoisie moyenne même, beaucoup s'imaginent découvrir cet idéal dans les emplois des administrations publiques.

Autrefois passablement dédaignées au profit des carrières du barreau, de la médecine, de l'ingénieur et même de la politique, les carrières administratives sont recherchées même par des jeunes gens qui ont reçu l'instruction supérieure la plus complète et la plus brillante.

Dans la plupart des pays de race latine, les emplois les plus modestes offerts par des administrations publiques sont convoités par une foule de candidats dont beaucoup n'ont reçu qu'une instruction primaire modérément complétée par des études moyennes.

2. Les causes de ce revirement sont à la fois d'ordre moral et d'ordre matériel.

Dès la fin du XVIIIe siècle, le travail manuel est tombé dans un discrédit dont, heureusement, on commence à revenir, grâce surtout à la création d'un enseignement professionnel et à l'organisation de l'apprentissage. D'ailleurs, à mesure que se généralise l'emploi des machines et que les forces naturelles sont en quelque sorte domestiquées, l'ouvrier est libéré du travail brutal d'autrefois et se consacre de plus en plus à une tâche qui exige l'application de ses aptitudes et de ses connaissances intellectuelles.

D'un autre côté, sous l'influence du développement croissant de la grande industrie et des grands magasins, les artisans, les petits industriels, les commerçants en détail et en général toutes les classes moyennes proprement dites, rencontrent pour vivre des difficultés : les Pouvoirs publics s'en sont émus.

Enfin, les carrières libérales, trop aisément accessibles peut-être, sont encombrées: ceux qui y débutent, souffrent notamment de ce que la préparation pédagogique à ces carrières, quoique très longue et très coûteuse, est insuffisante pour leur assurer, dès l'abord, de quoi subsister en attendant le succès.

A moins de circonstances exceptionnellement favorables, le petit bourgeois rencontre d'ailleurs bien plus de difficutés qu'autrefois pour se créer une situation, même moyenne, dans la société actuelle : outre qu'il entre en compétition avec celui qui n'a d'autre peine que de « chausser les pantoufles de papa » — et ce n'est pas le compétiteur le moins redoutable, — l'aisance généralisée a provoqué un engorgement des voies qui mènent aux positions qui, il y a moins d'un demi-siècle encore, étaient réservées à une élite. Et

alors cette élite doit compter avec des individualités de second ordre, plus habiles à profiter des circonstances qu'à justifier de leurs capacités.

3. Pour faire face aux exigences qu'impose cette situation, les carrières des administrations publiques offrent, à première vue, des avantages manifestes, bien que prônés exagérément : sécurité quant au traitement, à la stabilité et à l'avancement, pension de retraite et, en cas de décès du chef de famille, pension pour la veuve et les enfants.

La situation de l'employé de commerce ou d'industrie, souvent plus pénible que celle de l'ouvrier, a accentué encore les convoitises vers les emplois des administrations publiques.

4. Nous disions plus haut que pendant longtemps, les carrières des administrations publiques étaient relativement dédaignées : c'est ce qui explique que l'on ne se soit pas préoccupé de préparer, par une éducation et une instruction appropriées, ceux qui se destinent à ces carrières.

Un premier congrès international des sciences administratives se tient à Bruxelles cette année : les promoteurs de ce congrès ont exposé, avec autant d'autorité que de concision, les raisons qui exigent l'organisation d'un enseignement préparatoire à l'exercice des fonctions publiques : extension de la conception du rôle des Pouvoirs publics; — multiplication et développement des services gérés par l'Etat, par les Provinces et par les Communes; — complication de la tâche des administrateurs et de leurs collaborateurs, les fonctionnaires publics.

5. Il faut bien reconnaître qu'en Belgique du moins,

on s'est trop désintéressé de « l'éducation professionnelle du fonctionnaire ».

Aussi, malgré les progrès immenses réalisés dans presque tous les domaines, vainement cherche-t-on une amélioration des méthodes suivies dans les administrations publiques : l'emploi de la machine à écrire, « instrument qui épargne le travail », comme diraient les Américains, constitue certainement l'innovation la plus marquée dans les procédés : c'est l'unique peut-être.

Est-ce à dire que ces procédés soient parfaits ou peu s'en faut ?

Loin de là : au congrès international de l'éducation familiale, tenu à Milan en 1906, une personnalité des plus compétentes, se voilant sous un modeste anonymat, développait, avec autant de sagacité que d'à-propos et d'humour, quelques défauts des procédés en honneur dans les administrations publiques et recommandait quelques remèdes.

Les défauts essentiels et caractéristiques sont le manque d'initiative, la lenteur, l'étroitesse de vues. Alors que tout progresse avec une rapidité, parfois vertigineuse comparativement aux époques même peu éloignées, alors que partout se créent des écoles, des méthodes nouvelles préparatoires à l'exercice de toutes les professions, — seules les carrières de l'administration publique restent méconnues par ceux qui ont le souci du progrès en toutes choses.

L'employé d'administration publique se forme encore, comme tel, par la routine, empiriquement : sa préparation spéciale est nulle avant son entrée dans les bureaux; elle exclut tout progrès dès qu'il est en fonctions.

A cet égard, notre enseignement public et privé at-

tend un complément : il faut une formation rationnelle et méthodique au contraire, à la mentalité du candidat fonctionnaire, comme à son intelligence et à son savoir. Au point de vue du caractère, une formation appropriée permettra seule de remédier au défaut d'initiative, à l'appréhension de toute responsabilité personnelle, à l'indifférence vis-à-vis des intérêts les plus dignes d'attention, à l'esprit autocratique reproché couramment au titulaire du plus mince emploi d'une administration publique.

Un bureau d'administration publique est organisé, fonctionne et le travail s'y accomplit suivant des procédés presque aussi primitifs que ceux en usage il y a un siècle : comparez seulement avec le fonctionnement du bureau de la première maison de commerce dans laquelle vous entrez, et vous serez édifié.

Les inconvénients qui en résultent, ne cessent de s'accentuer à mesure que s'étendent et se compliquent les services publics : il est grand temps d'aviser.

6. Il y aurait danger de s'en désintéresser.

Une administration conservant immuablement des procédés surannés, lorsque tout se transforme autour d'elle, deviendrait de plus en plus un « poids mort », un frein, absorbant sans utilité les forces vives du pays, entravant, au lieu de le favoriser, le développement des énergies individuelles.

L'agriculture, l'industrie, le commerce, les sciences et les arts : voilà les vraies sources de la richesse et du bien-être; l'administration doit être à leur service.

Lorsque les titulaires des emplois d'administration auront reçu, à tous égards, une formation appropriée à leur mission sociale, lorsqu'ils auront conscience de leurs devoirs et de la possibilité de remplir ceux-ci sans

s'exposer à des désagréments, — alors cesseront les plaintes qui de partout s'élèvent contre les procédés, trop fréquemment mesquins et vexatoires, de certains administrateurs.

Alors aussi, plus productif sera le travail dans les bureaux d'administration publique, et plus profitablement pourront être rémunérés maints emplois où végètent, besogneuses toute leur vie, des énergies qui ne demandaient qu'à être stimulées et qui ont été découragées à l'excès.

Nous ne voudrions pas être accusés de faire la satire de l'administration et de ses bureaux : cette satire a été faite trop souvent, à toutes les époques, avant et depuis que Louis Reybaud s'y fut appliqué dans son « Edouard Mougeron ».

7. Cependant, il importe de détromper ceux qui s'imaginent trouver actuellement assuré, dans les emplois des administrations publiques, autre chose que le pain quotidien, parfois même le pain sec.

Qui est disposé à se contenter d'une rétribution modérée, mais certaine, d'une besogne ni trop lourde, ni trop malaisée, — trouvera dans les emplois la vie relativement paisible qui séduit les modestes et les médiocrités.

Cet employé saura se faire estimer en remplissant consciencieusement les blancs de formules imprimées : il n'aura jamais l'occasion de différer d'appréciation avec personne sur la solution à donner à une difficulté imprévue.

Il saura même, grâce à sa nullité, se concilier des appuis qui lui obtiendront des indemnités pour travaux extraordinaires, pour son concours zélé et dévoué, car par des sentiments de sympathie pour les faibles exclu-

sivement, ces appuis sont plutôt refusés à quiconque n'attendra que de sa valeur personnelle ce qui lui revient : un bourgmestre d'une grande ville déplorait encore récemment cette tendance, propre aux assemblées électives, de réserver exclusivement aux « petits employés » toute amélioration de rémunération.

8. A la différence de certaines autres professions, l'occupation des emplois des administrations publiques n'exige aucune aptitude physique spéciale non plus que certaines dispositions intellectuelles ou morales particulières indispensables : il n'y a pas véritablement de « vocation administrative ».

Le bohème le plus caractérisé peut aujourd'hui pénétrer dans les administrations publiques et y rester, tout autant que l'esprit le plus pondéré et le plus réfléchi. Certains demeurent toujours de piètres employés, sans être pour cela les moins favorisés : plus que partout ailleurs, n'est-on pas, dans ces administrations, plein d'indulgence pour les faiblesses humaines tout autant que sévère pour quiconque a l'ambition de parvenir par son travail ?

9. Ces circonstances rendent d'autant plus indispensable une préparation qui seule permettra d'éliminer, de la foule des candidats aux emplois, beaucoup de jeunes gens qui se trompent de voie ou qui ont leur place ailleurs.

Cet enseignement préparatoire devra être à la fois *théorique et pratique*.

Théoriquement, il comportera une culture *générale* plus ou moins développée suivant qu'il s'agira d'enseignement supérieur ou d'enseignement moyen : le premier ouvrant plus ou moins directement accès aux emplois de chef de bureau et de chef de service; le

second s'adressant aux candidats aux emplois inférieurs de commis.

Pratiquement, cet enseignement devra dispenser de l'apprentissage qui aujourd'hui se fait empiriquement dans les bureaux mêmes, au petit bonheur, suivant les circonstances et la bienveillance que daignent témoigner au nouveau venu les collègues plus ou moins capables, animés d'un esprit plus ou moins hostile à quiconque peut leur servir de tête de turc ou de souffre-douleur.

Cette préparation pourra même se *spécialiser* dans une certaine mesure : quiconque a quelque peu pratiqué l'administration, s'est aperçu que toutes les tâches ne conviennent pas au premier venu; certaines exigent des qualités bien déterminées, conviennent à tel caractère méticuleux, à tel tempérament chercheur, à telle disposition native.

On ne s'improvise pas employé d'administration et certaines natures répugnent à certaines besognes qui, par exemple, exigeront le souci du détail poussé à l'extrême; d'autres esprits seront naturellement portés à envisager de haut les détails d'une affaire et à en dégager promptement, dans une vue d'ensemble élevée, les principes de raison, d'équité ou de droit dont dépend la juste solution d'une difficulté.

Si dans la répartition des tâches, on ne tient pas compte de ces aptitudes naturelles, on s'expose, par exemple, à laisser un chef de service pousser jusqu'à l'absurde l'application d'un principe... dussent périr les colonies !

Une sélection s'impose à l'entrée dans l'armée de l'Administration, comme une sélection s'impose pour l'accession aux grades tant de sous-officier que d'offi-

cier ; dans la spécialisation des attributions, le même discernement est indispensable.

Tel fera un excellent chef de bureau qui ne serait jamais qu'un détestable chef de service : la présentation d'un diplôme d'études supérieures telles qu'elles sont actuellement organisées, n'est pas, en elle-même, une garantie de capacité, ces études n'exerçant aucune influence sur la formation et le recrutement des fonctionnaires.

10. Dans les administrations publiques, on est d'ailleurs conscient du manque de préparation des candidats et l'on n'a encore trouvé de remède que dans des palliatifs, dans des expédients: le renforcement des programmes d'admission d'une part, l'appel à des diplômés de l'enseignement supérieur d'autre part.

Le premier moyen devait échouer : d'abord parce que l'on ne pouvait exiger que la connaissance de matières de culture absolument trop générale et trop superficielle ; ensuite parce qu'il n'était pas possible d'imposer la justification de connaissances spéciales appropriées : où les candidats auraient-ils acquis ces connaissances spéciales, cette formation appropriée?

Aussi, théoriquement les programmes des connaissances exigées ont bien été corsés ; mais en fait, c'est avec un bagage bien mince de science que l'on pénètre jusqu'aux emplois d'administration, parce que les examinateurs doivent descendre aux dernières limites de l'indulgence, à peine de manquer de candidats convenables.

Chez les diplômés de l'enseignement supérieur, la culture générale ne laisse pas tant à désirer — et encore — mais la préparation spéciale ne fait pas moins totalement défaut.

11. Le manque d'initiative que l'on affecte de considérer comme particulier à l'Administration, caractérise assez notre époque : il est trop favorisé par les tendances générales de l'éducation et de l'enseignement.

Dans les écoles, comme dans les familles, on exige des jeunes gens, aussi bien que des enfants, une obéissance absolue : les leçons sont imposées sans que les auditeurs osent même songer à apprécier ce que dit le père ou le professeur. Combien rares sont encore les maîtres d'école qui accueillent une demande d'explication ou d'éclaircissement autrement que par un mouvement de mauvaise humeur, par des reproches d'inattention, d'inintelligence ou de paresse.

Ailleurs que dans les administrations, on se plaint de ce que nos jeunes gens manquent d'initiative : que fait-on pour développer, pour entretenir cette initiative, qui est innée pourtant ? Ne réfrène-t-on pas constamment, chez l'enfant, ses accès de curiosité, qui ne sont que la naïve manifestation de cet esprit d'initiative ?

Aussi au moment où leur éducation et leur instruction terminées, les jeunes gens sont appelés à se suffire, à se diriger, combien hésitent, ne savent se décider, appréhendent mille dangers, ou bien par un excès d'assurance, de suffisance et de confiance en eux-mêmes courent les plus grands périls : ils sont incapables de s'écarter du moindre obstacle, de raisonner et de justifier leurs actes ou leurs projets.

Par contre, dès que l'on confie, même à un homme mûr, la moindre parcelle d'autorité sur autrui, il ne voit dans sa mission que la faculté de commander et de punir, fût-ce à tort et à travers, le droit d'ordonner et d'avoir toujours raison, de se faire obéir sans réplique.

N'est-ce pas l'attitude que prennent nombre d'admi-

nistrateurs vis-à-vis du public? Essayez donc, simple particulier — à moins qu'il ne craigne votre influence en haut lieu — de discuter avec un bourgmestre de village, un garde-champêtre ou un agent de police : plus celui-ci sera ignorant, plus il aura la prétention d'en imposer à tous et en toutes matières.

12. Dans les bureaux des administrations publiques règne particulièrement, sous forme de hiérarchie, cet état d'âme désastreux pour tout esprit d'initiative. Qu'un simple commis, connaissant à fond son dossier, s'avise de présenter très respectueusement une objection à une instruction que lui donne un chef de bureau qui connait à peine superficiellement l'affaire : s'il s'attend naïvement à recevoir des remerciements et des félicitations pour le soin qu'il apporte à l'étude des affaires qui lui sont confiées, il sera promptement détrompé!

Chose à noter : il n'y a que dans les bureaux d'administrations publiques que l'esprit d'initiative soit plus dangereux que l'accomplissement automatique d'une besogne matérielle. Partout ailleurs, dans tous les domaines, cet esprit trouve sa récompense. N'est-ce pas à leur énergie, à leur persévérance, à leur esprit d'initiative, mais aussi à la réceptivité complaisante, au manque de réflexion personnelle, à la dépendance intellectuelle des foules, que doivent leur succès momentané tous les promoteurs des théories scientifiques, politiques et autres les plus hasardées?

D'une manière générale, mais surtout dans nos administrations publiques, il importe de rendre à chacun une sage initiative, en même temps que la conscience de sa responsabilité personnelle.

Dans une assemblée d'hommes éminents, on repro-

chait naguère au fonctionnaire de pratiquer trop raucalement la « politique du parapluie », autrement dit de chercher constamment à dégager la responsabilité de ses actes en se retranchant derrière une instruction ou un précédent.

Ce reproche est fréquemment fondé, mais cela vient de ce que dans les bureaux d'administration publique, l'essentiel n'est pas tant de voir juste et d'agir après avoir mûrement réfléchi, mais plutôt de prévoir ce que désire le personnage la plus influent, le plus à craindre:

Pour se diriger en toute sécurité, le savoir importe bien moins que le savoir-faire, l'esprit d'à propos et la chance.

13. Il resterait encore beaucoup à dire à propos de cette éducation administrative : nous nous en abstiendrons, car le sujet rentre plutôt dans la compétence du Congrès des sciences administratives.

Donnant aux considérations déjà trop longues, qui précèdent, les conclusions qu'elles appellent, nous recommanderons : de combattre certains préjugés trop répandus qui poussent les pères de famille à choisir pour leurs fils de préférence les emplois des administrations publiques ;

D'organiser une préparation spéciale, à ces emplois ;

Cette préparation doit se faire tant au degré moyen qu'au degré supérieur;

Elle doit être théorique et pratique ;

Elle doit être non seulement générale, mais aussi spécialisée dans une certaine mesure.

Résumé.

Trop de pères de famille considèrent les carrières des administrations publiques comme les plus enviables. — Causes de cette vogue. — Ses dangers. — Mieux vaudrait développer l'initiative personnelle des jeunes gens.

Il est nécessaire d'organiser la préparation et l'éducation professionnelles aux emplois des administrations publiques. Cette préparation doit se faire dans les établissements d'instruction, tant *publique* que *privée*, au degré *supérieur* et au degré *moyen;* elle doit être *théorique* et *pratique*, viser la culture *générale* et être, en outre, *spécialisée* dans une certaine mesure

Education administrative

RAPPORT

par **M. A. Blokker,** Enschede (Hollande).

Administratieve Opvoeding

Administratieve ontwikkeling is noodig:

1° voor hen, die aan het hoofd staan van eenig bedrijf op het gebied van handel, scheepvaart, nijverheid, ambachtswezen en landbouw;

2° voor hen, die een administratieve betrekking bekleeden;

3° voor velen, die een vrij beroep uitoefenen;

4° voor hen, die administratief onderwijs geven.

Tot genoemde categorieën van personen behoort stellig wel niemand, die niet over eenige administratieve kennis en vaardigheid beschikt; niettemin kan zonder gevaar voor houdbare tegenspraak worden geconstateerd, dat de mate dier administratieve ontwikkeling bij zeer velen onvoldoende is.

Het is een bekend verschijnsel, dat vooral in de laatste jaren steeds meerdere vraag komt naar voorlichting op het gebied van boekhouding en beheer. Niet alleen vereenigingen van handels- en kantoorbedienden trachten door oprichting van cursussen voor hunne leden de bestaande en gevoelde leemte in administratieve ontwikkeling eenigermate aan te vullen, maar ook de organisaties, die behartiging der belangen van den industriëelen en handeldrijvenden midden-

stand in hunne statuten schrijven, dringen bij voortduring en met telkens meer nadruk aan op het totstand-komen van gelegenheden voor administratief onderwijs. Dat door deze vereenigingen, nog in het eerste stadium hunner ontwikkeling en krachtsontplooiing, reeds in zoovele gevallen het initiatief tot oprichting van cursussen voor handelsonderwijs genomen werd, spreekt meer dan een uitvoerig betoog, om de noodzakelijkheid van administratief onderwijs aan te toonen.

Een bescheiden poging zij mij evenwel veroorloofd. Ieder, die in de gelegenheid geweest is met de correspondentie van menig zakenman kennis te maken, zal het mij toegeven, dat deze door inhoud en vorm vaak veel te wenschen overlaat. Niet alleen ontstaat daardoor een min-gunstige indruk jegens de ontwikkeling des schrijvers, maar ook zal onduidelijkheid in schrift en in gedachtenuitdrukking noodwendig leiden tot verkeerd-begrepen worden en ten gevolge daarvan tot tijdverlies en financieel nadeel.

Gemis aan kennis der meest voorkomende handelsgebruiken, der wijze van berekening der kortingen, der rentebecijfering bij endosseering van wissels en opmaking van rekeningen-courant heeft ten gevolge, dat de berekening der tegenpartij zonder meer moet worden aanvaard en dat fouten, door deze te goeder of kwader trouw gemaakt, niet worden ontdekt en hersteld.

Evenzoo zal een tekort aan kennis van de tegenwoordig zelfs in kleinere bedrijven vaak voorkomende handelsdocumenten als b. v. den wissel, van sommige artikelen van het burgerlijk en handelsrecht, van de wet op faillissement en surséance van betaling en coöperatiewet schadelijke en onaangename gevolgen voor den betrokkene kunnen hebben. Ik behoef slechts

te wijzen op de gevolgen van acceptatie, protest van non-acceptatie en non-betaling bij wissels, op die van verificatie van schuldvorderingen, aanbieding van homologatie van accoord, van oneerlijke bevoorrechting van enkele crediteuren bij te voorzien faillissement, om aan te toonen, dat in onzen tijd nu door de steeds meerdere credietverleening een en ander telkens veelvuldiger voorkomt, minstens eenige elementaire kennis niet kan worden gemist.

Nog zij gewezen op de treurige gevolgen, die uit een slordige en te primitieve boekhouding kunnen voortvloeien. Het mislukken eener overigens levensvatbare onderneming is niet zelden daaraan alleen of in hoofdzaak te wijten. Een onordelijke boekhouding toch is oorzaak, dat vorderingen niet op tijd worden geïnd, dat debiteuren tweemaal voor hetzelfde bedrag worden aangesproken, dat voor te betalen wissels op den vervaldag het noodige kasgeld niet aanwezig is, zoodat hetzij direct, hetzij indirect door debietvermindering en credietverlies financieel nadeel niet kan uitblijven.

Een te primitieve boekhouding geeft geen voldoend overzicht over de vermogensbestanddeelen en geen juist inzicht in de oorzaken van verlies en winst, zoodat maar al te vaak zelfs geen vergelijking tusschen de prive-uitgaven en de bedrijfswinst kan worden gemaakt en nog minder de wijzigingen kunnen worden gekend, die bedrijf en huishouding behoeven, om de onderneming tot meerderen bloei te kunnen brengen, of haar voor achteruitgang, mogelijk voor ondergang te behoeden.

Mag men aannemen, dat administratieve kennis voor de genoemde categorieën van personen noodzakelijk is, even zeker is het, dat de mate en de objecten dier kennis niet voor allen gelijk behoeven te zijn.

Op goede gronden werd reeds meermalen de stichting van een universiteit voor hooger handelsonderwijs bepleit ten behoeve van hen, die b. v. in het ingewikkelde bank- of verzekeringswezen een leidende positie innemen of als handelsleeraren of accountants over zeer uitgebreide en hoogstaande kennis dienen te beschikken. Het onderwijs zou kunnen omvatten naast boekhouden, handelsrekenen en vreemde talen : staathuishoudkunde; geld- krediet- en bankwezen; statistiek ; handelspolitiek ; verzekeringswezen ; handelsgeschiedenis; handelsgeographie; handelsbedrijfleer; transportwezen; algemeene technologie; rechtswetenschap; handelsrecht; industrieele en arbeidswetgeving, volkenrecht; koloniale politiek; methodiek van het handelsonderwijs; administratie en comptabiliteit. Zij, die een afgesloten opleiding wenschen, kunnen de colleges, die voor hen van belang zijn, bezoeken. De ervaring leert bovendien, dat van de handels-hoogeschool veel wordt gebruik gemaakt door personen, die 's avonds enkele voordrachten komen bijwonen, om hun administratieve kennis op eenig gebied te verbreeden en te verdiepen.

Aan hooger handelsonderwijs moge behoefte bestaan, meer behoefte is er voorzeker aan middelbaar handelsonderwijs.

Voor hen, die later aan het hoofd van eenig bedrijf in den groothandel zullen staan, moet aan een trapsgewijs opklimmende practische vorming zijn voorafgegaan een breede, degelijke theoretische opleiding, die door speciale handelsscholen met vijfjarigen cursus zeer goed te geven is, mits leeraren en leerplan aan hooge eischen voldoen.

Anderen echter, die over een groote mate van technische kennis moeten kunnen beschikken, zullen aan

speciale nijverheidsscholen, ambachtsscholen en landbouwscholen de voorkeur geven. Deze inrichtingen dienen dan tevens voor administratief onderwijs te zorgen. Zij kunnen daarbij rekening houden met de bijzondere eischen van de latere administratieve practijk hunner leerlingen.

Vergeten mag niet worden, dat genoemde scholen voor meer uitgebreid middelbaar onderwijs geen klassieke, doch een realistische opleiding harer leerlingen ten doel hebben, zoodat eenerzijds onderscheidene onderwijsvakken, voor zooverre de eischen eener algemeene ontwikkeling het toelaten, tot een minimum dienen beperkt te worden, terwijl anderzijds het eigenlijk administratief onderwijs, meer dan zulks tot heden vaak geschiedt, op den voorgrond moet worden gesteld.

Indien deze scholen aan het onderwijs in boekhouden en handelsrekenen, handelsrecht en handelscorrespondentie in eigen en vreemde taal uiterste zorg besteden, zullen zij een solieden en breeden grondslag leggen voor de hoogstaande en uitgebreide administratieve ontwikkeling, waarover hunne leerlingen later moeten en door verdere vorming in de practijk van het bedrijf ook zullen kunnen beschikken.

Velen kunnen, wat hun theoretische vorming betreft, met minder kennis dan door dergelijke scholen met vijfjarigen cursus wordt aangeboden, volstaan, terwijl niet weinigen daarvan geen gebruik zouden kunnen maken, omdat zij reeds op zestien- of zeventienjarigen leeftijd hun plaats in het bedrijf gaan innemen.

Middelbare scholen met driejarigen cursus voorzien dan ook werkelijk in een behoefte.

Indien deze scholen voor gewoon middelbaar onderwijs het karakter van speciale handelsscholen, nijver-

heidsscholen, ambachtsscholen of landbouwscholen konden dragen, zou hun programma met de bijzondere eischen der onderscheidene beroepen ook ten opzichte van het administratief onderwijs rekening kunnen en moeten houden. Juist door dat scholen met algemeen karakter geen rekening met de bijzondere beroepseischen, zoo min in het technische als in het administratieve, houden, kan met deze instituten maar zelden worden volstaan. Door privaatlessen of anderszins moet in de gebleven leemte worden voorzien. Zoo deze scholen echter een goede basis hebben gelegd, biedt die aanvulling betrekkelijk weinig moeilijkheden en kunnen daardoor hoogst bevredigende resultaten worden verkregen.

In de behoefte van de leerlingen, die nà het verlaten der largere school onmiddellijk in het bedrijf worden werkzaam gesteld, zou door lager administratief onderwijs kunnen worden voorzien.

Tot op veertienjarigen leeftijd behoorden zij, die als kleinwinkelier, eenvoudig ambachtsman of landbouwer een bestaan zullen vinden, het gewoon lager onderwijs te ontvangen, zoodat zij in lezen, schrijven, rekenen, stellen van brieven, enz. behoorlijk zouden onderlegd zijn.

Daarna zou vervolgens door avondscholen gedurende het geheele jaar of desnoods gedurende het winterhalfjaar speciaal vakonderwijs aan deze leerlingen tot aan hun zestienden of zeventienden jaar gegeven kunnen worden. Een goede arbeidswet zou kunnen zorg dragen, dat van deze knapen niet te veel van tijd en krachten werd gevergd, opdat zij dit aanvullend onderwijs met vrucht konden volgen.

Het programma dezer handels-, ambachts- en landbouwavondscholen zal uit den aard der zaak zeer een-

voudig dienen te zijn en zich tot de hoofdzaken en het gemakkelijk toepasbare moeten beperken, maar zal toch ook met bijzondere beroepseischen rekening behooren te houden.

In het voorgaande werd door mij vooral nadruk gelegd op de eischen der practijk.

Velen, wier boekhouding niet tot de eenvoudigste behoort, kunnen b. v. met de enkelvoudige methode best volstaan, waarom niet alleen voor de avondscholen, maar ook voor de middelbare scholen met driejarigen cursus een grondige behandeling dezer methode de aangewezene is. Voor de middelbare school met vijfjarigen cursus is behandeling der dubbele methode gewenscht.

De scherpe onderscheiding tusschen enkelvoudig en dubbel boekhouden late men echter gerust zoo spoedig mogelijk vervallen.

In de nieuwere literatuur en de daaraan ontleende onderwijsmethoden is stellig een gelukkige kentering waarneembaar, maar op verschillende inrichtingen staan toch nog leerboeken op het program, waaruit het boekhouden wordt geleerd, zooals het in de practijk nimmer wordt toegepast. Gebroken dient te worden met het onverdeeld memoriaal, met het bijna allen tijd besteden aan het maken van journaalposten volgens de dagelijksche methode, zoodat dit onderwijs voor het werkelijke leven van weinig of geen waarde is. Op den voorgrond trede het inventariseeren, het inrichten en bijhouden van een logisch gekozen stel hulpboeken, van contrôleboeken en enkele bijboeken in onderling verband, en het samenstellen van balans- en winstrekening.

Ik twijfel niet, of de resultaten van het administratief onderwijs zouden reeds veel meer vruchtdragend

worden, indien bij toekenning der wettelijke bevoegdheid tot het geven van onderwijs in boekhouden en aanverwante vakken op de eerste plaats gelet werd op practische kennis.

Resumeerend:

Omdat een mindere of meerede mate van administratieve ontwikkeling noodzakelijk is tot in-standhouding en verheffing van den kleinen en gegoeden middenstand, drage de Overheid, in aanmerking genomen, dat de krachten van het particulier initiatief in slechts enkele gevallen toereikend kunnen zijn, aanhoudende zorg voor het administratief onderwijs, zoowel door stichting der noodige scholen en vorming der vereischte leerkrachten als door bevordering van dit onderwijs in de richting, die het best beantwoordt aan de practijk.

RÉSUMÉ.

ADMINISTRATIEVE OPVOEDING

Omdat een min of meerdere mate van administratieve ontwikkeling noodzakelijk is tot in stand-houding en verheffing van den kleinen en gegoeden middenstand, drage de Overheid, in aanmerking genomen, dat de krachten van het particulier initiatief in slechts enkele gevallen toereikend kunnen zijn, aanhoudende zorg voor het administratief onderwijs, zoowel door stichting der noodige scholen en vorming der vereischte leerkrachten als door bevordering van dit onderwijs in de richting, die het best beantwoordt aan de practijk.

EDUCATION ADMINISTRATIVE

L'éducation administrative étant nécessaire dans une certaine mesure pour maintenir et relever les conditions d'existence des classes inférieures et moyennes, l'autorité devra veiller à l'organisation de l'enseignement administratif, par la création d'écoles spéciales et par la formation du personnel nécessaire. Cela paraît d'autant plus nécessaire que l'initiative privée ne pourra y suffire que dans les cas exceptionnels. L'éducation administrative devra être avant tout pratique.

Education administrative après l'École. — Un essai de Coopérative familiale pour la préparation aux affaires. — L'Institut Economique de la rue des Postes, à Paris, 18 rue Lhomond (Ve)

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. A. Mativet**
Directeur de l'Ecole préparatoire Ste-Geneviève
de la rue des Postes, Paris

SOMMAIRE.

Nécessité, pour les Français, d'une préparation théorique et pratique aux affaires.

Difficulté de la donner dans les écoles si l'on n'obtient pas l'active collaboration des familles.

Fondation de l'Institut Economique de la « Rue des Postes » (Paris Ve).

Efforts coopératifs pour développer le sens des réalités concrètes chez des jeunes gens sortant de l'enseignement secondaire.

Résultats obtenus et vœux proposés.

Ça été trop longtemps un préjugé, dans la bourgeoisie française, que la pratique seule forme de vrais hommes d'affaires, et qu'elle y suffit toujours.

Puis, on s'est aperçu enfin que, sauf pour quelques hommes remarquablement doués et par là même autodidactes, il faut acquérir, avant d'entrer dans la pratique, une large et profonde culture théorique. Alors, on

a eu la prétention décevante de préparer, rien que dans les Ecoles, des jeunes gens immédiatement et supérieurement utilisables ensuite.

Comme le bons sens ne s'aiguise pas surtout au contact des livres, mais des vivantes réalités, les désillusions ont été fréquentes. Par une réaction excessive, nous entendons aujourd'hui attaquer et déprécier injustement nos grandes écoles, depuis Polytechnique et Centrale, jusqu'aux Ecoles supérieures de Commerce.

Je voudrais montrer, en quelques pages brèves, que la nécessité n'a jamais été plus impérieuse pour nous autres Français, de perfectionner notre enseignement commercial, et qu'on peut essayer de donner aux étudiants, qui se destinent à la carrière active des affaires, une préparation mixte, scientifique à la fois et modestement utilitaire, pourvu qu'on obtienne une vraie coopération des familles.

I

L'obligation de développer dans notre pays l'enseignement technique en général et l'enseignement commercial en particulier, ressort de notre situation économique.

La France occupe encore le quatrième rang, par ordre d'importance, dans la liste des grandes puissances ; après l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Mais tandis que l'Angleterre, il y a dix ans, nous dépassait de 11 milliards à peine, l'Allemagne de moins de 3 milliards, les Etats-Unis de moins de 2 milliards, nous sommes maintenant distancés de 16 milliards par la première, de près de 7 par la seconde et de plus de 4 par la troisième de ces puissances. Et les nations qui nous suivent gagnent rapidement du terrain : Belgique,

Autriche-Hongrie, Italie, Danemark, Suisse, Pays-Bas, etc., progressent plus vite que nous.

A cette décadence relative, il y a beaucoup de raisons : deux, entre autres, sont constatées par tous les hommes compétents. C'est la crise de l'apprentissage et l'insuffisance d'un assez grand nombre de nos commerçants.

Déjà, en 1871, M. Gréard, directeur de l'enseignement primaire à cette époque, annonçait la disparition rapide de l'apprentissage et la corruption de l'apprenti, abandonné aux pires suggestions. M. Henri Joly a montré qu'en un demi-siècle, de 1839 à 1889, l'accroissement de la criminalité a été de 140 % chez les mineurs de moins de seize ans, et de 247 % chez les mineurs de seize à vingt-et-un ans. Parmi les causes de démoralisation il place en première ligne « la suppression de l'apprentissage ».

Or, au point de vue de la richesse nationale, les conséquences ne sont pas moins désastreuses. Evitée en Angleterre, en Belgique, aux Etats-Unis par des mesures d'initiative privée, avec l'aide de l'Etat ; conjurée en Allemagne, en Autriche et en Suisse, par l'obligation de suivre les cours professionnels jusqu'à dix-huit ans au moins, cette crise de l'apprentissage menace de nous atteindre d'autant plus profondément que notre supériorité se manifeste surtout dans le commerce de luxe et les industries d'art, où elle tient d'abord à la qualité de l'ouvrier, c'est-à-dire de l'apprentissage qui forme l'œil et la main.

L'insuffisance de l'éducation économique des chefs vient s'ajouter à la faiblesse de l'instruction technique des subordonnés. Le principal effort scolaire de la France s'est porté vers ce qu'on est convenu d'appeler d'un nom parfois bien mensonger « les carrières libérales ». On a pensé que le commerce pouvait s'apprendre

uniquement par la routine, et qu'il était bon pour les fruits secs des autres professions. Si nos commerçants ont de grandes qualités, ils manquent trop souvent d'initiative, par défaut de connaissances spéciales.

« Le bon négociant, écrivait naguère M. Siegfried dans la *Revue des Deux-Mondes*, le vrai négociant est celui qui en lisant son journal, le matin, peut se rendre compte presque instantanément de l'influence qu'exercera sur les affaires chacune des nouvelles télégraphiées de n'importe quelle partie du monde ». Pour cela, il faut savoir beaucoup de choses, avoir l'esprit très prompt, très large et très cultivé.

Et « ce n'est pas seulement le négociant, ajoute-t-il, qui doit être un savant en commerce, c'est aussi l'industriel. Pour faire fortune, il suffisait autrefois, lorsque l'industrie était peu avancée, de trouver quelque procédé nouveau, voire quelque économie dans le coût de la production. Aujourd'hui tout le monde travaille à peu près de la même manière, et, s'il faut toujours savoir bien fabriquer, le succès dépend surtout de la façon dont on sait acheter la matière première et vendre le produit fabriqué : l'industrie est devenue commerciale ». L'homme d'affaire dépourvu de préparation scientifique, et préférant, par routine, la pratique à ce luxe de doctrine serait plus téméraire à notre époque « qu'un franc-archer du moyen âge se fiant à son arbalète devant nos canons » (1). « La science est la plus grande puissance d'aujourd'hui et de demain » (2).

La réalisation de ce type élevé du commerçant reste assez rare en France. Aussi est-il d'un intérêt national

---

(1) *Hambourg*, par le R. P. CHARLES (Institut St-Ignace d'Anvers).

(2) Mandement de Mgr Anette, archevêque de Paris.

d'orienter vers ce but une bonne partie de la jeunesse d'élite. Il sera utile au pays de développer l'enseignement technique après l'instruction classique, ou parfois même à sa place.

Chez les catholiques, cette orientation devient une sorte de nécessité. Renonçant pour la plupart aux fonctions gouvernementales, évincés des postes lucratifs de la politique, ils sont bien contraints de se tourner vers les carrières indépendantes qui leur permettront d'utiliser pleinement leurs énergies au bénéfice de la patrie, et de maintenir et d'accroitre leur situation personnelle.

Après la révocation de l'Edit de Nantes, les protestants, repoussés hors de la cité française, durent abandonner les fonctions d'Etat. Ils se réfugièrent dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ils y édifièrent des fortunes fameuses, et finalement y développèrent ce sens des affaires, devenu héréditaire chez beaucoup d'entre eux, qui a fait en partie leur supériorité, de notre temps où domine la puissance de l'argent. N'ont-ils pas regagné, par cette voie indirecte mais sûre, l'influence qu'ils avaient perdue, et bien au delà?

II

Les succès industriels et commerciaux de l'Allemagne, autant que jadis ses succès militaires et même davantage, sont le résultat tout d'abord d'une forte éducation spéciale. Quelques années après 1871, Bismarck n'a pas dédaigné de prendre lui-même en main le Ministère du Commerce. « Nous avons vaincu sur les champs de bataille de la guerre, disait le kronprinz Frédéric, nous vaincrons maintenant sur les champs de bataille du commerce et de l'industrie ».

Pour triompher sur ce terrain, il fallait des écoles : on les multiplia.

En 1907, l'Empire comptait, outre les innombrables écoles industrielles, six universités commerciales, six écoles supérieures de commerce, soixante-dix-neuf écoles moyennes, six cent cinquante écoles de perfectionnement, rien que pour les garçons ; pour les filles : cent dix-neuf écoles de commerce, et quatre-vingt-trois cours complémentaires ; le tout fréquenté par une population scolaire de soixante mille élèves.

La Suisse a márché plus vite encore; pour ses trois millions et demi d'habitants, elle a cent vingt-six écoles techniques, d'industrie et de commerce.

Mais relativement à sa population, c'est la Belgique qui possède le plus grand nombre de cours commerciaux, c'est elle qui en a la plus grande variété. De là, en partie, son merveilleux essor.

La Grèce, le Danemark, les Etats-Unis, le Japon et la plupart des autres Etats multiplient à leur tour, en ce moment, les centres et les modes d'éducation économique.

L'Angleterre elle-même, si longtemps réfractaire et satisfaite de ses qualités innées de race et de tempérament, retourne à l'école. Elle a compris que c'est « parce qu'elle s'était trop exclusivement contentée de la pratique qu'elle a été supplantée sur plusieurs points du monde, par des peuples qui jadis lui étaient inférieurs » (1).

Quant à la France, son organisation est par trop rudimentaire. Avec ses quinze écoles supérieures de commerce et l'école des hautes études commerciales, ses

---

(1) Georges BLONDEL ; *Education économique du peuple allemand.*

cinq écoles pratiques et ses cours professionnels, elle compte à peine dix-huit mille élèves adonnés à la préparation commerciale, aux divers degrés ; encore est-ce dix fois plus qu'il y a quinze ou vingt ans. Un chiffre si modeste appelle de nouvelles et nombreuses initiatives. C'est ce que nous avons pensé, et ça été le principal motif de la création, en 1907, d'un *Institut Economique*, rue des Postes.

Préoccupés d'ouvrir des débouchés à l'activité des catholiques, nous avions demandé à M. Victor Bettencourt, dès 1904, une enquête chez nos voisins et chez nous, sur les professions indépendantes et les écoles y conduisant (1). Les conclusions de cette enquête nous montrèrent la diversité et la multiplicité des organismes scolaires à l'étranger et la nécessité de faire quelque chose, ici, pour les jeunes gens dont beaucoup autrefois eussent été candidats à Saint-Cyr ou fonctionnaires publics. Déjà, par la préparation à toutes les Ecoles scientifiques, nous les aidions à entrer dans l'industrie et dans l'agriculture, mais pour s'y consacrer d'ordinaire au côté technique. Restait le côté commerce et finance, c'est-à-dire proprement les affaires, dont l'importance est au moins égale aujourd'hui.

Nous avions remarqué que, par une singulière rencontre, il n'y avait en France, aucune grande école assumant la double tâche de formation chrétienne et d'éducation économique. Une section commerciale venait pourtant d'être ajoutée, en 1906, à l'annexe de l'Institut catholique de Lille qui porte le nom d'Ecole des Hautes Etudes Industrielles. Mais il semble que des préjugés,

---

(1) Victor BETTENCOURT ; *Du choix d'une carrière indépendante.*

injustifiables désormais, aient cours éternellement parmi nous, comme s'il devait répugner à la conscience catholique d'aspirer à la puissance de l'argent dans ce qu'elle peut avoir de plus bienfaisant; comme s'il pouvait être indifférent que les élèves apprennent en même temps, oui ou non, à devenir d'habiles hommes d'affaires et de bons chrétiens. Et cependant sans instruction appropriée, le plus honnête commerçant risque d'exposer quelquefois à de grands dangers sa considération et ses entreprises; sans éducation morale suffisante, le trafiquant trop heureux risque de devenir un homme de proie, véritable péril public.

L'Ecole Sainte-Geneviève doit son origine, depuis plus de cinquante ans, à la volonté des meilleures familles de voir leurs fils préparés aux grandes écoles du gouvernement, dans une maison qui les préservât de la dangereuse séduction des plaisirs parisiens, tout en achevant leur formation chrétienne. Eh bien! nous avons la certitude d'être demeurés fidèles à cette pensée d'origine, en créant l'Institut Economique, véritable école libre catholique de Hautes Etudes industrielles, commerciales et financières.

Nos modèles de choix furent trois établissements très différents entre eux, différents aussi de ce que nous allions faire : la Faculté de Cologne, l'École supérieure de Berlin, et surtout l'Institut St-Ignace d'Anvers. Des professeurs et directeurs nous avons reçu dans ces trois établissements le plus parfait accueil. On s'empressa à nous renseigner de toutes manières. Peu à peu se forma dans notre esprit l'idée d'une institution assez originale, qui, prenant les jeunes gens au sortir de leurs études classiques, s'efforcerait de leur donner d'abord le sens et le tact des réalités économiques, en même temps qu'elle

leur assurerait une culture scientifique aussi élevée que faire se peut.

A cette fin, nous avons substitué aux cours d'amphithéâtre le système des entretiens familiers, des fréquentes manipulations, des exercices pratiques de toute espèce, des visites répétées d'usines ou de maisons de commerce, des nombreux voyages d'études individuels ou en groupe, à travers la France et l'étranger. Partout, autant que possible, l'application suivait et, quelquefois même, elle a pu précéder utilement la théorie. Description vivante de toutes les industries ou commerces, comptabilité réelle d'affaires fictives (le bureau commercial français et anglais constituant une firme avec sa raison sociale; exemples concrets de contentieux commercial; usage des quatre principales langues (anglais, allemand, espagnol, italien); géographie approfondie et histoire du commerce et de l'industrie; art de la publicité, de la rédaction et de la parole; dessin utilitaire; sténographie et dactylographie; rapports de voyages, travaux de vacances et thèses de fin d'études; le tout dominé par un cours expérimental d'économie politique et sociale, capable de mettre l'unité dans cette nécessaire variété.

Tel est, en résumé, le plan que nous avons suivi jusqu'à ce jour, afin d'ébaucher la formation de nos « économistes » et pour réaliser notre promesse d'offrir aux familles chrétiennes, qui destinent leurs fils à la carrière indépendante des affaires, le milieu de préparation unique d'un internat, très viril à la fois et très moderne, avec toutes les ressources de la religion et le bénéfice d'une atmosphère de labeur intellectuel intensif, entretenue dans nos murs par la préparation aux plus difficiles concours des grandes Ecoles.

Nous avions débuté avec quinze élèves, il y a trois ans ; nous continuons aujourd'hui avec trente-cinq.

Il semblait difficile de faire accepter une pareille innovation et de mettre en honneur nos « Epiciers » (c'est leur glorieux surnom), parmi la population studieuse de la « Rue des Postes ». Ce sont les « Economistes » qui se sont fait accepter eux-mêmes et très bien, par leur effort obstiné et leur réelle valeur : ce sont eux qui donneront la cote au diplôme qu'ils emporteront.

Quelques-uns de ces jeunes gens ont déjà en vue la situation à laquelle ils se préparent. Les autres trouveront dans leurs propres condisciples, dans les notabilités du monde des affaires qui s'intéressent à notre entreprise, et enfin dans les relations de la vieille maison, un concours précieux et dévoué. S'ils sont vraiment capables, l'exploitation de leurs capacités sera relativement aisée. Les hommes qui sont au courant du marché se plaignent que partout on manque de « dirigeants », tellement le progrès matériel accompli a multiplié les branches de l'activité humaine. Ce que nous avons voulu faire, ce sont des dirigeants chrétiens.

III

Or, seule, la coopération des familles de nos élèves nous a rendu possible cette entreprise. Celles qui sont elles-mêmes dans les affaires ont fourni une collaboration active. Durant les vacances scolaires, les congés et les jours dits de sortie, elles offraient un terrain d'application pratique aux études toujours insuffisamment concrètes de nos « secondaires ». Les visites d'usines ou d'établissements commerciaux, chaque semaine ; les voyages accomplis en France, en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, nous ont été facilités par elles.

Toutes forment le conseil de perfectionnement de l'*Institut Economique*.

Aussi bien, estimons-nous qu'on pourrait, en l'adaptant, transporter cette méthode dans les œuvres post-scolaires, dans les syndicats professionnels et dans tous les grands centres industriels et commerciaux.

Et nous nous permettons de soumettre au congrès les quelques vœux suivants :

1° Que les œuvres post-scolaires et spécialement les cours du soir, de vacances ou du dimanche, soient nettement orientés vers l'utilité professionnelle et l'éducation économique de leurs élèves, avec une certaine collaboration des familles.

2° Que les syndicats et toutes associations professionnelles organisent des cours, conférences, visites, excursions, etc., dans le même but et avec les mêmes procédés.

3° Que dans les grandes villes, les écoles techniques de commerce ou d'industrie groupent autour d'elles toutes les familles qui peuvent coopérer à l'éducation morale et intellectuelle de leurs élèves et réservent à ces familles un rôle actif de collaboration.

4° Que pour l'enseignement économique à ces divers degrés, on s'adresse, autant que faire se pourra, à des hommes ayant la pratique des affaires ou des métiers, de préférence aux professeurs proprement dits.

BIBLIOGRAPHIE

Georges BLONDEL : *L'éducation économique du peuple allemand*.

Omer BUYSE : *Méthodes américaines d'éducation générale et technique*.

ASTIER et CUMINAL : *L'enseignement technique, industriel et commercial*.

Échange international d'enfants en vue de leur apprendre les langues et de leur faire étudier les mœurs.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **H. Mocquillon,** directeur de l'Ecole Racine,
Auteuil-Paris.

I. — AVANTAGES PROCURÉS AUX ENFANTS PAR LES SEJOURS A L'ETRANGER

C'est aujourd'hui une vérité passée à l'état d'axiome, tant elle est devenue évidente pour les éducateurs et la plupart des familles que :

Les séjours à l'étranger procurent à ceux qui peuvent les entreprendre : a) *une connaissance plus pratique et plus complète de la langue qu'ils désirent parler,* b) *une connaissance plus exacte des mœurs des peuples qui n'ont pas les mêmes coutumes, tempérament, qualités et défauts.*

Ce sont là des avantages considérables qui justifieraient à eux seuls la faveur sans cesse croissante des voyages à l'étranger.

Mais il en est encore un qui est, ou doit être le couronnement des deux autres, c'est que : *les séjours à l'étranger apprennent à vivre. Or, savoir vivre* n'est pas une science aussi répandue et aussi facile à acquérir qu'un vain peuple s'imagine.

La preuve, c'est que nous tous, hommes de 35, 40 et 50 ans, si nous faisons un examen loyal de notre vie jusqu'à ce jour, sur la façon dont nous avons mis en œuvre nos puissances physiques, intellectuelles et morales, nous sommes obligés de reconnaître, avec un véritable serrement de cœur, que nous n'avons pas su nous en servir comme nous aurions pu et dû le faire.

NOUS N'AVONS PAS SU VIVRE

Et si une fée bienfaisante, de sa baguette magique, nous enlevait 25, 15 et même 10 ans de dessus nos épaules, nous nous hâterions de profiter mieux du temps, de nos forces physiques et de nos facultés morales, pour atteindre un résultat plus conforme avec les dons que nous avons reçus de Dieu et les excellentes occasions que sa Providence a semées sous nos pas pour nous aider à faire notre chemin dans la vie.

Les voyages peuvent contribuer à éviter pour les enfants et jeunes gens qui nous sont chers les lacunes que nous regrettons dans notre éducation personnelle, en leur apprenant à *savoir vivre*.

En effet, ils habituent l'enfant à l'effort personnel, à l'initiative. Par les difficultés qu'il rencontre à chaque pas, dans un pays où tout est si différent de ce qu'il a vu jusque là, il apprend à s'estimer à sa juste valeur, à être moins fier des avantages qu'il a ou qu'il croit avoir, et il se forme aux luttes, aux surprises dont la vie est semée.

Là, plus de maman pour le mettre au moindre froid dans une boîte à coton, hors de laquelle on ne lui permet de sortir le bout du nez que les jours où il n'y a pas de froid, ni de vent, ni de neige, ni de pluie, ni même d'humidité !

Plus de papa empressé à enlever de dessous ses pieds les petites pierres trop dures éparpillées sur son chemin.

Mais surtout, plus de grand-père ni grand'mère, dont les soins méticuleux, la préoccupation, toujours inlassable et jamais satisfaite, de procurer plus de bien-être et de gâteries, font les ennemis les plus dangereux pour la formation physique et morale de leur progéniture.

Mais une vigilance exempte de faiblesse, une autorité qui sait s'imposer sans rudesse, une sollicitude qui, par sa pondération même, atteint mieux le but que toute autre.

On forme ainsi l'enfant à se passer des choses superflues dont on chargeait son estomac dans la famille. Il apprend à manger des mets qui, de prime abord, ne flattaient pas suffisamment sa sensualité. Il prend l'habitude de maîtriser ses impatiences, ses accès de colère, de jalousie, sa tendance à l'inertie ou à une pétulance excessive. Sa volonté se fortifie en se heurtant à chaque instant à d'autres volontés, à d'autres désirs, à d'autres opinions et préférences.

Parfois il fait ressortir le bien fondé de sa manière de voir, ou de ses réclamations. Il y a ainsi discussion, péripéties variées, en un mot, tout ce qui contribue à développer chez un enfant ou un jeune homme *le caractère.*

Or, *le caractère*, c'est cette chose complexe formée d'entendement, de raison, de douceur et de force, de maîtrise de soi, d'ampleur dans les idées et de parfait équilibre, en un mot, sans quoi, un individu sachant toutes les langues d'Europe, aussi ingénieux calculateur qu'un Inaudi, ou doué d'une mémoire aussi prodigieuse que Pic de la Mirandole, est et peut être tout, mais il ne sera jamais un *homme*, *il ne saura jamais vivre.*

Les séjours à l'Etranger peuvent donc et doivent

avoir sur la formation mentale des enfants et jeunes gens une importance considérable que justifie la part, de plus en plus grande, qu'on leur accorde dans l'éducation.

Mais c'est à la condition que les enfants ne soient pas envoyés au hasard d'une annonce de journal ou d'une simple recommandation de commis-voyageur.

Là, comme partout où on veut obtenir un résultat vraiment à la hauteur du but que l'on veut atteindre, il faut agir avec discernement et méthode.

II. — MODES DE SEJOUR

Il y a plusieurs manières employées pour procurer à des jeunes gens ou à des jeunes filles les bienfaits d'une résidence à l'étranger.

A. *Les Colonies de vacances*, entreprises sous la direction d'un ou plusieurs professeurs du collège ou institution où ils font leurs études.

Je voulais me documenter pour donner sur cette intéressante façon de séjourner à l'étranger quelques renseignements précis.

Mais une lecture plus attentive du programme du Congrès me fit craindre d'empiéter sur le terrain assigné à un confrère et désigné par le n° 47, voyages, excursions, etc.

J'ai donc laissé de côté ce sujet pour m'attacher tout spécialement à la question qui m'était réservée :

B. *L'échange, à titre gratuit, entre deux familles de nationalités différentes.*

Si l'on s'en rapporte aux statistiques publiées à Paris par la *Société d'échange international*, il y a lieu de constater que l'idée d'échanger ainsi des jeunes gens et

des jeunes filles a fait de sérieux progrès notamment dans ces deux dernières années.

Une chose qui ne surprend personne, c'est de constater que l'Angleterre, l'Allemagne et la France se distinguent entre toutes les autres nations par leur empressement à suivre cette voie.

« Pendant le cours de l'année 1907, dit le directeur de la société dans son rapport à l'*assemblée générale du 24 mars 1909*, nous avons réalisé 150 échanges.

En 1908, ce chiffre a atteint 173, dont : 115 de France avec l'Allemagne, 49 de France avec l'Angleterre, 4 de France avec l'Autriche. D'Allemagne avec l'Angleterre, 4; d'Allemagne avec l'Espagne, 1 (1).

De ces renseignements précis, il est facile de conclure que l'Espagne, l'Italie et l'Autriche sont encore lentes à suivre le mouvement.

La Russie demande à envoyer beaucoup d'enfants en échange avec des jeunes Français et Françaises, mais nos familles sont loin de manifester les mêmes désirs.

On peut expliquer la faveur dont jouissent près du public les échanges en Allemagne, France et Angleterre par les *intérêts commerciaux* considérables qui créent des rapports constants et immédiats entre ces trois nations et par la facilité des communications engendrées par leur *situation géographique*.

Ces deux raisons pourraient, avec la même valeur explicative, être attribuées aussi bien à d'autres pays, tels que le Portugal, l'Autriche et surtout l'Espagne et l'Italie.

Mais il y a deux autres raisons qui nous semblent pour le moins aussi puissantes que les deux précédentes et qu'il est utile de signaler à l'attention des membres du

---

(1) *Bulletin de l'Echange International*. Mai 1909, p. 6.

Congrès, pour que chacun, dans la mesure de ses ressources, remédie à cet état de choses.

a) En Angleterre, en Allemagne, en France, grâce à l'insistance des maîtres près des élèves et des familles, grâce aux campagnes faites dans les grands journaux politiques et dans les revues, les familles même de condition modeste sont de plus en plus éclairées sur les avantages des échanges internationaux pour le bien intellectuel, moral et physique de leurs enfants.

b) Dans ces trois pays, l'enseignement des langues vivantes est non seulement fortement encouragé par la diffusion dans les masses, des avantages précédents, mais le plus souvent *imposé* dans les écoles payantes, à cause des avances que les langues vivantes confèrent dans les examens pour les écoles de l'Etat et des diplômes de fin d'études.

Or en Espagne, Portugal, Italie, tous ces avantages ne sont pas suffisamment mis en relief pour attirer tout particulièrement l'attention des parents.

C'est sans doute pour cela qu'ils se désintéressent, ou presque, des échanges internationaux dont l'utilité n'est pas suffisamment établie à leurs yeux.

Les maîtres de ces pays ont donc une importante mission à remplir : faire apprécier par leurs élèves et surtout les familles de leurs élèves les avantages des échanges internationaux sous le triple rapport que nous avons indiqué plus faut.

De leur côté, les maîtres d'Angleterre, d'Allemagne, de France, devront avoir à cœur de lutter contre la tendance des familles de leurs pays à ne vouloir faire des échanges qu'entre ces trois nations.

Je n'ignore pas les avantages spéciaux que les parents par trop intéressés à obtenir un but *immédiat* mettent en avant pour justifier leurs préférences; mais il me

semble que la raison autorise à combattre ces idées préconçues.

En effet, qu'il aille au sud ou au nord, à l'est ou à l'ouest de l'Europe, par le seul fait qu'un jeune homme est mis en contact journalier et permanent avec des hommes d'une autre race, d'une autre langue, d'une autre civilisation, ayant des procédés industriels et commerciaux, des vues économiques et politiques différent de ce qui se passe chez lui, il y a toujours pour lui matière à développer son jugement, à affermir sa volonté, à agrandir ses connaissances, à *former son caractère*, toutes choses qui, aux yeux des gens réfléchis, doivent autant décider en faveur des séjours à l'étranger que le plaisir de voir des sites nouveaux ou même de parler plus couramment une langue vivante.

Mais, dira-t-on, tout le monde est acquis à l'idée qu'il faut répandre dans tous les pays et chez le plus grand nombre de parents le désir d'envoyer leurs enfants à l'étranger. Ce qui manque, c'est un moyen pratique, à la portée de tous, pour faciliter les échanges.

A qui demander des jeunes gens ou des jeunes filles à échanger entre la France et l'Italie; l'Autriche et la Russie; l'Angleterre et l'Espagne; la Belgique et l'Angleterre, etc., etc.?

Une étude approfondie de la question me porte à dire ceci:

Vouloir créer dans chaque pays une société d'échanges internationaux avec tous les frais qu'une pareille organisation comporte serait une utopie.

Les recettes ne couvriraient pas le centième des dépenses. Ce seraient des faillites successives, à échéances plus ou moins prolongées dans chacun des pays.

Le mieux serait que le Congrès désignât une ville : Paris, Londres, Bruxelles, Berlin, etc., pour être le siège

permanent et central d'un comité universel, répondant à tous les desiderata des familles et du Congrès sur cette matière importante et dont tous les membres du présent Congrès deviendraient les collaborateurs actifs.

Mais pour obtenir une organisation fonctionnant à la satisfaction de tout le monde, il y aurait lieu de dépenser chaque année des sommes considérables...

Pour remplir tout mon devoir de rapporteur, je dois mentionner au Congrès l'existence de la *Société d'échange International*, organisée à Paris, 36, boulevard Magenta. Déclarée en 1904, subventionnée par l'Etat Français, la ville de Paris, les Chambres de commerce, les Conseils généraux, et ayant déjà des Comités en *Angleterre*, en *Allemagne* et en *France*.

Cette société a déjà fait ses preuves. Le Congrès pourrait avoir là, sans aucun frais, tous les éléments de bonne organisation que l'on peut désirer pour une œuvre d'aussi grande envergure et dont le bon fonctionnement exige des ressources si considérables en bonnes volontés et en capitaux.

C. — SEJOUR PAYE A L'ETRANGER

En abordant ce sujet, je sors peut-être du cadre où me renferme le programme du Congrès.

Mais comme je ne vois cette question figurer dans aucun autre numéro et qu'elle complète cette étude, au point que n'en pas parler constituerait une grave lacune dans les travaux soumis au Congrès, je pense que l'on voudra bien m'excuser de m'étendre encore pour en dire quelques mots pratiques.

Si l'on devait décerner un prix à la nation qui envoie dans les pays étrangers le plus d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles dans les institutions et les

familles pour y faire, moyennant honoraires parfois élevés, un séjour variant de deux mois à trois et quatre ans entiers, ce prix reviendrait sans conteste à l'Angleterre.

On ne s'imagine pas le nombre d'enfants que les Anglais envoient chaque année dans ces conditions sur le continent.

Mais une multitude d'institutions privées, de collèges et de familles de Belgique, Suisse, France et Allemagne sont parfaitement renseignées sur ce point, grâce au nombre considérable de jeunes anglais et anglaises qui chaque année viennent apporter un contingent très appréciable et très apprécié parmi leurs pensionnaires.

Pour en donner une idée, il me suffira de dire que ce mouvement fait vivre à Londres au moins sept grandes agences superbement installées dans des locaux importants, dans les quartiers les plus coûteux, avec un personnel variant de 4 à 10 personnes.

On se demande où la classe aisée d'Angleterre puise cette compréhension nette et pratique des choses, cet esprit de décision, cette connaissance des hommes pour se montrer souples comme des gants ou inflexibles comme l'acier, d'après l'idée qu'ils se sont faite de leur capacité de résistance.

Assurément leur tempérament et leur éducation première doivent entrer pour beaucoup dans l'acquisition de ces qualités.

Mais il n'est pas non plus téméraire d'affirmer que tous ces marchands, hommes d'affaires, banquiers, hommes politiques qui font preuve dans leurs négociations de tant de sagacité ont puisé dans un frottement prolongé avec des peuples divers et les observations qu'ils en ont retirées dans leur jeunesse une grande part de ces qualités qui les aident à triompher dans la vie.

Or, tout le monde sait que les Anglais sont un peuple pratique et qui ne jette point ses banknotes par les fenêtres.

Si donc ce peuple déjà si puissant, si riche, si industrieux, si audacieux, continue à payer des sommes considérables chaque année pour faire séjourner des milliers de jeunes gens et jeunes filles à l'étranger, on doit bien penser que ce n'est pas pour le seul plaisir de verser chaque trimestre une somme plus ou moins forte à une école ou à une famille dont ils se préoccupaient fort peu.

Mais c'est qu'ils regardent les séjours à l'étranger comme le complément nécessaire de toute bonne éducation pratique, intellectuelle et surtout morale.

Comme tout arrive en ce bas monde, les Français ont fini eux aussi par imiter ce bon exemple et nos mamans françaises montrent maintenant assez de courage quand il est question d'envoyer les enfants en Angleterre ou en Allemagne, moyennant une pension en proportion avec les ressources du ménage.

Mais comme ce mouvement est encore lent à s'accentuer!

Et puis quel gâchis, quel désordre! quelles incertitudes!

Un Anglais qui veut envoyer son fils ou sa fille en Allemagne, France, Belgique, Suisse, Italie, Espagne, etc., sait ce qu'il doit faire en six jours.

Un père de famille français mettra 4 mois à chercher à droite et à gauche, dans les journaux, en écrivant à des amis, l'institution qu'il rêve pour son fils ou sa fille.

Et au bout des 4 mois, il enverra son enfant séjourner... chez un oncle de Bretagne ou de Normandie parce

qu'il n'a pas pu trouver la maison de ses rêves où il puisse l'envoyer à l'étranger.

Cela vient de ce que chez nous, comme dans tous les pays *sauf l'Angleterre*, rien n'est organisé pour aider les parents dans leurs recherches.

Les Anglais ont sept agences, rien qu'à Londres. Sitôt lettre reçue d'un Anglais demandant une école ou une pension de famille en Allemagne, Suisse, France, sur le bord de la mer, ou dans les montagnes, elles lui envoient 10, 20 prospectus de maisons dont le programme répond aux desiderata formulés. De plus, le père de famille reçoit des maisons auxquelles l'agence s'est empressée d'écrire, tous les détails relatifs à l'organisation, les études, la nourriture, etc.

Dans les autres pays, rien de tel. De là les hésitations des familles.

Le Congrès se doit donc à lui-même de remédier à cet état de choses et de venir en aide aux pères de famille qui, moyennant des honoraires en rapport avec leur situation, veulent envoyer leurs enfants à l'étranger pour un séjour plus ou moins prolongé.

Mon livre : *Le Séjour des jeunes gens à l'Etranger* (1), bien qu'il contînt un nombre largement suffisant d'adresses de collèges et maisons de famille en France, Allemagne, Suisse et Belgique, m'a attiré plus de 60 lettres de parents qui voulaient avoir des détails plus précis sur les maisons qui y sont recommandées ou connaître des institutions dans d'autres localités que celles que j'avais mentionnées.

Il faut en déduire qu'il serait bon de faire pour les *séjours payés à l'étranger* ce qui est pratiqué pour l'*échange gratuit international*.

---

(1) Chez N. Bonamy, 7, rue Narcisse Diaz, Auteuil-Paris, 2 fr. 50.

Un comité de patronage devrait être constitué pour créer, soutenir et organiser *un Bureau central international de renseignements précis à l'usage des maîtres ou des familles qui désirent envoyer des enfants dans des écoles ou des familles étrangères moyennant honoraires.*

Il va sans dire que sous le rapport de la *capacité professionnelle* relative à l'enseignement, autant que pour l'honorabilité et la parfaite tenue les maisons recommandées devraient offrir des garanties qui inspirent aux familles la confiance la plus absolue.

Grâce au concours des membres du Congrès qui voudraient s'y intéresser, il serait assez facile de réunir un nombre important de maisons, avec les documentations les plus précises.

La rédaction d'un pareil *Bottin d'éducation* à l'usage des familles d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de Portugal, de France, de Russie, etc., serait un beau fleuron à ajouter à ceux formés par tant d'œuvres utiles et bienfaisantes du troisième Congrès de l'éducation dans la famille .

RÉSUMÉ.

I. — AVANTAGES PROCURES PAR LES SEJOURS A L'ETRANGER.

Tout le monde comprend et admet aujourd'hui l'importance des échanges internationaux, en vue d'apprendre les langues ou d'étudier les mœurs.

Les échanges procurent encore un avantage moins connu et moins apprécié des masses, et c'est à tort, car cet avantage prime tous les autres :

Les séjours à l'étranger sont une excellente école pour apprendre à SAVOIR VIVRE.

II. — METHODES A SUIVRE.

Mais c'est à la condition de les faire avec discernement et méthode.

Il y a trois bonnes méthodes pour procurer aux enfants les bienfaits des séjours à l'étranger :

A. — *Les colonies de vacances*, entreprises sous la direction d'un ou plusieurs professeurs du collège ou de l'institution où va l'enfant.

B. — *L'échange gratuit international.*

Un examen attentif de l'état actuel des choses donne lieu de formuler les vœux suivants :

1° Solliciter le zèle des maîtres faisant partie du congrès, pour que, par tous les moyens en leur pouvoir, ils répandent dans les familles l'idée de l'échange international, *encore trop peu pratiqué, parce que trop peu connu;*

2° Solliciter aussi tout particulièrement le zèle des maîtres français, anglais et allemands pour obtenir que les parents de leur nationalité ne se renferment pas dans un échange exclusif entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne;

3° Profiter de la réunion du Congrès pour créer, dans une des grandes villes d'Europe, un Bureau central d'échange international;

4° Etudier s'il n'y aurait pas lieu de donner pleine adhésion à la Société d'Echange internationale, existant depuis quatre ans à Paris, 36, boulevard Magenta, et offrant de sérieuses garanties de bonne administration.

C. — *Séjour payé à l'étranger.*

Tandis qu'en Angleterre, sept agences au moins fonctionnent à la plus grande satisfaction des familles, qui s'empressent de recourir à leurs bons offices, parce qu'elles y trouvent mille avantages, en France et dans les autres pays, il n'y a rien de tel, et les familles de ces pays sont dans une grande anxiété, lorsqu'il s'agit d'envoyer leurs enfants à l'étranger.

Il y a donc lieu de constituer sans retard un comité de patronage pour entretenir dans une de nos grandes villes d'Europe :

Un Bureau central international de renseignements précis à l'usage des parents allemands, espagnols, italiens, français,

belges, etc., qui désirent envoyer leurs enfants à l'étranger, moyennant honoraires.

Si tous les membres du Congrès voulaient prêter un concours actif, ils arriveraient à constituer une liste d'écoles ou de maisons de famille offrant toutes les garanties d'honorabilité et de capacité professionnelle désirables formant une sorte d'EDUCATIONAL BOTTIN. Ils rendraient ainsi un service inappréciable aux familles, de plus en plus nombreuses, qui veulent bien payer pour procurer à leurs enfants un séjour à l'étranger, mais à la condition que les maisons où ils les envoient justifient leur confiance.

Echange international d'élèves

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le directeur **François Kemény,** à Budapest.

Der Verfasser vorliegender Notiz beabsichtigt nicht, eine auf statistischen Daten fussende eingehende Darstellung und Würdigung dieses zeitgemässen Themas zu bieten, sondern begnügt sich lediglich damit, auf Grund der bisherigen Ergebnisse und Erfahrungen einige Wünsche und Vorschläge auszusprechen, die für die weitere Entwicklung dieser Institution und deren Zukunft von Belang sein könnten.

Zuerst jedoch erscheint es notwendig der Sache selbst auf den Grund zu gehen und Wahrheit darüber zu gewinnen, welche Gebiete die Einrichtung selbst umfasst und in welche Ausläufer sie sich gliedert.

Nach sachlichen Gesichtspunkten sind die folgenden Arten des Schüleraustausches*) denkbar:

1. Der internationale und reciproke Austausch im engern Sinne, d. h. wo an Stelle des in der Fremde untergebrachten Kindes das Tauschkind in dessen Familie Aufnahme findet. Dies wird in der Regel bloss bei sprachlich und national äquivalenten Völkern statt-

(*) Natürlich haben wir sowohl Knaben als Mädchen im Auge. In der Wirklichkeit werden jene überwiegen, da für die letzteren gewisse erschwerende Momente auftreten.

finden: bei solchen, die eine Weltsprache ihr eigen nennen, und wo der zu erwartende Gewinn gleichsam kompensiert wird.

2. Die bloss einseitige Delegierung der Kinder in eine ausländische Familie, die hierfür materiell entschädigt wird. Dieser einseitige Austausch wird im Verhältnis der kleineren Nationen zu den grösseren die Regel sein, da ja die ersteren ein grösseres Interesse daran haben, sich die Weltsprache des letzteren anzueignen, als umgekehrt.

3. Kinderaustausch innerhalb desselben Landes zwischen den verschiedenen *Nationalitäten*. Hierfür eignen sich besonders mehrsprachige Länder (Schweiz, Ungarn, Oesterreich). In Ungarn war dieser Vorgang zu einer althergebrachten Sitte geworden, die jedoch ganz auszusterben beginnt.

Wenngleich die Spracherlernung als Hauptzweck jeglichen Kinderaustausches bekannt wird, darf man nicht übersehen, dass parallel damit andere Vorteile gesellschaftlicher und politischer Natur gehen.*) Der letztere Gesichtspunkt wird besonders seitens der Pacifisten gewürdigt, die unseren Gegenstand von jeher tatkräftig gefördert haben; mit besonderen Nachdruck seit dem XIV. internationalen Friedenskongress (Luzern 1905), der sich eingehend mit dem „*Echange officiel d'étudiants et d'écoliers*" beschäftigte.

Von Wichtigkeit ist die Bestimmung der für den Austausch geeigneten Altersgrenze. Verbleiben die Kinder im Lande (vergl. 3.), so kann das Alter von

---

(*) Der Ferienaustausch der Kinder wurde vor 25 Jahren zwischen Dänemark und Nordschleswig aus politischen Gründen eingeführt, um zwischen den beiderseitigen Familien freundnachbarliche Beziehungen zu fördern.

10—12 Jahren als untere Grenze bezeichnet werden; beim internationalen Austausch und bei der Entsendung jedoch (vergl. 1,2) befürworten wir, dass man Kinder unter 14 Jahren nicht einbeziehe.
Was den Ferialaustausch im besonderen betrifft, käme diesem eine einheitliche Regelung der grossen Sommerferien sehr zustatten.

Um den internationalen Schüleraustausch sowohl nach Innen als auch nach Aussen zu fördern, d. h. eine grössere moralische Gewähr und ausgedehntere Inanspruchnahme zu erlangen, wären die folgenden zwei Forderungen zu erfüllen :

1. In jedem Lande sind für den internationalen Schüleraustausch *Landeskomitees* zu gründen, die mit dem Centralbureau Fühlung haben, aber auch gegenseitig untereinander verkehren können. Derartige Landeskomitees bestehen bereits in Belgien, Deutschland, England, Frankreich und Italien. Diese Komitees besorgen u. a. auch die eventuell notwendigen Begleiter.

2. Die Mitwirkung: moralische und materielle Unterstützung der amtlichen Unterrichtsverwaltungen ist unerlässlich. Aufgabe derselben wäre u. a. die Beschaffung von Stipendien für begabte, jedoch unbemittelte Schüler; die Erwirkung von Reisebegünstigungen etc. In jedem Landeskomitee sollte die betreffende Unterrichtsverwaltung mindestens durch ein Mitglied vertreten sein.

RÉSUMÉ.

A côté de l'étude des langues l'échange d'enfants procure des avantages d'ordre politique et social. De tout temps les pacifistes ont secondé l'œuvre qui nous occupe.

Afin d'obtenir plus de garanties morales et de généraliser davantage cette institution, il faut observer les deux points suivants :

1° Fonder dans chaque pays des comités locaux en communication avec un bureau central.

2° Assurer le concours des administrations officielles d'enseignement qui soutiendraient l'œuvre moralement et matériellement.

Echange International d'enfants, en vue de leur apprendre les langues et de leur faire étudier les mœurs.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. l'abbé Grand,** Licencié ès-Lettres,
Aumônier des Sœurs Dominicaines, Cologne s/Rhin.

L'échange, nul ne l'ignore, a été pratiqué de tout temps entre familles déjà en relations et désireuses de faire apprendre à leurs enfants, à peu de frais, une langue étrangère. Mais à mesure que, sous la poussée des besoins, les peuples se sont rapprochés, ces tentatives se sont multipliées, et les programmes de l'Université, autant que les nécessités de l'heure présente, imposent plus que jamais à l'attention des familles l'étude des langues vivantes.

L'échange, en effet, offre aux enfants qui en sont l'objet des avantages considérables. Par son contact journalier avec la famille étrangère, le jeune échangé a vite fait d'acquérir de la langue une connaissance pratique. Non seulement son intelligence, mais aussi tous ses sens sont en éveil. Les mots que jusque là le livre lui avait livrés dans un langage muet, résonnent maintenant à son oreille; tout prend à ses yeux une forme vivante et concrète qui parle à son esprit et à son cœur. En considération d'avantages aussi précieux,

les bonnes volontés se sont multipliées et l'on a essayé de mettre en relations des familles qui jusque là ne se connaissaient pas. Beaucoup de ces tentatives, qui ont eu le tort de n'être pas peut-être suffisamment désintéressées, ont échoué, et c'est parce qu'elle a bien compris que dans une tâche aussi noble et aussi élevée le mercantilisme devait se taire, que la *Société de l'Echange International*, fondée en 1903, a acquis si vite un développement considérable. Elle offre d'ailleurs aux familles les garanties les plus sérieuses, puisque son comité de patronage est composé d'hommes tels que MM. Pierre Baudin, Sénateur, ancien Ministre du Commerce, président ; d'Estournelles de Constant, Sénateur, président d'honneur ; V. Lourties, Sénateur, ancien Ministre du Commerce ; L. Liard, Vice-Recteur de l'Académie de Paris ; Jules Gautier, Directeur de l'enseignement secondaire ; Jules Siegfried, Député ; Michel Bréal, Membre de l'Institut, etc., etc.

Aussi le chiffre des élèves échangés a-t-il augmenté d'année en année. En 1903, on compte 23 échanges ; en 1904, 35 ; en 1905, 57 ; en 1906, 89 ; en 1907, 110 ; en 1908, 118; en 1909, 222; soit, pour la même année, 444, puisque ces chiffres doivent être multipliés par 2.

Ce succès s'explique, car la Société ne se borne pas au rôle d'intermédiaire, c'est-à-dire à prendre tous les renseignements, à donner des indications, elle s'est donné aussi pour mission de suivre les échangés au cours de leur séjour, soit en France, soit à l'étranger. Non seulement elle leur demande de l'aviser de leur arrivée dans leur nouvelle famille et de la tenir au courant de ce qu'ils font, de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont appris, mais, en outre, elle s'efforce de les faire visiter par ses divers correspondants qui s'acquittent de cette tâche avec beaucoup de dévouement. Certes,

cette sollicitude n'est pas inutile, car des dangers réels attendent le jeune échangé à l'étranger, en Allemagne surtout, où la jeune fille jouit d'une liberté à peu près absolue. Si le jeune Français est pourvu d'un titre nobilaire, de cette particule « von » si chère aux Allemands, il y a gros à parier, en effet, qu'elle intriguera auprès de lui, presque toujours avec la complicité des parents, D'autre part, tout le monde sait que l'Allemand fait à la brasserie des apparitions fréquentes, que non seulement il boit, mais qu'il aime à voir l'étranger, en sa compagnie, faire honneur à sa boisson nationale. De là à contracter des habitudes d'intempérance, il n'y a qu'un pas, que le jeune homme échangé peut franchir très vite. Enfin, danger plus grave : par le fait même qu'il se trouve dans un milieu étranger, qu'il n'entend autour de lui qu'un parler étranger, qu'il se voit l'objet des attentions d'une famille étrangère, il n'est que trop porté à se dire que tous les peuples sont frères, que la Patrie n'est qu'un vain mot. Que dis-je? ne pouvant prier dans cette langue, il s'affranchira peu à peu de ses habitudes de piété, surtout s'il se trouve en milieu protestant. Certes, en n'échangeant que des enfants de familles honorables, et de même rang social, la Société d'Echange international évite, je le sais, les dangers dont je viens de parler, mais il est des préjugés trop en faveur auxquels cèdent nombre de familles et qu'il est bon de signaler ici. Pour mon compte, je me suis toujours étonné de l'empressement que mettent certains parents à échanger leurs enfants contre ceux du **Lehrer** ou instituteur allemand. On se dit que ses fonctions le rendent plus apte que tout autre à former un enfant, qu'il est d'ailleurs à la place d'honneur dans cette administration allemande qu'aujourd'hui, plus que jamais, il est de bon ton d'admirer. Or.

le Lehrer n'est pas ce qu'un vain peuple pense et, à mon avis, il n'a aucune des qualités nécessaires pour former un jeune Français. Brutal d'abord, et ayant reçu de l'Etat le droit — je dirai même le devoir — de frapper, il est à craindre qu'il ne s'oublie envers son jeune hôte ; d'autre part, très âpre au gain, il y a tout à redouter de sa vénalité. L'amour de l'argent, en effet, le rend habile ; il cherche à imposer à son jeune élève des leçons particulières, et cela par tous les moyens : lettres aux parents, lettres de recommandation signées de personnes autorisées, etc. Ajoutez à cela que, précisément parce qu'il a la confiance des familles françaises, le Lehrer ne compte jamais moins de trois ou quatre élèves à domicile, je laisse à penser quel profit peuvent bien tirer de leur séjour a l'étranger de jeunes compatriotes que le hasard a réunis et qui n'ont que trop de tendance, par cela même, à parler leur langue maternelle.

Dirai-je aussi que, pour des raisons non moins sérieuses, je ne saurais trop dissuader les familles d'échanger leurs enfants contre des frères, neveux et autres parents d'ecclésiastiques? Le prêtre, on le sait, est trop souvent retenu hors de chez lui par les devoirs de son ministère ; la formation du jeune échangé ne peut qu'en souffrir. D'autre part, quand il est là, on boit et on fume et, certes, c'est là une compensation à peine suffisante à son absence trop fréquente ou à l'isolement, parfois même à l'ennui qu'engendre naturellement la privation absolue de camarades du même âge, avec lesquels il serait si agréable de jouer et de causer.

Je voudrais, avant de conclure, envisager la question de l'échange d'un peu plus haut. Il n'est certes point contestable que, placé dans un milieu favorable, en

compagnie d'enfants du même âge, ou à peu près, le jeune échangé n'ait, en peu de temps, avec le secours de la seule conversation, une connaissance satisfaisante de la langue. Mais est-ce assez? Qu'adviendra-t-il, dans quelques mois, de connaissances reposant sur une base aussi fragile? N'est-il pas à craindre qu'elles ne disparaissent presque aussitôt qu'acquises? Ma conviction personnelle, que l'expérience fortifie d'ailleurs de jour en jour, est qu'un enseignement purement pratique est complètement insuffisant à qui veut manier avec aisance et profit une langue étrangère. A mon avis, seuls des Français sachant à fond la langue étrangère, qui s'établiraient eux-mêmes à l'étranger, seraient capables de combler les lacunes dont je parle. Ce sont eux qui se chargeraient de choisir sur place les familles et de les surveiller; c'est auprès d'eux que, deux ou trois fois par jour, leurs jeunes compatriotes iraient apprendre surtout la théorie de la langue; avec eux que, de temps en temps, ils visiteraient usines, manufactures.... Mais j'entends d'ici la fameuses objection, car il n'y en a qu'une que l'on puisse invoquer contre ma manière de voir, c'est celle-ci : je ne veux pas que mon fils parle français, ni fréquente des Français à l'étranger, ce n'est pas pour cela que je l'y ai envoyé. Erreur! Votre fils, en parlant quelquefois français, perdra, je le sais, l'occasion de prononcer, quelques fois de plus, un certain nombre de mots usuels étrangers. Mais il recevra de personnes compétentes, et cela, au besoin, dans sa propre langue, une instruction de premier ordre, et théorique et pratique. J'ai dit, et à dessein, dans sa propre langue, car seul un Français ayant passé par les mêmes difficultés, peut diriger utilement les débuts d'un autre Français dans une langue étrangère, en

allemand surtout, où ces difficultés sont telles qu'un simple préfixe suffit parfois à remplacer le verbe lui-même. D'autre part, votre fils sera stimulé dans son travail par l'exemple de ses camarades. Il sera sauvé du marasme et du désœuvrement. Il échappera à l'ivrognerie, aux familiarités dangereuses, aux dangers trop réels du cosmopolitisme et pourra ainsi continuer à se montrer digne des saines traditions de sa famille et de son pays.

N. B. — Une organisation répondant bien à ces desirata existe à Cologne sous le nom d'Institut Français.

RÉSUMÉ.

Nécessité de l'étude des langues vivantes. Avantages de l'échange international des enfants par rapport à la connaissance pratique des langues et au développement de toutes les facultés des jeunes gens. Progrès constant de la Société de l'Echange international fondée en 1903, patronnée par des personnalités en vue; surveillance des échangés, dangers et préjugés.

Il n'est pas recommandable de mettre les enfants en pension chez les instituteurs ni chez les prêtres. L'étude pratique des langues doit marcher de pair avec l'étude théorique. Utilité de se mettre en rapport à l'étranger avec des compatriotes en vue de profiter de leur expérience acquise.

V-49 4

Echange Internationale d'Enfants, en vue de leur apprendre les langues et de leur faire étudier les mœurs.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Boulfroy**, professeur à l'école primaire supérieure de Villers-Bretonneux (France)

Le complément nécessaire à une étude scolaire des langues vivantes, c'est un séjour plus ou moins long dans le pays même où elle est parlée. L'effort imposé pour nous faire comprendre de personnes qui ne connaissent que cette langue, est un moyen efficace de faire des progrès. En même temps, il nous met en contact avec un peuple dont les mœurs, les manières de vivre, les opinions sont différentes des nôtres. Le contraste que nous saisissons nous les fait mieux connaître que ne le ferait un livre.

C'est toutefois un moyen coûteux, et à la portée de peu de fortunes.

Pour y remédier, l'Etat accorde des bourses de séjour, mais combien rares ! Des contrats entre l'Etat français, par exemple, et certains étrangers, ont amené entre les lycées, certains collèges de France et certains établissements de ces nations l'échange d'assistants. De cet échange s'ensuit un double avantage : des jeunes gens qui se sont signalés par leur application dans l'étude d'une langue étrangère, se perfectionnent dans la con-

naissance de cette langue; en même temps, ils aident les élèves de l'établissement où ils sont envoyés, à parler et à comprendre la langue du pays qu'ils représentent. Des initiatives privées ont introduit le coutume de l'échange international des enfants dans les familles. Les avantages d'un séjour à l'étranger s'étendent, par ce procédé, à un nombre de plus en plus grand de jeunes gens. Elles sont à encourager.

CONCLUSIONS SUR LA PREMIERE QUESTION

1° La connaissance d'une langue étrangère étant nécessaire, il est bon de l'introduire dans les programmes mêmes des écoles élémentaires, et d'étendre à toutes ces écoles les essais qu'on en fait dans quelques écoles des grandes villes;

2° Substituer à la méthode grammaticale, bonne pour l'étude d'une langue morte, la méthode directe, la plus efficace pour apprendre à parler une langue vivante.

CONCLUSIONS SUR LA DEUXIEME QUESTION

1° Création, là où elles n'existent pas, de sociétés ayant pour but l'échange international des enfants dans les familles;

2° Encouragement apporté par l'Etat à celles qui existent;

3° Extension aux écoles primaires supérieures qui en feront la demande, de l'échange avec des écoles similaires étrangères, de jeunes gens montrant de réelles dispositions pour l'étude d'une langue étrangère.

Le sport dans l'éducation des filles

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Le Pellerin,** Le Raincy (France).

Dans un chapitre consacré à « l'Education des filles et l'hérédité », Goyau, partisan pour celles-ci d'une culture intellectuelle rationnelle, proportionnée à leur force de travail, attire vivement l'attention néanmoins sur les dangers que présente le surmenage, pour l'individu et pour la race. « Etant donné », ajoute-t-il, « qu'elles sont plus disposées que les garçons au travail sédentaire; outre le travail intellectuel, il faut rendre responsable des perturbations dans la santé, la claustration, le mauvais régime et l'insuffisance des exercices corporels. »

Pour faire face à un état de choses si funeste, il est un remède qui semble s'imposer tout naturellement de lui-même : celui d'accorder une place prépondérante dans l'éducation des filles, à l'exercice physique et à la vie au grand air.

Si le plus grand ennemi pour la santé du corps, c'est sans conteste « la sédentarité », tout programme d'école, fût-elle école de filles aussi bien qu'école de garçons, doit assurer à la culture physique un rôle parallèle à celui de la culture intellectuelle, faire alterner les heures d'études avec les heures d'exercice en plein air.

Une gymnastique bien comprise répond en partie à une telle nécessité; elle est naturellement obligatoire. Il ne faut pas oublier cependant que le caractère un peu monotome et artificiel de ces exercices n'est pas sans présenter certains inconvénients. Suffit-il, en effet, d'assurer uniquement aux filles la somme d'activité physique indispensable à leur développement et à leur santé? Ne doit-on pas aussi s'ingénier à leur en donner le goût? On risquerait trop souvent d'atrophier ou de détruire ce goût si les exercices auxquels on les soumet ne leur offrent aucun intérêt, ne leur procurent aucune satisfaction. Il y a, chez le plus grand nombre d'entre elles, une inertie dont on ne saurait triompher, et triompher non seulement dans le présent mais encore dans l'avenir, si l'on néglige d'exciter leur intérêt.

Le jeu, au contraire, pour la raison qu'il répond à leurs instincts naturels, stimule leur activité. Elles y mettent un entrain et y ressentent un plaisir qui en doublent en outre l'effet tonique et réparateur. Et les jeux organisés ou sports, en donnant un but à leurs efforts, en les entraînant à faire ceux-ci plus volontiers, en offrant l'attrait du succès, accumulent, petit à petit, pour celles qui s'y livrent régulièrement, un véritable capital d'endurance et de persévérance corporelles. Bref, ils leur assurent pour l'avenir l'énergie physique et la santé.

Il va de soi, bien entendu, que le rôle du médecin intervient ici pour déterminer à quels jeux chaque enfant peut prendre part, selon son tempérament, son sexe et son état de santé.

Mais l'école, pour répondre pleinement au but qu'elle se propose, ne saurait se contenter de former un individu à la seule fin de son développement personnel. L'éducation individuelle ne devient utile et féconde que lors-

qu'elle est complétée par l'éducation collective, que lorsque l'enfant est bien pénétré, dès le début du sentiment et de l'idée qu'il n'est qu'une partie d'un tout.

Or, le fait de jouer par camps, permet mieux que tout autre exercice collectif, de battre en brèche l'individualisme inné du trop grand nombre. L'essentiel semble bien être en effet, de limiter sans la détruire, l'importance que chacune se fait de sa propre personnalité.

L'obligation de partager avec ses partenaires les succès et les défaites est, sans aucun doute, la meilleure leçon pratique qui puisse être donnée à des enfants pour leur inculquer les sentiments de responsabilité en même temps que de solidarité, nécessaire à l'harmonie d'un groupe.

L'occasion de se mesurer avec leurs adversaires ne leur est pas, du reste, d'un enseignement moins profitable. A défaut d'expérience, elle apprend assez vite à reconnaître les intérêts des autres, à s'incliner devant leurs droits, à respecter leur personnalité. Et pour l'imagination plus vive que forte de beaucoup de filles, n'y a-t-il pas là un excellent moyen à employer pour en modérer les effets et en élargir la sphère? Notons de plus que ces habitudes acquises sur les terrains de jeux contribuent à former l'esprit de l'école, à y faire règner l'esprit de justice et de générosité, à initier chacune, par l'action, au rôle social auquel elle est destinée.

En outre, le sport, qui offre à un individu une si sûre garantie d'équilibre physique, fournit encore l'avantage d'être un facteur de discipline avec lequel aucune autre méthode pédagogique ne saurait rivaliser. Il est donc, par ce fait même, un facteur inappréciable pour le maintien de l'équilibre moral.

Les règles que le sport impose n'ont rien d'abstrait ni de théorique. L'enfant se trouve aux prises en jouant,

en plein essort de son activité, avec des réalités exactes, vivantes, complexes, qui exigent de lui une soumission prompte et une maîtrise toujours en éveil de ses émotions et de ses impulsions irraisonnées. Ces règles lui enseignent, sans l'intervention d'un tiers, que le jeu ne peut présenter d'intérêt pour lui et pour les autres que s'il en respecte les lois acceptées d'avance, et indiscutables. Autrement dit, il apprend en agissant à mesure de ses forces, à les connaître et à les discipliner. Un jugement et une raison aussi exercés, une force morale qui a été suscitée et mise à l'épreuve, ne sont-ils pas des guides plus sûrs dans la vie et devant l'imprévu des circonstances que les arguments les plus subtils d'une sagesse très éloquente peut-être, mais abstraite?

Il ne faudrait pas croire, du reste, que l'intelligence n'y trouve pas aussi son compte. Les difficultés que les jeux lui offrent à résoudre exigent plutôt de l'analyse des faits une décision prompte sur le choix des moyens à employer et à mettre à exécution pour y faire face.

En résumé, le sport considéré, dans l'éducation des filles, comme un moyen, non comme un but, concourt à la fois à leur développement physique et moral, à leur formation individuelle et sociale.

A ce dernier point de vue, surtout, il semble devoir leur assurer des qualités qui leur permettront de tenir harmonieusement et utilement leur rôle dans la sphère où elles seront appelées à agir; il les prépare efficacement à bien remplir les devoirs qui leur incombent envers leur famille et envers la société.

Résumé.

Il convient de donner une place notable aux exercices physiques et à la vie au grand air dans l'éducation des filles. La

sédentarité étant le plus grand ennemi de la santé du corps, tout programme d'école doit assurer à la culture physique un rôle parallèle à celui de la culture intellectuelle. La gymnastique bien comprise, mais surtout les jeux attrayants au grand air, stimulent l'activité et l'adresse et ont des effets toniques et réparateurs; ils confèrent l'endurance corporelle, la vigueur physique et la santé — rôle du médecin — avantages des exercices en commun. Dans l'éducation le sport concourt à la fois au développement physique et moral et à la formation individuelle et sociale.

La langue internationale. — Son côté pratique pour la jeunesse.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **R. P. Odon de Ribemont,** Couvin.

L'enseignement des langues a été considéré comme faisant partie du programme général d'éducation, non seulement parce qu'il vise un but utilitaire, mais encore parce qu'il concourt tant à la formation de l'intelligence qu'à une meilleure connaissance de la langue maternelle. Mais il semble que de plus en plus le but utilitaire combat les autres. Si l'étude d'une langue vivante peut servir à l'exercice de l'esprit, c'est à la condition que la méthode n'en sera pas superficielle, ni trop exclusivement mnémotechnique, ni trop hâtive surtout : cette méthode serait sans résultats pratiques pour le jugement parce que l'observation en serait absente ; elle serait sans profit pour l'idiome maternel lui-même, puisque l'utile comparaison qu'on pourrait faire de celui-ci avec la langue étudiée devrait être forcément sacrifiée.

Or, une telle stérilité menace l'éducation sur le terrain linguistique à cause du caractère utilitaire qu'imposent à cette branche les conditions même de la vie moderne.

Les besoins auxquels l'étude des langues doit répon-

dre se multiplient sans cesse; la compénétration des peuples civilisés devient plus facile; l'expansion commerciale et industrielle se fait plus vaste; la diffusion des sciences, comme l'échange des idées qu'elles font naître, s'universalisent. Mais en même temps, chose à bien noter, le sentiment national semble s'affirmer davantage dans chaque peuple, et, comme conséquence, les idées échangeables, surtout en matière scientifique même vulgarisée, sont souvent présentées dans la langue respective de ceux qui les émettent. Il suit de là que pour faire face aux nécessités d'une vie sociale dont, sans cesse, le côté international s'accentue, ce n'est plus une langue étrangère qu'il faut, dans beaucoup de situations, comprendre et parler, c'est deux, trois, et même davantage, le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, s'imposent maintenant tant dans l'acquisition bibliographique, livres ou revues indigènes, que dans les congrès internationaux si fréquents. Rien n'est plus instructif à cet égard que l'expérience des congrès scientifiques. De plus en plus nécessaires, ces réunions seraient aussi fructueuses, si les rapports et les débats n'offraient, par la diversité même des langues qu'on y emploie, des oppositions réelles aux résultats qu'on y cherche : chaque année les intéressés en sont réduits à exprimer les mêmes regrets.

Cette complication linguistique des relations internationales sera-t-elle évitée par un enseignement polyglotte plus étendu? De l'avis de tous, le remède serait pire que le mal. Un enseignement polyglotte, plus utilitaire qu'éducateur, compromettrait tout à la fois les deux points de vue. La difficulté de bien comprendre une langue étrangère n'est que trop réelle; or, elle ne peut se répéter plusieurs fois pour la grande majorité des

jeunes gens sans rendre plus imparfaite encore l'acquisition multiple des langues, ni sans contrarier l'utilité même qu'on en voulait retirer. A tant de complications stériles nous devons opposer le remède d'une simplification féconde! Pour sauver la formation de la jeunesse comme pour garantir tous les avantages de l'intercompréhension des peuples, le moyen simplificateur et sûr serait d'avoir, à côté de chaque langue maternelle, une langue seconde, facile et complète, qui, la même pour tous les hommes, permettrait l'échange international de tant de trésors. Ce vœu peut-il être sérieusemen réalisé? C'est une question intéressante à laquelle ce rapport donnera réponse.

En dehors de toute systématisation arbitraire et au-dessus de tout accessoire inutile, il existe en linguistique, pour tous les peuples de civilisation européenne, un bien commun qu'il appartient à la science de dégager et à l'éducation de faire valoir. — Il existe une rhétorique universelle dont chaque langue reproduit les mêmes images. — Il existe une grammaire générale que la logique humaine donne comme substance aux grammaires particulières et sur laquelle l'évolution libre a greffé les bizarreries de l'usage et les illogismes de la syntaxe. Enfin, il existe tout un vocabulaire international comprenant un nombre respectable de racines qui sont communes à toutes les langues européennes ou à trois ou quatre des principales.

Vocabulaire commun, grammaire commune, rhétorique commune, voilà bien tous les éléments du langage, et sur cette base on doit pouvoir construire mieux qu'un rêve! C'était un chantier ouvert aux pionniers de la science: ils y sont entrés. Si le projet d'une simplification grammaticale n'est pas nouveau, celui d'une utilisation des mots communs aux principales langues fut

tenté seulement de nos jours. En 1887, la Société Philosophique Américaine (fondée par Franklin) nomma, pour examiner la question d'une langue seconde, un Comité dont le rapport concluait à cette utilisation. La même année, le Dr Zamenhof, médecin russe, faisait paraître sous le pseudonyme de « Dr Esperanto », un projet qui, avec la simplicité grammaticale, possédait une provision de mots internationaux enrichis par un système fixe de dérivation. Cette publication survint au moment même où un distingué philologue français, M. de Beaufront, venait d'achever tout un travail d'une similitude étonnante. Sacrifiant son œuvre personnelle, pour quelques détails qu'il jugeait moins heureux, M. de Beaufront s'unit à Zamenhof dans l'intérêt de l'idée qui profita de ses principes et de son désintéressement. Mais, malgré les succès que valut à la langue de Zamenhof la propagande faite par l'éloquent linguiste français, l'Esperanto n'était pas une solution définitive aux yeux des plus compétents.

D'autres champions de l'idée surgirent, mais leurs recherches aboutirent à une telle convergence de principes que la plupart des projets, Espéranto, Idiom Neutral, Novilatin, Universal, et le reste, semblaient autant de dialectes d'une seule et même langue, la véritable. Il apparaissait de plus en plus évident que celle-ci devait être critiquement dégagée, mais que seul un arbitrage scientifique pouvait le faire avec autorité. C'est dans ce but que fut fondée, en 1900, la Délégation par l'adoption d'une langue auxiliaire internationale. Cette Délégation recueillit l'adhésion de 310 sociétés de tous pays et de 1,250 personnalités des Académies et des Universités; puis elle élut un comité de 12 savants qui, réuni au Collège de France, en octobre 1907, examina tous les projets de langue auxiliaire. Après 18 séances de

discussions préparées, du reste, par de remarquables travaux, le Comité conclut, en principe, au rejet de tous les systèmes, aucun ne donnant la solution linguistique. Toutefois, l'Esperanto, vu ses qualités et son acquis, fut adopté sous réserve de modifications. Une Commission de linguistes nommée par le Comité devait réaliser ce perfectionnement par une méthode purement scientifique. Le travail de la Commission débarrassa l'Esperanto de son arbitraire et de ses surcharges, augmenta le vocabulaire par une meilleure recherche de l'internationalité, puis enfin rendit plus logique sa riche dérivation. Le monde savant qui met le progrès d'une idée au-dessus des intérêts secondaires nés d'un système, fit un excellent accueil à la langue de la Délégation (1). Les plus compétents et les plus anciens parmi les Espérantistes, des partisans et même des auteurs d'autres projets, s'empressèrent de l'adopter. En moins de dix-huit mois, plus de 130 villes d'Europe et d'Amérique ont vu s'organiser des groupes d'étude et de propagande. Une Académie internationale succède à la Commission permanente, et autour de sa revue officielle « Progreso » largement ouverte aux techniciens, gravitent déjà neuf autres périodiques.

Nous nous trouvons donc en face d'une fait ; ce n'est plus un système qui malgré ses défauts se déclarerait intangible, c'est une application logique et progressive de principes scientifiques dont la nature même garantit la stabilité. Mais ce résultat linguistique, cette détermination d'un progrès normal, ne gagnera la confiance du monde, quelle que soit la valeur des arbitres, que s'ils

(1) Le public l'a nommée Ido, pseudonyme signifiant « issu de » et qui signait un projet de réforme grâce auquel le Comité accepta plus volontiers l'Espéranto comme base de la langue.

en ont fait, pour atteindre le but, un instrument du plus facile usage et de la plus grande précision. Ces deux qualités donneront seules aux relations entre peuples la simplification féconde dont l'éducateur pourra tirer parti. Sous ce dernier rapport, quelques aperçus sommaires vont montrer les avantages utilitaires et intellectuels qu'offre la langue de la Délégation.

Les premiers peuvent être assurés, disions-nous, par la facilité et la précision. Or, non seulement la langue internationale normale permet de n'avoir qu'une seule langue à connaître à côté du langage maternel, mais elle en réduit au minimum d'effort, pour le plus grand nombre d'hommes, le travail d'acquisition. Par l'observation plus rigoureuse du principe de maximum d'internationalité qu'avait nettement formulé M. de Beaufront, le vocabulaire a été augmenté de 2,000 racines et il offre pour chaque sens celle qui est la plus connue du plus grand nombre d'hommes; on arrive à ce résultat remarquable qu'un Russe ne sachant que sa langue connaît déjà 52 p. c. des racines, un Allemand 61, un Suédois 72, un Espagnol et un Anglais 79, un Italien 83, et un Français 91. La facilité n'est pas moins grande pour les dérivés : autour de chaque racine se groupe toute une famille de mots dont la formation, toujours logique, dépend soit d'un jeu très régulier de désinences et d'affixes, soit de l'union à d'autres radicaux. Et ce vocabulaire, d'une richesse indéfinie, non seulement ne charge pas la mémoire puisque la régularité lui est un secours, mais il garde une rigoureuse précision grâce au principe d'*univocité :* chaque mot n'a qu'un sens propre quel que soit l'emploi figuré qu'on en puisse faire : ni synonymes ni homonymes ne viennent donc arrêter l'expression de la pensée.

Ces principes dotent en particulier la science d'un

vocabulaire technique aussi sûr qu'universel : car, si, d'une part, le maximum d'internationalité fait retrouver infailliblement la nomenclature scientifique déjà commune à tous, la régularité de la dérivation vient de plus la défendre contre toute influence d'usage national.

Comme le dictionnaire, la grammaire est de la plus grande simplicité : un alphabet anglo-latin sans accents, utilisable partout ; treize désinences marquant les espèces de mots ; aucune flexion grammaticale de genre ni d'accord, le substantif et le pronom prenant seuls le pluriel ; une syntaxe réduite à l'ordre normal des mots et à l'emploi du sens direct pour les modes et les temps, tels sont les éléments essentiels de cette grammaire, qui permet à tout homme d'instruction moyenne l'usage immédiat de la langue.

Et cette simplicité, si directement ordonnée au but utilitaire, servira de même la culture intellectuelle.

La langue auxiliaire de la Délégation représente la mise en œuvre ce cette grammaire générale logique, reconnue comme base de l'étude des langues, mais dont on a dit qu'elle n'était pas une science parce qu'elle ne s'appliquait à rien. Désormais elle peut s'appliquer à quelque chose. Cette union de la pratique à la théorie n'est pas un moindre mérite : l'application de la logique aux langues particulières, qui la contredisent restait, pour la jeunesse un travail déconcertant bien que non sans résultat pour la formation de l'esprit. Mais dans la langue internationale normale, où les règles sont sans exceptions et d'où se trouve banni l'idiotisme, l'esprit ne s'inspire que de la logique humaine dans l'expression de la pensée ; c'est dire qu'il est secondé dans sa culture générale, parce qu'il est satisfait dans son besoin, si impérieux chez les jeunes, de ne pas être contrarié dans ses déductions rationnelles. Les études classiques ne

semblent-elles pas mieux assurer cette formation de l'esprit, parce que le latin qui les domine est une langue dont le génie paraît se confondre avec celui de l'humanité? On l'a soutenu; mais si pour cette raison le latin fut jadis la langue internationale du monde cultivé, comme il l'est encore de l'Eglise catholique romaine, il ne peut être, pour des motifs trop longs à développer ici, ni la langue scientifique moderne, ni la langue du plus grand nombre.

Heureusement pour le grand nombre, la langue internationale le fera bénéficier de la culture latine dont elle est une extension, et heureusement pour la minorité la culture latine doit gagner à l'introduction de la langue internationale. En effet, par le principe d'internationalité la science a pour ainsi dire draîné les langues européennes de tout le latin qu'elles contenaient et auquel elles devaient leurs éléments communs. Une seconde vie a été rendue à l'idiome antique, non seulement en le dégageant, mais en lui empruntant, comme à la source première de l'internationalité, les racines qui parfois manquaient à celle-ci. La langue internationale, aussi bien qu'aucune autre langue romane, ouvre donc l'esprit à la connaissance du latin, comme elle le dispose, mieux qu'aucune autre, à goûter dans le latin cette logique de la pensée dont elle est elle-même la plus fidèle traduction.

Pour les débutants dans les études classiques, ce sera la meilleure préparation, pour les humanistes ce sera la meilleure aide. J'ajoute que les langues nationales, chacune dans la proportion de son internationalité, profiteront de cet idiome-type : d'abord elles s'y retrouveront dans leurs éléments d'origine, mais surtout elles s'y retrouveront sans leurs défauts et ne pourront que tirer avantage du contact de certaines qualités. Enfin, le phi-

lologue lui-même y rencontre un nouveau champ d'étude, car outre les analogies linguistiques qu'elle découvre, la langue auxiliaire est comme une reconstitution partielle de ce latin vulgaire dont tant de dialectes et de patois romans conservent les traces.

Je regrette que les limites d'un simple rapport m'aient contraint à résumer tant de considérations utiles et à omettre certains détails, mais qu'il me soit permis de les compléter par une dernière remarque : si l'adoption de la langue auxiliaire dans l'enseignement décharge les programmes au profit des autres études et de la formation même de la jeunesse, elle décharge aussi les familles des préoccupations et des difficultés que la question des langues vivantes augmentait de jour en jour.

En conséquence, le Congrès reconnaîtra volontiers qu'il y a lieu, dans l'ordre des intérêts pour lesquels il travaille, de hâter l'heure où la diffusion de la langue auxiliaire déjà commencée par l'arbitrage de la science sera favorisée par l'appui des gouvernements. Pour utiliser le premier, c'est à nous, éducateurs, de provoquer le second ! Rien n'y pourrait mieux contribuer que le vœu suivant pris en considération par le Congrès :

Le IIIe Congrès international d'Education familiale, réuni à Bruxelles, considérant que la question d'une langue auxiliaire a été amenée, par l'arbitrage scientifique international d'octobre 1907, à un point qui permet d'en envisager l'introduction sérieuse dans l'enseignement, émet le vœu que les gouvernements européens s'unissent pour hâter l'heure de cette introduction par une sanction officielle et pour enrichir les rapports internationaux de cette simplification féconde.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la langue universelle, par L. COUTURAT et L. LEAU, 1 vol. in-8°, XXXII-576 pages, Paris, Hachette.

Les nouvelles langues internationales (suite à l'Histoire de la langue universelle), par les mêmes, in-8°, 112 pages. Paris, Delagrave.

Conclusions du rapport présenté au Comité de la délégation, par L. COUTURAT et L. LEAU, secrétaires du Comité. (Gratuit).

Compte rendu des travaux du Comité, par les mêmes. (Gratuit.)

La langue internationale et la science, considérations sur l'introduction de la langue internationale dans la science, par L. COUTURAT, docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université de Caen; O. JESPERSEN, professeur de l'Université et académicien de Copenhague (prix Volney de linguistique); R. LORENZ, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich; W. OSTWALD, professeur émérite de l'Université de Leipzig, académicien de Saxe et de plusieurs autres pays (prix Nobel, 1909); L. PFAUNDLER, professeur à l'Université de Graz, académicien de Vienne. Ouvrage traduit de l'allemand (Iéna, Fischer par M. BOUBIER (Université de Genève). Paris, Delagrave. 1 franc.

Grammaire complète de la langue internationale, par L. DE BEAUFRONT. Paris, Delagrave, 15, rue Soufflot (5e).

Dictionnaire international français, par L. DE BEAUFRONT et COUTURAT, avec une préface de M. Otto JESPERSEN. Delagrave.

Dictionnaire français international, par les mêmes. Delagrave.

Etude sur la dérivation, par L. COUTURAT. 1 franc. Paris, Delagrave.

La réforme justifiée, par L. COUTURAT. Fr. 0.50. Imp. Chaix, 11, boulevard Saint-Michel, Paris.

Les vrais principes de la langue auxiliaire, par IDO, Fr. 0.50. Imp. Chaix, 11, boulevard Saint-Michel, Paris.

Sur la langue universelle, on peut encore consulter les articles suivants :

Berichte über die auf Schaffung einer künstlichen internationalen Hilfssprache gerichtete Bewegung, par H. SCHUCHARDT (*Berichte der Kais. Acad. der Wiss.* Wien, 1904).

Het vraagstuk eener wereldtaal, door DREVES-UITTERDIJK. *Vragen van den Dag*, XX, 4.)

Het wereldtaal-vraagstuk, door B. VAN BIJKVELT (*Ontwaking*, V. 10).

La langue internationale, par PEETERS, S.-J. (*Revue des Questions scientifiques*. Janv. 1902).

RÉSUMÉ.

Les relations internationales modernes rencontrent, dans la diversité des langues, une complication dont souffrent les études et l'éducation. Le rapport préconise, comme une simplification féconde, l'emploi d'une seule langue commune en dehors de la langue maternelle; il présente celle qu'un arbitrage scientifique international, le Comité de la Délégation, adopta en 1907, comme la mise au point des principes solutionnant le problème. Son succès dans le monde savant souligne les avantages utilitaires et intellectuels qu'elle doit à sa simplicité comme à sa précison logique.

Après en avoir donné un aperçu général, le rapport propose un vœu aux gouvernements européens pour hâter, par une sanction officielle, l'introduction de la langue auxiliaire internationale dans l'enseignement.

V-50-3

L'Education physique des adolescents dans les petites villes et les campagnes.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. F.-J. Laterre,** professeur d'éducation physique aux Athénées royaux de Bruxelles et d'Ixelles.

Quand on examine le palmarès des records établis dans tous les sports athlétiques ou qu'on fait une comparaison entre la forte race américaine et nos populations, on est saisi d'y trouver pour les trois quarts au premier rang le nom des fils de Jonathan; de même leur vigueur et leur puissance nous frappent sans devoir pour cela nous surprendre outre mesure. Car il est bien avéré que l'éducation physique a développé chez cette nation une force extraordinaire qui va de pair avec la robustesse de leurs cerveaux bien façonnés. Il est juste de dire que les grandes fortunes de là-bas ont permis l'établissement de gymnases grandioses tels qu'en ont les grandes institutions américaines, les universités « Cornell », « Columbia », « Syracuse » à New-York, par exemple; « Yale » à New-Haven; « Harward » à Cambridge; les universités de Californie, à Berkeley, de Michigan, d'Illinois, de Pensylvanie, de Chicago, etc.

Afin de faire ressortir quelle organisation de l'éducation physique les Américains ont su établir chez eux, je noterai simplement le programme des cours de culture physique à l'université de Chicago.

D'abord, on y trouve des leçons de gymnastique présentant tout à la fois un caractère hygiénique, correctif et récréatif qui sont complétées par des exercices réguliers de tir et la pratique des sports; pour les filles, l'enseignement comprend des exercices genéraux gradués de gymnastique et des exercices athlétiques d'application, tels les jeux de barket-ball, de baseball, de hockey, de patinage, de traîneau, de tennis, de golf, le canotage et la natation, ainsi que l'escrime et la danse. Pour les deux sexes, des cours de gymnastique pathologique corrigent les imperfections résultant de la nature ou de mauvaises attitudes fonctionnelles. Disons encore que les constructions affectées à cet enseignement et qui ont coûté un million et demi de francs, renferment toutes les commodités répondant aux exigences de l'hygiène et des sports: au rez-de-chaussée, trois grands salons de toilette, douches, bains turcs, chambres de massage, salles de sport, etc. Au premier étage, 1,500 placards, 25 douches, une piscine garnie intérieurement de carreaux blancs et suffisamment large pour permettre des courses à la nage avec une galerie pour 200 spectateurs; tout le second étage est constitué par une spacieuse salle de gymnastique avec piste de course. Nous ajouterons, pour les femmes, un gymnase en plein air, un emplacement spécial pour le « hockey » et un champ athlétique pour les étudiants, le stade, deux cours en béton pour jeux de balle à côté du gymnase, et en plus, pour les uns et les autres, 18 cours de tennis.

Point n'est besoin de chercher des qualificatifs à pareille organisation; c'est tout simplement admirable et même peut-être déjà trop compliqué. Car je me demande toujours si une pratique aussi intensive des exercices physiques et des sports que font les Américains et leurs frères, les Anglais, ne conduit pas directement au surme-

nage (cram) athlétique qui existe tout comme le surmenage classique. Si cela n'était, que signifierait ce fait que la plupart des étudiants se préparant pour ainsi dire exclusivement aux épreuves athlétiques d'Oxford et de Cambridge meurent entre trente-cinq et quarante ans! C'est qu'il y a là une usure prématurée de la machine humaine qui provient, dit le docteur Reece, de l'entraînement exagéré de ces collèges.

La Belgique, qui ne reste jamais en arrière, est tout autant dans le mouvement que le pays le plus sportif du monde. Il suffit de constater qu'à Bruxelles, une douzaine de grands clubs pratiquent tous les sports pour juger de la vogue extraordinaire qu'y ont acquis les exercices physiques. Ainsi, le Racing-club, l'Union Saint-Gilloise, le Daring-club, le Léopold, l'Olympia, l'Excelsior, pour ne citer que les principaux, ont inscrit à programme les sports de plein air, football, tennis, cricket, hockey, courses à pied, natation, canotage, etc. Et il faut bien noter que la plupart des sociétaires de ces associations ont tous de multiples occupations dans la journée, ce qui ne les empêche pas de distraire régulièrement, je dirai, les minutes qui leur rapporteront le plus, pour les consacrer aux exercices physiques.

Gand nous a donné le « huit » du Royal Club Nautique, vainqueur des Anglais aux régates d'Henley et champion du monde. C'est un grand honneur pour nous, Belges, de posséder une équipe qui a vaincu deux fois l'Angleterre, imbattable jusqu'alors.

L'Union Saint-Gilloise qui a, cette année, remporté le championnat de Belgique devant le Footbal Club Brugeois et le Racing, put quelquefois, au dire des Anglais, leur faire échec dans ce sport où ils sont passés maîtres.

Bruges, Liége, Anvers et les autres villes du continent contribuent à cet essor sportif; aussi est-ce surtout des

petites villes de province que je voudrais parler et où je voudrais voir organiser des sociétés ou associations gymnastiques et sportives qui continueraient la saine éducation physique de l'école. Je vise spécialement les adolescents ayant quitté l'école moyenne, voire l'école primaire et qui vont s'enfermer dans un bureau malsain, poussiéreux, au milieu de bouquins rancis, ou s'installent à l'établi pour l'apprentissage d'un métier.

Voilà ceux à qui il faut une gymnastique hygiénique, fortifiante, corrective des mauvaises attitudes adéquates à leurs occupations.

Et, laissant de côté les considérations théoriques, car c'est un axiome que l'exercice est productif d'une bonne santé, je voudrais examiner pratiquement l'organisation d'une éducation physique après l'école.

Je suppose l'employé ou l'apprenti à la fin de sa journée et devant consacrer trois quarts d'heure à la gymnastique. L'un et l'autre vous répondront invariablement qu'ils sont fatigués ou que l'école industrielle les attend.

Erreur de croire que l'exercice judicieux les fatiguera davantage, car par une circulation plus active du sang, il permettra à leurs muscles endoloris par le travail de la journée ou la position vicieuse et « ne varietur » du bureau, de récupérer une quantité considérable d'énergie et de vigueur.

Quant à l'école industrielle, en supposant qu'on y consacre trois soirées par semaine, n'en reste-t-il pas trois pour les exercices physiques? Et c'est tout ce qui nous est nécessaire pour arriver à un résultat conséquent.

Les administrations communales peuvent mettre à notre disposition le préau couvert d'une école, par exemple, où passeraient le soir et trois fois par semaine tous ceux qui feraient partie de l'association sportive. Ils y recevraient des leçons de gymnastique éducative en plein

air qui seraient une excellente préparation à un entraînement sportif.

Un local — une classe assez grande si on veut — renfermerait les appareils et agrès de toute première nécessité: espalier suédois, perches, cordes, poutre, barres parallèles. Il est évident qu'une leçon tous les jours vaudrait mieux, mais trois séances de trentes minutes toutes les semaines données en plein air, c'est-à-dire dans ces préaux bien aérés produiraient une amélioration physique marquée chez tous.

Ces leçons pourraient se donner le soir, comme je viens de l'indiquer, attendu que beaucoup d'écoles sont maintenant pourvues de l'éclairage au gaz ou à l'électricité.

Elles comporteraient les exercices de l'école du soldat, c'est-à-dire le travail sans arme comprenant les différents pas et les alignements, ensuite les mouvements sur deux rangs et les mouvements élémentaires des tirailleurs. Comme application, l'escrime à la baïonnette serait exécutée au moyen des bâtons, ce qui constituerait une excellente préparation à l'éducation militaire.

Ces notions sur l'école du soldat et sur l'école de compagnie tiendraient lieu des exercices d'ordre de la leçon de gymnastique suédoise et, d'un autre côté, formeraient de meilleures recrues pour l'armée.

Il serait bien facile à l'instruction de commencer la leçon par ces mouvements des deux écoles et de les continuer en les intercalant aux lieu et place de la série des exercices de marche et de course, de façon à pouvoir parcourir, au bout d'un certain temps, les écoles du soldat et de compagnie.

Le reste de la leçon serait analogue au schéma de la leçon de gymnastique suédoise, sauf encore à remplacer la série des jeux scolaires par des jeux sportifs plus appropriés à l'adolescence.

Dans cet ordre d'idées, je citerai les leçons de canne royale, la canne d'assaut, le bâton, quelques leçons de boxe, le jeu de paume au filet, la crosse, le jeu de longue paume, le jeu de croquet, etc., etc.

Après la leçon, l'instructeur prendrait la direction de courses de vitesse — les 100 mètres et 110 mètres haies, par exemple, — de courses avec fardeaux, de courses de fond, soit 400 mètres, 800 mètres, 1,200 mètres et 5,000 mètres ; de courses d'ensemble, de rallye-paper; de sauts avec ou sans élan en hauteur et en longueur, de sauts avec poids, de luttes de traction à la corde, de pulsion aux perches; il initierait les sociétaires aux secrets du lancer du poids, du javelot et du marteau, du jet classique du disque renouvelé du discobole antique.

Et il faut bien noter que j'indique là tous exercices ne nécessitant pas de grande dépense et ne produisant pas le surmenage athlétique parce qu'on y a disposé le corps par les mouvements scientifiquement déterminés et judicieusement choisis de la leçon qui a précédé.

Le dimanche matin, alors, les sociétaires se réuniraient dans une prairie ou sur un terrain en plusieurs équipes : les unes faisant du foot-ball, les autres continuant l'entraînement de la semaine.

C'est d'ailleurs un programme que certains cercles, dans beaucoup de communes du bassin de Charleroi, ont déjà réalisé en partie; ce n'est pas assez et si les administrations communales voulaient allouer un modeste subside à pareille initiative, ce qui a été fait à Gosselies entre autres, on pourrait faire beaucoup pour l'amélioration physique de l'adolescence.

J'estime la chose possible et je viens de le démontrer.

D'autre part, outre l'utilité hygiénique que présente cette éducation physique de l'adolescence, il y a un

double point de vue que ce système réalise : c'est beau et c'est agréable. Car je me demande s'il y a une comparaison possible entre ces petits jeunes gens fréquentant assidûment les cafés, buvant sec au milieu des relents de bières fortes, parmi l'atmosphère empestée du cabaret, et ces clubs d'adolescents se livrant, au grand air, à des ébats joyeux et à une véritable cure de soleil, emmagasinant ainsi un capital utile de chaleur et de santé.

Des grincheux tiendront des palabres sur les dangers que présentent les exercices physiques; qu'un accident survienne — chose plutôt rare — et les voilà partis en de violentes diatribes contre tout ce qui est sport.

Mais en partant de ce principe, est-il encore prudent de s'aventurer dans la rue où l'on est exposé à ce qu'une cheminée vous tombe sur l'occiput; de même, posez mal le pied en descendant d'un trottoir et vous vous cassez la jambe..., ne sortez plus du tout, restez chez vous, si vous ne voulez pas vous faire écrabouiller par les automobiles! L'objection, on le voit, ne tient pas debout et, bien au contraire, je pense que la pratique des sports développe l'adresse et le sang-froid qui peuvent vous venir à point dans une situation critique : je connais un professeur qui, pris un jour dans un embarras de voitures, se sauva de l'écrasement, grâce à un rétablissement exécuté à la force du poignet sur la plate-forme d'une des voitures.

Revenant à nos moutons, en l'espèce, les associations sportives après l'école, il reste le choix d'un personnel de professeurs aptes à prendre la direction de ces sociétés. Voilà qui n'est pas bien difficile : l'Etat chargerait des propagandistes de donner un peu partout des conférences sur le programme arrêté d'avance et dont j'ai indiqué d'autre part, une interprétation possible; seraient

instamment priés d'y assister les gens s'occupant activement d'enseignement et tous ceux qui ont à cœur le développement physique de la jeunesse.

Ce seraient là autant d'instructeurs capables de réaliser dans leur commune respective le plan de cette éducation physique après l'école qui continuerait les bataillons scolaires dont la France eut la primeur. Le général Chanzy ne le déclarait-il pas dans une allocution à ses troupes : « Donnez-nous des hommes, nous en ferons des soldats ! »

C'est là le premier vœu que j'exprime en terminant mon rapport.

Secondement, je souhaite voir l'Etat allouer un subside à ces propagandistes pour les aider dans l'accomplissement de leur tâche dont la résultante sera : amélioration de la race belge !

RÉSUMÉ.

L'éducation physique est arrivée, en Amérique, à un merveilleux développement et on n'en doit chercher pour preuve que l'organisation remarquable des Collèges et des Universités.

La Belgique, loin de rester en arrière, dame le pion à bien des puissances aussi bien en matière de football et de rowing qu'en ce qui concerne les autres sports athlétiques.

Mais il reste, en province, une population d'adolescents auprès de laquelle le nombre des privilégiés des villes n'est rien ; à ceux-là, il faut de l'exercice et des sports et c'est l'organisation pratique de ceux-ci que j'envisage.

Trois fois par semaine, dans le préau couvert d'une école communale, les employés, apprentis et jeunes gens de tous métiers recevraient des leçons de gymnastique éducative suivies d'entraînement sportif. Ils seraient ainsi familiarisés avec tous les exercices physiques, se prépareraient une santé florissante et, par les connaissances acquises en fait d'exercices d'ordre et de tactique en même temps que de maniement

d'armes, constitueraient d'excellentes recrues pour l'armée. Ce plan réalise un point de vue double : l'utile joint à l'agréable.

Je souhaite, pour terminer, voir l'Etat charger des propagandistes de donner partout des cours-conférences à des professeurs et instituteurs, leur expliquant le programme et les mettant à même de le réaliser dans leurs communes respectives. En second lieu, je fais des vœux pour qu'il leur alloue un modeste subside, les aidant ainsi dans leur tâche utile.

L'Union Familiale. — Ecole de Formation Sociale

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mme Marie Bertinot**
Présidente du Jardin d'Enfants de l'Union Familiale
de la rue de Charonne, Paris

L'Union Familiale, reconnue d'utilité publique par décret du 27 novembre 1908, a groupé les œuvres qui peuvent le mieux contribuer à relever la famille ; elle avait déjà présenté en 1905, au Congrès de Liége, le résultat des efforts de ce premier « Settlement » français, fondé en 1907 par Mlle Gahery. La résidence de la directrice est considérée comme le premier élément nécessaire pour bien connaître le milieu sur lequel elle doit agir.

Le but de l'Union Familiale est de chercher à reconstituer tout ce que doit faire la famille et de suppléer les parents lorsque leurs occupations ou le manque de connaissances rendent leur tâche impossible ; c'est avant tout un soutien moral et une œuvre d'éducation correspondant au but de ce Congrès.

Les œuvres se sont groupées successivement à l'Union Familiale : Conseils d'enseignement ménager et d'hygiène ; Colonies de vacances ; Promenades collectives ; Cercles d'études ; Œuvre du Troussau, etc.

A côté de ces œuvres qui améliorent le présent, Mlle Gahery sentait le besoin d'une action profonde, capable de : « prévenir le mal pour ne pas avoir à le guérir ».

Quel devait être ce travail d'hygiène morale préventive et comment fallait-il l'appliquer? L'expérience de chaque jour ne tarda pas à montrer que pour changer vraiment quelque chose, il fallait semer là même, où rien n'avait levé encore, c'est-à-dire qu'il fallait porter ses efforts vers l'enfant à l'âge des premières impressions, *avant* l'école, en le prenant vers 3 ans jusqu'à 6 ans environ.

Ce point étant acquis, il ne s'agissait plus de grouper une œuvre nouvelle ; il y avait cette fois tout à créer, rien de semblable n'existant en France ; les efforts de Mme Pape Carpentier dans ce sens, remontant à une cinquantaine d'années, ne s'étaient pas soutenus faute d'une école normale pour former des maîtresses. Les initiatives de Pestalozzi et de Frœbel s'étaient au contraire organisées à l'étranger; des instituts les avaient sauvegardées. Mlle Gahery voyagea pour s'instruire, elle fit même appel à des maîtresses étrangères de différents pays et c'est un devoir de reconnaissance très doux que d'apporter ici des remerciements à la Belgique qui donna, dès 1902, les deux premières maîtresses. Un pays voisin, de mœurs se rapprochant des nôtres et de même langage, nous faisait franchir des étapes; le système que Frœbel avait appelé « Kindergarten » se trouvait traduit; nous n'avions qu'à suivre et à prendre également pour cette éducation de la première enfant le nom de : « Jardin d'Enfants ».

QUEL EST LE BUT DU JARDIN D'ENFANTS?

Comment le Jardin d'Enfants, qui fonctionne maintenant depuis 7 ans à l'Union Familiale, a-t-il rempli le but d'hygiène morale préventive pour lequel sa fondatrice l'avait établi?

On peut s'en rendre compte par un coup d'œil jeté sur ce qui se passe dans ce faubourg de Paris.

L'enfant arrive vers trois ans au Jardin d'Enfants, n'ayant encore que des idées confuses; il est malléable, prêt à recevoir l'empreinte qui lui sera donnée. Les personnes qui n'ont pas entendu parler du Jardin d'Enfants comme mode d'Education, sont tentées de le définir en disant : C'est un endroit où les enfants jouent quand les mères sont occupées. Mieux informées, elles comprendront bientôt que ce n'est pas un simple jeu, mais un véritable terrain de culture du caractère où grandissent en liberté les enfants soumis à une règle intelligente, dans une atmosphère qui cherche à se rapprocher de celle de la famille par les rapports empreints de douceur, en éloignant tout appareil pédagogique, et en élevant leur âme vers leur Créateur.

COMMENT PROCÈDE LE JARDIN D'ENFANTS

Le Jardin d'Enfants organise une série d'occupations dont la trame est formée par les jeux et le jardinage; c'est ce qui convient à l'enfant de cet âge; mais ces occupations bien dirigées l'élèvent peu à peu, et l'on voit se réaliser ce que disaient ces vieux vers français en parlant de l'enfant :

> Il s'amuse et s'instruit par un mélange heureux
> Ses jeux sont des travaux, ses travaux sont des jeux.

Il n'est pas question cependant de supprimer l'effort, bien au contraire. Il s'agit de demander à l'enfant celui qu'il peut fournir exactement, en entraînant peu à peu sa volonté ; le but est de lui apprendre à se discipliner graduellement, à écouter, à regarder, à comprendre ce

qui l'entoure. Son organisme est développé par l'activité raisonnée, par les chants rythmés et surtout par le travail manuel.

LE DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL DOIT SUIVRE LE DEVELOPPEMENT PHYSIQUE.

C'est un fait bien acquis maintenant que le développement intellectuel doit accompagner le développement physique, l'un réagissant sur l'autre pour constituer un ensemble harmonieux ; dans cette période de la vie tout est action, il faut donc des procédés spéciaux pour l'atteindre afin de diriger l'enfant vers le bien. Sans direction non seulement il peut prendre de mauvaises habitudes et altérer sa santé, mais encore, et l'on ne saurait trop le répéter : les facultés qui n'auraient pas été cultivées en temps utile ne seront jamais développées au même degré que si elles avaient été exercées ; que deviendrait un membre qui resterait immobile jusqu'à l'âge de 5 à 6 ans?

A QUI SERA CONFIE LE SOIN D'APPLIQUER LA METHODE

Les premières années de l'enfance sont donc bien celles où doit être appliquée rigoureusement l'hygiène morale préventive. Qui sera chargé de cette culture éminemment délicate ? C'est à la mère que ce soin doit incomber avant tout. Mais n'a-t-elle pas besoin de s'éclairer, de se préparer à sa mission? Ne faut-il pas qu'elle rencontre des aides pour la seconder et parfois même la suppléer?

ORIENTATION DE LA JEUNE FILLE

Il y a une autre phase de l'existence qui a elle aussi besoin d'un élément actif. Cette phase nous la trouvons chez la jeune fille vers l'âge de 16 ans. Au moment où elle termine ses études, n'est-il pas à propos de l'initier alors à cette tâche d'éducation qui doit être la meilleure orientation pour la préparer à ses devoirs futurs?

De même que le Kindergarten (Jardin d'Enfants) a été bien compris par de nombreux pays étrangers, c'est de ce double besoin de l'enfant et de la jeune fille que se sont inspirés particulièrement en Amérique, les Instituts de Kindergarten, les Ecoles de Formation de Jardinières d'Enfants.

L'UNION FAMILIALE EST UNE ECOLE DE FORMATION

L'Union Familiale a toujours eu un but d'éducation. Après vingt ans d'efforts, elle a pu tranformer tout naturellement en Ecole de Formation le résultat des expériences acquises.

Les personnes qui veulent utiliser leur dévouement peuvent venir y étudier la pratique des œuvres; et la méthode du Jardin d'Enfants, devenue française après sept années de laborieuse adaptation, est enseignée aux jeunes filles aux « Jardinières d'Enfants ». Les cours comprennent avec la pratique de la méthode, la psychologie de l'enfant, l'enseignement ménager populaire budget, hygiène, chimie, trousseau, etc.

L'enseignement est de deux années, l'une plus spécialement consacrée à l'Education par le Jardin d'Enfants, l'autre à l'Enseignement ménager; l'obtention des deux brevets donne droit au diplôme de Formation sociale.

L'ECOLE DE FORMATION AU POINT DE VUE PROFESSIONNEL

La pensée de Formation qui dirige l'Union Familiale étant la même que celle poursuivie par les Ecoles américaines au point de vue professionnel, nous leur empruntons ces considérations pratiques : A notre époque, plus que jamais la jeune fille a besoin, comme le jeune homme, d'être « armée pour la vie ». On n'a jamais senti davantage le besoin d'une éducation professionnelle. Quand la nécessité devient impérieuse, on voit s'élever cette barrière insurmontable qui résulte de l'absence d'une préparation rendant apte à un travail défini. Lancer leurs enfants dans la vie sans leur donner la possibilité d'assurer leur existence, c'est pour les parents la plus grave des fautes.

Mais, d'un autre côté, engager les jeunes filles dans un travail spécial c'est altérer leur sensibilité, leur dérober l'éclosion de leur existence de jeune fille et leur enlever le rôle de maîtresse de maison qui leur appartient, si la mauvaise fortune ne leur réserve pas une tâche plus rude pour gagner leur vie. Le problème consiste donc à choisir une profession qui ne détourne pas la jeune fille de ses devoirs véritables. Des positions sont offertes tous les jours à Mlle Gahery pour les jeunes filles formées à l'Ecole : Jardinières, Institutrices, Gouvernantes, Directrices d'œuvres, etc.

L'ECOLE DE FORMATION PREPARE A LA VIE

Beaucoup de jeunes filles n'ont ni le temps, ni la force, ni l'argent nécessaire pour faire de hautes études amenant à une spécialisation dans une profession ; nous trouvons ici une direction qui forme des maîtresses de pen-

sion, développe la connaissance des enfants et apprend à connaître leurs besoins. Que peut-on rêver de mieux pour la jeune fille que d'assurer son indépendance en augmentant sa valeur morale ?

L'aînée d'une famille de dix enfants nous disait récemment que ses parents auraient pu lui donner une petite dot, mais ils ont considéré que la valeur morale qu'ils pouvaient lui assurer en la faisant instruire était infiniment plus précieuse et ils n'ont pas hésité à dépenser cette somme, cinq à six mille francs, pour parfaire son éducation dans une Ecole de Jardin d'Enfants et lui permettre de rendre des services éclairés à la famille entière tout en possédant un diplôme qui assurait son avenir.

LE BULLETIN MENSUEL DE L'UNION FAMILIALE

Le Bulletin mensuel de l'Union Familiale rend compte du mouvement de l'Ecole avec cette particularité qu'il ne renferme pas une ligne qui ne soit l'expression d'une expérience vécue, depuis les méthodes d'éducation jusqu'au budget populaire.

Etendant son action, le Bulletin est également l'organe non seulement des cercles d'études de l'Union Familiale, mais encore du Cercle d'Etudes du Jardin d'Enfants destiné aux parents et dont le secrétariat est à Paris, 32, avenue Duquesne, au Cours Montalembert qui s'est adjoint un Jardin d'Enfants dirigé par une élève brevetée de l'Union Familiale.

Un Cercle d'Etudes est le complément d'un Jardin d'Enfants sérieusement suivi. Il établi le lien entre la famille et les maîtresses et c'est ainsi que l'éducation s'opère par un échange de notes quotidiennes.

Quand l'enfant aborde enfin la lecture, le plus tard possible, toute l'éducation est déjà élaborée, car la pensée constante de l'Union Familiale a été de favoriser chez l'enfant le développement de l'effort et la formation de la volonté.

RÉSUMÉ.

L'Ecole de Formation Sociale destinée aux jeunes filles (à partir de 16 ans) a été fondée par Mlle Gahery, en 1907, 185, rue de Charonne, à Paris, après vingt années d'études pratiques sur le relèvement par l'éducation. L'école est née de ce double besoin de développer l'enfant dès ses premières années (avant l'âge de l'école) et de former des jeunes filles pour la mission qu'elle sont applées à remplir. C'est un institut, en même temps qu'un settlement, où l'on peut terminer son éducation et se former au point de vue familial et social par l'étude sur place des œuvres d'éducation et de relèvement social. En partageant avec dévouement pendant un an ou deux la vie de Charonne, faubourg de Paris, on peut obtenir un brevet à la fin de chaque année.

Ces études sont destinées principalement à éclairer le dévouement et à développer le sens éducateur qui s'applique à tout. La méthode d'éducation de l'Union Familiale repose sur les principes du jardin d'enfants (Kindergarten), basée sur l'étude physique et psychologique de l'enfance. Elle enseigne ce qu'on n'apprend pas à l'école et prépare à la vie.

V-50-5

L'Education en Norwège.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le **Comité National Norvégien**

En Norvège, la liberté personnelle est on ne peut plus étendue. Avec la simplicité de vie et de mœurs du peuple norvégien — et sans le faix d'une noblesse de naissance ou autre — l'égalité des classes ne manque pas de ressortir bien et le sentiment de la fraternité ne se dement pas non plus.

Dès l'école primaire jusqu'au gymnase, les élèves des deux sexes ne sont pas de rigueur séparés; l'enseignement leur est donné en commun où les autorités scolaires locales l'aiment mieux.

Les relations des jeunes gens des différents sexes en deviennent plus naturellement libres. En ôtant les bornes d'une défense d'être ensemble, on leur fait passer l'envie de se voir furtivement. Le flirtage perd beaucoup de son intérêt et de son attraction quand les garçons et les filles sont mis en contact journalier. On les accoutume à regarder les réalités de la vie et à s'efforcer pour l'essentiel.

Les jeunes gens de sexes différents ayant passé l'âge d'enfance proprement dit et qui n'appartiennent pas à la même maison familiale — dans la plupart des pays civilisés les convenances ne leur permettent qu'exceptionnellement d'être ensemble hors des réunions ou assemblées sociales.

Mais en Norvège il n'y a pas de sport dont le sexe féminin soit exclu. Et l'exercice du sport concédé aux jeunes filles a puissamment contribué à déplacer les bornes des convenances parce que l'assistance d'un compagnon de surveillance ou d'une duègne y est très souvent impossible. Des jeunes hommes et jeunes filles (d'anciens camarades d'école ou seulement de bonnes connaissances) font fréquemment des excursions de montagne, de patinage aux skys, etc., ensemble, sans qu'on en dise rien de mal.

Le mouvement féministe en Norvège, très avancé pendant les dernières dizaines d'années, a aussi beaucoup contribué à ébranler les anciennes préventions concernant les rapports des deux sexes. Et grâce aux idées stimulantes de nos grands défunts Ibsen et Bjoernson et au travail énergique des dernières années, on a obtenu des résultats considérables. Aux cours d'assises, on a des jurés femmes. D'ailleurs, bien des fonctions publiques ont été ouvertes aux femmes; et leurs conditions de travail chez des particuliers sont améliorées.

Au Parlement (Storthing) norvégien, ainsi qu'aux Conseils municipaux, sont éligibles toutes les personnes ayant le droit de suffrage, qu'elles appartiennent à l'un ou à l'autre sexe, seulement pour l'âge d'éligibilité au Parlement sont requis 30 ans révolus.

Tandis que le suffrage universel vient d'être étendu aux femmes, il y a peu de jours, pour les élections municipales, — le suffrage universel n'est encore accordé qu'aux hommes pour les élections parlementaires. Pour les électeurs au Parlement du sexe féminin subsistent encore quelques restrictions peu importantes (l'électrice — ou son époux si elle est mariée — doit être contribuable d'un montant de recette assez modeste).

Il est jugé utile, sinon nécessaire, de faire procéder cet exposé des relations des sexes en Norvège avant d'entrer à notre sujet.

Avec l'accès accordé aux femmes à la vie publique, nous autres Norwégiens sommes tenus d'avoir en vue tous les moyens de développer les facultés administratives des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe.

Il va sans dire que l'école primaire, d'après son programme obligatoire, peut très peu faire à cet égard.

Toutefois les écoles primaires (surtout dans les villes et dans les communes rurales populeuses) étendent de plus en plus leur programme facultativement et y inscrivent donc souvent l'économie domestique. Les cours même élémentaires d'histoire et de topographie de la patrie comprennent toujours un bref sommaire du droit constitutionnel et administratif. Et les garçons et les fillettes reçoivent un enseignement dans les travaux manuels, de nature à les accoutumer à employer utilement leur temps.

Les établissements d'instruction complémentaire pour les adultes mentionnés ci-dessus en donnent davantage et tiennent à développer les élèves autant pratiquement que théoriquement.

On y a en vue de donner aux élèves une intelligence de ce que la vie réclame de chacun d'eux dans sa sphère. Les élèves y sont imprégnés des idées de ce qui est profitable et pour eux-mêmes et pour le bien-être de leur entourage. On tâche de leur apprendre à administrer, c'est-à-dire à s'adapter aux moyens dont ils disposent.

Où les travaux de ménage sont des sujets de leçons pour les filles, on les instruit sur le côté budgétaire de telle ou telle opération. S'il s'agit de faire la cuisine, on n'exige pas seulement que l'élève sache bien préparer tel ou tel mets; elle doit aussi savoir le prix total et sa

qualité nutritive ou son utilité réelle. On saurait encore donner bien des exemples démontrant les mêmes tendances regardant les autres matières comprises dans l'enseignement complémentaire. Mais ils nous pousseraient trop loin.

Dans les villes on a un nombre d'écoles techniques primaires et de dessin pour les jeunes gens tenus aux heures du soir après la fin de la journée de travail et on a des écoles publiques et privées des travaux et d'industries domestiques, beaucoup fréquentées par la jeunesse féminine.

Quant aux campagnes, dans presque tous les départements, on a des écoles départementales visant surtout la vie pratique avec les cours durant 6-7 mois par an. Les cours spéciaux pour filles, s'il y en a, durent 3-4 mois. La plupart de ces écoles n'ont pas des locaux permanents. Mais elles sont tenues à tour de rôle un ou deux ans à la fois dans les différentes circonscriptions du département (1).

Il y a encore dans plusieurs départements des écoles privées (appelées: écoles populaires supérieures) dont le but principal est d'agir sur la personnalité des jeunes gens. Les élèves sont des pensionnaires et se groupent comme une famille autour du directeur. On attache beaucoup d'importance à cette existence en commun avec le personnel enseignant. Les élèves ne sont occupés que des leçons mais aussi des travaux qui dérivent de la vie aux fermes où sont tenues ces dites écoles.

Dès 1885 existent des institutions appelées « Acadé-

---

(1) Des dix-huit départements norvégiens deux surpassent la Belgique entière en superficie, et des autres : dix y surpassent la moitié de la superficie du dit pays. Et les communications ne sont pas comme en Belgique !

mies ouvrières », maintenant nombreuses dans les différentes parties du pays, dans les villes, ainsi que dans les campagnes. L'enseignement a lieu par leçons professées le soir, auxquelles suivent parfois des discussions sur les matières enseignées. Ces académies sont destinées à donner à des adultes (hommes et femmes), appartenant principalement à la classe ouvrière, et à les mettre à même de comprendre les questions relatives à la nature, à l'humanité, et à la vie sociale en les initiant aux résultats principaux atteints dans le domaine intellectuel et matériel. Les bibliothèques populaires communales, auxquelles est faite une allocation annuelle du Trésor, proportionnelle a leur budget, rendent aussi des services considérables pour l'éducation administrative de ceux qui ont achevé les cours de l'école.

L'esquisse ci-dessus ne dit pas grand'chose sur le degré d'intelligence du peuple norvégien; et encore moins sur les méthodes à suivre en général. Pour cette raison nous allons terminer ce rapport dans des thèses de discussion. L'étude de tous les documents plus doctes que cet aperçu n'aura pas manqué d'épuiser les forces des congressistes.

Ou plutôt posons cette thèse-ci : ainsi les petites nations poussent quelquefois les étapes de l'humanité.

RÉSUMÉ.

En Norvège l'enseignement est donné séparément ou en commun, aux deux sexes, suivant que les autorités locales en décident. Le sexe féminin n'est exclu d'aucun sport, le mouvement féministe y est très avancé et les femmes sont éligibles pour le Parlement et les Conseils municipaux. Elles sont électeurs pour la Commune.

L'enseignement professionnel y est fort en honneur et se donne à tous les degrés.

BIBLIOTHÈQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

Boddaert, Mlle; Boulenger, Dr; De Croly Dr; Gunzburg, Dr; Henrotin Dr; Herbert-Goddard, H.; Herlin, A,; Iakumova; Johnson, Dr. Alice; Jonckheere, T.; Lenderink; Levoz; Ley, Dr; Maes, F.; Marquant et Boyaval; Monroe, W.-S.; Raesfeldt, la baronne, von; Roorda P.; Schreuder, A.-J.; Schreuder, P.-H.; Scott-Anderson, Mlle.

L'ÉDUCATION DES Enfants Anormaux

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA VIe SECTION DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE TENU A BRUXELLES EN 1910.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDITEUR
21, *rue de la Limite*, 21

—

1910

L'ÉDUCATION DES ENFANTS ANORMAUX

Rapports présentés a la VIe Section
du IIIe Congrès International d'Éducation Familiale
tenu a Bruxelles en 1910.

Troisième Congrès

INTERNATIONAL

D'ÉDUCATION FAMILIALE

21 au 25 Août - Bruxelles 1910

Sous le Haut Protectorat de S. M. la Reine des Belges

Le Patronage du Gouvernement belge

et la Présidence d'Honneur de

M. le baron DESCAMPS, Sénateur, Ministre des Sciences et des Arts;
M. RENKIN, Membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Colonies;
M. VAN DEN HEUVEL, Ministre d'État;
M. WOESTE, Membre de la Chambre des Représentants, Ministre d'État;
M. MAX, Bourgmestre de Bruxelles;
M. SOLVAY, Ancien Sénateur, Fondateur de l'Institut de Sociologie et de l'Institut supérieur de commerce de Bruxelles.

COMMISSION ORGANISATRICE DU CONGRÈS

Présidents :

MM. Léon De Lantsheere, Ministre de la Justice, Bruxelles.
Henry Delvaux de Fenffe, gouverneur de la province de Liége, Liége
Emile Dupont, Ministre d'État, vice-président du Sénat, Liége.

Vice-présidents :

MM. Braun membre de la Chambre des Représentants, Koophandelplaats, 3, Gand.
Tibbaut, membre de la Chambre des Représentants, 4, avenue de l'Astronomie, Bruxelles.
De Vuyst, inspecteur principal de l'Agriculture, 22, avenue des Germains, Bruxelles.
van den Corput, avocat, 24, rue Ducale, Bruxelles.

Membres :

Les présidents des sections.
Les secrétaires des sections.

Secrétaire général-Trésorier :

M. Pien, rue Rubens, 44, Bruxelles.

SECTION VI.

Enfants anormaux.

COMITÉ ORGANISATEUR DE LA SECTION :

Présidents :

MM. le Dr J. Demoor, professeur à l'Université libre de Bruxelles, 61, rue Belliard, Bruxelles.

Proost, fondateur de la Ligue de l'Éducation familiale, 13, rue Marie-de-Bourgogne, Bruxelles.

Vice-présidents :

MM. le Dr Decroly, directeur de l'Institut d'enseignement sp Vossegat, Uccle-Stalle.

P. A. Stockmans, supérieur général des Frères de la Charité, 133, rue du Strop, Gand.

J. Corman, directeur général de l'Enseignement primaire, 163, avenue Brugman, Bruxelles.

A. Levoz, avocat, magistrat honoraire, 167, avenue de Tervueren, Bruxelles.

Van Schelle, inspecteur général des Établissements de Bienfaisance au Ministère de la Justice, 86, boulevard de Waterloo, Bruxelles.

Membres :

MM. le Dr Boulenger, Lierneux, province de Liége.

le Dr Daniel, 1, rue de la Prévôté, Bruxelles.

Henry Dom, 95, rue de la Consolation, Bruxelles.

le Dr Dupureux, 40, rue Neuve-Saint-Jacques, Gand.

le Dr Glorieux, 36, rue Jourdan, Bruxelles.

le Dr Ley, Fort Jaco, Uccle.

P. Florimond Maes, 133, rue du Strop, Gand.

le Dr Matagne, 31, avenue des Courses, Bruxelles.

le chanoine Nagels, Bruges.

A. Nyns, 36, rue Le Tintoret, Bruxelles.

le Dr Swolfs, 59, rue Vilain XIIII, Bruxelles.

Willems, Saint-André-lez-Bruges.

Secrétaires :

MM. Tobie Jonckheere, professeur à l'École normale de Bruxelles, 81, rue d'Ostende, Bruxelles.

de Paeuw, 50, rue Leys, Bruxelles.

le Dr J. Van Biervliet, 161, avenue de la Couronne, Bruxelles

---

TABLE DES MATIERES.

6e Section : Enfants anormaux.

51. *Classification. Statistique.*

M. le Dr Decroly, Uccle-Stalle (Bruxelles).

52. *Étude comparée des écoles pour anormaux, pour arriérés, pour indisciplinés, pour infirmes, pour épileptiques. Méthodes d'éducation.*

M. le Dr Boulenger, Lierneux (Liége).
M. Fl. Maes, Gand.
Mme le Dr Alice Vowe Johnson, Londres.
Dr Henry Herbert Goddard.
M. Monroë, New-Jersey.
MM. O. Marquant et F. Boyaval, instituteurs, Lille.

53. *Préparation du personnel de ces écoles. Ce que doit être la collaboration médico-pédagogique.*

M. T. Jonckheere, professeur à l'École normale, Bruxelles.
M. le Dr Ley, Uccle (Bruxelles).

54. *Devoirs de la famille au point de vue de l'éducation des anormaux, des arriérés, des indisciplinés, des infirmes, des épileptiques, des sourds-muets, des aveugles.*

M. le Dr Henrotin, médecin adjoint de l'enseignement spécial, Bruxelles.
M. A. Herlin, professeur à l'Institut provincial de sourds-muets et d'aveugles, Berchem-Sainte-Agathe.
M. H.-J. Lenderink, directeur van het Instituut tot onderwijs van blinden, Amsterdam.
M. le Dr Boulenger, Lierneux (Liége).

M. P.-H. Schreuder, hoofd eener buitengewone school voor lager onderwijs, 's Gravenhage.

M. A.-J. Schreuder, directeur van het Instituut voor achterlijke en zenuwachtige kinderen, Arnhem.

Mlle E. Boddaert, directrice van het Tehuis voor schoolgaande kinderen, Amsterdam.

M. P. Roorda, directeur van het Instituut voor doofstomme kinderen, Groningen.

Mme J. Scott Anderson, principal, school and kindergarten for the deaf, Swarthmore (États-Unis).

Mme la Baronne C. von Raesfeldt, Munich.

55. *Étude comparée de l'intervention des pouvoirs publics dans l'éducation de l'enfance anormale.*

M. A. Levoz, magistrat honoraire, Bruxelles.

56. *Communications diverses.*

M. N. Iakumova, Saint-Pétersbourg.

M. le Dr Gunzburg, médecin de l'enseignement spécial, Anvers.

Pour les rapports généraux concernant cette section ainsi que les rapports arrivés trop tard, consultez le volume IX : « Comptes rendus du Congrès. »

RAPPORTS

CLASSIFICATION DES ANORMAUX

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. le Dr O. DECROLY**

Directeur de l'Institut d'enseignement spécial, Uccle-Stalle.

Ayant traité la même question aux Congrès d'Anvers 1901, de Liége 1905, de Genève 1909 et n'ayant pas de modifications essentielles à apporter à la classification que j'ai proposée d'abord, développée ensuite, je me contenterai d'en reproduire ici les grandes lignes.

Avant cela, je rappelle encore que parmi les classements par d'autres auteurs, il n'y en a aucun qui satisfasse à tous les desiderata.

Au point de vue scientifique, les catégories, les types, et les degrés de ces types, proposés par de Sanctis, de Rome, semblent il est vrai parfaitement justifiés, ainsi que le facteur éducabilité qu'il fait intervenir.

C'est certes la classification de cet auteur qui est pour moi la plus parfaite. Je lui reproche seulement de n'envisager qu'une partie des irréguliers et arriérés et de laisser de côté des types importants qui diffèrent nettement de ceux qu'il décrit et aussi tous les cas où l'atteinte de l'intelligence passe à l'arrière-plan mais où l'activité de celle-ci n'est que secondairement entravée, tels les cas d'infériorité ou de retard dus à des troubles moteurs, tels ceux où l'influence du milieu agit d'une manière prépondérante, etc.

En somme, il est dominé comme Heller (1) et

(1) HELLER. Classification psychopédagogique des arriérés scolaires. Congrès de Genève 1909. Selon l'auteur, l'éducabilité dépend de l'atten-

d'autres par les images qu'il a le plus souvent sous les yeux et il exclut ainsi toute une série de sujets qu'il est pourtant difficile d'écarter et que rencontrent fatalement les éducateurs.

Prenant comme base d'une classification les données physiologiques et biologiques, qui comportent toutes les réactions de l'individu en tant qu'individu et en tant qu'unité sociale et élément cosmique ; tenant compte de plus du fait que le milieu peut être le facteur prépondérant dans l'étiologie des anomalies, je propose le classement suivant qui tient compte dans ses grandes lignes du facteur étiologique et, dans les détails, des divers facteurs différentiels morphologiques et fonctionnels :

1° *les irréguliers pour des causes extrinsèques* qu'on pourrait aussi appeler irréguliers par cause sociale ;

2° *les irréguliers pour des causes intrinsèques ou irréguliers biologiques.*

Est-il encore nécessaire de dire ce qui différencie ces deux groupes ?

1° *Dans l'un,* c'est le milieu qui cause ou qui entretient l'anomalie ; l'organisme en tant que structure n'est pas atteint ; le trouble est fonctionnel seulement.

Aussi suffit-il de transplanter le sujet ; l'action du milieu cessant, celle d'une atmosphère nouvelle et différente exerce son influence et le changement est souvent radical.

Parfois, il est définitif ; d'autres fois, il ne se maintient que si le même milieu continue son effet et si l'ancien n'a plus l'occasion d'agir.

Cette distinction me parait avoir une importance énorme au point de vue du traitement éducatif et de l'évolution de l'éducabilité, car il y a des cas où aucune

tion et l'épreuve de fixation pendant un temps plus ou moins long est une des meilleures. Par ce procédé, on distingue les éducables et les inéducables. Parmi les inéducables, il place les idiots et les imbéciles qui n'ont qu'un peu d'attention active.

amélioration n'est possible aussi longtemps que le sujet n'est pas transplanté. Les cas les plus fréquents sont néanmoins ceux où le facteur social aggrave un état appartenant au second groupe.

2° Dans celui des *irréguliers par causes intrinsèques*, il me paraît rationnel de distinguer d'une part, les cas chez lesquels les troubles atteignent l'organisme tout entier ou certaines fonctions et organes de la vie végétative, et ceux chez qui ces troubles portent sur les fonctions de relation, c'est-à-dire sur le système nerveux et les organes du mouvement.

A) Les irréguliers du premier groupe (irréguliers végétatifs) peuvent être divisés en deux catégories principales :

a) Ceux dont la *morphologie superficielle* apparente est seule atteinte (monstruosités localisées, malformations, difformités, lésions visibles qui peuvent ne pas entraver la santé du sujet mais en faire un objet de répulsion, de gêne ou de ridicule);

b) Ceux dont l'*organisme est atteint dans son entier* par une tare générale héréditaire ou acquise (maladies générales ou limitées à certains organes mais retentissant fortement sur la manière d'être de l'individu ou sur celle des autres à son égard (nanisme, gigantisme, obésité, affections cardiaques, pulmonaires, rénales, nasales, incontinences par raisons locales, etc., etc.).

Bien entendu, il y a des formes de transition.

B) Parmi les irréguliers des fonctions de relation on peut distinguer :

a) Les *irréguliers des sens*, comme les sourds, les demi-sourds, les aveugles, les sujets atteints d'amblyopie, de cataracte congénitale ou juvénile, de myopie, d'astigmatisme, les anormaux du goût, de l'odorat, des sens cutanés et kinesthésique;

b) Les *irréguliers du mouvement* atteints de paralysie, contractures, tics, spasmes, chorée, tremblements, convulsions, de certains troubles du langage, etc., sans infériorité mentale;

c) Les *irréguliers mentaux*, qui constituent la catégorie la plus importante, et la moins connue malgré les très nombreux travaux publiés à leur propos.

Ces irréguliers se subdivisent en :

1° Irréguliers atteints d'*insuffisance mentale d'origine congénitale* (faiblesse d'esprit à divers degrés);

2° *Irréguliers atteints d'insuffisance mentale acquise, stationnaire ou progressive* (démence paralytique, démence dite précoce et autres démences datant de l'enfance, lacunes mentales, etc.);

3° Irréguliers par *déviation et déséquilibre des fonctions mentales supérieures* où se rangent de nombreux cas atteints d'affections d'ailleurs souvent difficiles à définir et à différencier exactement; ce sont notamment :

1) Les irréguliers atteints de ce que certains auteurs appellent psychoses (mélancolie, manie);

2) Ceux atteints de ce que certains auteurs appellent dégénérescences mentales (phobies, hypocondrie, délires chroniques), les soi-disant névrosés parmi lesquels se rangent les malades avec troubles mentaux appelés hystériques, épileptiques, neurasthéniques, etc.

d) Les *irréguliers affectifs* (du caractère), atteints d'insuffisance ou de troubles des réactions morales ou sociales faisant plus spécialement partie de ce que l'on désigne sous la dénomination d'instincts, tendances, sentiments, caractère, etc., etc. (criminels, fous moraux, vagabonds, etc.) (1).

Bien entendu, il y a entre ces divers groupes des types de transition, des formes combinées qui ne sont d'ailleurs pas les moins fréquentes.

Ayant donné la justification de cette classification aux Congrès de Liége et de Genève, je crois superflu d'y revenir.

(1) Pour plus de détails voir : La classification des enfants anormaux Congrès de l'éducation familiale, Liége 1905, et Bullet Soc. méd. ment. 1905. — La classification des enfants irréguliers et en particulier des irréguliers scolaires. Congrès de Genève 1909.

Étude comparée des écoles pour anormaux, pour arriérés, pour indisciplinés.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. le Dr BOULENGER**, à Lierneux.

Tout d'abord, ces trois genres d'écoles se rapprochent énormément par suite des groupes d'enfants qu'elles traitent. A proprement parler, on ne peut faire de distinction radicale entre un arriéré, un indiscipliné et un anormal. Il est donc logique de donner les points de ressemblance entre les écoles qui traiteront ces enfants.

I.

N'oublions pas que nous traitons des organismes vivants, des organismes en pleine période de croissance. Ceci nous indiquera de suite notre mission biologique, si je puis ainsi la définir. Sous aucun prétexte, nous ne pouvons entraver le développement physique de ces enfants, même s'ils sont indisciplinés ; n'oublions pas leur vie, qui est un phénomène respectable avant tout. Il faut donc des écoles où l'enfant pourra donner libre cours à toutes ses activités physiologiques.

L'école ne sera plus la caserne, vaste, énorme et coûtant cher, avec ses classes où l'immobilité est de rigueur, où l'enfant apprend la passivité, la nonchalance, où il atrophie ses poumons par manque d'exercices physiques, par manque de bon air ; dans ces classes aussi, la lumière moins vive, moins active qu'en plein air, le soleil que l'on évite avec soin, tout cela concourt à anémier l'enfant. Et nous savons que les anormaux, les arriérés, les indisciplinés sont le plus souvent des débiles physiques, des estropiés mentaux, des faibles nerveux.

La première indication est donc une école à pavillons isolés, avec jardins, bois et prés, de telle manière que l'enfant soit obligé de vivre une grande partie de la journée à l'air, en été et en hiver. La classe sera utilisée pour des leçons indispensables : lecture, écriture, calcul, etc., durant deux heures par jour, au maximum. Chaque classe comprendra tout au plus pour les arriérés vingt enfants, pour les anormaux dix à quinze, pour les indisciplinés dix. Des nombres inférieurs sont même préférables. Ces classes, ces leçons en plein air, ces jeux seront faits par des enfants des deux sexes. Car, malgré certains avis de pédologistes de valeur, tel que Stanley Hall, je pense que l'éducation et l'instruction faites dans des conditions hygiéniques et morales suffisantes (notamment dans des classes avec un très petit nombre d'enfants) ne peuvent que gagner à la présence des deux sexes. La famille a toujours fait l'éducation des deux sexes en commun, l'école n'a aucun motif pour ne pas la continuer.

Il y aura donc beaucoup de travaux manuels : d'abord le jardinage, ensuite les travaux d'ateliers, comme corollaires et compléments nécessaires au jardinage. La menuiserie, la réparation des instruments aratoires, les soins aux volailles, aux moutons, chèvres, vaches, le nettoyage de la maison, des dépendances, la réparation des vêtements, leur lessivage, la couture et

la confection de nouveaux vêtements, la cordonnerie, le raccommodage des souliers, leur nettoyage, l'imprimerie, la reliure, etc., etc., absorberont toute l'activité des enfants dans ces écoles.

Mais n'oublions pas les bains, les soins d'hygiène. Un bassin de natation, avec une plage, comme on en a créé d'artificiels dans certains parcs de New-York, de Vienne, etc., seront des lieux de délice et d'hygiène, où les enfants trouveront sur une grève artificielle tous les plaisirs des bords de la mer. Ils s'ébattront là au soleil, à l'air libre, à moitié habillés, soumis à l'action vivifiante des rayons solaires, de l'air de la campagne ; ils s'aguerriront contre le froid, en nettoyant leur peau dans l'eau, en la séchant à l'air. Leur sang circulera mieux, il ira mieux irriguer un cerveau débilité, la santé renaîtra avec l'équilibre mental d'un cerveau mieux nourri.

Noterai-je aussi que la cuisine sera un complément nécessaire de leur vie, qu'ils y seront des aides effectifs?

Ces trois groupes d'enfants déserteront donc nos écoles, où l'activité musculaire, où l'excitation sensorielle, où la ventilation pulmonaire sont si mal entretenues. Les normaux, d'ailleurs, ont leurs écoles du plein air, et je pense qu'il est indispensable que toutes nos écoles désertent les quartiers mal aérés, où le terrain coûte cher, où l'on bâtit des casernes scolaires coûtant des millions, et où les enfants ne vivent qu'à demi. L'enfant, plus que l'adulte, a besoin d'air et de lumière pour sa vie de croissance et d'adaptation à la nature ; les anormaux, les arriérés et les indisciplinés en ont encore plus besoin.

II.

Cette thèse de l'école du plein air, pour ces trois groupes d'enfants, m'amène donc à blâmer tout ce qui

est fait jusqu'à présent à leur sujet. Ce n'est que du pis aller, du provisoire. Les classes d'enseignement spécial, d'une utilité indéniable pour les arriérés, ont cependant de grands travers; elles ne sont pas un lieu où l'enfant arriéré peut accomplir en même temps qu'une rééducation mentale une cure physique. Car, quelles sont les causes les plus fréquentes de l'arriération? 1° La maladie de l'enfant; 2° la maladie longue et grave d'un parent (père, mère ou frère et sœur); 3° la débilité congénitale (physique); 4° le milieu familial pauvre ou alcoolisé; 5° le manque de fréquentation scolaire (dû à la négligence de la famille). Il va de que les quatre premiers cas requièrent un milieu stimulant, vivifiant pour l'enfant. Seul, le dernier cas, le manque de fréquentation scolaire, ne le nécessite pas plus que pour les enfants normaux. Mais Stanley Hall, citant Galton, ne dit-il pas, que souvent les enfants de Londres qui n'ont pas été à l'école jusque dix ans, lorsqu'on les y amène, rattrapent en un ou deux ans le temps perdu et se montrent presque toujours très supérieurs, comme activité mentale, à leurs condisciples?

Ceci prouve combien l'école conçue sur les bases de l'instruction (lecture, écriture, calcul, morale) est fausse. Elle entrave plus qu'elle ne développe, elle arrête l'enfant qui ne demande qu'à agir, à apprendre spontanément. Elle est un peu comparable à la serre chaude, où les plantes sont malmenées, anémiées, et où le moindre courant d'air extérieur devient une cause de mort. L'école n'élève pas comme la serre chaude pour elle-même, elle élève pour la vie sociale, pour l'activité complète de l'enfant. En somme, ici comme ailleurs, il faut se débarrasser de tous les préjugés accumulés par l'empirisme du passé. La science, le savoir, ont trop été considérés comme des choses verbales. Les phrases, les mots récités par cœur, ont toujours été et sont encore souvent le critérium du

savoir. Ce n'est pas la solution d'un problème de vie qu'on impose à l'activité des enfants ; c'est la passive répétition stéréotypée de l'activité purement orale du maître. Parfois, c'est un peu plus, on doit répéter ce que le maître a écrit, dessiné, ou même exécuté en terre glaise. Mais l'imitation domine toujours et la répétition également.

Certes, il faut être capable d'imiter l'acte d'autrui. Mais il faut surtout des êtres capables de résoudre par leur propre activité les difficultés de la vie.

Les enfants, avons-nous dit plus haut, ont besoin d'air, de liberté pour consolider leur santé physique. On peut ajouter un peu de gymnastique médicale, d'exercices raisonnés, pour corriger des organes mal développés, des déformations, des déviations. Mais que ce soit fait avec prudence et sous un contrôle sévère. Sauf en ce qui concerne la gymnastique des jeux, du bain, du plancher (Suédoise et Müller) toute autre gymnastique doit être considérée comme une thérapeutique.

Les arriérés par suite de débilité, de maladie, seront donc soumis, dans une école en plein air, à une véritable cure d'air, de lumière, de bains, de jeux, d'exercices physiques, avec des heures de classes très brèves. Leurs progrès seront rapides et ils rentreront dans la normale sans se nuire et ayant acquis une résistance physique considérable.

III.

Les anormaux sont au premier degré de la déchéance mentale. Ce sont des imbéciles légers, des instables, des déprimés ; parfois déjà la folie les a frappés, ils sont déments ; d'autres fois, ce sont des petits nerveux, des enfants ayant subi un traumatisme cérébral physique ou intellectuel ; enfin, ce sont des héréditaires, fils d'alcooliques, d'alcoolisés, ou de gens ayant commis

un excès lors de leur conception (nuit de noces, jours de fête, etc.); ce sont aussi des fils d'aliénés, de dégénérés.

Leur école sera encore, comme pour les adultes nerveux, un asile par pavillons séparés, avec jardins, champs et prairies. Les classes pour anormaux, dans les écoles ordinaires, sont un pis aller, très mauvais. L'école, la ferme, l'atelier, les plaines de jeux, les bains, l'air et la lumière doivent encore une fois dominer ici. Organismes intoxiqués, ou développés sous l'influence d'une intoxication aiguë ou chronique, les anormaux ont besoin du grand air, de la liberté physique pour se désintoxiquer.

Quant aux anormaux, qui sont de véritables estropiés mentaux, il faudra, pour ceux-ci comme pour les estropiés physiques, leur apprendre à se servir des restants de leurs facultés malvenues; ils parviendront toujours à les développer suffisamment pour les utiliser assez complètement et parfois d'une façon étonnante. Est-il besoin d'ajouter que cela ne pourra se faire que dans un milieu où l'activité de l'anormal sera sollicitée par une vie intense et variée?Là seul on pourra démontrer de quelle façon cette activité peut naître et grandir.

Le traitement médical et la direction médicale s'imposent ici, mais avec le concours de la vie saine et largement féconde du grand air.

IV.

L'indiscipliné se dresse enfin devant nous. Quel sera le lieu idéal du traitement pour lui? Et d'abord, éliminons les indisciplinés qui ne le sont que parce que la discipline leur était impossible vis-à-vis de maîtres brutaux, de parents violents, criminels, alcooliques. Cet enfant retiré du milieu antisocial où il vivait, devient très vite un enfant aimant, doux, bon. Mais pour cela, il faut qu'on n'emploie plus jamais les mesures

de violence, de brutalité, ou les mesures de caporalisme à son égard; la liberté, la douceur, l'affection feront de ces enfants des êtres serviables, actifs, et qui comprendront toujours la seule discipline vraiment bonne, celle qui est basée sur la raison, sur la douceur, sur l'affection. Toute autre discipline est un mensonge qui estropie le cerveau de celui qui y est soumis, qui en fait un révolté, un hypocrite ou un flatteur prêt à vous trahir.

Les indisciplinés tarés, fils d'alcooliques, fils de criminels, fils de dégénérés, etc., ou les indisciplinés par manque de soins sociaux, seront traités, non par la [illegible] ion, les punitions, dans des écoles de bienfaisance où on n'en fait que des détenus, mais bien dans des institutions, colonies, où on tâchera de les faire jouir d'une vie de grande liberté, de grande hygiène, avec beaucoup de jeux organisés, de la gymnastique, sous la direction de personnes douces, aimantes, mais fermes et clairvoyantes. On leur expliquera leur avenir, sans leur en rien cacher : ou bien la lutte contre tous les hommes, être la bête traquée, poursuivie, haïe, ou bien l'harmonie, l'amour de tous!

Aimez-les, oui, et ces indisciplinés ne deviendront plus les ennemis de tous. Oh ! je sais que des gens ne respirent contre ces enfants que la colère, la haine, l'hostilité, la vengeance... rien de tout cela ne peut entrer dans l'esprit d'un vrai pédagogue. La tâche que l'on fait sans amour pour celui à qui elle doit profiter, est une tâche nulle. Et, bien que des sceptiques, des gens imbus de préjugés ou de faux philanthropes crieront : réservez votre amour pour les bons et les justes, nous répondrons : la haine, l'hostilité créent des crimes, des révoltes; seul, l'amour peut les apaiser. Donc, école de douceur, de bonté, école en pleine campagne, où la discipline des phénomènes naturels interviendra avec la gymnastique d'ensemble, les jeux d'ensemble, pour ramener l'indiscipliné dans le

droit chemin. Parfois, il faudra plus, il faudra la vie de lutte contre les éléments, et la profession de matelot avec la discipline de nécessité sourira à quelques-uns de ces révoltés. Là ils trouveront de quoi exercer leurs muscles, et les périls, les dangers de la mer bravés feront oublier les périls sociaux que ces révoltés voulaient braver. Et puis, la douce brise marine, les couchers de soleil, la mer démontée, tout cela calmera des nerfs trop tendus pour la lutte.

N'oublions donc pas que ces trois classes d'enfants requièrent avant tout la vie naturelle, l'École du plein air et alors, avec quelques modifications spéciales pour les trois catégories, adaptons cette idée primordiale à leur vie. Ayons surtout des pédagogues dévoués, conscients et bien formés pour ces écoles ; qu'ils soient des observateurs et des expérimentateurs. Leur tâche méritera les meilleures récompenses et la reconnaissance de la société.

Notes relatives aux institutions pour enfants anormaux dirigées par la congrégation des Frères de la Charité.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **le Frère Florimond MAES.**

Au Congrès de 1905, plusieurs rapporteurs, étrangers la Belgique, nous ont fait l'honneur de nous renseier sur les mesures prises — ou à prendre — dans ur pays respectif en faveur de l'enfance anormale en néral ou de certaines catégories d'enfants anormaux particulier.

La Belgique a fait exception ; seule, elle n'a presque en dit lorsqu'il s'est agi d'indiquer ce qui avait été alisé chez elle sous ce rapport. Elle s'est, comme habitude, abstenue de toute ostentation. Il est généelement connu que le Belge, de caractère frondeur, se aît trop souvent à critiquer et à trouver mauvais chez i ce qu'il exalte et admire à l'étranger. Espérons l'au présent Congrès des voix autorisées et compétentes démontreront que dans la question qui nous cupe, comme dans beaucoup d'autres, la Belgique est nullement restée en arrière et est toujours selon expression spirituelle d'un aimable étranger, « une tite boîte, qui renferme des choses exquises ». Pour

ce qui nous concerne, nous nous proposons simplement de lever un instant le voile qui recouvre ce qui se fait dans les institutions pour enfants anormaux colloqués, érigées par la congrégation des Frères de la Charité, dont nous avons l'honneur d'être membre.

Comme la plupart des auditeurs le savent probablement, notre congrégation se voue aux œuvres de miséricorde et à l'éducation de la jeunesse. Parmi ses multiples institutions, elle a dans le pays des établissements pour sourds-muets, pour aveugles, pour jeunes délinquants et pour enfants anormaux médicaux colloqués.

Voici ses instituts pour enfants *sourds-muets* :

l'Institut Royal Saint-Louis à Woluwe-Saint-Lambert. . .	avec	186	élèves ;
l'Institut Royal Saint-Grégoire, à Gand	»	114	»
l'Institut Sainte-Barbe, à Charleroi	»	61	»
Soit au total :		361	»

L'institution pour jeunes *aveugles* est également à Woluwe-Saint-Lambert, et compte 166 élèves.

Tous ces établissements sont régis par la loi du 27 novembre 1891, qui stipule que les frais d'entretien et d'éducation des sourds-muets et des aveugles indigents seront supportés par le Fonds commun (4/8) l'Etat (3/8) et la Province (1/8). Cette loi consacre en outre la liberté des parents concernant le choix de l'institution.

Aujourd'hui, la population aveugle et sourde-muette de la Belgique est presque totalement hospitalisée.

L'inspection des établissements pour enfants aveugles et sourds-muets est confiée aux inspecteurs de l'enseignement primaire pour ce qui concerne l'instruction aux commissaires d'arrondissement et à l'inspecteur général des établissements de bienfaisance du royaume quant à la partie administrative et matérielle.

Le programme d'instruction des élèves sourds-muets suit autant que possible le programme en usage dans les écoles primaires; il ne comprend pas de deuxième langue. L'enseignement est entièrement basé sur la parole articulée et la lecture sur les lèvres. On donne un développement très grand au dessin, comme préparation aux divers métiers.

Le programme d'enseignement des aveugles est celui des écoles primaires. Outre l'étude d'une deuxième langue, il comprend celle de l'espéranto et de l'anglais. Ensuite, il y a l'étude approfondie de l'harmonie, de la musique vocale et de la musique instrumentale.

Des *professions manuelles*, que la direction des établissements tâche de multiplier dans la mesure du possible et qui sont entièrement laissées au choix des élèves, mettent ceux-ci à même de gagner honorablement leur vie. Voici les métiers enseignés :

a) aux aveugles : l'accordage des pianos, la vannerie, le cannelage et le rempaillage des chaises, le massage ;

b) aux sourds-muets : le tailleur, le coupeur, le cordonnier, le jardinier, le typographe, le dactylographe, le menuisier et autres métiers que les parents désirent.

Les élèves-apprentis gagnent de 2 à 8 centimes par heure. Cet argent est placé à la Caisse d'épargne. Tous les élèves possèdent un livret.

Les sociétés de retraite comptent près de 300 membres.

Un *Comité de Patronage* a été institué en 1902 : il a surtout pour but de procurer des places ou de l'ouvrage aux anciens élèves, ainsi que d'étudier et de réaliser tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de leur sort. Il publie notamment un annuaire à l'effet de faire connaître au public ces courageux et intéressants ouvriers, qui ont dû vaincre tant de difficultés pour faire l'acquisition de leur métier ou profession, et qui ne désirent autre chose que de subsister par leur travail.

Cet annuaire classe les anciens élèves par profession, les professions par province, mettant ensemble les élèves des mêmes localités, et faisant suivre celles-ci par ordre alphabétique.

Voici quelques détails relatifs à notre établissement de Lummen-lez-Diest, destiné à de *jeunes délinquants*.

La population de l'Institut de Lummen est exclusivement composée d'enfants mis à la disposition du Gouvernement jusqu'à leur majorité. Tous ces enfants (193) sont atteints d'un certain degré d'anomalie, soit mentale, soit morale, soit physique. On a dû les éloigner des établissements de bienfaisance de l'Etat, parce qu'ils étaient incapables d'en suivre le régime et que leur présence y entravait la marche normale et régulière.

L'Institut de Lummen, situé dans la partie la plus saine et la plus calme du pays, est, au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, parfaitement approprié à sa destination : l'éducation des anormaux et des débiles. Il dispose d'un terrain de 40 hectares au beau milieu desquels se trouve l'asile.

Malgré un âge relativement avancé à leur entrée à Lummen, la grande majorité des élèves ne possède pas d'instruction et ne sait ni lire ni écrire. On leur enseigne donc les matières du programme d'enseignement primaire. Le système dit « demi-temps » y est en vigueur ; il consiste en ce que chaque enfant fréquente une demi-journée la classe, coupée par des récréations, et une demi-journée l'atelier, également avec les interruptions nécessaires. Tous les élèves de l'établissement sont ainsi constamment occupés.

Quant à l'enseignement professionnel manuel, les élèves peuvent apprendre, à Lummen, une des *professions* suivantes : le typographe, l'imprimeur, le relieur, le cordonnier, le galocheur, le tailleur, le coupeur, le boulanger, le pâtissier, le peintre et le badigeonneur,

le cultivateur, le brasseur, le boucher, le domestique d'intérieur.

Pour encourager les élèves et stimuler leur volonté assoupie, il y a, à la fin de chaque mois, une proclamation solennelle de *récompenses en argent*, relevée par des exercices de chant, de déclamation et de musique instrumentale. Devant tous les élèves et le personnel de l'établissement réunis dans la salle des fêtes, on proclame les résultats obtenus par chaque élève durant le mois écoulé. Les récompenses varient de 1 à 5 francs, suivant les efforts déployés par l'élève et les progrès qu'il a réalisés. Outre cette rétribution, applicable à tous les élèves, les plus avancés reçoivent encore des bons dont la valeur oscille entre 1 et 10 francs par mois. Ces proclamations mensuelles sont en usage à l'établissement de Lummen depuis son ouverture, en 1896.

Chaque année scolaire se clôture, fin août, par une distribution solennelle de prix. Les lauréats du concours annuel des métiers et du travail manuel, de même que ceux des concours classiques, obtiennent comme prix des outils ou des gratifications en argent.

Ces récompenses pécuniaires sont toutes versées à la Caisse d'épargne. Chaque élève possède son livret.

A leur libération, les élèves reçoivent, en espèces, une somme variant de 10 à 50 francs, toujours à titre de récompense, suivant le mérite de chacun ou selon les circonstances dans lesquelles le sortant va se trouver au dehors, et ce pour parer aux nécessités éventuelles de la première heure. Comme trousseau de sortie, on leur donne deux costumes complets avec les accessoires. On leur délivre également leur livret d'épargne et celui de retraite.

L'Institution de Lummen n'est pas seulement une œuvre de réformation corporelle, elle est encore et surtout une œuvre de régénération morale. Le régime peut y être moins militaire qu'à l'école de réforme ; les

élèves, s'y sentant entourés de soins multiples, répondent en général très bien aux efforts de leurs éducateurs. Aussi, au jour de leur sortie, ils font joyeusement et courageusement l'entrée de la vie et donnent l'espoir que ce seront autant de membres utiles rendus à la société. Leur séjour à Lummen a d'ailleurs fait disparaître la tare qui s'attache inévitablement à tout jeune homme qui a passé par une école de bienfaisance de l'Etat ; c'est ce qui permet à la direction de placer sans grande difficulté les élèves, surtout ceux qui n'ont plus de parents ou qui n'ont que des parents indignes, dans de bons milieux, où ils peuvent gagner modestement leur vie.

Nous arrivons maintenant à nos établissements pour *enfants anormaux médicaux colloqués;* ils sont au nombre de quatre :

a) L'asile Saint-Joseph, à Gand, avec 260 enfants ;

b) L'asile de la Sainte Famille, à Manage, avec 300 enfants ;

c) L'asile du Sacré-Cœur, à Tessenderloo, avec 240 enfants ;

d) L'asile Saint-Antoine, à Louvain, avec 180 enfants.

Une cinquième institution similaire s'ouvrira très prochainement à Hollogne-aux-Pierres, lez-Liége.

Tous ces établissements sont soumis au contrôle et à l'inspection de l'Etat, tant au point de vue administratif et matériel qu'au point de vue de l'éducation qui y est donnée.

A chaque asile sont attachés deux médecins-spécialistes, qui ont la direction du régime des enfants au point de vue de l'art médical, de l'hygiène et de la discipline. C'est le médecin en chef qui établit le classement des enfants et qui indique, de concert avec la direction, ceux qui doivent fréquenter les classes spéciales, ainsi que ceux qui peuvent faire l'apprentissage d'un métier.

Dans ce rapport, nous ne dirons rien touchant le régime alimentaire, les habillements et le couchage des enfants, l'ameublement des locaux, etc. Tout cela est prévu par la loi et par des arrêtés royaux ou ministériels auxquels toute direction d'asile a l'obligation stricte de se conformer.

Nous parlerons uniquement des *écoles spéciales*, que nous avons annexées à chacun de ces asiles.

Chaque école comprend les divisions suivantes :

1. Une classe d'enseignement spécial;
2. Une section froebelienne;
3. Une classe de dessin et de travail manuel;
4. Une division primaire;
5. Une classe pour élèves-apprentis;
6. Une salle de gymnastique.

La classe d'enseignement spécial est la plus intéressante; elle est destinée aux enfants les moins doués. Ceux-ci, divisés suivant leur degré de développement, en groupes de 10 à 12 élèves, y prennent place non à des bancs-pupitres, mais à des tables à sièges déplaçables.

La classe d'enseignement spécial a surtout pour but d'observer l'acuité des sens et de chercher à les développer et à les fortifier. C'est une tâche assez ingrate, qui exige de la part du maître une patience et une douceur inépuisables.

L'école possède une très riche collection d'objets et de matériel didactique, conçus et combinés pour la plus grande part par le personnel enseignant. Ces objets se prêtent à toutes sortes d'exercices : exercices de simple discernement, de gymnastique des doigts et des mains; exercices pour l'étude des formes, des couleurs et des nombres; exercices d'entraînement de la mémoire, pour l'éducation du jugement, etc. Un objet qui aura servi à l'entraînement de tel sens, reviendra plus tard pour l'entraînement de tel autre sens : tout dépend ici de la sagacité d'esprit, des ressources d'invention du

maître. Ensuite, c'est surtout dans les classes pour anormaux profonds que l'on doit se rappeler la maxime de Froebel : « Enseigner en amusant, amuser en enseignant ». Tout l'enseignement spécial est effectivement un jeu; c'est l'enseignement Froebel *très simplifié* et mis à la portée des entendements les plus obscurs.

Nous n'entreprendrons pas de donner des détails concernant notre matériel didactique, qui constitue un véritable musée : ce serait trop long. Disons simplement que bien des visiteurs, hommes autorisés et compétents, tels que médecins, inspecteurs, instituteurs, etc., ont déclaré avoir été frappés du nombre, de la variété et du choix judicieux des moyens employés pour éveiller l'intelligence de nos malheureux déshérités. Un directeur d'école a bien voulu nous encourager en nous écrivant : « En ce qui concerne spécialement l'éducation des arriérés médicaux, nous pensons que dans l'état actuel de la science psychologique et de la science pédagogique vous avez réalisé comme matériel et comme méthode tout ce que l'on peut attendre de l'initiative de personnes qui se consacrent avec intelligence, patience, et avec cœur aussi, à l'œuvre si difficile et si pénible de l'éducation des enfants anormaux ».

Dans la deuxième division, la section froebelienne proprement dite, l'éducation sensorielle est continuée avec vigueur et avec plus de succès. On y développe surtout l'éducation domestique. Déjà les enfants avaient appris à marcher, à s'habiller, à se laver ; maintenant on leur enseignera comment ils doivent se mettre à table, manger, fixer leur attention sur le choix des aliments; on leur apprendra la propreté en toutes choses, à jouer, etc., en un mot, à se rapprocher autant que possible, dans la vie journalière, des enfants normaux. Tout cela, on le croira sans peine, n'est pas sans exercer une heureuse influence sur le développement des sens et sans contribuer grandement à l'amélioration morale des enfants.

Les élèves ne restent pas plus d'une heure dans la division Froebel, car il faut également ici une diversion salutaire. C'est pourquoi nous avons divisé les enfants en groupes de 20 à 25 élèves; pendant que l'un des groupes s'occupe, tant l'avant-midi que l'après-midi, d'exercices froebeliens : pliage, tissage, tressage, etc., le second groupe suit le cours primaire. Après la récréation générale, qui succède à cette première heure de classe, les élèves du second groupe se rendent à la section Froebel, pendant que ceux du premier groupe s'en vont dans la division primaire s'occuper de lecture, d'écriture, de calcul, etc. Il est sans doute inutile de faire ressortir que cet enseignement primaire est tout ce qu'il y a d'élémentaire; ajoutons toutefois que nous faisons grand cas des exercices de langage et de mémoire, de chant et de dessin.

A mesure que les élèves progressent, nous leur apprenons le travail manuel : le cartonnage, le travail de fil de fer, le modelage, la peinture, etc. Nous attachons à cet enseignement une importance prépondérante.

Les travaux des élèves de cette division, ainsi que ceux des enfants de la section froebelienne, sont conservés avec grand soin : nous les exposons dans les locaux scolaires, ou les faisons servir à donner aux salles de réunion, déjà très agréables par leur aménagement, un aspect plus riant et plus familial encore.

L'enseignement de la gymnastique est aussi l'objet de tous nos soins. Chaque jour les élèves, tant écoliers qu'apprentis, exécutent avec accompagnement de musique diverses séries d'exercices, composées par le personnel enseignant et combinées de telle manière qu'elles favorisent le développement harmonique et intégral du corps, tout en exerçant une heureuse influence sur l'état mental et moral des enfants. Les résultats que nous avons obtenus sont notables et très encourageants.

L'apprentissage d'un métier est un des principaux buts que nous cherchons à atteindre. Nous apprenons à nos élèves les métiers suivants : le tailleur, le cordonnier, le peintre, le jardinier, le boulanger, le domestique d'intérieur. Les élèves-apprentis continuent matin et soir leur instruction primaire ; pendant la journée ils sont aux ateliers.

Durant tout leur séjour dans nos asiles, nous ne perdons pas de vue l'éducation morale et religieuse des enfants qui nous sont confiés. Si nous leur donnons de vastes préaux et de belles salles de réunion, des locaux scolaires agréables et propres ; si nous leur procurons journellement une nourriture saine et abondante, de bons vêtements, une couchette propre dans des dortoirs bien aérés et bien éclairés ; si nous formons, développons et fortifions les sens et les organes du corps de nos enfants, nous considérons leur éducation morale et religieuse comme la partie la plus importante de notre mission. C'est ce qui nous permet de dire, pour terminer cette esquisse générale mais superficielle du traitement éducatif de nos petits malheureux, que nous tâchons — non de leur donner « une âme saine et un corps sain » — mais de les rendre, autant que faire se peut, sains et heureux selon le corps et selon l'âme.

Il nous reste à ajouter quelques mots au sujet de la formation du personnel chargé de faire dans nos établissements l'éducation des enfants dont l'intelligence est anormale. Nous le ferons succinctement.

Après avoir suivi les cours de notre école normale, agréée par le gouvernement, nos futurs maîtres font encore un stage de deux années à Gand, pendant lesquelles ils complètent leurs connaissances méthodologiques et pédagogiques de l'enseignement ordinaire par l'étude de la pédagogie et de la méthodologie de l'enseignement spécial. Ils y apprennent la pratique du métier en se familiarisant à notre école d'anormaux

avec l'emploi de notre matériel spécial, des méthodes intuitives et expérimentales ainsi que des procédés d'enseignement qui doivent être employés avec les anormaux.

Ils suivent les cours de la Croix-Rouge et passent l'examen de brancardier.

Ils passent également l'examen d'infirmier pour les maladies ordinaires et celui d'infirmier pour les maladies mentales et nerveuses. En faisant l'étude du programme officiel de ces deux examens, ils s'assimilent une foule de connaissances très utiles à tout éducateur, notamment, des notions d'anatomie et de physiologie; des notions relatives aux médicaments et à leur administration; des notions raisonnées sur la méthode aseptique et antiseptique; les soins généraux à donner aux malades; les premiers soins en cas d'accidents, etc. Ils étudient l'anatomie et la physiologie du système nerveux, les diverses formes des maladies mentales, les moyens de traitement, etc.

En résumé, par notre méthode de préparation du personnel enseignant, nous croyons répondre à tout ce que l'on est en droit d'exiger raisonnablement et équitablement de ceux qui se dévouent à l'éducation de l'enfance anormale.

ÉCOLES POUR ANORMAUX

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **Dr Alice VOWE JOHNSON**, D. P. H.

Medical Officer Lambeth Poor Law Schools,
Assistant Medical Officer London,
County Council Education Department.

Sommaire.

La meilleure situation pour un établissement destiné aux faibles d'esprit est une colline, dans une contrée éloignée d'autres centres d'habitation. Cet établissement se compose d'un bâtiment central d'administration et de divers autres bâtiments groupés autour, où l'on met les enfants. Chacun de ces établissements est dirigé par une dame, mais les enfants sont réunis pour les exercices communs.

On y est reçu de 5 à 50 ans. L'école proprement dite est pour les enfants de moins de 18 ans. — La plupart de ceux qui ont dépassé cet âge sont dirigés vers les colonies agricoles. Celles-ci ne devront pas être distantes de plus de 20 milles de l'école. Ces colonies devront consister en un terrain de 3 à 4 milles carrés de terrain non cultivé fournissant par le fait même du travail. — Les bâtiments seront simples; la plupart des locaux, au rez-de-chaussée. Il est bon, tout en les mettant à une certaine distance des agglomérations, de les rapprocher d'un chemin de fer et de les relier par téléphone au bâtiment d'administration. A ce point de vue, il sera nécessaire d'assurer pour le mieux le service médical.

Il est de toute importance de laisser les faibles d'esprit, toute leur

vie, dans leurs colonies agricoles, où ils trouveront le maximum de bien-être. — L'internat convient beaucoup mieux que l'externat.

Pour ce qui concerne les enfants invalides ou estropiés, l'externat convient. On les amènera en ambulance; les bâtiments seront au rez-de-chaussée, bien aérés, secs, attenant à une grande cour de récréation. Les heures de travail seront courtes, et les occupations seront variées. Il ne faut pas plus de vingt élèves dans une classe.

Quant aux épileptiques, il faut les surveiller de près; leur nourriture sera très sommaire, exempte de composés chlorés. Ils seront tenus au grand air.

The ideal School for Feeble Minded is a residential one and should be situated on a hill in a country district far removed from other human dwellings. It should consists of a central administrative Block and many separate Blocks grouped round at a distance from one another, in which the children are carefully graded. Each Block has a Matron or Home Mother of its own and the children eat and sleep there ; they only mix with the children of other Blocks in School, gymnasium, and general entertainments. Each Block has a cheerful sitting room and garden which makes the life morehome-like. There is a Hospital Block, a School Block for lessons only, Manual Training Blocks, a well fitted gymnasium (in which every child has at least 15 minutes exercise a day), a Farm Block, a Zoo, a Nurses Block, and a Male Attendant's Block.

The Inmates range from the age of 5 to 50.

Nominally the school is for children up to 18 years of age, but a certain number of older « boys and girls » are kept to work on the premises and these are housed in separate Blocks of their own.

The majority of « boys and girls » over 18 are drafted to their respective farm Colonies. The Colonies should not be at a greater distance than 20 miles from the school, so as to minimise supervision and the expense of transporting farm produce. The Farm Colony should consist of 3 or 4 square miles of unculti-

vated land, which provide work not only for the low grade boy who only stones the land, but also for the high grade lad who can drive a team of oxen. There should be various farm houses (capable of holding 50 boys) separated from one another by half a mile; each has a farm « Mother and Father ».

The Farm houses should be simple unpretentious brick buildings with dining and sitting rooms, kitchens, offices and dormitories, all on the ground floor, the Officer's rooms only being upstairs.

The Colony like the School should be far from the abodes of men, but not too distant from the railway so as to cut down the cost of fares and transport. There should be direct telephone communication between the school and the Colony and again from the Colony to the nearest town. Though the Colony should have its own supervisor it would be in charge of the Medical Superintendent of the School, who with his Medical Staff would be responsible for the health of the Colony, except in te urgent cases and accidents when the nearest Medical man should be sent for. The Colony for the girls should in general outline be a replica of that for the boys and the two Colonies should be far from one another having the School as a common centre.

It is of the first importance that the Feeble Minded should be seggregated for all their lives in their Colonies, where they are made happy, useful, nearly self supporting and not-dangerous nor detrimental to the State.

Under the special circumstances of a Colony very little supervision is necessary and this fact reduces the item of salaries. The simplicity of the buildings and the general life also make for economy.

For the successful education, and moral training of the Feeble Minded it has been found that a Residential School is far in advance of a Day School and this for the simple reason that chidren who go back to their

homes for the nights, the week ends and the long holidays where they are under no trained control make very much slower progress than those who live continuously in a Residential School. Like the pilgrims of old the Day Scholars make two steps forward and one step back.

If these breaks in supervision during the School life are to be deprecated it follows that it is even more dangerous to let the Feeble Minded at the end of his School life loose upon the world to be a misery to himself and a menace to the community; for though you may teach him to be self supporting without supervision, you cannot teach him to be self controlled without supervision.

The best form of Education for invalided and crippled children is a properly equiqped day school, to which they are conveyed in an ambulance. The School should be entirely on the ground floorwith no steps and should be sunny, dry and airy, with a large playground and a shelter in which the children can be taught in warm weather.

The hours should be short and the work varied and there should be a trained Nurse to fetch the children, to take them home in the ambulance, and to attend to their needs during school time. There should be a suitable mid-day dinner provided for the children. Each class should consist of not more than 20 children, should have a room to itself, and each child should have a desk or suitable chair or couch for himself. If when the child attains 14 years his complaint makes it impossible for him to compete in the ordinary labour markets for his dealy bread, it is well to send him to a cripple colony where there is a good Manual School and a factory run by the Colony in which he can eventually work and earn his daily bread, working perhaps at easier work and less hours than he would in an ordinary factory or workshop. The Colony would also, if extensive enough, supply a variety of work in the gar-

den and in the house suited to every individual taste. The homes in which the children live should be simple cottages and not too big, so that there may he a home like feeling.

Epileptics are always difficult to arrange for as they cannot be allowed to be free, as long as they have fits, for during an attack they are a danger to themselves and to the Community and yet in between their attacks some epileptics are quite normal.

Their needs are a Simple diet free from Chlorides, and meat and open air life, with no excitement. Given this existence a few may be quite cured and a large percentage considerably improved.

A Colony in which there is a School for the Children and plenty of outdoor work is really the best kind of education and life for this form of affliction. The larger the Colony the better for this Section of inmates as provides an ampler variety of industry, entertainment, and interest.

VI - 52 - 5

Les institutions pour enfants faibles d'esprit.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. Henry Herbert GODDARD**, Ph. D.
Director of the Department of Psychological Research
in the Training School for Feeble Minded Girls and Boys
at Vineland New Jersey, United States.

Sommaire.

L'école que l'auteur dirige à Veneland, New-Jersey, Etats-Unis, se compose de 25 bâtiments, avec 250 acres (4/10 d'hectare ou 40 ares) de terrain. Il y a 400 pensionnaires, qui y jouissent d'une vie très heureuse, car de grandes recherches scientifiques de toute nature ont été faites dans ce sens.

L'action de l'hérédité a été soigneusement étudiée. Celle-ci est démontrée. Certains points importants sont à l'étude. On va notamment dans les familles faire des recherches sur les causes déterminantes. Des observations méticuleuses sont faites sur le sujet lui-même. L'autopsie, notamment, n'est pas négligée.

L'école est sous les ordres d'un directeur, ayant avec lui cinq assistants.

On emploie les systèmes de recherches proposés par MM. de Sanctis, de Rome ; Binet, de Paris ; Demoor, de Bruxelles, etc.

Un journal paraît mensuellement.

On se propose, pour l'avenir, de développer les recherches médicales, bio-chimiques, anthropométriques, etc.

This paper while describing what is actually being done is intended to be an argument for similar work in other institutions.

The Training School is a private charity, established twenty years and maintained for the benefit of society.

It is well equipped with 25 buildings, 250 acres of land and its 400 inmates living a happy and relatively useful life.

Happiness for the inmates is the first consideration. For this everything is planned.

A few years ago the Management conceived the idea that much might be gained from a scientific study of the mental and physical condition of the inmates. It is surely as profitable to study these children as to study animals, birds and plants.

Accordingly the Research Department was established four years ago.

What has already been accomplished.

The growth curve for mental defectives has been prepared based on 10,000 cases.

A study has been made of the voluntary motor control as shown by the dynamometer. This has pedagogical significance.

The causes of mental deficiency have been studied, especially on the line of heredity. Degeneracy and defect are seen to be transmitted from parent to child.

Many points suggest Mendelian factors. These must be more fully studied. For this purpose « field workers » are employed to visit the families and learn all the facts at first hand.

Great social problems are helped toward solution by data discovered in this way.

It is the plan to study each child intensively and extensively. Case histories are kept. Autopsies held. All facts correllated.

At present there are a Director and five assistants at work.

Extensive tests are being used, including those proposed by de Sanctis of Rome, Binet of Paris, Demoor of Brussels and others.

A monthly Journal is being published.

A Summer School is maintained for teachers of backward children.

Plans for the future.

Medical research is to be extented. Extensive investigations in Bio-chemistry are to be carried on. Anthropometric studies will be made. Experimental teaching will be extended.

Instead of six workers, thirty are planned for, with corresponding equipment and buildings.

Every institution for the care of dependents, delinquents or defectives might be to a greater or less extent, just such a human laboratory and contribute enormously to man's knowledge of man.

In the following paper I wish to make clear the great work that can be done in an institution for the feeble-minded, and that this work is of the very highest scientific value. That you may not escape the conclusion by thinking I am describing to you a cleverly imagined utopia, let me assure you that I am about to detail the work that we are doing, have been doing for four years and hope to do for years to come.

The Training School at Vineland, New Jersey is a great human Laboratory. Here is a remarkable opportunity for the scientific study of humanity. The Conditions prevailing at the institution are unusually favorable. Here is a charitable institution managed by a group of broad minded progressive individuals for the benefit of the unfortunate children who are inmates, and for their parents and society, and lastly for science.

This institution begun twenty years ago through the zeal of one man to whom the problem of the feeble-minded had a personal interest, is now owned and controlled by an Association of about 200 members who annually elect a board of Directors to whom the management is entrusted.

The Association now owns 250 acres of land, upon which are about 25 buildings devoted to the work of the institution. There are at present nearly 400 children whose entire lives are being spent in the institution, who are being trained and educated as much as is possible for them in their condition. They live here a normal, natural life, each according to his own ability, they are trained to do whatever work they are capable of doing, and by their work much of the labor of the institution is carried on. In short, it is a great family of happy, contented, but mentally defective children.

From another point of view, it is more correct to speak of it as a community made up of many families, since here are no huge buildings housing thousands of inmates, but instead small homelike cottages, each with its family of happy children with a housemother, a cook and caretakers. Here is a centrally located school building, here are shops and stores and barns and gardens with broad fields under cultivation and groves and grounds for play, a merry-go-round and a zoological garden for the children's enjoyment. Everything is for the children : Their happiness is *first* in the minds of everyone, from the President down to the humblest employer. Whatever else is done, the children — and they are all children in intellect, tho some of them have lived sixty years — must be happy. Then comes their training. First make them happy and then they will learn, learn to do many useful things. That in turn makes them still happier. And so their lives are spent in one merry round of happy work and play.

But that is not all. That is only the beginning; only

the condition for something vastly greater, vastly more important ; so great and so important that it seems sometimes as tho it were a fortunate thing that there are feeble-minded children in the world as tho they were to perform a great and far-reaching service.

The Superintendent and Trustees of this institution have believed for some years that a great good could come to humanity and to science from the study of these children, their mental condition, their physical nature, and their moral ideas. Accordingly they have established and sustained a department for scientific research. This work has been going on for nearly four years, and already important scientific truths have been discovered.

Wherever it has been possible to advance the knowledge of man by the study of animals scientists have not been slow to establish laboratories ; and the management of this institution believes that if it is profitable to experiment with rats, rabbits, guinea pigs, birds and plants, it is certainly profitable to experiment with human beings. Such experimentation can be carried on to a very great extent with these children, because they are already in an abnormal condition and anything that offers the slightest hope of improving their condition is more than justifiable.

Here are nearly four hundred mentally defective individuals of both sexes — children of all ages from five to sixty and of all grades of intelligence from the normal to the idiot. The great majority of them spend their lives here. They have only to be observed or to be tested by such tests as the scientist knows how to devise, in order to yield returns in the form of a knowledge of human physiology, a knowledge of medical conditions, of pedagogy and of psychology, such as has never before been possible, and is nowhere else being attempted.

What has already been accomplished.

The Research Department, already in existence, has prepared a growth curve for mental defectives, — the first adequate one ever made. This is based upon the heights and weights of 10,000 children in this and other American institutions for the feeble-minded. By means of this it is possible not only to compare these children with normal children in their rate and method of growth, but also to see many of the laws underlying the growth of mental defectives and the relation between structure and function in this direction. This study has demonstrated that the lower the grade of mentality of the child, the greater is the deviation of his physical organism from the normal.

A second study has been made on the mentality of these children as manifested in their ability to squeeze a dynamometer. This shows that voluntary control of the muscular system varies as the mental condition of the child, — the most intelligent of these children being able to accomplish something near what can be done by a normal child, while the lowest in the scale of intelligence falls down to zero, being able to do nothing whatever in this test. The intermediate grades range on a gradual curve between these two extrems. This may have important bearings upon education, since it demonstrates that mental ability and control go hand in hand with muscular co-ordination, and anything that trains to the greater and better control of the muscular system il all of its minute details probably trains the mind as well.

Much work has been done in the study of the cause of mental defectiveness. In this connection, investigation into the heredity of the cases in the institution has yielded most surprising results. Some two hunderd familly trees have been partially worked out. Forty of them have been studied in detail, giving information

as to the mental and physical condition of individuals in from two to five generations. These charts show very much of degeneracy running thru the families, and give many points that will have great bearing upon our theories of heredity and the transmission of disease and defect.

There are many suggestions of mendelian factors; for example there are cases where both parents are alcoholic or both parents are tuberculous and no healthy children — all feeble-minded. On the other hand, in the cases where one parent is alcoholic and the other tuberculous about half are healthy. It is nearly proved that where both parents are imbecile all the children are imbecile; but if only one parent is imbecile the number of imbecile children varies but there are always some. The defect frequently skips a generation, appearing in the grandchildren. There is a large percentage of stillbirths and miscarriages.

Many important truths await us when this data shall all be collected and tabulated. Experts have asserted that this is the most complete and reliable data ever collected on the subject of human heredity. These minute details, in which the great value lies, have been made possible by the employment of highly trained field workers wo go out with the same spirit of happiness and helpfulness and desire for truth which pervades the whole institution. These workers visit the homes and show the parents that we are grappling with a great problem in which the happiness of their child is perhaps involved and surely the happiness of future children and parents. It is gratifying to find that at this appeal these parents tell us all they can, giving us their confidence, confessing their sins and acknowledging their ignorance and their mistakes.

Instances are common in which a single child in our institution has had 8, 12, 15 and even 16 feeble-minded relatives without counting any but brothers and sis-

ters, cousins, uncles, aunts, parents and grandparents. There are also some cases where there are no feeble-minded relatives, — only a general weakness of constitution.

It is in connection with this branch of the work that we are brought face to face with the great social problems involved. These high grade feeble-minded people make up perhaps 30 per cent of our criminals, a large per cent of our paupers, and a still larger per cent of our women of ill fame. When we find that one feeble-minded man was the father of five feeble-minded children and the grandfather of at least nine (the study not yet finished) feeble-minded grandchildren, only one of whom is cared for in an institution where she can never become a mother, we realize that the problems of crime, poverty and debauchery can never be solved until we attack it at the source.

This research work has been planned on the broad basis of continuous study of each individual case thru many years and along every line and by every means available. It is as tho one schould find in some unexplored corner of the earth a single specimen of an unknow species of animal. We would not be content to weigh and measure it merely. We would watch it grow, study its movements, its habits, test its trainability, study its instincts, experiment with foods, analyze its blood and other fluids, watch it at play, asleep, awake — in short, nothing would escape us, and when it died we would learn all about its organs, their structure and function.

In the mentally defective we have not a new species and not a very rare creature, but one of which we are almost as ignorant as we would be of our hypothetical illustration. Yet this mentally defective is so nearly like ourselves that probably not one thing of the many that we are discovering, and shall discover in the future, but will teach us valuable things about ourselves. We

cannot study a normal child thorougly. Normal children are too busy; they grow too fast; we cannot keep up with them.

These children in our institutions seem to have been made to be studied. They are not very busy. They can never run the industries of the world. They do not develop fast. We can keep un with them. The difference between studying a normal child and a mental defective is just the difference between seeing an automobile pass at 60 miles an hour, when one cannot even recognize his friends who are in it, and seeing it pass at 4 miles an hour, where one could understand even their conversation — or perhaps the automobile is even stopped one may enter and examine until he knows all about it.

Here then is a precious specimen; we must learn all about it. We have therefore developed a careful system of case taking whereby each child is observed, tested and examined and all of these observations, weights, measurements and results of experiments are recorded, repeated from time to time, and kept where they are easily accessible to serve for a final determination of that child's total condition or for the working up of statistical studies of the whole group or for comparing these children with normal individuals.

The neurological and pathological side of the problem has not been neglected. In case of a death in the institution an autopsy is generally allowed. In these autopsies the condition of the organs is carefully studied and a record made and the brain and other parts of the nervous system are removed for microscopic study with the idea that the findings from this and the past history of the child can be so correlated as to reveal conditions and relations that have never yet been discovered.

What is being done at the present time

Three assistants are devoting their entire time to making the observations, tests and examinations for the case histories. Two others are working in the field, studying at first hand the family histories of the children. An extensive study is being made looking to the prognostical classification of mentally defective children. For this purpose the records of the observations made by all of the hundred people who work with the children together with the scientific tests that are made upon them in the Laboratory are being put together and correlated so that we shall be able eventually to know the relation between what the child can do in response to tests and what experience has proved that he can be trained to do in the general work of the institution. In this way it will ultimately be possible to examine any child and tell to a nicety the degree of his mental defect, the probable training that he will be capable of receiving and the direction and kind of instruction that he should receive. This may point the way for something analogous for normal children.

The field work in heredity is being pushed as rapidly as the money available for this work will permit.

In making up the case histories everything must be utilized. Every attendant, caretaker or trainer in an observer. But not everyone can report his observations. Trained students of child life get the facts from those who have observed them, and record them in usable form.

Tests and methods of examining have been collected wherever published, others have been devised to fit the case and the records have been put into permanent form.

All this data, while already valuable for many purposes will, become increasingly so as the years go by.

We are using systems of testing devised by Prof. de

Sanctis of Rome, Italy, Prof. Binet of Paris, those used by Dr. Norsworthy of Columbia, some individual tests by Prof. Demoor of Brussels and others, also tests of motor control adapted from the psychological laboratory or devised by ourselves. Altogether we have over one hundred tests that we are trying.

We are publishing an unpretentious Journal which aims to promote a knowledge of mental defect among the parents, the teachers in public schools and any others who will read it. It is a 16 page monthly paper and has about a thousand subscribers.

We are maintaining a six weeks' summer school to train teachers for the work of the public school special class, which contains the backward children and the feeble-minded that cannot be gotten into institutions.

In 1903 there was a rapidly growing demand for teachers for these special classes. There was no place in America where teachers for such work could be trained and where there was also the proper material at hand for such training. We therefore organized a Summer School for public school teachers. The first class contained five; in 1909 we graduated 28. These students have been in constant demand and we have been unable to supply the requests coming in from all parts of the country. Last year we had to turn away applicants because of lack of accommodations. This year our accommodations are already half engaged although no literature of any kind has been sent out and no advertising done.

We have regular school and manual training classes, as well as a great deal of vocational training, and our suggestions to the teachers are especially intended to be of value to them when they go back to their public school classes.

We have, all told, 380 children that can be observed, nearly 300 of them attending the regular classes.

The Future.

We must soon provide for a great expansion in our work and avail ourselves more fully of the opportunities at hand. Many things may be done. Medical research may be carried on to an almost unlimited extent. The children differ from normals very markedly in their reaction to drugs and medical treatment. In this way many problems may be solved by a careful observation of these results. Many kinds of experimentation as to the effect of drugs is entirely legitimate, because these children need treatment and anything that offers the slightest hope of improving their condition may be very properly used upon them. The ease with which these children can be controlled and observed, not merely for a day or a week, but for their entire lives makes such investigations of great value.

In bio-chemistry there are opportunities such as have never before been presented, especially along the lines of metatolism and brain chemistry. Here again the complete control of these children makes it possible to conduct a prolonged systematic investigation which will undoubtedly yield valuable results.

Complete anthropometric records must be kept wich in time will yield valuable contributions to the problem of the growth and development of the various organs and parts of the human system, and the connection between such growth and the mental condition. Statistics based on a small number of cases already collected seem to indicate that at birth mental defectives are heavier than normal children. This work must be continued and the statistics obtained from a large number of children-as can easily be done from other institutions. The same is true of the problem of longevity. A record of the age at death of a few thousand children would throw light upon many problems connected with the defective.

Again the question of the time of beginning of puberty could receive much help if these cases could be studied and tabulated, not only those under our care but in other institutions also. Here again the few cases seem to indicate that the lowest grade mature the earliest; the middle grades are pretty nearly the same as normal children, while the highest grades seem to be slower than normal children. These facts, as yet unverified, will indicate some of the many needs wich this work has already opened up.

The heredity work must be pushed much faster than we are able to do with our limited means.

Some studies in feeding have already been carried on, but without results because of the inadequacy of our provision therefor. This work should be extended and would be very profitable.

Experiments in the training and education of these children have been carried on and should be systematically continued to the end that we may discover the fundamental truths for pedagogy underlying the normal as well as the defective mind. This problem is particularly interesting and attractive since as stated above these children are slowed down in their mental processes and are much more easily observed than normal children.

Our Summer School should become an all-the-year school. Six weeks is to short a time to give the knowledge that ought to be given. This work should be developed into a regular normal school, bending energies along the line of special class work with backward and defective children. The Russell Sage Foundation by its investigations has shown the large number of these children in the public school classes, but thus far no definitive steps have been taken to make provision for them and to develop the proper teachers. We believe that the only place where this kind of work can be done is in an institution for the feeble-minded specially equipped and organized for that purpose.

The publicity campaign must be carried on so that the facts already known may be utilized for the prevention of the further production of feeble-mindedness, and for the popular understanding of the conditions under which healthy normal children may be born.

Our Journal must be adequately edited — as no one now has the time to do — must be so subsidized that the subscription price will put it within the reach of all, and many sample and marked copies must be distributed where the information will do good. Much can be accomplished in this way.

Perhaps I have already said enough; but to show you how completely the scientific atmosphere pervades the institution and what an opportunity there is to turn everything to scientific use, I must tell you about the agricultural experimenting. Ten years ago scientific farming was begun at the institution. It is now firmly established. Time does not permit me to tell you what has been accomplished, only to call your attention to the complete way an institution for the feeble-minded adapts itself to this work. Nothing is better training or healthier work or more suited to defectives than Agriculture. Elaborate experiments in breeding plants and animals, methods of cultivating, feeding, etc., etc., can be carried on because here is plenty of help. A few trained experimenters and supervisors could carry on a work of great importance with these defective children with nothing but benefit to the children and to science. Such work has the all important interest — the solving of a great problem. It is not mere drudgery for bread.

Such then is the general plan for the future. We must expand along these lines.

At present the institution is cramped for money and for room. It is splendidly organized for routine work in the care of defective children; but this broad view which the management has taken, whereby the real

work of the institution becomes scientific investigation, and the care of the children, tho nowise neglected, a mere incident of the larger plan, involves a complete transformation and enlargement of the plant and the personel.

To carry on this work there will be a Director of Research; a Psychologist with one or two assistants; a Bio-chemist with probably two assistants; an Anthropometer with an assistant; a Neurologist; a Pathologist with an assistant; a Chief of Medical Research with an assistant; three field workers in heredity; a Chief of the case history work with three assistants; an Editor with an assistant; a Chief of the department of experimental pedagogy with teachers and trainers; a food specialist; a librarian; stenographers and clerks. Apparatus and a library well supplied with Journals must be added.

For housing there are needed a laboratory (now occupying three rooms over a cannery); a hospital (the institution now has a small but inadequate one); a Staff building; an educational building and an industrial building.

With such an equipment it will be possible to utilize material that is here available.

This work will be permanent and yield results for all time. The possibilities in this direction may be illustrated by again referring to the heredity work. All that we are now doing may be only the beginning although Dr C. B. Davenport already has said of it. « It is likely to furnish data for the greatest contribution to human heredity that has ever been made ». Children are being born to brothers and sisters of our children. These may be watched throughout their lives and facts discovered which taken in connection with what we already know of the family will be of inestimable value. Children are being born in spite of the law through incestuous relations or as the result of fit, unfit and problematical

matings. All these may be followed for years with the certainty of bearing rich fruit for science.

The same is true of other lines. Take growth. What enormous value would attach to accurate weights and measurements taken at frequent intervals for say twenty years!

In conclusion, permit me to remind you again that I am picturing no mere dream. The work has been going on long enough to demonstrate its value. It is permanently established and must grow.

I have pictured the future as well as the present and past that you may fully appreciate the possibilities of such work. I have pictured the future confidently because it is inevitable.

You ask « Will it not cost much money? » Yes a large amount. Have we the money? No. Where do we expect to get it? Ladies and gentlemen, this is a work for humanity and when there is a work to be done for humanity someone is always ready to provide the means. The Vineland property is now worth a quarter of a million dollars, and it has all been contributed as a free will offering by people who saw and appreciated humanity's need. It is not a question of where to find the necessary money, but rather who will first discover the opportunity and have the honor of endowing such a work.

Education of Backward Children.

RAPPORT

PRESENTED

BY **Will. S. MONROE**
Professor of Psychology in the State Normal School at Montclair,
New Jersey, U. S. A.

The degree of mental backwardness that prevents a child from attending the ordinary schools of the state has varied widely in point of time. Fifty years ago children with minor psychical abnormalities — now considered proper subjects for institutions for the feeble-minded — were freely admitted to the privileges of the public elementary schools, so long as they did not seriously interfere with its even tenor or obviously jeopardize the lives and the morals of the other children.

These conditions have fortunetely altend in recent times. In addition to the institutions for the feeble-minded, many municipalities in Europe and America have special classes for backward children ; and it is the purpose of this paper to point out the character and purpose of such special schools.

1. *Individual instructions.* This requires that the classes should be kept as small as possible — twelve or fiftien children to a teacher at the utmost.

2. *Teachers who have been specially trained to deal*

with minor psychical abnormalities. Such teachers require not only knowledge of pathological psychology and general pedagogy, but they should have clinical courses of training under experts in institutions for feeble-minded and idiotic children.

3. *Special courses of study.* The backward child may have aptitude for particular single studies in the school course, and these should be emphasized. But for many of the conventional subjects he lacks capacity — notably arithmetic — and such studies should be given up.

4. *Emphasis on motor training and the manual arts.* Bad balance of body, lack of coördination in locomotion, irregular and schuffling gait — all these suggest the primary needs of motor training of many kinds.

5. *Drill in articulation and in vocal music.* The large percentage of speech defects suggests the special need of drills in articulation, enumeration, and matters touching music and oral expression of fundamental sounds.

LES ENFANTS ANORMAUX

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **MM. O. MARQUANT** ET **BOYAVAL**
Instituteurs à Lille.

A notre époque où les questions sociales prennent le premier rang dans les préoccupations humaines, il apparaît de jour en jour plus clairement, comme un impérieux devoir de conscience, de tendre une main secourable à ceux que la nature et la société laissent dans une condition inférieure. Parmi ces déshérités, il faut placer les enfants anormaux.

La question d'une éducation spéciale à donner aux enfants infirmes, débiles du corps et de l'intelligence, se pose dans tous les pays civilisés ; de nombreux éducateurs s'efforcent de la résoudre, poussés par l'intérêt et par la justice, au nom de la pitié et de la bonté.

En France, notamment, les études des savants et les vœux des philanthropes se sont traduits en un texte législatif définitivement adopté, le 15 avril 1909, et permettant la création d'établissements spéciaux pour les enfants anormaux. C'est un pas en avant décisif.

Il reste à appliquer la loi. Problème complexe et délicat ! Mais les efforts généreux accomplis depuis plusieurs années ne peuvent rester stériles. Cette loi nou-

velle, nous en avons confiance, passera dans le domaine des faits et des réalités parce qu'elle parle au nom de l'intérêt général, de la science et du bien.

Examinons tout d'abord ce qu'il faut entendre par enfant anormal.

« Sous le terme générique d'anormaux, dit M. Baguer (1), on désigne le plus souvent tous les enfants qui sont placés — intellectuellement ou moralement — au-dessous ou à côté des autres, ou bien ceux qui sont atteints d'une infirmité entravant leur éducation. »

Les enfants anormaux, d'après cette définition, comprendraient donc les aveugles, les sourds-muets, les idiots, gâteux, crétins, imbéciles et enfin les arriérés et les instables.

Nous ne nous préoccuperons que de ces derniers : les arriérés et les instables. Les aveugles et sourds-muets, en effet, ont leurs établissements spéciaux; les idiots, gâteux, etc., relèvent de l'hôpital et du médecin.

On s'était peu occupé jusqu'à présent des arriérés et des instables.

Essayons de définir cette catégorie d'enfants.

L'*arriéré* est un élève qui, ayant suivi normalement la classe se trouve arriéré de deux à trois ans sur ses condisciples. Son état mental est débile, son intelligence est lente, lourde, sa sensibilité est atténuée. Cet enfant a peu de goût pour l'étude, l'école l'ennuie, sa fréquentation est irrégulière.

Les méthodes habituelles de l'enseignement primaire n'ont guère d'effets utiles sur lui, elles ne lui font acquérir — et combien péniblement! — que d'insuffisantes notions.

L'*instable* est un enfant d'un caractère incohérent, sans esprit de suite; il manque d'équilibre mental. La

(1) M. Baguer est le distingué directeur de l'Institut de sourds-muets d'Asnières. Sa compétence, ses travaux et sa ténacité ont aidé dans une large mesure au vote de la loi du 15 avril 1909.

discipline de la classe ordinaire lui est insupportable. Il est nerveux, mobile, irritable et perpétuellement met le trouble et le désordre autour de lui. Son éloignement de l'école est d'une nécessité absolue pour lui-même, pour ses camarades et pour l'instituteur.

Nous trouvons dans la *Revue de l'enseignement primaire*, du 6 janvier 1907, sous la signature Jibel, le portrait suivant pris sur le vif, des enfants instables : « En général, ils ne peuvent tenir en place, ils sont toujours en mouvement, font la navette entre le copain de gauche et celui de droite, donnent un coup de pied par-ci, un coup de poing par-là ; appellent le maître en faisant claquer les doigts, renversent l'encre ou se couchent sur la table pour se relever tout d'un coup en faisant des grimaces. Bref, ils troublent la classe et l'on est obligé après bien des hésitations, des démarches et des punitions de les exclure définitivement de l'école. » Ces enfants ont besoin d'un régime pédagogique approprié à leur état.

En résumé, dit M. A. Binet, directeur du laboratoire de psychologie à la Sorbonne, les enfants anormaux, arriériés et instables sont des enfants dont l'école ordinaire et l'hôpital ne veulent pas ; l'école les trouve trop peu normaux, l'hôpital ne les trouve pas assez malades. Il faut faire pour eux des classes et écoles spéciales.

Statistique.

Ayant ainsi limité aux enfants atteints d'imbécillité légère ou arriération intellectuelle et d'instabilité mentale l'objet de notre étude, nous sommes amenés à nous demander si ces malheureux sont nombreux.

Dans un rapport présenté par M. Paul Strauss au Sénat, le 25 décembre 1907, l'honorable rapporteur évaluait pour la France le nombre total des anormaux de toute catégorie à 40,000 et le nombre des enfants arriérés et instables à 20,000.

D'une enquête faite par une commission ministérielle et d'une autre enquête dirigée par le ministère de l'intérieur, il résulte que la proportion des arriérés et des instables est d'environ 4 à 5 p. c. de la population scolaire de 6 à 13 ans.

Des recherches faites à Bordeaux sous la direction de M. le recteur Thamin, on peut conclure que pour cette ville le pourcentage moyen est de 5.17 p. c.

M. le Dr Demoor, de Bruxelles, en présentant, en 1908, son rapport à la Société protectrice de l'Enfance anormale évaluait le nombre des enfants anormaux à 10 p. c. de la population scolaire; il ajoutait que la Belgique possède, en outre, un anormal profond pour 850 habitants. Quelle que soit l'exactitude plus ou moins rigoureuse de ces chiffres, ils tendent tout au moins à prouver que le nombre des anormaux est plus élevé qu'on ne le croit généralement. Il est bien évident, d'autre part, que la proportion varie suivant les milieux.

Les enfants instables et arriérés sont beaucoup plus nombreux à la ville qu'à la campagne. En ville, la misère ouvrière, les tares ataviques, la dégénérescence alcoolique, la débauche, les promiscuités dangereuses sont quelques-unes des raisons pour lesquelles le nombre des enfants atteints de débilité mentale et de surexcitation du système nerveux est relativement élevé. Pour la ville de Lille, notamment, il n'est pas exagéré de dire que le chiffre des arriérés et des instables de 6 à 13 ans, dépasse 800 ; et l'on serait douloureusement étonné, en constatant la forte proportion de ces malheureux dans certains quartiers particulièrement déshérités de la ville.

Que deviennent les anormaux arriérés et instables? Ces enfants jusqu'à présent non éduqués viennent pour la plupart, en grandissant, grossir le bataillon des mauvais sujets vivant en marge de la société. Incapables de gagner leur vie, ils rôdent dans les villes, en quête de mauvaises actions à commettre. Ils mendient,

volent, s'enivrent, jusqu'au jour où la police étend sur eux son filet. La maison de correction ou la prison les attend, ils sont alors irrémédiablement perdus.

En général, ils ne sortiront d'une maison de détention que pour y rentrer. « Les journaux fourmillent, dit le *Bulletin de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance*, d'exemples de viols, d'incendies, de meurtres commis par ces arriérés qui, le plus souvent, sont livrés à eux-mêmes, vagabondent, commettent des attentats contre autrui et se livrent sans retenue à la satisfaction de leurs appétits. »

Et M. le Dr Royer affirme que « la grande proportion des criminels, des ivrognes invétérés, des prostituées, est, en réalité, composée d'imbéciles de naissance qu'on n'a jamais cherché à améliorer ».

Ces citations, appuyées d'observations personnelles, nous permettent d'affirmer que ces débiles de l'intelligence, ces instables sans cesse surexcités sont un danger permanent ; qu'ils tombent de chute en chute jusqu'à la prison pour finir à l'hospice ou à l'hôpital.

Ajoutons enfin, — grave danger — que ces malheureux ont pu procréer des dégénérés comme eux. Pour avoir négligé l'amélioration de ces pauvres êtres, la société s'est condamnée à les entretenir pendant presque toute leur existence.

Que doit-on faire pour eux? Sont-ils éducables?

Ces tristes constatations faites, la société doit — c'est un devoir auquel elle ne peut se soustraire plus longtemps — rechercher les moyens de venir en aide à ces malades de l'intelligence et des nerfs. Avant tout, il importe d'ouvrir pour eux des écoles, ou simplement des classes, où ils recevront un enseignement spécial destiné à les améliorer. C'est là que doivent aboutir les efforts actuels en faveur de l'enfance anormale, c'est à cela que vise la loi du 15 avril 1909 :

il faut armer pour la vie, ceux que la nature a si médiocrement pourvus; il faut, selon l'expression même de M. Léon Bourgeois, que « ces oubliés et ces délaissés de la loi du 28 mars 1882, qui jusqu'à présent n'ont pu recevoir les bienfaits de l'instruction obligatoire dont ils ont plus besoin que d'autres soient éduqués par les méthodes de l'enseignement spécial. Il faut que l'instruction soit offerte gratuitement à tous et dans des conditions telles que tous puissent en réalité en profiter. » Mais, peut-on réussir à les améliorer? Les expériences déjà faites sont concluantes; oui, il est possible de faire l'éducation des arriérés et des instables.

Historique.

D'ailleurs la question n'est pas née d'hier puisque dès 1656 une première tentative d'hospitalisation des enfants arriérés avec incurables est faite à Bicêtre. Mais, il faut le reconnaître, ce n'est que depuis quelques années que les efforts sont précis, coordonnés et tendent à se généraliser en France et à l'étranger.

La seconde moitié du XIXe siècle vit en Angleterre, la publication d'ouvrages du Dr William Twining sur cette matière et la fondation d'écoles spéciales à Bath et dans diverses villes. En Amérique, dès 1848, la Chambre des représentants vote 2,500 dollars pour la création d'une école expérimentale pour arriérés. Le Dr Wilbur fonde à New-York, en 1851 une école privée ayant le même but. En Allemagne Saegert et en Suisse Guggenbühl sont les précurseurs de l'enseignement spécial qui fonctionne aujourd'hui avec succès dans ces différents pays et particulièrement à Mannheim et à Berlin où il y a 90 classes pour arriérés et instables. En Belgique, depuis quelques années, sous l'impulsion des docteurs Demoor et Ley, de pédagogues dévoués et compétents comme M. Jonckheere, des écoles pour

arriérés et instables fonctionnent à Bruxelles, Anvers et Gand.

En France, dès la première moitié du XIXe siècle, Itard, Belhomme, Ferrus, Esquirol, le Dr Séguin publient sur l'éducation à donner aux anormaux le résultat de leurs études et de leurs observations. Le Dr Seguin, instituteur à Bicêtre est l'un des précurseurs les plus respectés de l'enseignement spécial. Au cours de ces dernières années on a pu en dehors des efforts fructueux de M. Baguer, constater la création à Paris de quelques classes pour arriérés et instables, l'envoi de missions d'études d'instituteurs de Bordeaux et de Lyon et la création dans ces villes de classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires.

Enfin, le vote de la loi récente permettant d'étendre et de généraliser les bienfaits de l'éducation spéciale pour les anormaux a couronné une suite de tentatives patientes et tenaces. Les résultats obtenus dans ces classes particulières déjà créées sont très satisfaisants. Nous pouvons en juger, d'ailleurs par ces quelques lignes extraites du rapport de M. Jeannot, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris : « Les enfants accoutumés jusque-là à se sentir inférieurs à leurs camarades de classe et par suite un peu négligés furent tout joyeux de pouvoir rentrer en contact direct avec le maître, de participer à toutes les leçons et de répondre aux questions simples qui leur était posées simplement. Ils se reprirent à aimer l'école, à travailler, à espérer. La fréquentation, est régulière, les enfants n'ont plus l'air craintif, s'intéressent aux leçons, aiment leur instituteur et s'efforcent de le satisfaire. Les cahiers sont tenus avec soin et les exercices manuels sont exécutés avec plaisir. L'état moral est aussi satisfaisant que dans les meilleures divisions d'enfants normaux. » On voit par la teneur de ce rapport que l'éducation spéciale donnée aux arriérés et aux instables peut et doit produire des résultats satisfaisants.

Méthode de l'Enseignement spécial.

Par quelle méthode d'enseignement l'instituteur d'anormaux réussira-t-il dans sa délicate et difficile mission ?

Dans une classe d'enfants arriérés et d'instables, l'éducation physique doit tenir une place prépondérante. Les bains et les douches seront fréquents. Le modelage tiendra une place importante dans les programmes, il servira puissamment à l'éducation des sens. Les excursions seront nombreuses, organisées avec soin et bien dirigées; l'enseignement à l'aide de ces excursions, sera plus facilement concret et intuitif. La musique jouera également un grand rôle dans une classe d'anormaux. Les airs cadencés joués sur le piano ou sur tout autre instrument de musique permettront de faire exécuter des exercices de gymnastique bien rythmés Cette gymnastique eurythmique ou musicale constituera une excellente éducation de l'attention. L'enfant arriéré ou instable est incapable d'attention soutenue; le rythme, la cadence des mouvements aideront puissamment l'attention à se discipliner, à s'éduquer, à s'assouplir.

L'éducation intellectuelle est très difficile. Elle se complique surtout du voisinage d'autres enfants. Il est d'une importance capitale au point de vue de l'éducation intellectuelle, que les classes soient très peu peuplées: quinze à vingt élèves au maximum. Les leçons seront très courtes; une demi-heure au plus, vingt à vingt cinq minutes en moyenne. Les exercices purement intellectuels seront coupés de travaux manuels, qui, à l'école d'enseignement spécial, joueront un rôle très utile.

L'instituteur, parlant aux arriérés et aux instables se gardera de donner un enseiguement de mots; il emploiera la méthode intuitive, fera trouver aux enfants les réponses qu'ils doivent faire; il aura toujours à sa

disposition le matériel nécessaire aux explications qu'il donnera ; la classe sera pour ainsi dire une conversation entre les élèves et le maître. Nous trouvons d'ailleurs dans les « Directions pédagogiques » données aux instituteurs de classe de perfectionnement de l'école municipale de la rue Lecomte à Paris, les excellents conseils suivants :

Enseignement par les choses, par les faits. Ne pas compter sur les mots, sur les descriptions ; procéder de la chose au mot, du fait à l'idée. Présenter les choses d'abord, le mot ensuite ; appeler l'attention sur les propriétés extérieures, formes, couleurs, proportions ; développer ainsi l'esprit d'observation ; comparer avec d'autres choses déjà connues pour exercer la mémoire ; faire des rapprochements, provoquer des comparaisons, des appréciations, pour développer le jugement.

De même, faire observer les faits, les grouper, les comparer pour arriver à l'acquisition des idées abstraites.

Enseigner le langage par les choses et les faits, s'astreindre rigoureusement à passer du concret à l'abstrait, de la chose au mot, au mot parlé, puis du mot parlé aux éléments phonétiques, de ces éléments à la lettre écrite ; faire parler, faire lire l'écriture.

Enseigner la grammaire par la langue, le français par l'usage ; au moyen d'observations répétées faire remarquer, puis formuler les règles de composition et d'accord ; s'attacher plutôt à la pratique correcte du langage qu'à la théorie grammaticale.

En calcul, exercer sur les menus objets ; faire composer et décomposer des nombres réels, des groupements en nature ; insister sur le calcul mental ; éviter les grands nombres que l'enfant ne peut se représenter.

En dessin, s'attacher surtout à l'exactitude des formes et des proportions ; procéder lentement ; faire appel au jugement ; éviter les exercices ne représentant

rien de réel, ne mettant pas en activité l'imagination ; éviter aussi de rebuter l'élève par de longs dessins trop finis, Encourager toujours.

Donner une place importante au travail manuel, surtout pratique ; ne pas faire dévier le travail manuel en exercices trop multipliés de dessin linéaire, en leçons de géométrie théorique ; que le travail manuel soit une leçon d'énergie intelligente, d'action raisonnée, d'efforts soutenus.

Profiter aussi des leçons de gymnastique pour faire l'éducation du sens musculaire ; organiser la coordination des mouvements, développer l'esprit d'observation et d'imitation, discipliner l'individu pour lui-même et pour l'ensemble.

Pour toutes les branches, leçons courtes et substantielles contenant, non pas tout ce qu'on peut savoir, mais ce qu'on ne doit pas ignorer.

Alterner les leçons orales avec les leçons écrites, les leçons demandant l'attention et l'immobilité avec les applications personnelles permettant le mouvement.

Eviter la fatigue intellectuelle, l'épuisement nerveux ; ne pas oublier que les anormaux sont des débiles de l'intelligence et de la volonté. Les amener progressivement, très lentement, à pouvoir et à vouloir.

S'attacher plutôt à former l'esprit qu'à faire acquérir des connaissances.

On peut par ce résumé des méthodes de l'enseignement spécial apprécier l'importance des résultats qu'elles sont capables de produire.

Les cerveaux les plus arides, les instables les plus énervés doivent forcément s'assouplir et se cultiver au contact de procédés pédagogiques aussi heureusement compris.

Cette esquisse théorique de la question terminée, nous voudrions examiner dans la seconde partie de ce rapport la réalisation d'une organisation méthodique de l'enseignement spécial.

Organisation de l'enseignement spécial.

Voyons, en examinant les avantages et les inconvénients des écoles autonomes, ainsi que les avantages et les inconvénients des classes annexées, quelles sont les différentes étapes à franchir pour atteindre l'idéal que nous avons indiqué.

Écoles autonomes et Internats de perfectionnement.

Avantages.

Le principal avantage des internats de perfectionnement, c'est de permettre à l'enfant arriéré ou instable une scolarité prolongée avec enseignement professionnel. Cet enseignement se poursuivrait jusque l'âge de 16 ans. « Ce qui convient le mieux, ce sont les métiers pouvant s'exercer partout tels que le travail du bois, du fer, la confection des habits d'homme, la cordonnerie, etc., à condition d'apprendre entièrement la profession choisie, c'est-à-dire, le tracé de l'exécution, la coupe et l'assemblage. Les filles, indépendamment des travaux du ménage, apprendraient la lingerie, la confection des robes, le métier de giletière-culotière, etc. (1) ».

De plus, l'internat de perfectionnement facilite une surveillance complète de tous les élèves à tous les instants de la journée. C'est une éducation continue, s'exerçant partout, jusque dans les moindres actes de la vie écolière ; il peut en résulter les plus grands bienfaits au point de vue éducatif. L'Internat de perfectionnement comprenant plusieurs classes, il serait facile de grouper les élèves par cours séparés et homogènes ; l'enseignement en serait plus fructueux.

(1) M. Baguer, *Revue : L'Enfant*, nov. 1899.

Enfin, dans ces établissements, les enfants, complètement séparés de leurs camarades normaux ne seraient pas exposés aux moqueries et petites vexations — « cet âge est sans pitié » — d'autres élèves mieux doués.

Inconvénients.

Mais si les écoles autonomes avec internats de perfectionnement présentent de sérieux avantages, elles coûtent cher. Ces écoles doivent être, en effet, largement installées, comprendre un personnel enseignant, un personnel domestique; elles doivent comporter, en outre, des salles de classes et d'études, des ateliers bien outillés, des dortoirs, réfectoires, lavabos, jardins d'expériences, des logements pour le personnel, etc. Il est douteux que ces dépenses soient entreprises d'un premier jet. Elles offriraient encore le désavantage d'être peu nombreuses, d'exercer leur action dans un rayon trop étendu, d'empêcher les élèves de se retrouver fréquemment au sein de la famille, ce qui peut offrir dans bien des cas de sérieux avantages. Enfin, toujours par raison budgétaire, elles seraient presque forcément installées à la campagne. Or, s'il est utile d'isoler en partie l'enfant arriéré ou instable d'une promiscuité qui le contamine, il n'est pas nécessaire, il peut même être nuisible de l'enlever complètement à son entourage habituel, à la ville, au quartier où il est né, où il a vécu et où, presque forcément il sera tenté de revenir un jour. Il apparaît préférable de l'améliorer sur place.

Les classes annexées.

Leurs inconvénients.

Les classes annexées offrent ce grand inconvénient de ne s'adresser qu'à des enfants de 6 à 13 ans. La scolarité prolongée est cependant plus utile encore

aux débiles de l'intelligence qu'aux élèves normaux. L'enseignement collectif s'y complique de la réunion dans une même classe d'enfants d'âges et de force intellectuelle différents. Ces classes seraient forcément, au point de vue de travaux manuels, incomplètement installées. De plus, contigües aux classes ordinaires du groupe scolaire, les enfants qui les fréquentent pourraient être exposés aux propos désagréables de leurs condisciples des autres classes. Les enfants et les familles en tiendraient rigueur à l'organisation nouvelle.

Leurs avantages.

Et cependant, malgré les inconvénients des classes annexées, c'est par elles que nous souhaitons voir commencer l'application de la loi. Il est d'ailleurs assez facile d'atténuer sérieusement les avantages qu'elles présentent.

Et tout d'abord, elles ne nécessiteraient pas de dépenses nouvelles. On peut trouver dans les grandes villes des classes vides, inemployées pour des causes diverses ; les locaux, le mobilier scolaire existent. Une somme minime procurerait les objets indispensables aux travaux manuels élémentaires : papier, carton, fil de fer, pâte à modeler, quelques établis de menuisiers et étaux d'ajusteurs. Ces classes profiteraient des services de bains et gymnastique déjà existants.

Elles pourraient être créees dans les quartiers populeux, là où, pour de multiples raisons, leur besoin se fait le plus sentir.

Enfin, elles ménageraient la susceptibilité des parents, l'enfant n'étant pas complètement enlevé à l'école ordinaire. Il serait cependant indispensable, et ceci est facile à réaliser, que les heures d'entrée et de sortie ne coïncident pas ; les récréations auraient lieu également à des heures différentes, autant que possible

dans une cour spéciale. La classe annexée aurait également une entrée particulière.

Les enfants fréquentant les classes de perfectionnement seraient bien connus de l'instituteur, celui-ci, en relations avec les familles, verrait de ce fait sa tâche moins difficile, il pourrait se rendre compte plus aisément des causes de l'anomalie remarquée chez l'élève et pourrait obtenir dans quelques cas, et en prenant des précautions, l'aide des parents. Les enfants fréquentant l'école de perfectionnement pourraient, après amélioration constatée, retourner à l'école ordinaire.

Enfin la collaboration du médecin, de l'inspecteur primaire et de l'instituteur, tous trois connaissant bien le milieu dans lequel il évoluent et observent, permettrait d'indiquer à coup sûr — ce qui est délicat — si un enfant doit être envoyé à la classe spéciale créée pour lui. En résumé nous souhaitons à titre d'essai, — des efforts plus larges viendraient ensuite — que l'on débute par la création de classes annexées, parce que c'est le moyen le plus pratique, le moins coûteux et le plus immédiatement réalisable.

C'est un lieu commun de dire qu'il faut avoir un idéal et le placer très haut; mais il faut marcher à l'idéal par étapes successives. En créant dans les grandes villes comme cela s'est fait à Paris, à Lyon et à Bordeaux des classes annexées, on aura fait un pas vers l'éducation complète et fructueuse des déshérités de l'intelligence et du caractère.

Société protectrice de l'enfance anormale.

A côté de l'école autonome ou des classes de perfectionnement pour les enfants arriérés ou instables, il est utile de créer des sociétés protectrices de l'enfance anormale telles qu'elles fonctionnent en Belgique, par exemple.

La Société protectrice de l'Enfance anormale est un

groupement philanthropique, dont les adhérents sont à la fois dévoués et compétents; ils étudient les méthodes de l'enseignement spécial et agissent sur l'opinion publique et surtout auprès des pouvoirs publics pour obtenir la création d'écoles ou de classes.

Voilà une action qui peut être féconde. Mais la société est surtout utile dans la protection qu'elle accorde aux enfants anormaux à leur sortie de l'école. Chaque membre de la société est pour ainsi dire le parrain, le guide, le tuteur d'un élève; il le suit dans ses études, l'aide dans son travail, l'encourage, le remet dans la voie droite. Il s'efforce, quand le jeune élève a terminé son séjour à l'école, de découvrir le patron philanthrope, patient, qui s'intéressera avec sympathie à son nouvel apprenti qui s'efforcera de parfaire l'éducation professionnelle ébauchée en classe.

Le protecteur de l'enfant anormal rend fréquemment visite à son protégé et à son patron. Il constate les progrès accomplis et donne les conseils nécessaires.

La Société protectrice de l'enfance anormale est bien faite pour retenir l'attention, pour attirer les sympathies des personnes dévouées et généreuses que le sort des irréguliers de l'intelligence, des anormaux de toutes catégories intéresse.

Pour conclure, nous croyons l'organisation de l'enseignement spécial pratiquement réalisable et destiné à rendre les plus grands services.

A ceux qui objecteront les dépenses nouvelles à engager, nous dirons avec le Dr Kurella : « Ce que la société et l'Etat économisent sur la première éducation de ces enfants abandonnés à eux-mêmes, est plus tard dépensé dix fois en frais de police, de justice, de prison, etc » Nous avons, d'ailleurs, démontré qu'il est possible de réaliser la création de classes de perfectionnement sans dépenses importantes.

Mais, à côté de l'intérêt, il y a le devoir. Ces enfants, souvent victimes innocentes des fautes de leurs

parents, et dont les tares physiologiques ont arrêté le développement mental, ont le droit d'être élevés à la dignité d'hommes. C'est obéir à un sentiment profondément humain, que de leur tendre une main secourable. La société avertie par les savants, les philanthropes et les éducateurs de l'enseignement spécial, connaît aujourd'hui son devoir ; il lui appartient, au nom de la justice et du bien, de l'accomplir entièrement.

Vœux.

1. Qu'il soit créé dans les villes importantes des classes annexées aux écoles élémentaires ; ces classes recevront les enfants arriérés et instables ; l'enseignement spécial leur sera donné de 6 à 13 ans.

2. Qu'il soit créé, pour faire suite aux classes annexées, par département ou par région, des internats de perfectionnement destinés à compléter l'éducation des arriérés et des instables, par un enseignement professionnel approprié à leur état. Cette instruction complémentaire se donnerait de 13 à 16 ans.

3. Que les éducateurs et les propagandistes de l'enseignement spécial développent leurs idées dans la presse pédagogique, dans les « Revues » et dans la presse quotidienne, afin de renseigner l'opinion publique sur la nécessité d'éduquer les anormaux, les arriérés et les instables.

4. Qu'il soit fondé des sociétés protectrices de l'enfance anormale. Ces sociétés, en dehors de la protection efficace qu'elles accorderaient aux élèves, aideraient à la création de classes nouvelles pour les irréguliers de l'intelligence et du caractère.

Préparation du personnel de l'enseignement spécial pour enfants arriérés.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. Tobie JONCKHEERE**
Professeur à l'École normale de Bruxelles.

Au premier Congrès international d'éducation et de protection de l'Enfance (Liége, septembre 1905), j'ai présenté un rapport sur la « Formation du personnel chargé de l'éducation des enfants arriérés » (1). La question se présente aujourd'hui sous le même aspect qu'il y a cinq ans, de sorte qu'il ne sera peut-être pas inutile de résumer d'abord mon rapport de 1905.

Une préparation spéciale des instituteurs et institutrices qui se destinent à l'éducation des enfants arriérés s'impose. Il faut, d'une part, avoir fait une étude d'ensemble de tous les enfants qui s'écartent de la norme, qui présentent donc des troubles ou des irrégularités variables, afin d'avoir une notion assez précise de ce que sont les enfants anormaux ; il faut, d'autre part, avoir étudié sérieusement les données déjà nombreuses, quoique encore incomplètes, de la méthodologie de l'enseignement spécial.

(1) Voir : Rapports de la Section III : Enfants anormaux (p. 165 à 169).

C'est une erreur de croire que, pour se consacrer efficacement à l'éducation des enfants arriérés, il suffise d'être doué d'une patience que rien ne rebute, d'avoir des qualités morales très accentuées, telles que dévouement, persévérance, calme, autorité. Certes, ces qualités sont indispensables, mais elles doivent être accompagnées de qualités intellectuelles que le sentiment ne peut pas fournir. Le savoir spécial résulte d'études qui doivent être régulièrement faites et poursuivies.

Le personnel de l'enseignement spécial doit se composer uniquement de personnes qui *désirent* se consacrer aux enfants arriérés, et non de personnes qui sont astreintes à cette mission. En outre, il est utile que le personnel ait, au préalable, travaillé pendant un an au moins dans une école ordinaire, pour empêcher que les inévitables tâtonnements du début ne se produisent dans l'enseignement spécial.

Où faut-il organiser le cours de « Pédagogie des anormaux » ? Il est bien certain que le cours doit s'adresser à tous les instituteurs et à toutes les institutrices, car il est nécessaire que le personnel entier soit préparé à faire, dans les écoles ordinaires, d'une façon positive, la sélection des enfants exigée par la médico-pédagogie, à désigner ceux qui sont justiciables de l'enseignement spécial, et à prendre éventuellement place dans le personnel de l'enseignement spécial.

Cette opinion a été exprimée, il y a huit ans, au Congrès international de l'assistance des Aliénés (Anvers, septembre 1902), et celui-ci a voté à l'unanimité le vœu suivant : « Le Congrès émet le vœu que des cours spéciaux de pédagogie scientifique appliquée au traitement des arriérés soient institués dans les écoles normales » (1).

Au mois de décembre 1902, la ville de Bruxelles a complété le programme du cours de pédagogie de ses

(1) Voir : Rapports et Compte rendu des séances (p. 864).

deux écoles normales par l'adjonction des notions relatives au traitement pédagogique des enfants arriérés. Le cours de pédagogie des anormaux se donne en 4e année d'études, d'après le programme suivant :

1. La question de la pédagogie des anormaux en Belgique.

2. Causes d'anomalies chez les enfants : causes héréditaires, causes pathologiques, causes résultant d'excitations fonctionnelles fâcheuses.

3. Exploration de l'enfant anormal : au point de vue physique, au point de vue intellectuel, au point de vue moral.

4. Classification des anormaux.

5. Traitement des anormaux médicaux.

6. Traitement des arriérés pédagogiques : méthodologie spéciale. Troubles de la parole.

7. Traitement des indisciplinés : écoles de bienfaisance.

8. Organisation de l'enseignement spécial à Bruxelles.

9. Visite de quelques sections d'enseignement spécial à Bruxelles.

De plus, au programme de pédagogie de la 4e année (rubrique : « Organisation scolaire ») figure l'étude des points suivants :

L'enseignement spécial pour arriérés et anormaux; les écoles de bienfaisance; les instituts de sourds-muets et d'aveugles; les écoles pour infirmes; l'organisation scolaire à Mannheim; les écoles pour indisciplinés à Londres; les tribunaux pour enfants.

L'organisation est moins complète dans les écoles normales provinciales du Hainaut (Charleroi et Mons). Au programme de pédagogie de la 4e année (rubrique : « Organisation scolaire ») figure, depuis le mois d'octobre 1906, ce qui suit :

Etude spéciale de l'histoire et de l'organisation des classes et des écoles d'enseignement spécial (enfants

arriérés, enfants anormaux), des instituts de sourds-muets et d'aveugles, des écoles de bienfaisance.

Dans les autres écoles normales de Belgique, il n'existe rien à ce point de vue.

D'aucuns ont pensé qu'il était nécessaire de créer des écoles normales spéciales pour la formation du personnel chargé de l'éducation des anormaux. C'est là une proposition exagérée que les nécessités ne justifient pas. Il importe d'ailleurs que tout le personnel enseignant primaire soit à même de reconnaître les enfants arriérés et de les désigner pour l'enseignement spécial.

Le premier Congrès international d'éducation et de protection de l'Enfance (Liége, septembre 1905) a émis à cet égard les vœux suivants (1) :

« Le Congrès émet le vœu qu'il est utile pour assurer un enseignement spécial parfait :

» *a*) Que des cours de physiologie et plus spécialement de psycho-physiologie soient organisés dans les écoles normales, pour les instituteurs en général ;

» *b)* Que, réciproquement, des cours d'hygiène de l'éducation, accessibles aux médecins, soient institués dans les universités, de façon à former des spécialistes.

» Le Congrès émet, en outre, le vœu de voir créer des écoles normales spéciales pour la formation de spécialistes en matière d'éducation d'enfants anormaux. »

Ce dernier vœu me paraît être superflu et d'une réalisation d'ailleurs extraordinairement difficile.

Il est intéressant de signaler qu'au Congrès international de l'Enseignement primaire (Liége, septembre 1905), les rapporteurs ont été d'accord pour dire que, dans les écoles normales, l'instituteur devrait être préparé par un cours spécial à l'étude et au traitement des enfants anormaux, et que les universités devraient pré-

(1) Voir : Compte rendu des séances (pp. 310 et 313).

parer des médecins-spécialistes capables de réaliser avec les éducateurs une collaboration efficace (1).

La question de la préparation de l'instituteur de l'enseignement spécial a fait l'objet d'un débat extrêmement intéressant au 5e « Verbandstag der Hilfsschulen Deutschlands » (Brême, avril 1905) (2). Le Congrès a reconnu la nécessité d'une préparation spéciale pour ceux qui s'occupent de l'éducation de l'enfance anormale, et a demandé que des cours soient organisés à leur intention, cours dans lesquels serait exposé, d'une façon théorique et pratique, ce qui se rapporte à l'enseignement spécial.

Les considérations qui précèdent entraînent, au point de vue de la préparation du personnel pédagogique et médical de l'enseignement spécial, des conclusions que je propose d'adopter sous forme de vœu :

« Le Congrès émet le vœu de voir créer :

» 1° Dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices un cours obligatoire de pédagogie des anormaux ;

» 2° Dans les universités un cours d'hygiène de l'éducation, accessible aux médecins. »

(1) Voir : Compte rendu officiel (pp. 141, 142 et 146).

(2) Voir : Bericht über den Fünften Verbandstag der Hilfsschulen Deutschlands, zu Bremen (p. 11 à 38).

La collaboration du pédagogue et du médecin.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR M. LE Dr LEY
Médecin des classes d'enseignement spécial de la ville de Bruxelles.

Cette collaboration, difficile à établir jadis, devient actuellement plus facile et mieux comprise. Beaucoup d'écoles normales préparent en effet les jeunes instituteurs à l'étude scientifique de l'enfant, et si l'on peut craindre que cette étude soit un peu superficielle, vu le manque de culture scientifique générale du futur pédagogue, il faut reconnaître que dans bien des écoles normales un effort sérieux a été fait en ces dernières années. Les universités semblent plus lentes en général à organiser des cours de médico-pédagogie et d'hygiène de l'éducation, destinés aux futurs médecins, mais ci et là nous voyons cependant se créer des cours libres où un jeune agrégé se lance résolument dans cette voie.

Quant aux médecins et aux instituteurs faits, ils ont trouvé dans les sociétés pour l'étude de l'enfance, sociétés de pédologie, de pédotechnie et autres similaires, une école d'éducation mutuelle qui a porté d'excellents fruits. Pédagogues et médecins s'y sont rencontrés, y ont travaillé ensemble, ont appris à se comprendre et malgré quelques inévitables heurts, on

peut dire que le plus grand bien est ressorti de ce commun travail.

Les revues spéciales de pédagogie et de psychologie infantiles traduisent fort bien aussi le mouvement actuel. Il est rare de n'y voir pas des articles et des travaux faits en collaboration par des pédagogues et des médecins.

Nous commençons donc à voir cette collaboration prendre une forme concrète; nous savons en quoi elle consiste et sur quels points elle doit porter.

Mais hélas, dans la pratique, sa réalisation n'est pas fréquente. L'école actuelle, avec son organisation non adaptée à ces idées nouvelles, ne prévoit pas l'étude de l'enfant. Aucun programme ne signale le moment où l'instituteur d'accord avec le médecin-psychologue pourra se livrer à l'étude méthodique des jeunes organismes dont il doit guider l'évolution. Et nous avons vu ceux qui jusqu'à présent ont voulu réaliser cet effort, prendre le temps de ces études sur leurs heures de liberté — bien gagnées cependant.

Il serait désirable que l'organisation scolaire se modifiât et que chaque instituteur pût disposer d'un certain temps pour faire ce travail; celui-ci devrait faire partie intégrante de l'horaire scolaire ordinaire.

Il va sans dire d'ailleurs que ce travail ne devra pas se répéter fréquemment pour chaque élève; il consistera en un classement des documents pédagogiques, psychologiques et médicaux recueillis par chacune des deux parties, comprendra leur mise au point, leur discussion, de façon que le pédagogue et le médecin s'éclairent mutuellement sur les observations qu'ils ont faites. C'est par ce mode de travail que se créera cette synthèse de *la connaissance de l'enfant*, sur laquelle doit être basée toute pédagogie rationnelle.

———

Devoirs de la famille au point de vue de l'éducation des anormaux.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. le Dr HENROTIN**

Médecin adjoint de l'enseignement spécial de Bruxelles.

1. Le premier point qu'il est nécessaire de mettre en lumière, est de persuader les parents que la grande majorité des enfants anormaux sont susceptibles d'amélioration, si pas de guérison.

2. Trop souvent on considère l'anomalie physique, mentale ou morale que présentent ces enfants comme incurable.

3. Dans d'autres cas, on attend tout de l'âge et l'on croit trop facilement que les deux âges de sept ans ou de la puberté opéreront un changement considérable dans l'état de l'enfant, sans qu'il soit nécessaire de traiter rationnellement l'anomalie que ce dernier présente.

4. Il est nécessaire d'inculquer aux parents l'inanité d'une telle conception, dangereuse et injustifiée à tous les points de vue.

5. Les parents doivent se rendre compte que c'est par une éducation raisonnée, méthodique et adéquate à l'anomalie présentée par l'enfant qu'il est possible d'atténuer ou de supprimer cette dernière.

6. Il faut que les parents soient renseignés aussi exactement que possible sur l'état de leur enfant, ainsi que sur les résultats probables du traitement. De cette façon, on évitera les désillusions des parents qui sont trop facilement portés à atténuer la gravité de la tare que présentent leurs enfants.

7. Il est nécessaire de leur faire comprendre qu'il est infiniment préférable pour eux, pour leur enfant et pour la société de faire de ces sujets anormaux ou tarés un manouvrier moyen et utile que de tâcher d'en former un intellectuel qui sera toujours nul en toutes circonstances.

8. Les parents doivent s'efforcer de dépister précocement les tares et les anomalies chez leurs enfants ; de cette façon, ils éviteront de laisser s'enraciner profondément les vices et les mauvaises habitudes.

9. Ces enfants étant plus facilement enclins à suivre les mauvais exemples que les autres, les parents ne sauraient assez s'observer à tous les points de vue (parole, actes, conduite, etc.). Ils doivent savoir, en effet, qu'il existe chez de pareils enfants bien peu de ressort sur lequel on pourrait compter dans la suite pour anéantir les défauts dont ils seraient accablés.

10. L'entourage (camarades, domestiques, etc.) de l'enfant anormal sera l'objet de toute la sollicitude des parents. Ils sauront combien est funeste l'influence de mauvais compagnons et que fréquemment on abuse de l'infériorité de tels sujets pour l'accomplissement d'actes répréhensibles.

11. Les parents doivent savoir que l'éducation des enfants anormaux est difficile et que seules les personnes compétentes peuvent arriver à des résultats appréciables.

12. Ils doivent savoir également que dans nombre de cas (cécité, surdi-mutité, infirmités, indiscipline, anomalie morale) l'éloignement du milieu familial est une *nécessité* pour la cure.

13. Les parents doivent se persuader aussi qu'il ne saurait régner assez d'unité dans la direction de l'éducation et qu'une seule ligne de conduite doit être poursuivie sans relâche.

14. Une collaboration fréquente des parents et des éducateurs est nécessaire pour assurer au domicile de l'enfant la continuité des efforts tentés dans l'établissement spécial.

15. En ce qui concerne la question sexuelle, les parents comprendront la nécessité et sauront au besoin imposer le célibat aux jeunes gens ayant présenté une grave tare physique, mentale ou morale et susceptible de transmission aux descendants par hérédité.

Tout ce qui a trait à cette dernière question devrait d'ailleurs être étudié tout spécialement et être l'objet d'une attention minutieuse et constante de la part des éducateurs et des parents.

Devoirs de la famille envers les sourds-muets et les aveugles.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. A. HERLIN**

Professeur à l'Institut provincial de sourds-muets et d'aveugles de Berchem-Sainte-Agathe.

En beaucoup de points, les devoirs de la famille envers le sourd-muet, l'aveugle et l'enfant normal sont identiques : ne s'agit-il pas, dans tous les cas, de transformer le bébé faible et inconscient en un homme, dans l'acception la plus élevée du mot? Je ne répéterai donc pas les conseils qui auront été formulés par d'autres rapporteurs, me contentant de signaler quelques particularités saillantes, que je rangerai d'après l'antique classification : éducation physique, morale et intellectuelle.

I. — Le sourd-muet.

Education physique. — Le premier devoir des parents qui constatent que leur enfant est sourd ou atteint d'une affection de l'oreille est de consulter un médecin spécialiste dont les prescriptions, scrupuleusement observées, auront parfois pour résultat la guérison de la maladie ou la conservation des restes audi-

tifs ; tout otologiste consciencieux déclarera nettement à ses clients si tout espoir de guérison ou même d'amélioration est perdu.

L'hygiène du bébé, de l'enfant sourd, est la même que celle de l'enfant doué de tous les sens; il importe seulement de faire remarquer qu'en règle générale, le petit sourd doit être entouré de soins plus attentifs que son frère normal parce qu'il est souvent de tempérament lymphatique, parce que la surdité peut n'être que la conséquence de tares physiologiques (scrofule, alcoolisme, syphilis, rachitisme, etc.) et que, partant, le déshérité de l'ouïe est exposé à toute une série d'affections que, seule, l'hygiène rationnellement comprise et judicieusement appliquée parvient à enrayer. Que l'on songe, par exemple, à l'infortune si complète d'un sourd qui deviendrait aveugle, et on comprendra que, plus encore que pour l'enfant normal, l'hygiène de l'œil est importante !

Presque continuellement en mouvement chez l'entendant qui parle, rit, crie, chante, les poumons du sourd sont, en dehors de la respiration proprement dite, presque totalement inactifs. Il en résulte que la capacité pulmonaire du sourd est généralement très faible ; de récentes recherches pneumographiques du Dr Gutzmann (de Berlin) ont même établi la possibilité de distinguer, par le seul examen des courbes, les cas de surdité de naissance des cas de surdité acquise. Les poumons du sourd doivent être fortifiés et développés par des exercices physiques rationnels et spécialement par des exercices de souffle que j'ai énumérés ailleurs.

Peut-être plus qu'à un autre enfant, il convient d'apprendre au sourd à se tenir bien droit, à marcher sans traîner les pieds ni balancer les bras, à respirer par le nez, à ne pas faire de grimaces ; on l'habituera également à ne pas respirer bruyamment et à ne pas jeter de cris discordants, deux défauts qui nous choquent et dont son infirmité l'empêche de se rendre compte.

Education morale. — Qualité et défaut, vertu et vice, ces mots ont la même valeur qu'il s'agisse de l'éducation des normaux ou des anormaux de toutes catégories. D'une façon générale, on peut dire que ce qui convient aux uns sera appliqué aux autres avec avantage.

Il est d'observation courante que plus un enfant est malheureux, plus sa mère le « gâte ». Cette expression vulgaire est parfaitement juste : en cédant à tous ses caprices, en obéissant à toutes ses fantaisies, on « gâte » l'enfant, on compromet son avenir, on lui prépare de dures désillusions. Parents, soyez fermes. « Non doit être non, inexorablement », dit Fornari. Pourquoi avoir dit non, si, sans inconvénient pour personne, on pouvait accéder à la demande? Pourquoi maintenant dire oui, si la première réponse négative est justifiée?

Donner le bon exemple : encore une règle d'éducation ordinaire. Elle est d'une importance capitale dans l'éducation du sourd pour qui le précepte est lettre morte, mais qui voit et imite toutes les actions, les gestes, les expressions du visage : parents, tâchez que vos enfants n'aient jamais que des *modèles* à imiter !

Elever la voix, répondre d'un ton sec sont ici choses inutiles ; mais le sourd comprend parfaitement l'expression du regard, l'allure du geste; il importe donc que l'attitude tout entière traduise le sentiment que l'on veut exprimer pour que l'enfant sache qu'on l'a grondé ou louangé, qu'on lui a permis ou défendu une action déterminée, qu'on l'a engagé à faire telle chose ou à éviter telle autre.

En dehors des particularités que je viens de signaler, le sourd peut être mis sur le même pied que l'enfant doué de tous les sens : l'un et l'autre se comportent plus ou moins bien, plus ou moins mal, d'après leur degré de développement. Je n'ajoute nullement foi aux affirmations de certains pédagogues pour lesquels le sourd-muet est, parce que sourd-muet, menteur, voleur,

brutal, impudique, etc. : sourd et entendant sont menteurs s'ils ont *appris* à mentir ; ils sont voleurs (?) si on ne leur a pas enseigné à distinguer le tien du mien ; ils sont impudiques (?) aussi longtemps qu'on ne les a pas obligés à respecter les règles conventionnelles établies au nom d'une pudeur non moins conventionnelle ; ne sommes-nous pas tous absolument « sans pitié » et parfaitement égoïstes, aussi longtemps que nous n'avons pas compris la noblesse de la douceur et la beauté de la charité ?... A tous ces points de vue, il n'y a pas de différence fondamentale entre le sourd et l'entendant ; seulement ce dernier, en raison des incessantes communications orales, subit plus rapidement et plus profondément l'influence de son entourage. A cause de son infériorité à cet égard, le sourd n'a, surtout dans son jeune âge, qu'une responsabilité limitée ; on punira si c'est nécessaire, mais on aura soin de proportionner le châtiment à la faute *réelle*, en tenant compte, non de l'âge du coupable, mais du degré de développement de sa mentalité.

Education intellectuelle. — La famille peut beaucoup pour le sourd, surtout pour celui dont la surdité survient vers l'âge de 3, 4 ou 5 ans, donc après que l'enfant possède le langage, au moins dans une certaine mesure. Pour éviter qu'il perde le bénéfice de cet acquis, les parents, les frères et les sœurs parleront beaucoup au petit sourd, en phrases simples, en articulant nettement sans exagération, la figure en pleine lumière et en attirant son attention sur les mouvements de leur bouche. Ils l'empêcheront de gesticuler et feindront de ne pas comprendre lorsqu'au lieu de s'exprimer verbalement, l'enfant aura manifesté ses désirs au moyen de signes ; sans cela, il s'habituerait à ne plus parler du tout et, oubliant tout ce qu'il a appris antérieurement, deviendrait complètement muet. Aussitôt que les circonstances le permettront, il est nécessaire de lui faire donner, par un spécialiste, des leçons : 1° d'articulation,

pour éliminer les troubles qui ne manqueront pas de se produire ; 2° de langage, afin de compléter ses connaissances linguistiques ; 3° de lecture sur les lèvres, pour lui permettre de comprendre la parole d'autrui.

En ce qui concerne le sourd de naissance ou frappé de surdité dans les deux premières années de l'existence, je ne conseillerai jamais à la mère de tenter de faire parler son enfant parce que : ou bien elle échouera complètement et par ses efforts stériles aura fatigué et découragé le petit sourd, ou bien elle réussira partiellement, mais sera incapable de corriger les multiples défauts de la voix et de l'articulation. Et, dans la suite, le spécialiste éprouvera bien plus de peine pour éliminer ces troubles qu'il n'en aurait eu pour faire émettre exactement les éléments phonétiques. Néanmoins, les parents devront parler au sourd de naissance, pour qu'il ait connaissance de l'existence du langage parlé et pour qu'il s'habitue à observer les mouvements buccaux La compréhension de certains mots et phrases très simples est d'ailleurs possible si l'on a recours à l'intuition, si la physionomie est expressive et le geste significatif. On objectera peut-être que les parents ignorent la langue des signes. Il s'agit ici tout simplement des gestes naturels qui accompagnent généralement la parole de toute personne qui ne se surveille pas et du langage d'action, c'est-à-dire de l'imitation d'un ou des mouvements caractéristiques d'un acte. Quoi de plus facile que de mimer les actions de : courir, frapper, coudre, dormir, manger, boire, etc. ? Perfectionner et étendre ces signes, créer une véritable langue mimique serait dangereux et nuirait plus tard à l'acquisition de la parole.

Tous les sourds-muets — sourds de naissance ou non — devront apprendre de bonne heure « à travailler » ; l'activité manuelle exercera sur leur mentalité la plus heureuse influence. Qu'on les occupe au modelage, au pliage, au tressage, au cartonnage, au dessin, à de menus travaux de jardinage et de ménage, etc., et leur

motilité se développera, ils seront mis en contact avec les êtres et les choses, ils acquerront une foule de notions précieuses.

Nul doute que l'influence de la famille au point de vue éducatif sera grande; pourtant l'instruction proprement dite doit être confiée à des personnes compétentes.

II. — L'Aveugle.

Education physique. — Les recommandations générales concernant l'hygiène du sourd-muet s'appliquent également à l'aveugle ; je n'y reviendrai pas.

Une gymnastique rationnelle *appropriée* est encore plus nécessaire à l'aveugle qu'au sourd. En effet, alors que ce dernier — lorsqu'il est bien portant — se dépense beaucoup en courses, sauts, jeux actifs de toutes espèces, le premier semble condamné par sa triste infirmité à ne se mouvoir que dans un cercle très étroit. La crainte d'une chute ou d'un choc, la prudence souvent exagérée des parents en font généralement un être passif, passant des heures entières assis, les mains vides! C'est pourquoi il est nécessaire d'activer la circulation du sang, de développer la cage thoracique, de fortifier les muscles de ces infirmes par des mouvements appropriés. Il va sans dire que « montrer » des exercices à un aveugle signifie : d'une part, lui faire connaître par le toucher les positions prises par l'éducateur et, d'autre part, rectifier ses maintien et mouvements en le plaçant dans la position voulue. Par ces exercices, on réagira contre l'attitude d'affaissement si commune chez les victimes de la cécité, attitude qui s'explique si bien et par leur faiblesse physique et par l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent d'en apprécier le manque de beauté.

On ne pourrait trop recommander aux parents d'un aveugle de l'exciter à jouer, autant que possible,

comme un enfant normal. Que l'on écarte de sa chambre de jeux (pour le cas de mauvais temps) et de la cour (où il sera le plus souvent possible) toutes les causes de dangers; quand l'enfant aura pris possession de son domaine, on le verra bientôt courir, sauter, gambader avec ses frères ou sœurs et ses camarades pour son plus grand bien physique et moral.

Education morale. — Les caractéristiques morales de l'aveugle dérivent de la situation que j'ai décrite plus haut : souvent inactif, replié sur lui-même, d'humeur sombre (surtout lorsqu'il a perdu la vue après avoir pu en apprécier la valeur), l'aveugle devient facilement paresseux, timide à l'excès, susceptible à outrance; plus qu'un enfant normal, il se montre malpropre, négligé sur lui-même et ses vêtements. Il dépend des parents que l'aveugle soit exempt de tous défauts : qu'on s'ingénie à l'occuper, qu'on le fasse jouer, qu'on ne lui fasse pas sentir sa « dépendance », qu'en sa présence on ne s'apitoye pas continuellement sur son infortune; que le plus possible on le traite en petit homme, lui confiant de petits travaux; qu'on trouve pour lui le moyen de se rendre utile... et l'aveugle s'affranchira bientôt de sa timidité, abandonnera ses idées noires, prendra conscience de sa valeur, aura une idée plus haute de sa personnalité et, l'amour-propre aidant, voudra ne pas laisser paraître par sa tenue, son langage, son humeur, l'infériorité sensorielle dont il est frappé.

J'ai dit aux parents du sourd : « Veillez à votre conduite »; je dis à la famille de l'aveugle : « Mesurez vos paroles ». Sachez que votre enfant a toujours l'oreille tendue, qu'il entend et retient surtout ce qu'on dit à voix basse; n'oubliez pas que, dans sa solitude, il se répète à lui-même les phrases qu'il a surprises et se souvient même de l'intonation que vous avez donnée à certains mots. Il ne comprend pas toujours sur le champ, mais plus tard la lumière se fera dans son esprit...

Peut-être même il interprétera faussement et ce sera plus grave encore, les idées fausses étant dangereuses par elles-mêmes et par les raisonnements erronés édifiés sur elles.

Si l'expression de la physionomie est importante pour le sourd, le ton de la voix ne l'est pas moins pour l'aveugle ; l'éducateur a ainsi à sa portée un moyen de se faire comprendre et de se faire aimer. Le déshérité de la vue subit à tel point l'influence d'une voix au timbre clair et harmonieux qu'il importe de le mettre en garde contre sa tendance à parer de toutes les qualités du cœur et de l'esprit les personnes douées d'un organe agréable.

Education intellectuelle. — Le grand principe qui régit l'éducation intellectuelle de l'aveugle est celui-ci : mettre dans ses mains ou à sa portée le plus de choses possible. En effet, ayant appris le langage d'une manière naturelle et pouvant communiquer par la parole avec tout le monde, il acquiert, par ce seul fait, un bagage considérable de connaissances. Mais, pour que les mots ne soient pas vides de sens, il faut qu'il ait une notion exacte et précise des êtres et des choses dont on parle : puisque la vue lui manque, les autres sens devront remplir leur rôle de suppléance. Le toucher permettra d'apprécier la forme, le volume, la consistance, la température, le poli, etc. ; le sens musculaire, de déterminer le poids, la résistance ; le goût et l'odorat, de reconnaître d'autres propriétés des corps.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux parents que de récentes observations (de Griesbach, Kunz, Treves, etc.), semblent démontrer que la privation d'un sens n'implique pas, par une sorte de compensation, un haut degré de perfection des autres sens ; il paraîtrait même certain que le toucher, l'ouïe et l'odorat sont en « déficience » chez l'aveugle ; seulement, l'exercice lui a appris à profiter de dispositions que nous avons, mais que nous n'utilisons pas. Il est clair que cette

conception, si des expériences portant sur un grand nombre d'individus la confirment, aura pour effet d'augmenter encore la valeur du principe cité, qui contient en lui-même tout le côté caractéristique de l'instruction de l'aveugle dans la famille.

Ajoutons encore que, le plus tôt possible, on enseignera le chant et la musique à l'aveugle, non seulement parce qu'il manifeste souvent des dispositions pour cet art et y trouve parfois un gagne-pain honorable, mais encore pour les pures jouissances qu'il y puisera.

En terminant mon rapport, je tiens à faire remarquer que les parents sont rarement en état de remplir leurs devoirs envers leurs enfants sourds-muets ou aveugles : la plupart d'entre eux appartenant à la classe pauvre n'ont ni le temps, ni les moyens, ni les capacités nécessaires pour s'acquitter de cette tâche ; la société doit les remplacer.

Bibliographie.

F. Walther. — Die Erziehung der Taubstummen Kinder im Elterhause. (Handbuch der Taubstummenbildung ; Berlin, Staude, 1895).

G. Ferreri. — Condizione fisiche del sordomuto. — Condizione intellettùali e morali del sordomuto. (Il sordomuto e la sua educazione, t. I : Pedagogia speciale. Rome, Paravia, 1895).

G. Ferreri.— Le commozioni sociali nel sordomuto. (Sordoparlante, Alessandria, 1896).

E. Drouot. — La première éducation du sourd-muet dans la famille et à l'école primaire. (Paris, Hachette, 1898).

P. Fornari. — Le prime cure al sordomuto. Rome, Dante Alighieri, 1899 (2e édition).

J. Hogerheyde. — De doofstommen en hunne opvoeding met raadgevingen voor ouders, onderwijzers, enz. Lier, Taymans, 1906.

De Saeger. — Des causes et des effets de la timidité chez les aveugles. (Revue psychologique, Bruxelles, mars 1908).

Kunz. — The Physiology of the Blind (The Association Review, Washington, décembre 1908).

Treves. — Osservazioni sul senso musculare nei ciechi. Milan, 1909.

V. Kipiani. — Revue des travaux sur la psychologie et la pédagogie des aveugles. (Revue psychologique, Bruxelles, juin 1909).

A. Herlin — Acquisition du langage par l'enfant : normal ; aveugle ; sourd ; sourd et aveugle. Bruxelles, Castaigne, 1909, (3e édition).

Devoirs de la famille au point de vue de l'éducation de l'enfant aveugle.

(Plichten van het gezin met het oog op de opvoeding van het blinde kind.)

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. H.-J. LENDERINK**

Directeur van het Instituut tot onderwijs van blinden te Amsterdam.

Sommaire.

Il est indispensable d'amener l'enfant aveugle à faire tout ce qu'il est capable d'exécuter. A cet effet, on doit faire naître ou développer chez lui le besoin d'activité : le sens du toucher et le sens musculaire ont un grand rôle à remplir à ce point de vue.

Il importe d'apprendre à parler à l'enfant aveugle à l'âge où cette acquisition se fait chez l'enfant normal. Afin d'établir l'association nécessaire entre les mots et les choses, il y a lieu de donner à l'enfant les objets en main.

Dès que l'enfant parvient à se tenir debout, il faut lui apprendre à courir, en l'habituant graduellement à se passer d'aide et de soutien. Pendant l'apprentissage de la marche, il faut veiller au maintien de l'enfant, afin de ne pas laisser s'établir les défauts qui, à ce point de vue, caractérisent si souvent les aveugles.

L'éducation de la main est d'une importance primordiale pour la culture de l'aveugle. Elle doit faire l'objet de soins tout particuliers : les exercices susceptibles d'être employés et appliqués par la mère sont extrêmement nombreux et variés. (L'auteur du rapport en signale un grand nombre.)

Il est très important de donner à l'enfant aveugle des habitudes d'ordre.

Il faut d'ailleurs veiller avec le plus grand soin à ce que l'enfant n'acquière pas de mauvaises habitudes, dont on ne le débarrasse plus tard qu'avec beaucoup de difficulté.

Il faut en outre veiller à ne jamais donner à l'enfant l'impression qu'il est malheureux. On doit l'occuper, éviter qu'il ne s'ennuie, et diriger son activité dans un sens utile à son éducation.

Meermalen worden kinderen aan het Instituut tot onderwijs van Blinden toevertrouwd, wier lichamelijke en verstandelijke achterlijkheid, niet tot *eenige* oorzaak heeft de blindheid zelve, daar deze, al bemoeilijkt zij de ontwikkeling van het kind, nog geenszins een onoverkomelijke hinderpaal daarvoor is. De fout zit veelal in het gebrek aan een doeltreffende leiding gedurende de eerste jaren in het ouderlijk huis. Hoofddoel dat de ouders, die een blind kind hebben, nimmer uit het oog mogen verliezen, is : het kind den hoogst mogelijken graad van zelfstandigheid te verschaffen, opdat het leere zooveel mogelijk op zich zelf te betrouwen. Op eigen beenen behoort het kind te leeren staan. « *Wat het zelf kan doen, behoort het onder alle omstandigheden ook zelf te verrichten.* » De opvoeder beperke zich aanvankelijk tot een aanwijzing ; hij legge het kind duidelijk uit *hoe* iets verricht wordt, hoe onhandiger het kind iets verricht, des te ernstiger en geduldiger zij de opvoeder, om door *aanhoudende* en voortdurende oefening bij het kind dit gebrek aan handigheid op te heffen. Alleen dan, wanneer de opvoeding beantwoordt aan dezen eisch, leert het blinde kind zijne vermogens gebruiken, en zal het door voortdurende bezigheid zijn grootsten vijand, de *verveling*, de moeder van alle slechte *aawensels*, die men zoo dikwerf bij verkeerd opgevoede blinden ontmoet, overwinnen. Door voortdurend het kind aan te sporen en te leeren, *zelf* zijn krachten en verstandelijke vermogens te gebruiken en te oefenen, wordt bij het blinde kind de wil om iets voort te brengen, opgewekt.

Zoo bijv. de handen van den blinde niet vroegtijdig oor oefening krachtig en vlug gemaakt worden, zullen eze later niet of slechts gebrekkig degelijken arbeid oortbrengen. Veel wordt van de moeder van een *blind* ind geeïscht, oneindig veel meer, dan van haar, wier ind dit gemis van het gezicht niet heeft.

Zij heeft jegens haar kind den duren plicht te vervul-en om het licht van de zon der liefde reeds vroeg, doch p *andere wijze*, in een eenzaam leven te laten schijnen. Niet door het welsprekend *licht*, dat straalt uit het oederoog, maar door het sprekende *woord*, zal zij aar kind de overstelpende gevoelens van het moeder-art duidelijk maken. Schoon is hier de taak der moe-er : houdt moed, en heerlijk zal uw loon zijn ! Van het ogenblik af, waarop het blinde kind aanvangt de stem an de moeder te onderscheiden, begint ook bij hem de ntvankelijkheid van indrukken van buiten.

Dan wordt het de zorg zijner opvoeders, hem door et gehoor *die* gemoedsbewegingen bij te brengen, die eldadig moeten werken op de ontwikkeling van zijn evoelsleven.

Elk ruw geschreeuw, elk scherp, onaangenaam geluid achte men reeds nu in bijzijn van het blinde kind te ermijden, want *vroeger* reeds, dan men gewoonlijk enkt, wordt in het kinderlijk gemoed de kiem voor tere ontwikkeling gelegd.

Kan dus de kleine blinde door het gemis van het ezichtsvermogen niet de uitdrukking van liefde en artelijkheid, welke straalt uit den blik der moeder, in jn jeugdig hartje opnemen ; met des te meer zorg en ewijding worde de opvoeding ter hand genomen, op-at de ontwikkeling, door de *overige* zintuigen, als *toe-angen* tot het *kindergemoed* normaal plaats hebbe.

Zoodra het kind den leeftijd bereikt, waarop het aar de voorwerpen binnen zijne omgeving begint te rijpen, de handjes uitsteekt en trappelt met de voetjes an verlangen en blij begeeren, *dan* zij men er op

bedacht dit verlangen met voorzorg en overleg te bevredigen. Begint dan met zijn opmerkzaamheid op bepaalde voorwerpen te doen richten, door hem allerlei onschadelijke dingen van de eenvoudigste vormen, zooals een bal, een appel, een stokje, enz., in de hand te geven, door hem het tikkende horloge aan het oor te houden; ge zult dan spoedig de blijde zelfvoldoening hebben, dat het blinde kind met dezelfde opgewektheid de voorwerpen uit zijne omgeving verlangt als het normale kind en dat het ook hetzelfde nut er van zal trekken. De neiging tot *zelf bezig* zijn, wordt bij hem levendig, en het begin, de basis om zoo te zeggen van een langzaam vooruitstrevende ontwikkeling, is daarmede gewonnen. Nu heeft de opvoeder met nauwlettende zorgvuldigheid er voor te waken, dat nimmer aan die neiging om zich bezig te houden, die gewichtige drijfveer tot verdere ontwikkeling, voedsel ontbreke. Het blinde kind moet *voortdurend* bezig gehouden worden; in dezen onafwijsbaren eisch ligt dan ook de groote moeilijkheid zijner opvoeding.

Heeft het blinde kind het eerste levensjaar bereikt, dan zal het, wanneer het overigens normaal ontwikkeld is, en de ouders zich op de zoo even besproken wijze met hem bezig gehouden hebben, zeker spoedig beginnen met te trachten eenige woorden na te zeggen. Het blinde kind leert op dezelfde wijze en gewoonlijk ook in denzelfden tijd als het normale kind spreken; te ontkennen valt het evenwel niet, dat het ziende kind hierin een *groot voordeel* boven hem heeft; het *ziet* de dingen, waaraan het een naam geeft, neemt hunne eigenschappen en verrichtingen waar, zonder dat het hiertoe een bepaalde aanwijziging noodig heeft, en verkrijgt ongezocht een aantal voorstellingen en begrippen, waaruit het zich een oordeel vormt. Zijn keuvelen krijgt daardoor als het ware een bepaalde beteekenis, een zeker verband, en ook dan zelfs nog, wanneer de eerste opvoeding verzuimde, het verband tusschen aanschouwen en spreken te ontwikkelen en te oefenen.

Hoe geheel anders is het hiermede met het *blinde* kind gesteld. Zijn keuvelen zal niet anders zijn dan het uitstooten van klanken, *zonder zin* of *beteekenis*, wanneer zijne opvoeders er *niet* reeds *vroegtijdig* op bedacht zijn geweest, om hem door de ontwikkeling zijner overige zintuigen een *denkbeeld* bij te brengen.

Het is dus *niet* voldoende, dat men met hem praat, en zich steeds daarbij bedient van een zuivere, juiste en duidelijke wijze van uitdrukken; het is *niet* voldoende, dat men hem, door hem lief en zacht toe te spreken, als het ware de warme sympathie en liefde laat gevoelen; neen, *aanschouwen*, dit is elk ding laten *betasten*, en met hem *spreken*, moet hand aan hand gaan.

Zijne opvoeders behooren het zich tot een strengen regel te stellen, dat zij nooit den naam noemen, voordat het voorwerp betast en bekend wordt. Hierdoor zal de woordenschat van het kind langzamerhand toenemen en hoewel vlugheid in het spreken zeer langzaam verkregen wordt, zal zijn denkvermogen en zijn oordeel des te zekerder ontwikkeld worden.

Wanneer de lichamelijke verzorging in het eerste levensjaar niet veronachtzaamd wordt, dan zullen de eerste pogingen om te loopen, vrijwel gelijktijdig met het eerste pogen om te spreken beginnen.

Zijn zijne krachten zoover ontwikkeld, als noodig is om te loopen, hetgeen men spoedig bemerkt, aan het trachten zich om hoog te trekken, dan geve men het de gelegenheid zich aan een vaststaand voorwerp op te richten. Zeer spoedig zal het dan probeeren zonder hulp van anderen op te staan, soms zal het een paar stapjes doen op het geluid af van den roepende.

Geeft hem dan bij zijn verdere pogingen de leidende hand, die het langer noodig heeft dan het normale kind. In het begin worden voor hem alle hindernissen in zijn weg opgeruimd, later moet men dat niet meer angstvallig doen, wanneer men hem vooraf *nauwkeurig* bekend heeft gemaakt met de ruimte, waarin hij zich

beweegt; meer en meer treedt dan de *stem* in de plaats van de leidende hand. Men leere hem hierbij spelenderwijze groote voorwerpen in de kamer kennen, bij voorbeeld tafel, stoelen, kast, enz. Is hij wat ouder geworden, begint dan hem te leeren, waartoe de tafel, enz., dient; spreekt over den vorm van de tafel, en leert hem, dat de tafel staat op vier pooten, enz.

Ziet men dat het kind zich in de kamer met volle zekerheid thuis gevoeld, dan begint men kleine ontdekkingsreizen met hem te maken in het huis, op de binnenplaats en in den tuin, zelfs strekke men zijne wandelingen, zoo vroeg als mogelijk is, uit tot de omgeving van de woonplaats.

Het zal u duidelijk zijn, dat ik hier op het oog heb kleine stille plaatsjes, dorpen, buitengemeenten, enz.

Laat ik hier nog bijvoegen, dat het van het grootste gewicht is, het kind nooit te wennen, wanneer hij eenmaal goed kan loopen, dat hij bij de hand wordt gehouden; men moet integendeel van hem *eischen*, dat hij *alleen* loope, *naast* zijn geleider, dat hij naar hem zijn pas regele, en in plaats van den kleinen blinde aarzelend en stommelend te zien loopen, zal men ontdekken dat hij een gemakkelijken gang en goede houding begint aan te nemen.

Zorgt, dat ge het blinde kind vroegtijdig gewent aan een *rechte houding*, daardoor behoedt men hem het best voor het gevaar, het hoofd te stooten; laat hem één arm, zonder dat het te veel in het oog valt, een weinig vooruit steken.

Hierbij heeft mij de ervaring geleerd, dat men zorge, niet steeds *denzelfden arm* naar voren te brengen. Eveneens zij men indachtig, het kind bij het leeren loopen nu eens aan de *linkerhand* en dan weder bij de *rechterhand* te geleiden, *doch nimmer* steeds aan *dezelfde* zijde.

Bij verder voortgezette wandelingen, die buitengewoon bevorderlijk zijn voor de ontwikkeling van zijne

zelfstandigheid, leere het zich van een stokje bedienen, dat hij voor zich uit zet, om als het ware den weg te betasten.

Men moet de neiging, die het kind vertoont, om met den *schouder* naar voren te loopen, ten einde zich zoodoende te vrijwaren tegen stooten, zooveel mogelijk tegengaan. Zijn houding loopt daardoor gevaar, leelijk te worden.

Men zij verder opmerkzaam bij het oplichten van de voeten; dikwijls *lichten* zij ze te *hoog* op, terwijl de meeste kleine blinden een neiging vertoonen om met de voeten langs den grond te *schuiven*. Bij vele kleine blinden ziet men de voeten binnenwaarts zetten en niet gemakkelijk is het, hun dit later, eenmaal in een inrichting van onderwijs opgenomen, af te leeren.

De ondervinding heeft mij geleerd, dat, ten gevolge van gemakzucht van den kant der ouders of uit vrees voor het krijgen van ongelukken, het blinde kind niet, of zeer laat, gewend wordt aan het op- en afgaan van trappen; het is zooveel eenvoudiger het kind op te nemen en naar boven te dragen, dan met volharding en geduld het den kleine zelf te leeren doen, en toch is deze oefening van groot belang. Bij het leeren hiervan moet men er op letten, dat het telkens de voeten verwisselt en het zich niet aanwent beide steeds op dezelfde trede te zetten. Het spreekt van zelf, dat het zich aan de leuning vasthoudt en dat alles rustig en bedaard geschiedt.

Zoo het kind zich lichamelijk goed ontwikkelt en krachtiger wordt, dan kunt gij reeds vroegtijdig beginnen met de zoo hoogst nuttige, eenvoudigste *vrije oefeningen*. Deze zijn van onschatbaar gewicht voor het blinde kind; bij tijdige toepassing hiervan, voorkomt ge een onbevallige, lompe houding en gang. Men kan hiermede reeds op drie à vierjarigen leeftijd beginnen of zoowel vroeger als ge het zelf noodig oordeelt. De eerste oefeningen, die ik bedoel, zijn de volgende: *staan, loopen, knielen, zitten, liggen,* enz.

Het spreekt van zelf, dat hier nog geen sprake kan zijn van « gymnastische oefeningen »; deze zijn voor lateren leeftijd, en dan ook voor den blinde van onmiskenbaar nut; hier wensch ik alleen het kleine kind door eenvoudige oefeningen te bewaren voor den *eersten aanleg* tot een waggelenden, zwakken, onzekeren gang. Kunnen deze oefeningen bij goed weder in de open lucht plaats hebben, zoo raad ik dit aan, daar dit voor zijn ademhalingswerktuigen gunstig werkt.

Nog veel gewichtiger voor den blinde is de vroegtijdige oefening zijner *handen*, de werktuigen voor het verkrijgen van kennis en kunst; des te gewichtiger, omdat het vlugge, vaardige gebruik er van beslissend is voor zijne toekomstige welvaart.

Wij weten allen, welk een gewichtige rol de hand in het leven te vervullen heeft.

Van welke hooge beteekenis de hand *voor den blinde* is, behoeft geen betoog; een der grootste Duitsche blinden opvoeders noemden haar reeds vijftig jaar geleden « *het oog der blinden* ».

Door betasten met de hand komt hij tot zijne voorstellingen; bij het onderwijs in de wetenschappen, in de muziek en in de handwerken neemt de hand een voorname plaats in. Van de vorming en ontwikkeling der hand hangen voor een groot deel de uitkomsten zijner opvoeding en van zijn onderwijs af. En wanneer men bedenkt hoe menigmaal het oefenen van dit voor hen zoo gewichtig werktuig bij de eerste opvoeding verwaarloosd wordt, en men die slappe, weeke vingertjes, die niet de minste span- of veerkracht bezitten, betast, dan gevoelt men, dat veel tijd noodig is later bij het te ontvangen onderwijs, dit verzuim te herstellen. De treurige gevolgen zijn menigmaal nooit geheel weg te nemen.

Het is een allernoodlottigste *dwaling*, waarin de ouders verkeeren, wanneer zij meenen, dat het kind, omdat het blind is, steeds *bediend* moet worden : dat

het door anderen moet gewasschen, gekamd en aangekleed worden, dat zijn eten toegevoerd moet worden; dat het moet wennen aan *stil zitten*, opdat het geen ongeluk krijgen zal. Juist het *tegendeel* moet gebeuren. Op elk terrein moet het kind leeren zich zelf te helpen. Men moet hem, door hem aan te zetten alles zelf te doen, langzamerhand zoo zelfstandig maken, dat het zich minstens op zijn zesde jaar geheel zelf bedienen kan.

De normale kinderen leeren dit alles meestal van het *afzien;* de blinden moeten er met inspanning en voortdurend geduld toe gebracht worden.

Voorwaar, dat is geen gemakkelijke taak. De moeder aan wie hoofdzakelijk deze taak ten deel valt, zou zonder twijfel in *denzelfden* tijd, dat zij haar kind leert een knoop vast te maken, een dasje te strikken, en dergelijke het kind gemakkelijk honderdmaal hebben kunnen aankleeden; zij zou in denzelfden tijd, dien ze besteedt om het kind te gewennen aan het goed vasthouden van den lepel, hem het eten honderdmaal zelf kunnen toedienen.

Blinde kinderen zijn zeer goed in staat om kleine bezigheden in het huishouden te verrichten, ze kunnen iets van den grond opnemen, iets aandragen, afwasschen, poetsen, aanvegen, eenvoudige huishoudelijke voorwerpen leeren behandelen, enz.

Bij al deze werkzaamheden is voor hen geen gevaar te duchten, en zij zullen daardoor de met hun blindheid samenhangende onbeholpenheid, onvastheid en zekere angstvalligheid overwinnen. Bij een voor hen passende bezigheid in deze richting zullen de ouders spoedig opmerken, dat hun blind kind bij het ziende niet belangrijk ten achter slaat.

Het liefst, en tegelijkertijd ook met de meeste vrucht, ontwikkelt het kind zijn lust tot bezigheid op den leeftijd, dien wij hier op het oog hebben, door het *spel*, dat is het « *spelen* ». Het blinde kind heeft in dezelfde mate als het ziende kind behoefte om te *spelen;*

het speelt met dezelfde belangstelling, met dezelfde volharding, en laat in het spel zonder eenige terughoudendheid en onbewust zijn aard en karakter, zijn deugden en gebreken zien; het speelt met denzelfden lust en dezelfde opgewektheid waarbij hij alles om zich heen vergeet, zijn hartje trilt van vreugde en genot. Het blinde kind *kan* en *wil* spelen — daarom *moet* het ook *leeren* spelen. Toch is dit voor den opvoeder niet zoo gemakkelijk. Het *ziende* kind is wat het spel aangaat in hoofdzaak zijn eigen onderwijzer, hij doet in het spel de ouderen en grooteren na. De opvoeder heeft slechts een oog op hem te houden; en in de gevallen, waarin hij als leider van het spel optreedt, hoe gemakkelijk wordt hem dan die taak gemaakt! Halverwege komen de kinderen hem te gemoet, zij zien het hem als het ware af, en door dit *afzien*, gesteund door hunne vlugge, rappe handjes, zijn ze het spel spoedig meester.

Hoe belemmerend daarentegen is voor het blinde kind zijn gemis als hij zijn lust tot spelen wil bevredigen. Hoe klein is het veld, dat voor zijn « nadoen » geopend is. Hoe moeilijk, en zelfs in vele gevallen hoe ontoereikend zijn de middelen, waardoor hij een spel leert spelen.

Alleen door tasten, door het besturen van de hand, door mondelinge verklaring, kan hij een spel leeren. *Hier* is enkel *toezicht* volstrekt *onvoldoende*. *Hier* moet men zijn geheele persoon geven; *hier* is degelijk en grondig onderrichten, met veel geduld en toewijding een gebiedende eisch.

Onder het gemeenschappelijk spel worden de handgrepen, de uitdrukkingen bij het spel, de gewoonten, enz., der normale kinderen ook *zijn eigendom*, de toewijding, waarmede hij bij het spel tracht; het juist zoo te doen als de ziende prikkelt zijn wedijver, de noodzakelijkheid om zich bij kleine moeilijkheden en onaangenaamheden onderling te verdragen, het bijleggen van kindergeschillen, somtijds de handen eens uitsteken,

dit alles geeft nieuw leven en bezieling aan zijn behoefte aan actie, verhoogt zijn zelfvertrouwen, staalt zijn moed en vermindert zijne prikkelbare gevoeligheid.

Niets werkt *meer* ontwikkelend en opwekkender op het kind als omgang met zijns gelijken.

Het spreekt van zelf, dat men lette op *aard* en *karakter* der kinderen, met wie men hem laat spelen; goedhartige kinderen, die in hun omgang er niet om denken den kleinen blinde te plagen, behooren zijn speelmakkers te zijn. Brengt men hem onder kinderen, die ruw en woest te keer gaan, die niet het minst acht geven op zijn toestand, dan wordt er meer *bedorven* dan *goed gemaakt*, want in het hart van het blinde kind blijven de ontvangen indrukken dieper vastwortelen dan bij het normale, en vooral is dit het geval bij droevige voorvallen en treurige ervaringen.

Voor het kleine blinde meisje kunt gij bovendien als afleiding, zoo ge een tuintje hebt, den lust opwekken voor *bloemen*. Zelf deed ik herhaaldelijk de ervaring op, dat blinde kinderen zeer veel van bloemen houden.

Laat hen de knollen of bollen in den grond zetten, en ze zullen met vreugde en genot de ontwikkeling nagaan. Neemt hen mede in den tuin en laat hen de peulvruchten: boonen, erwten, enz., voelen en *spreekt veel* met uw kind.

Laat hen, zoo ge daartoe slechts eenige gelegenheid hebt, de scherpriekende bloemen ruiken en onderzoekt later na eerst de namen genoemd te hebben, of ze de bloemen aan den geur herkennen; dit *oefent* hun *geheugen*.

Met het oog op de keuze van voor hen geschikt speelgoed, dat het blinde kind even goed noodig heeft als ziende, geldt ook weder hier de regel: dat dit speelgoed het meest practische zij, dat het meest den lust opwekke om iets tot stand te brengen en tot overleg aanspore. Geeft hem bij voorkeur de eenvoudige, enkele *deelen* om een *geheel* samen te stellen; ik bedoel niet

het voorwerp *af*, maar laat hem uit de deelen tot het geheel komen. Het gebruik van een bouwdoos is hiervoor aan te bevelen.

Men zij er zooveel mogelijk op bedacht een gebouw aan de vier zijden op te trekken, niet slechts den voorgevel alleen, daar het blinde kind zich moeilijker een voorstelling van het geheel maakt dan het ziende, dat door de voorstelling, die deze reeds van een huis of kamer, enz. bezit, zich het geheel gemakkelijker voor oogen stelt.

Door eenvoudige schikking der deelen van de bouwdoos geeft ge uw kind een voorstelling van een trap, enz. Geeft hem verder een grooten dobbelsteen, die uit elkaar is te nemen, losse getande houtjes, die in elkaar kunnen geschoven worden tot het maken van allerhande voorwerpen, als kastjes, stoelen, tafels, enz., een stuk klei, een stuk was, een pop om aan te kleeden, een zandhoop in den tuin, daarbij een kleinen kruiwagen, een kleine schop; al deze dingen zijn oneindig practischer voor hem, dan het allerschoonste en kostbaarste speelgoed. Verder, om hem nuttig bezig te houden, make men gebruik van eenvoudige vouw- en vlechtwerken; men behoeft niet dadelijk volgens een bepaalde methode het kind systematisch te ontwikkelen (Methode Fröbel); men doe slechts een keuze uit het groote aantal werkzaamheden en bepale zich daarbij tot die, welke voor hem als het ware een uitspanning, een *spel* worden.

Om zijn tastzin en tegelijkertijd zijn geest te ontwikkelen geve men hem later allerhande voorwerpen uit de natuur te betasten, zoowel uit het plantenrijk als uit het dierenrijk (voorwerpen vervaardigd uit hout, papier maché en opgezette dieren).

Men zal begrijpen dat de opvoeders, in deze nog altijd de ouders, die oefeningen met hun kind oordeelkundig moeten verrichten.

Spoort het kind aan om uit zijn doos of kistje,

waarin hij alles bijeen heeft, nu eens het eene, dan weer het andere, *zelf* te zoeken : nu eens voorwerpen naar hun *vorm*, dan weder andere naar hun *stof* te noemen.

Vooral zoeke men voorwerpen te verzamelen van *denzelfden* vorm, doch van *verschillende* stof vervaardigd, en wederom voorwerpen van verschillenden vorm en van *dezelfde* stof, waardoor het kind het onderscheid in vorm en stof zal leeren kennen.

Deze oefeningen kunnen tegelijkertijd leerzaam en aangenaam voor het kind zijn, zoo men, den kindertoon treffende, hem een en ander vertelt over den aard, enz., van het voorwerp.

Al spelende oefene men het kind in het tellen; dit kan zeer goed in het huisgezin geleerd worden; we bezitten tegenwoordig voor kinderen allerhande telramen; men oefene hem verder van lieverlede in het *meten* en bepalen van *lengte* en *breedte*; dit kan op eenvoudige wijze geschieden, bijvoorbeeld door middel van een stuk koord met knoopen of een groot plat liniaal met insnijdingen, of nog beter, met koperen punten er op daar de ondervinding ook mij dagelijks leert, dat al wat *relief* is *beter* gevoeld wordt dan insnijdingen of indeukingen; een dominospel met punten boven op den steen wordt beter gevoeld dan de gewone steen met zijn ingedeukte punten.

Tracht hem een voorstelling te geven van een huismolen, wagen, toren, enz.

Het spreekt van zelf, dat ieder, naar eigen verstandig oordeel op andere en meerdere wijzen, het kind kan ontwikkelen.

Leert hem de *namen* der kleuren en vooral der voorwerpen in onze omgeving en van de voortbrengselen der natuur, opdat hij later niet vertelle dat het gras rood en de kleur van zilver *zwart* is.

Hoe vreemd u deze voorbeelden in de ooren mogen klinken, zoo zijn ze werkelijk niet overdreven.

Nu weet ik wel, dat, daar het den kleinen blinde ontzegd is, de kleuren te onderscheiden, het kennen van de namen der kleuren weinig waarde heeft. Toch kan het gebeuren dat het hem vrijwaart voor een dwaas antwoord, zoo iemand naar de kleur vraagt van een door hem telkens gebruikt voorwerp; een antwoord, dat bij den somtijds onnadenkenden, onkieschen vrager den lachlust opwekt.

Met groote voorliefde ziet men de ouders allerlei levenmakend speelgoed voor hun blind kind kiezen, zooals bellen, kleppers, fluitjes van hout en metaal, trompetten, trommen, mond- en handharmonika's en dergelijke meer.

De natuurlijke neiging der ouders om aan hun kind een vergoeding te geven voor de ontzegde genietingen van het gezicht, doet hen voor den kleine speelgoed kiezen, dat streelend en aangenaam voor het gehoor is; het is evenwel de vraag of die neiging leidt tot de juiste keus.

Let eens op de gebrekkige kwaliteit van het gekochte instrument en luistert eens naar de oorverdoovende klanken van fluit, schel of harmonika, en men zal de vraag met *neen* moeten beantwoorden.

Is het kind wat ouder geworden en heeft men opgemerkt, dat hij een bekend wijsje kan nazingen of fluiten, geeft hem dan een handharmonika van goede kwaliteit waarop hij de melodie kan *zoeken*.

Zijn de ouders in het bezit van een piano of huisorgel, laat hem dan op deze instrumenten de tonen, die overeenkomen met het bekende wijsje, vinden. Men kan hiermede gerust beginnen op vier- of vijfjarigen leeftijd. Laat het evenwel steeds *spel* of *ontspanning* blijven, doch nimmer ontaarden in *ingespannen* bezig zijn.

Deze oefening is bevorderdelijk voor de ontwikkeling van zijn gehoor en vaardigheid der handen.

De kiem tot ontwikkeling en vorming van *gevoel* en

hart worde reeds vroegtijdig in zijn jeugdig gemoed gelegd en verzorgd door hem eenvoudige *muziek* en een *zuiver goed gezang* te laten hooren; ook legge men er zich op toe, bij hem *lust* tot *zelf* te zingen op te wekken en aan te kweeken.

De zoogenaamde geduld of patiencespelletjes : ringspelen, allerlei soort van knoopen leggen en ontwarren, enz., zijn niet zonder waarde voor de kleine blinden; men moet ze evenwel steeds oordeelkundig gebruiken, daar in de eerste plaats deze spelletjes dwingen tot lang stilzitten, en het blinde kind, geneigd als het is tot soezen en mijmeren, zich die neiging gemakkelijk tot een gewoonte zou kunnen maken.

Men geve het blinde kind plankjes, blokjes, klosjes, enz., allerlei soort van garen, koord, koralen om aan te rijgen, en later, onder het vereischte opzicht, een mes, waarvan de punt afgerond is, een kleine boor, een klein zaagje; waarschuw hem met dat alles behoedzaam te werk te gaan, en het zal niet alleen langzamerhand die werktuigen leeren hanteeren, maar ook allerlei dingen trachten na te maken.

Uiterst gewichtig voor de toekomst van den blinde is, dat men hem van zijn kindsheid af gewenne aan orde.

Ieder stukje speelgoed moet zijn bepaalde plaats hebben en de opvoeder moet met taaie volharding steeds er op aandringen, dat het blinde kind, wanneer het met spelen ophoudt, zijn speelgoed weder opruimt en, onder welke omstandigheden ook, weder op de daarvoor bestemde plaats bergt. — Liefde voor een streven naar orde moet zijn tweede natuur worden; want, is orde in alles voor den *normalen mensch* het halve leven, de *blinde,* dien men niet geleerd heeft zich aan orde te gewennen, wordt iemand, die veroordeeld is om in de allerjammerlijkste afhankelijkheid te leven.

Een der wondeplekken in de eerste opvoeding van het blinde kind zijn de slechte *aanwensels,* die, al zijn

ze ook moeilijk te voorkomen, nog moeilijker af te leeren zijn. Welke onderwijzer van blinden weet daarvan niet mêe te praten, en klaagt niet over het groot aantal slechte gewoonten en afkeurenswaardige *aanwensels,* waarmede de later aan hunne zorg toevertrouwde blinde kinderen behept zijn.

Hier hebben in de voornaamste plaats de eerste opvoeders de schuld.

De meest voorkomende treurige aanwensels, die men zoo gaarne wil laten doorgaan als gevolgen van de blindheid, doch die inderdaad niets anders zijn dan de verfoeilijke vruchten van een gebrekkige eerste opvoeding, zijn : het trekken van scheeve gezichten en het maken van zotte bewegingen, het boren in oog en neus, het ongemotiveerde, dwaze slingeren en wringen van armen en handen, het voortdurend huppelend opspringen en in een kring ronddraaien, het wiegelen met het bovenlichaam, het maken van allerlei vingerbewegingen voor het oog, dat nog eenig gezichtsvermogen bezit, het eigenaardige beruiken en besnuffelen der voorwerpen, die ze betasten, de draaiingen met het hoofd, enz.

Hoe moeilijk het is voor de opvoeders, de blinde kinderen dergelijke gebreken en aanwensels af te leeren, is van algemeene bekendheid en toch moet dit gebeuren, zullen ze later niet veel moeite en last veroorzaken en den spotlust van hun ziende natuurgenooten opwekken. De beste weg om dergelijke toestanden te voorkomen of hen hiervan terug te brengen, is weder om hen te gewennen aan voor hen geschikte bezigheid. Men beware het kind voor verveling en het zal bewaard blijven voor al die leelijke in het oogvallende bewegingen en gewoonten, die men voorbarig en ongemotiveerd aanduidt als *eigenaardigheden* van *blinden.*

Het is niet alleen van gewicht dergelijke slechte aanwensels te voorkomen, het blinde kind moet ook vroegtijdig gewend worden zich netjes en fatsoenlijk te

gedragen. Er is wel eens beweerd geworden, dat de blinde, omdat hij niet zien kan, weinig gevoelt voor netheid en vormen, en dat hem schaamtegevoel ontbreekt.

Als mijne ervaring deel ik mede, dat ik onder de blinde kinderen *nimmer* heb te klagen gehad over dit gebrek aan schaamtegevoel.

Alles wat welvoegelijkheid eischt of zeden en gewoonten verbieden, moet het blinde kind, zoowel als het ziende, *leeren kennen*, het moet hem bijgebracht worden en zijn eigendom blijven, en dat wel vroegtijdig en bij voortduring.

Men zij er daarom steeds zooveel mogelijk op bedacht den blinde van alle plaatsen verwijderd te houden waarbij hij iets verkeerds kan hooren, en men denke zorgvuldig na bij hetgeen men in zijn tegenwoordigheid spreekt. Zijn getrouw geheugen behoudt niet alleen al het gehoorde gemakkelijk, maar zijne werkzame geest verwerkt het ook, en is het gehoorde eenigszins zedenkwetsend, dan kan het bij hem een voortdurend nadeel worden voor zijn zedelijkheidsbegrip.

In alle zaken, die derhalve behooren tot welgemanierdheid, zooals de houding bij het aan- en uitkleeden, bij het eten, het optreden in gezelschappen, kan en moet het blinde kind in staat gesteld worden zoo te doen als het normale kind. Zijn natuurlijke neiging om zich door betasten van de wereld buiten hem op de hoogte te stellen, van hoeveel gewicht dit ook voor zijne vorming moge zijn, kan hem toch lastig doen worden voor zijne omgeving, wanneer hij die neiging volgt bij het willen onderscheiden van personen. Als regel moet gelden, hem alleen dan het betasten van personen toe te laten, wanneer hij door hen zelven daartoe wordt uitgenoodigd; zelfs moet hij hem onbekende voorwerpen niet betasten, alvorens hij verlof daartoe gevraagd heeft.

Men hoede zich, de blinde kinderen in hun bijzijn te

beklagen. Zijn ze blind geboren of reeds kort na de geboorte blind geworden, zoo weten zij in velerlei opzicht, vooral op jeugdigen leeftijd, niet wat zij missen en welk genot het *zien* geeft; daarom reeds zij men voorzichtig om in hunne tegenwoordigheid van hun toestand als van een groot ongeluk te spreken. Men loopt het gevaar het blinde kind, dat anders wellicht nog jaren lang zijn leven tevreden zou doorbrengen, ontevreden met zijn lot te maken en in een toestand van mismoedigheid en neerslachtigheid terug te brengen.

Hier herhaal ik voor alles, tracht het kind te bewaren voor *verveling*, zijn grootste vijandin; uit haar worden *vele* gevaren geboren. Kan menigmaal voor het ziende kind de *verveling* een bron van *noodlottig kwaad* worden, hoeveel te meer is dit het geval bij het blinde kind. Daarom wijs ik er nogmaals op : *tracht den kleine voortdurend bezig te houden*. Men oefene het *gehoor* en den *tastzin*, opdat de ontwikkeling dier beide zintuigen het gemis aan gezichtsvermogen zooveel mogelijk vergoede. Het *gehoor* moet voor hem de leidsman en gids zijn, het moet voor hem de poort zijn, waardoor de menschen met hem in verkeer komen en in geestelijke gemeenschap treden; de *tastzin* daarentegen is het middel waardoor hij voeling houdt met de dingen der buitenwereld, en hij zich voorstellingen maakt en begrippen vormt van grootte, vorm, stof, oppervlakte, deelen en samenstelling der deelen.

Men leere het kind de afstanden waarnemen naar het *geluid*. Daartoe ga men een aantal passen achterwaarts en make men hem er opmerkzaam op, dat, hoe grooter de afstand tusschen hem en den sprekenden persoon wordt, hoe zwakker het geluid is. Deze oefeningen moeten geruimen tijd voortgezet worden.

Na deze korte behandeling der beide voornaamste organen, het *gevoel* en het *gehoor*, blijft nog over, u in

eenige korte trekken mede te deelen, wat er kon gedaan worden om den *smaak* en den *reuk* bij den blinde te ontwikkelen. De *smaak* en de *reuk* zijn twee nauw met elkaar verwante zintuigen en zijn dikwerf bij den blinde *weinig* ontwikkeld; immers beiden worden menigmaal versterkt door het gezichtsvermogen, waarvan men zich kan overtuigen, bij voorbeeld bij het rooken van tabak en sigaren, of bij het gebruiken van spijzen in een donker vertrek.

De ontwikkeling dier beide zintuigen kan er toe bijdragen, zijn waarnemingsvermogen te versterken en het opnemen van indrukken van buiten te doen toenemen.

Men verzuime daarom niet, ook in deze richting het kind te oefenen en te ontwikkelen, door hem de zoo noodige leerrijke aanwijzingen te geven omtrent de eigenschappen, herkomst en bereiding van de voortbrengselen der natuur, die het door den smaak of den reuk kan waarnemen. Reeds vroegtijdig worde de smaak door het gebruik van spijzen en dranken geoefend, leert hem daarbij de juiste benaming kennen voor den smaak, opdat hij later wete te zeggen, dat *dit* zoet of zuur, *dat* wrang of bitter is, enz.

Men make het kind opmerkzaam op de verschillende graden van de eigenschap van *zoet* of *zuur*, enz. Bij voorbeeld het verschil van zuur tusschen een zuren appel, citroen of azijn, zoodat hij later, bij gebruik van een of ander, kan zeggen, dit is zoo zuur als azijn, of het heeft den zuren smaak van den appel, enz.

Verder geve men het allerhande soorten fruit, groenten, vijgen, stroop, honig, enkele specerijen te proeven, en laat hem bij herhaling vertellen, hetgeen hem vooraf hierover is medegedeeld.

Ook de reuk kan op dergelijke wijze ontwikkeld worden. Men late het kind verschillende sterkriekende voortbrengselen in de natuur ruiken, zooals bijvoorbeeld kaneel, notenmuscaat, gember anijs, venkel, pepermunt, enz.

Men spreke veel met hem over eigenschap en herkomst dier specerijen, en oefene zijn reuk door gestadige afwisseling.

Bij de ontwikkeling van den reuk speelt het leeren kennen en onderscheiden der bloemen een gewichtige rol. De ontwikkeling dezer beide zintuigen komt het geheugen ten goede, terwijl omgekeerd het geheugen deze beide zintuigen te hulpe komt; toch moet erkend worden dat, terwijl *gevoel* en *gehoor* bij blinden een hoogeren graad van ontwikkeling kunnen bereiken dan bij zienden, dat bij den *smaak* en den *reuk* niet het geval is.

Zelfs heb ik bij ervaring opgemerkt, dat bij vele *blinden*, smaak en reuk veel minder fijn zijn dan in het algemeen bij *zienden*.

Devoirs de la famille au point de vue de l'éducation des anormaux, des arriérés et des indisciplinés.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. le Dr BOULENGER,**
Lierneux.

Les devoirs de la famille semblent devoir se réduire surtout à la prévention de ces cas. Mais aussi la famille d'un anormal, d'un arriéré, d'un indiscipliné, devrait s'apercevoir très tôt de l'anomalie de leur enfant. Or, rien de plus commun, chez les parents, que l'illusion sur la valeur intellectuelle de leurs enfants, aussi bien que sur leur valeur morale.

Enfin, comme les anormaux, les arriérés, les indisciplinés sont les plus nombreux chez les misérables, et que ceux-ci sont le plus souvent, si pas toujours, des illettrés, on conçoit que beaucoup de cas ne soient pas soignés.

L'*instruction obligatoire* s'impose donc pour aider à dépister ces cas d'arriération, d'anomalie, d'indiscipline.

I.

D'une façon générale, cependant, les familles qui constateront un de ces cas doivent immédiatement pou-

voir trouver un médecin spécialiste des anormaux. Tout autre médecin conviendra rarement. Car les universités n'ont pas encore pu donner des cours au sujet de ces anormaux.

La famille, en effet, n'est en aucun cas capable de savoir ce qui peut être fait pour ces malades ou ces infirmes. Trop souvent, on croit que cela passera avec l'âge. Les médecins, non compétents en la question, ont, d'ailleurs, contribué largement à répandre ce préjugé.

Non, cela ne passera pas, et, souvent, cela s'aggravera.

A Bruxelles, à Anvers et à Gand il sera facile de trouver les médecins et pédagogues nécessaires pour dire ce qui doit être fait pour les arriérés. Dans ces localités, de nombreuses classes ou écoles d'enseignement spécial existent, créées spécialement pour les arriérés. Et elles sont aussi bien organisées que le permettent les locaux scolaires de ces grandes et belles écoles.

La mission des parents est donc simple dans ces villes, pour les arriérés : consulter les pédagogues et médecins de l'enseignement spécial.

II.

Pour les anormaux, la tâche est plus pénible.

Outre qu'il n'existe rien en Belgique pour les anormaux pauvres, ici, les devoirs des parents deviennent extrêmement délicats.

Je dis qu'il n'existe rien pour les anormaux, car le Strop, Manage, etc., sont faits pour des idiots ou des imbéciles colloqués.

Peut-être que Gheel et Lierneux valent déjà beaucoup mieux que les asiles fermés pour les anormaux; mais la collocation se dresse encore ici comme un épouvantail pour les parents qui chérissent leurs enfants et ne veulent pas leur infliger la marque de l'aliénation

mentale à un âge où les pauvres bébés ont besoin surtout d'amour maternel pour se développer, plus que d'une collocation.

Les parents d'anormaux vont donc perdre un temps précieux à hésiter pour savoir où ils placeront leurs petits malheureux... et souvent ils se résigneront à la collocation.

Hélas! le remède est pire que le mal. Dans les asiles, ils vont être en contact avec les idiots profonds, avec des imbéciles amoraux, avec des épileptiques, des êtres difformes, etc... Et l'éducation spéciale de ces asiles se complétera par l'éducation fatale, que les plus atteints feront subir aux moins atteints. Ils dégénéreront encore plus.

La colonie familiale aura au moins l'avantage d'espacer plus les anormaux, les idiots, les épileptiques, et, par conséquent, cette contagion de l'exemple, des tics, des crises, des violences, etc., se fera plus difficilement que dans les asiles pour enfants.

Si donc les deux colonies familiales belges avaient des écoles pour anormaux, avec ateliers, fermes, etc., il est évident qu'il serait préférable d'y placer tous les enfants anormaux, assez profondément atteints.

Il resterait uniquement dans les asiles fermés les enfants par trop gâteux, idiots profonds ou dangereux par certaines de leurs tendances; car les épileptiques à crises fréquentes devraient être traités dans des colonies spéciales.

Actuellement, les devoirs de la famille vis-à-vis de leurs sujets anormaux sont de réclamer la création :

A. De fermes-écoles, dépendant de la province ou de l'Etat;

B. D'ateliers et fermes-écoles dans les deux colonies de Gheel et de Lierneux;

C. D'une ou de plusieurs colonies spéciales pour épileptiques.

En dehors de cela, il n'y a pas grand'chose à faire.

Les parents auront, en effet, rarement la compétence voulue pour traiter les enfants, même sous la direction de médecins et de pédagogues éclairés.

D'ailleurs, il leur restera toujours l'angoisse de ce que ces anormaux deviendront après la mort de leurs parents. Ne vont-ils pas se laisser exploiter et voler par des gens indignes, trop nombreux, hélas ! dans la société ? Ne vont-ils pas être les victimes de l'alcool ?... Et puis, lorsque sans ressources, ils auront vagabondé pendant quelque temps, ne vont-ils pas finalement échouer dans les prisons, les dépôts de mendicité ou les asiles d'aliénés ?

Alors, n'est-il pas plus simple de les adresser à une œuvre tutélaire, comme cette œuvre anglaise de Lancaster, ou écossaise de Larbert, qui deviennent les véritables familles de ces anormaux.

Et, à ce point de vue, Gheel et Lierneux offrent aussi de grands avantages ; c'est que souvent ces anormaux adoptés par une famille de paysans deviennent les enfants chéris de la famille; et si les parents adoptifs viennent à mourir, les enfants de ceux-ci continuent l'œuvre d'adoption vis-à-vis de ces malheureux. La haute surveillance médicale et administrative de ces colonies garantit en plus les enfants anormaux contre les brutalités ou les sévices de nourriciers indignes. Ces cas sont d'ailleurs inconnus en ce qui concerne les enfants ayant vécu ou vivant dans ces colonies.

III.

Enfin, pour les indisciplinés, la tâche des parents est certes des plus ardues.

Que d'indisciplinés sont des fils de familles où les coups, les punitions rigoureuses sévissent avec entrain! Moins nombreux sont les indisciplinés, enfants gâtés ; on peut dire que pour trois indisciplinés du premier groupe, il y en a un du deuxième groupe.

Les familles, si elles pouvaient se réformer à cet égard, commenceraient par adoucir leur caractère. Mais combien de ces familles brutales sont en réalité des familles où l'on boit! Et n'oublions pas qu'il ne faut pas pour cela des excès prononcés ; l'usage régulier d'un litre de vin léger par jour, de deux litres de bière légère, suffit amplement à entretenir cet état de surexcitation nerveuse chez les parents, qui ne supportent plus rien des enfants et les talochent pour un oui ou pour un non.

N'oublions pas qu'il est vraiment criminel de donner de l'alcool, même sous forme de bières légères, aux enfants de moins de 16 à 18 ans. Combien sont des agités, des turbulents, des indisciplinés sous l'influence de ces boissons! Oh, certes, en dehors de cela, il y a des enfants nerveux, mais je suis certain que le calme renaîtrait dans beaucoup de familles si l'alcool en sortait.

L'alcool introduit le désordre dans les cerveaux enfantins, et l'indiscipline irraisonnée, brutale, absurde se produit sous son influence.

C'est, d'une part, la discipline stupide de l'alcoolique père de famille, qui n'a de la discipline vraie que les mots prononcés par le père : « Je veux que tu m'obéisses ». — Le reste, l'ordre donné est souvent si absurde que l'enfant se révoltera, conscient de la dégradation morale qu'il subirait en exécutant de tels ordres.

C'est aussi, d'autre part, la discipline autocratique de parents amoraux ou inconscients qui croient que la sévérité est équivalente à la sécheresse de cœur. Or, l'enfant sent ce manque d'amour, et alors il se révolte avec raison; car on ne peut faire l'éducation d'un être, et surtout d'un enfant, sans amour, sans sympathie profonde.

L'enfant discipliné naîtra dans une famille où il n'y aura pas d'alcoolisation et pas de tares héréditaires et

pas de misère, où aussi il y aura du cœur et de l'amour pour lui. Dans une telle famille l'indiscipline est impossible.

Ailleurs, le devoir des familles est d'abord de se corriger avant de corriger l'enfant.

Pour les indisciplinés pathologiques, avant tout le médecin sera consulté.

L'éducation de l'enfant arriéré dans la famille.

De opvoeding van het achterlijke kind in het huisgezin.

VERSLAG

UITGEBRACHT

DOOR **P.-H. SCHREUDER**

Hoofd eener Buitengewone school voor lager onderwijs te 's Gravenhage.

Sommaire.

Chez l'enfant arriéré se développe souvent, par le fait même de l'influence de la famille, un égoisme d'autant plus marqué que l'enfant est plus gâté des parents.

On envisage l'enfant arriéré comme un « petit enfant » beaucoup plus tard que les sujets normaux. Les parents, les frères et les sœurs satisfont tous ses caprices, de sorte qu'à l'âge de cinq ou six ans il est déjà un despote pour toute la famille. — Ce phénomène s'explique aussi par le fait de l'hérédité psychologique et neuropathique.

Dans les milieux ouvriers, par contre, on ne se rend pas toujours compte de l'anomalie qui caractérise l'enfant, et l'on attribue à de la mauvaise volonté des faits qui sont l'expression de l'irrégularité mentale. Et l'on punit l'enfant injustement et, d'ailleurs, inutilement.

Le placement dans une école d'enseignement spécial produit d'excellents résultats au point de vue de l'évolution de semblables sujets. C'est pourquoi l'éducation dans un institut d'enseignement spécial est infiniment supérieure à l'éducation dans la famille, surtout lorsque l'enfant présente, outre de l'insuffisance intellectuelle, des anomalies morales.

Il est bien certain que l'intervention de l'Etat en faveur de ces établissements est absolument nécessaire.

De opvoeding van het achterlijke kind in het huisgezin heeft met de opvoeding van andere abnormale kinderen, als zeer zwakke, blinde of doofstomme kinderen, dit gemeen, dat de kinderen, zoodra de abnormaliteit wordt ingezien, door de natuurlijke opvoeders, namelijk de ouders, zeer dikwijls worden verwend. Waar dit verwend worden voor de kinderen met physieke afwijkingen, die echter geestelijk normaal zijn, niet meer schade behoeft te doen, dan het dit doet bij normale kinderen, is echter de geestelijke structuur van achterlijke kinderen van dien aard, dat de verwenning zeer nadeelige gevolgen moet hebben voor de ontwikkeling van het kind.

Het verwennen toch versterkt de neiging tot egoïsme, die in elk kind aanwezig is. Bij geestelijk normale kinderen ontstaan echter talrijke voorstellingen, zooals het zien van alle moeite, die de ouders zich bij de opvoeding hunner kinderen geven en het voorbeeld van niet egoïstisch handelen bij anderen, die spoedig hun inwerking doen gevoelen. Inzonderheid corrigeert de massale opvoeding op school veel van dit gebrek in de huiselijke opvoeding. Daardoor kan een verwend kind later opgroeien tot een mensch, waarbij de egoïstische neigingen niet abnormaal op den voorgrond treden.

Bij achterlijken echter, waar de niet-concreete voorstellingen slechts zeer langzaam en zeer onvolkomen ontwikkelen, missen deze remmende invloeden geheel hun kracht en het vertroetelde achterlijke kind wordt voortdurend meer zelfzuchtig. Vooral onder de meer gegoede standen treft men deze verkeerde opvoeding aan.

Het kind, dat meestal laat heeft leeren loopen en spreken, wordt langer dan gewoonlijk als « klein kind » behandeld. Zijn kuren worden niet met vasten wil

bedwongen. Een huil- en driftbui zijn dikwijls voor hem een uitstekend middel om zijn zin te krijgen. Zijn er meerdere kinderen in het gezin dan worden die aangespoord, vooral wat toegevend voor hun ongelukkig broertje of zusje te zijn. Het resultaat is, dat reeds op 5- of 6 jarigen leeftijd van het kind een kleine despoot gegroeid is, die wil, dat het geheele huisgezin op zijn wenschen en invallen in gunstigen zin reageert. Deze invallen zijn legio, daar onstandvastigheid en ongeduriglheid hoofdkenmerken van een achterlijk kind zijn, inzonderheid bij die van het imbecielentype. Verzet men zich een enkelen maal tegen den wil van een dergelijk kind, dan is een heftige scène het gevolg. Zoo zag ik eens een achterlijk kind van vier jaar, dat het geheele gezin op deze wijze tyraniseerde en waarvan de ouders daardoor ten einde raad waren.

De algemeenheid van het verschijnsel verwekt geen verwondering, als we in het oog houden, dat de oorzaak der achterlijkheid dikwijls moet gezocht worden in de psycho- en neuropathische belasting. Volgens statistiek van prof. Ziehen is dit in 53 °/₀ het geval. (*Reins Encyklopädisches Handbuch der Pädagogik*, achtste deel, bladz. 364.) Een der beide of beide ouders missen in dat geval de vastheid van wil, het helder inzicht in wat voor hun kind noodzakelijk is, en kind en ouders beide ondervinden daarvan den schadelijken invloed.

Mist in de gegoede standen de huiselijke opvoeding bij achterlijke kinderen vaak alle kracht door dit onoordeelkundig toegeven aan alle wenschen van het kind, in de arbeidende klasse neemt men meermalen het omgekeerde verschijnsel waar, dat in zijn gevolgen voor het kind minstens even nadeelig is. Daar wordt dan de abnormaliteit van het kind niet opgemerkt en worden alle verschijnselen, die daarop wijzen, een gevolg beschouwd van den bij het kind veronderstelden onwil. Men eischt dan zeer onrechtmatig van deze kinderen, dat ze even flink en bij-de-hand zijn, als gewone

kinderen. Het kind krijgt straf en brommen of wordt lichamelijk getuchtigd, omdat het maar niet zindelijk wil worden. Terwijl andere kinderen op hun leeftijd moeder konden helpen of boodschappen deden, is het achterlijk kind tot niets nut. De hem opgedragen boodschappen doet het verkeerd, of hij laat het gehaalde onhandig vallen. Telkens geeft het kind aanleiding tot onaangenaamheden, wordt dan afgesnauwd of bestraft en is het verstooten schaap uit de kudde. De ouders uiten tegenover kennissen en verwanten hun verwondering, dat dit kind zoo'n domoor is. « De andere kinderen uit het gezin waren toch zoo flink! »

Is het kind suf van aard, dan wordt het al meer de verschoppeling en zijn uitingsverschijnselen worden voortdurend minder. Gelukkig als het op de lagere school als achterlijk wordt erkend. Dit geschiedt trouwens bij deze kinderen, die zich slechts weinig en zeer onbeholpen uiten, heel gemakkelijk. Als het dan op een school voor achterlijke kinderen kan opgenomen worden, komt het dikwijls eerst daar tot ontplooiing. Niet het minst ligt de voldoening van de leerkrachten aan de scholen voor achterlijken, in het zien van die treffende ontwikkeling bij een thuis geheel teruggezet achterlijk kind. Hoe krijgen die oogen langzamerhand helderder, opgewekter uitdrukking! Hoe worden die handen vaardiger! Hoe geeft de mimiek bij geprezen werk het ontwaken van de gedachte weer : « Ik kan toch ook wat! »

Meer demonstratief doet zich het zoo even geschetste gebrek bij de opvoeding van achterlijke kinderen kennen, wanneer het betreffende kind niet suf, doch ongedurig is. Als het om niets huilt om oogenblikkelijk daarna, met voor de meeste volwassenen evenmin te begrijpen grond, te grinneken en te lachen. Dit zijn de lastige kinderen, humeurig, driftig. De ouders zijn tegenover hen nog meer prikkelbaar, nog gauwer tot slaan en straffen geneigd dan tegenover de kinderen, die suf zijn

en zich slechts weinig uiten. Soms komen besliste mishandelingen voor van dergelijke kinderen, als gevolg van de ongestadigheid in wenschen en begeerten dezer kinderen, waarbij de ouders spoedig hun geduld verliezen.

Meermalen komt het voor, dat de aangewezen opvoeders, de vader en de moeder, ieder op een van beide genoemde wijzen, een geheel verkeerden invloed op een achterlijk kind uitoefenen. Bij de door mij waargenomen gevallen, was dit meestal zoo, als het kind de laatste uit een talrijke rij van kinderen was.

Moeder heeft dan medelijden met den stakker, die het toch niet helpen kan, dat hij zoo laat met alles is, die zich bijna nog niet verstaanbaar kan maken op een leeftijd, waarop de andere kinderen reeds boodschappen voor haar deden! Ze verwent hem, geeft hem in alles toe en maakt er daardoor een zeer onaangenaam kind van. Vader kan, als hij thuis is, dat gezanik niet dulden en slaat er spoedig op. Hij toch is niet zacht tegen het nakomertje gestemd, waarvan hij zooveel last ondervindt. In dit geval is er natuurlijk in het geheel geen sprake van opvoeding in goeden zin, daar één der eerste voorwaarden bij de opvoeding van achterlijken, namelijk vastheid, consequentie, ontbreekt.

Achterlijken toch zijn meestal dadelijk onder den invloed van iemand, die gezag weet uit te oefenen. Zoodra de opvoeder niet afwijkt van hetgeen is vastgesteld, komen ze nog gemakkelijker dan normale kinderen onder zijn invloed. Vandaar, dat we op de scholen voor achterlijken talrijke malen kinderen aantreffen, die thuis « de beest spelen », om een kernachtige volksuitdrukking te bezigen, en welke op school geen enkele reden geven tot onaangenaamheid. Integendeel, ze behooren daar dikwijls tot de beste leerlingen. De moeder zet dan een zeer verwonderd, bijna ongeloovig gezicht, als haar dit wordt meegedeeld. Meestal wordt dan de onderwijzer te hulp geroepen, om wat van zijn

invloed op het kind ook thuis te doen gevoelen. Een vruchteloos pogen is het in de meeste gevallen, den ouders te doen inzien, dat het geheel aan hen zelf ligt en zij de directe oorzaak zijn van het onaangename gedrag van het kind thuis.

Een opvoeding in een goede inrichting, het onttrekken van deze kinderen aan de geheel verkeerd werkende huiselijke omgeving, is in deze gevallen beslist noodzakelijk. Waren er voldoende gezinnen te vinden, waarvan de vader en de moeder goede opvoedkundigen zijn en waar dergelijke kinderen opgevoed konden worden, dan zou ik aan gezinsopvoeding, ook voor deze achterlijken, de voorkeur geven boven gestichtsopvoeding. Daar dit echter een onmogelijkheid is, moet het gestichtsleven zooveel mogelijk dat van een huisgezin naderen. In Nederland wordt dit trouwens door het paviljoensysteem ook voor de grootere inrichtingen mogelijk gemaakt.

Nog dringender is de eisch van onttrekking van het achterlijk kind aan gebrekkige huiselijke omstandigheden, indien het kind, behalve verstandelijk abnormaal te zijn, ook moreele gebreken gaat vertoonen.

De zooeven geschetste lastige kinderen worden dikwijls de straat opgestuurd, omdat de ouders dan tenminste voor eenigen tijd van hen bevrijd zijn. Nu is juist de straatomgeving zeer geschikt om van achterlijke kinderen boefjes te maken. Achterlijke kinderen komen over het geheel zeer gemakkelijk onder invloed van personen, die ze in zeker opzicht als hun meerdere erkennen. Op straat zijn ze daarom spoedig de gehoorzame volgelingen van de moreel defecte, doch verstandelijk normale jongens. Ze gevoelen ontzag voor den durf, waarmee die knapen hun streken uithalen. De slimheid, waarmee de plannen tot kleine diefstallen worden bedacht, geeft hun een gevoel van bewondering. Het resultaat van die diefstallen, het geld, dat zoo gauw mogelijk wordt omgezet in genotmiddelen, hoofd-

zakelijk snoepgoed en cigaretten, prikkelt hen tot navolging.

Ze begrijpen natuurlijk niet, dat zij spoedig gebruikt worden als zeer gewilde werktuigen en zij de werkjes moeten doen, waarbij het gevaar van ontdekt te worden het grootst is. Spoedig vallen ze dan in handen van de politie en worden, nadat dit eenige malen is voorgekomen, opgezonden naar de Rijks-Opvoedingsgestichten. Geen wonder dat een der directeuren van deze gestichten zegt aan het hoofd te staan van de grootste inrichting voor achterlijken in Nederland. Het percentage der verstandelijk abnormalen onder de verpleegden in deze inrichtingen is dan ook zeer groot.

Waar dus de Staat verplicht is in te grijpen, indien door de geheele verkeerde opvoeding in het huisgezin een achterlijk kind overgaat tot strafbare handelingen en de groote kans daartoe meen ik aangetoond te hebben, daar is het m. i. onafwijsbaar, dat de Staat het mogelijk maakt, dat het achterlijk kind teruggehouden wordt op den weg van moreele inzinking, vóór het strafbare handelingen pleegt. Vandaar, dat inrichtingen voor achterlijke kinderen ruim gesteund moeten worden met subsidies van Staatswege.

De goede invloed toch van een school voor achterlijke kinderen, waar het kind slechts gedurende enkele uren van den dag opgenomen is, bewijst hoe bij goede leiding van dergelijke kinderen nog veel te maken is. Indien de internaten hun pupillen ook een vakopleiding geven en ze niet in de maatschappij zenden, vóór ze in staat zijn zelfstandig hun brood te verdienen en ook nog eenige jaren daarna toezicht op de ontslagen leerlingen blijven uitoefenen, zal veel kwaad voorkomen worden en talrijke levens van een moreelen ondergang worden gered. Het kwaad te voorkomen verdient zeker in dit geval de voorkeur boven het te genezen, vooral omdat als een kind moreel bedorven is, genezing op lateren leeftijd dikwijls onmogelijk blijkt. Dit is *zeker* het

geval, indien het thans geldende begrip gangbaar blijft, dat men door straf en daaronder door vrijheidsberooving in de eerste plaats, bij de delinquenten herhaling van de misdadige handelingen kan voorkomen. Voor achterlijke kinderen is dit stellig een foutief begrip en daarom kan allen door prophylactisch ingrijpen het kwaad gekeerd worden.

Ook uit een financieel oogpunt zal deze wijze van handelen voor de Staat het beste blijken, daar dan in plaats van op te groeien tot anti-sociale individuen, welke zooveel kosten aan geld en arbeidskracht, deze kinderen sociale werkkrachten kunnen worden.

In Nederland bestaat bij Ermelo een internaat voor achterlijken, « Groot Emaüs » genaamd. Men is bezig dit nog uit te breiden. Het is op christelijken grondslag ingericht, doch kan lang niet aan de bestaande behoeften voldoen. De vereeniging, welke dit internaat stichtte, ontvangt trouwens alleen voor de bij de inrichting behoorende school subsidie van het Rijk. Voor het internaat zelf wordt geen ondersteuning door de regeering gegeven. Spoedig zal door een andere vereeniging nog een internaat geopend worden te Oosterbeek. Dit zal echter slechts 28 interne leerlingen kunnen huisvesten. Zoolang de Staat zich niet financieel voor dergelijke inrichtingen interesseert, vrees ik, dat de particuliere liefdadigheid niet aan de behoefte kan voldoen.

De internaten voor kinderen van meer gegoede ouders, waar ondermeer ook achterlijken opgenomen worden en waarvan de inrichting « Klein Warnsborn » bij Arnhem de meest bekende is, kunnen in dit verband buiten bespreking blijven.

Ik heb gemeend in mijn rapport voornamelijk de ongunstige huiselijke invloeden op den voorgrond te moeten stellen. Ik wensch daar echter tegenover te zetten, om een verkeerden indruk te voorkomen, dat er ook vele gezinnen zijn, waar achterlijke kinderen

op voldoende wijze worden opgevoed en gestichtsverpleging in deze gevallen dus niet noodzakelijk is.

Stellig zijn er nog goede wenken te geven voor die ouders, welke trachten hun achterlijk kind een zoo goed mogelijke opvoeding te geven. Hoe deze kinderen geleid moeten worden bij het spel, hoe men ze kan brengen tot oefening van de verschillende zintuigen, hoe de lichamelijke verzorging verband moet houden met hun geestelijke afwijkingen. De grens aan de grootte van het rapport gesteld laat de behandeling ook van deze zijde van het onderwerp niet toe. Verschillende werken over achterlijke kinderen geven trouwens meer of minder aanwijzingen op dit gebied.

Het zenuwachtige kind in het huisgezin.

L'enfant nerveux dans la famille.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. A.-J. SCHREUDER**
Directeur van het Medisch-paedagogisch Instituut, Arnhem.

SOMMAIRE.

L'enfant nerveux ne se différencie pas toujours nettement de l'enfant normal.

Caractéristiques de l'enfant nerveux :

Sensibilité physique exagérée qui se manifeste par une insuffisance du pouvoir de résistance, notamment aux sensations de douleur. — Exagération des impressions sensorielles, surtout des sensations auditives (bruits) et cutanées. — Sensibilité exagérée dans le domaine intellectuel; le domaine affectif présente souvent de l'instabilité. — Instabilité au point de vue des désirs. — Fatigue rapide. — Accès de colère sans motif. — Désobéissance et entêtement. — Peur et oppression. — Troubles du sommeil.

La guérison ou l'amélioration de ces anomalies ou défauts réside dans une éducation bien comprise, exactement adaptée à la nature de l'enfant et à ses manifestations. De là, la nécessité d'avoir des éducateurs sachant bien conduire les enfants et ayant une connaissance approfondie de l'enfance.

L'intervention du médecin est souvent nécessaire, car les enfants nerveux présentent parfois des symptômes d'ordre médical.

Les parents ont surtout un rôle à remplir en l'occurrence : ils doivent être à la fois calmes, bons, patients, mais énergiques. S'ils

n'ont pas les qualités voulues pour mener à bien cette œuvre difficile, ils doivent confier leur enfant à une direction compétente, seule capable de le conduire dans la bonne voie.

1. *Herkenning*. — Dat men het zenuwachtige kind langzamerhand is gaan beschouwen als afwijkend van het gewone,is op zichzelf reeds een zeer grote vooruitgang. Dit inzicht toch is eerste voorwaarde voor een juiste behandeling van het kind en in de twede plaats voor het voorkomen van allerlei onbillikheid en hardheid tegenover het kind. Toch is het niet te verwonderen, dat men niet zoo gemakkelik tot dit inzicht komt, omdat een nerveus kind lang niet zoo gemakkelik en lang niet zoo vroeg als zodanig wordt onderscheiden als bij voorbeeld met een achterlik kind het geval is. Dit is aan tweeërlei toe te schrijven. Vooreerst doordat de verschijnselen, die het zenuwachtige kind kenmerken, zich ook bij normale kinderen voordoen, maar alleen verschillen in de mate waarin en in het algemeene aspect. En in de twede plaats, omdat dezelfde verschijnselen ook optreden als gevolg van verkeerde opvoeding. Zodoende is er meer opvoedkundig onderscheidingsvermogen en meer ware kennis nodig om een zenuwachtig kind als zodanig te herkennen dan welk ander afwijkend kind ook en loopt een zenuwachtig kind altijd gevaar, eerst een poos voor ondeugend te worden gehouden. Hier komt nog bij, dat heel dikwijls verkeerde opvoeding en zenuwachtige aanleg hand aan hand gaan.

2. *Lichamelijke overgevoeligheid*. — Aan alle zenuwachtige verschijnselen ligt ten grondslag een gering geestelik weerstandsvermogen, een verhoogde prikkelbaarheid.

Deze verhoogde prikkelbaarheid uit zich het duidelikst op het gebied van het lichamelike gevoelsleven. Een der veelvuldigst voorkomende verschijnselen is overgevoeligheid voor pijn. Dat zijn de kinderen, die

om ieder wissewasje schreien of een keel opzetten, alsof er een groot ongeluk gebeurd is. Hetzelfde kan zich echter ook voordoen, zonder dat er deze overgevoeligheid aan ten grondslag ligt, bij kinderen, die van jongsaf gewend zijn, dat er aan al hun doen en laten groote aandacht wordt geschonken. Als zo 'n kind valt, ziet men soms dat het eerst heelemaal niet huilt en pas begint, als er publiek komt, of ook als het publiek te lang uitblijft naar zijn zin. Echte overgevoelige kinderen beginnen in zulk een geval echter terstond te schreien en hierin heeft men een zeker onderscheidingsmerk tusschen een opvoedingsgebrek en echte overgevoeligheid.

Bij overgevoelige kinderen merkt men ook op, het zich onbehagelik voelen bij warmte of bij koude; soms zijn kleine schommelingen in temperatuur al voldoende, om dit gevoel van onbehagen op te wekken, hetgeen in hoge mate hinderlik is zowel voor de kinderen zelf, als voor de omgeving. Hier kan verstandige harding het kind voor nu en later behoeden voor een bron van dagelikse verdrietelikheden.

3. *Zintuigelike overgevoeligheid.* — Eveneens bestaat er vaak voor zintuigelike waarnemingen grote gevoeligheid, vooral voor geluidsprikkels. Een mijner leerlingen kromp als kind telkens ineen, als het de klok hoorde slaan. Dikwijls is opgemerkt dat deze overgevoeligheid veel minder is, als het kind de geluiden zelf maakt. Ook voor huidprikkels bestaat die gevoeligheid, er zijn kinderen, die het niet verdragen kunnen, wanneer men ze streelt, of die omgekeerd een hinderlik welbehagen tonen voor liefkozingen. Soms stijgt die gevoeligheid zozeer, dat het kind op allerlei plaatsen jeuk heeft, zonder dat er een uiterlike oorzaak voor is. Naast zorgvuldige voorkoming van elke mogelike huidprikkeling, is afleiding en bezigheid dan het enige middel. Tevens echter moet men het kind leren, er zich wat tegen te verzetten. Ook komen ongewoon sterke reukgewaar-

wordingen voor, er zijn kinderen, die nieuwe dingen en personen eerst beruiken, ook gedurig hun handen en speelgoed beruiken.

4. *Geestelike overgevoeligheid.* — Niet alleen voor lichamelike, maar ook voor geestelike inwerkingen bestaat deze overgevoeligheid. Daar hiermee ook vaak een scherpe opmerkingsgave gepaard gaat en een snelle verbinding tussen de voorstellingen, is het verklaarbaar, waarom zenuwzwakke kinderen verstandelik soms vaak hun leeftijd vooruit zijn, maar nog vaker het schijnen.

Vooral echter is het gevoelsleven in wankelbaar evenwicht. Een klein verwijt of een ietwat andere toon van stem kan het kind in tranen doen uitbarsten. Daarnaast uitgelatenheid bij kleine genoegens, klappen in de handen, sprekende gelaatsuitdrukking, krasse woorden, en een hoog stemgeluid. Hiertoe is ook te brengen de sterke voorliefde en tegenzin tegenover bepaalde personen, die zich bij zenuwachtige kinderen zelfs in het eerste levensjaar al voordoen. Ook in spijs en drank openbaart zich sterk uitgesproken voorkeur en afkeer. Wanneer men zulk een kind toch met geweld wil dwingen, hem tegenstaande spijzen te eten, dan geeft dit aanleiding tot heftige tonelen, die evenwel geen doel treffen en kind en opvoeder beide in hoge mate schaden. Door overreding, aanprijzing, het voorbeeld van anderen, eindelik het proberen met een héél klein beetje, kan men deze tegenzin altijd overwinnen. Het komt mij herhaaldelik voor, dat van nieuwe leerlingen gezegd wordt : dit of dat kan hij beslist niet eten, en dat toch na korte tijd het kind er over heen is. Dit wil niet zeggen, dat het deze spijzen dan ook lekker gaat vinden, maar dat is ook niet nodig. De grote waarde voor de opvoeding zit juist hierin, dat het kind zich over dat minder lekker vinden heen leert zetten, en zich maar niet klakkeloos overgeeft aan zijn onbehagen. « Alles leeren eten » is voor zenuwzwakke

kinderen juist uit dezen hoofde een gulden opvoedingsregel. Met dwang en straf komt men echter bij werkelik overgevoelige kinderen niets verder.

Ook met betrekking tot het speelgoed tonen ze soms vaak volkomen onverklaarbare en onberedeneerde voorliefde en tegenzin. Een bepaalde pop is dan de verschoppeling, en pogingen om het kind met ongewenst speelgoed te laten spelen, kunnen tot woeste driftbuien leiden.

5. *Vluchtigheid.* — Als gevolg van het geringe weerstandsvermogen is ook te beschouwen de vluchtigheid en ongedurigheid, waarvan zenuwzwakke kinderen in de eerste levensjaren reeds blijk geven. Ze willen telkens wat anders. Op schoot en van schoot, het raam open en weer dicht; een spelletje bevredigt maar voor korte duur en dan moet er weer wat anders gebeuren, prentenboeken worden doorgerend, en zoo voort. Ook bij gewone kinderen bestaat een behoefte aan afwisseling, doch niet in zulk een sterke mate. Het is noodzakelik, dat de opvoeding hier remmend tegenin gaat en dat niet steeds toegegeven wordt aan deze ongestadigheid. Het gemeenschappelik spel is een uitstekend hulpmiddel hierbij en ook zoodra het kind ver genoeg daarvoor is, het vervaardigen van allerlei kleine werkjes, kralen rijgen, enz. Ook is van bizondere waarde het hebben van een geregelde dagverdeling en van een vaste tijd voor alles, waarvan niet afgeweken wordt.

6. *Vermoeidheid.* — De vluchtigheid leidt weer tot een veel vaker opdoen van nieuwe indrukken, waardoor spoediger vermoeidheid intreedt. Ook de bewegingen zijn druk en overdreven, het kind wordt ook daardoor overspannen en vermoeid, het wordt bleek, begint te geeuwen, en trekt weg om zijn mondje; de prikkelbaraheid neemt daardoor nog toe en hetzelfde kind, dat kort te voren nog met dolle pret levenslustig door de kamer dartelde, is in een kort tijdsbestek drenzerig en lastig geworden. Deze snelle omwisseling van opge-

wondenheid en slapheid is een duidelk kenmerk van zenuwzwakke kinderen.

7. *Driftbuien.* — Ze zijn ook spoedig uit hun evenwicht, kleine aanleidingen doen de stemming omslaan en kunnen leiden tot driftbuien. Nu zijn alle kleine kinderen alweer geneigd tot drift, met name in de tijd van wat de Engelsen noemen de *struggle with law*, den strijd tussen kind en opvoeder om het meesterschap, om het gezag, die in elk kinderleven zulk een gewichtig tijdperk vormt. Het kenmerkende verschil is echter, dat bij normale kinderen de drift gemotiveerd is, een voldoende en verklaarbare aanleiding heeft en ten tweede in zekere mate geëvenredigd is aan deze aanleiding. Bij zenuwzwakke kinderen daarentegen is de driftbui vaak geheel ongemotiveerd; het wordt bijv. woedend, omdat het vandaag geen Zondag is. Ook staat de uitbarsting in heftigheid volstrekt niet in verhouding tot de aanleiding. Stampen, slaan, gooien met allerlei voorwerpen, zich op de grond werpen, spuwen, dingen stuk slaan, zichzelf lichamelik leed aandoen en andere dergelijke uitingen, getuigen dan van de storm, die er in het tere zenuwgestel woedt. Natuurlik moeten zulke driftbuien voorkomen worden, niet echter door steeds alle aanleidingen daartoe zorgvuldig uit de weg te ruimen, allerminst. Maar door te zorgen, dat het niet tot een storm áánzwelt. Hier komt het er alleen en uitsluitend op aan, of de opvoeder voldoende inzicht, zelfbeheersching, wils- en geestkracht en ook levendige kinderkennis bezit. Alle aanleiding vermijden is de toevlucht van slappe ouders, maar is toch nog beter dan voortdurende scènes, die het heele gezin overstuur maken. Maar van een *genezing* van het zenuwgebrek kan dan geen sprake zijn. Ziehen en Oppenheim spreken van « affectgymnastiek », het kind moet juist *oefening* hebben in het bewust weerstaan van de opkomende drift.

8. *Gehoorzamen.* — Zoo ook met gehoorzamen.

Zenuwzwakke kinderen zijn veelal, hoewel niet altijd, ongehoorzaam en eigenzinnig, doch gezonde kinderen zijn het ook, altans in de tijd, dat ze zich *bewust* gaan verzetten tegen de oudere wil, die hun liefhebberijen gaat dwarsboomen en in geciviliseerde banen leiden. Sully zegt : hoe flinker, hoe meer rebels. Ongehoorzaamheid is een normaal ontwikkelingsverschijnsel. Het verschil zit echter niet in de ongehoorzaamheid zelf, maar in de wijze waarop.

Een zenuwachtig kind windt zich op en maakt kabaal en verzet zich impulsief tegen de wil van zijn opvoeder, vaak onberedeneerd. Dikwijls echter is de ongehoorzaamheid slechts schijnbaar en een uitvloeisel van het weer vergeten zijn van het gebod of van te zeer met andere dingen vervuld te zijn. En in de derde plaats komt het voor, dat de ongehoorzaamheid van het kind een vorm is van « negativismus », d. i. het optreden van allerlei met de gedicteerde, van buitenaf opgelegde voorstellingen strijdende voorstellingen. Het kind is dan niet onwillig, het opgedragene te volbrengen, maar andere daarvan afwijkende handelingen dringen zich zoo krachtig aan hem op, dat hij zich daar niet voldoende tegen kan verzetten. De onderscheiding is in zulke gevallen niet altijd gemakkelik, te meer, daar dikwijls aan dergelijke gedragingen uitsluitend opvoedingsfouten ten grondslag liggen. Het is beslist noodzakelik, dat door gewenning van jongsaf aan stipte gehoorzaamheid, een tegenwicht worde in het leven geroepen tegen de ongestadigheid en het gebrekkige zelfbestuur, waaraan het zenuwachtige kind anders is overgeleverd.

9. *Bang zijn en beklemmingen.* — Een ander verschijnsel is, dat deze kinderen vaak *bang* zijn, vaker dan bij gewone kinderen zich pleegt voor te doen, voor donker, voor bepaalde geluiden, bang in het bad; zelfs ken ik een geval van pleinvrees bij een kind van drie jaar. Dit bangzijn kan stijgen tot werkelike angsttoe-

standen en bij het tegengaan ervan moet de grootste omzichtigheid in acht genomen worden, vooral moet men niet met geweld en ergernis er tegen ingaan. Het is niet te schatten, wat een diepgaand lijden er over zenuwzwakke kinderen is gebracht door de ruwe wijze, waarop ze vaak miskend worden.

Hier ligt wel de donkerste kant van het leven van zenuwachtige kinderen, geëvenaard slechts door de wel niet zoo vaak, maar toch ook veelvuldig voorkomende toestanden van *beklemming*. Bij een heel gewone vraag, bijvoorbeeld hoe het heet, vermag het kind op eens het antwoord niet meer te geven, het krijgt een kleur, begint schielik over wat anders te praten, en maakt overdreven bewegingen met hoofd, romp of ledematen en ziet u intussen tersluiks aan met onrustige uitdrukking van beklemdheid. Of wel men vraagt het kind iets te doen en ineens treedt hetzelfde verschijnsel op. Aanvankelik worden deze toestanden voor onwil en kunsten gehouden en als zoodanig bestraft, terwijl met klimmende ergernis wordt opgemerkt, dat het kind in zijn hardnekkig verzet al snikkend blijft volharden. In zulke gevallen, wordt door volslagen onkunde aan de kinderziel niet te peilen leed berokkend.

Nog wilde ik U wijzen op de eigenaardigheid van vele zenuwzwakke kinderen, dat ze pijnlik precies en netjes zijn en overdreven bang voor vieze handen en vlekken op de kleeren. Zulke kinderen zijn ook altijd aan het opruimen en recht zetten. Dit spruit altemaal voort uit het abnormaal sterke gevoel van onbehagen, dat doorz elfs kleine afwijkingen van de regel bij hen opgewekt wordt en dat ze niet anders kunnen kwijt raken, dan door de geschetste handelingen.

10. *Slaapstoornissen.* — Ten slotte wil ik nog wijzen op het veelvuldig voorkomen van slaapstoornissen bij zenuwachtige kinderen en wel in drieërlei vorm. Voorcerst is er het niet in kunnen slapen, al is het kind

doodmoe en gaperig. Sommige kinderen liggen daarbij stil in bed of praten in zichzelf of maken kleine geluidjes; andere daarentegen komen gedurig het bed uit en naar beneden, of slepen allerlei op hun bed om mee te spelen, of roepen telkens voor allerlei bedenksels. Het is vaak heel moeilik om dit te overwinnen, en toch is het voor het kind noodzakelik, dat er een einde aan komt. Een krachtig opvoeder, wiens wil ook in alle andere dingen wet voor het kind is, een rustige, gezonde leefwijze, met veel beweging in de open lucht, geen drukke bezigheden of verhalen en gesprekken kort voor het naar bed gaan, en een afzonderlike slaapkamer bevorderen de genezing. Ook hier alweer kan het verschijnsel grotendeels een gevolg zijn van slechte opvoeding.

Een tweede verschijnsel is een te lichte slaap; gewone kinderen slapen vast en diep en slapen ook de hele nacht door; zenuwachtige kinderen worden soms op vaste uren klaar wakker en willen dan er uit en gedragen worden. Dit laatste is echter dikwijls eenvoudig een slecht aanwensel. Het losse slapen kan behalve door een verhoging van de algemene gezondheid ook nog tegengewerkt worden door een uitstekend bedje, lichte en toch voldoend warme dekking en soms door het slapen met gesloten ramen. Dit laatste wekt allicht bij deze of gene uwer verwondering, doch vooreerst sluit men daardoor allerlei gerucht buiten, wat vooral in een stad van geen kleine beduidenis is, en in de tweede plaats werken de ademhalingsproducten de verdieping van de slaap in de hand. Ook wijs ik er op, dat voor losslapende, zenuwachtige kinderen het 's avonds opnemen voor een kleine boodschap liever nagelaten moet worden. Het is beter, dat het kind ongestoord zijn slaap geniet, waaraan het nog veel meer dan normale kinderen *behoefte* heeft; het moet dan in vredesnaam maar wat langer duren, voor het heelemaal zindelik is. Het is trouwens nog de vraag, of het kind door winst aan gezondheid en kracht van

zenuwgestel al met al toch nog niet eerder zindelik zal zijn, dan met geregeld opnemen. En neemt ge het al op, stoor dan zijn slaap zoo weinig mogelik en verval niet in de gewoonte van zoo menig onverstandig ouderpaar, om u 's avonds nog eens te onthalen op enige gezellige speelogenblikjes met uw kleintje.

Eindelik doet het zich voor, dat kinderen opschrikken uit de slaap met angstige gebaren en gelaatsuitdrukking, en benauwd geroep en dan niet dan na veel paaien en sussen weer inslapen. Wanneer deze dingen zich veelvuldig voordoen, moet er beslist een geneesheer over geraadpleegd worden.

11. *Medewerking van de dokter.* — Trouwens voor de opvoeding van elk zenuwachtig kind zal men wel doen, de medewerking van de arts in te roepen. Vooreerst kunnen geneesmiddelen heilzaam werken, en verder kan door een doeltreffende regeling van leefwijze en voeding veel goeds bereikt worden. Voor een zenuwachtig kind kan het bijv. gewenst zijn, nog een paar kleine tussenmaaltijden te geven, soms ook zijn baden en waterbehandeling aangewezen.

Verder is in de meeste gevallen de dokter feitelik onmisbaar, omdat zenuwachtige kinderen dikwijls te lijden hebben van doorlopend slechte spijsvertering, vaak al van de geboorte af, van Engelse ziekte of van klierachtigheid. Dit zijn de drie, die met zwarte kool getekend staan in de voorgeschiedenis der zenuwachtige kinderen en aan wier bestrijding voor een goed deel het welslagen van al uw andere zorg voor het kind afhankelik is.

12. *Zware taak der ouders.* — Maar bedenk, dat het voor de opvoeding van uw zenuwachtig kind vooral erop aankomt, wat gezelf zijt. Wees vóór alles flink en rustig en beslist, houd voet bij stuk, zonder echter hard en streng te zijn. Wees verder liefdevol en geduldig, maar hoed u voor slapheid en toegeeflikheid, want dat is in zijn gevolgen nog veel erger dan hardheid.

Laat voorts dit werk niet over aan kindermeisjes en minderwaardige krachten. Eindelik zorg, dat ge goed op de hoogte zijt van de normale kinderlike ontwikkeling, opdat ge leert, uw kind scherp waarnemen en het verstaan; leer door te dringen in wat er eigenlik gaande is bij al zijn druk, lastig en vermoeiend gedoe; want hoe spoediger ge uw kind herkend hebt als een afwijkend kind, hoe beter zult ge het opvoeden en des te minder gevaar loopt ge, u aan hem te vergrijpen.

Een zenuwachtig kind in deze jaren goed op te voeden is, geloof ik, het moeilikste, wat er in de opvoeding kan voorkomen. Temeer, daar het in den aard der zaak ligt, dat veelal vader of moeder, of beiden zelf ook niet sterk van zenuwgestel zijn, prikkelbaar en driftig, humeurig en onstandvastig, spoedig vermoeid en wisselend van stemming, en dan is het niet te verwonderen, dat de taak ten slotte te zwaar gaat wegen en moeder en kind beide er bij ten onder dreigen te gaan. Het is niet te geloven, welke afmetingen in zulke gevallen de conflicten tussen ouders en kind kunnen aannemen, hoe zulk een kind zijn omgeving in letterlike zin kan tyranniseren. Dan is de enige uitredding het kind onder andere, liefst deskundige leiding te doen.

Nergens in de kinderwereld is zooveel onbegrepen en verborgen leed als onder zenuwachtige kinderen. Geen ander kind heeft zoo vroeg te dragen het harde juk van miskenning en wanbejegening en onverdiende straffen en verwijten en dit is te tragieser, daar ook geen ander kind zoo slecht tegen verdriet gewapend is.

VI - 54 - 7

Tehuizen voor schoolgaande kinderen.

Motto : « *Overwin het kwade door het goede* ».

VERSLAG

UITGEBRACHT

DOOR **Jonkvrouwe E. BODDAERT**

Presidente der Tehuizen voor schoolgaande kinderen, te Amsterdam.

Sommaire.

1. Il est désirable de donner aux enfants dégénérés (enfants d'alcooliques) une éducation spéciale, afin de les préserver de la prison et de détruire en eux toute tendance de criminalité.

2. A cet effet, on n'enlèvera pas l'enfant au milieu où il est né, mais on tâchera de le rendre aussi sain que possible, tant mentalement que physiquement.

3. Un contact journalier, permanent et profond, est la condition essentielle pour atteindre ce but. Le soir, l'enfant retournera dans sa famille.

4. On créera des Homes familiaux pour garçons et filles. Afin que l'éducation reste individuelle, on ne placera pas plus de vingt-quatre enfants dans chaque Home.

5. Dans les Homes, la vie de famille affectueuse et bien ordonnée inspirera aux enfants l'amour du bien. Les Homes opèrent par contraste en plaçant sous les yeux de l'enfant le contraste de ce qu'il voit chez lui.

6. Les Homes ouvrent une voie nouvelle pour prévenir ou combattre la criminalité.

7, Il est donc à désirer que l'on établisse des « Homes pour écoliers » partout où la nécessité s'en fait sentir.

De uitkomsten der gevangenisbehandeling zijn bedroevend slecht. De ontslagene komt meestal daaruit niet beter toegerust voor den strijd des levens, maar gewoonlijk met minder weerstandsvermogen, lichamelijk zoowel als geestelijk.

Wanneer in het misdadig aangelegde kind de kiem tot het kwade wordt verstikt en het goede aangekweekt, is er kans dat hij opgroeie tot een bruikbaar mensch.

Veelal is een der ouders van het erfelijk belaste kind alcoholist, soms beiden. Dikwijls wreekt zich het drankmisbruik eerst op de kleinkinderen. Ook komt het voor dat het kind, uit misdadige ouders geboren, de zelfde neigingen tot misdaad heeft. Toen ik inzag hoe hopeloos het is volwassen verdoolden te redden, besloot ik een proef te nemen met hier onder beschreven instelling. Wel heeft men zich in de laatste jaren intensief bezig gehouden met den wordenden mensch, maar voor het kind dat als voorbeschikt is tot alle kwaad, waren mijns inziens andere wegen noodig om te helpen.

In Maart 1903 had ik het groote voorrecht een tehuis te openen voor deze categorie van kinderen, niet alleen voor dezulken die reeds getoond hadden een verkeerden aard te hebben, maar ook voor hun broertjes en zusjes. Zij zouden vormen eene kleine familie van niet meer dan 24 leden. Huiselijke bezigheden, coëducatie tot in het kleinste doorgevoerd, en handenarbeid herstellen langzamerhand het evenwicht dat bij deze kinderen ontbreekt. Eigenaardig is het op te merken hoe het kind zelf voelt dat hem ondergang bedreigt, en met hoeveel liefde hij hangt aan wat hem redden kan. Niets is erger dan weggezonden te worden uit het *Tehuis* voor een paar uur, of een dag, of langer. Zij voelen het *Tehuis* als toevlucht, als bevrijding.

Het karakteristieke van deze nieuwe kinderzorg is : de kinderen blijven in eigen omgeving en in het gewone leven. Hoeveel inrichtingen doen juist het tegendeel!

Alleen dan wanneer de ouders een verderfelijken invloed op het kind uitoefenen, het aanzetten tot kwaad, is het noodzakelijk het geheel uit hunne handen te nemen.

Er is een categorie van kinderen die zonder doeltreffende leiding zouden verloren gaan, maar toch in hun natuurlijke omgeving blijven. Vader is dood, vroeg gestorven aan de gevolgen van drankmisbruik; moeder gaat uit werken, is zwak, afgetobd, kan hare kinderen niet opvoeden, is tegen hen niet opgewassen. In deze kinderen sluimert het kwaad, is wellicht reeds ontwaakt. Het *Tehuis* opent zijn deur voor hen, en maar al te gaarne gaat hij daar binnen. Daar wordt hij begrepen, daar voelt hij dat men hem zal leeren al het verkeerde te bestrijden en meester over zich zelf te worden.

Tot nu toe was hij verschopt, verstooten. Hij is dan ook de schrik van zijn buurt. Hij vernielt wat hem in handen komt, hij neemt wat hem toelacht. Hij sluit zich aan bij zijn lotgenoten. Te zamen gevoelen zij zich als een macht, willen hun aandeel van jeugd en vreugd. Zij vormen kleine benden en gaan uit om te stelen, lezen opwindende verhalen, rooken zóó sterk dat het een hartstocht wordt. Hun wil ten goede, toch al bitter klein, wordt nog geringer. Ze bieden niet langer weerstand aan de verzoeking die overal loert. Zoo wordt allengs tot gewoonte wat zij nooit hadden mogen doen. Wie het rapst en het slimst is, wordt een held in de oogen zijner makkers. Het begint romantisch te worden! Zoo glijden zij geleidelijk neer in de misdadigerswereld.

Zondert men zulk een kind geheel van de wereld af, zoo is er geen waarborg dat hij later bestand zal zijn tegen verleiding. Overwinnen is *niet* : zich opsluiten in een sterke vesting als de vijand aanrukt, doch in den strijd gaan en hem verslaan...

Het kind blijft in de wereld als het in een *Tehuis* wordt opgenomen; het blijft op zijn school. Het is tot zijn

naar bed gaan in een atmosfeer waar het zedelijk reine en opwekkende lucht inademt. Zijn organisme wordt er krachtiger. Wel komt hij met verleiding in aanraking, gaat alleen naar school, alleen naar huis, ontmoet vroegere makkers. Ook nu lokken de appels op de groentekarren, de detective verhalen. Hij bezwijkt, maar beseft en belijdt zijn schuld. Sterker dan hij was vóór zijn vallen, staat hij op. Zijn geweten is scherper, zijn wilskracht meer ontwikkeld, zijn lichaam in beteren toestand. De doelmatige voeding, de afwisseling van spelen en werken missen hun uitwerking niet. In het *Tehuis verwacht* men iets van hem. Dáár heerscht een norm. Hij tracht er aan te voldoen. Vroeger veronderstelde men van hem alleen leelijke dingen; nu *gelooft* men in hem. Zijn eergevoel is wakker; hij begint iets te begrijpen van zijn verantwoordelijkheid tegenover zichzelf en tegenover anderen. Thuis is het dikwijls niet zooals het zijn moet. Hij brengt in zijn ouderlijk huis iets over van den geest van het *Tehuis*. Hij ruimt thuis op, brengt in toepassing wat hij geleerd heeft in het *Tehuis*. Zoo wordt hij zelfstandig en zelf werkzaam. Een geheel nieuw leven ligt vóór hem. Zijn kansen tot beter worden zijn verdubbeld; zijn energie keert zich naar goede richting. Hij vecht tegen verleiding en in dien kamp groeien zijn krachten.

Dit erfelijk belaste kind wijkt door zijn aanleg af van het normale kind. Het heeft neiging zich te isoleeren; daarom is het een eerste vereischte het zoo natuurlijk mogelijk op te voeden en niet te laten bemerken dat het bijzonder wordt behandeld. Het ideaal zou zijn dat de ouders zelf in staat waren hun kind op te voeden. Nu dit niet zoo is, zijn de *Tehuizen* daarvoor het beste en natuurlijkste middel; ten eerste omdat zij het kind niet van zijn ouderlijk huis scheiden; en ten tweede omdat zij het niet van de wereld afzonderen.

Meer dan zeven jaar zijn voorbij sedert het eerste Tehuis werd geopend. De resultaten? Van de kinderen

die ons sinds verlaten hebben komen goede berichten. En toch zijn zij alle kinderen van dronkaards, en zijn de meesten onder hen broertjes en zusjes van zéér slecht aangelegde kinderen zelfs. Onder deze laatsten zijn er waarvan wij niets verwachtten en die toch hun best doen. De een was een looddief. Hij liep langs de goten, wist het lood los te krijgen, en bracht het bij den opkooper. Hij is sinds twee jaar op zee, en over hem komen goede rapporten in. De ander was een inbreker. Sloten openbreken, inklimmen, geld stelen was voor hem een genoegen. Hij is nu ruim een jaar in een kweekerij. Onlangs kwam hij over als belooning van goed gedrag. « Ik ben heel anders dan vroeger », zei hij. « Alles wat ik in het Tehuis gehoord heb, begin ik te begrijpen, en ik probeer mij daaraan te houden. U doet eigenlijk net als wij : wij snijden ook het leelijke weg, om het mooie te laten groeien ». Een meisje waaraan wij wanhoopten, een kind uit een weeshuis, stal zóó dat men besloot haar weg te zenden. Wij namen haar op. Ze is nu bijna twee jaar bij ons en heeft nog niets weggenomen. Een jongen, sinds vier jaar op een kantoor, voldoet uitstekend. Twee jongens zijn onder dienst. De een bij de genie. Een meisje dient sedert drie jaar bij ééne familie. Een ander sedert achtien maanden. Een jongen is op een fabriek. Men roemt zijn trouw en eerlijkheid. Een ander op een magazijn voor muziek. Hij wordt ook geroemd.

De Tehuizen nemen de kinderen alleen over dag. Zij bezoeken de openbare lagere of bijzondere school. 's Avonds zijn zij in de ouderlijke woning. Ook 's Zondags. In de vakantie zijn zij schijnbaar aan zichzelf overgelaten. De *Tehuizen* oefenen indirect invloed op hen uit. Zij koken thuis, doen het werk voor moeder, krijgen werk mee, maken samen uitstapjes.

Het eerste Tehuis word opgericht 11 Maart 1903. Toen de proef als geslaagd kon beschouwd worden, richtte ik den 17 Mei 1904 een vereeniging op. Zij

werd Koninklijk goedgekeurd 17 September 1904 (*Staatsblad*, n^r 240). In October 1906 werd het tweede Tehuis geopend. Bij ons, komen jaar in jaar uit dezelfde kinderen. Wil men waarlijk slagen, zoo dient er van elk kind een studie gemaakt te worden. Ons motto is : « *Overwin het kwade door het goede.* » Tot aan hun meerderjarigheid houden wij toezicht over onze kinderen. Wij bezorgen hun een plaats in de maatschappij. Elk *Tehuis* heeft een eigen commissie van toezicht, die over de kinderen waakt als zij onder de menschen gaan.

Vele Tehuizen zijn verrezen in navolging, maar zij nemen alleen de goedgeaarden op en hebben een vlottende bevolking. De oorspronkelijke idee is verloren gegaan. Maar ook de andere *Tehuizen* zijn met vreugde te begroeten. Leiding en bezigheid komen ieder kind ten goede.

Maar *onze Tehuizen* zijn een nieuw middel om criminaliteit te voorkomen en te weeren. Daarom nu de proef zoo boven verwachting is geslaagd, zou ik er toe willen meewerken om dergelijke Tehuizen op te richten in alle landen, en de kinderen, die dreigen een gevaar te worden voor anderen en zich zelf, te behouden en tot deugdelijke menschen te maken.

Stellingen.

1. Het is wenschelijk erfelijk belaste kinderen (meestal kinderen van dronkaards) een bijzondere opvoeding te geven om ze voor de gevangenis te behoeden, en criminaliteit in den kiem te dooden.

2. Daartoe rukke men het kind niet uit zijn natuurlijke omgeving, maar make het physisch en psychisch zoo gezond mogelijk.

3. Een dagelijksche, gestadige, intensieve inwerking is daarvoor hoofdvereischte. 's Avonds keere het kind in eigen kring terug.

4. Men richte de *Tehuizen* in voor niet meer dan

24 jongens en meisjes, zoodat zij samen vormen één groot gezin. Het moet een familieleven zijn. En de behandeling moet individueel blijven.

5. De *Tehuizen* werken door tegenstelling. Dit wil zeggen, het kind moet zien dat het daar anders en beter toegaat dan thuis. Zij willen inspireeren tot het goede.

6. De *Tehuizen* openen een nieuwen weg om criminaliteit te voorkomen of te keeren.

7. Daarom richte men *Tehuizen* op waar die noodig zijn.

Het doove kind in het huisgezin.

L'enfant sourd dans la famille.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **M. P. ROORDA.**
Directeur van het Instituut voor doofstommen, te Groningen.

Sommaire.

Les parents d'un enfant sourd de naissance ne se rendent pas compte, au début, de l'état du petit. Ce n'est qu'au bout d'un an, parfois plus tard, qu'ils s'aperçoivent que l'enfant entend mal ou n'entend point. Il importe de consulter immédiatement un médecin-spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez et de la gorge. La mère et, en général, tous les membres de la famille doivent coopérer à l'éducation préscolaire du jeune sourd : agir à l'égard de l'enfant comme à l'égard des autres enfants, en veillant, toutefois, à ce que la figure de la personne qui parle soit toujours éclairée.

Au point de vue physique, il y a lieu de n'établir aucune différence entre l'enfant sourd et les enfants normaux. Il doit en être de même en ce qui concerne l'éducation du caractère. L'éducation intellectuelle se fait essentiellement chez les enfants normaux par l'audition, la vision et le toucher ; chez les sourds elle doit se faire par la vision et le toucher. De là, la nécessité de développer ces deux organes sensoriels. Quant à l'emploi des mots, il importe de les prononcer en montrant aussi souvent que possible les êtres ou les choses que les mots désignent ou en faisant les gestes qui évoquent le souvenir des êtres ou des choses.

Lorsque l'enfant, au lieu d'être sourd de naissance, est devenu sourd, il est de toute nécessité d'entretenir et de développer le langage déjà acquis sinon, celui-ci disparaît complètement au bout de quelques mois.

Toen het verzoek tot mij kwam, op het 3de Internationaal Congres voor Gezinsopvoeding mijne gedachten uit te spreken over « Het doove kind in het huisgezin », heb ik niet lang geaarzeld, daar ik herhaaldelijk over het onderwerp heb nagedacht en heb moeten nadenken, en de belangrijkheid er van zich meer en meer aan mij heeft opgedrongen. Gaarne maak ik van deze gelegenheid gebruik het resultaat van mijne overwegingen aan de beoordeeling van bevoegden te onderwerpen.

In Nederland kunnen de doofstomme kinderen op zevenjarigen leeftijd naar eene inrichting voor doofstommenonderwijs gezonden worden, en alhoewel de ouders hen helaas dikwijls eerst op lateren leeftijd willen laten gaan, wensch ik mij te beperken tot de vraag, wat er in de eerste zeven levensjaren voor de ontwikkeling van het doofstomme kind kan worden gedaan.

De tijd, waarin men meende, dat een onontwikkelde doofstomme niet boven of nog beneden het dier stond, is gelukkig voorbij. De l'Epée zegt nog : « Les sourds-muets sont réduits en quelque sorte à la *condition des bètes*, tant qu'on ne travaille pas à les retirer des ténèbres épaisses dans lesquelles ils sont ensevelis, » terwijl Sicard verklaarde : « qu'avant son instruction le sourd-muet n'est qu'une sorte de *machine ambulante*, dont l'organisation, quant aux effets, est *inférieure à celle des animaux* ». Neen, vóór zijne komst op school heeft een doofstomme al heel wat ontwikkeling opgedaan, als hij niet geheel is verwaarloosd en buiten het huiselijke en gemeenschappelijke leven is gehouden of gelaten. Doch veel meer kan voor zijne ontwikkeling

worden gedaan dan gewoonlijk geschiedt, hetzij omdat de ouders niet weten, hoe zij een doof kind moeten behandelen, hetzij omdat zij zoo geheel in beslag worden genomen door den strijd om het bestaan, dat zij geen speciale zorg aan hun ongelukkig kroost kunnen geven

Is een kind reeds bij de geboorte doof, dan vermoeden de ouders in den eersten tijd in het geheel niet, dat hun kind een der voornaamste zintuigen, misschien wel het voornaamste, mist. Hoe zouden ze dit ook kunnen denken? Het doove kind verschilt in de eerste maanden schijnbaar in niets van het normale. Het schreit als ieder ander kind, het eerste lachje komt op den gewonen of bijna op den gewonen tijd. Het gedraagt zich als andere kindertjes van denzelfden leeftijd, ten minste schijnbaar, en als de ouders geen nauwkeurig onderzoek instellen. En waarom zouden ze dit doen, als ze geen doofstomme of blinde familieleden hebben en er dus geen vrees is in hun hart reeds vóór de geboorte van het kind? Hun lief kind strekt immers de handjes uit, als vader of moeder nadert, het maakt geluidjes en babbelt op zijn manier en kijkt met verstandige oogjes naar alles, wat om hem heen gebeurt en zijne belangstelling wekt. Hij slaapt rustiger door dan hun andere kinderen op denzelfden leeftijd en wordt zelden wakker van eenig gedruisch; maar het eene kind is immers veel rustiger en zoeter dan het andere. Doch na een jaar, soms nog na langeren tijd, komt de onrust. Hun kindje zegt nog niets en houdt op met zijn vroolijk gesnater of herhaalt steeds dezelfde geluiden in plaats van telkens nieuwe klanken en nieuwe klankcombinaties voort te brengen. Zou het misschien niet goed kunnen hooren? Zou het misschien doof zijn?

Om dit te onderzoeken, moet men geluiden voortbrengen, die geen voelbare trillingen veroorzaken. Stampt men op den grond, of slaat men op de tafel, of laat men iets vallen, dan ziet het kind op; want het voelt

de dreuning. Men moet in de handen klappen, fluiten, roepen, op de viool spelen, zingen, als het kind niet kijkt of achter zijn rug. Men moet opletten, of het naar de klok ziet, als die slaat, of het de bel hoort klinken.

Zoodra men vreest, dat het gehoor niet goed is, ook bij oorpijn, loopende oortjes, enz., moet men onmiddellijk een dokter raadplegen, liefst een oor-, neus- en keelarts. Door een goede behandeling kan veel voorkomen worden, in vele gevallen ook doofheid, indien geneeskundige hulp tijdig wordt ingeroepen. De dokter zal bovendien goeden raad kunnen geven aangaande de wijze, waarop het kind moet worden behandeld en ontwikkeld.

Hebben de ouders de treurige zekerheid gekregen, dat hun kind doof is en dus niet op de gewone wijze zal leeren spreken, dan moeten ze niet in troostelooze wanhoop neerzitten en hun kind als verloren beschouwen, ze moeten alleen meer zorg en tijd besteden aan dit kind dan aan de andere; men geeft immers altijd meer zorg en tijd aan een hulpbehoevend kind. De tijd, voor dit kind noodig, behoeft evenwel niet aan verpleging te worden besteed. Men moet zich eenvoudig meer, en gedeeltelijk op een andere wijze, met dit kindje bezighouden.

In hoofdzaak moet de moeder geen verschil maken tusschen haar doof kind en de andere. Zij blijft met hem babbelen, zooals zij met zijn broers en zusjes gedaan heeft. Zij moet er alleen zooveel mogelijk voor zorgen, dat haar gezicht en haar mond bij het spreken goed verlicht zijn en naar de kleine zijn gekeerd, zoodat alles, wat er in haar omgaat en op haar gelaat uitdrukking vindt, kan worden waargenomen en de spreekbewegingen zoo goed mogelijk kunnen worden onderscheiden. Ook de andere leden van het huisgezin, ja allen, die met het kind in aanraking komen, gedragen zich, alsof ze met een normaal kind te doen hebben. Ze

moeten er alleen voor zorgen, dat ook hun omgang zoo voordeelig mogelijk wordt voor zijne ontwikkeling.

De lichamelijke opvoeding van het doove maar overigens normale kind kan en moet dezelfde zijn als die van andere kinderen. Het moet niet meer geholpen worden; het moet zich inspannen als ieder ander kind; het moet zich zoo spoedig mogelijk zelf wasschen en zelf kleeden; het moet dezelfde kleine diensten verrichten; het moet spelen, alleen of met de anderen; op het punt van zindelijkheid moet men hetzelfde eischen als van andere kinderen; het moet op dezelfde wijze worden gevoed en verzorgd; het moet zelf niet gevoelen, dat het in iets van zijn broertjes en zusjes verschilt.

Ook de karakterontwikkeling moet op dezelfde wijze plaats hebben. Het moet niet meer liefde ontvangen, maar ook niet minder; er moet niet meer, maar ook niet minder notitie van genomen worden; het moet beloond en gestraft worden, teekenen van goed- en afkeuring ontvangen, er moet mee gestoeid en gespeeld worden, alsof het niet doof was. Men mag het vooral niet meer toegeven, in geen enkel opzicht. Laten de broers en zusters het als één hunner beschouwen; laten ze er mee sollen, het vertroetelen, er mee kibbelen en het plagen, zooals onder kinderen gebruikelijk is. Merkt het doove kind, dat het niet gestraft wordt, als het ongehoorzaam is, dat het met schreeuwen en met koppigheid zijn zin kan doordrijven, dat het wel iets van een ander krijgt, maar nooit iets van het zijne moet afstaan, dat het bij anderen wordt voorgetrokken of bij anderen moet achterstaan, dat het nooit kleine diensten behoeft te bewijzen, maar wel altijd geholpen wordt, dat het nooit behoeft te wachten, tot het zijn beurt is, dat het, ook naar het uiterlijke, zich niet behoeft te gedragen als zijn broertjes en zusjes, of merkt het, wat nog erger is, dat het buiten het familieverband staat en maar noode geduld wordt, dan wordt het een ongelukkig wezen, in welks nabijheid iedereen zich ongelukkig

gevoelt en dat een plaag is voor de omgeving, of het wordt een arme verschoppeling, en dit alles niet tengevolge van zijn gebrek, maar door de verkeerde behandeling of mishandeling, die het heeft ondergaan.

Het doove kind moet zich zoo weinig mogelijk bewust worden van zijn gebrek; het moet zichzelf niet als iets afzonderlijks leeren beschouwen, als een voorwerp van medelijden of van afschuw. Hoor, wat een ontwikkelde doofstomme, Mrs A. Graham Bell, van zichzelf zegt: « Ik herinner mij niet, dat het feit van mijne doofheid zich ooit aan mij opdrong. Natuurlijk wist ik, dat ik niet hooren kon, zooals men weet, dat de zon schijnt of dat de hemel bewolkt is, zonder dat het eenigen indruk op mij maakte. Wat ik het sterkst gevoelde met betrekking tot mijzelf en mijne zusters, was, dat ik achtien maand ouder was dan de oudste en derhalve veel wijzer en veel meer ervaren ». Zoo moet het zijn; maar de latere Mrs. Graham Bell had dan ook een zeer verstandige moeder, die hare liefde niet toonde door haar kind te bejammeren en te verwennen, maar door te trachten het gemis van het gehoor zoo weinig mogelijk te doen gevoelen bij de opvoeding en de opleiding van haar kind.

Voor ieder onzer geldt de regel, dat een voorbeeld veel krachtiger werkt dan een voorschrift, doch voor een doove, die zijne indrukken vooral krijgt door middel van het gezicht, is het voorbeeld, vooral in de eerste levensjaren, bijna alles. Op het huisgezin rust daarom de dure plicht — is het ook niet een heil brengende plicht? — aan het doove kind steeds een goed voorbeeld te geven. Ruwheid, slordigheid, boosaardige plagerij, drift, leugenachtigheid, ontevredenheid, hebzucht, gulzigheid, luiheid, onverschilligheid, zedeloosheid moeten vermeden worden. Zachtheid, netheid, voorkomendheid, bedaardheid, waarheidsliefde, tevredenheid, gulheid, matigheid, arbeidzaamheid, nauwkeurigheid, ingetogenheid moeten worden betracht. Een beeld van het huisgezin, waaruit het komt, geeft

ieder kind bij zijne opname in eene inrichting van onderwijs. Gezinnen, waar liefde heerscht, hebben hun onuitwischbaren stempel gezet op den kleine, dien zij noode van zich laten gaan. Stempels, die van slechten invloed getuigen, zijn helaas talrijk genoeg en even onvernietigbaar.

De verstandelijke ontwikkeling van het kind is tot dusverre nog niet afzonderlijk genoemd. Voordat ik daartoe overga, moeten wij eerst nagaan, hoe het doove kind zijne indrukken ontvangt. Niet door het gehoor. De klank van het woord, de buiging van de stem, de toon van het gesprokene maken niet den minsten indruk, evenmin als het zingen van menschen of vogels, het ruischen van de bladeren, het gieren van den wind, het klateren van het beekje. Klankbeelden heeft het doove kind niet. Het ontvangt zijne indrukken door het zien en het voelen, den reuk en den smaak. Zijn oog gaat van het eene voorwerp naar het andere; alles wil hij in de handen nemen en betasten, alles wil hij ruiken en proeven. Vooral wil hij zien en tasten. Het gesproken woord, dat wij opnemen door het gehoor en het gezicht — want ook het hoorende kind kijkt naar den bewegenden mond en naar het aangezicht, de oogen, de houding en de gebaren van den spreker —, kan hij alleen waarnemen door het gezicht en, bij verstandige ouders en opvoeders, door het gevoel. Alles, wat door het gehoor tot ons komt, gaat aan het doove kind voorbij. En hoeveel is dit niet! Hoe ontzaglijk veel, dat onze kennis vermeerdert, ons karakter vormt en werkt op ons gemoed! Geeft men zich hiervan ook maar voor een klein gedeelte rekenschap, dan ziet men hoeveel de gehoorlooze mist. Bedenkt men dan bovendien, dat het gehoor van alle kanten en bijna onder alle omstandigheden indrukken kan ontvangen, dan zal men moeten erkennen, dat de doove, wat de gelegenheid tot ontwikkeling betreft, het voornaamste zintuig ontbeert. Het geluid, dat tot ons doordringt, wordt

gehoord, onverschillig of de geluidsbron vóór ons, achter ons, naast ons, boven ons, onder ons, binnen ons, buiten ons, zichtbaar of onzichtbaar is. Bij nacht hooren wij even goed als bij dag. Wij kunnen onze oogen sluiten, zelfs de handen voor de oogen houden, het geluid dringt toch door. Wij bekijken het een of ander met al onze aandacht, en middelerwijl vangt het oor de toelichting of de verklaring, de waarschuwing of de aanprijzing op. Onze handen zijn bezig met eenig werk, en tegelijkertijd spreken we met anderen, hooren een boek voorlezen, een lied zingen, de vogels fluiten, den storm bulderen, onze kinderen bij hun spel vroolijk lachen en jubelen.

Nemen we nu aan, dat reuk en smaak voor hoorenden en niet hoorenden gelijk zijn, dan zien we, dat het doove kind door het gezicht en het gevoel moet trachten te verkrijgen, wat door hooren, zien en voelen ons bezit wordt. Het middel, waardoor wij onze gedachten aan gehoorloozen mededeelen, moet dus zichtbaar of voelbaar of zichtbaar en voelbaar beide zijn. Welke mededeelingsmiddelen ter onzer beschikking staan, zullen we later zien. Hier willen we alleen wijzen op een groote moeilijkheid, die zich voordoet. Als een doove naar iets kijkt of met iets bezig is, waarbij hij zijne oogen moet gebruiken, dan kan hij niet tegelijk onderricht worden of zich onderhouden door middel van zichtbare teekenen. Zijne opmerkzaamheid moet dus van het eene worden afgewend, om op het andere te worden gericht. Gebruikt men een voelbaar mededeelingsmiddel, dat ook maar eenigszins nauwkeurig en betrouwbaar zal kunnen heeten, dan moet eene der handen van den doove, zooal bij Helen Keller het geval is, de mededeeling ontvangen en dus van het werk worden afgenomen. Bovendien moet men dan steeds in de onmiddellijke nabijheid zijn.

Zooals boven is gezegd, zijn het in hoofdzaak het

gezicht en het gevoel, waardoor het doove kind kan worden ontwikkeld. Het is derhalve van het hoogste belang deze twee te oefenen en de indrukken, daardoor verkregen, nauwkeurig te leeren waarnemen. Dit kan op zeer vele wijzen geschieden. Dingen van denzelfden vorm of van dezelfde kleur, stokjes van dezelfde lengte, voorwerpen van dezelfde zwaarte, gladde en ruwe stoffen kunnen bij elkaar gezocht worden. Het kind kan nadoen, wat wordt voorgedaan en namaken, wat men het voorlegt. Dit alles kan als spel, later deels als bezigheid, geschieden, en werpt de rijkste en schoonste vruchten af. Iedere spierbeweging, willekeurig verricht of tegengehouden, vermeerdert de hersenwerkzaamheid; alle nadoen eischt waarneming en daarna het opzettelijk verrichten van eene handeling. Men ziet dus van hoeveel belang het is, dat het doove kind meedoet aan de gewone kinderspelen, dat het moeder helpt, dat het — een kind wil toch gaarne in beweging zijn — den geheelen dag met het een of ander wordt beziggehouden. Men moet het, om zijn gebrek, evenwel meer voordoen dan andere kinderen, men moet wat meer geduld hebben en meer nog dan bij hoorenden er op letten, dat het begrepen heeft, wat men verlangt en dat men er niet meer, maar ook niet minder, van vraagt, dan het verrichten kan. Het zou mij te ver voeren, indien ik ging opsommen, wat men zijn doof kind kan laten doen in de eerste zevenlevensjaren. Iedere goede en verstandige moeder weet dit trouwens wel, en zoo ze het niet weet, behoeft ze slechts een der juffrouwen van eene bewaarschool, die gewoon is fröbellessen te geven, te vragen. Laat mij nog eens nadrukkelijk herhalen, dat zij nooit moet vergeten, haar doof kind hetzelfde te laten doen als haar andere kinderen, alleen moet zij meer tijd en moeite besteden aan zijne ontwikkeling, en, denkende aan zijn gebrek, nog meer haar moederlijk inzicht en haar gezond verstand gebruiken.

Om met elkaar te kunnen omgaan en elkaar onze gedachten kenbaar te maken, hebben wij een mededeelingsmiddel noodig. Van welk middel zullen wij gebruik maken bij het doove kind? Het moet, zooals ik reeds gezegd heb, zichtbaar of voelbaar of zichtbaar en voelbaar beide zijn.

Het eerst komen in aanmerking de natuurlijke gebaren, even goed als bij hoorende kinderen. Zegt een moeder tegen haar kindje : « Kom! » dan strekt ze tevens hare armen uit, en hare oogen en haar geheele houding roepen het kind. Zoo gaat het met alles. Het woord alleen is niet voldoende; in het woord als zoodanig schuilt niets wonderlijks, niets, dat tot het verstand spreekt. Als de mensch van den beginne af doof was geweest en het tegenwoordige levende menschengeslacht doof was, dan zoo men er nooit aan gedacht hebben het gesproken woord als mededeelingsmiddel te gebruiken, dan zou men in den dagelijkschen omgang zijne gedachten op een andere wijze kenbaar maken. Omdat wij kunnen hooren en het gehoor, zooals we gezien hebben, een zoo voortreffelijk zintuig is, onder alle omstandigheden en te allen tijde het meest geschikt om indrukken te ontvangen, daarom is ons meest gebruikelijk mededeelingsmiddel uit klanken opgebouwd, die door den een worden voortgebracht en door den ander worden waargenomen. Was ons oor minder gevoelig dan het nu is, dan zouden we veel luider met elkander spreken, was het gevoeliger, dan zouden we onze woorden zeer zacht doen klinken.

Het woord krijgt alleen beteekenis door de aanduidingen, die het vergezellen. Onder het uitspreken wordt het voorwerp aangewezen, de handeling verricht, door stembuiging, gelaatsuitdrukking, houding, gebaren worden liefde, afkeer, goedkeuring, bevestiging en ontkenning uitgedrukt. Kortom op alle mogelijke manieren tracht men de beteekenis van hetgeen men zegt duidelijk te maken, en duizenden herhalingen

zijn noodig, om het kind in het bezit te brengen van de taal, die hem met zijne omgeving in volkomen gemeenschap brengt.

Het ligt voor de hand, dat ditzelfde gebeurt tegenover het doofstomme kind. De moeder zegt *pa* en wijst naar den vader. Het kind ziet, dat de lippen op elkaar gebracht worden, en de mond vervolgens wordt geopend. Het ontvangt hiervan een beeld, dat we *aangezichtsbeeld* zullen noemen, omdat de verschillende bewegingen, noodig voor het uitspreken der klanken, in hoofdzaak op het gelaat zichtbaar worden. Telkens als *pa* genoemd wordt, ziet het kind hetzelfde aangezichtsbeeld en verbindt de voorstelling hiervan met die van zijn vader. Zoo leert het van de lippen lezen, en langzamerhand zijn er een aantal aangezichtsbeelden, die het herkent. Door veelvuldig voorspreken, vooral als men bij het uitspreken der *p* het uitstroomen van den adem op den rug der hand laat voelen en, zoo noodig, de trilling van het strottenhoofd bij het voortbrengen der *a*, zal het woord misschien ook behoorlijk worden nagezegd en zal het *pa* roepen, wanneer het den vader ziet. Dit gelukt evenwel niet altijd, en de klank is dikwijls verkeerd, omdat de contrôle van het gehoor gemist wordt en het kind derhalve de voortgebrachte klanken niet kan vergelijken met die, welke worden voorgezegd, en bovendien de ouders zeer zelden genoegzame kennis van de klankleer bezitten, om op gepaste wijze de gemaakte fouten te verbeteren.

De verschillende klanken, die wij bij het spreken uiten, zijn alle duidelijk van elkaar te onderscheiden. Indien nu iedere klank een afzonderlijk aangezichtsbeeld had, dat van de andere aangezichtsbeelden voldoende verschilde, dan zou het kind door middel van de aangezichtsbeelden in gemeenschap gebracht zijn met alle andere menschen en zelf zou het de bewegingen nabootsen, die op zijn eigen gezicht dezelfde beel-

den te voorschijn zouden roepen, welke met einige oefening gemakkelijk door de omgeving konden worden afgelezen. Het behoefde daarbij geen geluid te maken, daar geluiden voor het doove klnd toch van geene beteekenis zijn. Verschillende klanken geven evenwel hetzelfde aangezichtsbeeld.

Slechts aan zeer weinige ouders zou het gelukken hun kind alle klanken te leeren uitspreken en ze behoorlijk te leeren combineeren.

De taal, waarvan wij ons bedienen en die alle hoorenden kennen, wordt niet alleen gesproken maar ook geschreven. Voor de verschillende klanken hebben we letterteekens, die duidelijk van elkaar te onderscheiden zijn. Nu kan men het doove kind de taal leeren door middel van het schrift. De bekende Alexander Graham Bell heeft met een jeugdigen doove een zeer interessante proef genomen. In de leerkamer, waar hij iederen dag met het kind vertoefde, liet hij den duidelijk geschreven naam op elk voorwerp plakken. Hij maakte daarbij gebruik van schrijfletters en liet een kleine ruimte tusschen de teekens voor de afzonderlijke klanken, bijvoorbeeld *raam*, *stoel*, enz. Deze zelfde namen werden op kaartjes geschreven. Men toonde nu het kind het kaartje, waarop *stoel* geschreven stond en wees daarbij op een der stoelen. Na korten tijd kon het kind zelf de op de kaartjes genoemde voorwerpen aanwijzen en omgekeerd het goede kaartje uitzoeken, als de naam van het voorwerp gevraagd werd. Na namen van dingen kwamen die van handelingen, eigenschappen, enz., en het duurde niet lang, of kleine zinnetjes werden begrepen en op behoorlijke wijze door het kind gebruikt.

Het lastige van deze methode is, dat men altijd de noodige kaartjes bij zich moet hebben of zich van schrijfgereedschap moet bedienen. Om hieraan te gemoet te komen, maakte Graham Bell al heel gauw tevens gebruik van het vingeralphabet en spelde de namen

van alle door het schrift geleerde woorden op de vingers. Zoodoende bracht hij het kind in het bezit van een mededeelingsmiddel, dat alleen op grooten afstand en in het duister faalde.

Deze methode lijkt mij, voor de ontwikkeling van een doof kind de beste toe, vooral als de natuurlijke gebaren niet achterwege blijven, en men bovendien tegen het kind blijft praten, zoodat de aangezichtsbeelden verduidelijkt worden door het gelijktijdig gebruik van het vingeralphabet.

Men behoeft niet te vreezen dat het aflezen van de lippen daardoor minder goed zal worden, of het kind minder goed zal leeren spreken. Het komt er maar op aan, wat men later het meest doet, wanneer, op welke wijze dan ook, een behoorlijke taalkennis is verkregen.

Men zal mij vragen, wat er gebeuren moet met de kinderen, die om de eene of andere reden thuis geen voldoende ontwikkeling kunnen verkrijgen. In de grootere steden kunnen schooltjes, die voor hen geschikt zijn, worden opgericht. In de kleinere plaatsen is er toch wel iemand, die naastenliefde, lust, tijd en geschiktheid genoeg bezit, om zich het lot van dergelijke kinderen aan te trekken.

Op eene bewaarschool kunnen ze ook veel leeren, en de juffrouwen zullen, zoo ze flink zijn en het hart op de rechte plaats hebben, groote voldoening smaken van haar arbeid. Alleen als de kinderen in het ouderlijk huis geheel misplaatst zijn, kan men ze met medewerking der ouders een ander tehuis verschaffen in de plaats hunner inwoning of, desnoods, elders.

Aan sommige inrichtingen van doofstommenonderwijs zijn voorscholen verbonden, waar kinderen worden opgenomen als ze vier, of meestal vijf jaar oud zijn.

Opzettelijk heb ik tot nu toe alleen gesproken van geheel doove kinderen. Hebben de kinderen nog gehoorrestes, dan moet bij hunne ontwikkeling hiermee reke-

ning gehouden worden. Men moet dan op verschillende wijzen trachten de klanken te doen waarnemen. Zelfs als de gehoorscherpte 75 t. h. van die van een normaal gehoor is, zal het kind niet leeren spreken, als niet zoo spoedig mogelijk buitengewone maatregelen worden genomen.

Voor kinderen, die doof zijn geworden, nadat ze reeds min of meer goed hebben leeren spreken, moet de aangegeven methode naar de omstandigheden gewijzigd worden. Draagt men niet bijzonder goed zorg, dan wordt dikwijls reeds binnen het half jaar de doofheid door stomheid gevolgd. Bij zulke kinderen moet men door blijven praten, voortdurend daarbij de aangezichtsbeelden doen opmerken en hun spreken op alle mogelijke manieren aanmoedigen. Men moet niet dulden dat ze uitgelachen worden, als zij de klanken verkeerd gaan uitspreken. Dan voelen ze zich ontmoedigd en nemen hun toevlucht tot zwijgen. Zoodra men kan, moet men hen leeren afzien.

De oprichting van scholen als de bovengenoemde zal de beide laatstgenoemde categorieën zeer ten goede komen.

EDUCATION DES JEUNES ENFANTS SOURDS

RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR **Mrs J. SCOTT ANDERSON**
Swarthmore School and Kindergarten for the Deaf Swarthmore Pa., U. S. A.

Résumé.

Le travail est divisé en trois parties.

I) *Développement naturel de la parole et du langage.*

Tout enfant en parlant, criant, etc. perfectionne peu à peu les organes de la parole. Il apprend facilement la signification des mots usuels et essaie de les prononcer, surtout ceux à signification concrète. Il assemble ici ce qu'il a entendu et vu, tandis que les mots à signification abstraite viendront plus tard.

II) *Pourquoi l'enfant sourd ne parle pas et pourquoi il lui faut un exercice spécial.*

L'enfant sourd, n'entendant pas, ne cherche pas à répéter ni à exprimer ses idées. Son instruction en souffrirait si l'on n'avait pas recours à des moyens spéciaux.

III) *Programme pratique pour travail journalier d'un enfant de trois ans et son instruction à domicile.*

1) Se rappeler qu'un sourd n'est pas nécessairement muet parce qu'il ne parle pas.

2) Eviter de se faire le tyran de son enfant. Le faire obéir dès le début. Il n'est pas plus borné qu'un autre. Développer ses qualités. Réprimer ses défauts.

3) Il faut connaître autant que possible tout ce qui a rapport à l'éducation des sourds, se renseigner partout et par tous les moyens.

4) Visiter les écoles « ad-hoc ».

5) Apprendre au sourd à comprendre le sens de la parole des autres, par l'observation de la face.

6) Regarder la façon suivie par les établissements. Lui inculquer le savoir-vivre, le goût du beau. Suivre la méthode indiquée par l'auteur relativement au règlement de la journée. Tout ce qu'il faut enseigner au jeune enfant y est nettement expliqué et détaillé.

Successful work implies a knowledge of tools and material. Consequently, for the sake of the mother of the young deaf child, I have divided my paper into three parts, presented as briefly as is consistent with a subject so foreign to her who is most vitally interested.

I. Natural development of speech and language.

II. Why the deaf child does not speak, and why he needs special training.

III. Practical programme of daily work for child of three years — and directions for home instruction.

I. *Natural development of speech and language.*

All infants, whether deaf, blind or normal, perform the instinctive acts of crying, suckling, laughing, breathing, etc. Simple as these first movements are they pave the way for articulate speech in the future. The child who cries uses his lungs, his vocal cords, the muscles of his mouth, those of the tongue and larynx. Nature has been kind in planning these series of natural exercises which develop the organs of speech. Thus the deaf child has as good a start in life as the one who hears perfectly.

As the days slip by the hearing baby listens to those about him who are constantly talking. He learns to know that « Mama » is what every one calls a person who has made herself dear to him by constant attention to his physical wants. He finds out that « Baby » means himself and that « Bath » refers to a delightful daily splashing. Many hundreds of times is each thing

around him named. Often and often is the word « Come » repeated when he is expected to run to lovingly outstretched arms, until gradually he learns to know that all these words which he hears are used whenever people want to express certain things or acts, and someday when he wants something he will try to say just what he has often heard associated with that special object. This is the baby's « first word ». From now on he rapdily adds to his store of knowledge, associating in his mind certain spoken words and sentences with objects, acts, conditions, relationships, etc. The sense of touch in the tongue aids the sense of hearing, as he tries and tries to pronounce the words, until he finally succeeds. His voice is modulated like those of his daily companions. Their accent is his, for he imitates just what he has heard. Of course the early names are of concrete things as baby, shoe, horse, car, dog, but ideas of goodness, badness, happiness, unhappiness and so on all follow until the child's vocabulary is indefinitely increased, being founded on what he has heard connected with what he has seen and experienced. As the years go by, he is always adding to his store of knowledge by listening, reading and conversing, until all the feelings, conditions and circumstances of life may be expressed by his vocabulary. This is language — the key to knowledge, the blessing given to us through our hearing. We hear what others say — then we speak — using their words rearranged to express our own ideas. Prof. O'Shea says that the difference between man and beast is that man modifies his environment, while the animal is modified by the environment. Lester Ward states that invention is what distinguishes man from the animal, and surely no greater invention — be it conscious or unconscious — exists than language. Perhaps it is but the result of evolution — call it what we will — it is a treasure whose worth is little appreciated by those who constantly make use of it.

II. *Why the deaf child does not speak and why he needs special training.*

The deaf baby lives in silence. Hearing no language he does not try to reproduce any. Even you with your ability to converse would be quite unable to speak chinese unless you had heard it spoken. The deaf child, being deprived of spoken language fails to develop, mentally, as rapidly as the hearing child : he has no medium for free expression of his ideas. Consequently he fails to expand. At the age at which he has been discovered to be deaf, other children are trying to talk.

When aurists have done all in their power, you face the problem of educating your child. With all children education begins in the home, from the hour of birth. It is given through every impression the child receives. But the deaf child needs more than he naturally receives, because one of the main avenues of instruction is cut off. He can neither acquire nor use language without special training. He needs this training during his early years, no matter how slightly defective his hearing may be. By taking the little man in hand as soon as he is known to be deaf you will keep him from acquiring incorrect habits of thought and behaviour, you will teach him correct habits of life, and you will prepare the way for the mastery of common school subjects — through language — written and spoken.

III. *Practical programme for dally work for child of three years, and direction for home instruction.*

The early education of the partially deaf child should be identical with that of the totally deaf, with the exception that his attention should be constantly called to all sounds, which he seems to have heard (whistles, bells, hand clapping, piano playing, dogs barking,

steam cars, phonographs). His mother must sing into his ear both high and low notes, run the scale. She must play hide and seek with him, calling to him to find her as children usually do, and letting him call to her when his turn to hide comes. His attention is attracted to sound and « pleasure » results from his efforts to listeh and to imitate.

In the *first* place remember that real dumbness (inability to make articulate sounds) is no more co-incident with deafness, than blindness is with lameness, and that your child is *not* dumb.

Second : Avoid making a tyrant of your child. Teach him obedience from the beginning. You must understand that there is no reason for spoiling your darling; that he was not born with a temper any worse than that of a hearing child ; that he must live his life among other members of society, each of whom has as many individual rights as he and that, just because he is handicapped he must be exceptionally polite and attractive, lest he be shunned by his more fortunate play-fellows as he grows to boyhood and so left to mope by himself. Do not forget that there is a mind behind the closed ears ready to expand under the magic sunshine of proper care and instruction, or to become warped and sordid through misdirected kindness and over indulgence on the part of the parent.

Third : You need to know all you can about deaf children. Such information is as necessary to you, as is the proper knowledge of food stuffs to the housewife. You are now brought face to face with an entirely new situation — with a problem which you can solve only after intelligent study. Read all the books you can procure upon the subject. You are in duty bound to become acquainted with all the best litterature of the deaf child. Subscribe to the « International Bulletin of the Education of the Deaf » (French and English editions). The most reliable and comprehensive work is Farrar's

edition of Arnold's Education of the Deaf. Arnold was an early exponent of the oral method, and Mr. Farrar is himself deaf, which gives added interest to this book. Surround yourself with the atmosphere of a real instructor of the deaf, which is as important to you as a mother, as to me as a teacher, but is only obtainable through *continued reading*.

Fourth : Go to all the schools for the deaf which are within your power to visit and ask to see the children who are not the cleverest, so that you may not expect the impossible from your own child.

Fifth : Remember your deaf child may be taught to speak and to understand the speech of others by watching the facial expression (this is called lipreading), but his voice will never be well modulated and his accent is always apt to be add. Neither will he be able to understand everyone who speaks to him for the lips of some people are very difficult to read. Still this speech and speech reading is preferable to the « deaf and dumb » alphabet. Much heartache and unhappiness would be saved if the newspapers of our country would not continually publish reported accounts of deaf children who regurlarly attend public schools. Those who do are geniuses — most children are of common clay.

Sixth : Regarding teaching : you may readily acquire a sufficient knowledge to aid you in the intelligent use of kindergarten materials and occupations by reference to manuals sold for that purpose in all kindergarten supply shops. Purchase a small table with the top marked out in one inch squares, and a few little chairs. Select a sunny room large enough for a game of ball, and for real romps. Use the room constantly while working. In summer have your school out of doors. Here you bring the kitten or the dog, the toys and picture books and some plants. Here with your boy you play games or fold papers, you rejoice or sympa-

hize as the case may be, but you train the little fellow n order, neatness and fairness. Teach a love of the eautiful, kindness to animals, gentleness to others, elf-defence, self-control and general respect for the ights of others. Be careful to see that he has good table nanners. In short, endeavor to foster in him the qua-ities most respected in the race. This is the beginning f character building — for correct habits of living nd thinking, and high ideals are formed early in life — in the home.

Do not tire the child, but do not give up anything ust because you are unsuccessful lay it aside so that oth you and the child may secure a rest, resuming it nly after several days intervention.

A month (short daily periods) is not too long for a mall child to take to learn how to keep his tongue soft nd flat.

Do not try to *teach* the child to talk, but allow him to hatter if he tries to. You cannot be too forcibly mpressed with the fact that untold mischief is done by orcing the child to speak before he has gained proper ontrol of the breath, voice and vocal organs, for there s a technique of articulation far more delicate and nore difficult of acquisition than that of the piano. Remember also that all children learn to act and to peak by « trial and success », by following instruc-tions, or by imitating others.

Unfortunately deaf children are noticeably deficient in habits of attention, observation and imitation. Hence a great share of your work will be to arouse interest that these qualities may be developed thoroughly. In order to do this we proceed from the simplest to the complex, the progression sometimes occupying two or three years.

Actual work for the mothers :

Have your work extend over periods of but ten

minutes each at first (except that devoted to card sewing, mat weaving or « writing » which may cover fifteen). Gradually extend them a little — being careful to stop before the child is fatigued.

Seventh : *Oultine of work for young children* (3 years).

Periods to be lengthened as child grows older :

9 o' clock to		9.10	: Color work.
9.10	—	9.20	: Games.
9.20	—	9.35	: Sewing cards.
9.35	—	9.45	: Lipreading.
9.45	—	9.55	: Paper folding.
9.55	—	10.05	: Marching, dumbbells and wands.
10.05	—	10.15	: Pictures, Old Maid, number, kindergarten gifts, and occupations.
10.15	—	10.25	: Gymnastics.
10.25	—	10.35	: « Writing » and special sense training.
10.35	—	10.45	: Language and « Reading .

9 to 9.10 *Color.* — *To the mother.* A skein of blue and a skein of yellow worsted are put in a basket, and one of red on the table. Take up the red, show it to the child and place it in basket, mixing it with other colors. Then hold out your hand for the red worsted. If the child does not understandth at he is expected to pick that particular skein out of the basket and give it to you, do so yourself and then clap your hands. The worsted is again shown to the child, again placed in the basket and the child chooses red from among the other colors. Hands are clapped when the child succeeds (as at any time in any work) and heads are shaken while « Yes » is said by you. If the child fails heads are shaken to indicate « No ». *You* say the word and

ook very solemn and show where error was made. Do ot give a hint either way until entire work is com-leted. If you do the child will watch your features and epend upon you instead of solving his own problems nd becoming self active. He needs to find out how to o things if he is to become intelligent.

In like manner teach all of the colours, varying the vork by using worsted-covered kindergarten balls. One each day until you have all the colours of the ainbow. Daily match the new ball to some object in he room as baby's coat, his cap, mother's shawl, or skein of worsted, the pattern of the carpet or cushions. Sometime match worsteds to coloured papers laid on he table, until finally the little one knows all the colors f the rainbow. At first he may mistake green for red nd blue for yellow, but will soon learn to know each f sufficient pains are taken and he is not hurried.

Buy colored wooden beads, allow him to pick out nd string all of one color (be sure that at first ll beads are of the same shape). These are strung on hoe laces. Later have him string one bead of one color lternating with one of another. Then in groups of wo, and so on. This brings in, unknown to the child lementary number work.

9.10-9.30. — *Games*. Bean bag; hide the thimble; puss-n-the-corner; ball; roll the hoop; hide and seek. In act all the games which children love to play. In hide nd seek, you will need an assistant to tell the child vhen to look for you. Played in the house, you may eed nobody as you can stamp on the floor and the hild will probably feel the vibrations. Teach him to lay games *well* for good mental development is brought bout through good physical condition, and games ean health to the child.

The old fashioned game of « Follow your Leader » s made great use of. At first it is the same as that layed by hearing children, but after a while, as the

child grows older or is able to more closely follow your acts, you lead him to gymnastics of the arms, trunk, legs and finally of the face and tongue. These prepare for articulation.

Smile (the child smiles).

Look solemn (he looks solemn).

Open and close mouth rapidly (he does likewise).

Same slowly.

Open slowly and close rapidly.

Open rapidly and close slowly.

Same with eyes, lips and jaws.

Then thrust tongue forward (out) and draw back quickly, same slowly; move tongue from side to side, first slowly then rapidly, turn up and back tip of tongue and apply to different points of roof of mouth, teeth, lips, turn it down behind lower teeth; up behind upper teeth; widen and narrow tongue by use of the side muscles; flap tongue with energy (as saying « la-la-la » without voice). *Press* tongue against lips, teeth, roof of mouth and bed of mouth; then simply *place* it in same position teaching the difference between pressing (forcing) and simply placing with no effort. Keep tongue flat, perfectly still and soft. You will be surprised to find out how hard that little tongue is and how it does « wiggle ». This work may cover a year or two, or even more. Before that time, however, and while still under your care, he should be made aware of breath. This should be done, as soon as he has learned to give attention, by holding his hand over your mouth while you forcibly expel breath, or he may extinguish a candle, blow bits of paper off the back of your hand, or try to keep a feather afloat by blowing it into the air. After he has learned that there is such a thing as breath he should learn to control it by :

1. Blowing and drawing in breath forcibly, mouth open, tongue flat;

2. In steady streams;

3. In little puffs;

4. Holding breath as long as possible, then exhaling breath forcibly;

5. By inhaling through nose, exhaling through mouth;

— — — mouth, — — nose;

— — — nose, rising on toes, arms raised exhaling through nose descending on heels, arms down.

In fact by giving breath whenever required; inhaling slowly — or rapidly — in puffs or in streams, through nose or through mouth. Attention may be called to breathing from nose by placing little pieces of paper under nostrils while breath is expelled.

Teach him to blow his nose well. Be sure that he has no adenoids (a growth in the nose or throat) or if they have been removed, keep them away by the above breathing exercises. The deaf child, not using his lungs to pump air for speech does not have as well developed organs for breathing as the hearing child, so keep him out of doors all you can.

9.20-9.35 — *Sewing cards* may be purchased at the kindergarten supply shop. Use cards with large perforations. Use shoe laces or large blunt needles and begin with simple circles, coloring with crayons to match worsted used. Pin the completed cards on the curtain or wall where all may see the results of baby's labor. As time goes on the baby learns to do more elaborate card sewing, but always large things, and in the end threads his own needle and makes his knots. After that he enjoys sewing buttons on bits of cloth, even his own buttons on his own clothes.

Kindergarten Gifts. Use first, second and third gifts, as per instructions in manual.

9.35 to 9.45 — *Lipreading.* This is really « expression reading » as the entire face is used when speaking, but the term « lipreading » is regarded as correct, being most generally used. This is simply teaching

the deaf child to understand what others say by *watching them speak*, just as the normal child understands the conversation of others by *hearing it*. The hearing child must hear words used before he can understand and use them. The deaf child must see them on the lips of others before he himself will understand and speak. We must say to the deaf child « Fall », « Jump », « Open the door », « Give me a top, a kite, a book », « Show me Anna », or « Take off your shoe ». These are all spoken rapidly so that certain movements of the face become associated with the entire sentence and the child recognizes the whole. At times he will catch only a word here or there, but even these will be sufficient to enable him to guess the meaning by context, just as the child who hears knows what a story is about, even if there are several words in it which he does not understand. Constant oral repetition of daily doings, of commands, and statements on the part of the mother and teacher leads in the end to the child's being able to understand spoken language. Only through spoken words will he ever be abble to know the rhythme of verse, for words like « enough », « plough », « dough », all *look* alike on the printed page, although they *sound* decidedly different when pronounced.

This brings us to the subject of lipreading as you may teach it at home. Stand the child with back to light, face him, gain his attention, keep him still. Sentences must be spoken rapidly, like one long word and your head should be on a level with his. Say « Hop » and then show him what you mean by yourself hopping. Then again say « Hop ». He will do it after one or two trials. Teach « Fall » next. Ten mix them. He will soon learn what each means and be able to tell them apart. Next teach « Fold your arms », « Turn around », « Clap your hands », « Put on your cap », « Take off your coat, shoes, etc. », « Kiss me », « Run », « Jump », « Creep », « Shut the door », « Open the door », « Give

me a book », « a ball », « Show me your tie, shoe, eye, mouth », etc., etc. « Give me » and « Will you have some milk »? bread, butter, water, etc. Before teaching a new word or sentence look into your hand glass and pronounce it *without using any voice*. See how it looks. If it looks like anything which the child knows avoid it. Sometimes words which sound quite unlike may so closely resemble each other in appearance in rapid utterance as to confuse the deaf child : such as « Run » and « Read ». You may add many verbs, commands, questions, the child's own name and names of members of the household, of toys and of pets. All words and sentences that you can teach are but what the hearing child learns naturally by *listening* but which your boy must get by watching your lips, by *seeing*.

Be his constant companion, always talking to him, treat him as though he heard you and understood you, and through constantly seeing you talk he will learn to understand you in the end.

9.45 to 9.55. — *Paper folding*. Directions are given in any kindergarten manual. During this period, for a change, allow the child to make chains of paper rings. These are formed by pasting together the ends of 4 in. by 1 in. strips of coloured paper, each one running through the previous one. Also make chains of colored discs or squares, strung on worsted, between coloured or white straws. These are festooned around the school-room.

9.55 to 10.05. — *Marching*. Teach the little one to walk correctly, chin up, looking ahead : to avoid shuffling of feet (deaf children are inclined to do this), to march, to mark time. At this period you should use 1/4 lb. dumbbells and small wands. For directions for these drills see any book on physical culture.

10.05 to 10.15. — *Pictures and old maid*. Purchase from the supply shop, a set of cards with numerous

objects pictured upon them and smaller cards bearing one object. Give the child one large card. Allow him to look it over well. Then hand him, or have him draw a small card. Let him look at it carefully and then place it over the one it matches on the large card. After a few days he will probably be able to cover a complete large card. This is a kind of picture lotto.

Let the child put together picture blocks. Let him play a simple game of old maid. Take from the pack of cards three or four pairs. Give him half; draw a card from his hand, lay on the table, look at it. Then take from your own hand the mate, lay it on table beside the other card, compare them, smile, nod and say « Yes » and turn both cards one upon the other, face down on table. Teach the lad to do the same after drawing from you.

Again, let the child see you cut into unequal parts a simple coloured picture. Have him put the picture together. Continue this work, cutting pictures in half, and odd shaped pieces, until the child is able to put together various picture puzzles.

Teach him to cut out pictures (use dull end kindergarten scissors) and neatly paste in a scrap book. Let the pictures be of things the child has seen — sees daily — or in which he is at least interested. Go to the « zoo », take with you pictures of the larger animals and show to the child. At home paste in scrap book. Another time bring the book to the zoo and let the child point to the real animal and then to picture in book or vice versa. Keep a book for the zoo, one for plants and flowers, and one for the house (such as pictures of library and bed room furniture, kitchen, furnishings, etc). Several small books are better than one large one.

Mat weaving is a pleasant occupation for young children when colored linen mats cut in one inch strips and wooden slats are used. The mats do not tear and, of

course, the slats require no needle. After the child understand how to weave, he may use linen « fringes » and needle, instead of slats. Later he will use 1/4 inch linen mats and fringes, weaving various patterns with these long before he attempts paper mats which are almost sure to tear and try the patience of any child.

Number may be taught as follows. Sit opposite the child at Kindergarten table. Place one block on the table : the child places one. Remove all. Place two blocks : child places two. Remove, Keep on until the child is able to place ten blocks. But before that time give a change of work by placing one block and removing at once ; child places one from memory. This work should be given as soon as the little boy is able to do it, for memory (which is really the ability — to take note of things — to attend to them mentally — so that they may be recalled when occasion requires) — memory — is the mainstay of the little man's education. He must remember how things look and must be able to visualize objects and incidents. Another excelent aid for numbers, is a set of cards which come dotted with red and blue circles arranged something like spots on dominoes. Cut in half some of the simpler cards and put one piece on the table in front of the child who is given some red and blue cardboard discs. Allow him to study the card carefully — and then, with the discs, to copy on the table, the grouping of the spots on the card. Change the work when he has become proficient in mere copying, by showing him a card for a few seconds, hiding it and letting him duplicate the design with discs. He will soon be able to use a whole card.

Gifts and occupations. Follow directions given in Kindergarten Manual, being careful to go from the old to the new, from what he knows to what you want him to learn. Repeat the thought of each thing taught but add a new feature or give it in a new form. Do not

deaden the child's intellect by repetition without variation, but bear in mind that there *must* be countless repetitions.

10.15 to 10.25, *Gymnastics*. In the open air, if possible. Any book on gymnastics will give instructions.

10.25 to 10.35, *Writing*. This is really preparation for writing and your aid is needed here as elsewhere. Exercises which lead up to writing : Draw simple objects on ground glass tracing slate, making your own pictures if those you can buy are too difficult. After a while lightly draw on white paper with a black pencil, forms of familiar objects, a leaf, a ball, a top or a watch. Teach the child to go over your lines with the proper colour, and after a time to fill in the drawing. Before long you may used the kindergarten books which come ruled in large squares. Have the child make vertical and then horizontal lines with colored pencil. Later join the vertical ones by horizontal lines, thus forming squares, to fill in these squares with colours and as time goes on, to draw chairs, tables, desks and somewhat elaborate border designs. No more effort toward writing is required before the child regularly attends school.

Special sense training. In the far future, your boy will, through the sense of touch and of sight, with the finger tips of one hand on his teacher's throat and those of the other on his own, be able to distinguish not only that there are vibrations in the throat when « a » is said, but also the tone of voice, in which the « a » is given. He will learn to talk by feeling these vibrations and by seeing the position of some of the organs of speech. You cap help him now by *preparing* him for this finer work.

Here the old game of « Senses » comes into play as a means to an end. The baby goes out of the room ; you place some toys on the table : he re-enters, looks at them and again goes out. You remove from table and

replace them in their accustomed places in the schoolroom ; he returns to hunt them up and puts them on the table again. His success is greeted with hand clapping always.

Another time he is blindfolded and some toy is given to him; carefully he feels it. You put it back on the table together with other playthings and he, still blindfolded, tries to pick it out from among the others, holding his choice up at arms length. The bandage is at once removed and either hand-clapping follows or a careful investigation as to the difference in «feel» between the correct object and that mistaken for it. In this exercise different solids are used : the cube, cylinder, pyramid, sphere; also surfaces, as squares, circle ovoid, star and pieces of cloth, satin, velvet, linen, embroidery, lace, and sand paper. Use a picture frame 12 inches by 12 inches, across which strings of various thicknesses have been stretched in parallel rows. Have duplicate pieces of strings. Blindford the child, hold one tight between your hands, allow the child to feel it carefully, then hand him the frame to pick out the mate. Different length sticks, such as are purchased at the supply stop, teach an idea of lenght. At first there should be decided difference between each article used (the one chosen and those among which is replaced), else the child will be unable to distinguish any particular one.

Weight is taught by the same method, using heavy and light books, ounce weight to pound weight.

Sometimes an object is *shown* to the child who finds it by the sense of *touch* only. Again he *feels* it with closed eyes and *points* to it with eyes wide open.

The above work develops senses of sight and touch. Remember to begin with a few easily distinguished objects and work up to a greater number which are more nearly alike.

Language. To teach names of objects, take little

pieces of card board one inch by three inches, write « a cat » on one, place it on a picture of a cat or on the real object, if the cat does not object. Show the child all the cats you can find in pictures and in books. Place the cardboard on each. The child will have no difficulty in associating the object with the written word. In like manner teach « a baby ». Mix the two slips and let the child put each on its proper object or picture. After he knows where each belongs, vary the game, by allowing him to draw one card only and place on correct object. Always use real objects if possible; if not, then toys, as a last resort pictures.

Following is a good beginner's list :

a cat	a boy	a sheep	a doll	a bead
a baby	a fish	a hen	a rat	a mat
a dog	a woman	a chestnurt	a thimble	a top
a cow	a girl	a flower	a needle	a slat
a cake	a book	a horse	a pig	a fan
a wagon	a block	a top	a cap	a hat
a coat	a shoe	an arm	an eye	

Include the child's name and the names of members of family and articles of food. Teach the child to give you any one of the objects when you ask for it. Vary the exercice by showing the card and requiring the child to bring the object. I teach children to express the acts of others in written language before they are able even to write, by means of slips previously referred to. You must here call to your aid some other member of the household (say her name is Anna) whose name the child knows when he sees it on his slip. Tell her to « Run » (let him see you tell her). After she has done so, take the slip with Anna written on it and add a new one « ran. ». Thus you have « Anna ran. ». Have some one else run and repeat method of teaching. Later on teach « Anna kissed Tom. », « Anna has a ball. », with three slips : and so on. This will greatly amuse the

child who will delight in being able to form the sentenses. Keep your subject cards in one little box, and those of the predicate in another. After each sentence has been successfully put together allow the child to replace each card in its proper box. Thus you are teaching the foundation of language, a knowledge of the constituent parts of the sentence.

It seems almost useless to further refer to language. Yet you can do more home work even before speech is acquired if you care to, as follows :

Reading. When the child reaches his fifth or sixth year he is ready to « absorb » the meaning of written words and sentences. On the black-board write « Run », remembering to begin with a capital and end with a period. Then tell the child to run and show him that when you write the word on the black-board he is to perform the act. Repeat the operation until he thoroughly understands. Next take a longer sentence, so that the two may not look alike. Write « Fold your arms », and teach the meaning as before. Mix the two, first writing one and then the other. If these are remembered on the following day, add another to the list. Keep on with the commands, even to writing « Put your cap in the closet ».

The above suggestions are all easily carried out at home and develop : attention, observation, imitation, the sense of sight and the sense of touch, upon which depend the child's future ability to become a good scholar.

Repeat the child's success to the family, so that he may learn to delight in the mere doing of things. Always go from what he knows to what you would teach him, from the old to the new, with many repetitions of the former in new form.

Be delighted with small results and remember that there can be no failure, no matter how small the result may appear.

Anything learned is progress. Make the work with him alive with your own personality, and he will be a comfort to you.

Then his character will be something you have consciously helped to form, by untiring and thoughtful energy, during a period of life when the education of the deaf child is usually completely neglected, from the age of three to six years.

BIBLIOTHÈQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

Bourbet; Budin; Cordier; Dansaert; de Balogh; Decaux; Dedé; Mlle de Gourlet; Ensch; Franck; Garcia del Real; Henrotin; Jarricot; Julhiet; Kemeny; Kovalevsky; Lassablière; Levoz; Minod; Mornet; Oudart; Miss Penrose Philp; Prelat Tremp; Rollet; Van Pachterbeke; van de Velde; Vanicet.

ŒUVRES DIVERSES AYANT TRAIT A L'ENFANCE

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA VIIe SECTION DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE TENU A BRUXELLES EN 1910.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDITEUR
21, *rue de la Limite*, 21

—

1910

ŒUVRES DIVERSES
AYANT TRAIT A L'ENFANCE

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA VIIe SECTION
DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE
TENU A BRUXELLES EN 1910

Troisième Congrès

INTERNATIONAL

D'ÉDUCATION FAMILIALE

21 au 25 Août - Bruxelles 1910

sous le Haut protectorat de S. M. la Reine des Belges

le Patronage du Gouvernement belge

et la Présidence d'Honneur de

M. le baron DESCAMPS, Sénateur, Ministre des Sciences et des Arts;
M. RENKIN, Membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Colonies;
M. VAN DEN HEUVEL, Ministre d'État
M. WOESTE, Membre de la Chambre des Représentants, Ministre d'État;
M. MAX, Bourgmestre de Bruxelles;
M. SOLVAY, Ancien Sénateur, Fondateur de l'Institut de Sociologie et de l'Institut supérieur de commerce de Bruxelles.

COMMISSION ORGANISATRICE DU CONGRÈS

Présidents :

MM. Léon de Lantsheere, Ministre de la Justice, Bruxelles.
Henry Delvaux de Fenffe, gouverneur de la province de Liége, Liége.
Emile Dupont, Ministre d'État, vice-président du Sénat, Liége.

Vice-présidents :

MM. Braun, membre de la Chambre des Représentants, Koophandelplaats, 3, Gand.
Tibbaut, membre de la Chambre des Représentants, 4, avenue de l'Astronomie, Bruxelles.
De Vuyst, inspecteur principal de l'Agriculture, 22, avenue des Germains, Bruxelles.
van den Corput, avocat, 24, rue Ducale, Bruxelles.

Membres :

Les présidents des sections.
Les secrétaires des sections.

Secrétaire général-Trésorier :

M. Pien, rue Rubens, 44, Bruxelles.

SECTION VII

Œuvres diverses ayant trait à l'enfance

COMITE ORGANISATEUR DE LA SECTION :

Présidents :

MM. Dejace, professeur à l'Université, boulevard d'Avroy, Liége.
Campioni, juge de paix du 1er canton de Bruxelles.

Vice-présidents :

Mme Vloeberghs, 33, rue Joseph II, Bruxelles.
MM. de la Vallée Poussin, directeur général, chef de Cabinet du Ministre de la Justice, Bruxelles.
A. Devis, avocat, 19, rue Africaine, Bruxelles.

Membres :

Mme Keelhof, 28, rue des Minimes, Bruxelles.
MM. de Buggenoms, avocat, place de Bronckart, Liége.
F. Houben, 15, rue de Marvis, Tournai.
le Dr B. Lefèvre, Gembloux.
l'abbé Jos. Lemmens, président de la Société de tempérance :
Le Bien-Etre social, 61, Montagne Sainte-Walburge, Liége.
R. P. Paquet, 165, rue Royale, Bruxelles.

Secrétaires :

MM. Lesire, 26, rue Locquenghien, Bruxelles.
Borginon, avocat, 58, rue Dupont, Bruxelles.
Muller, chargé de cours à l'Université de Liége, 8B, rue de la Vallée, Bruxelles.
Collard, Charles, avocat, 22, rue Léopold, Louvain.

TABLE DES MATIÈRES

7e section : Œuvres diverses ayant trait à l'enfance.

61. *Œuvres des vacances; œuvres de cure d'air; colonies scolaires.*

M. Vanicet, avocat.
M. le Dr Mornet, à Bourges.
M. Monod, Genève.
Mlle Oudart, Bruxelles.
M. Garcia del Real, Espagne.
Mlle de Gourlet, Neuilly (Paris).
M. Bourbet, inspecteur des Ecoles Maternelles de l'Isère.
M. le Dr Ensch, Bruxelles.

62. *Ligues contre la tuberculose.*

63. *Ligues contre l'alcoolisme.*

M. Decauw, Lille.

64. *Ligues pour la protection des enfants martyrs, moralement abandonnés, illégitimes, etc.*

M. Levoz, Bruxelles.

65. *Ligues de protection de la première enfance, œuvres du trousseau, gouttes de lait, crèches, consultations de nourrissons, etc.*

M. le Dr Ph. van de Velde, Haarlem, et M. le Dr Franck, Haarlem.
M. le Dr Cordier, médecin de l'Institut de Puériculture de Bruxelles.
M. le Dr Lassablière, Paris.
M. le Dr Henrotin, Bruxelles.
Mme Budin.
M. le Dr Jarricot, Lyon.
M. le Dr Kemény, Budapest.

66. *Mutualités d'enfants.*

M. Dedé, Paris.
M. Van Pachterbeke, Bruxelles.

67. *Assurances sur la vie des enfants, etc.*

M. le Dr Mornet, Bourges.

68. *Tribunaux pour enfants.*

Miss Penrose Philp, Secretary, State Children's Association.
M. le professeur Paul Kovalèvsky, Saint-Pétersbourg.
M. Ed. Julhiet, Paris.
M. Levoz, Bruxelles.
M. Dansaert, Bruxelles.
M. de Balogh, Budapest.

69. *Communications diverses.*

M. Prelat, Tremp-in-Berg-Sion.
M. Rollet, Paris.
M. le Dr Lassablière Paris.

Les rapports qui ne sont pas parvenus en temps utile seront mentionnés ou résumés dans le volume 9 : « Comptes rendus des séances du Congrès. »

RAPPORTS

Exposé abrégé du développement de la Société des « Colonies fériales tchèques de Prague »

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Jan Vanicet,** avocat.

En 1882, la Société fut fondée; à cette époque elle possédait deux « colonies » donnant abri pendant les vacances scolaires à 36 enfants. En 1909, la Société prenait soin de 650 enfants. Cette année (1910), plus de 800 enfants seront reçus.

Le séjour des enfants à la campagne est de 26 jours pour chaque « expédition ». Il y a deux « expéditions » par an pendant les vacances scolaires (du 15 juillet au 15 septembre) pour chacune des « colonies ».

Depuis la fondation de la Société, il y a 28 ans, 11,850 enfants ont bénéficié du séjour dans les « colonies », dont 805 ont été reçus dans les familles privées et dans différentes places de bains. 148 enfants ont pris part à différents voyages. Outre les « colonies » offertes par les personnes privées ou louées, la Société possède un grand bâtiment à Luz. Les dépenses pour un enfant sont de 52 couronnes 40 heller y compris tous les frais; le budget pour 1910 est donc de 42,000 couronnes environ. Il est à noter que la Société ne reçoit pas un centime de subvention du Gouvernement autrichien; elle n'a que 800 couronnes par an de subvention du Gouvernement du pays et tout le reste des dépenses de la Société est payé par les offrandes volontaires du public tchèque, surtout des conseils municipaux des villes, des conseils d'arrondissement, des banques et maisons de commerce.

C'est avec l'aide de nombreuses conférences, représentations théâtrales, bazars et fêtes que la Société est parvenue à bâtir sa propre maison à Luz, petite ville très pittoresque de la Bohême orientale, au prix de 80,000 couronnes, cette maison reçoit 150 enfants par « expédition » et 300 enfants pendant les vacances scolaires.

Œuvres de vacances. — Colonies scolaires par placement familial.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le Dr **Jacques Mornet**, Bourges.

Une forme très commode et peu coûteuse de colonies de vacances consiste à placer petits garçons et petites filles par groupe de deux, trois ou quatre dans des familles de braves cultivateurs.

Durant leur séjour à la campagne, les enfants gagnent de la santé, ils s'accoutument d'ordinaire très facilement à la vie des champs, la nourriture saine leur convient mieux et au lieu de grignoter, ils font honneur à la ménagère. Ces colonies familiales peuvent exercer une heureuse influence sur la vie physique de l'enfant, elles peuvent et doivent également avoir un rôle éducatif. L'enfant aime la vie des champs, il s'intéressera très vite à la vie agricole et fera de son mieux pour aider ses gardiens. Souvent il rapportera de son court séjour l'amour de la terre; dans la suite il sera moins porté à la dédaigner, plus désireux d'y revenir, et moins susceptible d'en mépriser les habitants. De plus l'enfant pourra satisfaire son instinct créateur, et se rendre compte de la valeur du travail. L'exemple de la vie honnête et simple de la campagne pourra lui être également très utile pour son éducation morale. Mais deux conditions sont indispensables pour que des colonies par placement familial puissent être véritablement utiles aux enfants. En premier lieu le choix des familles est chose capitale, prenez des gens assez aisés, soigneux, honnêtes, bien considérés, et connus

depuis longtemps par l'organisateur des colonies de vacances. En second lieu, une ou plusieurs personnes du pays doivent exercer sur les enfants et les familles une surveillance suivie. A ces deux conditions seulement les colonies scolaires sont pratiquement réalisables. Pécuniairement parlant ces colonies sont d'un prix très peu élevé; c'est ainsi que de telles colonies ont pu être organisées dans la Sarthe depuis plusieurs années. Tous frais payés, les enfants ne reviennent pas à un franc par jour.

VII 61 3

Les Enfants en danger de tomber dans la Prostitution

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Henri Monod,** secrétaire-général
de la Fédération abolitionniste internationale, Genève.

Dans sa section des œuvres ayant trait à l'enfance, le programme du Congrès international d'éducation familiale a fait une place aux ligues pour la protection des enfants martyrs, moralement abandonnés, illégitimes, etc.

C'est me basant sur cet *et cætera* que je voudrais attirer l'attention du Congrès sur une catégorie d'enfants qui, sans être toujours positivement martyrs, moralement abandonnés ou illégitimes au sens propre de ces expressions, se trouvent néanmoins dans des conditions très particulièrement propres à les conduire à tous les vices, à toutes les déchéances. Je veux parler des enfants en danger de tomber dans la prostitution.

Avec beaucoup de raison, les organisateurs du Congrès d'éducation familiale font remarquer que « la plupart des efforts des hommes d'action ne sont pas couronnés de succès, parce qu'ils s'y prennent trop tard; ils cherchent à corriger des défauts, soulager des misères, redresser des erreurs, alors qu'il serait plus

logique de prévenir les négligences qui donnent lieu à ces défauts et d'empêcher ceux-ci de s'enraciner. » C'est la paraphrase de cet adage qui s'impose avec toujours plus d'insistance : « Il vaut mieux prévenir que guérir. » Et cependant, en ce qui concerne les enfants en danger de tomber dans la prostitution, où en est-on? On tente bien de retirer de la fange un certain nombre de malheureuses victimes de ce fléau, on ne prévient pas leur chute. Or, c'est à cela qu'il faut résolument viser.

L'éducation familiale suppose des conditions qui ne se rencontrent pas dans toutes les familles: soit par négligence, incapacité ou coupable faiblesse, combien de parents sont impropres à s'occuper de leurs enfants, s'ils ne sont pas absolument inaptes à leur donner une éducation, qu'ils n'ont eux-mêmes pas reçue? A ce laisser-aller ou à cette incapacité, il faut ajouter, dans bien des cas, l'inconduite, le mauvais exemple et, trop souvent, hélas! l'indignité de parents qui ne visent qu'à spéculer sur leurs enfants. Enfin, il y a lieu de faire entrer en ligne de compte la nature vicieuse de certains enfants, qui parfois déjoue les efforts persévérants de parents dévoués.

Quelles que soient les causes, les conséquences sont les mêmes.

Ici nous nous occuperons plus spécialement de la jeune fille, de sa protection et de son assistance. Nous le ferons d'ailleurs très brièvement, en utilisant à cet effet les rapports que nous avons présentés aux deux Conférences internationales pour la prophylaxie sanitaire et morale, qui se sont tenues à Bruxelles en 1899 et en 1902, au Congrès international des patronages, tenu à Liége en 1905 et au Congrès d'Assistance publique et privée, tenu à Milan en 1906, auxquels nous

renvoyons pour plus de détails. Malheureusement dans ces diverses assises internationales, le temps a complètement fait défaut pour procéder à l'examen de ce sujet. Nos propositions n'ont, en réalité, pas encore été discutées, et nous nous plaisons à espérer que le Congrès d'éducation familiale voudra bien les prendre en sérieuse considération (1).

***

L'action à exercer en vue de préserver l'enfance du danger de tomber dans la prostitution doit être double :

1° Elle doit viser à une meilleure protection légale des mineurs au point de vue sexuel;

2° Elle doit avoir pour effet d'entourer la jeune fille en danger, d'une saine atmosphère.

I. — *Protection légale des mineurs.*

Au point de vue sexuel, les mineurs sont très insuffisamment protégés par la loi, qui voue une beaucoup plus grande sollicitude à leurs biens qu'à leur personne. Tandis que dans le premier cas ils sont préservés jusqu'à leur majorité contre leur propre légèreté et leur inexpérience, ils ne le sont, dans le second cas, que

(1) Notons toutefois que, sur notre proposition, le Congrès international des Patronages de Liége a voté la résolution suivante :

« Le Congrès émet le vœu que la loi civile permette la substitution de l'autorité tutélaire (partielle ou totale) à l'autorité parentale dans tous les cas où celle-ci laisse un mineur de l'un ou de l'autre sexe exposé à tomber dans la prostitution. L'éducation tutélaire peut être confiée à la philanthropie, privée, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat ».

jusqu'à l'âge dit de protection, variant, suivant les pays, de dix à seize ans, sauf, cela va sans dire, lorsqu'il y a violence ou contrainte.

Aussi, de tous côtés des voix se sont-elles élevées pour demander que l'âge de protection coïncidât avec celui où le mariage est permis et même s'étendît jusqu'à la majorité. Ces revendications ont soulevé des objections, et c'est pour y parer qu'a surgi cette idée d'une *protection graduée*, variable avec l'âge du mineur, et qui irait s'éteignant progressivement jusqu'à la majorité :

Première période, avant la puberté (c'est-à-dire, dans nos pays d'Europe, en moyenne jusqu'à 12 ans) : protection absolue et application du maximum des peines ;

Deuxième période, de l'âge de puberté à celui de la nubilité, soit de 12 à 16 ans ou jusqu'à l'âge auquel la loi civile autorise le mariage. Ici, punition de tous les attentats à la pudeur, même commis sans violence, mais moindre application des peines prévues. Les législations qui font une distinction entre les crimes et les délits appliqueraient le qualificatif crime aux attentats de la première période, et le qualificatif délit à ceux appartenant à la deuxième période;

Troisième période, de l'âge de nubilité à la majorité civile. Le minimum de la peine serait encore abaissé, mais — et cette disposition pourrait aussi s'appliquer à la deuxième période — le fait que la jeune fille était intacte devrait entraîner une aggravation.

Un grand pas sera accompli lorsque les masses comprendront que la jeune fille de plus de 13 ans n'est pas une proie toute désignée aux convoitises du mâle, comme c'est aujourd'hui le cas, en France notamment. La loi doit donc protéger les mineures en visant ceux

qui les mettent à mal, et il est de notre devoir de provoquer cette réforme.

Ceci dit, examinons ce qu'il y aurait à faire à l'égard des jeunes filles en danger.

En ce qui concerne les parents indignes, l'intervention de l'Etat est tout indiquée; mais les expériences faites prouvent combien il lui est malaisé de mener à bien l'œuvre d'éducation et de relèvement — car dans ce cas relever c'est encore préserver — que lui impose la protection qu'il assume à l'égard de ces enfants. Aussi l'idée qu'il devrait confier la charge de ses pupilles aux institutions nées de l'initiative privée, de la philanthropie officieuse, s'affirme-t-elle tous les jours davantage.

Mais il s'agit surtout de réagir contre les causes qui prédisposent un trop grand nombre de jeunes filles à la prostitution. Or, sauf peut-être en ce qui concerne les funestes sollicitations de la misère et celles plus dangereuses encore du proxénétisme, pareille entreprise n'appartient qu'à l'action privée, qui pour cela devrait revêtir la forme de patronage collectif ou de société de patronage, et lutter en quelque sorte de vitesse avec le mal qu'il s'agit de combattre afin de lui ravir ses victimes avant même qu'il ait pu s'en emparer.

II. — *Le patronage, son rôle, son action.* (1)

Le patronage a fait ses preuves dans maints domaines, et quand on se rend compte de ce qu'il a déjà pu accomplir comme œuvre éducatrice, comme œuvre de

(1) Nous reproduisons ici, en les abrégeant, les considérations que nous avons résumées en 1906, dans notre rapport au Congrès de Milan.

formation sociale et civique, on ne saurait trop préconiser la création de sociétés de patronage dans toutes les grandes villes, se ramifiant non seulement dans chaque quartier, mais encore dans les localités moins peuplées, et surtout dans les centres industriels.

En ce qui concerne la préservation des jeunes filles, le rôle de ces patronages serait essentiellement de suppléer à l'insuffisance de la famille. A côté d'eux fonctionneraient des sociétés de dames qui s'occuperaient surtout de la jeune fille pauvre à l'âge où elle sort de l'école pour entrer en condition ou à l'atelier, et chercheraient à lui procurer aux jours de repos les distractions de son âge, lui enseigneraient, sans qu'il y parût en quelque sorte, le but de la vie d'une femme, lui en signaleraient les dangers, lui faciliteraient le mariage. L'action des dames patronnesses est supposée si cordiale, si imprégnée de réelle sympathie, que, peu à peu, les bienfaitrices inspireraient à leurs protégées une sincère affection et une absolue confiance ; l'enfant s'habituerait à considérer ses protectrices comme autant de mères pleines de tendresse, chez lesquelles elle serait toujours sûre de trouver aide et soutien, même en cas de faute. De même cette œuvre devrait fournir directement ou indirectement un asile et, moyennant un léger travail, un modeste salaire au cas où la jeune fille serait chassée du domicile paternel par l'inconduite de ses parents, leur violence ou leur misère; ou bien au cas où elle se trouverait exposée à tous les dangers du chômage.

Les pouvoirs publics pourraient, soit par des subventions soit par des appuis moraux, faciliter et encourager l'œuvre des patronages privés; l'un de ces appuis consisterait notamment dans le fait que les patronages puissent dénoncer et faire poursuivre le pro-

xénétisme par les juridictions compétentes, soit qu'il s'agisse du délit accompli, soit qu'il n'y ait que des tentatives d'excitation de mineures à la débauche.

Nous aimerions voir se constituer des Comités de vigilance locaux, en relation avec les dames patronnesses, qui certainement rendraient des services signalés par l'action préventive directe qu'ils pourraient exercer. Ainsi, dans beaucoup de cas, un avertissement donné à temps pourrait mettre un terme à des commencements d'habitudes de débauche, et par suite à bon nombre d'excitations de mineures à l'inconduite. Il ne faudrait cependant pas que l'action des comités de vigilance devînt inquisitoriale et fût l'occasion d'une immixtion dans la vie privée des individus.

En ce qui concerne les jeunes filles qu'il ne s'agit pas seulement de sauvegarder, mais de retirer du mal, une fois celui-ci consommé, c'est encore aux comités de patronage que nous confions la tâche de tenter de les ramener à une vie normale. Jusqu'ici, on n'a trouvé d'autre solution que d'envoyer des mineures *en correction*. Or, il est plus que suffisamment démontré que les résultats de ce système ne sont pas seulement négatifs, mais franchement mauvais.

Diverses voies ont pu conduire une jeune fille au vice. Elle peut s'y livrer de son fait, sans qu'il soit possible de relever aucune faute caractérisée des parents; ou bien à la suite d'un attentat dont elle a été victime; ou bien encore parce qu'elle y a été incitée par la conduite ou par les vices de ceux qui ont la charge de l'élever.

Lorsque, par leurs incitations directes, leur inconduite, leur exemple, des parents ont poussé leurs enfants au mal, ils doivent être tenus pour responsables et, suivant les cas, totalement ou partiellement

déchus de la puissance paternelle ou du droit de garde.

Mais tous les enfants ne tombent pas dans le vice par la faute de leurs parents; ces derniers peuvent être honorables et ignorer la conduite de leur fille, qui leur laisse croire qu'elle travaille. Dans des cas semblables, il n'est plus question de punir les parents, mais de leur venir en aide, selon les circonstances.

On conçoit que, dans nombre de cas, bien que l'honorabilité des parents ne soit pas en cause, il serait néanmoins hasardeux de laisser l'enfant entre leurs mains, soit à cause de leur faiblesse de volonté, de leur nonchalance, soit parce que l'atelier les retient éloignés du logis, etc. Il est alors indiqué que l'enfant soit placée par les soins du patronage dans un autre milieu, mais de telle façon que les liens entre la jeune fille et ses parents ne soient pas brisés.

Quant aux jeunes filles poussées à la dépravation par des tares physiologiques ou physiques, elles seront confiées aux soins d'un établissement d'orthopédie, et là encore le patronage pourra utilement venir en aide aux familles trop pauvres ou trop ignorantes pour aider au traitement.

Une troisième occurrence peut se présenter : c'est celle de parents trop faibles, qui reculent à l'idée de se séparer de leur enfant, tout en se rendant compte de leur complète inaptitude à l'empêcher de se mal conduire. La tâche du patronage devra alors consister à exercer sur ces parents une pression morale à la fois douce et ferme, de manière à les amener peu à peu à se rendre compte de la nécessité de confier leur enfant à la société de patronage.

Celle-ci aurait donc en somme deux genres d'activité: une tutelle morale à exercer sur les jeunes dévoyées dans le sein même de leur famille, et une tutelle légale

à exercer sur celles qui lui seront confiées, soit que les parents se trouvent dans des conditions qui ne permettent pas le relèvement à domicile avec son concours, soit que les parents soient indignes.

L'action au sein de la famille exige que les parents soient en quelque sorte complices de la personne qui patronne, qu'ils lui donnent leur concours et lui ouvrent leur foyer, seule condition de réussite.

L'action en dehors de la famille exige que la société de patronage soit *autorisée* par les parents à se substituer à eux dans des formes qui devront être prévues, si ces parents sont honorables, ou par décision du tribunal s'il s'agit de parents indignes ou de remise de l'enfant à la suite d'une intervention de la justice.

Pour toutes les pupilles dont elle se chargera, il appartiendra à la Société de patronage de décider quel est le genre d'asile ou de placement familial qui leur conviendra le mieux suivant leur caractère, leurs aptitudes, etc.; à elle de les suivre, de les protéger, de les mettre dans les meilleures conditions morales possibles; à elle de pourvoir à leur traitement médical lorsqu'elles seront atteintes de maladies spécifiques et de les préparer progressivement à rentrer dans la société.

CONCLUSION

Il va bien de soi que le système protecteur de la jeunesse en danger qui vient d'être esquissé demanderait à être grandement développé. Nous n'avons fait que poser quelques jalons. Toutefois nous espérons que l'esprit du système que nous préconisons sera compris, et que les thèses ci-après, qui le résument, trouveront bon acueil au sein du Congrès :

1. La loi pénale doit protéger l'intégrité sexuelle des

mineurs des deux sexes jusqu'à leur majorité. Cette protection doit être décroissante et correspondre aux trois phases de développement de l'individu : avant l'âge de puberté; de l'âge de puberté à celui de la nubilité; de l'âge de nubilité à celui de la majorité civile.

2. La loi civile doit permettre la substitution partielle ou totale de l'autorité tutélaire à l'autorité parentale dans tous les cas où celle-ci laisse un mineur de l'un ou de l'autre sexe exposé à tomber dans l'inconduite.

3. L'éducation tutélaire doit être confiée à la philanthropie privée, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat.

Sommaire.

Pour la jeune mineure dévoyée, point d'assimilation au vagabondage, point d'incarcération en mauvaise compagnie, point de comparution devant un magistrat ou une cour de justice, point de jugement pénal, point de flétrissure, point d'envoi en maison de correction.

Dès le premier moment, la jeune fille est mise entre les mains de personnes qui s'intéresseront à elle, remonteront son moral, panseront ses plaies, et s'efforceront de refaire son éducation, en même temps qu'elles ménageront un terrain de transition sagement graduée entre la tutelle présente et la vie libre future.

Les sociétés de patronage, de même que les institutions de relèvement qui en seraient le complément nécessaire, sont supposées agir dans toute la plénitude de leur liberté quant aux méthodes; mais reconnues et autorisées, elles recevront de l'Etat des subsides proportionnés à leurs besoins et aux services rendus

Patrie et Famille.
Œuvres des Vieilles Images.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Al. Oudart.**

Naissance de l'Œuvre. — L'Œuvre des « Vieilles Images » est née pour fêter le 75e anniversaire de notre indépendance nationale. Elle est la résultante et le résultat d'observations journalières, longuement établies,

But. — Elle sert la cause de la patrie et la cause familiale, par l'éducation des masses enfantines et elle arrive à ce but, par le service de la charité.

Devise. — L'Œuvre des Vieilles Images a pour devise les mots « Famille et Patrie ». Ils indiquent brièvement et d'une manière très précise les deux causes uniquement servies.

En décembre 1904, S. A. R. Madame la Princesse Albert de Belgique, qui sourit si gracieusement aux enfants malheureux, a généreusement accueilli l'idée nouvelle. Elle a montré qu'Elle s'associe à tous les efforts établis en vue du bien à atteindre. Belge par le cœur, Elle a daigné donner comme augustes parrains à l'œuvre nouvelle LL. AA. RR. les princes Léopold et Charles de Belgique. Depuis lors, la devise s'est enrichie de l'idée charitable qui, d'ailleurs, a bien présidé à sa création.

Ecusson. — Pour rendre plus suggestive l'idée du but à atteindre, on a groupé pour former l'écusson de l'Œuvre :

1° Au centre, le portrait de LL. AA. RR. les princes Léopold et Charles de Belgique.

2° Au-dessus du groupe, les mots : « Famille, Patrie, Charité » que surmonte la couronne royale.

3° A droite, le drapeau bleu à l'étoile d'or ; à gauche,

3° A droite, le drapeau blanc à étoile d'or ; à gauche, le drapeau national ; tous deux portent leur devise symbolique.

4° Au dessus, pour compléter l'ensemble, un nœud, réunissant les couleurs nationales, le ruban bleu à étoile d'or (Congo), le ruban blanc à étoile d'or (paix familiale). Voir rapport de l'Œuvre, classe 114, Exposition Bruxelles 1910.

Vitalité de l'Œuvre. — Depuis le début de l'existence de l'Œuvre, le radieux sourire de nos chers petits princes de Belgique éclaire le chemin que nous parcourons vaillamment et la généreuse initiative de Sa Majesté la Reine Elisabeth nous a porté bonheur.

Aujourd'hui, l'Œuvre accuse une profonde vitalité (voir rapport, classe 114, Exposition de Bruxelles 1910). Je me permets, en cette assemblée du Congrès de l'Education familiale, d'adresser à notre reine bien-aîmée l'expression de notre très respectueuse gratitude.

« Laissez venir à moi les petits enfants », telles sont les paroles bénies qu'Elle a mises en pratique dès le premier moment de sa joyeuse entrée sur le sol de la Belgique. Nous avons suivi Sa cordiale impulsion et nous La remercions de nous avoir ouvert une série de joies saines, pures, fructueuses. Nous groupons en un bouquet des fleurs exquises qui semblent receler, en elles, les trésors de la joie ressentie par les protégés de l'Œuvre, à l'heure où nous distribuons nos richesses ; et ce bouquet de fleurs si parfumées, nous le Lui offrons, La priant, bien humblement, qu'Elle daigne l'accepter, comme témoignage de notre respectueuse gratitude, de notre inaltérable dévouement à la patrie, à la famille ;

comme témoignage aussi des efforts que nous ferons, dans l'avenir, pour faire beaucoup d'heureux parmi les enfants que nous voulons conduire sur la route du Bien, du Beau, du Vrai.

Comment l'Œuvre des Vieilles Images sert : 1° la cause familiale; 2° le culte patriotique. Moyens.

1° *Matériaux employés.* Pour servir la cause familiale, le culte patriotique et, par ces voies, la cause de la tempérance, j'ai songé à utiliser les « Vieilles Images ». Tout ce que nous n'aurions pas mis à profit peut, après sélection et classement opéré, constituer pour nos protégés de mignons albums où nous semons la bonne graine qui doit trouver terrain fertile. Les premiers albums exposés en 1905, au Palais de la Femme, ont été dédiés à S. A. R. le prince Léopold de Belgique et acceptés par Lui.

2° *Réalisation du but à atteindre. Cause familiale.* Grâce au groupement établi, les petits connaissent mieux, parce que l'intuition constante leur rend la chose plus aisée :

A. La douceur de leurs jeux, de leurs fêtes;
Leurs amis vrais;
La bonté envers les animaux domestiques;
Leurs devoirs, quels qu'ils soient;
La noblesse des aspirations idéales.

B. Leurs mères, avec toute l'étendue des vertus féminines qui font la gloire des vraies mères (tendresse, dévouement, amour, prévoyance, protection, guide sûr dans l'éducation et dans la vie).

C. Les joies des mères par leurs enfants.

D. Les pères avec leur tendresse et leur dévouement.

E. Les grands-parents avec leur infinie tendresse, leur rôle protecteur auprès des petits, dans lesquels ils se sentent revivre.

F. Le foyer de famille avec : 1° ses souvenirs bien chers; 2° les sources du bonheur calme et certain trouvé au logis. Telles sont : la venue de l'enfant, ses premiers pas, la douceur du premier mot bégayé par l'enfantelet qui appelle son père, le gazouillement de l'enfant qui apporte comme l'oiseau la gaieté au logis, les jeux inventés pour récréer le petit prince en son domaine. 3° Plus tard, la grande douceur des fêtes familiales, des réunions intimes, des veillées; le plaisir d'être chez soi, d'y goûter le bien-être relatif aux divers milieux sociaux, le charme de la musique ou des arts au logis, l'art exquis d'embellir la maison à peu de frais; tout cela établi avec une marche progressive et si naturellement réglée que chaque âge trouvera, dans cette source nouvelle, des joies pures et vraies: satisfaction, intérêt, instruction. Mieux compris, plus apprécié, plus goûté, le logis familial deviendra le palladium de la Sainte Tempérance d'où dépend le développement harmonique des forces et des facultés dont la somme totale doit être employée pour la glorification de la patrie.

Culte patriotique. — L'Œuvre arrive à ce but en cherchant tout ce qui est capable :

1° D'éveiller ou de stimuler le patriotisme;

2° De glorifier la patrie en montrant la grandeur de la nation et l'étendue de ses libertés.

Non seulement nous profitons de nos richesses pour établir l'histoire nationale, mais nous essayons aussi

de montrer que la Belgique, si petite par son territoire, est grande par ses enfants qui ont donné des preuves de leur valeur dans tous les domaines : sciences, arts, littérature, industrie, inventions utiles, civilisation.

Nous cherchons aussi à combler une lacune. Nos enfants ne connaissent pas assez nos gloires littéraires, nos savants, nos artistes. Il importe qu'ils saluent avec respect, avec enthousiasme, le nom de nos illustrations nationales.

C'est pour cela que l'Œuvre, en montrant le portrait d'un artiste, par exemple, associe au portrait de l'artiste, la représentation graphique d'un ou de plusieurs chefs-d'œuvre du maître, et, lentement mais sûrement, nos petits apprendront que notre patrie est grande par ses enfants. Ils connaîtront aussi nos beautés architecturales, nos beautés naturelles, disséminées sur les divers points de notre territoire, et celles-ci bien groupées éveilleront, en eux, le désir de voyager pour connaître le pays natal.

Bref, les richesses de l'Œuvre des « Vieilles Images » bien distribuées contribueront à faire naître dans l'âme de nos protégés, avec l'idée de faire mieux pour mériter une récompense enviée, le courant d'émulation et d'enthousiasme d'où résulte le vrai patriotisme. (Voir Gerbe d'Or, classe 114, Exposition de Bruxelles 1910.)

Protégés de l'Œuvre des Vieilles Images.

De 1905 à 1910, les protégés de l'Œuvre ont été :

Les enfants des colonies « Grand Air pour les Petits », Schaerbeek.

Les enfants des crèches «Bruxelles et agglomérations», Namur.

Les enfants assistés, Bruxelles.

Les enfants malades des hôpitaux, Bruxelles.

Distribution du travail de l'Œuvre.

Nos richesses : albums, chromos, gravures, livres, etc., ont été remises aux directeurs des œuvres précitées et distribuées par les soins des intéressés pour récompenser les bonnes volontés :

1° Aux fêtes enfantines (Noël, Pâques).

2° Au retour des colonies scolaires.

3° A la distribution des prix (crèches d'Ixelles).

4° A la naissance de S. A. R. la Princesse Marie-José de Belgique.

5° Au retour du Congo de S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique.

6° A l'avènement de S. M. le Roi Albert.

CONCLUSION

La joie des petits protégés de l'Œuvre au moment de la distribution des albums d'images — joie traduite par les directeurs des asiles avec une réelle émotion, — le soin que beaucoup d'enfants prennent pour la conservation des albums reçus détermine chez eux des habitudes d'ordre et de propreté. La nécessité, où je me suis trouvée, parfois, de chercher le moyen de multiplier les richesses de l'Œuvre pour faire plus d'heureux parmi les petits et partant, pour semer la bonne graine par la voie éducative et par celle de la charité, m'autorisent à tendre la main pour solliciter les faveurs de tous les amis de l'enfance.

Ne jetons plus nos vieilles images. Avec elles, constituons des albums instructifs pour les enfants, appre-

nons-leur, par les yeux qui imprimeront la leçon dans l'esprit et dans le cœur, tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, tout ce qui demande la Sainte Tempérance.

Et, aux fêtes enfantines, aux fêtes de la Patrie, nous irons vers les petits, vers les malheureux, afin qu'ils bénéficient les premiers de nos efforts généreux.

L'éducation y trouvera par la voie de la charité, des sources nouvelles d'initiative, de travail, de succès, de joies calmes et vraies.

Œuvres diverses ayant trait à l'enfance
Œuvres de vacances
Œuvres de cure d'air — Colonies scolaires

Las colonias escolares de vacaciones de la Corporación de antiguos alumnos de la Institución Libre de Onseñanza (Madrid).

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Eduardo Garcia del Real.**

Los alumnos de la Institucion Libre de Enseñanza comprendiendo que no termina la función pedagógica al concluir el periodo más ó menos largo de la vida escolar, sino que es indispensable continuar aquella auxiliándose mutuamente, apoyando en la medida de sus fuerzas la acción de aquella casa, casa á la que tanto deben, contribuyendo en una esfera modesta, cual corresponde á la limitación de sus medios, á la obra social, que á todos nos obliga, se han asociado, á imitación de los estudiantes ingleses, franceses, belgas, alemanes y norte-americanos, constituyendo la « Corporación de antiguos alumnos de la Institución Libre de Enseñanza ».

Varios son los fines que esta Corporación persigue, y aunque alguno p. ej., el de pensiones en el Extrangero, aunque en comienzo, sea altamente interesante, no

podemos ocuparnos de todos y solo lo haremos de una especial : « Las Colonias escolares de vacaciones ».

Nada mejor para dar una idea exacta de lo que estas son que el transcribir el siguiente párrafo del prólogo escrito por *M. Sarcey* á la Memoria sobre Colonias escolares en Francia.

« Que hacen durante las vacaciones los niños de las escuelas? Vagar por las calles, respirando el aire emponzoñado de las grandes ciudades, comiendo el alimento de la familia, con frecuencia insuficiente y casi siempre adulterado, remplazando la higiene de la escuela, no siempre buena, por una higiene peor todavia. Mirad á esos pobrecitos seres, enclenques y pálidos, de pecho hundido, estrechos de espalda, flojos de piernas y llenos de tristeza. Que les haria falta para reponerse? Un mes de aire puro, de correr y jugar, de alimento sano y fuerte; un mes, lejos del inmundo arroyo de su calle, en plena montaña ó pleno bosque. Nada más sencillo que el asegurarles la felicidad de unas vacaciones regeneradoras, si no á todos, á un cierto número, y por de pronto, á los más necesitados y pobres. No hay sino escojer un pais sano, y, á ser posible, pintoresco; una casa, donde alguien se encargue, por una retribución muy módica, de albergar y de alimentar á una docena de niños, quince á veinte á lo sumo, que formarán alli una especie de colonia, una colonia escolar, bajo la dirección de sus maestros ».

A pesar de la elocuencia de estas palabras que parecen aludir á la situación de muchos niños de nuestra Patria, el ejemplo del Museo Pedagógico que inauguró en 1887 las colonias escolares, llevando veintidos años verificándolas sin interrupción, ha sido secundado muy debilmente. En Granada, Santiago, Barcelona, Palma de Mallorca, León, Oviedo, Bilbao y en Madrid mismo,

se han organizado ya colonias por diferentes centros y associaciones. Algunas han cesado ya por desgracia, otras continuan; pero entre todas no llegaran tal vez á reunir más do doscientos niños al año; cuando se cuentan por cientos de miles los que, en igual periodo, disfrutan de ese beneficio en todas las desmás naciones.

Tres puntos conviene notar especialmente, por lo que toca á las Colonias de nuestra Corporación; la libertad en la elección de niños, el sistema de colonos de pago y la suscripción voluntaria como única y exclusiva fuente de ingresos.

Las Colonias escolares, como su nombre lo indica, han sido establecidas para los alumnos de las escuelas, y especialmente de las públicas. La C. A. ha dado en este punto á las suyas un caracter más libre. Sus colonias son de *vacaciones*, pero no *escolares* exclusivamente. Para ser admitido como colono, no se necesita asistir, ni haber asistido á escuela pública ó privada. Puede el niño haber recibido la instrucción en su familia ó no haber recibido ninguna; puede ser obrero ó no ser nada; basta con que el donante que lo proponga responda de la honradez moral de su remomendado y acredite la falta de recursos de la familia á que aquel pertenece. La Colonia no es un régimen de corrección para niños más ó menos pervertidos, sino un sistema de educación general y especialmente de regeneración fisica para niños en condiciones normales. De entre los presentados, la Corporación, asesorándose de los médicos que son individuos de la misma, y de otros de gran autoridad, á quienes acude en consulta, elige los niños que más necesitan ir á la Colonial, hasta el limite que le consienten los recursos de que dispone.

El sistema de colonos de pago, grandemente extendido, por que viene á llenar una necesidad real, sentida

en todas partes, no podia menos de adoptarse por nuestra Corporación, dado que redunda sobre todo en favor de la clase media menos acomodada, cerca de la cual está aquella por ahora en condiciones de poder influir de un modo más eficaz y directo. Esta nota es de gran importancia: ¡pues quien no conoce alguna familia cuyos medios económibcos le permitan, sin duda, el sacrificio que supone el pequeño gasto de enviar su hijo á la Colonia, pero de ningun modo el que representaria el viaje y estancia de otros individuo, ó de toda ella, durante aquel tiempo fuera de casa? Esto sin centar con las ventajas de caracter higiénico y pedagógico, debidas al régimen educativo, y de economia, por efecto de la asociación, que la colonia proporciona.

Tal deficienca queda salvada, por tanto, con la creación d eesta clase de colonos de pago, por lo demás equiparados en todo á los gratuitos. Sin el colono de pago, se daria el extraño y triste caso de que solo el nino pobre de solemnidad ó el rico podrian combatir su anemia con el régimen fortificante de unas cuantas semanas á las orillas de már ó en el campo.

Aunque las Colonias se han iniciado en todos los paises, y se han sostenido primeramente por la sola acción privada, no han tardado las corporaciones oficiales, al ver los resultados de aquellas, en ofrecerles su ayuda. En el presupuesto general del Estado, viene consignándose, en España tambien, desde 1895, una cantidad para subvención á las Colonias escolares. La Corporación que, á semejanza de otros organismos, hubiera podido solicitar una parte de dicha suma, acordó, por el contrario, no acudir para el sostenimiento de sus Colonias á recurso alguno de caracter oficial, ni

á otra fuente de ingresos que nó fuese la suscripción privada y volontaria.

Con arreglo á estas bases, y siguiendo, por lo que toca á las prescripciones higiénicas y educatives, las instruccciones y el plan de vida que el Museo Pedagógico Nacional ha publicado en sus Memorias (1) la corporación lleva realizadas hasta la fecha quince Colonias. La primera (1885) estuvo instalada en Miraflores de la Sierra (2), pero como los más recientes trabajos de higiene recomiendan como más ventajosa para los niños anémicos y endebles la orilla del mar que la altitud de las montañas (sobre todo si proceden de un punto ya elevado como Madrid), las siguientes se han instalado en San Vicente de la Barquera, hermosa playa del Cantábrico, casi en el limite occidental de la provincia de Santander. A sus condiciones de salubridad y otras facilidades que ofrece, ya expuestas en las Memorias del Museo Pedagógico, ha unido en los primeros años la ventaja de poder en ella utilizar todo el material que alli posee para sus colonias aquel centro, y cuyo uso generosamente ha cedido á la Corporación.

Desde el año 1904 la Corporación ha instalado sus Colonias en casa propria, construida *ad hoc*, aunque con la más severa modestia, en uno de los alrededores de San Vicente de la Barquera. Esta casa se ha construido gracias al donativo de doce mil pesetas (12,000 pesetas) del socio de la corporatión D. Manuel Rodriguez y á la cesión gratuita de los terrenos por D. José Luis Torres. En el año actual se ha ampliado con una nueva edificación, cuyo coste ha importado 6.000 pesetas. La distribución de cambos edificos es la siguiente :

en la casa antigua cinco dormitorios grandes (de

---

(1) VEASE. *La primera Colonia Escolar de Madrid* (1887), y las memorias sucesivas.

10 camas cada uno), dos compartimentos para lavabos, dos cuartos para la servidumbre y un recibimiento. En la casa nueva : un gran comedor (11 × 4 metros), cocina (6 × 4) despensa y una habitación para un huesped (3'50 × 4). Los retretes quedan en local separado, y aislados.

El régimen de vida seguido en la colonia es el siguiente : Se levantan los niños á las siete y se lavan detenidamente bajo la vigilancia de los profesores. A las ocho, el desayuno (leche y pan); hasta las nueve, redacción del diario, con observaciones y explicaciones sobre las cosas para ellos más interesantes; de nueve á once y media, en la playa jugando; á esta hora, el baño, y, despues, vuelta á casa. Limpieza de manos y ropa; y, á la una, la comida, compuesta de sopa, cocido (garbanzos, patatas, verduras, carne, tocino y chorizo); principio (pescado ó carne), postre y vino. Despues de comer, juego hasta las cinco en un prado próximo á la casa, y, desde esa hora, paseo y excursión hasta la hora de cenar, entre ocho y media y nueve. Se aprovechan los paseos y excursiones para recoger flores, fósiles, minerales y demás objetos que puedan dar motivo para breves explicaciones. La cena consiste en un plato de legumbres ó patatas guisadas, otro de carne, queso, pan y vino. Lavado de dientes, é inmediatemente se acuestan. A las diez todos duermen. Los domingos se levantan antes y asisten á misa todos los niños cuyos padres de antemano nada hayan advertido en contrario.

El cálculo aproximado de coste total de un colono, incluyendo el viaje, resulta de unas 90 pesetas. La duración de la colonia, 22 dias.

El gasto diario por colono (excluyendo el viaje) es de 1'80 pesetas.

Las colonias han sido mixtas desde 1907. Los resultados han sido muy satisfactorios; los niños, que menos han ganado, han obtenido aumentos de peso de 1.000 gramos; aumentos de 2.000 y 2.500 han sido cosa corriente y hay colonos que han mejorado su peso en 4.250, 4.750 y hasta 5.000 gramos (niño de 9 años de la 4ª colonia). El número de niños llevados en cada colonia ha oscilado de 24 á 41; sus edades, de 7 á 18 años.

Colonies de vacances

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mlle Apolline de Courlet,** Neuilly-Paris.
Trésorière-adjointe de l'Union des Colonies de vacances.

Le premier rôle dans l'éducation de l'enfant appartient à la famille; est-il vrai que cet axiome revête aux yeux de certains une allure de paradoxe et faut-il en entreprendre la démonstration? Ce serait méconnaître la signification même des mots.

Ce que l'enfant a reçu de sa race, avec la vie, ne s'épanouit à l'aise que dans le milieu familial; il continue les siens à condition d'être tout pétri d'eux. L'éducation qui ne le relierait par étroitement aux aïeux d'hier et aux espoirs de demain dégénérerait en simple dressage, visant l'utilisation d'un individu et non la formation humaine d'un élément social. Cependant, la tendance contraire prévaut dans bien des esprits; ceux-ci subordonnent l'éducation à l'instruction et veulent enserrer l'enfance par une sorte de conscription scolaire qui la façonne du dehors au lieu de lui donner du dedans l'impulsion féconde.

Deux conceptions éducatrices très différentes sont en présence : pour l'une, l'école reçoit les enfants

quelques heures chaque jour et les instruit dans certaines connaissances déterminées; elle demeure en bon accord avec les parents auxquels appartient le souverain domaine sur l'éducation physique et morale; son rôle cesse dès la sortie des classes et s'interrompt lors des vacances.

Devant l'autre opinion, l'enfant cesse d'être un membre de la famille pour devenir un **écolier;** l'école, officielle ou privée, est un centre, un milieu, un univers; elle ne se contente pas de l'instuire, elle le nourrit, le vêt, le distrait, le promène, s'occupe de sa santé comme de son civisme et s'efforce de le déraciner du sol familial.

La même opposition se retrouve, naturellement, entre les diverses organisations de colonies de vacances.

S'il est une part de la vie enfantine qui semble devoir échapper au cadre scolaire, ce sont pourtant bien les vacances.

Les vacances! mot évocateur du toit familial, des amitiés de choix remplaçant joyeusement les camaraderies de circonstances, des occupations insolites et variées, des initiatives, des fantaisies mêmes!

C'est en vacances que les individualités s'affirment; alors l'esprit s'assimile tout ce qu'il a enregistré au cours du trimestre ou de l'année, il tire des éléments étrangers sa nourriture et son développement, il prend possession de ce qu'il a appris, il élabore ses idées personnelles à l'aide des notions banales. Dès qu'il est en vacances, l'enfant retrouve un intérêt direct avec la vie et combien plus lorsque cette période peut coïncider avec la découverte de nouveaux horizons, procurer au corps et à l'esprit le renouvellement bienfaisant d'une cure d'air!

Pour les enfants du peuple, aller en vacances cela

signifiait autrefois passer quelques semaines au village où le père a grandi, dans cette ferme dont la mère évoque si volontiers les souvenirs captivants, retrouver les vieux grands-parents, tout fiers du petit citadin, ou s'ébattre avec des cousins rustiques dont les muscles solides défieraient les meilleurs champions des sports scolaires. Ce sont encore là les vacances idéales; les Associations provinciales s'efforcent de les procurer aux familles de leurs participants et fondent des colonies régionales; plusieurs autres œuvres de grand air consacrent une part de leur budget à payer les voyages des petits Parisiens attendus au pays d'origine.

Mais les vacances familiales ne peuvent être le lot que d'un petit nombre et, en France, plus de 50,000 enfants ou adolescents des grandes villes sont envoyés chaque été à la mer, à la montagne ou à la plaine par les colonies de vacances.

Dans la création de celles-ci, la dualité signalée plus haut se manifeste par l'élaboration de deux types bien distincts.

La *colonie scolaire* groupe un grand nombre d'enfants, choisis par les directeurs d'écoles; des maîtres et maîtresses dévoués assument la tâche de veiller sur eux, travaillent à leur développement physique et s'efforcent de continuer l'action intellectuelle et morale habituellement exercée en classe. Les jeunes pupilles de ces colonies grandissent, grossissent, s'amusent; ils découvrent la nature et apprennent les choses des champs. Sont-ils réellement en vacances? Pas plus que les élèves d'un cours de gymnastique ou de chant ne sont en récréation. Une classe particulièrement attrayante leur est faite qui dure trois semaines ou un mois; l'instituteur respire, car les parents ne sont plus là pour troubler l'atmosphère pédagogique, ni la

rue, perturbatrice de discipline. Où est la détente des écoliers? Par quelle fissure du règlement se fera jour leur vie personnelle? Les initiatives qui leur sont suggérées ou permises me paraissent procéder de ces comédies laborieuses grâce auxquelles Jean Jacques bernait sans remords le pauvre petit Emile.

Les colonies de vacances *privées* revêtent des aspects beaucoup plus serviables; les unes concentrent tout l'effort d'œuvres spéciales, les autres représentent une des branches d'une organisation amie de l'enfance, amie de la famille ouvrière, ou sont une extension du patronage. Il en est qui adoptent le système de l'internat, d'autres celui du placement familial chez les paysans.

L'internat semble toujours convenir aux groupes peu nombreux. Il conserve quelques-uns des défauts reprochés tout à l'heure aux colonies scolaires, celui surtout d'enrégimenter les enfants sous une discipline indispensable. Cependant il peut se prêter à une vie dont l'intimité se rapproche de celle de la famille et dont l'action sur les enfants sera d'autant plus heureuse que le cercle de ceux-ci sera plus restreint. Il est excellent pour préparer le noyau d'élite d'un patronage; il s'empreint d'un charme tout spécial lorsqu'il place à Domremy le foyer du « Rayon de Soleil » et convie un groupe de petites Parisiennes à partager l'enfance de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, à se vivifier par l'air même qu'elle a respiré. A moins d'exceptions, il est seul possible pour les jeunes gens ou les jeunes filles qui ont dépassé l'enfance.

Le *placement familial* a pour écueil le défaut d'une surveillance qu'on ne peut exiger de cultivateurs recevant les petits colons pour une rénumération toujours assez faible. Mais il crée des liens touchants entre les

familles des villes et celles des campagnes, réveillant ainsi à sa manière la solidarité nationale; il initie mieux les jeunes citadins à la vie rurale, et lorsque, comme dans la Ligue fraternelle des enfants de France, il est combiné avec le patronage très suivi de correspondants dévoués, il réalise un des types les plus désirables.

L'idéal de la colonie de vacances consisterait à transplanter pour quelques semaines les familles entières à la campagne; parents et enfants jouiraient ensemble du repos, du changement apporté au cadre de leur existence coutumière, se retremperaient dans la vie familiale; ils auraient le temps de faire plus ample connaissance les uns avec les autres, de se découvrir eux-mêmes sous la modification des attitudes et surtout, point capital, ils feraient provision de souvenirs communs. Rien, si ce n'est la communauté des douleurs, ne lie mieux les êtres que la participation aux mêmes joies, aux mêmes émotions, aux mêmes plaisirs.

Ceci est plutôt du ressort des associations ouvrières que des œuvres proprement dites; l'Œuvre des Trois Semaines et celle des colonies de vacances de la Chaussée du Maine se sont pourtant orientées dans ce sens en créant une *branche familiale* qui procure le bienfait du grand air aux mères accompagnées de leurs enfants.

La Maison Sociale, aujourd'hui disparue, assurait aussi la place due à l'élément familial dans les colonies de vacances en installant les siennes assez près de Paris pour que les parents pussent y venir rejoindre leurs enfants et passer avec eux la journée du dimanche.

A ce Congrès soucieux d'unir dans une commune action éducative où chacun tienne la place qui lui est propre, la famille, l'école et les œuvres, il appartient de jalonner la voie par laquelle les colonies de vacances atteindront plus complètement leur but social et, sans

rien sacrifier du bien-être physique de l'enfant, assureront le mieux-être physique et moral de la famille ouvrière.

Je lui propose donc les vœux suivants :

1° Considérant les avantages moraux et soucieux de la persistance des liens qui rattachent les campagnards émigrés dans les grandes villes à leur famille souche, le Congrès émet le vœu :

A. — Que les œuvres de colonies de vacances réservent une partie de leurs ressources pour procurer un séjour chez des parents habitant la campagne à ceux de leurs protégés qui se trouveraient dans les conditions voulues.

B. — Que, pour y aider, les compagnies de chemins de fer consentent aux départs isolés les mêmes réductions de prix qu'aux voyages par groupes, à condition que les demandes soient présentées globalement par une œuvre de colonies de vacances;

2° Le Congrès émet le vœu que les enfants n'ayant pas de famille à la campagne soient envoyés autant que possible en vacances dans le pays d'origine de leurs parents;

3° Estimant que les vacances ne procurent un repos complet qu'autant qu'elles comportent un changement d'habitudes, le Congrès émet le vœu que les colonies scolaires évitent dans la mesure du possible de se présenter aux enfants, par l'installation, les règlements, l'emploi du temps, etc., comme la continuation de l'école;

4° Le Congrès émet le vœu que les Associations ouvrières, syndicales, coopératives ou mutualistes, tendent à procurer des vacances au grand air, non seulement à des membres individuels, mais aux familles de leurs participants;

5° Les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles ayant un besoin plus impérieux que les adultes des vacances et du séjour à la campagne, à la montagne ou à la mer, le Congrès, reconnaissant les lourdes charges qu'entraînerait la motion ci-dessus, estime qu'il y a lieu de conseiller l'établissement de colonies de vacances à proximité des grandes villes, pour que le dimanche au moins les familles puissent se réunir. On solliciterait également des réductions aux prix de transport pour ces déplacements s'ils s'effectuent en groupes.

RÉSUMÉ.

Le premier rôle dans l'éducation de l'enfant appartient à la famille. C'est pourquoi les œuvres de colonies de vacances devraient réserver une partie de leurs ressources pour procurer un séjour chez des parents habitant la campagne, à ceux de leurs protégés qui se trouveraient dans les conditions voulues. Les enfants n'ayant pas de famille à la campagne seraient envoyés, autant que possible, dans le pays d'origine de leurs parents. Les colonies scolaires doivent, dans la mesure du possible, éviter de se présenter aux enfants, comme la continuation de l'école.

Les associations ouvrières, syndicales, coopératives ou mutualistes devraient tendre à procurer des vacances au grand air, non seulement à des membres individuels, mais aux familles de leurs participants.

Reconnaissant les lourdes charges qu'entraînerait la motion ci-dessus, il y aurait lieu de conseiller l'établissement des colonies de vacances à proximité des grandes villes pour que le dimanche au moins les familles puissent se réunir.

On solliciterait des réductions aux prix de transport pour ces déplacements s'ils s'effectuaient en groupes, et pour les départs isolés les mêmes réductions qu'aux voyages par groupe, à condition que les demandes soient présentées globalement par une œuvre de colonies de vacances.

VII-67-1

L'Œuvre Dauphinoise des Enfants à la Montagne.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. **G. Bourbet,**
Inspecteur des écoles maternelles de l'Isère.

L'Œuvre Dauphinoise des Enfants à la Montagne, créée à Grenoble en 1905, a pour but d'envoyer chaque année, un certain nombre d'enfants nécessiteux, chétifs, anémiés, faire une cure au grand air.

La nécessité d'expédier les enfants de la ville de Grenoble, située dans un des centres les plus merveilleux des Alpes, « à la Montagne » peut sembler, au premier abord, paradoxal; mais quand on connaît les logements étroits, malsains des quartiers pauvres de la ville — St-Laurent, Cours Berriot — où des familles de 6, 7, 9, 10 personnes, sont entassées dans de toutes petites pièces, difficiles à aérer, l'opportunité de cette œuvre s'explique.

Le Comité avait à choisir entre deux modes de placements : la colonie ou placement en commun et le placement familial; il a adopté le second pour les raisons suivantes :

1° Au point de vue budgétaire, il est beaucoup plus économique :

Il supprime les frais de loyer, d'installation, d'entretien, ainsi que le traitement du personnel indispensable au bon fonctionnement du placement en commun.

L'économie ainsi réalisée permet de faire bénéficier un plus grand nombre d'enfants des vacances au grand air.

2° Au point de vue social et moral.

L'enfant placé chez des paysans y retrouve la vie de famille. Il est plus libre, plus à l'aise que dans la colonie, où une discipline, si douce qu'elle soit, est nécessaire, et où, malgré tout, on sent la continuation de l'école.

Dans une famille, plus de contrainte; le petit pupille est en villégiature, comme ses camarades plus fortunés; il jouit de ses vacances en pleine liberté : tantôt il joue avec les enfants du pays et prend ainsi contact avec la population enfantine; tantôt il accompagne ses parents nourriciers aux champs, s'intéresse à leurs travaux, et souvent y prend spontanément part.

L'influence morale, bienfaisante de ce milieu, sur nos jeunes assistés, est indéniable.

De plus, le petit citadin s'attache à sa nouvelle famille; un courant sympathique, souvent profond, s'établit entre la vraie famille de l'enfant et ses parents nourriciers. Le Comité en a chaque année des preuves irréfutables : il reçoit quelquefois, six mois à l'avance, des demandes pressantes de plusieurs parents nourriciers qui le prient d'avoir l'obligeance de leur rendre les enfants qu'ils ont eus l'année précédente. Quelques-uns même, et le cas est plus fréquent qu'on ne pense, sollicitent la faveur de garder quinze jours de plus « gratuitement » l'enfant qui leur a été confié. Je dois encore ajouter que deux familles de Valbonnais, quatre familles de Goncelin ont offert de payer le voyage des

enfants dont ils ne voulaient pas encore se séparer : « La campagne leur fait tant de bien, nous disait-on, laissez-les nous encore quelque temps.... nous les aimons déjà beaucoup ! » N'est-ce pas tout à fait touchant et réconfortant ?

Il ne faut pas se dissimuler que ce mode de placement est très délicat; que l'on doit, au préalable, s'entourer de toutes les garanties désirables et procéder à des enquêtes sérieuses. Ces enquêtes sont faites très soigneusement, et d'ailleurs à titre gracieux, par les instituteurs et les institutrices; les renseignements qu'ils donnent sont précieux; ils éclairent la commission et l'aident à faire un choix judicieux entre les nombreuses familles qui, chaque année, réclament des enfants.

Jusqu'ici le comité n'a eu qu'à se féliciter de sa décision ; ses pupilles ont toujours été confiés à des personnes honorables; il n'y a jamais eu aucun fait regrettable à signaler.

Quant à la surveillance générale, plus difficile, plus délicate que dans la colonie, c'est encore par le personnel enseignant, toujours si dévoué, qu'elle est exercée et toujours « à titre gracieux ».

CHOIX DES ENFANTS

L'Œuvre s'étant placée sur le terrain de l'assistance pure et simple, et non sur le terrain scolaire, les enfants sont admis sans distinction de culte et d'opinion; ils sont recrutés par deux médecins que le comité désigne. Sur le nombre toujours trop élevé des candidats, ceux-ci choisissent les plus chétifs, les plus anémiés ; ils consignent leurs observations sur la fiche ci-jointe.

Les cas reconnus « urgents » sont tous acceptés. Les cas seulement « utiles » sont examinés de nouveau et

comme ils sont souvent nombreux, le Comité, faute de ressources, est obligé d'éliminer les moins intéressants.

Les enfants sont placés par groupe dans trois centres de villégiature, d'un accès facile, pourvus d'eau potable et dont l'altitude varie de 300 à 800 mètres.

Ces trois centres sont :

Valbonnais, situé à 800 mètres d'altitude; Theys, à 600 mètres et Goncelin à 300 mètres:

Au début, l'Œuvre répartissait ses pupilles entre un plus grand nombre de stations, quelques-unes assez isolées. Mais depuis qu'elle a constaté que certaines fillettes « plus affinées » souffraient de cet isolement, les petits villages, les hameaux ont été écartés et on n'a conservé que les trois localités les plus importantes. Là, les enfants peuvent se réunir; ils échappent ainsi à l'ennui.

50 enfants de 5 à 13 ans ont bénéficié des bienfaits de l'Œuvre en 1906; 130 en 1907; 112 en 1908 et 115 en 1909.

La durée de la cure est de 40 jours, du 1er août au 9 septembre.

Après ce séjour, les résultats physiques sont très appréciables. Les enfants qui, tous, ont été pesés, mensurés, avant leur départ, le sont également au retour et chez tous on constate un accroissement de poids et une augmentation du périmètre thoracique.

Pour le poids, la moyenne est de deux kilogrammes environ; pour la cage thoracique, de trois centimètres environ.

Tous reviennent donc plus forts, plus résistants; le but poursuivi par l'Œuvre est atteint.

DÉPENSES

Elles comprennent :

1° Les frais de séjour à raison de fr. 0.70 par jour et par enfant, soit 28 francs pour 40 jours;

2° Les frais de voyage qui varient de 225 à 300 francs pour 125 à 130 enfants;

3° L'assurance « La Zurich », fr. 0.40 environ par enfant;

4° Les achats nécessaires de vêtements et de chaussures pour compléter les trousseaux fournis par les parents, soit de 7 à 800 francs.

En raison du nombre de trousseaux à compléter, cette dépense est relativement peu élevée. Il est indispensable que les enfants soient bien chaussés et chaudement vêtus, pour profiter de leur séjour à la Montagne, et presque toujours ce sont les chaussures et les vêtements les plus coûteux qui font défaut.

Grâce à l'initiative et au dévoûment de Madame la Présidente de l'Œuvre, la dépense est ramenée à l'achat strict des souliers et des étoffes. Tous les quinze jours, un certain nombre de dames, très zélées, se réunissent autour d'elle pour travailler aux trousseaux; la main-d'œuvre est ainsi supprimée; l'économie réalisée est très appréciable.

RESSOURCES

Elles proviennent :

1° D'une subvention municipale de 2,000 francs;

2° Des cotisations des dames patronnesses, 500 fr.;

3° Du produit d'une fête organisée chaque année par

les dames patronnesses, et qui donne un bénéfice de 1,500 francs environ;

4° De la contribution des parents, 200 à 250 francs.

Le Comité a jugé moralement nécessaire de faire participer les familles aux charges de l'Œuvre, en exigeant d'elles un droit d'inscription de un franc et une petite somme correspondant à leurs moyens.

Il espère, par cette mesure, contribuer à développer le sentiment de la dignité personnelle chez les parents, en les amenant à comprendre que leur devoir est de prendre une petite part de la dépense et que le Comité, respectueux de leurs droits, ne veut pas se substituer à eux, mais seulement les seconder.

Le fonctionnement de l'Œuvre est confié à un Comité où les dames sont en majorité. (Ci-joint les statuts.)

Elle n'est pas complètement autonome, bien qu'elle ait un comité spécial et un budget spécial. Elle a été rattachée à l' « Œuvre de la Protection de l'Enfance », dont elle est une filiale. (Ci-joint les statuts de cette œuvre.)

VŒUX

1° Il est à souhaiter que des œuvres similaires soient créées dans tous les centres urbains et dans les centres industriels importants.

2° Que pour les soutenir, les développer, on fasse surtout appel à la charité privée qui, mieux que les pouvoirs publics, sait s'ingénier pour recueillir des subsides. C'est, ne l'oublions pas, un devoir pour les enfants riches de France, de s'intéresser aux enfants pauvres; les subventions municipales ou autres ne sont qu'une aide, un encouragement.

3° Que les Compagnies de chemins de fer, les Administrations des villes d'eaux laissent mettre dans les salles d'attente, à la porte des salles de fêtes et dans les casinos, des troncs pour les œuvres du grand air.

RÉSUMÉ.

L'Œuvre Dauphinoise des enfants à la Montagne s'occupe d'envoyer chaque année un certain nombre de petits nécessiteux ou chétifs faire une cure d'air dans la montagne.

L'œuvre est surtout basée sur la charité privée, bien qu'elle reçoive des subsides de la ville. Les enfants sont admis sans distinction de culte ou d'opinion.

Le mode de placement est soigneusement étudié, et après expérience, le placement familial a été adopté. Il présente non seulement de grands avantages budgétaires, mais encore il a l'heureux effet de continuer la vie de famille et de n'être pas considéré par l'enfant comme une continuation de l'école. — L'enfant jouit plus librement de ses vacances, il s'attache davantage aux choses de la terre, il va même jusqu'à aimer et chérir les personnes chez qui l'Œuvre, après une minutieuse enquête, l'a placé.

Les Colonies scolaires

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. le Dr Ensch**, de Schaerbeek.

I. On peut concevoir les colonies scolaires dans leur cadre primitif avec leur caractère purement philanthropique et s'occuper à les rendre le plus agréable possible.

Le médecin n'intervient dans ces circonstances que pour écarter les enfants atteints de parasites ou de maladies contagieuses, ou encore les enfants dont la santé pourrait occasionner des ennuis au personnel des colonies.

II. On peut considérer ensuite l'œuvre des colonies de vacances comme un traitement physique de l'enfance débile.

a. Dans ce cas, il n'est pas économique en principe de dépenser beaucoup d'argent pour les colonies, il vaut mieux empêcher la débilité de naître, par des mesures d'éducation hygiénique dans la première enfance.

Voilà l'idée prophylactique dans son absolu.

b. Mais, au point de vue de médecine physique, il faudra rechercher à quelles indications correspond un séjour de quinze jours, trois semaines, un mois à la mer, à la campagne, à la montagne.

On peut dire en général que les colonies ne sont pas faites pour les enfants dont la santé est la plus minable et qui viennent des milieux les plus pauvres — mais que la véritable indication des colonies est de rétablir la santé des enfants convalescents d'une maladie et qui ne se rétablissent pas.

c. Il est inutile de parler des indications du climat marin. Elles sont trop connues.

d. Les colonies scolaires doivent être considérées comme une sanction de l'inspection médicale des écoles.

e. Il est désirable que leur action soit scientifiquement étudiée.

III. Si l'on considère que le séjour au grand air doit être dosé et approprié à l'état de l'enfant, le temps des colonies doit varier; elles doivent s'allonger, fonctionner sans cesse, pendant toute l'année, de manière à pouvoir se rendre utiles dès qu'un enfant a besoin d'elles. L'idée de l'école en plein air nait ainsi, on peut au point de vue médical considérer l'école en plein air comme une colonie où l'on dose l'effet produit, et cela sans cesser l'enseignement.

Au point de vue médical (l'école en plein air est l'intermédiaire entre l'asile de reconstitution des Allemands (Erholungstätte) et la colonie scolaire.

Il y a aussi une gamme d'institutions du plein air commençant à la promenade scolaire et finissant à l'hôpital marin pour tuberculeux.

IV. Il serait curieux au point de vue médical de comparer les effets de toutes ces institutions avec une éducation physique intensive que l'on donnerait pendant les vacances. Ce critérium pour juger les œuvres du grand air nous manque encore.

V. Les colonies de vacances qui sont tenues par des instituteurs dans des établissements spéciaux ont une valeur pédagogique et éducative que n'ont pas les colonies de vacances passées dans des familles de paysans. Les enfants apprennnent une série de soins hygiéniques de la peau, des dents, du vêtement et de l'alimentation, et c'est peut-être là l'un des côtés les plus utiles des colonies de vacances.

Lutte antialcoolique à l'École

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. **Decaux,** Instituteur (Lille).

Les ravages produits par l'alcool en France sont tels qu'il a été et qu'il est nécessaire de donner à la lutte antialcoolique le maximum d'intensité et le maximum de rendement.

Depuis que l'attention du public a été appelée sur la question, on a vu se solidariser les actions privées ou groupées et l'action gouvernementale.

Emu par les rapports des spécialistes, ému davantage par des statistiques, effrayantes dans leur sécheresse, le gouvernement a eu l'excellente idée de favoriser la lutte contre l'alcool partout où son action pouvait se faire sentir.

Au mois de mars 1897, M. le Ministre de l'instruction publique donnait des instructions pour l'enseignement antialcoolique à l'école.

Les maîtres reçurent la tâche de mettre en garde les jeunes générations contre l'intempérance. A l'Ecole Rollin toutes les matières du programme furent mises à contribution : lecture, orthographe, composition française, arithmétique.

Les maximes, les proverbes, la lecture de faits divers

se rapportant aux drames de l'alcoolisme, donnèrent à cet enseignement le caractère vivant et pratique qu'il a besoin de revêtir.

C'était le premier pas.

Depuis, le développement de la lutte a été laissé à l'initiative personnelle des maîtres. Certains d'ailleurs sont arrivés à de très bons résultats. On comprend parfaitement qu'instruit contre les dangers de l'alcool, l'écolier résiste à l'entraînement.

Seulement « Malheur à l'homme seul ».

Il est à craindre que les railleries n'abattent la volonté de vaincre la tentation. Le moyen de soutenir, de fortifier, de stimuler cette volonté, ce sera de grouper les efforts et de faire naître les « sociétés de tempérance ».

Voilà où le maître va jouer un vrai rôle social. Ce rôle il le jouera en dehors des cours, mais toujours à l'école.

SECTION CADETTE

Ayant pu apprécier, par la pratique des réunions publiques, la diversité de conduite des personnes qu'on y rencontre, quelle était la force de l'habitude acquise et l'influence énorme qu'elle exerce sur les générations adultes, je fus avec ceux qui crurent nécessaire l'enseignement antialcoolique à l'école.

J'allai plus loin. M'inspirant des idées énoncées ci-dessus je fondai en 1901 à l'école Rollin, à Lille, une section cadette de la ligue nationale contre l'alcoolisme.

Cette section cadette comprenait les élèves des cours moyen et supérieur. Le concours des parents nous était assuré par la signature qu'ils apposaient au bas des actes d'adhésion de leurs enfants. C'était établir ainsi la solidarité des actions individuelles.

La section s'adjoignait d'autre part des membres

adhérents et des membres protecteurs qui, en relation avec l'école, s'engageaient à combattre les effets néfastes de l'alcool.

L'article 3 des statuts est ainsi conçu : S'abstenir, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie, d'absinthe et toutes espèces de boissons spiritueuses, et ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière et de cidre.

S'engager à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour travailler au progrès de l'œuvre..... »

Je fais ressortir ceci : c'est qu'il ne s'agit point de prêcher l'abstinence, mais simplement de combattre l'intempérance.

Nous sommes d'avis que, dans un pays comme la France où les vignobles s'étendent des Vosges à la Provence et aux Pyrénées, où les houblonnières sont une des richesses du Nord, où les pommiers sont une ressource de l'ouest, on ne peut supprimer économiquement la consommation du vin, de la bière, du cidre, d'autre part nous admettons en principe que l'usage modéré de ces boissons n'est pas nuisible à l'organisme. Il ne faut pas franchir la frontière de l'usage modéré : c'est seulement ce que nous demandons aux membres de la section.

ŒUVRE DE LA SECTION CADETTE

Dès la première année plus de 48 enfants, âgés d'au moins 10 ans, autorisés par leurs parents, ont adhéré à la Ligue.

La propagande fut alors de plus en plus active et de plus en plus efficace.

Actuellement une réunion est tenue chaque mois. La séance comprend deux parties :

D'abord, je fais une causerie ou une lecture antialcoo-

lique, je commente l'*Etoile Bleue*, journal de la Ligue Nationale, qui est ensuite remis aux petits ligueurs pour être lu dans les familles.

Je distribue des tracts de propagande, des étiquettes antialcooliques, des buvards, etc.

La deuxième partie consiste en gymnastique, tir, jeux variés, excursions.

Grâce à l'enseignement régulier et méthodique donné dans toutes les classes, grâce surtout à la section cadette qui fonctionne admirablement depuis 9 ans, des résultats importants ont été obtenus.

Plus de 350 élèves et anciens élèves ont fait et font encore partie de la Ligue. Chaque année le nombre des membres augmente.

Dans les nombreuses visites que nous avons pu faire dans les familles, nous avons constaté que la propagande portait ses fruits.

Les parents voient avec plaisir leurs enfants tenir la promesse faite à la Ligue et beaucoup nous avouent que la lecture des journaux et des brochures antialcooliques que leur communiquent leurs fils, les ont amenés à user modérément de l'alcool et même à s'en abstenir.

Lors de la pétition contre l'absinthe, aidé de mes ligueurs, je suis parvenu à recueillir quinze cents signatures. Ceci nous éclaire suffisamment sur ce que pensent de l'alcoolisme les familles de nos élèves.

Les résultats obtenus dans notre milieu me font désirer une pratique méthodique de l'enseignement antialcoolique et en même temps dans chaque école la création de sections cadettes.

SECTION D'ADOLESCENTS

Mais quand l'enfant quitte l'école, la tentation devient d'autant plus forte qu'il se trouve dans la période d'apprentissage de la vie.

Il est dès lors nécessaire que l'autorité morale que le maître a acquise sur lui continue ses effets. C'est la création des sections d'adolescents.

J'y fus amené naturellement avec l'écoulement des années. Mon œuvre dans la section cadette n'était pas restée infructueuse.

Nombre de jeunes gens étaient empreints d'idées antialcooliques et étaient inscrits parmi les membres adhérents et protecteurs de la section cadette.

Au mois d'octobre de l'an dernier, un des leurs lança un appel qui les rallia tous. Dès lors réunis, ils élargirent leurs efforts et publièrent une circulaire.

Résumant les méfaits de l'alcool. ils invitaient leurs anciens camarades qui, comme eux, avaient vécu des années de prime jeunesse à l'école Rollin, à adhérer à la ligue formée sous ma présidence.

La circulaire produisit ses effets et aujourd'hui se trouve créée la section d'adolescents : tronc déjà vigoureux ayant pris sa sève dans la section cadette.

La question délicate est de déterminer l'œuvre de la section d'adolescents et de former son éducation.

J'estime que c'est une hérésie que de se borner à y faire de l'antialcoolisme pur.

Le sujet est grave, mais c'est justement parce qu'il est tel, qu'il faut donner à l'œuvre un caractère souriant et attirant. L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Comment dire mieux dans notre cas?

Une ligue comme celle-ci ne doit pas se satisfaire par la poursuite d'un but unique. Son but éducatif doit-être

plus large, et mon impression est que la vie et l'utilité des sections cadettes reposent sur le rôle qu'on va leur faire jouer.

N'oublions pas que nous nous adressons à des jeunes, tout vibrants d'être jeunes. Il leur faut du mouvement. Il faudra faire la part des exercices physiques. De nos jours le sport est en honneur, il doit naturellement trouver sa place dans une société de tempérance : gymnastique, tir, excursions (à pied le plus possible), escrime, le tout clôturé par des concours annuels. Voilà le programme physique que l'on devra suivre.

A côté, le souci du président sera de choisir les points susceptibles de développer l'instruction générale des ligueurs, en même temps que d'éveiller chez eux le désir de s'instruire. Ce seront des conférences sur des sujets multiples. On étudiera autant que possible, ceux qui côtoient l'alcoolisme : la tuberculose, la criminalité, la folie.

Le point de vue social de la lutte nous conduira à l'économie politique et à ses applications.

D'autres fois, considérant le but instructif de la ligue, l'histoire, la littérature, la science seront en jeu.

Je citerai comme exemple de conférence scientifique : une conférence faite chez nous avec succès sur la « télégraphie sans fil ».

Voilà le but éducatif de la ligue. A côté il y a un but utilitaire.

Il ne faut pas se contenter d'assurer les membres contre l'empoisonnement de l'alcool. Le monde supporte de tels soucis qu'il faut, partout où les hommes se groupent, tenter de leur en alléger le plus possible le fardeau !

Une section cadette peut être un noyau de mutualistes, un refuge de la petite épargne, une assurance « pour la vie », c'est-à-dire pour les moyens de subsistance.

Nombre de maîtres d'écoles publiques ont souvent rencontré, parmi leurs anciens élèves, jeunes cependant, des sans-travail. Voilà où la section d'adolescents jouera un rôle important.

A notre époque où la crise de l'apprentissage est si marquée, il est nécessaire d'aider puissamment les jeunes dans leur lutte pour la vie.

Le fait de faire partie d'une ligue antialcoolique et d'être recommandé par elle assurera au solliciteur un accueil tout à fait bienveillant de la part des patrons.

Avant d'émettre mes vœux personnels, je crois indispensable de rappeler que, dans sa séance du 18 octobre, le Congrès National contre l'alcool, tenu à Paris en 1903, sous la présidence d'Honneur de M. Casimir Périer, adopta le projet de résolution suivante :

LE CONGRES

» Considérant le rôle particulièrement important de l'école dans la lutte contre l'alcoolisme et les difficultés de cette campagne pour l'instituteur et l'institutrice, émet le vœu que les membres de l'enseignement primaire, soutenus par leurs chefs hiérarchiques, se groupent en sociétés antialcooliques puissamment organisées et fédérées entre elles.

» Recommande de réunir les enfants et les adultes, aussi bien dans la sphère de l'enseignement secondaire que de l'enseignement primaire, en ligues, en œuvres scolaires et post-scolaires, tant à cause des effets immédiats de ces groupements sur l'enfant, que de leurs effets indirects. »

C'était un vœu platonique.

Mes vœux, modestes néanmoins, ont plus de tendances à des réalisations pratiques.

Il est à souhaiter : 1° Que des subventions soient accordées sur un crédit spécial aux sociétés antialcooliques ;

2° Que l'administration qui fournit livres et cahiers dans certaines localités, se fasse un devoir d'apposer sur les couvertures, des maximes lapidaires qui frappent l'enfant ; qu'on étende ces dispositions ; que des tableaux muraux soient fournis partout (l'enfant s'instruit beaucoup par la vue.) Que cette publicité antialcoolique ne soit pas faite au détriment du budget des sections ;

3° Enfin que l'administration secoure particulièrement les maîtres et leurs ligues dans les pays les plus éprouvés. Quand la difficulté de vaincre est plus grande ; il est nécessaire de stimuler les enseignements et de fortifier les volontés.

C'est le rôle de l'Etat que d'aider ceux qui travaillent à son enrichissement et à sa grandeur physique et morale.

J'ai résumé dans ces quelques pages l'historique et l'œuvre d'un groupe scolaire complet.

J'ai exposé des vœux qui, à cause de leur modestie méritent d'être exaucés.

Déjà des résultats se produisent.

Un de nos membres a commencé au 43e de ligne une série de conférences.

Cette extension ne peut qu'être favorisée.

On voit ainsi le rôle social important, qu'a déjà joué la section d'une école. Multipliées, ces sections doivent avoir un effet colossal sur la santé de la France.

Ligue pour la protection des enfants martyrs, moralement abandonnés, illégitimes, etc.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. A. Levoz**, Avocat, Magistrat honoraire,
Secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement.

C'est à la suite de la fondation du patronage des condamnés qu'un mouvement favorable à la protection de l'enfance s'est produit en Belgique (1).

En 1888 fut fondée à Liége, grâce à l'iniatitive de M. Fernand Thiry, professeur à l'Université de cette ville, la première société pour le Patronage des condamnés libérés.

A cette époque M. Jules Le Jeune était ministre de la justice.

Peu après son entrée au ministère, celui-ci avait déposé un projet de loi sur la condamnation conditionnelle et la libération conditionnelle, qui devint la loi du 31 mai 1888. Et, il s'occupa aussi du corollaire de cette loi, le patronage des condamnés.

Dans une circulaire de 22 février 1889, il adressa un pressant appel à la magistrature du pays et l'engagea

(1) V. pour les détails : *La protection de l'Enfance en Belgique*, par A. Levoz, substitut du Procureur du Roi à Verviers. Bruxelles, Goemaere, édit., 1902. 1 vol. in-8°.

vivement à prêter son concours aux comités de patronage existants et à prendre au besoin l'initiative de la création de cette institution.

Des comités s'établirent successivement à Liége (27 février 1888); Bruxelles (28 juillet 1888); Gand (20 décembre 1888); Louvain (décembre 1888); Courtrai (28 mars 1888); Anvers (avril 1889); Verviers (15 avril 1889); Namur (9 mai 1889); Seraing-Hollogne (24 juillet 1889); Dinant (13 juin 1889); Charleroi (7 novembre 1889); Mons (20 décembre 1889).

Puis, M. le Ministre de la justice prit l'initiative de réunir à Anvers un Congrès international pour l'étude des questions relatives au patronage des détenus et à la protection des enfants moralement abandonnés (1). (Arrêté royal du 13 juin 1890.)

On remarquera que M. Le Jeune a élargi le cercle d'action de l'Œuvre : au patronage des condamnés, il ajouta la « *Protection de l'enfance* », estimant qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le réparer.

D'ailleurs, le comité de Verviers et d'autres s'étaient déjà assigné cette double mission et la société protectrice des Enfants martyrs était en voie de formation à Bruxelles.

Puis, par un arrêté royal du 12 juillet 1890, M .le Ministre de la justice transforma complètement les anciens pénitenciers ou maisons de correction ou de réforme en *Ecole de bienfaisance de l'Etat*, rattachées désormais à l'administration de la Bienfaisance au lieu de l'être à celle des prisons. Dans diverses circulaires il organisa ensuite, par les soins des membres des comités de patronage, le placement et la mise en appren-

(1) Voir compte rendu. Bruxelles, E. Guyot, 1891, 1 vol. in-8°.

tissage chez des cultivateurs et des artisans des élèves amendés sortis de ces établissements.

Tous ceux qui ont assisté, en octobre 1890, au premier Congrès international d'Anvers se rappellent combien les discussions, auxquelles prirent part des hommes éminents des divers pays, furent approfondies et les résolutions prises fécondes en heureux résultats (1).

L'une des principales, relative au vagabondage, fut la distinction bien nette faite entre les mendiants et vagabonds d'habitude et en quelque sorte professionnels, et ceux qui se livrent à la mendicité ou tombent dans le vagabondage parce qu'ils sont absolument incapables de gagner leur vie ou que le travail vient à leur faire défaut. Les derniers ont droit à l'assistance publique, les autres doivent être mis à la dispostion du gouvernement pour être envoyés dans des établissements spéciaux.

Les conséquences immédiates de ce vœu furent la création du Patronage des vagabonds et le vote de la loi du 27 novembre 1891 sur le vagabondage et la mendicité.

Par une circulaire du 30 novembre 1892, adressée à la magistrature et au barreau, M. Le Jeune modifia la pratique suivie en matière de poursuites contre les mineurs et émit le vœu de voir organiser régulièrement la défense de ceux-ci.

Cet appel fut entendu et détermina la création, au sein des jeunes barreaux de plusieurs villes du pays, de comités de défense des enfants traduits en justice, notamment à Bruxelles, Anvers, Liége, Verviers, etc.

Les Congrès nationaux de patronage, tenus à Mons, en 1893 (1) et à Namur, en 1896 (2), donnèrent aux

(1) Compte rendu. Bruxelles, Lesigne, 1894, 1 vol. in-8°.
(2) Compte rendu. Bruxelles, Goemaere, 1896, 1 vol. in-8°

personnes qui s'occupent de l'œuvre, l'occasion de se connaître et d'échanger leurs vues sur les questions les intéressant.

Il en fut de même, sur un théâtre plus vaste, des Congrès internationaux d'Anvers de 1894 (2e session) (1) et de 1898 (3e session) et de Liége de 1905 (4e session) (2).

Le dernier acte qui a été posé par M. Le Jeune avant de quitter le Ministère de la justice en mars 1894, fut la création de la Commission royale des Patronages, comité supérieur composé de 30 membres, ayant pour but d'examiner toutes les questions se rapportant à l'organisation et au développement des œuvres de patronage et de donner son avis au gouvernement sur toutes les questions relatives à celles-ci.

C'est en qualité de président de cette institution que M. J. Le Jeune continue à diriger sous ses multiples manifestations l'Œuvre qui lui est chère.

La plupart des comités de patronage se sont divisés en sections s'occupant : 1° de la protection de l'enfance; 2° du patronage des condamnés; 3° du patronage des mendiants et des vagabonds; 4° du patronage des aliénés.

Ces comités, outre le placement et la surveillance des élèves sortis des écoles de bienfaisance qui leur sont confiés par le gouvernement, s'efforcent d'enlever au vice et à la misère de malheureux enfants moralement abandonnés par des parents indignes et coupables, pour les placer convenablement à leurs frais, chez des particuliers qui en prennent soin .Le Comité de Verviers,

---

(1) Compte rendu. Documents, Discussions. Anvers, Ve Brouwers et fils, 1895, 2 vol. in-8°.

(2) Compte rendu. Documents et Discussions. Bruxelles, Goemoere, 1907, 1 vol. in-8°.

depuis 1888, a établi des colonies où sont placés une douzaine d'enfants. Les résultats obtenus ont été excellents.

Certains comités ont fondé des sociétés mutualistes pour l'affiliation de leurs protégés à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat.

D'autres ont établi au chef-lieu de chacun des cantons de justice de paix, des conseils de tutelle qui sont en réalité des sous-comités du comité principal.

A côté de cet organisme nous devons citer :

1° Les sociétés protectrices des enfants martyrs, au nombre de quatre :

A. La société protectrice des enfants martyrs de Bruxelles fondée en mars 1892. En raison de son importance nous croyons devoir donner les renseignements ci-après, dus à l'obligeance de son dévoué secrétaire-général M. Emile Descamps : « Depuis sa fondation on s'est occupé de 2,500 enfants, signalés soit comme enfants martyrs, soit comme moralement abandonnés.

La société, depuis le 1er août 1892, a recueilli 560 enfants; 280 sont encore placés aujourd'hui; 90 ont été rendus à leur famille, 48 ont atteint leur majorité, 15 ont été repris par des administrations communales ou des hospices civils, 17 placés dans des établissements d'éducation; 14 se sont placés eux-mêmes, 5 sont décédés, 5 ont été mis à la disposition du gouvernement, 81 se sont enfuis du domicile de leurs nourriciers et ont été rayés des contrôles de la société.

Les enfants sont placés chez des nourriciers dans 132 communes du pays; quelques-uns dans des établissements d'éducation. La surveillance des placements et le recrutement des nourriciers se font par les soins de délégués locaux.

Avant d'être placé chez un particulier, l'enfant fait

un séjour à l'asile où l'on peut se rendre compte de son caractère et du genre de placement qui lui convient.

Une caisse de retraite : « *l'Avenir des enfants martyrs* » a été créée ; elle est reconnue par le gouvernement ; 249 enfants y sont affiliés.

A l'asile sont annexées une *crèche* et une *laiterie maternelle*. Avec les bénéfices de celle-ci sur les fournitures faites à la classe aisée, il est distribué gratuitement du lait maternisé aux mères pauvres qui ne peuvent nourrir leur enfant au sein.

Une consultation de nourrissons est installée dans les locaux de la laiterie. Celle-ci, depuis sa fondation, a fourni gratuitement 811,286 biberons à 1,035 indigents.

L'an dernier, après enquêtes, la société des enfants martyrs a décerné des primes en argent aux mères de la classe indigente qui soignaient le mieux leurs enfants.

Le local est situé 11, quai au Bois-de-Construction.

B. La société d'Anvers, créée en 1893, a inauguré en février 1894, l'asile de la maison de charité, rue de Brédérode. Sur 376 enfants dont elle s'est occupée, 63 ont été placés par elle chez des particuliers, 257 dans des établissements d'éducation, 4 engagés dans la marine.

C. Liége a également constitué une société des enfants martyrs en juin 1893 qui a produit d'excellents résultats.

D. Il en est de même à Gand depuis 1895.

2° Il existe à Bruxelles, depuis près de 50 ans, sous le nom de société protectrice de l'enfance, rue 't Kint, 18, une association qui vient en aide à l'enfant malheureux, principalement en accueillant de jeunes enfants à la crèche qu'elle a établie.

3° En 1895, à la demande du Bureau de bienfaisance d'Anvers, des dames de la ville se sont réunies sous le titre de « *Société des protecteurs des enfants abandon-*

nés », afin de venir en aide aux enfants recueillis par cet établissement.

4° Une société protectrice de l'enfance anormale a été fondée à Bruxelles en 1901. Elle s'occupe à la fois de protéger les enfants des écoles spéciales et des classes spéciales de la ville de Bruxelles et s'efforce de leur procurer des placements avantageux, à la sortie de l'école. Elle étudie ensuite toutes les questions qui se rapportent à l'enfance anormale.

5° Une ligue nationale belge pour la protection de l'enfance du premier âge, a été fondée à Bruxelles en 1904. Elle s'occupe de tout ce qui intéresse cette catégorie intéressante d'enfants. Elle publie un bulletin (1).

6° Depuis 1906, il existe une société de pédotechnie qui a pour but d'étudier toutes les questions qui intéressent les enfants normaux ou anormaux. Elle a institué un bureau de renseignement, rue de la Chapelle, où elle reçoit des conseils salutaires.

Depuis quelques années, plusieurs des comités de patronage ont montré moins d'activité, certains même ont cessé de fonctionner.

En 1907, le 28 juillet, la Commission royale du patronage, estimant qu'il y avait lieu de ranimer le zèle des comités et de tous ceux qui s'intéressent au sort de l'enfance malheureuse, a convoqué ceux-ci à une séance solennelle au Palais des Académies où des discours éloquents et émouvants ont été prononcés par MM. J. Le Jeune, président, Jaspar, secrétaire, Mgr Mercier, cardinal archevêque de Malines, Paul Janson et Adolphe Prins. M. J. Renkin, alors ministre de la justice, qui

(1) Voir à ce sujet : *La Protection des enfants en bas-âge*, par A. Levoz. Bruxelles, Lamberty, 1908, une brochure in-8°.

avait accepté de présider, a clôturé la séance en exprimant des sympathies à l'Œuvre.

Malheureusement rien n'a encore été fait jusqu'aujourd'hui par le gouvernement; le projet de M. Le Jeune sur la protection de l'enfance déposé en 1889, repris en 1904 par M. Hector Denis, n'a pas encore été mis en discussion.

Il appartient au gouvernement de le faire voter, ce sera le meilleur moyen d'encourager les œuvres de patronage et de protection de l'enfance et de les engager à se reconstituer.

RÉSUMÉ.

Il s'est fondé en Belgique des comités de patronages, divisés en sections, s'occupant :

1° De la protection de l'enfance;

2° Patronage des condamnés;

3° Patronage des mendiants et des vagabonds;

4° Patronage des aliénés.

Ces comités, outre le placement et la surveillance des élèves sortis des écoles de bienfaisance qui leur sont confiés par le gouvernement, s'efforcent d'enlever au vice et à la misère de malheureux enfants moralement abandonnés.

A côté de cet organisme nous devons citer :

Les sociétés protectrices des enfants martyrs.

Les enfants sont placés chez des nourriciers surveillés par des délégués locaux. Ils ont d'abord fait un séjour à l'asile.

A l'asile sont annexées une crèche et une laiterie maternelle, une consultation de nourrissons.

Il existe encore une société protectrice des enfants anormaux et une société de pedotechnie qui a pour but d'étudier toutes les questions qui intéressent les enfants normaux ou anormaux.

De Zuigelingenbescherming in Nederland

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **MM. le Dr Th. H. Van de Velde** et **E. S. Franck,**
de Haarlem.

***

SOMMAIRE.

I. La protection de l'enfance doit nécessairement commencer par la protection de la mère. Si la protection du nourrisson ne va pas de pair avec celle du lit-de-couches, cette protection n'est qu'une demi-mesure.

II. Les prix d'allaitement ne sont pas recommandables, car ce système a baissé le sentiment de responsabilité chez la mère, tandis qu'il est parfaitement possible de favoriser l'allaitement maternel par d'autres mesures.

Cependant il serait à souhaiter qu'on accordât aux mères pauvres allaitantes, la nourriture qui leur fait défaut.

III. Quoique la protection du nourrisson soit partout et de plus en plus systématiquement organisée, on continue à dépenser pour ce but de fortes sommes — qui pourraient être mieux employées — en des efforts, bien intentionnés, il est vrai, mais donnant de pauvres résultats en pratique.

De groote sterfte, vooral in de eerste levensdagen, het groote belang van de natuurlijke voeding, al wordt deze slechts gedurende korten tijd verstrekt, maken het noodzakelijk, dat de zuigelingenbescherming hand aan hand gaat met de kraambescherming. Deze waarheid, op welke reeds lang geleden van verschillende zijden is gewezen, is toch in het algemeen te veel over het hoofd gezien en in de praktijk heeft men er zich tot nog toe in den regel niet aan gehouden.

Wij achten het een voorrecht, dit rapport, waarin wij zullen mededeelen wat in Nederland op het gebied der zuigelingenbescherming wordt verricht, te kunnen aanvangen met eene beschrijving van het te Haarlem gevolgde systeem, waarin de bedoelde waarheid praktisch wordt gehuldigd, omdat de daar reeds langeren tijd bestaande kraambescherming zoodanig met de zuigelingenbescherming is verbonden, dat een geheel verkregen is, dat aan hooge eischen voldoet. Vóór wij echter tot de beschrijving overgaan van hetgeen in Haarlem werkelijk geschiedt, willen wij hier weergeven uit welke factoren naar onze meening een goed en volledig systeem van zuigelingenbescherming, afgezien van wettelijke voorschriften, behoort te zijn samengesteld. Wij zullen daarbij de kraambescherming slechts voor zooverre zij de zuigelingenbescherming raakt, beschrijven.

I. — MOEDERSCHOOL

De moederschool behoort zonder twijfel in dit systeem tehuis. Daar echter op dit congres over moederscholen afzonderlijk gerapporteerd wordt, kunnen wij daarover zwijgen.

II. — KRAAMBESCHERMING

a) *Kostelooze polikliniek voor zwangeren* waar :

1° De borsten worden behandeld, indien bij een vorige bevalling is gebleken dat de moeder niet in staat was haar kind te zoogen;

2° Eventueele infecties gedurende het zwangerschap worden behandeld. Niet alleen worden daardoor de kansen op volledig herstel van de moeder verhoogd, wat ook indirect het kind ten goede komt, maar het heeft ook direct nut voor den zuigeling door de bestrijding van eventueele gonorrhoea of van andere infectieziekten.

b) *Goede hulp bij de baring :*

1° Hulp van specialisten bij buitengewone verlossingen.

---

(1) Voor eene beschrijving van het Haarlemsche systeem van Kraambescherming zie :

I. Dr. TH. H. VAN DE VELDE. *Verbeterde verzorging van minvermogende Kraamvrouwen.* Haarlem, Erven F. Bohn. 1906.

II. Dr. TH. H. VAN DE VELDE. *Amélioration des soins donnés aux accouchées, Revue de Philantropie.* 1907.

III. Dr. TH. H. VAN DE VELDE. *Kraambescherming. Handelingen v. h. Congres v. Kinderbescherming,* 's Gravenhage 1908.

IV. Dr. TH. H. VAN DE VELDE.

V. Dr. TH. H. VAN DE VELDE. *Jaarverslagen v. h.* « *Fonds ter behartiging der belangen van minvermogende kraamvrouwen* », te Haarlem.

VI. Dr. TH. H. VAN DE VELDE. *Tijdschrift Nosokomos,* December 1909.

VII. Dr. TH. H. VAN DE VELDE. *Help in childbed, The Lancet* 1910.

Het behoeft wel geen uitvoerig betoog, dat het voor een kind, dat door een moeilijke baring ter wereld wordt gebracht, niet onverschillig kan zijn dat dergelijke hulp wordt verleend door bij uitstek bevoegden;

2° Herhalingscursussen voor vroedvrouwen.

Ook dit punt behoeft weinige motiveering, daar het van groot belang is voor het kind, dat het zijn leven begint onder de auspiciën van eene goede vroedvrouw. Bovendien willen wij er op wijzen, dat wanneer bij deze lessen nog eens weer de nadruk op het groote belang van het zoogen wordt gelegd, dat ten voordeele van het kind komt.

c) *Goede hulp in het kraambed voor de t'huis bevallende vrouwen*, door :

1° Daartoe opgeleide verpleegsters;

2° Kraamverzorgsters. Dit zijn vrouwen, die door eene stelselmatige theoretische en praktische opleiding gedurende een tijdperk van minstens acht maanden bekwaamd zijn in de verpleging van kraamvrouwen en zuigelingen. Zie verder de in de noot aangegeven literatuur.

De kraamverpleegsters en nog meer de kraamverzorgsters, omdat deze laatstgenoemden meer het volk bereiken, kunnen veel nut stichten, niet alleen door het geven van raad betreffende de voeding, maar ook door de verzorging van het kind in de eerste levensdagen en door het voorkomen van verschillende infecties, uitgaande van den navel of van andere deelen van het lichaam. Met de ouderwetsche bakers kan men in het algemeen geen genoegen nemen. Er zijn in de laatste jaren op vele plaatsen pogingen aangewend om het gehalte der bakers te verbeteren door het geven van theoretische bakercursussen. Hoewel wij van meening

zijn, dat, op enkele uitzonderingen na, ook de aldus opgeleide bakers niet aan de eischen kunnen voldoen, die wij meenen te moeten stellen, is het toch wel aan geen twijfel onderhevig, dat met dergelijk onderricht iets voor den zuigeling kan worden bereikt.

d) *Kraaminrichtingen en asylen, waar hulpbehoevende kraamvrouwen met hunne zuigelingen gedurende langeren tijd kunnen verblijven:*

III. — KRAAMVERZEKERING

Deze is voor den zuigeling van belang, omdat zij er toe kan bijdragen om de moeder in staat te stellen zich gedurende langeren tijd aan haren zuigeling te wijden.

IV. — CONSULTATIEBUREAUX VOOR ZUIGELINGENVOEDING

Met de bespreking van deze instellingen betreden wij voor het eerst het terrein der zuigelingenbescherming in engeren zin. De wijze van werken dezer instellingen is algemeen bekend.

V. — HUISBEZOEK

Ten zeerste is het wenschelijk, dat ten huize van de moeder wordt nagegaan, of de aan het consultatiebureau gegeven raad wordt opgevolgd en dat de moeders worden gewezen op fouten in de voeding en verzorging van hunne kinderen, op niet-hygienische woningtoestanden, enz.

VI. — VERSCHAFFING VAN VOEDSEL AAN ARME ZOOGENDE MOEDERS

Of door de consultatiebureaux ook *zoogpremies* moeten worden verleend is een vraagstuk, dat van verschillende kanten kan worden bekeken. De voorstanders betoogen, dat, hetzij men deze premies in geld, hetzij in levensmiddelen geeft, men door eene dergelijke belooning eene belangrijke stijging van het aantal zoogende moeders kan verkrijgen. Aan den anderen kant is deze vermeerdering wel op eene andere manier, voornamelijk door kraamverzorging te verkrijgen. (Zie blad. 7.) Een groot bezwaar tegen de zoogpremies is gelegen in het feit, dat daardoor het verantwoordelijkheidsgevoel van de moeder ondermijnd wordt, omdat voor een daad, waartoe iedere moeder verplicht is, eene geldelijke belooning wordt toegekend. Wij meenen, dat dit argument zóó zwaar weegt, dat wij het geven van zoogpremies, een te bedenkelijk hulpmiddel achten.

Wel verdient het, naar onze meening, aanbeveling moeders, die wel in staat zijn hunne kinderen te zoogen, maar te arm zijn om zich zelf voldoende te voeden, het benoodigde voedsel in den eenen of anderen vorm te verschaffen. Het komt ons daarbij noodig voor, zoodanige maatregelen te nemen, dat men er zeker van kan zijn, dat het verstrekte voedsel door de moeder zelve genuttigd wordt.

VII. — MELKKEUKENS (GOUTTES DE LAIT)

Deze inrichtingen kunnen slechts dan goede resultaten opleveren, indien zij verbonden zijn aan een consultatiebureau voor zuigelingenvoeding, dat geleid wordt door een arts, die er van overtuigd is, dat *elke kunstma-*

tige voeding een waagstuk is en die daarom met alle middelen tracht het kind zoolang mogelijk aan de borst te houden, ook in die gevallen, waarin slechts gedeeltelijke borstvoeding mogelijk is. Is dit niet het geval, dan zullen deze inrichtingen, die het verkrijgen van goed toebereid kunstmatig voedsel voor de groote massa gemakkelijker maken, veel nadeel stichten, omdat zij daardoor de borstvoeding doen afnemen.

Of het wenschelijk en mogelijk zou zijn door middel van deze inrichtingen in plaats van kunstmatig voedsel, vrouwenmelk te verschaffen aan zuigelingen, die de moederborst moeten ontberen, willen wij in het midden laten. Toch schijnen ons de in die richting genomen proeven, in het bijzonder die met toediening van geconserveerde vrouwenmelk, van groot gewicht.

VIII. — CRÊCHES

In de eerste plaats zijn hier bedoeld de crêches, opgericht in navolging van *Firmin Marbeau*. Wanneer de moeder in de gelegenheid wordt gesteld haar kind daar te zoogen en daarenboven de crèche voldoet aan de eischen, die uit een hygienisch oogpunt aan dergelijke inrichtingen moeten worden gesteld, dan verdienen zij een ruimen steun.

In de tweede plaats hebben wij hier het oog op de crêches bij fabrieken, die de moeder-arbeidster gelegenheid geven haar kind te zoogen. In enkele landen worden de grootere fabrieken door den wetgever tot het inrichten van dergelijke crêches verplicht.

IX. — TOEZICHT OP UITBESTEDE KINDEREN

X. — POLIKLINIEKEN VOOR KINDERZIEKTEN

XI. — ZUIGELINGEN-ZIEKENHUIZEN EN ASYLEN VOOR ONVERZORGDE WETTIGE EN ONTWETTIGE KINDEREN.

Het is wenschelijk, dat eene vereeniging, welke zich ten doel stelt de zuigelingensterfte te bestrijden, over een zuigelingenziekenhuis kan beschikken. Zeker is het noodig, dat daar de natuurlijke voeding kan worden verstrekt. Eene combinatie van kraaminrichting en zuigelingenziekenhuis is daarom wel aanbevelenswaardig.

Gaan wij thans over tot de vermelding van hetgeen Haarlem, dat andere steden tot nu toe op dit gebied verre vooruit is, heeft tot stand gebracht.

De KRAAMBESCHERMING staat onder het bestuur van Mevr. Baronesse J. van Lynden-Teding van Berkhout en Dr. Th.-H. van de Velde reeds sinds 5 jaren werkzaam. Zij beschikt over de volgende instellingen:

1. — *Kostelooze polikliniek voor zwangeren.*

2. — *Kraamverzorging*, dat is verpleging van kraamvrouwen en zuigelingen door kraamverzorgsters onder leiding van een hoofdverpleegster en onder voortdurend toezicht van den medischen bestuurder.

De nuttige arbeid van deze instellingen ook op het gebied der zuigelingenbescherming wordt wel bewezen door de volgende feiten:

a) Dat het in het laatste jaar gelukte 98% der verzorgde kraamvrouwen (475) te doen zoogen;

b) Dat van een 200tal niet uitgezochte zuigelingen, van welke de verdere lotgevallen werden nagegaan,

slechts 9, dat is 4 1/2% het einde van het eerste levensjaar niet bereikten, terwijl het sterftecijfer van kinderen in het eerste levensjaar te Haarlem gemiddeld 12% bedraagt.

3. — *Opleiding van kraamverzorgsters.*

Verder is voor *hulp van specialisten bij moeilijke verlossingen* in ruime mate gezorgd.

Een *herhalingscursus voor vroedvrouwen* wordt geregeld iedere maand gegeven.

Gelegenheid tot KRAAMVERZEKERING is dit jaar open gesteld door eene tot dit doel gestichte vereeniging.

In December 1908 werd opgericht de RAAD VAN BESCHERMING VOOR DEN ZUIGELING, welke vereeniging in April 1909 haar CONSULTATIEBUREAU, in December 1909 eene MOEDERSCHOOL, en in Januari 1910 eene MELKKEUKEN opende. De vereeniging kan over eene HUISBEZOEKSTER beschikken en tracht meerdere huisbezoeksters te vormen uit de leerlingen der moederschool.

Verder bestaan in Haarlem nog een *crèche* (systeem Marbeau) *eene polikliniek voor kinderziekten* en is er in verschillende algemeene ziekenhuizen gelegenheid tot het opnemen van kraamvrouwen en zuigelingen.

Komt Haarlem de eer toe het eerst in Nederland volgens het principe « *geen zuigelingenbescherming zonder kraambescherming* » te hebben gewerkt, ook elders is reeds het plan tot dergelijken arbeid gevormd.

Dr Sterneberg toch had met de oprichting van zijne vereeniging « *Zuigelingenzorg* » te Nijmegen niet alleen de stichting van een consultatiebureau op het oog, maar

ook eene verpleging van kraamvrouwen door wijkverpleegsters en kraamvrouwenvoeding. Het was hem helaas niet gegeven zijne vereeniging te zien opgroeien. Op denzelfden dag, dat « Zuigelingenzorg » hare werkzaamheden begon, werd hij door den dood aan zijn werk ontrukt.

Ook de « *Nederlandsche Bond tot bescherming van Zuigelingen* », opgericht den 16 Oktober 1908, heeft als eerste middel waardoor hij zijn doel, dat is « het bevorderen van al wat strekken kan tot verbetering van de levensvoorwaarden van den zuigeling », tracht te bereiken, in zijn statuten opgenomen, « het voorbereiden, beramen en ondersteunen van pogingen om door particulier initiatief, zoowel als door wetgeving te zorgen voor de noodige en bereikbare rust tijdens het zwangerschap en den eersten tijd na de bevalling », Eerst daarna worden de andere middelen genoemd. Voor zoover ons bekend is heeft deze bond tot nu toe nog geen practisch werk kunnen verrichten.

Wij laten thans eene opsomming volgen van de inrichtingen en instellingen, die in Nederland practischen arbeid voor de zuigelingenbescherming verrichten en volgen hierbij de indeeling van het boven ontwikkelde systeem.

I. — MOEDERSCHOOL, pro memorie

II. — KRAAMBESCHERMING

a) *Kostelooze poliklinieken voor zwangeren* bestaan aan verschillende Universiteit-, Rijks- of Gemeenteziekenhuizen of als instellingen van gemeentelijken geneeskundigen dienst, zooals te Amsterdam en te Haarlem,

als instelling van kraambescherming. (Dr. Th.-H. van de Velde.) (1)

b) *Goede hulp bij de baring:*

1. — *Hulp bij moeilijke verlossingen* wordt op verzoek van de vroedvrouw meestal verleend door den praktizeerenden medicus. In sommige plaatsen wordt hulp door den specialist-verloskundige verschaft vanwege ziekenfondsen, terwijl in verscheidene steden deze hulp door specialisten wordt verleend aan vrouwen, die tot dit doel eene bijzondere verzekering hebben aangegaan.

In Utrecht, Groningen en Leiden bestaan verloskundige Universiteits-poliklinieken, die hulp verleenen bij gewone zoowel als bij buitengewone bevallingen.

2. — *Herhalingscursussen voor vroedvrouwen* vindt men te Groningen (Prof. G.-C. Nyhoff), Haarlem, Amsterdam, Hoorn, Alkmaar en steeds komen er meer plaatsen bij.

c) *Goede hulp in het kraambed* voor de thuis bevallende vrouw:

1. — Door verpleegsters overal, bij ruim betalende patiënten;

2. — Als instelling van kraam- of zuigelingenbescherming wordt deze hulp alleen gegeven in den vorm der systematische kraamverzorging, die boven vermeld is.

Kraamverzorging te Haarlem (van de Velde), Dordrecht, Amsterdam, Arnhem.

---

(1) Wij noemen hier namen van enkelen die, voor zooverre ons bekend is, de eersten zijn geweest, die de betreffende inrichtingen in Nederland gesticht hebben.

Bakercursussen worden tegenwoordig in vele groote, maar vooral ook in kleine plaatsen gegeven door artsen, verpleegsters of vroedvrouwen. In het bijzonder de vereeniging « Het Groen Kruis » heeft op dit punt verdiensten, bepaaldelijk de afdeeling Harlingen (Zuster van Hulst).

d) *Kraaminrichtingen en asylen waar hulpbehoevende kraamvrouwen* met — hare zuigelingen gedurende langeren tijd kunnen verblijven :

1. — Kraaminrichtingen.

Verloskundige afdeelingen van de Universiteitsklinieken, vroedvrouwenscholen en verschillende algemeene ziekenhuizen ;

2. — Asylen voor ongehuwde moeders.

Magdalenahuis te Zetten. (Dr. H. Pierson), Beth, Paleth, Amsterdam, Onderlinge Vrouwenbescherming, te 's Gravenhage, « Tehuis Annette », Amsterdam, Moederhuis van het Leger des Heils, te Rotterdam.

e) *Verschaffing van uitzet aan pasgeborenen z. g. n. Œuvres du Trousseau.*

De philantropische inrichtingen, die zich ten doel stellen arme moeders in het kraambed levensmiddelen, brandstof, beddegoed, kleeren voor henzelve en hun kind te verschaffen, vindt men in bijna iedere stad of dorp ;zij werken allen op ongeveer dezelfde wijze. Hoe goed bedoeld deze pogingen tot verbetering van het lot der arme kraamvrouwen ook zijn, naar onze meening zou met het daarvoor bestede geld veel meer nut gesticht kunnen worden wanneer men het zou gebruiken voor systematische kraam- en zuigelingenbescherming.

III. — KRAAMVERZEKERING

Haarlem (van de Velde).

IV. — CONSULTATIEBUREAUX VOOR ZUIGELINGENVOEDING:

's Gravenhage. Vereeniging « Zuigelingenkliniek ». (Dr. B.-P.-B. Plantenga.)

's Gravenhage. Vereeniging « Hulp aan Zuigelingen ».

Leiden. Vereeniging « Zuigelingenzorg ».

Maastricht. Vereeniging « Pro Infantibus ».

Haarlem. Vereeniging « Raad van Bescherming voor den Zuigeling ».

Helmond. Vereeniging « Zuigelingenzorg ».

V. — HUISBEZOEK

's Gravenhage. Vereeniging « Zuigelingenkliniek ». (Dr. B.-P.B. Plantenga.)

's Gravenhage. Vereeniging « Hulp aan Zuigelingen ». (Dr. J.-B.-A.M. van den Berg.)

Leiden. Vereeniging « Zuigelingenzorg ».

Haarlem. Vereeniging « Raad van Bescherming voor den Zuigeling ».

VI. — ZOOGPREMIES

worden voor zoover ons bekend is, hier te lande niet verstrekt.

Te Haarlem wordt door niet bepaald behoeftige moeders, die hun kind aan het consultatiebureau doen

inschrijven, eene maandelijksche vergoeding van 20 cent betaald. Het totaal van de gestorte bedragen ontvangt de moeder terug, indien haar kind 15 maanden is; zij voldoend langen tijd heeft gezoogd en hare verplichtingen ten opzichte van het bureau is nagekomen. Voorloopig wordt op bescheiden schaal voedsel verstrekt aan arme zoogende moeders, die met hare kinderen het consultatiebureau bezoeken.

VII. — MELKKEUKENS (GOUTTES DE LAIT)

's Gravenhage. Vereenigingen « Zuigelingenkliniek » (Dr. B.-P.-B. Plantenga), « Hulp aan Zuigelingen » en « Sophia- kinderziekenhuis ».

Groningen. Vereeniging « Kinderziekenhuis ».

Amsterdam. Vereeniging « Emma-kinderziekenhuis ».

Maastricht. Vereeniging « Pro Infantibus ».

Leiden. Vereeniging « Zuigelingenzorg ».

Haarlem. Vereeniging « Raad van Bescherming voor den Zuigeling ».

Helmond. Vereeniging « Zuigelingenzorg ».

Utrecht in voorbereiding.

Te Arnhem heeft verbonden met het kinderziekenhuis eene melkkeuken bestaan, maar thans wordt daar alleen nog aan sommige der uit de kliniek ontslagen of poliklinisch behandelde patienten voedsel afgeleverd.

Door al deze keukens wordt het voedsel zooveel mogelijk tegen betaling verschaft. Alle zijn verbonden aan een consultatiebureau, sommige aan een zuigelingen- of een kinderziekenhuis.

VIII. — CRECHES

De eerste crêche werd in 1872, te Amsterdam, opgericht door de « Vereeniging tot verbetering van kleine kinderen bewaarplaatsen » en tegenwoordig telt deze stad 5 zulke inrichtingen. Ze is gevolgd door Dordrecht, Gouda, 's Gravenhage (2 inrichtingen), Rotterdam, Leiden, Almelo, Utrecht, Arnhem, Leeuwarden, Haarlem, Groningen (2 inrichtingen), Nijmegen, Delft en Bussum. Te Zutfen heeft eene dergelijke inrichting bestaan, maar is nu opgeheven.

Deze crêches zijn alle op dezelfde leest geschoeid; de kinderen worden er van 's morgens tot 's avonds verzorgd en gevoed tegen eene vergoeding van 10 cent per dag en de moeders mogen hare kinderen komen zoogen. De meeste crêches staan onder geneeskundig toezicht.

Crèches aan fabrieken bestaan hier te lande niet.

IX. — TOEZICHT OP UITBESTEDE KINDEREN

bestaat hier te lande, voor zoover ons bekend is, als eigenlijke maatregel van zuigelingenbescherming, niet.

X. — POLIKLINIEKEN VOOR KINDERZIEKTEN

vindt men te Amsterdam, Arnhem, Rotterdam, Utrecht, Groningen, 's Gravenhage, Haarlem.

XI. — ZUIGELINGENZIEKENHUIZEN OF AFDEELINGEN VAN GASTHUIZEN DAARTOE INGERICHT EN ASYLEN VOOR ONVERZORGDE WETTIGE EN ONWETTIGE KINDEREN.

's Gravenhage. Vereeniging « Zuigelingenkliniek » (Plantenga).

's Gravenhage. Vereeniging « Hulp aan Zuigelingen ».

Rotterdam. « Sophia-Kinderziekenhuis ».

Groningen. « Kinderziekenhuis ».
Arnhem. « Kinderziekenhuis ».
Amsterdam. « Emma-Kinderziekenhuis ».
Amsterdam. « Wilhelmina-Gasthuis ».
Utrecht. « Wilhelmina-Kinderziekenhuis ».
Helmond. « Zuigelingenzorg ».
ASYLEN zie I a.

CONCLUSIES

I. — De bescherming van den zuigeling moet beginnen met bescherming van de moeder. Zuigelingenbescherming zonder kraambescherming is dus slechts half werk.

II. — Het geven van zoogpremies verdient geene aanbeveling, omdat daardoor het verantwoordelijkheidsgevoel van de moeder wordt verkleind, terwijl het zoogen zeer goed op andere wijzen kan worden bevorderd.

Wel is het wenschelijk aan arme zoogende moeders op doelmatige wijze geschikt voedsel te verschaffen.

III. — Hoewel thans de zuigelingenbescherming overal meer en meer stelselmatig wordt georganiseerd, besteedt men toch nog altijd te veel geld, dat met beter resultaat voor het beoogde doel zou kunnen worden gebruikt, aan goed bedoelde, maar in hare uitwerking slechts gering nut brengende pogingen tot hulp.

Le rôle des Gouttes de lait ne peut-il être complété ?

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le Docteur **Ed. Cordier,**
Médecin de l'Institut de Puériculture de Bruxelles et de la Goutte de lait d'Etterbeek.

On est unanime à reconnaître le bon résultat que donnent les gouttes de lait dans la lutte prophylactique contre la morbidité et la mortalité infantiles.

L'examen des statistiques du fonctionnement de ces œuvres révèle que la diarrhée, l'athrepsie et la débilité sont les causes principales des décès. Ces décès, ne peut-on les prévenir? Voici un enfant qui malgré tous les bons soins donnés à la Goutte de lait, malgré le bon lait qui y est distribué, gagne la diarrhée. Il est matériellement impossible au médecin de l'œuvre de soigner convenablement cet enfant en le voyant une ou deux fois la semaine au local de la consultation. Il faudra à cet enfant malade, des régimes spéciaux qui pourront varier pendant le courant d'une journée, des injections de sérum, des lavages intestinaux parfois, toutes médications qui sans conteste, on peut l'affirmer, ne pourront être institués au domicile des parents.

Voici un autre enfant qui présente de la débilité

congénitale ou acquise ; il a une tendance à l'hypothermie. L'expérience prouve qu'il faut réchauffer cet enfant et lui donner du lait de femme si on veut le mettre dans les meilleures conditions de survie. La fréquentation de la consultation hebdomadaire le refroidira davantage et ne lui procurera pas le lait qui lui est indispensable.

J'estime que ces enfants devraient être hospitalisés pendant toute la durée de la maladie dans un établissement spécial où ils pourraient recevoir des soins convenables jusqu'au moment où ils seraient devenus assez résistants pour suivre la goutte de lait et bénéficier de ses avantages. Il importera de voir si cet établissement doit être annexé à chaque goutte de lait, ou si au point de vue budgétaire il ne devrait pas être central.

Il est d'usage dans les gouttes de lait de ne garder les enfants que jusque l'âge d'un an. Or, la mortalité est encore très élevée pendant le cours de la deuxième année où commence la période de transition entre le régime de l'enfant et celui de l'adulte. Il faut également ajouter que souvent à l'âge de 12 mois, certains enfants qui ont souffert des voies digestives ou sont nés avec de la faiblesse congénitale présentent un poids qui doit les faire assimiler à des enfants de 7 à 8 mois et même d'un âge moindre.

Ces diverses considérations m'autorisent à vous soumettre les vœux suivants:

1° Les gouttes de lait et consultations de nourrissons recevront les enfants jusque l'âge de deux ans.

2° Les enfants fréquentant ces œuvres et présentant soit de la débilité congénitale ou acquise, soit des troubles gastro-intestinaux prononcés, seront dirigés dans un établissement ad hoc jusqu'à complète guérison et reviendront alors à la goutte de lait.

Nouveau procédé de Vulgarisation de l'Hygiène infantile

LE LACTOPOSOMÈTRE

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le Docteur **P. Lassablière,** Chef de Laboratoire
et Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

Toutes les statistiques s'accordent pour reconnaître que *sur 1,000 décès, 170 à 200 frappent des enfants de 0 à 1 an*, si bien qu'on a pu dire très justement qu'un enfant à sa naissance a moins de chance de vivre une semaine qu'un vieillard de 90 ans, moins de chance de vivre un an qu'un vieillard de 80 ans. Toutes les statistiques sont également unanimes à démontrer que *sur 1,000 décès d'enfants, la gastro-entérite qui résulte d'une alimentation défectueuse, en frappe de 2 à 300 quand ils sont élevés au sein et 4 à 500 quand ils sont nourris au biberon* et que parmi ceux qui échappent à la mort, elle laisse des traces telles qu'elle fait de ces malheureux une proie facile pour les affections ultérieures.

On ne s'est pas contenter d'enregistrer et de déplorer cet état de choses lamentable; on s'est efforcé de tous

côtés d'y remédier en en combattant les deux principaux facteurs : la misère, l'ignorance !

Les mesures qui tendent à assurer l'assistance aux mères (consultations, secours de grossesse, repos obligatoire et rémunérations des femmes enceintes, mutualités maternelles, etc.), tendent de plus en plus à être généralisées partout. Malheureusement, elles nécessitent des sacrifices pécuniaires qui en retardent et surtout en limitent l'application.

Au contraire, la lutte contre l'ignorance, pour n'être pas moins laborieuse, n'exige surtout que du dévouement de la part de ceux qui l'entreprennent et par cela même ses résultats sont plus immédiats. C'est ainsi que les consultations de nourrissons, les gouttes de lait ont pu abaisser notablement la mortalité infantile dans des centres autrefois très éprouvés. En effet, les mères y reçoivent des conseils précieux sur l'alimentation, les soins à donner ; elles se familiarisent avec tous ces détails dont l'importance est si grande pour la santé des nourrissons. Mais, les résultats de ces institutions bienfaisantes ne valent que par l'assiduité des mères et malheureusement pour telle ou telle raison, soit à cause de difficultés d'ordre social (nécessité de gagner leur vie) soit à cause d'impossibilité matérielle (éloignement du lieu de consultation) les recommandations de plus en plus rares s'oublient, les fautes recommencent !!!

Les brochures, les instructions imprimées, les affiches ont encore pour but l'éducation des mères par la vulgarisation des notions de l'hygiène infantile. Cependant, malgré la simplicité de leur rédaction, malgré le soin qu'on a pris de les rendre compréhensibles pour tous, on est obligé de reconnaître qu'elles exigent encore un travail d'assimilation le plus souvent au-dessus des intelligences des femmes du peuple incapables de les

lire attentivement et surtout de s'en souvenir à l'occasion. D'ailleurs, elles sont vite hors d'usage et bientôt égarées.

L'instrument que j'ai conçu, le lactoposomètre, me paraît devoir échapper aux critiques qu'on a pu formuler contre les procédés ordinaires de vulgarisation de l'hygiène infantile. Son maniement est d'une facilité extrême et la modestie de son mécanisme en fait un auxiliaire à la portée de toutes les bourses et d'un usage indéfini ou à peu près.

Il dérive tout naturellement des travaux que j'ai poursuivis depuis quelques années sur la croissance et l'alimentation des jeunes enfants. L'ensemble de ces recherches légitime deux conclusions :

1° Au cours des retards de croissance, la taille continue à s'accroître normalement ou à peu près et à cet égard, elle se différentie considérablement du poids du corps qui peut être de 40 p. c. inférieur à ce qu'il devrait être. Par suite, la taille constitue le repaire le plus fixe pour apprécier le développement de l'enfant. (1).

2° En raison de la fixité de l'accroissement de la taille, l'alimentation des enfants doit être réglée d'après leur stature, et non d'après leur poids. A cet égard, il y a proportionnalité rigoureuse entre la ration et la taille. alors que le rapport de la quantité de lait absorbé par kilogramme d'enfant change considérablement au cours de la première année. (2)

Le tropho-lactoposomètre, ou plus simplement le lactoposomètre, a pour but de permettre à quiconque, sans connaissances spéciales, de trouver rapidement et auto-

---

(1) Voir LASSABLIÈRE et VARIOT. *Société de Biologie*. Paris, séance du 16 janvier 1909.

(2) P. LASSABLIÈRE. *Académie de médecine*. Paris, séance du 6 janvier 1910.

matiquement la quantité et la qualité des aliments qu'il convient de donner aux jeunes enfants, en mesurant simplement leur taille.

Le lactoposomètre peut être de nature, de formes, de dimensions diverses (mètre, échelles graduées, ruban métrique, toise, compas, cyrtomètre, etc.). Sous sa forme la plus simple, il est représenté par un ruban métrique ordinaire portant à côté d'une graduation en centimètres de 1 à 120 centimètres, une notation parallèle indiquant pour chaque taille l'alimentation qu'il convient de donner.

On n'a donc qu'à mesurer la taille des enfants pour trouver simultanément à la limite de la mesure les indications relatives à leur ration. Je suppose par exemple qu'on ait trouvé que l'enfant dont on veut régler l'alimentation mesure 60 centimètres de taille, on lit sur la notation parallèle en regard du chiffre 60 que cet enfant doit absorber par jour 850 gr. à 900 gr. de lait en huit têtées (1 têtée toutes les 2 h. 1/2).

De même je suppose qu'on ait trouvé pour un autre enfant beaucoup plus âgé naturellement une taille de 78 centimètres, on lit en face du chiffre 78 que cet enfant devra par jour absorber 1,000 à 800 gr. de lait en huit biberons, plus deux bouillies, plus un œuf et une purée, le tout formant cinq repas. La nature des aliments, le nombre des repas sont aussi nettement indiqués jusqu'à la taille de 90 centimètres, taille des enfants de 3 ans et demi à 4 ans.

Il m'est agréable de penser que l'emploi de ce modeste instrument que mes efforts ont tenté de rendre aussi simple que possible pourra certainement épargner à bien des mères le remords d'une affection imprévoyante et maladroite. Je crois être en droit d'espérer que ce petit guide très précis qui les force à mesurer le développe-

ment de leurs enfants, qui renseigne à tout instant sur la nature, la préparation, le nombre, la composition, les intervalles des repas de bébés, leur permettra d'éviter ces fautes grossières, si funestes pour la vie de leurs chers petits, tantôt suralimentés par excès, tantôt inanitiés par défaut d'alimentation, les uns sevrés trop tôt ou trop brutalement, les autres nourris avec des aliments indigestes, insuffisants, nuisibles, tous également voués à la gastro-entérite et à la mort.

RÉSUMÉ

Parmi les procédés de vulgarisation de l'hygiène, les uns exigent des sacrifices énormes qui en limitent ou en retardent le développement ; les autres réclament des mères une assiduité que de multiples raisons rendent insuffisante.

Le lactoposomètre que j'ai imaginé permet aux mères de trouver à tout instant la qualité et la quantité des aliments qu'il convient de donner aux enfants de 0 à 4 ans. Sous sa forme la plus simple, cet appareil est représenté par un ruban métrique ordinaire portant à côté d'une graduation en centimètres de 0 à 120 centimètres, une notation parallèle, indiquant pour chaque taille l'alimentation qu'il convient de donner. Les mères n'ont ainsi qu'à mesurer la taille de leurs enfants pour trouver les indications utiles à la nature, la composition, le nombre et l'intervalle de leurs repas et pour éviter ainsi les fautes funestes qui vouent leurs enfants à la gastro-entérite et à la mort !

Ligues de Protection de la première Enfance. — Œuvre du Trousseau.— Gouttes de lait. — Crèches, Consultations de Nourrissons.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le Docteur **Henrotin**, Bruxelles.

On ne peut rien ajouter à ce qui a été dit et fait antérieurement au sujet des ligues nationales et internationales de protection de la première enfance. Ce sont des organismes excellents, ils doivent tâcher de réunir le plus grand nombre possible d'adhérents pour arriver un jour à être une force suffisante pour se faire écouter des gouvernements et faire prendre par ces derniers les mesures énergiques et efficaces de protection infantile, de toute première nécessité, telles que les mutualités maternelles, la protection légale des enfants mis en nourrices, la surveillance de la vente du lait, etc., etc.

Les œuvres du Trousseau, travaillant plus modestement, n'en sont pas moins des organismes qu'il faut fortifier et multiplier, car ils sont appelés à soulager la misère, donc à réduire d'autant un des facteurs les plus importants de morbidité et de mortalité infantiles.

Les gouttes de lait sont des organismes utiles, indispensables tout au moins actuellement, mais ils doivent fonctionner en évitant certains écueils.

Parmi ceux-ci deux surtout sont à redouter: en effet, quoi qu'on dise et quoi qu'on en ait dit, si les Gouttes

de lait ne sont pas dirigées d'une façon toute spéciale, vu la mentalité et le paupérisme des personnes qui les fréquentent, elles poussent les mères à l'alimentation artificielle.

Basées, comme elles le sont à peu près toutes, sur des œuvres de charité, distribuant du lait pour rien ou pour un prix des plus modiques; elles constituent un objet de tentation continuelle pour les mères allaitant leurs enfants.

Il faut reconnaître que l'intérêt dirige presque unanimement nos actes. Dans ces conditions, quelle sera la mère qui, sachant qu'il lui est possible de nourrir artificiellement son enfant pour quelques centimes par jour, voyant les autres enfants nourris de la même façon à la goutte de lait, venir d'une façon satisfaisante et voyant la mère de ces mêmes enfants travailler en dehors de chez elle et gagner par conséquent sa vie, ne sera pas tentée de laisser tarir ses seins et de solliciter également le lait animal.

Tous les médecins des gouttes de lait savent quelle lutte ils ont à soutenir d'une façon incessante contre cet état de choses et trop souvent, au grand désavantage de l'enfant, ils ne parviennent pas à faire continuer l'allaitement maternel.

Cet inconvénient ne se retrouve pas dans les consultations de nourrissons sans distribution de lait.

Le second inconvénient sérieux d'une « goutte de lait » c'est son action morale quelquefois déplorable. Il faut avoir suivi de près les séances régulières d'une institution semblable pour voir se développer et fleurir chez les mères nécessiteuses qui les fréquentent, un esprit de mendicité et partant une certaine dégradation de la dignité personnelle.

Beaucoup d'entre elles viennent bien plus pour ce

qu'on leur donne (lait, aumônes, bons de toutes espèces), que pour les conseils du médecin. On amplifie et on ajoute inconsciemment de la sorte de nouvelles occasions aux inconvénients trop de fois reconnus de toute bienfaisance basée sur des idées de charité exclusive.

Paresse chez les unes, atrophie de la dignité personnelle chez les autres, abaissement de la valeur morale en un mot, voilà l'inconvénient qui est accentué par les distributions de lait.

Ces deux graves inconvénients, presque impossibles à éviter sont les causes qui font que l'on ne doit considérer l'organisme « Goutte de lait » que comme temporaire mais nécessaire actuellement dans la lutte contre la mortalité infantile, étant donné l'état social du moment.

En effet, lorsque des mutualités maternelles fonctionneront d'une façon régulière, l'allaitement au sein sera constant, la goutte de lait n'aura plus de raison d'être que dans de très rares exceptions, et la consultation de nourrissons sans distribution de lait et où les mères viendront uniquement pour les conseils du médecin, sera la règle.

Je n'ai envisagé dans ce court rapport que ce point spécial intéressant les gouttes de lait, car ce sont des organismes d'assez vieille date pour être connus de tout le monde et pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en faire l'éloge et de pousser à leur développement.

Les consultations de nourrissons, leur but, leur fonctionnement, leurs résultats au point de vue médical et social, leur rôle à l'école et dans la famille

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mme Marie-Thérèse-Pierre Budin,**
Trésorière de la Ligue contre la mortalité infantile,
Présidente de la Fondation Pierre Budin.

SOMMAIRE.

Les consultations de nourrissons ont pour but d'apprendre aux femmes leur métier de mère. La moitié de la mortalité infantile est due à la gastro-entérite, qui provoque une foule d'autres maladies. Les consultations du Dr Budin ont prouvé qu'on pouvait guérir les enfants atteints et ainsi sauver 80,000 enfants par an.

Si l'enfant est au sein, le Docteur exhorte la mère à bien le régler aux heures qu'il lui indique pour le jour et pour la nuit, et à se préoccuper du poids de l'enfant.

Si l'enfant est au biberon et s'il est grand, le docteur indique à la mère le nombre de têtées, avec la quantité de lait pour chaque bouteille qu'elle devra donner dans les 24 heures; il lui apprend l'hygiène du biberon.

Des pesées sont faites à chaque consultation et règlent les conditions et les quantités de têtées.

Il faut à la consultation faire l'éducation des mères afin qu'elles soient de bonnes nourrices, qu'elles connaissent les quantités d'aliments déterminées suivant le poids et la taille

de l'enfant et que sans la balance, on ne peut être renseigné sur la santé du bébé. Enfin, il faut lui apprendre que rien ne vaut pour l'enfant le lait de la mère, qui peut au moins lui donner le sein le matin, le midi et le soir.

L'enseignement de la puériculture ne doit pas seulement être donné aux mères, mais encore aux futures mères, aux jeunes filles.

Institution de cours publics, conférences.

Conclusions du rapport du Dr Cordier au Congrès de Liége (1905).

Expériences et œuvres établies en Belgique.

Ce qui a été fait à Morreteau, en France.

Spécimen d'un devoir fait par une élève de l'Ecole communale.

Villes et centres français où sont déjà organisées des consultations dans les écoles.

Le nourrisson est un être extrêmement fragile, ce qui a fait dire au Dr Bergeron : « Qu'un enfant qui arrive au monde a moins de chances de vivre une semaine qu'un vieillard de 90 ans, et moins de chances qu'un octogénaire de vivre un an. »

En effet, sur 100 enfants qui naissent, plus *d'un sixième* meurent avant la fin de la première année.

De quoi meurent donc les nourrissons dans la première année de leur vie?

Le Dr Balestre, de Nice et M. Giletta, de Saint-Joseph, se sont livrés à un travail de statistique très important qui leur a permis de démontrer que sur 1,000 enfants qui meurent de 0 à 1 an, il y en a :

384 de gastro-entérite ;
147 d'affections pulmonaires ;
177 de faiblesse congénitale ;
50 de maladies contagieuses ;
25 de tuberculose ;
223 de causes diverses.

Et, dans ces causes diverses, il y a beaucoup de ménin-

gites dues aussi aux troubles digestifs. Donc, presque la moitié meurent de gastro-entérite.

Les enfants au sein meurent par suite de l'ignorance des mères ; les enfants au biberon meurent parce qu'on leur donne du mauvais lait, écrémé, mouillé, altéré par les microbes qui pullulent, et, aussi, parce qu'on leur en fait prendre une quantité exagérée, parce qu'on les suralimente.

Les consultations de nourrissons ont pour but d'apprendre aux femmes leur métier de mère.

Consultations de nourrissons.

La première fut créée par P. Budin en 1892 ; il raconte lui-même comment il en eut l'idée :

« Lorsque nous étions chef de service à la Charité et que nous demandions aux femmes, revenues pour accoucher, des nouvelles de l'enfant que nous avions mis au monde antérieurement, très souvent, elles nous répondaient : Il est mort.

» Si les nouveau-nés sont très bien soignés pendant que leur mère séjourne à l'hôpital, il n'en est plus de même ensuite ; ils ne reçoivent plus alors aucun secours médical.

» En 1892, nous avons demandé à M. Peyron, directeur général de l'Assistance publique, de vouloir bien nous autoriser à faire revenir à l'hôpital, une fois par semaine, les enfants qui y étaient nés.

» Nous précisions et nous disions : Il ne s'agit pas d'une consultation pour enfants malades, il ne s'agit pas de faire concurrence à nos collègues, médecins des hôpitaux d'enfants, non ; nous désirons simplement *diriger les mères, les engager à continuer l'allaitement au sein*, et, dans le cas où cet allaitement deviendrait

insuffisant, les aider en leur donnant du lait de vache de bonne qualité, stérilisé et en quantités déterminées. »

M. Peyron autorisa ; la première consultation était créée.

De la Charité, Budin transporta sa consultation à la Maternité, puis à la clinique Tarnier.

Pendant 15 ans, de 1892 à 1897, Budin ne perdit à sa consultation que trois enfants, de gastro- entérite ; ce qui lui permit d'affirmer que *cette maladie est essentiellement* ÉVITABLE et que l'*on peut sauver par an 80,000 enfants.*

L'enfant doit s'accroître d'une façon normale et régulière, suivant une courbe qui s'élève de *3* à *7* kil., dans les 6 premiers mois ; de *7* à *9* kil. dans les 6 derniers mois de la première année ; de *9* à *11* kil. dans la deuxième année.

Ce qui fait une augmentation de :

25 à *15 gr. par jour*, pendant les 6 premiers mois.

15 à *8 gr. par jour*, pendant les 6 derniers mois de la première année.

8 à *5 gr. par jour*, pendant la deuxième année.

Pour obtenir cet accroissement, Budin, après un travail de 10 années, fait d'observations accumulées, prises sur les enfants nés et élevés dans son service, était arrivé à donner à ses enfants le 1/10 du poids de leur corps, c'est-à-dire 100 gr. par kil.

Mais, comme en médecine il n'y a rien d'absolu, qu'il faut tenir compte du tempérament de chaque femme et de chaque enfant, des propriétés nutritives des laits employés, il modifiait ces quantités en plus ou en moins, selon l'augmentation ou la diminution constatée par la balance, et après avoir été renseigné sur l'état du tube digestif de l'enfant.

Toute la consultation de nourrissons est dans ce petit travail.

Pour faire une consultation de nourrissons, il faut d'abord et avant tout, un médecin connaissant bien l'hygiène alimentaire du nouveau-né. Il faut une balance et deux pièces bien chauffées. Il faut aussi une ou deux dames de bonne volonté pour peser les enfants et inscrire leur poids.

Quand une femme se présente pour la première fois à la consultation, elle est admise, à la seule condition que son enfant ne soit pas malade; il faut avant tout éviter la contagion; puis la consultation de nourrissons est une œuvre de *préservation ;* elle a été instituée *non pas pour guérir les enfants*, mais pour les *empêcher de tomber malades.*

On demande à la femme, son nom, l'âge de l'enfant, la façon dont il est nourri, et, si elle le sait, le poids du bébé à sa naissance (c'est une indication très précieuse pour le médecin).

Tous ces renseignements sont inscrits sur un carton qu'on remet à la mère, et recopiés sur un registre qui reste à la consultation, et sur lequel l'histoire de chaque enfant sera relatée.

Munie de son carton, la femme déshabille le bébé *complètement* et le confie à la peseuse. Le poids constaté est inscrit sur le carton que la femme présente au docteur.

Celui-ci examine l'enfant, compare son poids de naissance avec le poids actuel.

Si l'enfant est au sein, le docteur exhorte la mère à *bien le régler* aux heures qu'il lui indique par écrit pour le jour et la nuit, à ne pas lui donner le sein chaque fois qu'il crie, sous prétexte de le calmer, à ne pas le nettoyer avec de la vaseline mais avec une brosse, de l'eau et du savon,

et sans avoir peur de frotter même la tête. Enfin il l'engage chaudement à revenir chaque semaine régulièrement.

Si l'enfant est au biberon et s'il est petit, le docteur supplie la mère d'essayer de le remettre au sein, car le biberon est meurtrier pour les tout-petits. Presque toujours il obtient la promesse suivie d'un heureux résultat, car beaucoup de femmes, après plusieurs semaines de sevrage, malgré toutes les purgations prises pour faire passer leur lait, en ont encore et c'est le salut pour le bébé.

Si l'enfant est au biberon et s'il est grand, le docteur indique à la mère le nombre de têtées, avec la quantité de lait pour chaque bouteille qu'elle devra donner dans les 24 heures. Il lui apprend que le lait est un liquide qui s'altère très vite, que pour cette raison chaque biberon ne doit être débouché qu'au moment de la têtée, et que, si l'enfant laisse un peu de lait dans le fond de la bouteille, il ne faut pas le lui redonner une autre fois, ni le mélanger aux autres biberons.

Aux consultations suivantes les femmes rapportent leur carton.

Chaque fois, on inscrit sur ce carton le poids du jour de la consultation, la différence entre ce poids et le poids précédent et la moyenne d'augmentation par jour. Un barême permet de trouver facilement cette moyenne.

Si l'enfant au sein augmente trop, on le pèse avant et après une têtée, afin de savoir ce qu'il prend dans le sein de sa mère. S'il est vorace, on espace les têtées et on le laisse une, deux ou trois minutes au sein au lieu de dix. S'il n'augmente pas assez, on le pèse avant et après une têtée, et, s'il ne prend pas assez on complète chaque têtée par la quantité de lait stérilisé nécessaire. C'est l'allaitement mixte.

Si l'enfant est au biberon, il suffit de varier les doses suivant la moyenne d'augmentation ou la diminution.

Au point de vue médical les résultats obtenus par les consultations de nourrissons sont merveilleux.

Nous lisions ces jours-ci dans le dernier rapport du docteur Renardel, de Dijon, l'histoire suivante :

» Il existe à Dijon une Consultation-Goutte de lait, et, récemment, une dame attendant le tramway aux abords du cimetière, engagea la conversation avec un entrepreneur de monuments funéraires.

» Elle lui demanda s'il avait beaucoup de monuments à faire pour les enfants ; il répondit qu'il y a plusieurs années il en faisait un grand nombre, mais que *depuis la création de la «Goutte de Lait »*, il en avait beaucoup moins à faire. Je ne sais si ce brave homme n'en était pas quelque peu désolé, ajoute la dame, mais ce qui est certain, c'est que tous ceux qui nous aident de leur argent et de leur dévouement, ont comme nous de sérieuses raisons de s'en réjouir. »

Les graphiques ci-après vous rendront ces résultats encore plus palpables.

Le *n° 1*, que les élèves de P. Budin avaient baptisé la Tour Eiffel à cause de sa forme spéciale, représente la mortalité, par gastro-entérite, des enfants, à Paris, pendant l'année 1898 pour chaque semaine. En une semaine la mortalité des enfants au biberon atteignit le chiffre formidable de 260, celle des enfants au sein le chiffre de 30. Pendant toute l'année, à la consultation de la clinique Tarnier, il ne mourut pas un seul enfant.

Le *n° 2* représente la mortalité totale des enfants à Paris et à la clinique Tarnier sur 1,000 naissances en 1898.

Tandis qu'à Paris, dans toute la ville, elle est de 178 o/oo, à la clinique Tarnier elle est de 46 o/oo.

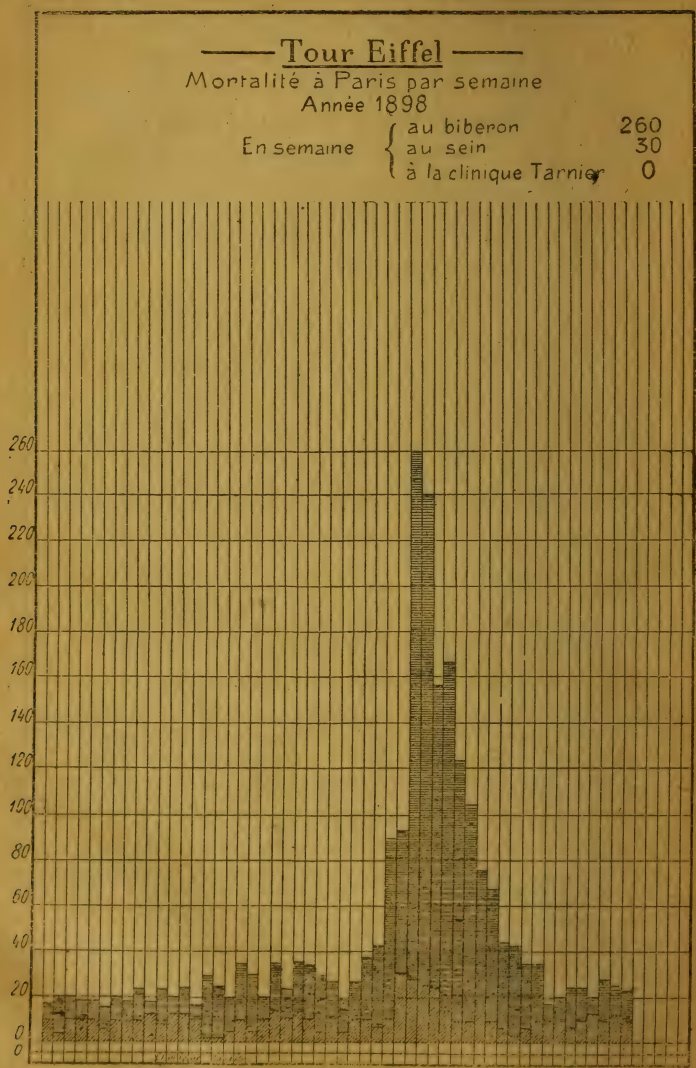
Tour Eiffel
Mortalité à Paris par semaine
Année 1898
En semaine
au biberon 260
au sein 30
à la clinique Tarnier 0
260
240
220
200
180
160
140
120
100
80
60
40
20
0
0

Graphique 1

VII-65-5

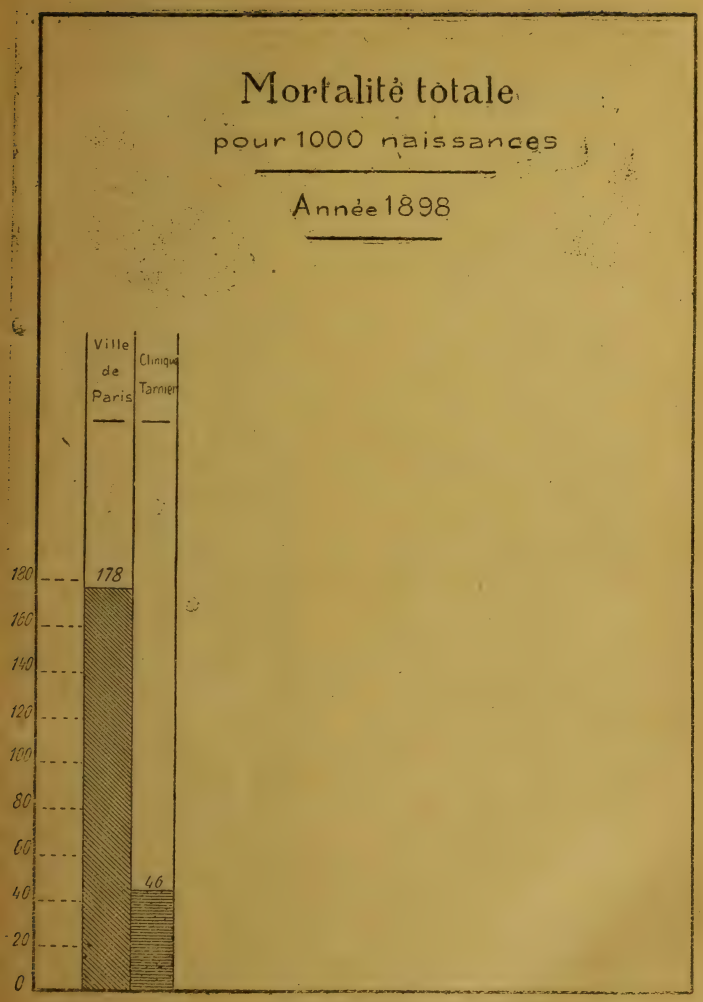

Graphique 2

N° 3. — Varengeville-sur-Mer.

Mortalité totale avant les consultations de nourrissons:

Avant	145 0/00
Après.	76,9 0/00
A la consultation.	0

N° 4. — Dans l'Yonne.

Avant les consultations. .	163 0/00
Après en 1904.	82 0/00
Après en 1905.	32 0/00

Tandis que dans 3 communes sans consultation on relevait 117 décès, 163, puis 176.

Ces résultats sont dus à deux choses :

1° *Augmentation de l'allaitement au sein ;*

2° *Suralimentation évitée.* Pour se faire une idée des ravages que peut causer la suralimentation, il faut aller dans les crèches des hôpitaux.

Il n'est pas rare de voir un enfant pesant 3,500 grammes à la naissance, ayant augmenté pendant le premier mois alors qu'il était au sein, diminuer petit à petit, et peser à 6 mois le même poids qu'en venant au monde!

Les résultats moraux ne sont pas moins bons.

Au début d'une consultation, les femmes viennent avec une certaine méfiance. Remplies de préjugés, elles suivent peu ou pas les conseils qu'on leur donne; leurs enfants sont sales, elles sont sales elles-mêmes.

Mais au bout de trois mois, si le médecin, sans se lasser, a eu la patience de répéter la même chose avec autorité et douceur, la transformation est saisissante.

Un jour, elles se sont décidées à essayer la méthode enseignée à la consultation : le résultat a été satisfaisant ;

VII-65-5

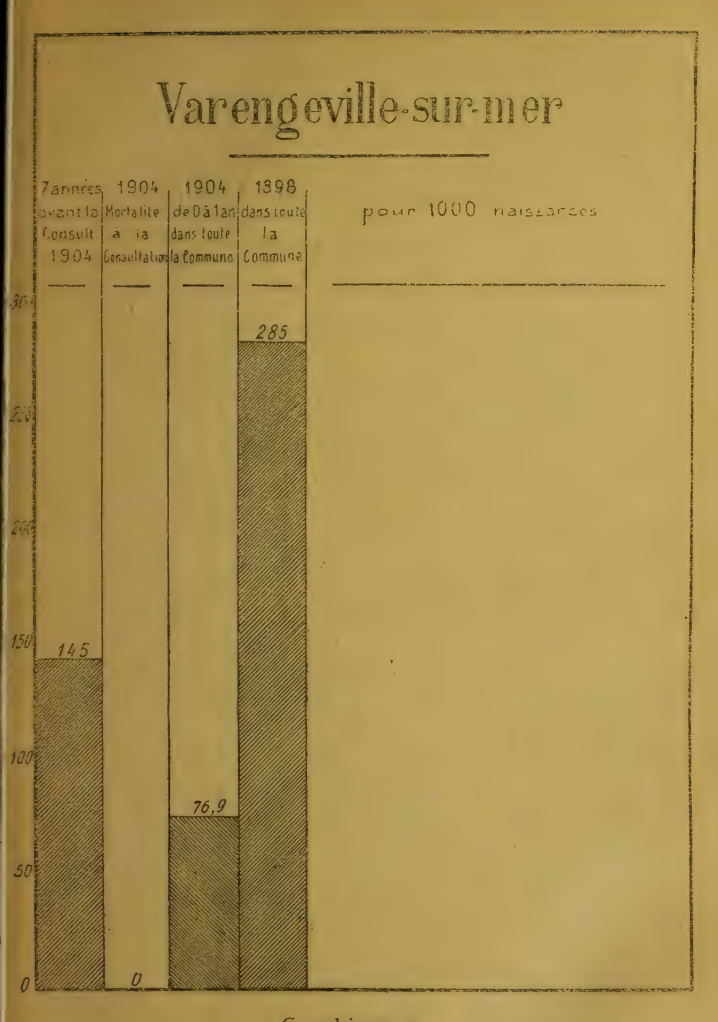

Graphique 3

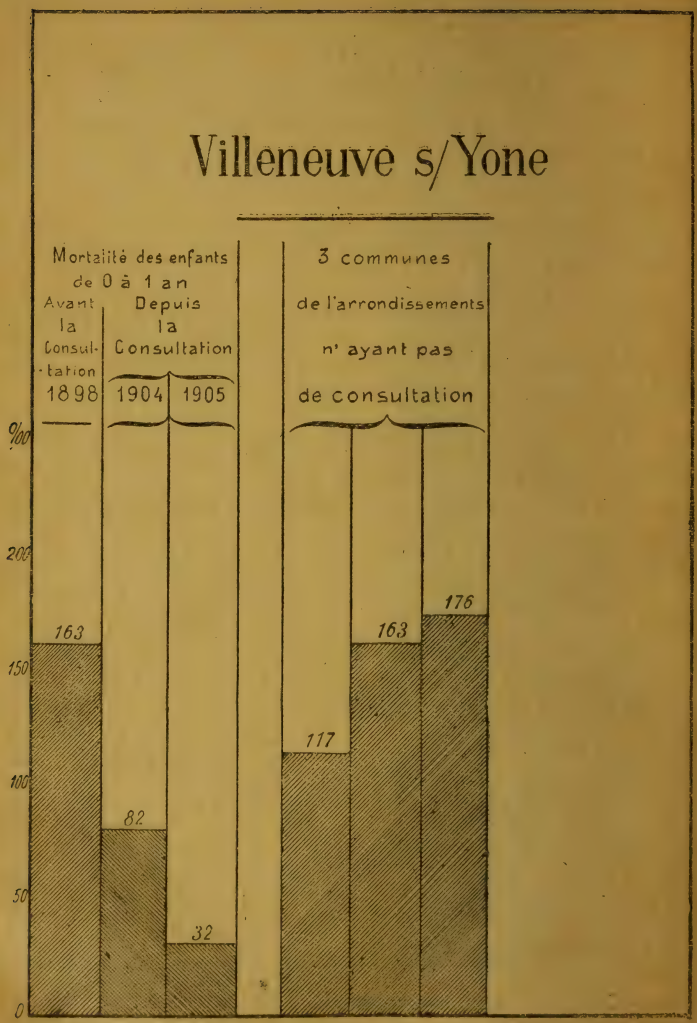
Villeneuve s/Yone
Mortalité des enfants de 0 à 1 an
Avant la Consultation
Depuis la Consultation
1898
1904
1905
3 communes de l'arrondissements n' ayant pas de consultation
‰
200
150
100
50
0
163
82
32
117
163
176

Graphique 4

alors la confiance est venue, et avec la confiance, la docilité, la propreté pour elles, pour l'enfant, pour le ménage et la paix à la maison.

Le père, heureux alors d'avoir son ménage bien tenu, de ne plus entendre les cris incessants du bébé, de trouver la femme et l'enfant plus coquets, plus calmes, s'attache à son foyer, va moins au café, et, s'il n'est pas marié, il épouse la mère.

Les consultations de nourrissons ont été appelées par le docteur H. de Rothschild les *Ecoles de mère*, et, par le docteur Devraigne, les *Ecoles d'allaitement au sein.*

A la Fondation Budin et dans toutes les consultations du type Budin (selon l'expression du Dr Ausset), elles sont réellement l'une et l'autre.

En effet, quand on suit une consultation de nourrissons qui n'est pas annexée à un service d'hôpital, où, comme à la Fondation Budin, par exemple, on reçoit jusqu'à 2 ans tous les enfants qui se présentent, on constate avec tristesse à quel point les femmes sont ignorantes de leur métier de mère.

Celles qui sont accouchées à l'hôpital ont, au moins pendant 10 jours, donné le sein à leur bébé, appris qu'il fallait le régler à heures fixes, sans essayer de le calmer en lui donnant à boire.

Mais celles qui sont accouchées chez elles! Ou elles l'ont gavé sous prétexte qu'il ne *profitait pas ;* ou elles l'ont mis en nourrice. Là, il est tombé malade, elles ont dû aller le chercher, elles nous l'amènent, pâle, avec un gros ventre, et nous avons toutes les peines du monde à le remettre sur pied.

A la consultation, nous faisons donc l'éducation de la mère. Nous lui apprenons à s'alimenter elle-même d'une façon rationnelle afin d'être une bonne nourrice, à sortir l'enfant afin qu'il ait une aération suffisante,

à le vêtir convenablement, à le laver des pieds à la tête.

Nous lui apprenons que l'enfant doit avoir une quantité d'aliments déterminée suivant son poids et sa taille, et que, *sans la balance, on ne peut être renseigné sur la santé du bébé.*

Nous lui apprenons qu'il existe des biberons gradués pour les enfants nourris à l'allaitement mixte et à l'allaitement artificiel et qu'elle doit savoir en grammes, la quantité de lait que son enfant boit dans les 24 heures.

Nous lui apprenons à stériliser ou faire bouillir son lait, et que le lait en vidange est un poison.

Enfin, nous lui apprenons que rien ne vaut, pour l'enfant, le lait de sa mère; que si elle travaille à l'usine ou dans un atelier, elle peut au moins donner le sein le matin, le midi et le soir.

Nous sommes véritablement une *Ecole d'allaitement au sein*, car il nous arrive fréquemment de remettre au sein un enfant sevré prématurément et quand une de nos femmes, qui n'a pas nourri son premier enfant, redevient enceinte, elle nourrit le second.

C'est une joie très grande pour celui qui dirige une consultation de nourrissons, de voir la lumière pénétrer dans ces cerveaux populaires, et l'éducation mutuelle se faire par la mère convaincue à la mère novice. J'en prends à témoin les lignes suivantes trouvées dans le compte rendu de la Consultation de nourrissons au sein du Havre:

» Nous avons fait pendant l'exercice écoulé, 27 cau-
» series à l'intention de nos nourrices, ce qui donne,
» depuis la fondation, 86 causeries. Notre intention
» n'est plus de rendre savantes, ces ménagères, qui n'en
» demandent pas tant ; mais, à force de parler et d'inter-
» roger sur les sujets les plus divers de l'hygiène infan-
» tile, nous éclairons ces cerveaux, non modelés, et, peu

» à peu, nous en dissipons la nuit épaisse, pour arriver à
» faire comprendre à toutes ces mères, les lois d'hygiène,
» et à devenir les collaboratrices sincères du médecin
» dans la mission délicate de l'élevage des tout petits.
» Et ces femmes, qui ne connaissent pas le luxe de la
» propreté et parmi lesquelles on en trouve qui n'ont
» jamais pris de bain de leur vie, donnent avec con-
» viction à leurs enfants un bain quotidien pendant la
» première année et tous les deux jours, pendant la
» seconde.

» Vous, détracteurs, vous osez dire que notre consulta-
» tion est inutile, que le nourrisson au sein pousse tout
» seul ! Oui, mais quelquefois dans la boue.

» Et les femmes qui viennent pour la première fois
» chez nous, et qui répondent invariablement à notre
» question, pour savoir combien de tétées prend l'en-
» fant : « Je ne sais pas », répondent plus tard 9, 8, 7,
» 6, selon l'âge de l'enfant. »

Les consultations peuvent et doivent devenir l'*Ecole des Futures Mères.*

Ecole des Mères, elles réparent le mal qui a été fait et le préviennent souvent ; mais elles ne s'adressent qu'aux femmes qui viennent aux séances ; et malheureusement leur nombre est petit, comparé à toute la population d'une ville ou d'un village.

Il y a longtemps que le professeur Pinard désire que l'enseignement de la puériculture soit fait à l'école.

Voulant donner l'exemple lui-même, il a fait pendant l'année scolaire 1902-1903, un certain nombre de leçons à des jeunes filles de 10 à 14 ans, à l'école primaire du boulevard Pereire. Il a publié ces leçons en un petit volume que toutes les écoles devraient avoir.

Mais à côté de l'enseignement théorique, il faut l'enseignement pratique. De même qu'on n'apprend pas à

coudre, à faire la cuisine, rien qu'avec des livres, pour savoir peser, habiller, soigner un enfant, il faut peser, habiller, soigner des petits enfants.

Dans le peuple, la petite fille, de très bonne heure, est la petite mère; ses frères et sœurs sont ses poupées vivantes; pourquoi ne pas lui apprendre tout de suite à bien faire?

De retour de l'école, elle racontera ce qu'elle aura vu, appris, et, peut-être, par elle arriverons-nous à éduquer le père.

Le père, qui, si souvent, empêche la mère de suivre les conseils donnés!

Dans chaque village qui possède une mairie, une école et un médecin, convoquez périodiquement toutes les mères et toutes les nourrices et faites une consultation de nourrissons soit à l'école, soit à la mairie avec le concours de l'institutrice et de ses petites élèves de 10 à 14 ans, et vous aurez la *Consultation-Ecole des Futures mères.*

Du reste, les essais ne sont plus à faire, et, à ce propos, je crois utile de vous communiquer une note de M. Marois, inspecteur de l'assistance publique de l'Yonne, intitulée :

« *Les consultations de nourrissons à l'Ecole.*

» L'intérêt que présente la diffusion des consultations » de nourrissons ne réside pas uniquement dans l'édu- » cation des mères et des nourrices.

» Quelques tentatives isolées ont démontré qu'il y a » utilité à y conduire les grandes élèves des Lycées et » des écoles primaires et les élèves des écoles normales. » C'est là, en effet, que se trouve la pépinière, si j'ose » dire, d'où sortiront les mères futures.

» N'est-il pas indiqué de faire à ces enfants un cours » rationnel de puériculture, de les initier dès leur jeune

» âge aux dangers qui menacent les tout-petits, d'oppo-
» ser aux préjugés qui risqueraient de les assaillir plus
» tard la solide barrière d'un enseignement pratique et
» scientifique?

» En Belgique, le gouvernement s'est emparé de cette
» idée, et l'a mise à exécution, en s'inspirant des con-
» clusions du Dr Cordier, rapporteur de la question au
» Congrès de Liége, tenu en 1905.

» Ces conclusions sont les suivantes :

» 1° Il est indispensable qu'à l'école, les jeunes filles
» soient préparées à leur futur « *métier de mère* » ;

» 2° Dans ce but, des notions d'hygiène infantile leur
» seront enseignées à tous les degrés de l'enseignement,
» spécialement dans les écoles ménagères et normales,
» tant dans les écoles publiques que privées ;

» 3° Un enseignement pratique complémentaire sera
» donné de préférence dans les consultations de nour-
» rissons et Gouttes de lait dans les crèches ;

» 4° Cet enseignement sera fait par des médecins,
» dans les cours supérieurs au moins.

» Des conférences ont été créées en vue de faire l'édu-
» cation des femmes et des jeunes filles sur l'hygiène de
» la première enfance. C'est la réalisation, officielle-
» ment consacrée, d'une innovation due en réalité à nos
» médecins de France.

» Le gouvernement belge n'a rien innové. Déjà depuis
» longtemps, les élèves infirmières du cours d'Auxerre
» assistent aux Consultations de nourrissons et quelques
» institutrices de l'Yonne, notamment à Apporguy, à
» Monéteau et à Cravant, conduisent leurs grandes élè-
» ves aux dites Consultations.

» Elles assistent avec elles à la leçon, et, le lendemain,
» par des devoirs appropriés au sujet, s'assurent que les

» enfants ont bien compris les enseignements des méde-
» cins.

» Au besoin, elles les commentent, les développent,
» dégagent, s'il y a lieu, ce qu'il pourrait y avoir eu de
» trop scientifique dans la conférence de la veille.

» C'est là un exercice excellent, qu'on ne saurait trop
» encourager. La voilà la véritable école des mères,
» celle d'où sortiront des femmes conscientes de leurs
» devoirs et de leurs futures responsabilités.

» Le professeur Budin a pu lire quelques devoirs des
» enfants de ces écoles ; il a été surpris des résultats.

» Non, la Belgique n'a rien innové. Il faut se féli-
» citer de la voir aussi accessible aux nobles idées que
» nous défendons. Mais il sied de rendre à chacun ce
» qui lui est dû, et je rappellerai ici que M. le sénateur
» Strauss s'est occupé de la question dans la *Revue phi-*
» *lanthropique* de 1904, et qu'il a cité le département de
» l'Yonne comme une sorte de précurseur.

» Mais, si, en France, nous avons le mérite d'avoir
» pris une initiative, n'oublions pas que le gouvernement
» belge nous a devancés dans la mise en pratique *offi-*
» *cielle* des dispositions arrêtées au Congrès de Liége.

» Il importe donc, — et sans plus tarder — que la
» France suive cet exemple et que M. le Ministre de
» l'Instruction publique donne les instructions néces-
» saires pour que soit rendue obligatoire une institution,
» qui est comme le corollaire naturel des Consultations
» de nourrissons, et dont on peut attendre à bon droit
» les plus heureux effets.

» R. MAROIS.

» *Inspecteur de l'Assistance publique*
» *de l'Yonne.* »

Voici maintenant un devoir fait par une élève de l'école communale de Monéteau, dont il est parlé dans le rapport de M. Marois ; ce devoir a été fait *sans retouche, ni corection*, par une enfant de *12 ans :*

» Compte rendu de la séance de pesage du jeudi
»29 octobre et de la conférence faite par M. le docteur
» Mocquot, sur l'emploi du lait stérilisé pour la nourri-
» ture des enfants du premier âge.

» Tous les mois, M. Mocquot, docteur d'Appoiguy,
» vient à Monéteau, pour peser les enfants du premier
» âge. C'est alors qu'hier jeudi, 29 octobre, il est venu
» à l'école de filles. Il avait invité les grandes élèves
» à assister au pesage ainsi qu'à une petite conférence
» qu'il devait faire, sur l'emploi du lait stérilisé.

» La séance commence. Allons, les nourrices dévouées !
» Développez vos poupons à la mine éveillée ! Posez-les
» délicatement dans ce mignon petit berceau. Les bébés
» sont pesés successivement par les plus grandes élèves.
» Les uns pleurent, les autres rient ; enfin, les nourrices
» habillent leurs poupons.

» Pendant ce temps, ma maîtresse inscrit sur un carnet
» spécial, ainsi que sur le livret particulier à chaque
» personne, le poids de tous les enfants.

» M. Mocquot donne quelques conseils aux nourrices
» suivant l'état de leurs bébés, puis la conférence com-
» mence :

» Quelquefois, dit-il, les nourrices ou les mères de
» famille ignorent pourquoi les enfants ont des maladies
» d'estomac, des maladies d'intestin. Eh bien, c'est le
» lait qui en est la cause.

» Des germes mauvais qui sont dans l'air peuvent
» tomber dans le lait sans que la nourrice s'en aperçoive.
» Du lait qui provient d'une vache tuberculeuse contient
» les germes de la tuberculose et communique cette ter-

» rible maladie à l'enfant qui malheureusement en
» absorbe.

» Aussitôt qu'un enfant a la diarrhée, la nourrice
» doit immédiatement le soumettre au lait stérilisé dont
» les germes mauvais sont tués. Aussi, dans les villes,
» tous les enfants sont nourris au lait stérilisé. Pour
» obtenir du lait stérilisé, on se sert d'un appareil spé-
» cial stérilisateur.

» Le stérilisateur se compose d'une marmite dans
» laquelle on a mis un panier en fil de fer. Dans ce
» panier sont placées sept ou huit bouteilles graduées
» contenant du lait, la ration pour une fois. La marmite
» contient elle-même de l'eau au même niveau que le
» lait des bouteilles.

» On fait bouillir l'eau, puis on compte 45 minutes
» jusqu'au moment où l'on retire la marmite. Au bout
» de ce temps, on enlève le panier de la marmite, on la
» vide, puis on remet le panier de bouteilles dans la
» marmite que l'on descend à la cave ou dans un endroit
» frais.

» Quand la nourrice veut faire boire son bébé, de nou-
» veau, elle fait chauffer le lait au bain-marie.

» L'emploi du lait stérilisé est merveilleux pour la
» santé des enfants du premier âge, et on ne saurait
» assez insister sur son emploi auprès des nourrices. »

MARIE GODIN.

A *Noyant-Gravoyère*, *à Belair Combrée* (MAINE ET LOIRE), la consultation à lieu dans les écoles.

A *Cousance* (MEUSE) et à *Belleville*, le Dr Villard fait la consultation à l'école de filles avec l'institutrice.

Dans l'OISE ; à *Creil*, les jeunes filles de l'école font la pesée et assistent à des leçons de puériculture.

A *Andeville*, le Dr Soubeiran la fait avec Mlle Cottu, institutrice.

Dans les VOSGES, à *Rambervillers*, la consultation a lieu à l'école de filles et des conférences sont faites aux élèves des écoles laïques.

A *Remiremont*, le Dr Guyon se fait aider à chaque consultation par deux élèves des écoles.

A *Laigueville* (OISE) les fillettes sont amenées à la consultation par l'institutrice.

A *Caudéran* (GIRONDE). Les élèves des cours supérieurs de l'Ecole Normale d'Institutrices assistent par séries aux consultations et facilitent la tâche du docteur en tenant le registre, en établissant les fiches et en faisant le pesage des nourrissons.

A *Marseille*, beaucoup de jeunes filles assistent aux visites et font ainsi leur apprentissage de futures mères.

Dans la VENDÉE, M. Rouvier, inspecteur départemental, dans son rapport au préfet, exprime le vœu que dans les cantons où il n'existe pas de consultation de nourrissons, les médecins qui en prendront l'initiative soient autorisés à faire, dans les mairies, des conférences sur la puériculture et sur l'hygiène des nourrissons.

Depuis 1909, l'*Ecole Limousine* des mères fait assister aux consultations et coopérer au travail, les élèves de 3e année de l'Ecole Normale des Institutrices ; une consultation est annexée à l'école et le fonctionnement est assuré par les élèves elles-mêmes, sous la surveillance d'une maîtresse et d'un médecin.

Le *Dr Jarricot, de Lyon*, a présenté, en juillet 1909, à M. le préfet du Rhône et à M. le maire de Lyon, un programme pour un cours public d'hygiène appliquée à l'éducation maternelle.

L'élan est donné : avec un peu de persévérance et de volonté, nous arriverons à faire de nos jeunes filles fran-

çaises d'excellentes mères de famille, et cela grâce aux Consultations de nourrissons, écoles des mères et des futures mères.

Le sénateur Paul Strauss, dont personne n'ignore la haute compétence en matière d'hygiène et de philanthropie, l'a dit lui-même :

» La consultation de nourrissons est le plus merveil-
» leux cours d'adultes qui puisse être institué. La leçon
» de choses y prend l'aspect le plus saisissant, parce
» qu'elle a pour objet un petit être adoré, une créature
» de chair et de sang. »

VŒUX

1° Que dans chaque ville et commune de France, il y ait une consultation gratuite de nourrissons, soit hebdomadaire, bi-mensuelle ou mensuelle, où *tous les enfants* de 0 à 2 ans seront pesés, examinés, dirigés au point de vue de leur alimentation ;

2° Que la présence à ces consultations soit obligatoire au moins pour les enfants en nourrice assistés ou secourus ;

3° Que l'enseignement de la puériculture soit fait à l'école primaire non seulement théoriquement mais pratiquement, soit que la consultation ait lieu à l'école en présence des fillettes de 10 à 14 ans, soit que ces fillettes soient convoquées aux consultations et y prennent une part active.

BIBLIOGRAPHIE

Organisation des Consultations à la campagne, Dr Mocquot, d'Appargny. — Librairie du Progrès Médical, 14, rue des Carmes, Paris (1904).

Manuel pratique d'allaitement, P. Budin. — Paris. Doin, 8, place de l'Odéon (1907).

Les Consultations de Nourrissons, Dr Louis Devraigne. — Extrait de la *Presse Médicale*, n° 85, 21 octobre 1905.

Les Consultations de Nourrissons dans l'Yonne en 1908, M. Marois. — Extrait de la *Revue Philanthropique* du 15 juillet 1909. — Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

Rôle social et pratique du fonctionnement des Consultations de Nourrissons et des Gouttes de Lait, Dr J. Jarricot. — 1909, Jeannin à Trévoux.

Les consultations de Nourrissons, leur organisation administrative, financière et médicale, les résultats obtenus dans l'Yonne. — 1907, Auxerre. Ch. Melon, rue de Paris.

Sur l'Enseignement appliqué de l'Hygiène infantile dans les Consultations de nourrissons.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le Docteur **Jarricot**,
Chef du Laboratoire de la Clinique d'accouchements à l'Université de Lyon, médecin de l'œuvre lyonnaise des « Consultations Budin », chargé du cours d'hygiène infantile à l'Enseignement municipal de Lyon.

Je viens défendre cette idée que le but des Consultations de nourrissons ne doit pas être seulement de donner aux mères de famille des conseils d'hygiène infantile, mais d'éduquer en même temps les futures mères de famille, c'est-à-dire les grandes jeunes filles des écoles.

On organise de plus en plus, en France du moins, des œuvres de puériculture du type Budin, c'est-à-dire des Consultations de nourrissons-Gouttes de lait. Rien n'est plus justifié.

L'ancienne Goutte de lait-Milke-Dépôt, c'est-à-dire simple distributrice de bon lait, est plus qu'un organisme insuffisant. C'est une œuvre dangereuse (Ausset). L'expérience le démontre. On devine et on vérifie qu'elle

ne suffit pas à la prophylaxie des maladies du premier âge et qu'elle conduit à la réduction du nombre et de la durée des allaitements au sein.

La Consultation de nourrissons qui n'est pas doublée d'une Goutte de lait offre l'avantage d'être aisée à instituer. Il est facile de multiplier, sans grande dépense, les centre de Consultations. Mais une telle œuvre est incomplète. Sans entrer dans une explication détaillée qui serait déplacée ici, je puis dire ce dont l'expérience m'a convaincu. Pour arriver à de bons résultats en série, il faut, dès qu'une mère ne nourrit plus exclusivement au sein, mettre à sa disposition, pour un prix modeste, des aliments tout préparés : lait de vache, à des degrés divers de concentration et bouillies au babeurre, tous aliments épurés par la chaleur de leurs germes nocifs et répartis en rations dosées pour un repas (1).

Fonctionnant sur ce modèle et dirigée au surplus par des personnes compétentes, la Consultation de nourrissons assure avec un plein succès la lutte contre la mortalité infantile par la prophylaxie de toutes les grandes maladies évitables.

Mais on peut demander plus encore à ce merveilleux organisme et on doit le faire désormais.

En pratique, on admet qu'il n'est nul besoin d'apprendre le métier de mère de famille. Tout au plus paraît-on désirer qu'il soit donné aux jeunes filles quelques clartés de tout. Cette opinion est incorrecte.

D'abord la pratique des Consultations de nourrissons, *où l'on voit à l'œuvre les mères*, fait comprendre comment et pourquoi les petits enfants sont frappés par

(1) Voyez *Rôle social et pratique du fonctionnement, etc.* (bibliographie).

les maladies les plus faciles à éviter. Neuf fois sur dix les enfants du premier âge cessent de se bien porter et si l'on n'intervient pas, succombent, parce que les mères ne savent rien de ce qu'elles devraient savoir. Il faut donc éduquer les mères; mais qu'est-ce à dire? Suffit-il vraiment de quelques clartés?

Si la jeune mère ne possède aucune notion rationnelle d'hygiène infantile, elle est imbue par contre de préjugés nombreux et, sauf exception, vit dans un milieu de routine et d'habitudes mauvaises invétérées. Il suit que pour obtenir un résultat satisfaisant, il faut non seulement édifier sur un sol nu, mais encore faire table rase au préalable. L'entreprise est apparue facile à quelques esprits optimistes et nébuleux. Je puis assurer, par expérience, qu'elle est lourde de difficultés, et qu'il n'y a rien à attendre au surplus d'un enseignement exclusivement théorique donné par la maîtresse d'école, étrangère, bien souvent, aux choses de la maternité (1).

Si l'on veut agir avec des chances de succès, je veux dire si l'on veut vraiment éduquer la jeune fille et la pénétrer de sa tâche future la plus importante, il faut, dès l'école, la mettre aux prises avec la réalité. Il faut, en d'autres termes, la mettre à même de profiter des fautes contre l'hygiène commises par la mère qui apporte son enfant malade à la consultation et des conseils du médecin qui redresse les erreurs de régime. Ainsi, pour prendre un exemple, je tiens pour assuré qu'il ne sert de rien d'exposer aux jeunes filles une théorie de la réglementation des têtées, si l'on s'en tient à l'exposé théorique. Telle jeune femme qui aura, jeune fille,

(1) C'est pourquoi il serait si utile d'annexer une consultation de nourrissons aux Ecoles normales d'institutrices, comme je l'ai demandé pour Lyon. (J. JARRICOT, loco cit. p. 283.

parfaitement appris la théorie, donnera le sein à son enfant aux premiers cris. Mais je tiens pour non moins assuré que cette même jeune femme agirait différemrissons. Elle aurait pu comparer *de visu* les résultats obtenus avec les têtées à volonté et avec les têtées réglement si elle avait assisté à des Consultations de nourmentées comme nombre et comme durée, suivant le poids et les dimensions des enfants. Cette comparaison l'aurait convaincue pour sa vie durant.

Je le répète, l'enseignement de la puériculture à l'école est insuffisant s'il est seulement théorique, et ce ne sont pas les manipulations sur une poupée qui lui font perdre ce caractère. Tout au plus, peut-on dire, et c'est le pauvre résultat auquel souvent, faute de mieux, je m'efforce d'atteindre, que c'est quelque chose de persuader à la mère de famille ou à la future mère de famille qu'elle ignore à peu près tout de ce qu'elle devrait savoir. Au contraire, un enseignement vraiment satisfaisant de la puériculture sera donné aux jeunes filles lorsque celles-ci pourront recevoir, en même temps que des leçons théoriques, un enseignement clinique de l'hygiène infantile. Mais, cet enseignement, elles n'ont pour le connaître qu'à fréquenter les dispensaires d'enfants qui fonctionnent, nombreux déjà. Il apparaît donc que c'est le devoir strict des œuvres de puériculture d'ouvrir leurs portes bien grandes et que c'est une obligation morale, pour les directeurs de l'enseignement, d'assurer aux jeunes filles des écoles la possibilité d'assister aux séances. Ce serait grand dommage de négliger plus longtemps et autant qu'on le fait le rôle éducatif si important que peuvent jouer les Consultations de nourrissons.

VŒU

Le IIIe Congrès d'Education familiale émet le vœu que l'on fasse profiter toutes les grandes jeunes filles des écoles et tout particulièrement les futures institutrices de l'enseignement appliqué de la puériculture que constituent les Consultations de nourrissons.

BIBLIOGRAPHIE

Dr AUSSET. — *Le bilan des Consultations de nourrissons*, Revue philanthropique, 1909.

Dr J. JARRICOT. — *Rôle social et pratique du fonctionnement des Consultations de nourrissons.* (Jeannin, Trévoux, 1909.) Cet ouvrage renferme un compendium bibliographique (pp. 295-317) des questions de puériculture.

RÉSUMÉ.

Pour arriver à de bons résultats, pour les œuvres de la « Goutte de lait », il faut dès qu'une mère ne nourrit plus exclusivement au sein, mettre à sa disposition, pour un prix modeste, des aliments tout préparés : lait de vache, à des degrés divers de concentration, et bouillies au babeurre, tous aliments épurés, par la chaleur, de leurs germes nocifs et répartis en rations dosées pour un repas.

Il faut d'autre part *apprendre le métier de mère de famille;* il convient donc qu'il soit donné aux grandes jeunes filles des écoles un enseignement approprié. Cet enseignement ne doit pas être seulement théorique, professé exclusivement par la maîtresse d'école. Il convient qu'il soit pratique. Il faut mettre les jeunes filles aux prises avec la réalité en leur faisant fréquenter les dispensaires pour enfants et les œuvres de puériculture.

La Ligue nationale de la protection de l'Enfance

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le Directeur **François Kemény** (Budapest).

SOMMAIRE.

Fondée en 1906, la Ligue est le plus puissant organe social de l'assistance des enfants en Hongrie. Il est à la disposition de l'assistance de l'Etat. Son programme est d'aider rapidement et de sa propre initiative; de grouper, guider et secourir les sociétés analogues. L'auteur passe en revue les activités diverses de la Ligue: les « vendredis » où toute personne est admise à présenter sa demande ou sa plainte; le placement des enfants malades et des sains; de ceux qui sont exposés à la corruption morale ou bien déjà vicieux; les homes d'apprentis; le système de patronage de la Ligue, etc. La ligue a, malgré sa jeunesse, fait preuve d'excellents résultats grâce à son système fort pratique : centre d'action commun, combiné avec le travail décentralisé; elle dispose des revenus fort considérables et d'un grand nombre d'instituts qu'elle a fondés.

Cette Ligue qui porte en hongrois le nom « Orstàgos Gyermekoédö Ligä » fut fondée le 26 février 1906; elle est le plus puissant organe social de l'assistance des enfants en Hongrie et fait partie intégrale de l'assistance de l'enfance par l'Etat.

Voici en quelques mots le vaste programme de la Ligue : créer un puissant organe qui soit à la disposition de l'assistance par l'Etat et qui puisse prêter aide sans cesse et partout où la nécessité s'en ferait véritablement sentir; aider rapidement et de sa propre initiative; grouper, guider et secourir les sociétés ayant pour objet la protection de l'enfance; créer un centre social pour la poursuite de cette œuvre, centre qui comprendrait uniquement des hommes versés dans la question, et démontrer ainsi que la protection de l'enfance a cessé d'être une distraction pour les bonnes âmes, mais qu'elle constitue une mission sociale exigeant avant tout de profondes connaissances spéciales et un labeur continuel et inlassable.

Il est impossible de baser le système de la protection de l'enfance exclusivement sur la bienfaisance et sur la base instable de la charité, dirigée presque toujours par des dilettantes. Pour aboutir à des résultats réels, il faut que l'Etat établisse les bases, la marche à suivre, l'organisation, la forme administrative et le budget.

Toutefois le système le plus idéal de l'assistance de l'enfance ne saurait se passer de l'appui de la société, et ceci principalement pour ce qui concerne les détails minutieux de l'œuvre à accomplir. Or, la Ligue nationale est, grâce à son organisation spéciale, en mesure de s'adapter aux cadres existants et de contribuer pour sa part à l'œuvre de protection entreprise par l'Etat.

Pour que la Ligue soit à même de donner dans tous les cas spéciaux les secours et les conseils nécessaires, *tous les vendredis* après-midi, une réception publique est organisée où toute personne est admise à présenter sa demande ou sa plainte. Ce sont le président et le directeur qui donnent audience, en présence des

probation officers de la Ligue, des délégués de différentes autorités et sociétés, etc.

Après avoir pris connaissance de la requête ou de la plainte, on décide quelle est l'autorité compétente. Procès-verbal est dressé de l'affaire qui est ensuite renvoyée à cette autorité. Si l'affaire exige une constatation préalable des faits, une enquête est faite avant de prendre une décision. Si le cas n'est pas reconnu urgent, cette enquête est faite par la mairie d'arrondissement ; s'il y a urgence, un délégué de la Ligue est chargé d'examiner le cas et de faire immédiatement son rapport, au cours même de l'audience. Attendu qu'un vendredi ce sont au moins 120 ou 150 personnes qui se présentent, il en résulte une telle diversité de cas qu'il est impossible de les énumérer tous. Nous nous bornons donc à constater que tous les problèmes de la protection de l'enfance sont passés en revue.

Les vendredis sont d'une grande importance, puisque dans la majorité des cas, c'est aux asiles qu'il faut avoir recours pour le placement des enfants qui s'y présentent. De cette façon on contribue à réaliser l'intention de la loi sur l'assistance. L'institution des vendredis a donné de brillants résultats dans la capitale et elle est déjà introduite dans plusieurs grands centres de province.

Sphère d'action de la Ligue. — Les enfants malades qui se présentent sont placés par la Ligue soit dans les asiles de l'Etat, soit dans un hôpital ou autre établissement de santé. Un accord est intervenu à ce propos avec toutes ces institutions aux termes duquel les enfants désignés par la Ligue y sont admis contre remboursement, à la charge de celle-ci, des frais d'entretien et de traitement. Aux enfants n'ayant pas besoin d'un traitement régulier, la Ligue fournit les médicaments,

bandages, membres artificiels, chaussures, etc. Les élèves qui souffrent par suite d'une nourriture défectueuse ou du manque d'air salubre, sont envoyés pendant les grandes vacances (juillet-août) dans les villégiatures spéciales de la Ligue, dont le président, M. le comte Léopold Edelsheim-Gyrelai a pris l'initiative en installant à cet effet l'un de ses châteaux pour 40 enfants. Cet exemple fut suivi par d'autres membres de la haute aristocratie.

Le placement et l'éducation des enfants bien portants réclament une circonspection plus grande. On vise avant tout à les placer dans un milieu qui réponde à leur individualité et à la situation de leur famille, mais on évite avec soin une éducation au-dessus de leur état, ce qui conduirait par la suite au mécontentement et à la corruption. Les nourrissons sont placés autant que possible chez des nourrices villageoises (parents nourriciers), choisies et contrôlées par l'assistance officielle. Les enfants plus âgés sont placés chez des parents nourriciers ou dans des établissements ou bien on les laisse chez leurs parents, en versant à ces derniers un secours en argent. Généralement on choisit des parents nourriciers sur la proposition des parents parmi les personnes de leur connaissance. Le placement dans des établissements se fait contre remboursement des frais de pension.

Le système de placement chez les parents indigents, malades ou incapables de travailler est généralement sujet à caution, car il est bien évident qu'ils employent le secours régulier qu'ils obtiennent avant tout à leur propre usage. Aussi l'assistance de l'enfance par l'Etat a-t-il établi cette règle que les pupilles pris sous sa protection ne doivent pas être laissés chez leurs propres parents, parce que de nombreuses expériences ont dé-

montré que dans la plupart des cas les parents commettent de graves abus. La Ligue reconnaît donc le même principe et ce n'est qu'exceptionnellement et sous la force des choses qu'elle laisse l'enfant dans sa famille et accorde à celle-ci des secours. Ceci a lieu surtout dans les classes moyennes de la société et parmi les artisans instruits. Autrement il serait impossible d'élever les orphelins des employés morts avant d'avoir atteint l'âge de la retraite; il serait inconvenant de les placer dans des familles de paysans ou d'ouvriers. Mais alors même la Ligue s'entremet volontiers pour faire apprendre quelque métier aux veuves; elle leur procure des marchandises, met à leur disposition une machine à coudre, leur procure un emploi, etc. Cette partie du programme de la Ligue lui cause le plus de tracas, mais c'est aussi la tâche qui donne les meilleurs résultats. Liée par des questions de principes, l'assistance de l'Etat néglige cette méthode.

Une branche très importante de l'activité de la Ligue, et qui lui impose de grands sacrifices, consiste dans la protection *des enfants de nationalité étrangère*. Le système d'assistance par l'Etat n'établit aucune différence entre les enfants hongrois et étrangers. Dans beaucoup de cas cette mesure lui serait pour ainsi dire fatale. La Ligue a donc décidé de prendre sous sa protection les mineurs étrangers et de pourvoir à leur entretien. C'est par centaines qu'elle a pu ainsi éviter à ces pauvres petits êtres les angoisses d'un déplacement. La Ligue prend aussi sous sa protection les enfants de nationalité *hongroise* habitant *l'étranger* et qui ne peuvent, pour des raisons particulières, être rapatriés.

Enfin la Ligue est en train de pourvoir la marine de matelots hongrois. A cet effet elle a lié contrat avec la Société hongroise orientale de navigation maritime, dans

les navires de laquelle sont placés les jeunes garçons choisis et élevés dans ses propres établissements.

L'enfant exposé à la corruption morale ou déjà vicieux dans l'œuvre de la Ligue. — Sauf les maisons de correction la protection morale de l'enfance est chez nous de date récente. Ceux dont on ne pouvait attendre l'amélioration dans les familles choisies à cet effet, même en les soumettant à une éducation sévère, sont placés par l'Etat dans les établissements de la Ligue, contre indemnité des frais d'entretien.

Jusqu'à présent la Ligue a créé six institutions de ce genre dont une pour les filles. Parmi ces établissements, l' « Arpàd-Otthon » de Szeged est un vrai modèle du genre. Le maître et sa femme y forment une famille avec les 15 ou 20 enfants qui leur sont confiés. Chaque famille habite une petite maison du village. Ici, ainsi que dans les autres établissements de la Ligue, les élèves sont occupés, à part les soins nécessaires du ménage, en premier lieu aux travaux de culture et de jardinage, en second lieu aux travaux industriels. A la tête de chacune de ces institutions se trouve un pédagogue de profession qui remplit les fonctions de directeur.

Il serait impossible d'indiquer d'avance le temps que les élèves devront passer dans ces institutions. Chez la plupart des enfants moralement corrompus la source du mal se trouve dans leur entourage et la corruption est due à une éducation négligée. En les transportant dans un nouveau milieu, ils doivent s'amender et dès que ce changement s'est produit, ils ne sont plus à leur place dans l'établissement. Il faut les rendre à la famille, mais non pas à celle où ils sont devenus vicieux. Si au bout d'une année d'internat l'enfant ne s'est pas amendé, il est remis aux maisons de correction de l'Etat. Sur ce point un accord est intervenu entre le Ministère de la

justice et la Ligue; aussi cette dernière reprend et place dans ses établissements ceux qui se sont améliorés aux maisons de correction.

Les élèves qui se sont amendés dans les maisons de la Ligue, sont rendus à l'asile qui en avait demandé l'admission, ou bien ils sont placés selon leurs goûts et leurs dipsositions dans des entreprises agricoles ou industrielles, dans les « homes » d'apprentis ou dans la marine. Tout enfant ainsi placé est assisté d'une personne qui lui sert de protecteur et qui continue d'observer sa conduite.

Les Homes d'apprentis. — La situation pénible de la plupart des apprentis placés chez les petits artisans empêche souvent les parents de placer leurs enfants en apprentissage. C'est ce qui a déterminé la Ligue à créer ses homes d'apprentis, où les jeunes gens reçoivent avec la pension complète, une éducation honnête et convenable. Actuellement il existe trois établissements de ce genre, chacun destiné pour 40 élèves. On n'y admet que les jeunes gens d'une conduite irréprochable et ceux qui s'étant amendés pendant leur séjour à l'établissement, se destinent à l'industrie. La Ligue s'occupe aussi du placement des apprentis; à cet effet il est dressé dans son bureau du centre une liste des patrons en quête d'apprentis.

Système de patronage de la Ligue. — La Ligue étend son patronage à tous les mineurs sortis des maisons de correction de l'Etat, de même qu'à tous ceux qui sont placés par elle chez leurs parents ou chez des parents nourriciers, et désigne à chacun d'eux un protecteur. Vu que ces enfants sont disséminés un peu partout dans le pays, ce serait presque impossible si la Ligue n'était secondée par les autorités locales et par les fondés de

pouvoir qu'elle possède dans beaucoup d'endroits. La fonction de protecteur est accomplie à titre honorifique par un grand nombre de personnes de distinction, mais surtout dans la capitale. On a aussi recours aux services assez mal rétribués de personnes qui remplissent cette fonction à l'égard de plusieurs enfants à la fois à titre professionnel. La Ligue a organisé dans ses bureaux du centre une section spéciale de protection judiciaire, comprenant un « probation officer » assisté de cinq adjoints et de deux protecteurs de profession. Les tribunaux signalent à la Ligue tous les procès ciminels intentés contre les mineurs âgés de moins de 18 ans. Le « probation officer » se livre alors à une étude circonstanciée du cas, désigne un protecteur à chaque enfant et nomme un avocat chargé de sa défense. Ce procédé s'étend également à la province où la mission incombe aux comités locaux créés exprès.

Conclusion. — Ignorant toute différence de classes, de races ou de religions et n'ayant en vue que l'enfant qu'il faut à tout prix arracher à la misère, au crime et à la souffrance, la Ligue s'est acquis la sympathie du public.

D'autres associations vouées à la protection de l'enfance expriment de plus en plus le désir, soit de s'assimiler à la Ligue, soit de se soumettre à sa direction. Ce fait important accroît les ressources et le prestige de la Ligue et produira un groupement compact : un centre d'action commun combiné, le travail centralisé.

La Ligue distribue annuellement une somme de 40,000 couronnes environ parmi les sociétés et institutions qui agissent de concert avec elle dans l'intérêt de l'œuvre commune; l'ensemble des frais monte chaque année à un demi-million de couronnes environ. Cette

dépense est couverte en grande partie par la subvention de l'Etat, en partie par des donations publiques annuelles, organisées au début d'avril et désignées sous le nom de « *Jour de l'Enfance* ».

(Extrait de la monographie de M. le Dr Alexandre Vrassai, directeur de la Ligue. Voy. pp. 303-326 : *Le droit de l'enfant abandonné et le système hongrois de protection de l'enfance.* (Budapest, 1909, XVI, 511 pp.)

Résumé.

Il est impossible de baser le système de la protection de l'enfance uniquement sur la bienfaisance sociale et sur la charité; pour aboutir à des résultats réels, il faut que l'Etat établisse les bases, la marche à suivre, l'organisation, la forme administrative et le budget.

Pour ce qui concerne les détails minutieux de l'œuvre à accomplir, l'assistance de l'enfance ne saurait se passer de l'appui de la société. C'est dans ce but que la Ligue nationale a organisé une réception tous les vendredis. Toute personne est admise à présenter sa demande ou sa plainte, tous les problèmes de la protection de l'enfance sont passés en revue.

Les enfants malades sont placés dans les asiles ou hôpitaux aux frais de la Ligue, ceux qui souffrent de nourriture défectueuse ou de manque d'air sont envoyés en villégiature pendant les vacances.

Pour les enfants bien portants et les nourrissons, la Ligue place, autant que possible, chez des parents nourriciers villageois et évite de laisser les enfants dans leur famille, en accordant à celle-ci des secours, parce que l'expérience a démontré que dans la plupart des cas, les parents commettent de graves abus.

La Ligue s'occupe aussi d'élever les orphelins des employés morts avant d'avoir atteint l'âge de la retraite et s'entremet pour faire apprendre quelque métier aux veuves, procure des marchandises, une machine à coudre, etc. C'est la tâche qui donne les meilleurs résultats.

La Ligue a fondé aussi l'œuvre de l'amélioration des enfants vicieux ou exposés à la corruption; des homes d'apprentis où les jeunes gens reçoivent avec la pension complète, une éducation honnête et convenable. Elle a organisé une section spéciale de protection judiciaire, à laquelle les tribunaux signalent tous les procès intentés aux mineurs âgés de moins de 18 ans.

VII-66-1

Les Mutualités d'Enfants.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. **Dedé** (Paris),
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation,
Directeur du « Mutualiste Français ».

I. — *Origine des mutualités d'enfants*

Il serait difficile de fixer une date à la première initiative qui enrôla les enfants dans les mutualités.

Les sociétés de secours mutuels les plus anciennes semblent s'adresser de préférence à l'homme. Les mutualités de femmes sont rares dans les premières statistiques que l'on peut consulter. Les enfants étaient généralement délaissés.

De vieilles sociétés du type bien connu de « Saint-François Xavier », groupaient cependant hommes, femmes et enfants bien avant la loi de 1er avril 1898. Certaines sociétés en assurant contre les risques de maladies le père de famille — seul membre participant en titre — étendaient leurs bienfaits à la femme et aux enfants du sociétaire. Elles ne demandaient pas une cotisation plus élevée, même dans ce cas, ce qui entraînait de tristes désillusions financières.

Bref, la clientèle enfantine était peu recherchée dans la mutualité, puisque, si l'on en croit la première statistique officielle où les enfants sont mentionnés, celle de 1880, on ne relève que 20,769 petits mutualistes. Ils étaient probablement éparpillés dans des sociétés répondant au type que nous venons de signaler.

Les premières mutualités réservées aux enfants paraissent avoir été créées par les Frères de la Doctrine chrétienne entre les jeunes élèves de leurs écoles.

La concurrence de l'école laïque n'existait pas encore à l'état aigu ; dès qu'elle se manifesta, la *mutualité scolaire* apparût. M. Cavé et la Ligue de l'Enseignement en devinrent les ardents promoteurs. L'on voit alors dans ces dix dernières années des mutualités d'enfants se greffer sur les écoles laïques. D'après le plus récent rapport officiel, ces mutualités scolaires étaient au 1er janvier 1908 au nombre de 2,334, groupant plus de 716,800 enfants, dont 420,500 garçons et 296,300 filles. La cotisation est généralement de 6 francs par an.

L'intérêt qui s'est ainsi manifesté pour les mutualités d'enfants semble justifié par la préoccupation de fortifier ce que M. E. Petit, inspecteur général de l'enseignement primaire, appelait, dans l'un de ses derniers rapports le *Parti de l'Ecole laïque.*

II. — *Les modalités des mutualités d'enfants*

La loi du 1er avril 1898 leur offre les buts énumérés à son article 1er : assurance contre les maladies et les accidents, constitution de retraites, assurances en cas de vie, de décès, etc...

Elles s'occupent surtout d'accorder, soit la gratuité médicale et pharmaceutique, soit une indemnité quoti-

dienne pour payer les frais de maladie, soit les deux. La plupart ajoutent à ce premier service celui de la constitution des retraites par l'un des moyens offerts par la loi de 1898 : le fonds commun inaliénable ou le livret individuel de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Ce dernier système paraît avoir en ce moment les préférences.

Depuis quelques années un autre objet est très en faveur dans les mutualités d'enfants; c'est la constitution d'une dot au moment du mariage. Ces sociétés se nomment pour ce motif des *mutualités dotales* ou *caisses de dotation.*

Parler de retraites à des bambins c'est bien aride, pour celui qui parle et pour ceux qui écoutent. C'est cependant en commençant de très bonne heure à économiser pour la vieillesse, qu'il est possible d'obtenir avec de petits versements une rente honorable. Ce résultat avait tellement frappé quelques députés, qu'ils avaient élaboré une proposition de loi faisant de la mutualité scolaire obligatoire la clef de voûte de l'organisation des retraites ouvrières. Ce gracieux enfantillage restera probablement dans les cartons de la Chambre des députés.

Mais la dotation est plus accessible à l'intelligence des enfants. L'explication de son fonctionnement est aussi à la portée de tout le monde : on économise quelques sous par mois et la capitalisation de cette épargne produit en dix, quinze ans... une petite somme plus ou moins rondelette au moment de la majorité ou du mariage. Si l'on a pu trouver des concours généreux ils augmenteront le chiffre de la dot.

Les caisses dotales commencèrent donc à se multiplier. On les mit tous sous l'égide de la loi du 1er avril 1898. Mais, comme elles ne sont, après tout, que de

petites caisses d'épargne, la Direction de la Mutualité prétendit qu'elles ne rentraient pas dans les prévisions de cette loi. D'où de longues discussions. Le Conseil supérieur de la Mutualité finit par l'emporter (23-25 mars 1908) et l'administration reconnut la légalité mutualiste des Caisses dotales.

Un grand élan se produisit alors vers cette forme de mutualité enfantine.

A l'heure actuelle, l'administration reprend ses premières critiques et prétend rejeter du giron mutualiste les caisses dotales. Ce serait une grave mesure, car notre législation française ne paraît pas offrir une loi tutélaire pour ce genre d'association. Ce n'est évidemment pas un type idéal à recommander, mais il peut servir à développer l'esprit d'épargne et de prévoyance. Il faut espérer que le conflit élevé entre les ministères du Travail et des Finances se solutionnera à l'avantage de ces initiatives qui sont les antichambres de la mutualité.

III. — *Organisation.*

Les mutualités d'enfants se constituent d'après les règles applicables à toutes les sociétés de secours mutuels. (Loi du 1er avril 1898.) En ce qui concerne les mutualités scolaires notamment, le ministère compétent n'a jamais relevé l'anomalie présentée par des sociétés que les participants, par suite de leur jeune âge, n'ont pas qualité pour gérer. Les mutualités d'enfants sont donc administrées par des membres honoraires ou par des personnes représentant de plus ou moins loin ces petites sociétés.

En définitive, les statuts de n'importe quelle société de secours mutuels, adaptés aux buts poursuivis, peuvent devenir les statuts de telles mutualités.

Elles se constitueront de préférence sur un groupement déjà existant. L'école n'est pas le seul centre qui attire la jeunesse; les mutualités scolaires, proprement dites, sont cependant les plus nombreuses. Il y a aussi les patronages, les cercles d'étude de jeunesse, les jardins d'enfants, les multiples œuvres où se rencontrent nos bambins pour jouer ou apprendre, qui peuvent servir de fondement à ces sociétés de prévoyance. Comme nous le verrons plus loin, leur rôle est surtout éducatif.

IV. — *L'utilité des mutualités d'enfants*

Elle est *pratique*, elle peut être hautement *morale* si les directeurs de ces groupements savent comprendre les vertus qui y sont contenues.

Les soins médicaux et les médicaments donnés dès le début d'une maladie peuvent avoir les résultats les meilleurs pour la santé et le développement physique de la jeunesse. Les parents, ayant la possibilité de faire ainsi soigner leurs enfants sans grever un budget, souvent fort modeste, ne laisseront pas empirer des malaises infantiles, qui, pris à temps, ne sont souvent que des bobos,Santé et économie, ce sont deux résultats pratiques et appréciables.

On peut en dire autant de la constitution d'une pension de retraite ou d'une dot. Appréciable d'une façon moins immédiate, l'utilité de ces deux objets n'en n'est pas moins à considérer.

Mais, comme toutes les sociétés de secours mutuels celles qui nous occupent ont une utilité morale de premier ordre.

Il est nécessaire de développer de bonne heure chez l'enfant les idées d'épargne et de prévoyance qui le

mettront en garde plus tard contre bien des entraînements. Apprendre aux enfants à s'entr'aider, leur donner conscience de ce que peut faire contre les vicissitudes de la vie le faisceau des volontés individuelles, combattre les égoïsmes naissants par la douce chaleur de l'amour mutuel, est une œuvre excellente et digne de tenter les bonnes volontés.

La mutualité enseigne la responsabilité de chacun dans la société; si elle confère des droits, c'est après avoir demandé l'accomplissement de devoirs; elle lutte contre les misères sociales en enrayant leurs causes et développe la dignité humaine.

Ah ! certes, ce n'est pas une panacée, mais c'est bien l'œuvre d'apaisement par excellence parce qu'elle tend à assurer le bien-être de ses membres en faisant appel en même temps à leur cœur et à leur raison.

V. — *Critiques*

Au point de vue moral, les mutualités d'enfants imprimeront à leurs jeunes adhérents les idées de ceux qui les dirigent. Il en est ainsi de toutes les œuvres et leur rôle, à cet égard, peut ne pas correspondre à l'idéal que nous résumions plus haut. Près de l'école, notamment, elles sont le champ d'application des idées morales enseignées; le « Parti de l'école laïque » y trouve un terrain de culture tout préparé. Il y développe les principes de cette solidarité, dogme philosophique à la mode, dont la morale est sans doute insuffisante si l'on considère les tristes statistiques de la criminalité précoce.

Au point de vue pratique, les résultats de l'éducation mutualiste donnée par les sociétés ne groupant que des enfants sont peu encourageants. Lorsque les enfants

échappent aux groupes qui avaient servi à les enrôler dans ces mutualités, ils échappent aussi à ces dernières. Certes, l'on s'ingénie à trouver des systèmes, plus ou moins pratiques, pour retenir la jeunesse, pour établir ce fameux « pont mutualiste », expression imagée qui signifie le passage de l'enfant dans une société d'adultes. Mutualités post-scolaires, section d'adolescents dans les sociétés d'adultes, etc., toutes ces initiatives n'empêchent pas les trois quarts des enfants d'abandonner l'aile de la mutualité dès qu'ils quittent l'école ou le patronage et d'oublier les notions de prévoyance sans doute mal inculquées.

S'ils possèdent un livret individuel de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, un peu d'espoir reste encore; ne se souviendront-ils pas un jour, en regardant leur livret, que ces premiers efforts de prévoyance pouvaient garantir leur vieillesse contre la misère s'ils avaient été persévérants?

Mais si la société a pris le système du fonds commun inaliénable, rien de tangible ne leur rappellera qu'ils ont été mutualistes.

Au point de vue social, les mutualités d'enfants ne contribuent pas à une meilleure organisation de la société. Leur force factice s'épuise sur elles-mêmes.

L'enfant est entré dans ces groupements, quelquefois avec un peu de contrainte. Il s'en retire parce que le cadre ne peut plus le contenir. Ces mutualités ressemblent à ces vêtements qui, à certaines époques de croissance de la jeunesse, deviennent si vite trop étroits et qu'il faut abandonner avant de les avoir usés. Elles ont une utilité passagère, mais elles n'ont pas la possibilité d'entreprendre et poursuivre une œuvre de longue haleine; leur champ d'action est trop restreint.

VI. — *Conclusion. — Résumé*

Doit-on, dans ces conditions, pousser les bonnes volontés à créer des mutualités réservées aux enfants?

Nous n'avons pas caché l'utilité de telles initiatives lorsqu'elles sont bien comprises et bien dirigées. Nous croyons cependant qu'elles ne sont que des œuvres secondaires et qu'il ne faut les entreprendre que lorsqu'il est impossible de faire mieux. Ceux qui croiront utile d'en fonder devront avoir, au moins, l'arrière-pensée bien arrêtée de s'en servir comme préface d'une organisation mutualiste supérieure.

Pour nous, cette forme supérieure de la mutualité est celle qui a pour fondement la famille. Aujourd'hui, elle est recommandée par nos congrès nationaux. Nous n'avons cessé de les préconiser depuis sept ans et avons rédigé, à ce sujet, des statuts-types qui donnent des résultats les plus satisfaisants partout où ils sont appliqués (1).

En effet, il est généralement aussi facile de fonder une mutualité familiale qu'une mutualité enfantine. On peut, dans les débuts, n'avoir pour adhérents que des enfants qui retirent de cette organisation autant de bénéfices que si l'on avait fondé, pour eux seuls, une mutualité spéciale. Seulement, cette façon de procéder a deux principaux avantages : tout d'abord elle permet aux parents des enfants de les rejoindre dans la société. Elle affirme ainsi l'intention des fondateurs de protéger la famille contre les aléas et plusieurs causes de désa-

---

(1) Consulter *Les Sociétés de secours mutuels. Leur rôle économique et social*, par E. DEDÉ. Ouvrage couronné par l'Académie Française (1er prix Fabien, 1905), 3e édition, *Le Mutualiste Français*, 29, avenue Marigny, franco fr. 3.60 pour l'étranger.

grégation qui les menacent. C'est ainsi donner à la mutualité un idéal plus large et plus élevé que le souci des seuls intérêts individuels.

Ensuite elle assure la persévérance des enfants. Ceux-ci, en effet, grandissent dans une société qui leur offrira sans transition et surtout lorsqu'ils fonderont à leur tour un foyer, tous les avantages qui leur sont utiles.

Nous ne voulons pas sortir des limites de ce rapport en développant les idées de mutualité familiale que nous nous efforçons de répandre. Nous tenons seulement à affirmer, une fois de plus, qu'à notre avis, la meilleure mutualité d'enfants est celle qui permet à ceux-ci d'avoir près d'eux, dans la même société, leurs parents ; celle qui, en donnant aux enfants tous les avantages dont ils ont besoin, assure leur persévérance et poursuit le noble but de protéger l'édifice social en organisant et en garantissant ses assises : les familles.

Les Mutualités d'enfants

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Van Pachterbeke,** Bruxelles.

I

EXPOSE DE LA QUESTION

Nul ne peut contester que de nombreux et louables efforts ont été faits dans ces dernières années pour améliorer le sort du travailleur. Beaucoup d'œuvres sont nées du mouvement qui a porté les philanthropes à s'occuper de la classe laborieuse pour la rendre meilleure, plus instruite et plus heureuse. Parmi elles, les mutualités d'enfants occupent une place d'une importance capitale : Elles sont appelées à garantir pour l'avenir un total d'affiliés par conviction, à préparer des moissons de prévoyance, à réaliser un pas immense vers la diminution, sinon l'extinction du paupérisme. Les grandes réformes ne sont-elles pas souvent liées à des solutions d'apparence secondaires? Aider le travailleur à se suffire par son travail, à se préparer une vieillesse paisible, exempte de souci, vaut bien mieux que de fonder des hospices qui soulagent des

misères individuelles mais qui, en nourrissant l'esprit d'imprévoyance, perpétuent la misère générale.

L'œuvre des mutualités d'enfants met en pratique notre devise nationale : « L'UNION FAIT LA FORCE » et s'inspire de cette belle maxime « AIDE-TOI TOI-MEME ». Créée en 1881 par M. CAVÊ, de Paris, elle a pris rapidement une grande extension dans les départements français. En Belgique elle eut pour promoteur M. du Sart de Bouland, gouverneur du Hainaut. Le mouvement s'y est développé avec intensité depuis 1896. La création de ces institutions a pris une telle ampleur, leurs résultats ont été tellement sérieux, qu'à l'heure actuelle il existe chez nous 815 sociétés scolaires comptant 96,845 enfants (6 à 12 ans) affiliés à la Caisse de Retraite, et dont les versements se montent à 669,088 francs.

Ces nombres, mieux que les discours, disent que ces associations répondent à une nécessité évidente. Prospères et vaillantes, elles sont appelées à faire œuvre de relèvement moral. Elles forment le centre vivant autour duquel viennent se condenser les bonnes volontés; elles sont la force qui fonde, qui assure. Leur action, certaine et infaillible, aura une répercussion sur le corps social, qui deviendra prévoyant. Elle lui donnera le bonheur matériel, source du développement complet, du Progrès.

II

NECESSITE ET VALEUR EDUCATIVE

L'enfant du peuple ne peut généralement fréquenter que l'école primaire. A cet âge il faut se l'attacher étroitement, le soutenir, le diriger, l'armer contre les

influences dissolvantes de la rue, de l'atelier, du cabaret. Sinon, qui prodiguera ses conseils et ses avertissements aux jeunes gens livrés sans défense, quand ils seront placés entre les enseignements de l'école et les tentations de l'exemple qu'ils ont tous les jours sous les yeux?

On peut donc déterminer comme suit la valeur éducative des mutualités d'enfants :

1° Elles sauvegardent l'œuvre de l'école; 2° elles intéressent les enfants à la vie scolaire et amènent une fréquentation plus régulière; 3° elles développent l'esprit d'initiative, les sentiments de dignité personnelle; 4° elles provoquent et entretiennent chez leurs affiliés des habitudes de tempérance, d'économie, d'assiduité au travail, de prévoyance, de sociabilité; 5° elles habituent les enfants à l'ordre et les rendent capables de produire les efforts qu'on réclame d'eux; 6° elles leur apprennent la pratique de la solidarité : quel lien puissant que la camaraderie contractée sur les bancs de l'école! « C'est en vue de cette bonne amitié qui doit unir les hommes que doivent exister ces sociétés, dont le but est de les rapprocher les uns des autres. »

III

ORGANISATION

La mutualité scolaire peut présenter différentes formes :

A.) Mutualités fournissant à leurs affiliés des avantages immédiats dans certains cas particuliers (allocations, soins pharmaceutiques et médicaux en cas de maladie, frais funéraires, etc.) et profitant de ces

appâts pour faire adhérer leurs membres à la Caisse de Retraite.

La création et l'organisation d'une société de l'espèce ne nous paraissent guère pratiques, à raison des grands inconvénients qui peuvent en résulter. Elle doit puiser ses ressources dans les modestes cotisations des membres, les subventions des pouvoirs publics, les dons (elle restera indépendante à l'égard des donateurs); ses charges peuvent être énormes. L'équilibre financier ne sera-t-il pas vite compromis, surtout en période d'épidémie (rougeole, coqueluche, etc...)? Les observations ayant servi à dresser les tables de mortalité et de morbidité ont été faites sur un grand nombre d'individus. Elles ne trouvent donc leur vraie application que dans les cercles ayant un nombre considérable d'adhérents. De plus une surveillance active, sévère doit être exercée auprès des malades, afin de déjouer les abus qui pourraient se produire. Il faut qu'un membre puisse s'y consacrer totalement.

Ces diverses conditions sont assez difficiles à réaliser lorsqu'il s'agit d'un groupement d'enfants.

Il serait préférable, nous semble-t-il, de créer une section familiale au sein des sociétés de secours mutuels pour adultes. Moyennant une modeste contribution supplémentaire, celles-ci étendraient leur action salutaire à toute la famille, et assureraient le service médical et pharmaceutique, ainsi que les secours, au père, à la mère, aux enfants. Ce système profiterait à tous : plus le nombre de membres est élevé, moins lourde est la charge qui incombe à chacun d'eux. Ensuite la femme s'intéresserait à la marche de la mutualité et assisterait son mari dans la voie de la prévoyance. Les enfants qui auront profité et vu profiter leur entourage

des avantages de la société, seront plus tard des membres certains et résolus de la mutualité d'adultes.

Des sections familiales existent déjà en grand nombre dans les provinces de NAMUR, de LIEGE et d'ANVERS, et procurent à leurs affiliés une très grande satisfaction. Il faut les adopter partout.

B.) Mutualités de retraite. Nous en préconisons la fondation. Nous nous sommes souvent heurtés à l'idée que leur organisation présentait des difficultés et des complications .Rien n'est moins vrai. Il suffit que quelques personnes se réunissent, nomment un conseil d'administration et votent des statuts pour que la société soit en état de fonctionner régulièrement, sans attendre l'avis de la reconnaissance légale (1).

Celle-ci a pour effet de permettre à la société d'obtenir certaines faveurs spéciales et de faciliter aux membres l'acquisition d'une pension de vieillesse. Les mutualités reconnues par le Gouvernement peuvent seules recevoir des subsides annuels des pouvoirs publics (Etat, province, commune), subsides dont l'importance varie avec le montant du livret. L'Etat accorde annuellement 60 centimes par franc et par livret, à concurrence des 15 premiers francs versés. En outre, une allocation spéciale de 2 francs est accordée pour chaque livret sur lequel il a été versé un minimum de 3 francs pendant l'année écoulée. A l'intervention de l'Etat il faut ajouter le montant de la subvention spéciale de la province. Le Brabant alloue actuellement aux enfants 10 centimes par franc sur les 6 premiers francs versés.

---

(1) La Caise Générale d'Epargne et de Retraite fournit sur simple demande les renseignements et documents relatifs à la création et l'organisation d'une mutualité de retraite.

Ainsi un enfant en possession d'un livret de 12 francs recevra:

A) de la province . . . . . fr. 0.60
B) de l'Etat . . . . . » 2.00
(0.60 × 12) + 0.60. . . . . » 7.80

soit au total: fr. 10.40, sans compter les intérêts, le subside communal, la part éventuelle des membres protecteurs.

Son livret portera donc 12 fr. + 10.40 fr. = 22.40 fr. C'est du 100 p. c.!

Le tableau qui suit montre à quels remarquables résultats on peut arriver avec l'aide des pouvoirs publics, par des versements annuels ininterrompus de 15 francs.

Age au début des versements.	Capital abandonné.			Capital réservé.		
	Entrée en jouissance.			Entrée en jouissance.		
	55 ans.	60 ans.	65 ans.	55 ans.	60 ans.	65 ans.
6 ans.	251	398	682	170	267	455
10 ans.	217	345	593	147	232	394

IV

ROLE DE L'INSTITUTEUR

Par son action sur les élèves, l'instituteur est le mieux placé pour rallier toutes les bonnes volontés. Il fera de la propagande dans sa classe, afin qu'aucun enfant ne quitte l'école sans être affilié à une mutualité de retraite. A cette fin il s'assurera le concours des parents. Des liens étroits s'établiront ainsi entre

la famille et l'école, pour le plus grand bien de l'enfant. Il fera connaître l'organisme par l'enseignement occasionnel bien compris: problèmes, lectures, dictées, causeries familières, rédactions, etc... Il distribuera des tableaux, des brochures de propagande et fournira des explications sur l'importance de chacun de ces documents. Il recommandera à ses jeunes auditeurs le mode de versement à capital réservé, l'intéressé pouvant toujours, dans la suite, faire abandon du capital, en tout ou en partie, d'après sa situation personnelle. Il leur dira aussi que le problème de la retraite ne saurait être résolu d'une manière efficace, si l'on fixait l'entrée en jouissance à un âge inférieur à 60 ans. Il est certain, et vous en conviendrez avec moi, que c'est à l'école que doit naître l'idée, créatrice de l'action. Il faut que chaque jour l'instituteur attire l'attention de l'élève sur les avantages de la retraite; qu'il fasse ressortir que l'assurance d'une vieillesse paisible rend l'homme plus sûr de lui-même, plus fort dans la vie, plus utile à ses concitoyens.

V

METHODE A SUIVRE

Celui qui voudrait fonder une telle mutualité et en assurer la vitalité devrait, après avoir obtenu l'autorisation de l'administration communale, faire appel au dévouement de quelques personnes qui consentiraient à partager avec lui les charges du comité obligatoire. Il organiserait une petite fête de propagande (partie musicale et conférence), à laquelle les parents seraient

invités. Le conférencier (1) ferait connaître le but, les avantages, les bienfaits qu'on peut attendre de la mutualité bien organisée dès l'école, et convierait les parents à affilier leurs enfants à la nouvelle société. Une fois créé, le groupement trouvera en lui-même sa force de développement. Chaque année des forces plus jeunes viendront s'y ajouter, pendant que les anciens éléments serviront de guides et d'éducateurs. Avec un peu de bonne volonté on parviendra aisément à instituer partout une mutualité d'enfants. Dans les grandes communes on pourra organiser un Conseil général ou comité central, seul responsable, et par école un comité local composé d'élèves des classes supérieures, travaillant sous le contrôle de l'instituteur. Il y a là des questions d'application pratique aux diverses conditions locales; c'est à vous à rechercher, pour chaque cas, la meilleure formule.

VI.

CONCLUSION.

Pour soutenir l'effort de la jeunesse, dont la prévoyance en l'avenir est le moindre des soucis, il faut annexer à la mutualité une section d'agrément-jeux, excursions, bibliothèque, etc., régie par un règlement spécial et administrée par un comité distinct. La somme versée à la caisse de retraite peut ainsi être considérée par ses affiliés comme une cotisation souscrite à un cercle qui leur procure des divertissements utiles et agréa-

(1) Ce sera pour nous une grande satisfaction de nous mettre à la disposition de ceux à qui notre modeste concours peut être utile.

bles, des distractions saines et variées. Afin d'aider et de guider les affiliés qui ont terminé leurs études primaires, dans le choix d'une carrière, il sera utile de créer un bureau de placement. (2)

La mutualité ainsi entendue est la manifestation d'une haute et saine fraternité. Elle inocule dans l'esprit de la jeunesse un sentiment vivace de prévoyance et de solidarité. L'enfant y sera réellement préparé à la vie. Les conseils qu'il y recevra seront de précieux talismans qui, à travers les coups imprévus et les tristes conjonctures de l'existence, contribueront souvent, dans une large mesure, à atténuer des déceptions et à résoudre bien des difficultés.

VŒUX.

1. — Il y a lieu d'organiser des sociétés de secours mutuels pour enfants, soit dans les écoles, soit par leur admission dans les mutualités pour adultes. (Section familiale).

2. — Il doit être créé dans chaque école de garçons et de filles, une mutualité de retraite dans laquelle les enfants joueront un rôle actif.

3. — Ce sont les enfants, et non les parents, qui doivent effectuer les versements à la caisse sociale.

4. — Les mutualités d'enfants sont d'utilité publique. Les administrations communales mettront à leur disposition des locaux officiels ou des bâtiments scolaires.

---

(2) C'est la forme donnée à la « Persévérance de Schaerbeek », fondée en 1901 et actuellement en pleine prospérité. Elle compte plus de 1,200 membres affectifs. (Pour notre part nous y avons affilié au-delà de 300 élèves.)

Nous insistons pour que l'on crée partout une œuvre similaire.

Elles leur donneront gratuitement le chauffage et l'éclairage. Elles subsidieront et accorderont des primes de fréquentation et de bonne conduite, sous forme de livrets de la caisse de retraite, aux élèves pauvres des écoles primaires.

5. — Les administrateurs des établissements charitables (orphelinats, instituts de sourds-muets, etc.), affilieront leurs protégés aux sociétés de retraite.

RÉSUMÉ.

La mutualité d'enfants est une œuvre d'une haute portée éducative et sociale : elle veut la régénération par l'effort individuel, le relèvement de l'homme par lui-même.

Elle peut prendre deux formes : 1° Mutualité de secours; 2° Mutualité de retraite.

Nous préconisons avant tout la fondation de ces dernières : la prévoyance en l'avenir, l'assurance des vieux jours est une des formes de l'épargne qu'il faut encourager comme étant de nature à relever la dignité humaine et à sauver du paupérisme beaucoup d'indifférents. Leur création et leur fonctionnement ne rencontrent aucun obstacle sérieux et toutes les objections qu'on peut faire portent à faux.

L'instituteur joue un rôle prépondérant dans ces groupements; il doit être surtout un conseil et un guide. Demandons son aide; obtenons son concours : La retraite par l'école est là.

Ces sociétés attireront les enfants par les distractions et les avantages qu'elles offriront; on y annexera une section d'agrément et un bureau de placement.

Ces œuvres seront largement subsidiées et encouragées par les administrations communales.

Semons; l'avenir récoltera !

BIBLIOGRAPHIE

I. Compte rendu des opérations et de la situation générale de la Caisse Générale d'Epargne et de retraite (année 1908).

II. Acte du deuxième Congrès international de la Mutualité tenu à Liége, du 2 au 6 août 1905.

Assurance sur la vie des enfants

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par M. le Docteur **Jacques Mornet,** Bourges.

Rien ne me semble plus contraire à la morale et au caractère sacré de la vie que les assurances contractées sur la vie des tout jeunes enfants.

Ces assurances qui donnent une prime à la mort d'un enfant en bas-âge, voire d'un bébé de quelques jours, semblent constituer une véritable prime à la mortalité infantile et à l'abaissement de la notion morale de l'existence humaine.

Il serait, je crois, très intéressant que le congrès puisse signaler les résultats néfastes causés par les compagnies d'assurances d'Anvers et d'Utrecht. La loi du 8 décembre 1894 interdit d'ailleurs d'assurer des enfants de moins de 12 ans.

Separate courts of justice for children and the probation system

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Miss Penrose Philp,** Secretary, State Children's Association.

Brief History of the Movement

More than forty years ago the State of Massachusetts adopted the system of separating juvenile from adult offenders after arrest, when brought to the Court, while on trial, and finally when sentenced. This example has been followed by other of the United States, by South Australia, where for twenty years child-delinquents' cases have been heard apart from those of adults; by Canada since 1894; by New South Wales since 1905; by Victoria and by the town of Frankfort-on-Main two years later.

In Great Britain (and the remainder of this paper will deal only with the United Kingdom) the movement in favour of separate hearings of children's cases began in 1904 and was taken up by many philanthropic societies and individuals who, in this instance as in many others, prepared the way for State action. Separate Children's Courts were established in many towns through the action of individual Magistrates who influenced their

Benches to this humane decision, Dublin, Greenock, Halifax and Birmingham leading the way.

In 1905 a circular was issued by the Home Office advising that juvenile cases should be taken first each morning and apart from other business, that the children should be kept in a waiting room to which other prisoners should not be admitted, and that they should not be allowed in Court either before or after their own cases were heard.

Thus aided, the movement grew and finally in 1908 Separate Courts of Justice for Children were made obligatory all over the country by the admirable Children Act of that year to which a more detailed reference will be made later.

Why Reform was needed

It is not necessary in a Conference of educationists and child lovers to elaborate reasons for this reform. Briefly they were :

(1) The prevention of the contamination of young offenders by adult criminals;

(2) The necessity of treating children on different lines and by different methods than those employed when dealing with offenders grown old in crime.

Description of the Probation System

The pioneer Courts for Children had been but a short time in existence when it was realised that the Probation system— so long successfully employed in the United States— must be adopted if the full value of these Courts was to be secured to the children.

The State Children's Association, one of the philan-

thropic societies interested in reforming methods of dealing with child offenders, therefore presented a Memorial to the Home Secretary in December, 1905, urging the appointment of Probation Officers for children for the following reasons :

(a) The preliminary inquiries of such an Officer into the conditions and environment of each child-delinquent, prior to its appearance before the Magistrates would (1) save much valuable time in the actual hearing of the case; (2) obviate the delay and cost of the frequent remands which had to be granted under the existing system, the Magistrate having all information before him for deciding the case at once; (3) allow of exhaustive classification, so that the individual requirements of the children might be adequately dealt with.

(b) It would be the duty of Probation Officers to watch the conduct and guide the career of every child who had once been brought under the law so that child offenders would not be sent to prison in default of payment of fines— in itself a terrible risk of thrusting them down into the criminal class.

(c) Neither need they be sent, except in instances where rigorous discipline is required, to institutions, for the children would be permitted, whenever desirable, to remain "on parole" in their own homes. Thus much money would be saved, for if under a wage-earning age, the children would be supported by their parents, or if earning money, no break in their occupation would be occasioned. So that the expense of their maintenance during varying terms of imprisonment, or during years of detention in a Reformatory or Industrial School, at an expenditure, in the latter instance, of not less than £ 20 per head per annum, would be spared to the State.

(d) By allowing the convicted child to remain where

possible, in its home during its period of probation, the parents would not be relieved of their natural responsibility wih regard to it; indeed under the educative influence of the Probation Officers' surpervision during parole, their sense of responsibility would be quickened, and the standard of home-life raised— a result much to be desired at the present time when means devised for child-saving not infrequently lead to a severance of the tie between it and its parents.

(e) Under the Probation System, the best qualities of the child would be enlisted in accomplishing its own reformation. With the help of the friend in the person of the Probation Officer it would face, and in most cases overcome temptations previously irresistible, so that the end of its probationary term would find it strengthened and capable of self-control. Should the child's own home on inquiry, or on trial, prove an unsuitable environment, it could be boarded out in a private family still under the supervision of the Probation Officer. The salaries of Probation Officers would be more than covered by the saving effected in the remarkably lessened number of young offenders maintained by the State. But the far more important social economy resulting from the system would be that children would be saved from criminal acquaintance and associations, and become morally strengthened and developed.

In 1907 the Home Secretary brought in a Bill which provided for the release on probation of offenders, both young and old, when in the opinion of the Court, "having regard to the character, antecedents, age, health or mental condition of the person charged, or to the trivial nature of the offence, or to the extenuating circumstances under which the offence was commited", it is expedient so to release them.

This Bill passed into law the same year and came into force on January 1st., 1908. In a Memorandum on the Act (Probation of Offenders Act 1907) the Home Secretary drew attention to the fact that wherever possible children's Probation Officers were to be appointed, who should be men or women of good education, knowing something of the industrial and social conditions of their district. Their duties would be to visit the children under their care as often as they thought fit, and to receive reports from them. They would report to the Court as to the behaviour of the children, and— most important of all— would advise and assist them, be their real friend, and, where necessary, try to get them suitable work.

The influence of Children's Courts & Probation on the home

The presence of juvenile offenders in a court of justice may, broadly speaking, be ascribed to either the failure of training in the home, or the lack of a home altogether. Happily the right administration of Children's Courts and the Probation System will go far to remedy both these evils.

In the first case the parental weakness or misdoing which frequently contributes to the child's offence is suitably pointed out and reproved by the Magistrates of the Children's Courts who will in future, it is hoped, be chosen for this position on account of special insight into and sympathy with child nature.

The Children Act 1908 already referred to makes it compulsory that the parent or parents of juvenile offenders shall be present when their children's cases come before the Court, and should it be shown that neglect

on their part has conduced to the children's offences, they— instead of the children— may be ordered to pay the fine by which trivial misdemeanours are often punished.

Whenever the Magistrate thinks the parents and the home capable of improvement he may place the child «on Probation» for varying periods, under the care of a Probation Officer, whose visits to the home, kindly advice to the parents and friendly, though strict, supervision of the child, often change and uplift the whole family life. Such results are admirably set forth in the Report of the Birmingham Children's Court for 1908, where cases showing the improvement in the homes and parents of the children placed on probation are detailed. Should the child's home, however, be proved unsuitable to his reformation, or should he not possess a home— a not infrequent case with children in large towns— the Magistrate may order him to be boarded-out with relatives or other suitable persons, still placing him in the care of the Probation Officer; or, should the child show signs of needing stricter discipline and treatment the Magistrate may consider it wiser to commit him to an Industrial School or other similar institution for a term of years.

In first offences, the Magistrate's kindly reprimand to the young offender and his setting forth of the evil consequences of misdoing are frequently sufficient to give the child the needed impetus towards better things and statistics show that a large number of children so reprimanded and discharged— no conviction being recorded against them— never again appear before the Courts.

Under the Children Act the general public, though not the Press, is excluded from juvenile courts, so that

the precocious young offender is not flattered by the presence of those before whom he poses as a hero, nor the sometimes innocent wanderer from the right way, distressed by spectators of his shame. Neither is a child allowed in Court save at the moment of his trial or at the moment of his giving evidence in another case.

No child under sixteen, except in very unusual cases, will in future be sent to prison or to penal servitude, but if a Magistrate thinks that a period of confinement under discipline would help him to reform, he can commit him instead to a « place of detention » provided by the police authority for children only.

The limits of this paper will not allow of further description of either Children's Courts or the Probation System though much remains to be said. The conclusions arrived at by those experienced in their administration in other countries and by those who have initiated their adoption in Great Britain are:—

I. That it is only by such reformative— and not by merely punitive-methods that delinquent children can be saved from a life of crime.

II. That wherever possible the child's own home should be the place of his reformation.

III. That overwhelming evidence exists which proves the value of Children's Courts and the Probation System as preventative and reformative methods of dealing with child offenders.

IV. That Children's Courts and the Probation System are so easy of adjustment that they may be adopted by any country and modified or extended to meet its special needs.

RÉSUMÉ.

Dans un cours aperçu, Miss Penrose Philp, secrétaire de l'Association des Enfants à Londres (53, Victoria Street S. W.), nous fait connaître les cours juvéniles, leur manière de procéder; souligne le Probation System, leur nécessité. Elle fait ressortir la valeur des deux méthodes comme force et ressort puissant dans la vie familiale d'une nation.

L'éducation comme moyen de lutte contre la criminalité

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le Professeur **Paul Kovalevsky,** Saint-Pétersbourg.

L'organisation actuelle de l'administration judiciaire est irrationnelle et ne donne pas les résultats voulus.

La criminalité ne diminue pas; elle ne reste pas stationnaire non plus; elle croît et sa croissance dépasse celle de la population du globe terrestre.

Les agents de la justice actuelle sont dignes de toute estime et de toute reconnaissance, pour la loyauté exemplaire dont ils font preuve dans l'exercice de leurs fonctions pour le bien de la société et de l'Etat.

L'absence de résultats favorables ne tient pas au fonctionnement défectueux de la justice, mais aux assises vermoulues et difformes sur lesquelles repose son organisation.

L'administration de la justice est appelée à prendre une nouvelle voie : au lieu de lutter contre les formes criminelles au lieu de chercher à les redresser, la justice s'occupera de la correction du criminel. La formule scolastique et dogmatique doit céder la place à une formule plus vivante et plus positive, c'est-à-dire à la formule biologique.

L'insruction des personnes qui se vouent à l'exercice des fonctions de la justice demande à être réformée du tout au tout. Elle doit reposer sur l'étude de l'homme, non sur celle de ses actes. La connaissance de l'homme, de l'âme humaine, de ses actes et agissements normaux ou anormaux doit être adoptée comme branche essentielle dans le cours des sciences juridiques ; le programme de ce dernier doit embrasser la psychologie, l'anthropologie, la psychologie criminelle, la psychopathologie, sciences dont l'enseignement doit occuper la première place. Du même coup des cliniques seront aménagées dans les prisons afin que les étudiants puissent, sous la surveillance du professeur et de ses assistants, faire l'étude de l'homme criminel au lieu de faire celle de ses actes en tant que phénomène social. Il est vrai que les sciences juridiques ont une grande importance, mais elles dérivent de l'étude de l'homme ; elles complètent le norma mental de l'homme de nos jours et celui de la société contemporaine.

Le nombre des serviteurs du temple de Thémis doit être augmenté de personnes instruites dans la biologie tels que médecins, pédagogues avancés, etc., au même titre et avec jouissance des mêmes droits que les personnes spécialement versées dans les sciences juridiques. Le nombre des dites personnes diminuera graduellement à mesure qu'augmentera celui des juristes de nouvelle trempe, c'est-à-dire de ceux qui auront reçu une instruction plus vaste, plus rationnelle, plus conforme à leur activité. L'administration de l'institution judiciaire future comprendra deux facteurs : l'étude du criminel et celle de sa correction.

L'information judiciaire doit consister en l'étude du crime en tant que phénomène social, en l'étude du criminel et en la définition de ses propriétés et qualités.

Actuellement c'est aux hommes de loi et aux aliénistes qu'il incombe de réaliser cette œuvre; plus tard ce sera la tâche de juristes qui auront suivi un cours complet de biologie et de droit. Le tribunal doit être composé d'un nombre égal de juristes et de médecins, d'aliénistes surtout, réunis sous la présidence d'un homme de loi.

Le tribunal vérifiera l'instruction judiciaire et déterminera le degré de criminalité de l'individu donné; une fois le caractère de cette dernière établi, il pourra arriver que le prévenu soit condamné à une peine conditionnelle et rendu à la liberté pour être confié à la garde de personnes dignes de confiance où à celle d'un patronat; d'autres fois le criminel pourra être expédié dans une colonie correctionnelle, une ferme, une fabrique et cela pour un laps de temps dont la durée sera fixée par la correction manifeste des propriétés criminelles du dit individu.

Le personnel administratif des dits établissements correctionnels doit être représenté par des médecins aliénistes, des médecins pédagogues et des personnes ayant spécialement étudié les sciences économiques; un juriste doit être placé à la tête de l'œuvre et tout l'établissement soumis au contrôle des gardiens de la loi.

Selon leur degré de correction, les criminels seront autorisés à obtenir des congés pour visiter leurs familles, des personnes sûres ou pour faire un travail rémunéré quelconque; ce sera un essai; si les résultats en sont favorables, ainsi que les renseignements fournis par les personnes chargées de surveiller la conduite du détenu, ce dernier pourra être libéré; la durée de la détention ne dépendra pas des propriétés et du caractère du crime commis, mais des propriétés et du caractère du criminel.

Une fois rendu à la liberté, le détenu doit être placé

quelque temps sous la surveillance d'un patronat et ce n'est que sur un rapport tout à fait approbatif des membres du patronage, et ce n'est qu'après un rapport, basé sur un temps d'observation suffisant, que toute surveillance pourra prendre fin.

Les criminels-nés incorrigibles seront placés dans des établissements spéciaux, complètement isolés et organisés sur le plan d'établissements corectionnels, mais sans possibilité pour les détenus de communiquer soit avec les criminels d'autres catégories, soit avec les personnes non criminelles.

On usera dans les dits établissements (outre des mesures de correction), de moyens thérapeutiques habituels, attendu que dans la plupart des cas les criminels-nés sont frappés de stigmates de dégénérescence et que leur état exige des soins appropriés. Le personnel préposé à la surveillance des criminels incorrigibles sera le même que celui des établissements correctionnels.

Il est parfaitement possible que sous l'influence d'un régime austère, d'une existence sensée, d'éloignement de toute tentation, d'un traitement thérapeutique, l'anomalie de certains criminels-nés s'amende si sensiblement qu'on puisse les transférer dans un établissement correctionnel.

Les criminels mineurs méritent une attention toute particulière car c'est parmi eux que se recrutent les criminels adultes.

Tous les criminels mineurs devront être mis à l'épreuve dans des établissements spéciaux où l'on pourra déterminer la catégorie criminelle à laquelle ils appartiennent (criminel accidentel, habituel ou congénital). Les criminels accidentels seront placés dans des établissements publics, de type spécial, que l'Etat est appelé à fonder, ainsi que des établissements normaux destinés

aux enfants arriérés et indisciplinés. L'administration de l'établissement sera prévenue que tel enfant a commis un acte criminel. Ce n'est qu'à la suite d'un séjour prolongé et irréprochable dans un établissement de ce genre et du consentement du personnel administratif que le pupille acquerra le droit d'être transféré dans un établissement de type normal.

Les criminels mineurs habituels et professionnels seront placés dans des établissements particuliers qui leur donneront une instruction et une éducation morale appropriée aux besoins de la vie.

S'il arrive que de pareils enfants se corrigent et manifestent des propriétés mentales absolument normales, on pourra les admettre d'abord dans une institution où l'on élève des enfants indisciplinés, puis dans un établissement de type normal.

Les criminels mineurs du type des criminels nés seront placés dans des établissements correctionnels différant des anciens par leur système d'isolement complet des autres établissements pour criminels et des enfants normaux, avec création de sections thérapeutiques pour l'hydrothérapie, l'électrothérapie, etc.

A mesure que les enfants se corrigent et que leur état mental s'améliore, ils peuvent être transférés dans les sections destinées aux corrigibles.

Conformément au changement de l'esprit même qui préside à l'administration de la justice actuelle, les institutions judiciaires supérieures (Cours de justice) et le Sénat se compléteront par l'admission de personnes à instruction médicale spéciale ayant les mêmes droits les autres membres actifs du Sénat.

L'institution administrative centrale de la justice demande la même réforme : la nécessité d'être représentée par des juristes et des médecins. Plus la réorga-

nisation qui doit toucher l'administration de la justice se fera rapidement, plus l'humanité, l'Etat et la société auront à y gagner.

Résumé.

La criminalité ne diminue pas; elle ne reste pas stationnaire non plus, elle croît et sa croissance dépasse celle de la population du globe terrestre. A la formule scolastique et dogmatique de la justice il faut substituer la formule biologique. — L'instruction judiciaire devrait avoir pour programme la psychologie, l'antropologie, la psychopathologie. — Le coupable est le plus souvent un malade qu'il faut soigner. Une fois rendu à la liberté le détenu sera placé sous la surveillance d'un patronage. — Tous les criminels mineurs devront être mis dans des établissements spéciaux où l'on pourra déterminer la catégorie criminelle à laquelle ils appartiennent. Les criminels habituels et professionnels seront placés dans des établissements particuliers qui leur donneront une instruction et une éducation morale appropriées aux besoins de la vie.

Conclusion : Conformément au changement de l'esprit même qui préside à l'administration de la justice actuelle, les institutions judiciaires supérieures, cours de justice, et le Sénat, se complèteront par l'admission de personnes à instruction médicale spéciale ayant les mêmes droits que les autres membres du Sénat.

— —

Quatre ans de propagande en faveur des Tribunaux pour Enfants

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Ed. Julhiet,** Paris.

Etendre les systèmes admis en Amérique et en Angleterre.

En France, réformés apportées par MM. Monire et de Casabianca.

Projet de loi. Création de Chambres spéciales pour mineurs, — pas de juge unique, mais pluralité des juges, — limitation de la publicité, — cependant ce tribunal aura le droit de juger les adultes impliqués dans ces affaires, — dans ce cas, la publicité pourra être rétablie. — En cas de crime, le juge d'instruction et la Chambre des mises en accusation peuvent déférer le coupable devant les assises.

Je ne ferai pas ici un exposé général des tribunaux pour enfants; ils sont aujourd'hui trop connus dans les milieux qui s'occupent de l'enfance coupable, et même dans le grand public, pour qu'il soit nécessaire de les décrire.

Je rappellerai seulement que, sous leur forme la plus parfaite, la forme américaine, ils sont essentiellement constitués par un organe judiciaire réservé aux enfants, et leurs caractéristiques sont les suivantes :

1° Local spécial ;

2° Juges spéciaux;

3° Procédure spéciale;

4° « Probation officers » ou délégués du tribunal, qui ont pour double rôle de constituer les dossiers des jeunes inculpés, et d'être les agents de la liberté surveillée (1).

Je rappellerai encore quel merveilleux succès ont rencontré partout les tribunaux pour enfants.

Environ 30 Etats de l'Union Américaine ont aujourd'hui établi des « Juvenile Courts ». En Angleterre, les tribunaux pour enfants font tache d'huile, s'établissant partout, copiant la forme américaine d'aussi près qu'une institution judiciaire d'un pays peut se rapprocher d'une institution d'un autre pays. La liberté surveillée y est appliquée presque partout où le tribunal est spécialisé.

Les colonies anglaises (Canada, Australie, Egypte), ont imité ou devancé la métropole et ont créé des tribunaux pour enfants.

L'Allemagne, si complètement étudiée à ce point de vue par M. Kleine, a, elle aussi, définitivement adopté le tribunal pour enfants. Le juge de tutelle, de très ancienne origine, est englobé par la nouvelle institution qui assume à la fois le rôle de tribunal correctionnel et de tribunal de tutelle. C'est en effet le propre du tribunal pour enfants d'être un envahisseur partout où il prend pied, de commencer par être, dans le traitement des mineurs délinquants, une simple annexe de procédure, et de devenir peu à peu le centre incontesté où viennent converger tous les services concernant l'enfance coupable.

---

(1) Ce mot de liberté surveillée, par lequel j'ai traduit le mot américain « probation », n'est pas une traduction littérale; mais il rend l'idée mieux que toute autre expression. J'y demeure donc fidèle, d'autant plus volontiers qu'il a été accepté en France par tout le monde du Palais, et qu'il fait aujourd'hui partie de la langue juridique.

En Italie les circulaires du ministre Orlando ont préparé l'établissement de ces tribunaux. En Hongrie ils ont été établis par la circulaire de 1908 du ministre Günther. En Autriche une loi a été rédigée et sera votée très prochainement. En Suisse, les divers cantons préparent la réforme et le canton de Genève a obtenu du référendum de février 1910 les modifications constitutionnelles nécessaires. Saint-Pétersbourg a un tribunal pour enfants.

En France, jusqu'en 1906, aucune spécialisation n'existait : les enfants étaient jugés par le même tribunal et suivant la même procédure que les adultes.

Ce n'est pas aux membres du Congrès que j'apprendrai quelle lamentable chose est la promiscuité des enfants et des adultes au banc d'un tribunal : c'est le contact d'une petite âme encore naïve et honnête avec la conscience dégradée du criminel adulte.

En février 1906, j'eus la bonne fortune de pouvoir réunir au Musée Social les hommes les plus soucieux du bien de l'enfance et de leur faire remarquer qu'une telle promiscuité n'était pas nécessaire au fonctionnement de la justice, que l'Amérique notamment, avec cette naïve intrépidité qui caractérise les peuples jeunes, avait résolument établi une séparation complète entre le mineur et l'adulte. Il ne s'agit point toutefois de soustraire l'enfant aux rigueurs de la justice ordinaire, mais is s'agit d'assouplir celle-ci, de l'adapter aux besoins d'une catégorie intéressante entre toutes de justiciables, et d'appliquer aux jeunes inculpés le bénéfice de sanctions éducatives plus que répressives.

L'exposé du fonctionnement des *Juvenile Courts*, que j'avais pu étudier pendant un long séjour aux Etats-

Unis, tombait au Musée Social dans la bonne terre et non point sur un terrain stérile. Le Sénateur Bérenger qui présidait la réunion fit ressortir, avec toute son autorité, quel bien on pourrait tirer d'un pareil système en France. La presse, avec une unanimité et un désintéressement qu'on ne peut qu'admirer vis-à-vis d'une question en dehors des préoccupations quotidiennes et électorales, répandit rapidement l'idée, et ainsi se créa un véritable milieu favorable à une réforme. un de ces milieux sans lesquels les plus ardentes initiatives restent infécondes et grâce auxquels une simple parole fait parfois germer une réalisation.

En décembre 1906, M. Monier, procureur de la République à Paris, décidait que désormais tous les dossiers de mineurs seraient constitués par des juges d'instruction déterminés, qui furent MM. Albanel, Danion, Jolly et Roty.

Quelques mois après cette spécialisation de l'instruction, en mars 1907, une circulaire plus importante désignait la 8e Chambre correctionnelle pour juger tous les enfants délinquants. Depuis cette date, tous les enfants inculpés correctionnellement sont traduits devant cette 8e Chambre qui leur réserve régulièrement et exclusivement ses lundis; ce sont de véritables audiences d'enfants qui se tiennent ainsi chaque semaine à Paris.

Aussitôt que ces audiences d'enfants ont été établies, on a vu la spécialisation exercer son admirable et précieuse vertu; les magistrats ont pris conscience du rôle particulièrement difficile qui leur incombait ce jour-là; ils ont voulu pouvoir concentrer tous leurs efforts sur chaque accusé individuellement, de sorte que les enfants sont introduits isolément dans la salle d'audience, chacun pour l'affaire le concernant. Même un essai de res-

triction de la publicité a été tenté et un garde municipal placé à la porte de la salle empêche les curieux et les amateurs de scandale de pénétrer dans cette enceinte où s'accomplit la grande œuvre de rédemption de l'enfance coupable.

Un autre effet très utile de la spécialisation de l'audience a été de permettre aux amis de l'enfance de faire converger toute leur action vers une audience unique, au lieu d'avoir à la disperser entre les audiences quotidiennes de toutes les chambres correctionnelles. Il n'est désormais pas un enfant qui soit jugé sans que, à côté de la sévère autorité des magistrats, vienne s'offrir la bienveillante sollicitude d'un Directeur d'œuvre ou de patronage.

Pour compléter ces résultats si utiles des audiences spéciales, une nouvelle mesure est venue en décembre 1909 en étendre le bénéfice à la juridiction d'appel: la chambre des appels correctionnels réserve désormais aux appels d'enfants ses audiences du mercredi.

Parallèlement à ce travail de spécialisation, des méthodes nouvelles d'enquêtes préliminaires, concernant les mineurs, ont été établies par le distingué Substitut au Tribunal de la Seine, M. de Casabianca, qui considère à juste raison que « la partie la plus importante de la procédure est l'enquête ordonnée par le magistrat instructeur sur le mineur et sur sa famille; non seulement elle doit servir de base à sa détermination ou à celle du tribunal, mais encore elle peut provoquer et justifier l'intervention d'un patronage, lui fournir les renseignements indispensables sur chaque cas particulier, et lui permettre d'aviser immédiatement aux mesures les plus propres à assurer l'œuvre de salut à laquelle il se dévoue ».

Les points principaux sur lesquels M. de Casabianca exige des informations précises sont les suivants (1) :

1° En ce qui concerne l'enfant lui-même :

Est-il orphelin? de père et de mère? de père seulement ?

Quelle est sa religion? Quel est le degré d'instruction? (La réponse doit être très détaillée et doit exposer l'opinion que les instituteurs ont de l'enfant ou le souvenir qu'ils ont gardé de lui.)

Quel apprentissage a fait l'enfant ? (La réponse doit être détaillée et comporte une enquête auprès du patron.)

Quel est son état de santé ? Des indications sur la santé passée et actuelle de l'enfant doivent être données aussi complètes que possible, mais toutefois sans obligation d'examen médical. Ces renseignements même incomplets, recueillis auprès des parents, des instituteurs et des patrons, éveilleront l'attention du juge d'instruction.

Quelles sont les fréquentations de l'enfant ? L'ancienne formule était muette à cet égard.

Enfin quelle est la conclusion de l'enquêteur au point de vue de la possibilité d'amendement de l'enquêté et quelle mesure pourrait le mieux obtenir cet amendement?

2° En ce qui concerne les parents, de minutieux renseignements sur la famille sont demandés et notamment les questions nouvelles suivantes sont posées : nationalité, conduite, moralité, réputation. Les parents sont-

(1) Voir la *Revue Pénitentiaire et de droit pénal*, d'avril 1909. Ce travail très instructif rappelle les méthodes d'enquête suivies en Belgique et en Italie et établit d'excellents formulaires que les commissaires de police peuvent facilement remplir.

ils enclins à l'ivrognerie ou à l'inconduite ? Ont-ils des enfants de lits différents ?

Enfin, question très importante, prennent-ils l'engagement d'employer tous leurs efforts pour ramener l'enfant au bien ?

Ce nouveau bulletin de renseignements se termine par l'obligation imposée aux commissaires de police (ou aux juges de paix dans les cantons ruraux) d'émettre un avis motivé sur la mesure à prendre vis-à-vis de l'enfant, et de « tirer eux-mêmes de l'ensemble des indications qu'ils auront recueillies la conclusion qu'impose l'intérêt du mineur ».

Voici donc le point auquel nous sommes arrivés en France dans la voie de la spécialisation : enquête préliminaire spéciale, juge d'instruction spécialisé, audiences correctionnelles réservées le lundi, audiences d'appel réservées le mercredi.

Mais il ne faut pas oublier que ces résultats si intéressants sont essentiellement précaires, car ils sont dûs à l'initiative du procureur de la République M. Monier et du substitut au tribunal de la Seine M. de Casabianca, deux amis de l'enfance coupable. Ce sont donc des réformes qu'un changement d'hommes peut annihiler brusquement ou laisser s'étioler peu à peu.

On conçoit donc que les promoteurs de la campagne menée en France en faveur des tribunaux pour enfants aient voulu consolider par un acte législatif la réforme réalisée administrativement.

Une autre raison rendait une loi désirable : les résultats obtenus étaient limités au département de la Seine et l'on ne pouvait compter que dans chacun des autres ressorts judiciaires se trouveraient au Parquet des chefs aussi soucieux d'accomplir des réformes de ce genre,

simples peut-être mais pourtant malaisées à obtenir. Il était donc indispensable d'obtenir du Parlement une mesure définitive, établissant la réforme sur des bases solides et la soustrayant à la fois aux caprices de fonctionnaires instables et aux interprétations variables de leurs subordonnés.

En mars 1909, de concert avec notre ami Marcel Kleine, qui est venu apporter tout son concours à notre effort, nous avons donc demandé à M. Paul Deschanel, toujours prêt à se dévouer aux réformes utiles, de nous aider, d'être l'interprète de nos désirs dans les milieux parlementaires où il exerce une influence si prépondérante, et de donner à l'aboutissement législatif de notre campagne l'appui de sa haute autorité. Il a accepté de déposer et de soutenir à la Chambre un projet de loi dont je vais indiquer ici les grandes lignes.

L'article I décide que, dans chaque arrondissement dont le chef-lieu compte au moins 100,000 habitants, une chambre correctionnelle sera chargée uniquement de l'audition des affaires correctionnelles dans lesquelles sont impliqués des mineurs de moins de 18 ans.

Cette chambre ainsi spécialisée sera désignée sous le nom de tribunal pour enfants, et ses membres échapperont au roulement annuel.

Dans les arrondissements de moindre importance, une chambre correctionnelle spécialement désignée tiendra, pour juger les mêmes affaires, des audiences spéciales.

On voit que nous renonçons ici à baser les tribunaux pour enfants français sur l'idée du juge unique. Je sais, pour l'avoir admirée aux Etats-Unis, quelle allure particulièrement paternelle et bienveillante peut donner à des audiences un juge unique et on peut espérer que cette caractéristique du système américain se retrouvera

dans un tribunal composé de plusieurs juges. Mais, outre que la pluralité des juges donne à la justice d'incontestables garanties, il était infiniment dangereux de présenter en France notre réforme sous la figure d'une juridiction d'exception. Nous eussions commencé alors, non plus un simple débat sur une question de procédure, mais une véritable révolution dans le système judiciaire français : c'était aller à un échec certain, et de gaieté de cœur pourrait-on dire, car il ne nous paraît pas indispensable de lier à la question des tribunaux pour enfants la question beaucoup plus discutable du juge unique.

Nous avons été intransigeants en ce qui concerne la publicité des audiences; la publicité complète constitue un véritable dogme pour certains jurisconsultes doctrinaires, mais d'accord avec tous les amis de l'enfance, nous avons jugé indispensable de limiter cette publicité; la grande publicité est désastreuse pour les jeunes inculpés qu'elle remplit d'une vanité de mauvais aloi ou d'un sentiment de déchéance irrémédiable et funeste.

En conséquence « seuls seront admis à assister aux débats les témoins régulièrement cités, les parents des enfants jusqu'au troisième degré, les membres du barreau, les représentants des œuvres d'assistance ou de bienfaisance, les membres de la presse et les personnes munies d'une autorisation régulière ».

Nous nous heurtions toutefois ici à une difficulté. Pour éviter la disjonction toujours regrettable des affaires, nous avions laissé au tribunal qui doit juger les enfants toute son autorité et toute sa juridiction de chambre correctionnelle ordinaire; il ne s'occupe que des affaires de mineurs mais il jugera en même temps les adultes impliqués dans ces affaires. Dès lors il a paru difficile que le jugement d'inculpés adultes ne fût pas

accompagné de la publicité entière que garantissent les lois.

D'où le troisième paragraphe de l'article 3. « La publicité complète de l'audience sera établie pour les affaires dans lesquelles seront impliqués des prévenus adultes. »

Un article spécial décide que les pouvoirs du président du tribunal civil en ce qui concerne l'internement par voie de correction paternelle sont transférés au président du tribunal pour enfants; il est évident en effet qu'un pareil tribunal sera beaucoup plus adapté qu'aucun homme ou aucune institution au rôle si délicat, et qui comporte tant de responsabilité, d'arbitre officiel entre un père et son enfant rebelle.

En ce qui concerne les *crimes* commis par des enfants, la question se posait de savoir si le tribunal pour enfants allait étendre sa juridiction jusqu'aux affaires entraînant renvoi devant les assises. Etant donnée la gravité de certains crimes juvéniles et la nécessité d'agir en cette matière par l'exemple, il a semblé préférable de laisser aux juges d'instruction et à la chambre des mises en accusation la possibilité de déférer à la cour d'assises les crimes graves qu'il est impossible de correctionnaliser.

Tel est dans ses grandes lignes le projet sur lequel la Chambre des députés vient d'avoir à se prononcer. Renvoyé à la Commission de réformes judiciaires, il y a fait l'objet d'un rapport signé de M. Maurice Viollette et déposé à la séance du 2 mars 1910. Ce rapport amende dans une certaine mesure notre projet; mais il en respecte le principe fondamental, celui de la spécialisation du tribunal; il accepte la non-publicité de l'audience, la suppression du roulement des magistrats, et l'organisation de la liberté surveillée, et il augmente

même les attributions de ce tribunal pour enfants en en faisant un tribunal mixte siégeant comme tribunal correctionnel et comme tribunal civil.

Aussi avons-nous cherché à laisser le chemin libre au projet ainsi amendé. Nous lui reprochons d'avoir, avec trop de timidité, proposé d'établir la réforme à Paris seulement; mais nous nous réservons d'agir au Sénat quand le projet y sera discuté. C'est pour notre campagne une victoire très importante que d'avoir obtenu, avant la fin de cette législature, un vote aussi net en faveur de la réforme.

La question est aujourd'hui tout à fait à l'ordre du jour en France; la presse en a parlé souvent; toutes les sociétés pénitentiaires, Congrès de l'enfance, groupes d'études pénales, s'en sont occupés. Le Conseil supérieur des prisons a incorporé le principe de la spécialisation du tribunal dans son immense travail de refonte de toute la législation de l'enfance coupable, et si nous ne sommes pas entièrement d'accord avec le si distingué rapporteur M. Grimanelli sur la forme à donner au tribunal pour enfants, nous sommes par contre heureux de nous rencontrer avec lui sur la nécessité de spécialiser absolument ce tribunal et de tirer parti d'une pareille spécialisation pour appliquer à l'enfance coupable un traitement éducatif, méthodique et de longue haleine.

Il semble bien qu'aujourd'hui la réforme soit à peu près mûre. Elle a contre elle peut-être quelques jurisconsultes, — en très petit nombre, — si respectueux du Code qu'ils refusent de l'améliorer, — quelques criminalistes encore hostiles aux principes de l'individualisation de la peine, — quelques politiciens qui ne veulent pas entendre parler de l'augmentation de la criminalité juvénile. Ces adversaires sont peu nombreux, assez peu convaincus; et nous ne craignons pas d'affirmer d'autre

part que la réforme que nous poursuivons depuis quatre ans a aujourd'hui pour elle la plupart des professeurs de droit, presque tous les magistrats, presque tous les membres du barreau, tous les directeurs de Patronages, et enfin, sans aucune contestation possible, tous les amis de l'enfance coupable.

Tribunaux pour Enfants

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. A. Levoz,** Avocat, Magistrat honoraire,
Secrétaire-général de la Ligue de l'Enseignement.

SOMMAIRE.

Etat de la question en Amérique où sont établis des tribunaux exclusivement pour enfants. — Nomination des juges. — La plupart des Etats établissent la responsabilité des parents.

Etat de la question en Angleterre. — Surveillance des enfants par des officiers de Probation, pendant une période qui ne peut excéder trois ans.

Etat de la question dans les pays germains. — Conseil de tutelle.

Etat de la question en Belgique. — La Constitution et les tribunaux ordinaires.

C'est d'Amérique que nous vient cette intéressante et importante institution (1).

Après divers essais, tentés en 1863 et 1891, et demeurés infructueux, une loi complète sur la matière fut votée dans l'Etat de Chicago, le 1er juillet 1899.

---

(1) Pour l'historique de la question et les détails de la mise en pratique, nous renvoyons à l'excellent ouvrage de M. DANSAERT DE BAILLIENCOURT, avocat à Bruxelles : *Tribunaux pour enfants et conseils de tutelle.* Bruxelles, Dewit, 1908.

Consulter aussi : Collection de la *Revue l'Enfant :* Les tribunaux spéciaux pour les enfants : « Aux Etats-Unis », par

Cet exemple fut bientôt suivi par d'autres Etats; Denver, dans l'Etat de Colorado, 1899 et 1901 ; comté d'Alleghany, 1901-1902 ; New-York, 1901 ; Etat de Minnesota, 3 janvier 1905 ; d'Utah, 16 mars 1905, de Michigan, 21 juin 1907.

On sait qu'en Amérique chaque Etat a sa législation propre. Les lois concernant les tribunaux d'enfants sont différentes, mais toutes consacrent les principes suivants :

1° Spécialisation du tribunal (juge, salles d'audience, méthodes judiciaires);

2° Suppression de la peine d'emprisonnement;

3° La mise en liberté surveillée appliquée à l'enfant.

Suivant les Etats les magistrats de l'enfance sont recrutés de différentes façons. Toujours le juge est unique; toujours il est le protecteur de l'enfant qu'il ne doit pas punir, mais amender.

Les salles d'audience sont *spéciales*, c'est-à-dire qu'on n'y juge que des affaires concernant des enfants. Dans certains Etats ces tribunaux jugent aussi les adultes complices. Presque partout ils décident sans appel.

Que sont les *Probations officers*, ou délégués de surveillance ?

« Au point de vue du choix, dit M. Dansaert, ce sera parfois un simple agent administratif, parfois un vérita-

---

EDOUARD JULHIET ; « En France », par HENRI ROLLET ; « En Angleterre », par MARCEL KLEINE ; « En Allemagne », par GUSTAVE GIDE. Paris, 1906.

MARCEL KLEINE. *Les tribunaux pour enfants en Angleterre*, Paris, A. Rousseau, 1908. Du même un article de la *Revue Philanthropique*, 15 octobre 1907, Commentaire de la loi anglaise de 1907, *Probation of offenders*. CAMPIONI. Rapport sur l'enquête sur la criminalité infantile. Bruxelles, Bruylant, 1908, p. 144.

ble agent de l'autorité pouvant procéder aux arrestations ; parfois, enfin, c'est un personnage pourvu du droit de requérir la police. Souvent plusieurs délégués sont des agents de l'autorité ayant sous leurs ordres des adjoints dépourvus de toute autorité publique. Plus de la moitié sont des femmes.

A Philadelphie il n'y a que des femmes.

C'est le juge qui les choisit et les nomme, d'après une liste fournie par les sociétés charitables. Des cours destinés à préparer les délégués sont çà et là organisés; ils passent des examens et leurs qualités morales sont régulièrement étudiées ».

Dans certains Etats ils sont rétribués, dans d'autres pas. La plupart des Etats établissent la responsabilité des parents.

L'espace réservé à ce rapport ne nous permet pas d'entrer dans l'examen des diverses législations, du fonctionnement et des résultats obtenus; nous renvoyons ceux que la question intéresse, à l'ouvrage de M. Dansaert. On y constatera que tous les rapports présentés sur l'application de ces lois en proclament les bienfaits et démontrent la diminution de la récidive, l'amélioration des enfants surveillés et la diminution des frais de justice et d'entretien.

Le Colorado, en dix-huit mois, a réalisé 450,000 fr. d'économie.

M. Dansaert dit aussi que, dans presque tous les Etats, le juge spécial pour enfants fait aussi venir devant lui les enfants en danger moral; il les conseille et les encourage. Il ajoute que, partout, la loi sur l'instruction obligatoire est des plus stricte.

L'Angleterre ne tarde pas à suivre l'exemple de l'Amérique. On y étudiera théoriquement et pratique-

ment l'institution nouvelle. C'est à Manchester que fut établi le premier tribunal d'enfants, le 6 février 1905. Birmingham suivit bientôt, le 14 avril 1905. L'idée se répandit : en 1907 il y avait en Angleterre et dans le pays de Galles, 38 tribunaux d'enfants, 3 en Irlande. En Ecosse il n'y a qu'un seul tribunal, à Edimbourg; mais la liberté surveillée fonctionne dans plusieurs autres villes.

Après avoir mûrement examiné la question, le gouvernement fit voter, le 21 août 1907, une loi entrée en vigueur le 1er janvier 1908.

C'est le *Probation of offender's act*, c'est-à-dire l'acte concernant la mise en liberté surveillée des coupables. il prévoit l'organisation des officiers de probation chargés de suivre dans la vie les bénéficiaires de la loi pendant une période qui ne peut excéder trois ans. Ils sont nommés par le tribunal et leur salaire est fixé par l'autorité. La loi introduit aussi dans le droit anglais le principe du *pardon conditionnel ou sursis* à la condamnation, qui peut être de trois ans.

La loi ne parle pas des tribunaux d'enfants existant en fait; elle se contente de déclarer que le Roi pourra en créer un plus grand nombre.

La question s'est également posée dans les autres pays de l'Europe.

Dans l'empire d'Allemagne, en Prusse, en Bavière et dans le grand duché de Bade, il existe une institution nommée *Conseils de Tutelle* ou conseils d'orphelins, qui s'intéresse aux mineurs; cependant les enfants comparaissent devant les tribunaux ordinaires. Depuis 1907, il existe des tribunaux pour enfants à Francfort-sur-Mein, à Berlin et à Dantzig, mais ils sont composés de trois juges et non d'un seul. Des Conseils de tutelle sont aussi établis en Autriche-Hongrie, en Hollande,

en Suède, en Norwège et au Danemark. Dans ces pays on s'occupe aussi de la question des tribunaux d'enfants; il en est de même en Italie et en Espagne.

Il nous reste à examiner si l'on pourrait les établir en Belgique et comment ils devraient être constitués.

La première question à examiner est celle de savoir si l'institution des tribunaux d'enfants serait constitutionnelle dans notre pays (1).

Nous proposons d'admettre les dispositions ci-après:

1. Il y a lieu d'établir l'institution des tribunaux d'enfants dans tous les arrondissements judiciaires du pays.

---

(1) M. le sénateur Magnette ayant préconisé cette innovation dans la séance du 30 juillet 1909 (Ann. Parl. Sénat, p. 598), M. de Lantsheere, ministre de la Justice, émit des doutes à ce sujet. Le § 2 de l'art 94 de la Constitution porte, il est vrai, « qu'il ne peut être créé de commissions, ni de tribunaux extraordinaires sous quelque dénomination que ce soit. »

Les commentateurs de la Constitution sont d'accord pour enseigner que par là les constituants ont voulu proscrire et condamner les commissions et tribunaux exceptionnels créés pour servir les partis au pouvoir.

Voir THONISSEN. *Constitution belge*, art. 94, p. 275; BELTJENS. *Constitution belge revisée*, art. 94; ORBAN. *Droit constitutionnel*, t. II, p. 607 et s.

Si l'on rapproche ce paragraphe de celui qui le précède au même article on est convaincu qu'un tribunal pour enfants serait conforme à la Constitution belge puisqu'il dit que « nul tribunal nulle juridiction contentieuse ne peut être établi *qu'en vertu d'une loi.* »

Une loi peut donc décréter des institutions nouvelles, répondant à des besoins d'ordre social et juridique, notamment à des besoins nouveaux, comme le dit M. Errera, professeur à l'Université libre de Bruxelles, dans son récent ouvrage de Droit public, p. 223. Ce qui est bien le cas de l'espèce. Nous trouvons d'ailleurs un précédent dans la loi sur les Prud'hommes.

2. Il sera nommé, suivant les besoins, un ou plusieurs juges, dans chacun des arrondissements judiciaires, lesquels auront pour mission de s'occuper et de juger les mineurs âgés de moins de 16 ans ayant commis l'une ou l'autre infraction tombant sous l'application des lois pénales.

3. Ces juges seront choisis par le Ministre de la justice, comme les juges d'instruction, parmi les juges du tribunal, pour une période de trois ans, laquelle sera toujours renouvelable.

Une indemnité spéciale leur sera allouée. Suivant décision ministérielle et d'après les besoins du service, ils rempliront exclusivement ces fonctions ou s'occuperont également des autres fonctions du juge. Il pourra aussi, y avoir des juges suppléants.

4. Leur compétence s'étendra à toutes les infractions commises par les mineurs de moins de 16 ans (crimes, délits et contraventions), à l'exception de celles commises par eux comme co-auteurs ou complices avec des personnes majeures, auquel cas ils resteront soumis à la juridiction ordinaire.

5. Le juge de l'Enfance aura les mêmes pouvoirs que le juge d'instruction.

Tous les faits à charge de mineurs de moins de 16 ans, tombant sous l'application des lois pénales lui seront dénoncés.

Il fera toute la procédure préparatoire au jugement et se mettra en rapport avec les parents, les comités de défense des enfants traduits en justice, les autres associations de patronage et de protection de l'enfance, les autorités judiciaires, notamment les juges de paix, les autorités administratives, la police, la gendarmerie, etc., suivant les cas et les besoins.

Il laissera les affaires sans suite lorsque les faits ne

seront pas établis ou seront sans gravité, de même que quand il estimera qu'il est de l'intérêt de l'enfant d'être remis à sa famille, laquelle devra être en situation de lui donner une éducation et une instruction suffisantes.

6. Il sera le juge unique qui statuera sur les mesures à prendre envers l'enfant. Ses décisions seront sans appel.

7. Les audiences dans lesquelles comparaîtront les mineurs seront spécialisées.

8. Les mesures qu'il pourra prendre sont :

A. La remise pure et simple des enfants à leurs parents;

B. L'avertissement ou la réprimande;

C. La mise à la disposition du gouvernement jusqu'à l'âge de 21 ans.

Dans tous les cas, il pourra déclarer que le mineur restera sous sa surveillance jusqu'à l'âge de 21 ans.

9. La surveillance s'exercera par le juge et par des délégués nommés par lui.

10. Les mesures d'exécution seront prises par arrêtés royaux.

Les Tribunaux pour Enfants
(étude de principe)

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. C. Dansaert,** avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles.

Dans le palais grandiose, dont le fronton porte en exergue : *Protection de l'Enfance*, j'aperçois un tableau curieux et captivant : au centre, une divinité dont les attributs nous disent la justice, non pas avec cette rigidité implacable qui caractérise la Thémis des Anciens, mais sous des traits qui révèlent la bonté accueillante; à sa droite, drapé avec dignité dans sa toge aux pans d'hermine, un avocat la contemple, tenant à la main un enfant qu'il lui présente; à sa gauche, des enfants aussi, depuis de tout petits, jusqu'à des garçons et des filles de 16 à 18 ans. Aucune crainte chez ces derniers, mais une confiance sereine, comme s'ils étaient auprès d'une mère. Cette œuvre bien moderne a pour titre: *Tribunaux pour enfants*. Et si la signature de cette toile demeure illisible, j'entrevois cependant dans des médaillons qui l'environnent les portraits bien connus de ceux qui l'évoquèrent et lui donnèrent la vie, et dont les noms sont Lindsey, sir Courtenay-Lord, Béranger, Deschanel, Poincaré, Julhiet, Ferdinand Dreyfus, Le Jeune, de Lantsheere.

Je m'étais assis pour méditer plus à l'aise sur cette

évocation. Et voici que, par aventure, ma main feuilletait les volumes déjà nombreux répartis sur la table et qui me signalaient les documents réunis sur la question, lois et statistiques étonnantes par leurs résultats, véritable bibliothèque internationale.

Que signifient donc ces mots « Tribunaux pour enfants », dont la juxtaposition des termes a irrité certains philanthropes parce qu'en les disséquant ils y trouvaient sévérité et innocence, tandis que d'autres laissaient percer sur leurs lèvres le sourire narquois du scepticisme, témoignant de part et d'autre leur réelle ignorance?

Tribunal pour enfants veut dire, dans son concept idéal, spécialisation, pour une catégorie d'individus, de procédure, de juges, d'audience, voire même de salle.

Dans ce stade de la vie que les codes modernes ont qualifié de minorité, une sélection a été faite particulièrement pour les crimes et délits, avec l'élasticité en plus ou en moins suivant les pays ou les contrées. C'est ainsi qu'on établit un point à partir duquel l'enfant était justiciable d'un tribunal; c'est ainsi également qu'il fut décidé que jusqu'à tel âge, les fautes de cet enfant ne seraient point jugées comme celles d'individus ayant dépassé cette limite, et ce, d'une manière absolue, qu'il y eût ou non discernement.

Pour ces enfants, qu'on voulait soigner et guérir parce que, considérés comme les êtres souffrants de la société, il fallait donc une procédure spéciale, tutélaire plutôt que répressive.

L'Amérique, la grande promotrice des tribunaux en question, a inventé un ensemble de fiches curieuses, précieuses sans doute, mais trop nombreuses; d'autres pays, et c'est le cas pour le système adopté en général en Europe, permettent d'aller plus vite par la simplifi-

voter une loi dans ce but et l'Angleterre était le premier pays qui l'implantait en Europe, grâce à sir Courtenay-Lord. Si la Belgique s'en occupait dès 1892, son système, excellent par certains côtés, — je n'en veux pour preuve que les éloges flatteurs adressés par M. le ministre de la justice au Comité de Bruxelles, le 5 mars 1909 — demeurera pourtant et forcément toujours incomplet : le principe constitutionnel interdisant le huis-clos dans l'espèce, sera l'adversaire déclaré du tribunal spécial pour enfants tel qu'il doit être avec tous ses corollaires indispensables. C'est ainsi également qu'en France l'obligation de la publicité restera la pierre d'achoppement : que le système des délégués choisis par le tribunal n'obtiendra jamais gain de cause, pas plus que le juge unique.

Par corollaires, j'entends la suppression de la prison pour les enfants, mesure adoptée vraiment partout, et la mise en liberté surveillée. Nous en verrons les avantages. Disons seulement dès maintenant que ces nouveaux tribunaux s'imposent; à larges envolées, ils s'implantent dans les nations civilisées, et l'on a vite fait de compter celles qui ne les ont point chez elles.

C'est que les résultats en sont surprenants, et sous ce rapport, les plus intéressants sont sans conteste ceux qui prêchent le mieux en faveur de leur méthode. Je veux parler de la méthode américaine, mise en pratique en Angleterre.

Des fonctionnaires, nommés par une commission instituée sous les auspices de l'Etat, recherchent le délinquant, enquêtent sur sa faute, accompagnent l'enfant à la barre où l'avocat va le défendre; le juge interrogera ensuite cet enfant, lui exposera la gravité de sa faute, lui en démontrera les conséquences. Et puis, sauf cas exceptionnel, cet enfant, obligé dorénavant de travailler

soit de la tête, soit des mains, sera surveillé consciencieusement par un officier de surveillance qui rédigera à certaines époques un rapport soumis au tribunal.

L'avantage du Probation Officer consiste dans le caractère spécial de sa fonction : il est créé pour telle fin déterminée et n'a que ce devoir à remplir. De là, une grande expérience, jointe à celle du tribunal lui-même. La récidive entraîne la mise à la disposition du gouvernement dans des maisons de correction ou les établissements de bienfaisance, et d'autre part, certains pays ont adopté le principe de dispenser de la comparution devant le tribunal au cas de faute peu grave, mais alors l'appoint d'un comité délibérant préalablement avec l'organe du ministère public, comme il en existe à Bruxelles, est indispensable.

Nous venons de voir le caractère réellement particulier par sa sollicitude de ces Juvenile Courts; étudions-en maintenant le rôle éducateur et bienfaisant.

Quitte à être taxé d'anglo-américain, c'est encore à l'Amérique et l'Angleterre que j'ai recours. Seuls ces pays ont codifié les crimes et délits dont se rendent particulièrement coupables les enfants, ou dont ils peuvent avoir à répondre du chef de certains métiers exercés par eux. Or notamment dans cette dernière catégorie, c'est exclusivement le côté moralisateur qui a guidé les législateurs; et pour ne prendre que deux faits, il est bien certain que l'usage du tabac et de l'alcool, et la vente des journaux dans la rue, par exemple, peuvent avoir pour ces enfants les pires conséquences. De même, il est manifeste que l'obligation de l'écolage ne peut que provoquer d'excellents résultats tant pour le présent que pour l'avenir. Et dès lors, l'utilité encore de la surveillance sur ces enfants afin d'éviter le vagabondage, et de leur donner la notion de la dignité person-

nelle et du devoir dans la tâche à remplir, fonction d'autant plus noble et propice lorsqu'il s'agit d'enfants sans abri ou abandonnés; mission merveilleuse, puisqu'elle soustrait habituellement l'enfant aux maisons de bienfaisance ou de correction, éternelle tare pour lui. L'enfant est par essence un être à guider; c'est lui qu'il convient de considérer plutôt que la faute qu'il a commise. L'officier de probation est donc une sorte de tuteur, tandis que le tribunal sera à l'occasion le subrogé-tuteur. Ce dernier agit avec discrétion et tact, par cette absence de publicité exigée aux audiences, par ce fait de lui éviter tout contact pernicieux avec les majeurs, toujours les maîtres dans l'art d'enseigner le mauvais. Le caractère paternel du juge, joint à l'expérience spéciale que ne peuvent avoir les juges ordinaires, agit mieux sur l'être faible que le terrorisme et la froide sévérité; l'enfant répond plus volontiers et ouvre son cœur de meilleur gré quand c'est de cœur qu'on lui parle.

Mais la mission du juge serait incomplète si outre l'interrogatoire de l'enfant, il ne s'occupait pas de vérifier les faits qui lui sont reprochés; il se renseignera de plus sur ses antécédents, sur la situation morale et matérielle de la famille.

Evidemment, qui dit juge, prononce absence de faiblesse, de même qu'il déclare implacabilité à l'égard d'un co-auteur majeur, en cas de complicité. Rôle éducateur encore; les grands sauront se tenir vis-à-vis des petits, étant avertis d'une sévérité plus grande pour eux.

Ce tribunal et ce surveillant sont des adjuvants précieux pour l'enfant en cas de divorce ou de désorganisation de la famille.

Quant aux père et mère du jeune délinquant, ou ceux qui ont à en répondre devant la société, un ensemble de lois ont nettement établi leur responsabilité. En fait, la

peine leur est appliquée par les amendes, variant suivant le degré de la faute commise par l'enfant à cause des parents, soit pour la négligence de ces derniers, soit pour le délit directement commis par eux; des lois ont même décrété la contrainte par corps pour ces gardiens coupables. C'est la meilleure garantie: les auteurs répondent du fait de ceux auxquels ils ont donné le jour, et nous trouvons ainsi une collaboration dans le cycle de la justice humaine.

Cette collaboration est un bien pour l'Etat : tous contribuent non seulement au bien d'un chacun, mais aussi et surtout à la régénération des petits. L'élément jeune, cet espoir de l'avenir, est donc préparé, soigné, en vue de l'accomplissement des destinées que le pays attend de lui. D'autre part, et c'est un point sur lequel on ne saurait assez insister, la mise en liberté surveillée, avec ce système des probation officers, offre l'immense avantage d'une réelle économie pour l'Etat.

Dans une étude comparative, intitulée : *Tribunaux pour enfants et conseils de tutelle*, dans laquelle on trouvera les chiffres établissant dans les divers pays les heureux effets du nouveau système de juridiction, j'ai, je pense, nettement démontré l'exactitude de cette affirmation à propos du mode employé à Bruxelles. Prenant les chiffres de 1905 (dernière statistique parue au ministère de la justice), nous constatons que les 2,170 enfants placés dans les établissements de bienfaisance ont coûté cette année-là 950,460 francs, soit 1 fr. 20 c. par jour et par personne. Or, en adoptant complètement le système américain, et en l'appliquant en détail à la Belgique suivant le mode indiqué dans cette étude, nous arrivons au résultat suivant :

52 juges s'occupant surtout des mineurs, si pas exclusivement, dont traitement . . . fr. 232,000

L'augmentation de leur traitement après certaines années de service.	mémoire
L'augmentation du traitement pour les greffiers, non spécialisés	mémoire
78 officiers de surveillance, dont traitement	140,400
560 enfants dans les établissements, soit comme moyenne le quart de ceux qui y sont actuellement, dont coût	245,280
Total Fr.	617,680

Il serait aisé de réaliser annuellement environ 300,000 francs d'économie. Qu'il me soit permis d'ajouter que ces chiffres et cette manière de voir ont été approuvés tant par M. le ministre de la justice lui-même, que par l'honorable ministre d'Etat, M. Le Jeune, promoteur du mouvement en Belgique, auxquels l'étude en question fut soumise.

En terminant ce rapport, qu'il me soit permis de formuler certains vœux. Que les nations qui ont adopté le système des Children's Courts facilitent le mode d'extradition des mineurs réfugiés chez elles, afin de leur éviter la détention préventive, si funeste par la contagion. Qu'une entente internationale intervienne donc dans ce but, et pour la codification des crimes et délits commis par les mineurs ou en collaboration avec des majeurs. Que par un prosélytisme fervent, ceux qui ont à cœur le relèvement moral de ces mineurs, cherchent à répandre partout les tribunaux pour enfants avec la suppression de la mise en détention préventive et la substitution de l'envoi en prison par la mise en liberté surveillée par des personnes nommées à cette fin.

cation de ce que j'appellerais volontiers la paperasserie judiciaire: Quand l'enfant a commis une faute, l'enquête est menée rapidement, que ce soit par un juge d'instruction spécial ou par un membre d'un comité de défense, et le juge, aidé des lumières de l'enquêteur, prononce sans tarder.

Mais il faut pour cela que dans la magistrature elle-même, un choix soit fait. Avouons-le, trop de juges demeurent encore indifférents si pas hostiles à la noble tâche que poursuit la justice moderne; absence d'abnégation chez les uns, manque d'expérience chez les autres. Ce qu'il faut, c'est la bonne pratique d'un père de famille, pourrait-on dire; et de là tout le bien que l'on trouve chez le magistrat s'occupant quasi exclusivement de l'enfance délinquante.

Enfin on devait éviter l'influence néfaste de la galerie sur les petits parfois pervertis, leur ôter tout désir de fanfaronnade, les priver d'instruction dans le vice par des auditions mauvaises. On créa donc des tribunaux à audience spéciale, où seul le délinquant est admis. L'on saisit aussitôt le côté éducateur (sur lequel j'aurai l'occasion de revenir), où, s'il est sûr de l'appui du membre du barreau, il subit néanmoins l'ascendant du juge qui l'interroge et de la salle aux murs sévères. Voilà en quelques lignes l'exposé succinct de cette grande œuvre et le but qu'elle poursuit.

Reconnaissons cependant que dans son application, l'idéal subit parfois certains accrocs, qu'il n'est point toujours aisé de supprimer, et laissez-moi à ce propos applaudir aux Etats jeunes ou qui ont tenu à se rajeunir, tels l'Amérique et l'Angleterre, dont les codes ont accordé les facilités les plus grandes et les plus enviables pour ces tribunaux. Aussi l'Amérique est-elle leur berceau, puisque dès 1863 l'Etat de Massachussetts faisait

Tribunaux pour mineurs en Hongrie

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Eugène de Balogh**, Professeur à l'Université de Budapest,
Membre correspondant de l'Académie hongroise
des Sciences.

SOMMAIRE.

Instituer pour les enfants mineurs (1) des tribunaux spéciaux, qui étudieront les cas scrupuleusement.

Le tribunal devra se renseigner sur le caractère, l'entourage, le train de vie du prévenu mineur, les motifs de sa dépravation.

En Hongrie il a été créé des asiles d'Etat pour enfants trouvés ou déclarés abandonnés; on y reçoit les enfants malades ou faibles et les mineurs de moins de 15 ans que leur milieu social expose à la dépravation.

Les pédagogues, les personnes qui s'occupent de l'enseignement et de l'éducation doivent :

1° Observer le caractère des mineurs traduits en justice;

2° Développer le système de « probation »;

3° Surveiller les mineurs conditionnellement libérés des maisons de correction et des prisons, chercher à leur trouver une occupation.

Les membres des sociétés de patronage enverront des rapports périodiques sur la conduite du libéré, ils s'appliqueront à prévenir le mal et réserveront leurs efforts pour les cas

(1) Je désigne par « enfants » les individus ayant moins de 12 ans et par « mineurs » ceux âgés de 12 à 18 ans.

où leur œuvre a des chances d'aboutir. Les mineurs réfractaires à toute discipline seront réduits à l'impuissance et placés dans des établissements pénitentiaires.

I. — Les grands problèmes sociaux font sentir leur effet dans tous les domaines de la vie humaine. Et la dépravation de plus en plus frappante des enfants et des mineurs, l'accroissement effrayant de leur criminalité soulèvent un problème, le plus grave et universel entre tous.

Le mal est déjà si grand, et il s'aggravera démesurément, s'il continue à se propager avec la rapidité que nous lui connaissons depuis le commencement du XXe siècle.

Le tribunal d'arrondissement de Budapest a été saisi, au cours de l'an 1909, de 1,433 (lisez quatorze cent trente-trois) plaintes contre mineurs pour délits.

Le tribunal correctionnel de Budapest a eu à juger, en une seule année, 258 causes d'accusés mineurs.

En une seule année, les autorités administratives ont transmis aux dix-sept asiles d'Etat auxquels il faut confier les mineurs vicieux ayant moins de 15 ans, 878 garçons et 149 fillettes dépravés, âgés de moins de 15 ans.

Ces symptômes d'épidémie — qui s'accusent dans certains pays étrangers plus fréquemment encore qu'en Hongrie — se rattachent à des causes trop complexes pour qu'on puisse les expliquer par des faits purement physiologiques ou exclusivement économiques.

On peut les expliquer en partie par l'influence d'un milieu vicieux. Mais les amateurs optimistes qui disent que « les enfants ne sont jamais méchants et que le milieu social seul est la cause de tout », sont récusés par les faits déplorables qui se produisent tous les jours.

Il importe d'éviter cette façon de généraliser les thèses qui ne s'appliquent qu'à certains faits. Il faut étudier la question à fond; il faut englober dans cette étude des couches sociales de plus en plus vastes et mettre au service de la solution de ce problème le concours d'hommes et de dames qui sont *réellement qualifiés* pour cette tâche si ardue.

La tâche incombe surtout aux pédagogues et, en général, aux personnes qui s'occupent de l'enseignement et de l'éducation des enfants. Ils doivent :

a) Observer le caractère des mineurs traduits en justice;

b) Développer le système de la mise à l'épreuve (probation);

c) Surveiller les mineurs conditionnellement libérés des maisons de correction et des prisons et chercher à leur trouver une occupation.

Ce sont là des problèmes tout récents, mais nous faisons des progrès, car nous étudions la question de plus en plus soigneusement.

II. — Les premiers tribunaux pour mineurs ont été créés, il y a dix ans, à Chicago.

On les instituait afin que les mineurs qui commencent à se dépraver ou qui ont commis des délits, soient jugés par des juges spéciaux qui les observent avec compétence, qui prennent des décisions *conformes* aux circonstances, qui savent entraver la dépravation et astreindre ces mineurs, soit à fréquenter l'école s'ils sont à l'âge scolaire, soit à chercher du travail s'ils en ont l'aptitude.

En Hongrie ces tribunaux ont inauguré leurs fonctions en 1909 ; ils jugent les prévenus d'après les nouveaux

principes de droit pénal, inscrits dans les articles 15 à 33 de la loi XXXVI de 1908 (1).

III. — *Résumé du fonctionnement des tribunaux de mineurs en Hongrie.*

En vertu des arrêtés du ministre royal hongrois de l'intérieur et du ministre royal hongrois de la justice, les causes des mineurs sont jugées par un membre spécial du tribunal, par un juge unique du tribunal d'arrondissement et par un fonctionnaire spécial de l'autorité administrative agissant en qualité de police correctionnelle.

Voici quelques détails sur la procédure :

1. La police correctionnelle des mineurs s'occupe des affaires des enfants de moins de 12 ans qui ont commis un crime ou un délit vicieux et que la loi hongroise dispense de la responsabilité pénale, ainsi que des enfants de 12 à 15 ans que leur milieu social expose à la dépravation.

Les autorités administratives et de police sont obligées de transmettre ces enfants, sans délai, au prochain asile d'Etat d'enfants. (Arrêté du 13 juin 1907, n° 60,000, IX, b., du ministre royal hongrois de l'intérieur.)

La loi VIII de 1901, sur les asiles d'Etat d'enfants, décidait la création d'asiles à Budapest et dans 16 autres villes du pays pour la protection des enfants trouvés ou déclarés abandonnés ayant moins de sept ans. On y place les enfants malades ou faibles ayant besoin de soins spéciaux et d'un traitement médical, et — en vertu de l'arrêté n° 60,000 de l'an 1907, du ministre

(1) Ces articles ont été communiqués à la *Revue de Droit Pénal et de Criminologie*, pages 407 à 412 de la IIIe année.

royal hongrois de l'intérieur — les enfants et les mineurs de moins de 15 ans que leur milieu social expose à la dépravation morale.

Les autres enfants et mineurs de moins de 15 ans que les autorités déclarent comme abandonnés sont confiés aux colonies d'enfants établies auprès de ces asiles.

D'après la loi XXI de 1901 les enfants indigents de 7 à 15 ans restent attachés aux asiles d'Etat d'enfants, c'est-à-dire, on les place selon les circonstances, chez des « patrons » dignes de confiance, surtout chez des cultivateurs ou chez des industriels.

Actuellement on entretient dans 350 colonies d'enfants plus de 55,000 enfants abandonnés, aux frais du ministère royal de l'intérieur. L'Etat hongrois affecte à ces dépenses plus de 9 millions de couronnes par an.

2. Les mineurs de 12 à 18 ans qui ont commis un crime, un délit ou une contravention relevant de la compétence d'un tribunal royal sont traduits devant les tribunaux d'arrondissement spéciaux (il y en a 380), respectivement devant des tribunaux spéciaux (il y en a 66). Un projet de loi portant règlementation de la produre de ces tribunaux a été rédigé, mais n'a pu être voté à la suite de la crise parlementaire. En attendant le vote et la sanction de ce projet de loi, la procédure a été réglée dans l'arrêté n° 27,100 de 1909 du ministre royal hongrois de la justice.

D'après cet arrêté, les tribunaux pour mineurs sont aidés dans leurs fonctions par les officiers du ministère public, par les patrons fonctionnaires nommés à cet effet (probation officers) et par des patrons volontaires.

IV. — *Rapports sur l'individualité et l'entourage du mineur.*

Dans les causes des mineurs il faut attacher la plus

grande importance à leur classification et au traitement individualisé. Il importe donc que le patron officiel ou volontaire étudie avant tout, aussitôt que l'enquête est ouverte, les circonstances à élucider et qu'il soumette à l'autorité le résultat de ses études, selon la formule prescrite.

Le patron (s'il s'agit d'un garçon) ou la patronne (s'il s'agit d'une fille), peut faciliter l'œuvre du juge, en étudiant l'individualité et l'entourage du prévenu mineur et les causes de la dépravation ou les motifs de l'acte criminel et en ajoutant un avis sur ce qu'il importe de faire, en raison des expériences faites.

Le tribunal ne pourra prendre la décision la plus opportune qu'à la condition d'être renseigné sur tous les détails qui lui permettent de discerner le caractère, l'entourage et le train de vie du prévenu, les motifs de sa dépravation ou de son acte criminel, ainsi que d'entrevoir ses chances d'avenir.

Ces renseignements peuvent être fournis en grande partie par ceux qui s'occupent d'éducation, par l'instituteur qui a observé le prévenu à l'école, par le chef qui l'a vu travailler dans l'usine ou dans telle autre occupation, et par le médecin qui est à même de juger son état d'âme normal ou anormal ainsi que son niveau moral et intellectuel.

Ils peuvent être fournis par les membres des sociétés de patronage qui ont été chargés par le tribunal, ou ont assumé spontanément la mission de questionner le prévenu et d'être édifiés sur son caractère ou sur les motifs de son crime ou délit.

L'observation attentive préalable de l'individualité du prévenu mineur est nécessaire, car le juge ne saurait discerner exactement le caractère du prévenu pendant la courte durée de l'audience.

Or, le juge doit absolument éviter dans ses conclusions la tendance de généraliser les enseignements qui découlent de tels faits individuels et doit se garder d'appliquer le même traitement à des individus de caractère différent.

La nouvelle loi hongroise de 1908 portant amendement du code pénal, ordonne ce qui suit :

Le juge peut, soit se contenter de la réprimande ou du châtiment infligé par les parents ou à l'école, soit élargir le prévenu mineur en le soumettant pour une année d'essai à une rigoureuse surveillance (mise à l'épreuve), soit ordonner son internement dans une maison de correction, soit enfin, lui infliger par exception — si le cas exige une mesure sévère — une peine de prison de 15 jours à cinq années.

V. — *La mise à l'épreuve.* — Au cas de la mise à l'épreuve, le patron (ou la patronne, s'il s'agit d'une fille), délégué par le tribunal ou par la société de patronage, devra pendant une année, exercer sur le prévenu, une surveillance constante et lui donner des conseils ; en cas de maladie, de chômage ou de misère, il doit obtenir pour le prévenu le secours de la mairie ou celui d'une société de charité et faire tout ce que les circonstances exigent pour sauver le mineur.

Lorsque le tribunal désigne, en vertu de l'arrêté n° 27.000 de 1909 du ministre royal hongrois, un patron, il lui remet des instructions détaillées *imprimées*.

Si, pendant l'année de la mise à l'épreuve, le prévenu mineur montre une conduite peu satisfaisante, le patron soumet au juge un rapport à la suite duquel le juge ordonne d'interner le prévenu dans une maison de correction. Si, par contre, la conduite du prévenu a été

satisfaisante pendant l'année entière, le juge prononce l'abolition de la procédure contre le prévenu et porte cette décision à la connaissance des intéressés.

VI. — *L'éducation correctionnelle.* — Si le juge a prononcé l'internement de l'inculpé mineur dans une maison de correction, cette décision s'exécute dans l'une des cinq maisons de correction de l'Etat ou dans une maison d'éducation correctionnelle entretenue par une société de patronage et reconnue par le ministre royal hongrois de la justice. Les détails de cette éducation sont réglés dans l'arrêté n° 27,200 de 1909 du ministère de la justice. Le pensionnaire est placé, d'abord, dans une famille d'observation; ensuite, dans l'une des familles d'éducation. L'arrêté insiste sur l'enseignement théorique, sur l'enseignement professionnel et surtout sur l'éducation religieuse et morale. Après une année d'essai, l'élève, qui a montré une bonne conduite, est placé pour une année chez un particulier. Ce sont encore les membres actifs de la société de patronage qui prêtent leur concours et trouvent pour le pensionnaire une place convenable.

VII. — *Prison pour mineurs.* — L'application de la peine de prison qui frappe un mineur est réglée dans les 47 articles de l'arrêté n° 27.300 de 1909 du ministre de la justice.

VIII. — *La surveillance.* — L'autorité de surveillance instituée par l'arrêté n° 27.400 re 1909, est appelée à contrôler l'éducation correctionnelle et la prison de l'inculpé mineur. Les membres des sociétés de patronage prêtent leur concours en visitant l'établissement d'édu-

cation correctionnelle. C'est encore l'autorité de surveillance qui prend les mesures requises pour les cas où le tribunal ou le ministère de la justice jugerait nécessaire que l'inculpé qui a purgé la prison, soit encore astreint à une éducation correctionnelle ultérieure.

IX. — *Surveillance pendant le placement expérimental et la libération conditionnelle.* — Si le tribunal pour mineurs a ordonné l'éducation correctionnelle, l'élève, ayant montré une meilleure conduite, quitte la maison de correction et est placé pour deux années, à titre d'épreuve, chez un particulier. (Art. 25 de la loi XXXVI de 1908.)

Si le tribunal a frappé le mineur d'une peine de prison, le condamné sera conditionnellement libéré lorsqu'il aura montré une conduite irréprochable et qu'il aura purgé les deux tiers de sa réclusion. (Art. 29 de la même loi.)

Pendant le placement à titre d'épreuve, respectivement pendant la libération conditionnelle, la surveillance est exercée par le patron que l'autorité de surveillance aura désigné à cet effet. (Art. 118 de l'arrêté n° 27.200 de 1909, respectivement l'art. 35 de l'arrêté n° 27,300) et qui enverra des rapports périodiques sur la conduite du libéré.

X. — *La situation actuelle en Hongrie.* — L'application des nouvelles dispositions légales sur les mineurs n'en est encore, en Hongrie, qu'à l'état d'essai. L'action sociale y relative a été assumée, à Budapest, par la « Ligue Nationale pour la protection de l'enfance » et par les sociétés de patronage catholiques, protestantes et israélites. Dans les villes de province, on a formé jusqu'ici 50 sociétés de patronage.

A Budapest et dans les villes de province où les hommes de bonne volonté se trouvent être assez nombreux, les membres actifs des sociétés de patronage étudient l'individualité et l'entourage des mineurs et dressent des rapports. Autant que faire se peut, ils se présentent aux audiences pour fournir, en cas de besoin, des informations verbales. Une partie de ces patrons s'appliquent avec beaucoup de zèle à placer leurs protégés de leur mieux; en cas de besoin, ils les placent dans un asile d'Etat pour enfants ou dans l'asile d'une société de charité, ou font d'autres démarches pour les dérober à un entourage dangereux et pour entraver leur dépravation.

Dans certaines villes — surtout à Budapest — les patrons et les patronnesses visitent les mineurs condamnés qui commencent à purger leur peine de patrons et les patronnes visitent les mineurs condamnés ; ils s'appliquent à placer les libérés d'une manière convenable et à les garder, pendant leur libération conditionnelle, sous une surveillance constante.

Le placement se fait, surtout pour les ouvriers industriels, avec le concours des bureaux de placement entretenus par le gouvernement et par les syndicats professionnels patronaux.

XI. — Ceux qui s'occupent des inculpés mineurs, ne doivent jamais perdre de vue deux faits qui sont de nature *essentiellement différente*, mais d'une importance égale.

Le premier c'est que l'œuvre de patronage offre une protection humanitaire à des individus qui, sans ce patronage, deviendraient des malfaiteurs professionnels, *dangereux pour tous*. Accomplie avec esprit de suite, cette œuvre est susceptible d'accroître la force économique et intellectuelle de la nation, de faire triompher le

travail honnête sur les penchants à la paresse, à la corruption et à la dépravation.

L'action sociale doit *prévenir* le mal et sauver les mineurs abandonnés en les arrachant à l'entourage qui leur fait courir le danger de la dépravation.

Mais il serait imprudent et dangereux de se livrer à des exagérations et à la généralisation.

Parmi les mineurs vicieux qui ont déjà un dossier judiciaire, il y en a malheureusement beaucoup chez lesquels *le patronage promet peu de succès.* Les personnes qui prennent part à cette œuvre doivent s'appliquer à *ne pas arriver en retard et à prévenir* le mal. D'autre part, ils doivent réserver leurs efforts pour les cas où leur œuvre a des chances d'aboutir.

Les mineurs qui sont *déjà dépravés*, qui sont réfractaires à toute discipline, qui sont récidivistes et se sont plusieurs fois échappés des asiles, devront être *réduits à l'impuissance* et placés dans les établissements pénitentiaires. Cette tâche incombe à la police et aux autorités judiciaires qui sont à la hauteur de leur tâche.

L'action sociale *ne doit pas intervenir* dans les cas *qui ne relèvent pas de sa compétence.* Elle ne doit pas croire qu'elle pourra tout faire et se passer de l'action coercitive des pouvoirs publics.

La loi hongroise XXXVI de 1908 que nous avons déjà plusieurs fois citée, offre la possibilité de mettre la société à l'abri des nouveaux exploits de ces éléments, car pour les cas d'une gravité exceptionnelle, elle permet de frapper les mineurs d'une peine de prison de cinq ans et, si l'inculpé a dépassé l'âge de 15 ans, même de 10 ans de prison. Aux juristes qui accusent le nouveau régime d'être trop sentimental et trop indulgent, je ferai remarquer que la prison de longue durée et l'éducation correc-

tionnelle pouvant durer jusqu'à l'âge de 21 ans de l'inculpé, sont des expédients plus efficaces contre la récidive et offrent à la société une protection bien plus solide que les jugements d'autrefois qui infligeaient à ces éléments une peine de prison de quelques semaines ou, tout au plus, de 2 à 3 mois.

Mais ces cas graves ne seront que des exceptions. Je ne les ai mentionnés que pour répliquer aux adversaires de nos réformes qui ne se lassent pas de redire que le traitement humanitaire du nouveau système créera des dangers pour la société. Je crois le contraire et je pense que le nouveau système nous assurera *une protection plus efficace* que le régime antérieur.

A part ces cas *exceptionnels*, les mineurs qui seront jugés par les tribunaux pour mineurs, seront la plupart du temps, des criminels *occasionnels* et *débutants*.

Si la société abandonnait à leur sort ces criminels débutants, les mineurs qui n'ont pas commis de délit, mais se trouvent dans un milieu dépravé, et les inculpés admis à l'épreuve, seraient autant de centaines d'individus qui déserteraient le travail honnête.

Pour sauver les enfants d'âge scolaire, il faut obtenir tout d'abord le concours de ceux qui s'occupent de l'enseignement et de l'éducation. L'instituteur de l'école primaire est le *patron naturel des enfants* exposés au danger de la dépravation. Quant aux mineurs sortis de l'école, c'est le chef d'atelier qui est appelé à exercer la surveillance, à aider le tribunal dans l'accomplissement de sa lourde mission et à prévenir la société de patronage ou le tribunal pour mineurs toutes les fois que se manifesteront les signes précurseurs de la dépravation.

On a bien voulu me communiquer les derniers rapports annuels de la *State Probation Commission* des Etats-Unis, ainsi que les formulaires en usage dans les vingt-

huit Etats de l'Amérique du Nord qui appliquent le système de la mise à l'épreuve. Je relève dans ces formulaires qu'on demande si les mineurs mis à l'épreuve fréquentent une école, s'ils courent les auberges, s'ils pratiquent le vagabondage, s'ils rentrent chez eux à des heures insolites, bref sur tout ce qui constitue la *licence* illimitée qui fait aboutir à la prison les enfants des couches profondes de la population urbaine. Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord s'appliquent à réglementer cette licence. C'est ce que nous devrons faire à notre tour. Mais la police n'y réussira jamais, sans le concours actif des instituteurs, des chefs d'atelier et des « patrons » volontaires.

Avec le nouveau système nous préviendrons le dur et cruel jugement que M. Quetelet, le grand créateur de la science de la statistique et de M. Lacassagne, professeur de médecine, à Lyon, ont arrêté sur la responsabilité collective de la société.

D'après M. Quetelet, la société qui se désintéresse absolument des graves maux actuels, aide à former la criminalité de sorte que les individus ne seront que les instruments de cette criminalité. Et cette société aura, d'après M. Lacassagne, « les criminels qu'elle aura mérités ».

Malheureusement, il ne saurait être question de sauver tous les mineurs en passe de se dépraver. Il faut renoncer à pareille illusion. Mais nous pouvons en sauver la moitié.

Das Seraphische Liebeswerk zur Rettung religiös und sittlich gefährdeten Kinder.

COMMUNIQUE

von Prälat **Tremp**, in Berg-Sion, Ct, St. Gallein.
(R. P. Cyprian.)

ZWECK.

Am heiligen Dreikönigsfeste 1889 wurde das Seraphische Liebeswerk von Mitgliedern des dritten Ordens des heiligen Vaters Franzisqus gegründet, um an dem erhabenen Werke mitzuarbeiten, Seelen zu retten. Das Seraphische Liebeswerk ist gesegnet und empfohlen vom hl. Vater, von Kardinälen, Erzbischöfen und 27 Bischöfen, vom Ordensgeneral und mehreren Provinzialen. Das Liebeswerk hat bisher Tausende von Kindern unterstützt und gerettet und zählt in Süd- und Norddeutschland in Oesterreich, Italien, in der Schweiz und in Amerika Hunderttausende von Mitgliedern.

AUFNAHME.

Wer jährlich zur Rettung der religiös und sittlich gefährdeten Kinder Frs. 1.20 einbezahlt, ist Mitglied. „„Seraphischen Kinderfreund" zugesandt. Die meisten Mitglieder bezahlen jährlich Frs. 2.—, um auch den Seraphischen Kinderfreund zu erhalten.

GEISTLICHE VORTEILE.

1. Heilige Messen. Für alle Mitglieder, Kinder, Mitarbeiter und Wohltäter werden jährlich 1896 heilige Messen gelesen.

11. Gebet. Viele hundert Kinder beten täglich für die Mitglieder und Wohltäter des Seraphischen Liebeswerkes.

JETZIGER STAND DES SERAPHISCHEN LIEBESWERKES.

Das Seraphische Liebeswerk ist ein Weltwerk geworden, denn in 17 Abteilungen hat es 11 Organe und zählt zu seinen Abonnenten wohl eine halbe Million. Wir haben eine göttliche, eine von Gott gewollte Tätigkeit. In unserer Zeit ist es nötig, die Kinder zu retten.

Die Abteilungen sind :

1.) Norddeutsche Abteilung in Ehrenbreitstein mit 8 Lokalabteilungen, Köln, Aachen, Krefeld, Kleve, Münster in Westfalen, Strassburg im Elsass, Düsseldorf und Mainz.
2.) Süddeutsche Abteilung in Altötting.
3.) Schweizer Abteilung in St. Gallen.
4.) Schweizer Abteilung in Luzern.
5.) Schweizer Abteilung in Chur.
6.) Schweizer Abteilung in Freiburg.
7.) Schweizer Abteilung in Zürich.
8.) Schweizer Abteilung in Basel.
9.) Nordamerikanisch-deutsche Abteilung in Pittsburg.
10.) Nordamerikanisch-englische Abteilung in Pittsburg.
11.) Nordamerikanisch-polnische Abteilung in Pittsburg.
12.) Reichsverein für Oesterreich in Linz.
13.) Abteilung für Tirol und Vorarlberg in Dorf Tirol.
14.) Tchechische Abteilung in Budwies.

15.) Deutsche Abteilung in Rumburg.
16.) Italienische Abteilung in Assisi.
17.) Südtirolische Abteilung in Trient.

Generalpräses ist zur Zeit P. Cjprian Fröhlich, o. M. C. in Altäzzing, Bayern.

FUERSORGETAETIGKEIT DES SERAPHISCHEN LIEBESWERKES FUR SEINE MAENNLICHEN UND WEIBLICHEN PFLEGLINGE.

I. Das Seraphische Liebeswerk vertritt den in seiner vollständigen Pflege befindlichen Kindern gegenüber die Stelle der Eltern.

II. Aus dieser Stellung ergeben sich für das Seraphische Liebeswerk elterliche Rechte und elterliche Pflichten.

III. Um den elterlichen Pflichten entsprechen und die mit denselben verbundenen Verantwortungen übernehmen zu können, muss für möglichste Sicherstellung der elterlichen Rechte Sorge getragen werden. Wo daher Uebernahme der gesetzlichen Vormundschaft oder Pflegschaft nicht erreichbar ist, muss auf dem Wege eines rechtsgiltig abgeschlossenen Vertrages das Verfügungsrecht über den Pflegling entweder bis zum Eintritt der Grossjährigkeit oder wenigstens bis nach Beendigung der Lehr- bezw. Ausbildungszeit (18. Lebensjahr) sichergestellt werden.

IV. Die elterlichen Pflichten unserer Pfleglingen umfassen:

1. Wahl einer dem Bedürfnis des einzelnen Kindes entsprechenden Pflegestelle (Anstalts- oder Familienpflege) unter möglichster Berücksich-

tigung des Grundsatzes, dass bei Wahl der Anstaltspflege Knaben im schulpflichtigen Alter nur in solchen Anstalten Aufnahme finden, die unter männlicher Leitung stehen.

2. Beaufsichtigung während der Erziehungszeit, d. h. bis zur Schulentlassung.
3. Unterstützung und Anleitung bei der Wahl eines den körperlichen, intelektuellen und religiös-sittlichen Qualitäten des Pfleglings entsprechenden Berufes.
4. Vermittlung einer Ausbildungs- bezw. Lehrstelle. Diese muss sowohl für religiös-sittliche Erziehung des Pfleglings, als auch für tüchtige berufliche Ausbildung Bürgschaft leisten.

   Die weiblichen Pfleglinge sind vor Ueberweisung in Dienststellen in allen Haus-, Hand- und Gartenbauarbeiten, sowie in der Kinderpflege auszubilden.
5. Die Uebernahme der Kosten für die Ausbildungszeit und die Beaufsichtigung der Pfleglinge während derselben. Einrichtung eigener Exerzitien-Kurse für dieselben.
6. Die Vermittlung von Arbeits- bezw. Dienststellen nach erhaltener Ausbildung, Abschluss der betr. Verträge. Anlage des Lohnes auf einer Sparkasse durch das Seraphische Liebeswerk (abzüglich eines wöchentlichen Taschengeldes, über dessen Verwendung der Pflegling Buch führen muss.) Regelmässige Besuche in den Dienststellen. Den weiblichen Pfleglingen sind durch Pflegerinnen des Seraphischen Liebeswerkes die Dienststellen zu vermitteln, den Pflegerinnen obliegt auch der regelmässige Besuch bei den Mädchen.

7. Das Interesse einer erfolgreichen Erziehungstätigkeit erfordert, dass das Seraphische Liebeswerk mit seinen Pfleglingen auch weiterhin in Fühlung bleibt (brieflicher Verkehr, Ausstellung als Beförderer, Einladung zur Teilnahme an den Exerzitien).

Generalpräses: P. Cyprian Fröhlich in Altötting, Bayern.

Sur le groupement des Œuvres en faveur de l'Enfance à Paris

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. N. Rollet,** Président du Groupe de l'Enfance à l'Union Charitable et Sociale.

Les œuvres diverses ayant trait à l'ENFANCE devant former l'objet d'une étude spéciale au Congrès International d'Education Familiale, tenu cette année à Bruxelles, il nous a semblé opportun d'appeler ici l'attention sur les efforts d'un philanthrope de nationalité belge fixé en France, et qui depuis une dizaine d'années ont été tentés par lui en faveur des Œuvres qui viennent au secours de l'enfant depuis sa naissance, et on pourrait dire même depuis « avant » sa naissance, jusqu'après son adolescence.

Le comte Albert Bruneel, en effet, a cherché en ces dix dernières années à apporter à ces dites Œuvres de réels avantages moraux ou matériels et cela par des moyens d'action qu'il a créés lui-même, c'est-à-dire par l'intermédiaire des institutions philanthropiques qu'il a fondées et qui ne sont autres que l'organisation nouvelle du *Bazar de la Charité*, le *Musée de la Charité* et l'*Union Charitable et Sociale*.

Par l'*Union Charitable et Sociale* qui constitue un centre pour les Œuvres, il a pu grouper moralement un certain nombre d'œuvres ayant trait à l'ENFANCE, et

ce résultat il l'a obtenu en convoquant à des réunions spéciales les présidents de ces différentes œuvres, lesquels ont pu concentrer ainsi tous leurs efforts et bénéficier les uns de l'expérience des autres.

Par le *Musée de la Charité* qui est une Exposition permanente de documents concernant les Œuvres de la Bienfaisance privée à Paris, il a pu faire une utile et continuelle propagande en faveur de ces Œuvres ayant trait à l'ENFANCE, celles-ci réunissant à ce musée instructif un grand nombre de plans, maquettes, tableaux explicatifs, statistiques, graphiques, comptes rendus, imprimés, etc. etc.

Enfin, par le *Bazar de la Charité* dont il a rénové l'organisation après le terrible incendie de l'année 1897, il a fait recueillir par ces mêmes Œuvres d'importantes ressources pécuniaires grâce à des ventes et des fêtes de charité qu'elles ont pu organiser là, dans des conditions particulièrement pratiques. Les dons qu'elles ont recueillis ainsi s'élèvent aujourd'hui à un total de deux millions, se décomposant comme suit :

Première Enfance	fr.	149,177.10
Ecoles		351,827.05
Orphelinats		762,701.65
Protection de l'Enfance abandonnée . .		85,919.10
Ecoles professionnelles		155,671.30
Patronages et Œuvres de jeunesse . .		662,219.75
Œuvres de Vacances		33,856.00
Total. .	fr.	2,201,371.95

Ce chiffre, malgré son importance, est inférieur encore à la réalité, étant donné qu'un grand nombre d'Œuvres, dont le but principal n'est pas l'Enfance, ont toutefois un département réservé aux enfants, et les résultats obte-

nus par ces Œuvres n'ont pas été compris dans cette statistique.

Comme on le voit, au moment où dans la 4me section du troisième Congrès International d'Education Familiale, on va se livrer à l'étude de l'influence exercée par les Œuvres diverses ayant trait à l'ENFANCE, il n'est pas sans intérêt de signaler ici ces résultats satisfaisants qui ont été obtenus à Paris et qui ont certainement contribué au développement de ces Œuvres et par conséquent à leur heureuse influence tant au point de vue charitable que social.

VII 69·3

La surface du corps de l'Enfant
Son importance — Sa mesure

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le Dr **P. Lassablière,** chef de Laboratoire et Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

I. — Importance de la surface du corps par la radiation thermique

On sait que l'organisme vivant perd de la chaleur et produit du travail mécanique. Cette production de travail et cette perte extérieure de chaleur correspond à une dépense d'énergie presque exclusivement chimique. Or, l'enfant rayonne par unité de poids plus de chaleur et par conséquent consomme plus d'aliments que l'adulte. Il faut en chercher la raison dans le développement plus grand de sa surface.

En effet déjà Regnault et Keiset avaient montré que les gros animaux consommaient, par rapport à leur poids, bien moins d'oxygène que les petits. En 1884, Ch. Richet à déterminé expérimentalement que les quantités de chaleur dégagées chez les petits animaux étaient en rapport avec l'étendue de leur surface. Depuis lors les travaux de Rubner et de bien d'autres ont confirmé ce fait expérimental : à savoir que, toutes choses égales d'ailleurs, l'intensité des combustions et par suite la chaleur

dégagée est proportionnelle exactement à la surface cutanée et non au volume du corps.

Ch. Richet a prouvé par les chiffres calorimétriques, obtenus expérimentalement, que chez les animaux de taille différente l'unité de surface dégage toujours à peu près la même quantité de calories.

Si les petits animaux paraissent dégager plus de chaleur, c'est parce que leur surface est relativement plus étendue. De même que la surface conditionne la déperdition de chaleur, de même elle règle l'apport d'énergie introduit par l'alimentation. Chez l'enfant en particulier il résulte de nos propres recherches que la même proportionnalité se retrouve entre la quantité de lait ingérée et la surface du nourrisson. En effet, nous avons trouvé pour des enfants de 2 à 12 mois que 26 grammes de lait avaient été absorbés par centimètre carré de leur surface. On voit toute l'importance pratique de cette notion.

II. — Evaluation de la surface cutanée chez les enfants

Méthode de Meeh

La surface de l'enfant a été pendant longtemps évaluée d'après la formule de Meeh. Ce dernier continuant les recherches de Funke, de Krause, Valentin, de Fubini et Ronchi, a calculé la surface d'après le volume.

On sait que pour une sphère dont le volume

$$V = 4/3\ R\ 3 \text{ et la surface } S = 4\ R\ 2$$

l'expression de la surface en fonction du volume devient

$$S = \frac{3\ V}{R}$$

Si on prend seulement la surface latérale du cylindre en fonction du volume la formule devient

$$S = \frac{2\,V}{R}$$

On peut cependant assimiler le corps humain à un solide parfaitement géométrique dont la formule mathématique pourrait être donnée par une ou plusieurs dimensions linéaires. Aussi même en admettant que le volume et le poids corporels peuvent être indiqués par des nombres identiques, la surface, qui serait

$$S = 4.83 \sqrt[2]{P^2}$$

devient d'après les mensurations empiriques de Meeh

$$S = K \sqrt[3]{P^2}$$

Par suite K varie suivant la forme de l'animal étudié (chiens, lapins, veaux, hommes, enfants); chez l'enfant la formule deviendrait d'après Meeh

$$S = 12.\ 3 \sqrt[3]{P^2}$$

Méthode de Bergonié et Sigalas

Elle consiste à recouvrir tout le corps ou la moitié latérale du corps de tissus adhérents (diachylon), ou de lames de plomb, etc., mais le procédé est long, 10 heures environ. Il est d'autre part inexact dans les régions arrondies comme l'épaule, le genou où le diachylon ne peut pas exactement s'appliquer.

Saint-Albin, sur l'inspiration de Variot, a repris ce procédé et a effectué quelques mensurations chez les enfants. Il a employé des feuilles de papier d'étain un

peu fortes. Après avoir divisé la surface du corps en segments il recouvre séparément chacun de ces segments avec les feuilles d'étain. Pour évaluer la surface de la feuille d'étain utilisée, il la pèse; connaissant par expérience le poids d'un décimètre carré de la feuille d'étain, il déduit du poids trouvé la surface.

Saint-Albin, sur l'inspiration de Variot, a repris ce procédé est inexact et nous savons nous-même qu'il était absolument insuffisant.

Méthodes de Roussy

Roussy a fait construire un appareil formé d'un cylindre dont la surface latérale est connue et munie d'un compteur inscrivant le nombre de tours effectués par le cylindre qu'on promène sur toute la surface du corps, une région après l'autre.

Méthodes de Bordier

Bordier a fait construire un appareil dit intégrateur des surfaces, très précis, mais dont le principe ne diffère pas de celui de Roussy. L'intégrateur peut se réduire à deux cylindres ou deux molettes enduites d'une encre colorée au moyen de deux galets encreurs. La surface recouverte par les molettes est enregistrée directement sur un compteur, mais il arrive avec cet appareil que chez les petits enfants des parties creuses ou saillantes échappent à l'enregistrement de l'appareil.

Méthodes de Michel et Perret

Michel et Perret préconisent trois méthodes qu'ils ont employées simultanément pour calculer la surface cuta-

née de l'enfant. Mais ces auteurs ne mentionnent que les poids des enfants examinés et l'on ignore si ces enfants avaient une taille en harmonie avec ce poids, par suite s'ils peuvent être considérés comme normaux.

Première méthode

On recouvre la peau d'une couche de peinture faite avec du blanc de Meudon et on note le poids de substance employée après avoir déterminé la quantité employée pour un ou deux décimètres carrés.

Deuxième méthode

Les auteurs emploient le procédé de Bergonié, mais en se servant d'un ruban de diachylon.

Troisième méthode

Ils considèrent le tronc et les membres comme des cylindres et la tête comme une sphère.

Méthode de P. Lassablière

Les recherches qui ont précédé les nôtres ont porté sur des enfants pris au hasard. Cette méthode serait excellente si le nombre des enfants ainsi étudiés était suffisant; mais les difficultés pratiques d'une détermination empirique de la surface ne permettent pas de disposer d'un grand nombre de résultats. Nous avons pensé alors qu'il y avait lieu de choisir pour sujet d'observation des enfants *normaux-types*, possédant exactement le poids et la taille accusée par les tables de croissance classiques pour des enfants du même âge.

En dehors de cette condition nouvelle, qui nous paraît de toute importance, il était nécessaire de recourir au

procédé de mesure sinon le plus rapide, du moins le plus exact. Après avoir contrôlé la valeur des différents procédés employés (lames de diachylon, de plomb, vernissages, intégrateurs, etc.), nous avons accordé notre préférence à la méthode directe consistant à découper la surface cutanée en segments géométriques dont on évalue directement la surface avec un ruban métrique très exact (1).

Ayant ainsi déterminé expérimentalement la surface cutanée des jeunes enfants aux différents âges, nous avons tenté de construire avec les moyennes trouvées une série de formules permettant de calculer la surface d'un enfant quelconque.

Il existait déjà la formule que Meeh avait établie d'après trois mensurations seulement:

$$S = 12.3 \sqrt[3]{P^2}$$

Nos résultats nous ont permis de la corriger ainsi:

$$S = 10.5 \sqrt[3]{P^2}$$

(1) Nous nous sommes servi également d'un appareil que nous avons imaginé, dont le principe est celui des intégrateurs de surface. Cet appareil (périphérimètre) de περιφερια (surface), est formé d'une roue très mince courant sur la surface à mesurer et reliée à un compteur automatique inscrivant en mètres et en centimètres le nombre de tours effectués par la roue. Sur le centre du compteur se trouve fixé un axe gradué sur lequel glisse un curseur auquel est adapté un crayon dermographique. La pointe du crayon est sur le même plan que l'extrémité inférieure de la roue et par suite s'inscrit en ligne droite à mesure que celle-ci court sur la peau. L'avantage de cet appareil résulte de ce qu'il permet, en faisant varier le curseur, de rapprocher le crayon de la roue dentée jusqu'à 5 millimètres et de faciliter ainsi l'usage de l'appareil pour des surfaces accidentées.

Mais cette formule a le grand inconvénient de ne tenir compte que du poids de l'enfant. Or, on connaît les brusques variations de cet élément au cours des deux premières années notamment.

Nous souvenant que les surfaces sont égales aux carrés des dimensions homologues, nous avons pensé qu'on pouvait prendre comme limite relative de surface, soit le périmètre thoracique, soit la taille.

Il ne restait plus qu'à déterminer, au moyen de nos résultats expérimentaux, la constante K qui, suivant la forme de l'animal étudié, modifie plus ou moins la formule géométrique.

Nous avons établi les deux formules nouvelles:

L'une en fonction du périmètre thoracique :

$$S = 2,3 \times \text{Périm.}\ 2.$$

L'autre en fonction de la taille :

$$S = 0,92 \times T2.$$

Ce qui veut dire que pour trouver la surface d'un enfant on peut:

1° Soit prendre son tour de poitrine en centimètres (au niveau de la ligne mamelonnaire) et multiplier le carré de la mesure trouvée par la constante 2,3.

2° Soit mesurer sa taille en centimètres et multiplier le carré du chiffre trouvé par la constante 0,92.

Nombre d'observations.	Age.	Taille en centimètre.	Poids en grammes.	Périmètre thoracique en centimètres.	Surface trouvée en cent. carrés.	K trouvé en fonction du poids.	K trouvé en fonction de la taille.	K trouvé en fonction du périmètre.
II.	1 jour.	3.250	50	31 »	2.350	10.5	0.92	2.3
III.	1 mois.	4.000	54	34 »	2.650	10.5	0.91	3.3
II.	2 —	4.700	57	36 »	2.950	10.5	0.90	2.2
III.	3 —	5.350	60	37 »	3.205	10.4	0.88	2.3
II.	4 —	5.950	62	38 »	3.450	10.5	0.89	2.3
II.	5 —	6.500	63	39 »	3·650	10.5	0.91	2.3
III.	6 —	7.000	64	40 »	3.850	10.5	0.92	2.4
II.	7 —	7.450	65	41 »	4.000	10.4	0.94	2.4
II.	8 —	7.850	66	42 »	4.120	60.4	0.94	2.3
II.	9 —	8.200	67	43 »	4.280	10.4	0.95	2.3
II.	10 —	8.500	68	43.5	4.380	10.5	0.94	2.3
III.	11 —	8.750	69	44 »	4.450	10.5	0.93	2.29
II.	12 —	8.950	70	44.3	4.550	10.5	0.94	2.3
II.	15 —	9.350	72	45 »	4.640	10.5	0.88	2.29
II.	24 —	1.120	80	47 »	5.260	10.5	0.80	2.3

d'où : $S = 10.5 \sqrt[3]{P^2}$

ou : $S = 0.92 \times T^2$

ou : $S = 2.3 \times \text{Périm}^2$

Ces deux nouveaux procédés, outre leur mérite d'être simples, ont encore l'avantage, à cause de la rapidité de leur exécution, de pouvoir être employés simultanément et par suite de se contrôler. A ce point de vue la moyenne obtenue avec les trois formules en fonction du poids, de la taille et du périmètre, donne la mesure exacte de la surface de n'importe quel enfant, fût-il même retardé dans sa croissance.

CONCLUSION

Chez l'enfant encore plus que chez l'adulte la détermination de la surface du corps présente un intérêt évident, soit que l'on considère sa radiation thermique,

c'est-à-dire sa tendance au refroidissement, soit que l'on envisage ses combustions organiques, c'est-à-dire l'alimentation, source d'énergie et de chaleur. La mesure de la surface du corps chez l'enfant peut s'effectuer rapidement, soit en partant de son poids, mais surtout de sa taille et de son périmètre thoracique. Elle est donnée au moyen des formules suivantes déterminées par nos expériences:

1° Surface $S = 10.5 \sqrt[3]{P}$,
2° Surface $S = 0.92 \times T^a$
3° Surface S 2.3 × Périm.

BIBLIOTHÈQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

de Gotrau-Watteville; Rency; Rouvez; Stiernet.

LA DOCUMENTATION relative à L'ÉDUCATION FAMILIALE

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA VIIIe SECTION
DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE
TENU A BRUXELLES EN 1910.

BRUXELLES
J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDITEUR
21, rue de la Limite, 21

1910

LA DOCUMENTATION

RELATIVE

A L'ÉDUCATION FAMILIALE

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA VIIIe SECTION
DU IIIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉDUCATION FAMILIALE
TENU A BRUXELLES EN 1910

TABLE DES MATIÈRES

8e section : Documentation.

M. A.-Th. Rouvez, chef de division au Ministère des Sciences et des Arts, 48, rue de Venise, Bruxelles. — Les bibliothèques populaires.

M. Stiernet, directeur de l'Ecole moyenne, Schaerbeek. — Les livres pour enfants.

M. Georges Rency, homme de lettres, Bruxelles. — Les livres pour adolescents.

Mme de Gottrau-Watteville, Fribourg (Suisse). — Les revues d'enseignement ménager au service de l'éducation dans la famille. (Notes préliminaires de bibliographie critique internationale.)

ANNEXE

Notice sur diverses expositions permanentes d'un intérêt particulier pour les membres du Congrès international d'éducation familiale.

Les rapports qui ne sont pas parvenus en temps utile seront mentionnés ou résumés dans le volume 9 : « Comptes rendus des séances du Congrès. »

Les bibliothèques populaires

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Rouvez,**
Chef de division au Ministère des Sciences et des Arts.

« La vie est une immense école mutuelle, a dit M. Wagner, où chacun instruit l'autre et apprend de l'autre. Le plus humble a quelque chose à nous enseigner; le plus sage a besoin de se laisser éclairer. Ce que la vie est en grand, la famille l'est en petit. Elle est la première de toutes les écoles. »

Le jour où il s'aventure hors de la maison paternelle, l'enfant dirige ses pas timides vers l'école; mais à quoi serviront les éléments du savoir qu'il y recueillera si, par la suite, il ne peut étendre ses connaissances, les amplifier, les approprier à son genre d'existence; si cette science primaire garde pour lui la sécheresse d'une équation et ne devient point applicable?

L'école n'est qu'un moyen de pouvoir connaître et c'est ce que l'on peut appeler d'une façon générale « l'œuvre postscolaire » qui doit compléter et rendre utile l'éducation initiale.

Les œuvres postscolaires sont toutes sociales, les unes charitables ou physiques ; les autres moralisatrices ou religieuses; les autres enfin plus particulièrement intellectuelles ou professionnelles. Si elles ont toutes des points de contact, les dernières sont surtout

éducatrices et appelées à rehausser le niveau scientifique d'une nation.

Après l'éducation familiale et scolaire, s'offrent à l'enfant les écoles d'adultes, dominicales, les patronages, les corporations, les gildes, les ligues, les syndicats, les associations professionnelles qui acquièrent de l'influence sur lui et doivent le conduire progressivement vers la maturité.

* * *

Parmi les œuvres intellectuelles on ne peut nier que l'une des plus vivantes, des plus profitables, des plus intimes, des plus indispensables soit celle des bibliothèques.

Le livre est pour l'âme, a dit Lacordaire, un être vivant avec lequel elle converse, un ami qu'on admet aux plus familiers entretiens. C'est un confident, un soutien qui suit l'homme pour l'aider depuis son enfance jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Tandis que d'autres œuvres ont une action temporaire dans la vie humaine, restent particulières à des individus, dépendent des circonstances du moment ou des situations, et peuvent diminuer par le temps en influence, celles de lecture sont générales, continues, sans intermittence, perpétuelles; elles s'adressent à tous, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus vieux : elles sont les guides de l'enfance et la consolation de la vieillesse; elles réconfortent les faibles, elles soutiennent les indécis; elles recréent les actifs.

Ce sera, d'abord, la bibliothèque familiale. Celle-ci dépend de l'autorité paternelle, des traditions. Elle sera morale et le plus souvent religieuse, parce que pour beaucoup de familles une religion et ses commandements sont la base de la morale. Dans ce sens il y

a à signaler, en ce qui concerne les catholiques, un mandement de S. E. le Cardinal Mercier, paru en 1908 et qui s'attache à tracer pour ses ouailles les grandes lignes de la Bibliothèque familiale religieuse.

C'est un document.

Ce sera ensuite la Bibliothèque scolaire rudimentaire et progressive, à tendance scientifique et d'enseignement intuitif.

Ce sera celles du patronage et des groupements sociaux où l'enseignement professionnel sera mis en honneur.

Ce seront enfin les Bibliothèques populaires.

Si l'étude est la base de l'instruction, la lecture est le premier et le plus important des moyens de la compléter. L'une est la semence, l'autre la culture.

La lecture peut éclairer, fortifier, ennoblir; elle peut aussi dévoyer l'intelligence, souiller les cœurs, émousser et affaiblir les forces humaines.

La lecture doit être propagée; elle doit être aussi guidée.

La lecture mérite d'attirer l'attention de tous les hommes d'œuvres. Elle préoccupe, à juste titre, les pouvoirs publics, elle est indiquée comme une de celles dont doivent se soucier ceux qui, en quelque mesure, ont la prétention ou le devoir d'être des conducteurs d'âmes.

L'éducation de l'enfant, c'est-à-dire le progrès constant et méthodique de l'humanité a suggéré des lois et des œuvres. Elles ont été inspirées par des mobiles divers, mais qui commandent le respect, puisque le souci d'un progrès entrevu, le dévouement et la conviction les suscitaient.

Quels qu'ils soient et quoi qu'on puisse en penser, si on les soumet au crible de ses préférences person-

nelles, traditionnelles, ou de ses croyances philosophiques, on doit reconnaître qu'une foi profonde les vivifiait.

Œuvres scolaires, œuvres post-scolaires, elles ont touché l'âme du peuple, elles ont en vue d'en faire des hommes, armés pour la lutte qui est la vie, elles recherchent l'éclosion des forces, c'est-à-dire le progrès. Mais quand l'enfant est devenu homme, faut-il l'abandonner? Le prône, les œuvres sociales multiples, diront les uns, sont là pour continuer votre heureuse influence. Ce n'est point assez; l'éducation morale et pratique des gens du peuple comme des bourgeois n'est pas entière; elle ne peut se compléter que par une action directe, plus intime, plus personnelle. Pour faire des hommes dans n'importe quel milieu il faut leur apprendre à penser seuls; à discuter avec eux-mêmes et c'est ici que l'influence intime du livre, ainsi que le disait Lacordaire, devient nécessaire.

La Bibliothèque sera la continuatrice des œuvres pour la jeunesse et par conséquent de l'éducation familiale.

La Bibliothèque ne vaudra pas tant par le nombre des livres qu'elle contiendra, que par les ouvrages utiles, pratiques, et immédiatement utilisables que les gens d'une localité déterminée y trouveront pour leur progrès et enseignement particulier et immédiat.

Il faut lire pourquoi?

1° Pour apprendre ce qui est nécessaire à nos études;

2° A notre profession, à notre métier;

3° Pour nous éclairer sur le but de notre vie, sur la situation de notre pays, sur nos devoirs présents.

La lecture doit nous rendre meilleurs, plus conscients de nous-mêmes; elle doit nous fortifier, nous

encourager, parfois nous consoler et nous distraire puisque le baume à nos peines, comme la distraction saine, est nécessaire à la vie.

La lecture est devenue un instrument indispensable pour le civilisé : il y a des aliments qui nourrissent, et il y en a qui affadissent l'estomac ou qui empoisonnent le sang. Il faut en toute chose un régime approprié.

Le collégien lira quelquefois pour se distraire tout comme l'homme fait, mais ils liront surtout pour s'instruire, pour s'élever, c'est-à-dire pour augmenter leur valeur sociale par l'acquisition de connaissances et de qualités qui leur permettent de fournir plus tard ou actuellement à la société une collaboration ardente et féconde.

Il faut avant tout considérer dans ses conditions la Bibliothèque comme une institution suite de la famille et de l'école et l'établir avec le même souci et le même zèle qu'on porte pour les œuvres scolaires. On abandonnera définitivement l'idée qu'on s'en fit parfois en la considérant comme une simple œuvre récréative ou de piété.

La Bibliothèque doit être sociale, scientifique et pratique.

SOCIALE. — Mais sans doute, c'est l'âme du peuple, disait le R. P. Monsabré, qu'il faut atteindre et cela ne se peut qu'en mettant toutes choses à la portée de sa simplicité et de son ignorance. Vacherot, en 1860, proclamait : Le jour où la démocratie comprendra ses véritables conditions d'existence, elle multipliera les livres d'éducation pour les écoles et pour le peuple.

N'est-ce point par la bibliothèque que l'on répand,

à foison, le capital intellectuel, le seul dont bénéficie largement le pauvre dans sa chaumière et qui, à l'encontre de tout autre, plus on le partage, plus on le dissémine, plus il est sain et plus il augmente son importance sans l'amoindrir jamais.

SCIENTIFIQUE. — Elle n'est point faite pour devenir en naissant le réceptable des rebuts inutiles ou surannés des bibliothèques particulières. Elle ne parvient pas à grandir sur des ruines. Les dons ne peuvent avoir l'aspect d'abandons précaires ou d'aumônes faciles. Peu de livres au début, mais quelques bons livres, voilà l'essentiel. Les livres modernes, bien appropriés, récents, écrits pour le moment où l'on vit ; un petit nombre seulement suffit si chacun y trouve son compte, s'il est curieux. Il sera temps, lorsque le goût de la lecture sera venu de rechercher à étendre, à compléter les collections, à remonter aux sources et à faire connaître ce que nous pouvons nommer les lectures classiques.

PRATIQUE. — La bibliothèque doit être pratique, c'est-à-dire actuelle, répondre aux nécessités immédiates du temps et du lieu. Ce serait folie de la créer systématiquement sur un modèle une fois arrêté et dont on ne se départirait que par exception. Rien n'est réellement pratique dans les bibliothèques uniformes qui font songer à des marchés au rabais de fonds de librairie ou à des spéculations de savants en chambre.

La bibliothèque différera de lieu à lieu et ce sera la première science de son promoteur de bien connaître la localité où il s'installe. Elle recherchera avant tout l'utilité présente : alimenter l'intelligence des personnes à qui elle s'adresse et leur permettre d'en tirer le fruit le plus prompt et le plus réel. Ce qu'on lit pour son instruc-

tion ne doit être ni trop lourd ni fatigant afin de ne pas constituer un travail proprement dit; ce qu'on lit pour se distraire doit n'être ni léger ni immoral, mais former l'esprit d'une manière intéressante et aisée.

« Dites aux paysans, écrivait en 1875 M. Ch. Masson, dans la *Revue de Belgique*, de feuilleter le livre où il apprendra que comme citoyen il a ses droits à exercer et ses devoirs à remplir, il haussera les épaules; mais dites-lui que la lecture lui fera connaître le moyen de dessécher ses marais, de rendre ses récoltes plus productives, de vendre son grain deux fois plus cher, il lira parce que son intérêt est actuellement en jeu ».

Dans nos bibliothèques publiques, les livres d'histoire, de géographie et de voyages, ouvrages d'agriculture, de commerce et d'industrie selon les lieux; romans et œuvres littéraires, livres de sciences morales et politiques, des sciences pratiques naturelles, physiques et mathématiques, d'éducation, y trouveront place.

Ils seront choisis parmi les meilleurs : ils devront avoir pour but de développer l'éducation intellectuelle et de coopérer à la formation morale : c'est-à-dire qu'ils sont destinés à développer l'énergie d'un peuple.

S. E. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, félicitant le promoteur d'une bibliothèque, écrivait : « Vous avez voulu offrir un aliment au besoin de lecture qui tourmente l'esprit contemporain. Cet aliment, vous l'avez voulu sain, abondant, varié incessamment actuel. Votre œuvre vous ne l'avez pas conçue comme réservée à un cercle déterminé, restreint ou même formé de personnes appartenant à la même catégorie sociale, politique ou religieuse. Vous avez visé hardiment le grand public dans sa diversité d'état ou de préoccupation, dans son inégalité de développement intellectuel et la mobilité de ses exigences. »

Cette lettre constitue tout un programme.

Suivons avec intérêt toutes les tentatives d'où qu'elles partent et qui ont pour but de faire lire, de créer des centres de lecture. Ne les portons pas aux nues parce qu'elles sont les enfants de telles initiatives qui nous plaisent à priori.

Ne les dénigrons jamais de parti pris.

La liberté belge est large. Qu'elle puisse évoluer en cette matière comme en tout autre.

Soyons justes et tolérants et nous ferons preuve de caractère et de largeur d'esprit.

Provoquons tous, chacun dans notre sphère d'action, l'établissement, le fonctionnement de bibliothèque. Les vrais amis de la lecture, c'est-à-dire de l'éducation du peuple, du progrès intellectuel de tous, de la prospérité d'une nation doivent se réjouir de toute formation d'une bibliothèque.

Le bon sens public, le temps, l'instruction tasseront toutes ces œuvres et leur donneront à chacune la place qu'elle mérite en importance.

Mais que notre éclectisme, en cette matière, ne nous maintiennent jamais dans une neutralité qui serait plus nuisible que l'hostilité et qui conduirait au pire des maux : la léthargie.

CONCLUSION

Il y a lieu :

1° De favoriser le développement des bibliothèques populaires dans l'intérêt des familles ;

2° D'intéresser celles-ci à leur organisation et expansion ;

3° D'adapter les bibliothèques au milieu social.

Les premières lectures des enfants (de 9 à 14 ans)

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. H. Stiernet,**
Directeur de l'école moyenne, Schaerbeek.

Il faut tout de suite que je me confesse pour me donner du courage. Il me semble que je vais tenter d'élargir une fenêtre dans un bâtiment vermoulu. Tâche périlleuse, peu efficace, malfaisante peut-être puisqu'elle mesure encore l'air et la lumière, deux choses dont l'entière jouissance est due à chacun... Que n'abat-on l'édifice? On ferait meilleure besogne! Mais voilà, on soulèverait des poussières, on troublerait des quiétudes; puis, cela coûterait plus d'argent et les résultats ne se traduiraient pas immédiatement en denrées de coffre-fort.

Ah! si l'école dépouillait sa vieille défroque ennuyeuse et déprimante! Si l'enfant, sagement guidé, grandissait et se développait au milieu de la nature saine et belle; je serais plus radical que le génial Sophiste, qui voulait bien admettre, à côté du livre de la nature, le livre de *Robinson Crusoé;* je n'en tolérerais aucun.

Mais l'école, c'est encore la prison des corps... pourquoi n'ajouterais-je point la prison des âmes? La vie n'y pénètre guère. Il faut élargir la fenêtre. Il est nécessaire que les enfants lisent pour — je l'entendis procla-

mer naguère au cours d'une conférence publique, sans que personne songeât à se récrier contre la cynique monstruosité de cette affirmation d'ailleurs parfaitement exacte — il est nécessaire que les enfants lisent « pour apprendre, dans les livres, la vie mieux que dans la vie. »

C'est vrai, il faut anjourd'hui, que les jeunes enfants lisent, hélas! pour savoir que l'existence au grand air, sous l'immense ciel bleu, est une chose délicieuse, surtout pour les petits; pour distinguer le chêne de la betterave, le corbeau du rossignol.

A l'œuvre donc, ouvrier résigné!

* * *

Limitons notre domaine et déblayons. Les considérations qui vont suivre se rapporteront exclusivement aux enfants de neuf à quatorze ans, soumis aux méthodes générales actuelles d'éducation. Deux points sont mis entre leurs mains sera digne de porter l'épigraphe : *Maxima reverentia puero debetur.*

Les œuvres qui font aujourd'hui l'objet de leurs lectures leur sont données comme récompense à la fin de l'année scolaire, ou prêtées par les rares bibliothèques. Mais, l'insignifiance des crédits affectés à l'achat des livres de distributions de prix; l'obligation de s'en tenir à des catalogues trop limitatifs; l'ignorance et l'incompétence esthétique fréquentes de ceux qui président au choix compromettent déjà le peu d'effets bienfaisants qu'il serait possible d'obtenir. La faiblesse qui porte à satisfaire les parents, dont la vanité s'enfle à mesure de l'épaisseur des cartons, du flamboiement de l'or des tranches et de l'éclat des couvertures; l'erreur qui consiste à n'ajouter aucune importance à ce que l'on adjuge aux plus petits, font le reste.

Le résultat est réellement affligeant.

Un jeune homme, ayant fréquenté toutes les classes d'une école moyenne de l'Etat, section préparatoire comprise, avait reçu, pendant ses neuf années d'études, quatre-vingt-seize « prix! » Parmi ce nombre insensé, qui est déjà un indice de la qualité, il ne lui fut guère permis plus tard d'en repêcher qu'un seul, — une relation de voyages aux îles Lofoden, espèce de borgne, roi au pays des aveugles, — qu'il n'eût pas fallu rejeter avec indignation comme inutile ou nuisible!

Que contenaient donc tous ces *mauvais* livres?

Des récits de petites choses plates, sans intérêt; de prétendues désobéissances, méchancetés ou belles actions, infailliblement punies ou récompensées selon des règles aussi sottes qu'imaginaires; des éloges abstraits et emphatiques, d'apparences de vertus; la pauvreté présentée comme le pire des maux, la richesse demeurant l'unique idéal; un outrage continuel à la logique et au bon sens; d'idiotes histoires de fées n'ayant aucune relation avec l'humanité; des exemples d'existences sans tressaillement, vides et conformes, cent fois plus tristes que la mort; d'émollientes pitiés sur des malheurs qui n'en sont point; de longues exhortations au travail, à la soumission passive et irréfléchie, ternisseuse de vie, dissolvant terrible de la volonté, propre à tuer la personnalité dans sa fleur; conception fausse de la charité, rapetissée à l'humiliante aumône, abstraction faite du grand amour altruiste, de la main qui presse, du cœur qui se donne, de l'âme qui s'émeut et console virilement au mépris des pleurnicheries; le tout ramassé dans du vulgaire papier de chandelle, en une langue veule, dénuée de justesse, de décision, de correction même, incapable de tirer la moindre étincelle

de cette bruissante âme d'enfant prête à se hérisser de feu au moindre contact!

Pauvre jeune homme laborieux, qu'on récompense en t'invitant à perdre tes heures précieuses et à t'avilir dans de telles fréquentations! Que ne te donnait-on seulement deux bons compagnons, Perrault et Grimm, par exemple?

Il existe, en effet, des livres qui conviennent aux enfants.

Qui sera le grand électeur? Qui déterminera ces premières lectures dont l'influence persistante a été constatée par les meilleurs experts? Quel sera l'alchimiste appelé à jeter son élixir dans l'alambic d'où s'essorera ce rayon d'humanité : une âme?

L'outrecuidant docteur qui prétendrait définir le goût de chaque homme s'exposerait au ridicule. Tout au plus, lui pardonnerait-on de limiter approximativement le régime dont s'accommode le mieux tel ou tel tempérament, et encore!

Quel sot se targuerait de savoir ce que j'aime, si j'ai quelque peine à me prononcer moi-même, balancé aux souffles divers des âges, des saisons, des conditions de santé, des joies et des douleurs?

Qui peut m'indiquer l'œuvre que l'enfant lira avec plaisir, si ce n'est l'enfant lui-même?

Mais, il faut s'entendre, car un être vivant n'est pas un crible de maçon. Certaines substances cachent, sous une saveur agréable, les qualités les plus nocives et la nécessité du choix à double degré est évidente. Le principal intéressé me renseignera en dernier ressort sur *ce qui lui plaît*, parmi tout ce que je lui aurai offert comme ne pouvant lui causer aucun mal. Personne ne songera sérieusement à méconnaître le rôle de guide que nous devons être et que nous allons chercher à éclairer.

L'essentiel est de se soustraire à la domination du vieil homme, d'oser bravement le regarder dans les yeux, de lui rejeter avec indignation à la face, toutes les idées surannées, issues de la pusillanimité et de l'ignorance dont il a chargé nos cerveaux et de lui crier: Mort aux souvenirs! à ceux qui ne voient qu'à travers les livres et les leçons servilement obéies!

Efforçons-nous de pénétrer la nature de l'enfant et d'échapper au juste reproche par lequel s'explique, dans la préface de l'*Emile*, l'erreur de la plupart de ceux qui dissertent d'éducation: « *Ils cherchent toujours l'homme dans l'enfant, sans préciser ce qu'il est avant d'être homme* ».

L'enfant se sent grandir avec fierté. Une ivresse l'envahit chaque jour, à constater la puissance croissante de ses muscles. Son œil s'emplit d'étincelles, son front se relève avec fierté, parce qu'il a franchi, cette année, l'obstacle qui l'arrêtait l'an dernier.

Pourquoi donc le développement des forces intellectuelles constitue-t-il, lui, plutôt une souffrance! Pourquoi pas aussi, un chapelet de joies jaillissant de la satisfaction continuelle donnée à notre instinct d'insatiable curiosité?

Ah! mais nous nous cognons à la lourde masse grise de l'école... Ce n'est point le moment. D'ailleurs le peu de temps et d'espace qui nous est isi dévolu ne suffirait pas à dire tout le mal que nous pensons. Retournons aux premières lectures et hâtons-nous d'énoncer un principe fondamental auquel nous n'admettons aucune restriction et dont nous nous apprêtons à déduire de nombreuses et importantes conséquences.

***

La lecture doit être une récréation.

Cela signifie-t-il qu'il ne s'agit que de distraire? Certes, non! Il faut distinguer entre le demi-vertige produit par le jeu des chevaux de bois et le plaisir d'un ordre plus relevé, et ce n'est pas parce que la lecture nous tendons de définir. Il s'agit alors de dégager le principe de l'attrait constaté. Nous pensons, par exemple, aux petits romans de la comtesse de Ségur, que nous avons vu maintes fois dévorer avec délices. Ils sont en général adroitement composés : la scène gaie, allant jusqu'au bon tour excusé, y alterne avec l'épisode touchant. Ils possèdent le mérite appréciable de ne pas sortir par leurs sujets, d'un monde restreint, bien à la portée de leurs lecteurs, quoiqu'un tantinet « vieux régime », à l'image de leur auteur. Ils sont assez vivants, d'une observation pleine de bonté ; voilà de grandes qualités.

Mais ils réflètent une morale trop étroite et trop conventionnelle, se caractérisent par une monotonie d'allure qui amène rapidement la satiété; la langue en est impersonnelle, trop délayée; elle manque de muscles autant que de couleur: voilà des vices rédhibitoires. Décidément, ces livres ne me paraîtraient pas trop recommandables. Cependant, ils m'ont amusé, *ce bon petit Diable*, *Madame Mac-Miche*, et *Gribouille*, et l'*Ane et le Perroquet!* Ils ont amusé mes enfants.... La reconnaissance m'est trop chère, je n'aurais jamais le courage d'approcher la torche enflammée, du bûcher sur lequel d'autres ont hissé cette bonne dame, née Rostopchine!

Lorsque Pierre ou Jacques parlent de livres pour enfants, ils citent invariablement *Perrault*, *Andersen*, *Grunm*. Ils obéissent, à n'en pas douter à une association d'idées qui est devenue un lieu commun. Et cette glorieuse trinité sans cesse évoquée, incline certaines gens

à penser que « livres pour enfants » est synonyme exclusif de « Contes de fées », voire même qu'il faut des fées pour que naisse la poésie; on oublie la poésie du cœur, la poésie de la famille, la poésie du ciel, la poésie du brin d'herbe, en un mot, la poésie de l'univers entier et de sa plus infime parcelle!

Il convient d'abord d'observer que trois noms, c'est bien peu, survivant aux innombrables conteurs de fées que la mer d'oubli a submergés. Ils expriment, dans ce domaine spécial, une minorité de génies plus réduite que dans n'importe quel autre genre, et, si leurs chefs-récréera qu'elle s'éloignera du triple but que lui assignait la reine Christine: *instruire*, *corriger*, *consoler*. Le plaisir est le *Sésame ouvre-toi* des intelligences et des cœurs les plus fermés.

Si l'on cherche dans le vocabulaire du jeune écolier le mot exprimant le contraire de *récréation*, on trouve, amère dérision! le mot *classe*. Qu'en conclure, sinon que les premières lectures ne doivent avoir rien de commun avec les exercices scolaires? La livrée du livre que nous désirerons voir rechercher à lire ne ressemblera pas à celle du manuel classique, la couverture de bon goût qui n'en constituera pas l'unique valeur, ne le distinguera guère des livres que l'enfant remarquera entre les mains des grandes personnes.

En classe, on « apprend », et c'est la façon d'apprendre qui engendre l'ennui: que jamais, en lisant, l'enfant n'ait l'air d'apprendre. S'il flaire la leçon; si le ton de l'auteur rappelle celui du magister; si la lecture évoque l'école, il aura vite fait, et avec raison, de rejeter le malencontreux et traître bouquin! Existe-t-il rien de rébutant comme les prétendus « livres de vulgarisation »? Heureux encore s'ils ne présentent point un véritable danger, étant le plus souvent composés par

des gens qui n'ont aucun titre pour tel rôle, qui *vident leur sac*, si l'on veut bien me passer la vulgarité de cette expression adéquate. Des qualités, peu nombreuses en vérité, assureraient la confection de chefs-d'œuvre dans le domaine qui nous occupe. Être un grand savant, comprendre et aimer les enfants, posséder le don de simplicité. C'est dommage qu'elles soient si rares!

A ces conditions négatives auxquelles seraient soumis les livres pour les enfants, goûtons-en d'autres, d'ordre positif.

Vous fut-il donné d'observer un jeune lecteur en quête d'un volume, dans une bibliothèque publique? S'il ne cherche point un titre précis qui lui a été signalé, il saisit au hasard un livre, peu soucieux du nom de l'auteur, le feuillette rapidement, d'une façon qui ne permet assurément point de prendre connaissance du moindre passage, le dépose; à propos d'un deuxième, d'un troisième, il recommence chaque fois le même manège. Il s'empare d'un cinquième, fait voleter les pages une première fois, puis, plus attentif, une seconde fois : la décision est arrêtée, il emporte l'élu.

— Pourquoi celui-ci plutôt qu'un autre? demandai-je un jour.

— Parce qu'il y a beaucoup d'*à la ligne*.

— Qu'importe cela?

— C'est qu'on parle tout le temps, c'est amusant!

Quelle précieuse indication!

Mon homme était à l'affut de *la vie*.

L'âme rudimentaire des enfants est insensible encore au charme de la description, de la dissertation, du symbole; ils cherchent la vie, ils veulent voir remuer, parler, agir. Ils s'émeuvent de la vie telle qu'ils la devinent autour d'eux, ni meilleure, ni plus mauvaise; de la vie belle telle qu'elle est; de la vie *vraie*. Mais n'allez point,

sous prétexte d'édification, leur mettre sous les yeux des êtres exceptionnellement exemplaires qui leur paraîtraient invraisemblables et les intéresseraient juste autant que des pantins n'ayant rien de drôle : un livre récréatif n'est pas plus un cours d'apologétique qu'un cours d'algèbre, ou d'astronomie, ou d'histoire, et les saints courent moins nombreux sur cette terre que les bons diables.

Rappelons-nous aussi que le plaisir est un petit oiseau libre et frémissant qui s'immobilise et s'évanouit aussitôt qu'on le touche.

N'imposons jamais une lecture; ne réglementons pas; conseillons tout au plus sans en avoir l'air, aguichons par un propos, sans insister. Que d'exemples d'œuvres intéressantes proposées, auxquelles s'est vu préférer tel petit rien, insignifiant mais choisi sans contrainte! Nous reviendrons dans un instant sur la nature de ce choix

Il importe d'autre part qu'un plaisir appelé à se renouveler fréquemment, soit peu coûteux. Avouons que malgré l'effort de ces dernières années, les bons et beaux livres à bon marché sont encore rares. Que l'on ne parle pas d'impossibilité! Le mal gît dans la qualité des éditeurs préoccupés uniquement de réaliser, sans intelligence d'ailleurs, de somptueux bénéfices. Les écrrvains les moins portés à la versification accolent volontiers à leurs noms des rimes, injurieuses et souvent méritées. Nous le savons, les éditeurs sont des marchands, mais leur contact avec les artistes penche à croire qu'ils sont capables d'obéir à une intention qui ne serait pas exclusivement mercantile. On se trompe, hélas! Nous affirmons cependant que si l'un d'eux, heureusement inspiré, s'instituait le propagateur du livre pour enfants tel que nous l'entendons, il verrait, infailliblement et à bref

délai, son pseudo-sacrifice se transformer en une riche aubaine.

La lecture ne peut exiger de grandes dépenses; toutefois de même que les autres, ce plaisir s'amoindrit par l'entière gratuité : la jouissance qui n'a rien coûté est plus fade et plus fugace; elle n'est appréciée que par l'avare. Le véritable bonheur se conquiert.

L'enfant tient au livre qui lui a été décerné en récompense de son travail à l'école. Il prélèverait avec avantage le prix des autres sur ses petites économies. A ce compte-là, pensez-vous, il n'en acquerra guère... Et qu'importe? Chacun d'entre ceux qui formeront la mince bibliothèque dont il sera le maître, sera aimé, lu et relu et laissera, dans sa personnalité, une trace plus profonde et plus durable qu'une kyrielle de volumes qui l'auraient distrait comme eût pu le faire un joueur de gobelets ou un danseur de corde. « Une vie passée en voyages, dit Senèque, fait connaître beaucoup d'hôtes et peu d'amis. Il en est de même de ces lectures précipitées qui, sans prédilections pour aucun livre, en dévorent un nombre infini ».

Quelle sera la matière des livres pour les enfants?

Elle n'a rien de spécial. Elle est illimitée, pourvu qu'elle respecte avec d'infinis scrupules la candeur de leur âme; qu'elle ne présente rien d'incompréhensible; qu'elle soit intéressante, que la vie y palpite sans cesse; qu'elle soit exprimée en une langue simple, concise, originale, colorée, en une belle langue, pour tout dire.

Il va de soi que les livres auxquels vont les préférences des enfants ne répondent pas toujours à l'idéal que d'œuvre brillent encore du vif éclat qui nous enchante, il serait peut-être moins juste d'en reporter l'honneur aux fées qu'à l'humanité profonde dont ils sont pétris.

Les fées élargissent le champ à l'imagination et lui

donne des ailes ; les grincheux ajoutent qu'elle la fausse et qu'elle déroute la raison. D'ailleurs, les temps sont changés : Elles ont légèrement vieilli, les bonnes fées, et les voici bien inoffensives ! L'homme a « débiné leurs trucs », il est plus fort qu'elles, il a vaincu les pauvres fées...

Ecoutez ; la grande sœur raconte à son frérot :

— Alors, la fée frappa le mur de sa baguette et la lumière jaillit !

— Ah ! oui, je comprends ! Il y avait là un bouton électrique ?

.....

— La fée parla. Les paroles s'envolèrent comme de blanches colombes et le roi, qui était à mille lieues de là, les entendit.

— Par le téléphone, sans doute !

— Non, non, petit homme, tu te moques, tu ne crois plus aux fées ; je me tais.

D'ailleurs les fées pourraient corrompre tes jugements : quand elles sont bonnes, elles se présentent toujours merveilleuses de jeunesse, de beauté et d'atours ; mauvaises, elles ne nous apparaissent que sous les traits et les habits d'horribles harpies. Tu pourrais t'imaginer que tout ce qui est beau est bon, que tout ce qui est laid ne peut qu'être méchant. Et notre pauvre vieille Gertrude, borgne, boîteuse, grise, ridée, dévouée comme un chien, qui nous a tous élevés et qui nous aime follement, tu ne l'aimerais plus !

Il est temps que je tourne ma langue, si je ne veux voir s'agripper à moi les milliers de Carabosse qui nous entourent... On compose encore, en vérité, de bien captivants contes de fées, de fées rajeunies ; je n'en veux, pour témoignage, que *Piter Pan* et *Alice au pays des merveilles*, de J. M. Barrie, si délicieusement illustrés

par ARTUR RACKHAM. Mais personne ne m'empêchera de penser qu'il y a quand même autre chose dans le *Roman du Chien et de l'Enfant*, de LOUIS DELATTRE.

Les quelques réflexions que nous venons d'émettre paraîtront peut-être de nature à nous aider dans notre tâche de pourvoyeur de livres.

***

Si l'école intervient, où seront déposés les livres?

Chaque classe aura sa bibliothèque spéciale, chaque maître sera le bibliothécaire de ses élèves.

De quelle façon s'exercera le choix des enfants?

Avec la liberté la plus absolue.

Sont-ils armés pour user de cette liberté?

Leur tempérament, leurs goûts, des conversations dans lesquelles ils se communiqueront réciproquement leurs appréciations, des extraits lus tout haut, en leur présence, par l'instituteur, les guideront.

Qu'on nous permette, au surplus, d'indiquer un procédé qui nous semble excellent : lors de la reliure, quelques feuillets blancs sont joints au volume. Sur le premier, nous transcrivons, en moins de dix lignes, le sujet de l'œuvre. Exemple, pour *Robinson Crusoé :*

— *Un naufragé est jeté seul sur une île déserte. Il ne dispose que de rares débris du navire qui le portait. A force de caractère, de persévérance, d'habileté, d'ingéniosité, de sobriété, il parvient à s'abriter, à se vêtir, à se nourrir. Bel exemple d'un homme qui, séparé du monde, organise sa vie en ne demandant rien qu'à lui-même.*

Les autres feuillets sont divisés en trois colonnes : dans la première, le lecteur inscrit son nom; dans la

deuxième, il note brièvement son appréciation; dans la troisième, le passage qui lui a spécialement plu.

Liégeois, Pierre.	Très beau.	Le chapitre qui raconte la rencontre de Robinson et de Vendredi.

de nos sensations antérieures accumulées. Toutes ces belles princesses endormies se raniment au toucher des mots, entrent dans le bal, brillent, s'agitent, palpitent, se recherchent, se marient, concourent pour notre délectation à un spectacle à côté duquel le monde matériel disparaît.

Ecoutons lire ou réciter la plupart des enfants : ils lient bout à bout des mots sans âme, ils font des chapelets de cadavres de mots, c'est triste, c'est mort. La mère, le maître ont négligé — oh, presque toujours inconsciemment, par ignorance — de leur enseigner l'âme des mots.

Il serait inutile de rien ajouter pour faire entendre la grande importance qu'il convient d'attacher, dans les écoles normales, à la lecture et au langage expressifs; et aussi, l'urgence d'introduire dans l'éducation des futures mères, avec les mille autres choses indispensables qui y manquent d'ailleurs, la préoccupation d'apprendre à lire avec sentiment, à conter simplement et avec cœur.

Nous nous étions proposé, pour finir, de dresser une liste de livres se rapprochant de notre idéal.

* * *

En 1837, Aimé MARTIN, en France, a publié, comme annexe à son *Plan d'une Bibliothèque universelle*, un catalogue des chefs-d'œuvre de toutes les langues et des ouvrages originaux de tous les peuples.

Sir John LUBBOCK, dans *Le Bonheur de vivre*, s'est efforcé d'énumérer les *cent bons livres*.

Si ces tentatives ne sont pas tout à fait inutiles, elles restent assez hasardeuses et assez vaines.

L'optimiste baronnet paraît l'avoir prévu : « *Je sens que cet essai est ultra-audacieux*, écrit-il, *et je dois réclamer l'indulgence en espérant des critiques* ». Ce qu'il nous a laissé prouve que ses inquiétudes n'étaient point sans fondement.

Il s'agissait, dans les deux cas que nous rappelons, des livres, d'une façon générale. La tâche se simplifie évidemment, si l'on n'envisage que les livres destinés aux enfants de 9 à 14 ans. C'est celle-ci que s'est assignée naguère une commission dont les membres avaient été choisis par la *Fédération des professeurs de l'Enseignement moyen officiel de Belgique*. Le résultat des

Ces constatations, on s'en rend compte, fourniront au maître des bases intéressantes pour la détermination des caractères et des aptitudes.

Et si un livre commencé amène une déception, ennuie... qu'on se hâte de l'abandonner ! La lecture est une récréation, nous ne pourrions assez insister ; pas de contrainte, pas de contrainte !

Cet enfant est enclin à rêvasser, à débrider son imagination ; je lui présenterai des livres propres à réprimer ce penchant, traitant de choses positives. Cet autre se distingue par son esprit bien assis, bien calme, sans envolée ; lançons-le dans le royaume enchanté de Merlin.

Quel faux raisonnement !

Me viendra-t-il jamais à la pensée de nourrir mon âme de millet, avec l'espoir de le transformer en fauvette ? Ni mon oiseau, de chardons, parce que j'aurai besoin d'un grison pour transporter ma farine ?

La lecture, c'est la brise tiède et parfumée qui caresse

le bourgeon et le fait éclore, qui balance la fleur, sans lui demander si elle sera prune ou cerise.

***

Nous avons bien inconsidérément oublié jusqu'ici, celle dont l'influence est toute puissante en éducation, la mère. Elle peut donner sûrement à ses enfants le goût de la lecture.

Il arrive fréquemment, qu'après avoir employé soi-même un mot, pendant de longues années, on soit subitement éclairé sur son sens vrai, parce qu'on vient de le voir passer dans une phrase, entouré d'un cortège de vocables merveilleusement choisis, au son d'une musique qui en faisait rayonner l'âme; car ce mot a une âme. Nous n'en connaissons que le corps, l'apparence.

Que d'enfants ne connaissent que les corps des mots dont ils se servent, sans en soupçonner l'âme! C'est que l'âme ne s'exprime pas au moyen de la plume, elle ne devient sensible qu'en passant par la musique de la voix, et le plaisir de la lecture n'est, en réalité, que l'évei. travaux de ce comité a été consigné dans le bulletin de la Fédération (année 1904, n° 1). En supprimant la moitié des ouvrages signalés, on pourrait à notre avis, conserver un contingent possible et avantageusement diminué.

Nous nous en tiendrons là, nous apercevant que nous avons serré, dans notre fagot, assez de bois vert pour notre misérable échine.

CONCLUSIONS

I. La nécessité de la lecture, pour les enfants de 9 à 14 ans, dérive surtout des méthodes défectueuses d'éducation.

II. Les livres qu'on met entre les mains des enfants sont insuffisants ou dangereux, à cause :

1° De l'insignifiance des crédits affectés aux achats;

2° De l'incompétence ou de l'insouciance de ceux qui président aux distributions de prix.

III. Le choix des livres est à double degré : il incombe aux parents et aux maîtres d'abord; en dernier ressort, aux enfants eux-mêmes.

IV. Certaines considérations peuvent guider ceux qui fourniront les livres aux enfants :

1° Principes fondamentaux et directeurs: *Maxima reverentia puero debetur:* La lecture doit être une récréation;

2° Le livre récréatif ne peut rappeler le manuel classique, ni par son apparence extérieure, ni par son contenu;

3° Il doit être rempli de *vie vraie;*

4° Il ne peut coûter cher, mais, doit coûter;

5° La langue en sera belle;

6° Il n'est point nécessaire que le nombre en soit grand.

V. A l'école, il y aura une bibliothèque par classe; le sujet de chaque ouvrage en sera brièvement indiqué au début; tout lecteur résumera son appréciation sur le livre lu, dans le livre même; le choix des élèves restera absolument libre.

VI. Il est de la plus haute importance que l'on apprenne aux futurs maîtres et aux futures mères, à lire et à conter avec expression.

Les Livres pour les Adolescents

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **M. Georges Rency**

Que lisent les petits Belges de 12 à 18 ans? Voilà une question qui, me semble-t-il, intéresse directement l'éducation familiale. J'ai eu l'occasion de faire, à ce propos, une enquête dans une classe de quatrième de l'un de nos établissements d'enseignement moyen, et j'en ai retenu cette double indication :

1° Que les lectures des jeunes gens de quatorze, quinze et seize ans — les lectures avouées tout au moins — demeurent presque toutes confinées dans les œuvres de pure imagination : romans d'aventures, romans policiers, etc., ou dans les œuvres de vulgarisation scientifique. A mi-chemin des unes et des autres, les romans de Jules Verne jouissent toujours d'une grande valeur.

2° Que l'attention de la jeunesse de cet âge ne paraît nullement attirée par les ouvrages où l'observation joue le rôle principal : c'est ainsi que les livres belges, dans lesquels nos écrivains étudient les milieux et les mœurs de Flandre et de Walonie, laissent nos jeunes gens presque indifférents. La valeur d'art d'un livre ne les touche pas encore.

Sont-ce là des découvertes sensationnelles? Pas le moins du monde. Avant de commencer mon enquête, je me doutais bien du résultat qu'elle aurait. Mais il est tou-

jours intéressant de vérifier une hypothèse et de se donner ainsi l'agréable illusion que l'on fait de la science. J'ai également interrogé des professeurs de lycées parisiens, qui m'ont dit que les petits Français, comme les petits Belges, étaient attirés surtout par les romans d'aventures et les romans policiers.

Certes, au point de vue de la morale, ces livres sont d'ordinaire irréprochables. Mais il ne suffit pas qu'un livre ne pèche pas contre la morale pour être un bon livre. Il faut encore qu'il soit bien écrit et qu'il puisse servir au développement intellectuel de ses jeunes lecteurs. Or, les ouvrages que l'on trouve le plus souvent entre les mains des enfants de 12 à 18 ans, sont écrits dans une langue banale, sans préoccupation de style et de beauté verbale. En outre ils exaltent l'imagination de leurs lecteurs — ce qui n'est qu'un résultat négatif — sans éveiller en eux le sens de l'observation, sans leur donner le goût des belles idées et des belles images, sans produire aucun des résultats positifs que procure la lecture d'un beau livre de haute et saine littérature. J'ajouterai qu'au point de vue national, ces livres n'apprennent rien à nos enfants, ni sur nos mœurs, ni sur notre histoire, ni sur la beauté de notre sol.

Que faire donc pour remédier à la situation?

Tout d'abord il est indispensable que l'on tienne compte, jusqu'à un certain point, de la tendance instinctive que manifeste l'enfant vers une littérature de pure imagination. Il faut que les livres qu'on lui donne l'intéressent par l'attrait d'une « histoire » mouvementée, ou bien il ne les lira pas jusqu'au bout. Mais il faut aussi que ces livres soient écrits par des artistes du style, et non par des industriels de la littérature. Enfin il faudrait qu'un certain nombre de ces livres fussent des livres belges, dont la lecture servît à former peu à peu

une conscience nationale dans le sein des jeunes générations.

Mais s'il est facile de dresser un programme idéal de lectures à l'usage de la jeunesse, il est infiniment moins aisé de trouver des livres qui en réalisent tous les *desiderata*. C'est que, en effet, la plupart des livres de vraie et belle littérature française et belge, n'ont pas été écrits pour les enfants et sont au-dessus de leur âge. Quelle qu'en soit la profonde moralité, il n'entrera dans l'esprit de personne de faire lire *Madame Bovary* à des enfants de 15 ans. On est donc bien obligé de se borner à des vœux et à des indications générales. Et tout d'abord que les parents et les maîtres aient autant d'aversion pour les livres mal écrits que pour les livres immoraux. Le mauvais style fait autant de tort à l'âme que l'immoralité : il habitue à mal penser comme l'immoralité habitue à mal agir. Qu'ils écartent également les romans d'imagination pure, et surtout les romans policiers qui sont occupés, en ce moment, à réhabiliter le type du voleur élégant et habile. Enfin que les écrivains, et surtout nos écrivains, veuillent bien leur prêter leur concours en ne dédaignant pas d'écrire pour la jeunesse. Existe-t-il un plus bel auditoire, plus sensible, plus charmant, que celui que composent les jeunes gens de 12, 15, 17 ans? En est-il un qui reçoive avec plus de docilité l'émotion qu'on veut lui suggérer? Son rire s'éveille pour une babiole. Ses larmes sont toujours prêtes à jaillir. Espérons que nos littérateurs ne dédaigneront pas plus longtemps de se mettre à la portée des jeunes gens. Ils en seront récompensés par la faveur avec laquelle leur jeune public les suivra et aussi par cette idée réconfortante qu'ils coopéreront de la sorte à la formation d'une mentalité et d'une sensibilité propres à notre nation.

Les Revues d'Enseignement ménager au service de l'Éducation dans la Famille

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par **Mme de Gottrau Walleville,** de Fribourg (Suisse).

Dans la multitude des revues qui encombrent la littérature de ce début du XXe siècle, c'est un signe des temps — et des plus symptomatiques — de découvrir quelques publications exclusivement vouées à propager la science ménagère, que les efforts des pédagogues et des philanthropes en général ont réussi à mettre enfin en lumière. Il y a quelque vingt ans, personne n'eût songé à créer une revue qui fût tout entière consacrée à initier la femme aux travaux qui relèvent plus spécialement de sa vocation : à la cuisine, à la tenue des appartements, à l'hygiène domestique, aux soins de la première enfance; tout au plus dans les publications qui s'adressaient à un public féminin, intercalait-on, dans chaque numéro, quelques conseils pratiques sur la manière d'orner son intérieur, sur les modes du jour, quelques dessins d'ouvrages à l'aiguille, quelques recettes pour détacher une étoffe, ou préparer un plat nouveau. A l'heure actuelle encore il n'est presque pas de revue féminine, je dirais même pas de revue destinée à la famille, qui n'ait conservé l'usage — très louable au reste — de réserver une ou deux pages à ces conseils et renseignements utiles. Mais il s'est, en outre, créé des publications périodiques qui se sont assigné

le but unique de répandre la science ménagère; ces revues sont peu nombreuses encore, du moins celles qui ont vraiment un caractère pédagogique; cependant l'impulsion est donnée, et nous pouvons espérer voir se développer bientôt ce moyen excellent de propager parmi les femmes un art qu'elles ont trop dédaigné: l'art de diriger leur maison ou mieux encore de faire leur métier de femme. A celles qui n'ont pas eu l'occasion de suivre des cours ménagers, ces revues des sciences domestiques donneront de précieuses directions; aux autres, elles remémoreront les leçons reçues; à toutes, elles rappelleront que le rôle de la femme au foyer, pour être fait surtout de dévouement n'en exige pas moins de science et de compétence; les occupations matérielles de la vie quotidienne demandent beaucoup de cœur, mais elles veulent aussi qu'on écoute les leçons de ceux et de celles qui ont acquis le savoir-faire pratique et qui ont le talent de faire profiter les autres de leur expérience.

Nous nous sommes proposé dans ce travail, non seulement de souligner l'utilité des revues ayant trait à l'enseignement domestique, mais surtout de faire connaître les publications existantes et, autant que cela sera possible, de déterminer d'un mot le caractère spécial de chacune d'elles. Notre étude critique n'aura pas la prétention d'être complète, elle s'efforcera du moins d'être juste et sincère.

Nous avons discerné, parmi les périodiques que nous avons parcourus, deux séries bien différentes :

1° Les revues féminines qui se rattachent aux traditions du passé, c'est-à-dire qui ne traitent qu'accessoirement — en passant, pourrait-on dire — les questions ménagères;

2° Celles qui font de ces problèmes leur principale raison d'être.

Parmi les premières il faudrait citer pour être complets, — nous l'avons rappelé déjà — *presque toutes* les publications éditées pour la famille; telles:

En France : l'excellent journal *La Famille*, journal hebdomadaire, illustré, avec suppléments gratis : patrons, modes, musique. Abonnement: un an, 8 francs; Paris, 92, rue aint-Lazare. — Le *Journal des Demoiselles*, etc.

En Allemagne : *Ueber Land und Meer*, *Alte und Neue Welt*, etc.

Parmi les secondes, — les revues plus scientifiques, — nous distinguons deux groupements : *Le Bulletin d'œuvres*, qui sert à la fois de compte rendu périodique à l'activité d'une association tout en ayant des préoccupations d'économie domestique, et les *Revues de précise propagande de l'enseignement ménager*.

Bulletins d'Œuvres

France :

L'AIGUILLE A LA CAMPAGNE

L'Aiguille à la Campagne. — Revue mensuelle, 4e année. — Administration : Paris, 13, rue Pasquier. — Abonnement : 4 fr., le n° 30 cent. — 32 × 24. — 16 pages de texte. — Deux pages d'annonces.

L'Aiguille à la Campagne a été créée pour encourager la femme à rester dans son village, en lui faisant connaître les industries qui peuvent se combiner avec la vie rurale, en l'aidant même dans la recherche d'un travail rémunérateur. Le chapitre sur l'économie domestique est de peu d'importance à côté de la causerie agricole ; des

romans et poésies sont choisis dans le but de faire aimer la vie aux champs ; de la chronique de la mode, et surtout des nouvelles de l'association dont ce journal est l'organe.

LA SEMAINE AGRICOLE

La Semaine Agricole. — Journal hebdomadaire. — Administration : Paris, avenue de l'Opéra. — Abonnement : France, 10 francs. Etranger, 12 francs. — 38 × 28. — 8 pages de texte.

La *Semaine Agricole* est le Bulletin officiel de la *Société de l'encouragement à l'agriculture*, dont il relate les travaux ; il étudie également la situation agricole du pays et passe en revue les diverses méthodes de culture : ce sont ces dernières pages qui peuvent intéresser les écoles ménagères rurales.

Allemagne :

ZENTRALBLAT DES VERBANDES FUR HAUS UND FRAUENBILDUNG

Zentralblat des Verbandes für Haus und Frauenbildung. Bulletin central de l'Association pour la formation ménagère de la femme. — Administration : Verlag « Frauen-Reich ». — Berlin S. W. 68. — Directrice : Mme Ida Hoffmann, Bremen, Selzerstrasse 9. — Abonnement : 4 Mark. — 23 × 15. — 15 pages de texte.

Ce bulletin renferme des articles de fond très sérieux dus souvent à la plume de quelqu'un des principaux promoteurs du mouvement ménager en Allemagne (Me Hedwig Heyl, etc.) Les thèmes de pédagogie ménagère alternent comme articles de fond avec des dissertations morales ; toutefois la revue est avant tout l'organe d'une association relatant ses progrès, son développement, la

vie des sections, reflétant son esprit et exposant son programme.

Belgique :

BULLETIN DES CERCLES D'ETUDES DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES MENAGERES ET DES ECOLES DE LAITERIE.

Bulletin des Cercles d'études du personnel enseignant des Ecoles Ménagères et des Ecoles de Laiterie. — Sous le patronage du Ministre de l'Agriculture. — Administration : Mme Haentjens-Deleu, Borsbeke. — Rédactrices : Mme Hallet-Monseur; Mlle Deleu; M. Wauters; Mme Haentjens-Deleu. — Abonnement : Belgique, 2 francs. Etranger, 2 fr. 50. — 24 × 15. — Trois pages de textes. — Deux pages de réclames.

Cette revue mensuelle intéresse l'enseignement ménager surtout par les comptes rendus des conférences du *Cercles d'Etudes*, qui ont pour objet tantôt les travaux domestiques à la campagne, tantôt la tenue de la ferme, le jardin, l'alimentation, l'éducation de la fermière, etc. Les conseils sont judicieux, les méthodes préconisées d'une réelle valeur scientifique, la chronique très documentée.

L'EDUCATION FAMILIALE.

L'Education familiale. — Revue de la Ligue nationale pour la vulgarisation des sciences pratiques, pédagogiques et sociologiques dans les familles. — Administration : Bruxelles, 44, rue Rubens. — Paraît dix fois par an. — Abonnement : Belgique, 5 francs. Etranger, 6 francs. — 20 × 13. — 60 pages de texte. — 20 pages d'annonces.

L'*Education familiale* publiée par la Ligue nationale, etc., comprend une première partie très scientifique avec

des articles de fond originaux signés souvent de noms qui font autorité en matière de pédagogie. La 2me partie contient des extraits ou résumés très bien choisis de Revues pédagogiques étrangères. Une bibliographie non coordonnée complète chaque numéro. Dans l'ensemble, articles courts, nombreux et très substantiels.

Suisse :

DAS SCHWEIZERISCHE HAUSHALTUNGSBLATT

Das schweizerische Haushaltungsblatt. — Organe de la Société suisse d'utilité publique des femmes. — Paraît tous les premiers et 15 de chaque mois. — Administration : Mme Keller, Lucerne. — Directrice : Me Gutersohn-Lingg, Lucerne. — Abonnement : 1 franc par an pour les membres de la Société, 1 fr. 50 pour toute autre abonnée. — 34 × 24. — 7 pages de texte. — 5 pages d'annonces.

Ce Bulletin est publié par la Société qui a été en Suisse, la principale initiatrice du mouvement ménager. L'article de fond se rapporte souvent à des questions d'hygiène ou de science domestique. Toujours quelques rubriques : recettes de cuisine, conseils pratiques, etc. Mais le but de la revue est essentiellement de servir de lien entre les sections de la société.

LE BULLETIN DE L'UNION DES MAITRESSES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le Bulletin de l'Union des Maîtresses de l'Enseignement professionnel. — Bulletin mensuel. — Administration : Georges Bridel et Cie, Lausanne. — Directrices : Mlle Giraud, Lausanne. — Mme Krebs, Berne. — Abonnement : Suisse, 2 fr. 50. Etranger, 3 francs. — 20 × 13. — 8 pages de texte.

Ce Bulletin traite de l'enseignement professionnel,

des industries et des métiers féminins : couture, lingerie, etc. Il indique des programmes, des méthodes et donne de judicieux conseils techniques aux maîtresses.

Revue d'Enseignement Ménager proprement dit

LA FEMME CHEZ ELLE

La Femme chez elle. — Revue mensuelle, 91e année. — Administration : M. François Tedesco, Paris, 34 avenue de l'Observatoire. — Directrice : Mme Laure Tedesco. — Abonnement : Paris, 2 fr. 75 Départements, 3 fr. 35. Etranger, 5 francs. — 27 × 19. — 30 pages de texte. — 8 pages d'annonces.

Cette revue est un recueil d'indications propres à diriger la maîtresse de maison dans ses divers travaux. Patrons de vêtements, dessins d'ouvrages de fantaisie, recettes de cuisine, conseils d'hygiène. Un roman lui donne le caractère de journal mondain.

LA CUISINE CHEZ SOI

La cuisine chez soi. — Bulletin hebdomadaire. — Administration : M. Auguste Jotterand, professeur de cuisine à Lausanne. — Abonnement : Suisse, 20 centimes le numéro, 25 pour l'étranger. — 25 × 16. — 16 pages de texte (recettes). — 2 pages d'annonces.

C'est un guide suisse de la cuisine française, à l'usage des cuisinières et des maîtresses de maison.

LE CORDON BLEU

Le Cordon Bleu. — Revue illustrée des cours de cuisine. — Paraît le 1er et le 15 de chaque mois. — Administration : Paris,

129, Faubourg St-Honoré. — Directrice : Mlle Marthe Distel. — Abonnement : France, 10 fr. Etranger, 14 fr. — 27 × 18.

Ce fascicule de 48 pages est uniquement consacré à des recettes d'une cuisine très raffinée. On n'y trouve aucune indication de méthode élémentaire pour des débutantes. Recueil intéressant et utile pour celles qui sont effectivement des « Cordons bleus ».

LE POT-AU-FEU

Le Pot-au-Feu. — Paraît le 1er et le 3e samedi de chaque mois. — Administration : Paris, 14, rue Duphot. — Abonnement : France, 6 fr. Etranger, 7 fr. — 26 × 20. — 16 pages de texte. — 8 pages de réclames.

Des recettes de cuisine, quelques chapitres sur l'hygiène domestique ou d'autres sujets féminins ; des ouvrages à l'aiguille, des conseils sur la décoration de la maison.

CULINA

Culina. — Publication idéale de la maîtresse de maison. — Bulletin mensuel. — Administration : Paris, 12, chaussée d'Antin. — Abonnement : France, 8 fr. Etranger, 12 fr. — Le numéro 75 cent. — 36,5 × 26. — Grand illustré. — 18 pages de texte. — 10 pages d'annonces.

Culina est une publication de luxe renfermant, avec quelques articles de fond bien informés, beaucoup de recettes culinaires, illustrées de figures qui en rendent l'exécution plus facile. C'est un journal essentiellement mondain où quelques pages sont réservées au courrier de la mode, aux conseils d'une hygiène raffinée, voire aux services « graphologique et astrologique ».

L'ENSEIGNEMENT MENAGER

L'Enseignement ménager. — Revue mensuelle, 31e année. — Administration: Paris, 39, avenue Duquesne. — Abonnement: France, 6 fr. Etranger, 8 fr. — 22 × 14.

Il y a de tout dans cette Revue qui se propose en premier lieu de démontrer l'importance de la science ménagère et de donner des recettes diverses pour la cuisine, l'organisation et la bonne tenue de la maison, les soins de la basse-cour, du jardin, etc. Des maximes, des varietés scientifiques achèvent de remplir les vingt pages de texte.

LA CUISINE FRANÇAISE ET ETRANGERE

La Cuisine Française et Etrangère. — Revue mensuelle, universelle, illustrée de l'Art culinaire, 18e année. — Paraissant le 15 de chaque mois. — Administration : Paris, 81, rue St-Denis. — Directeur : M. E. Darenne. — Abonnement : France, 6 fr. Etranger, 7 fr. — Le numéro 50 cent. — 31 × 24. — 16 pages de texte. — 4 pages de réclames.

Cette publication étudie la valeur nutritive des denrées, leur provenance et indique en terminant la manière de les accommoder. Sans prétention scientifique, ce journal ne peut guère être classé parmi les publications se rapportant directement à l'enseignement ménager.

LA VIE MENAGERE

La Vie Ménagère. — Revue mensuelle d'économie domestique, 1re année. — Administration : Paris, 83-83b-85, boulevard Soult. — Directeur : M. Gaston Lèbre. — Abonnement : France, 3 fr. Etranger, 4 fr. — 25 cent. le numéro. — 28 × 19 — 12 pages de texte. — 8 pages d'annonces.

La Vie ménagère semble avoir surtout pour raison d'être de mettre le consommateur en rapport avec cer-

tains producteurs. Elle indique des recettes domestiques pratiques, mais qui sont trop entremelées de réclames.

LA JEUNE FILLE CONTEMPORAINE

La Jeune Fille contemporaine. — Paraît le 5 et le 20 de chaque mois. — Administration : Paris, Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères. — Abonnement : France, 12 fr. Etranger, 14 fr. — Pour les abonnés de la «Femme contemporaine», le prix d'abonnement à « La Jeune Fille contemporaine » est réduit en France, à 10 fr. et à l'étranger, à 12 fr. — 25 × 16. — Fascicule de 50 pages de texte.

Conçue dans un esprit religieux, bénéficiant de la collaboration de personnalités faisant autorité dans le monde littéraire et scientifique (René Doumis, M. de Viliers, etc.), cette Revue joint à d'intéressantes et attachantes causeries sur la littérature, l'histoire, le droit, la philosophie, des dissertations sur l'hygiène, la médecine, la science ménagère. Elle est vraiment une publication qui met l'enseignement ménager au service de l'éducation dans la famille.

LA FEMME CONTEMPORAINE

La Femme contemporaine — Revue mensuelle. — Administration : Paris, Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères. — Fondateur : M. Jean Lagardère. — Directeur : M. C. Mano. — Abonnement : France, 10 fr. Etranger, 12 fr. — le numéro 1 franc. — 25 × 16. — Fascicule de 8 feuilles de 16 pages.

Faisant suite à la revue précédente, cette publication qui procède d'une inspiration intellectuelle et artistique élevée et large, renferme des études de valeur, mais ne donne que de temps à autre une causerie ménagère, plutôt rapide et très générale. Cette Revue se divise en deux

parties : la première, donnant quelques articles de fond, bien pensés et bien écrits sur l'éducation, sur l'enseignement ménager, et la seconde — sortant du cadre des préoccupations ménagères — indiquant des travaux pratiques à faire exécuter aux enfants pendant la semaine.

L'ECOLE FRANÇAISE

L'Ecole française. — Revue bi-mensuelle paraissant le 1er et le 3e jeudi de chaque mois. — Administration : Paris, rue de l'Abbaye, 14. — Abonnement : France 6 fr. Etranger, 10 fr. — 27 × 17. — 24 pages de texte. — 4 pages de réclames.

LA VIE A LA CAMPAGNE.

La Vie à la Campagne. — Paraît le 1er et le 15 de chaque mois. — Administration : Paris, Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain. — Abonnement : France, 20 fr. Etranger, 28 fr. — le numéro 1 franc. — 36 × 25. — 22 pages de texte. — 14 pages de réclames.

Cette revue appartient à l'enseignement ménager en tant que l'horticulture est une des branches de son programme. Illustrée de très jolies gravures, elle donne des plans de jardins artistiques, elle enseigne à cultiver les fleurs, les légumes et les arbres fruitiers et indique également la façon d'utiliser les produits du jardin, de la basse-cour et de la ferme.

Suisse :

DAS SCHWEIZERISCHE FRAUENHEIM

Das Schweizerische Frauenheim. — Revue hebdomadaire pour la famille. — Administration : M. Coradi-Maag. Zurich, Baeckerstrasse, 58. — Directrice : Mme Coradi-Stahl, expert fédéral pour l'enseignement ménager. — Abonnement : Suisse, 6 fr. Etranger, 11 fr. — 32 × 24. — 10 pages de texte. — 8 pages d'annonces.

Cette revue nous intéresse spécialement par l'un de ses quatre suppléments : *Le Conseiller ménager (Hauswirtschaftlicher Ratgeber)*, traitant des questions d'économie domestique, cuisine, éducation de l'enfance, hygiène, soins des maladies, jardinage, basse-cour, etc. La haute compétence de la directrice de cette Revue dans les problèmes qui touchent à l'enseignement ménager, assure à ses articles une valeur que peu d'autres journaux peuvent revendiquer.

ST-ELISABETHS ROSEN

St. Elisabeths Rosen (herausgegeben vom Schweizerischen Katholischen Frauenbund). — Revue mensuelle. — Administration : M. Raber et Cie, Lucerne. — Directrice : Mme Anna Winistörfer. — Abonnement : Suisse 1 fr. 80. — 22 × 15. — 37 feuilles de texte. — 4 feuilles d'annonces.

A côté d'une partie littéraire, artistique et récréative, cette publication renferme d'excellents conseils se rapportant à l'économie domestique, recettes culinaires, avis concernant l'hygiène, la tenue de la maison, la culture du jardin, le soin des enfants.

LE CARNET DE LA MENAGERE.

Le Carnet de la Ménagère. — Revue mensuelle, 9e année. — Administration : Genève, rue des Allemands, 3. — Directrice : Mme Versel, à Villars-sur-Ollon. — Abonnement : Suisse, 1 fr. 50. Etranger, 2 fr. — 20 × 11. — 17 pages d'annonces. — 14 pages de texte.

Ce journal est un recueil de menus simples et de recettes pratiques, auxquels sont ajoutés des conseils moraux, des nouvelles à la main, etc.

DAS SCHWEIZERISCHE FAMILIEN-WOCHENBLATT

Son supplément *Die Kochschule u. Ratgeber.*

Das Schweizerische Familien-Wochenblatt (Son supplément « die Kochschule u. Ratgeber ». — Revue hebdomadaire. — Administration: Zurich V, Seefeldstrasse III. — Abonnement: Suisse, 1 fr. 25. — 24 × 16. — 6 pages de texte. — 2 pages d'annonces.

Questions d'hygiène; éducation de l'enfance; recettes culinaires simples, pratiques pour ménages modestes; boîte aux lettres; réponses aux abonnés qui sollicitent une recette et un conseil.

Belgique:

LE FEMINISME CHRETIEN

Le Féminisme Chrétien. — Revue mensuelle, affiliée à l' « Union de la presse pédagogique ». — Administration : Bruxelles, 43, avenue Jean Linden. — Directrice : Mlle Van den Plas. — Abonnement : Belgique, 2 fr. Etranger, 2 fr. 50. — 32 × 25. — 4 pages de texte.

Echo de toutes les questions qui intéressent la femme, ce journal aborde quelquefois des sujets d'enseignement ménager, mais il s'occupe spécialement de droit moderne féminin, d'associations professionnelles et de professions féminines, de Congrès et d'œuvres dont les femmes ont pris l'initiative, etc.

***

Il est une catégorie de revues qui s'occupe spécialement de la « puériculture », cette branche toute moderne de l'économie domestique.

France :

LA MERE ET L'ENFANT.

La Mère et l'Enfant. — Revue illustrée d'hygiène de la première et de la seconde enfance, 25e année. — Publication mensuelle. — Administration : Paris, 21, rue Hautefeuille, Henry Paulin et Cie. — Directeur : Dr. Fer. Caradec, 15, rue du Château, Brest. — Abonnement : France, 6 fr. Etranger, 7 fr. — 27 × 28. — 18 pages de texte. — 14 pages d'annonces.

Ce journal est avant tout une suite de causeries sur l'hygiène infantile, entremêlées de contes et anecdotes, d'avis moraux et de quelques recettes culinaires.

LE JOURNAL DES MERES

Le Journal des Mères. — Publication bi-mensuelle. — Directrice : Mme Marie Parent, à Genval-les-Eaux. — Abonnement : Belgique, 1 fr. Etranger, 2 fr. — 36 × 27. — 4 pages de texte. — 2 pages d'annonces.

Cette publication, affiliée à l'*Union de la Presse périodique*, est un très petit journal donnant aux mères quelques conseils pratiques qu'il prend soin d'étayer de faits divers empruntés aux journaux : accidents arrivés à des enfants de par l'imprudence des parents, etc.

LE CONSEILLER DE LA FAMILLE ET L'ECOLE DES MERES

Le Conseiller de la Famille et l'Ecole des Mères. — Revue mensuelle internationale. — Administration : Paris, 12, rue de Miromesnil. — Directrice en chef : Mme Moll-Weiss. — Abonnement : France, 6 fr. Etranger, 8 fr. 50. — Le numéro 50 cent. — 27 × 22. — 20 pages de texte. — 6 pages de réclames.

Cette Revue donne asile à toutes les théories et à toutes les opinions, déclarant « qu'elle ne prend nulle-

ment parti pour ou contre les auteurs qui écrivent dans ses colonnes ». Cette entière latitude laissée aux collaborateurs explique pourquoi, à côté d'excellents conseils moraux et d'études parfaitement conçues sur l'éducation dans la famille et par la famille, il se trouve des articles qui sont faits pour surprendre. Donne des informations nombreuses sur les méthodes pratiquées à l'étranger.

***

Il ne nous a pas semblé pouvoir faire entrer dans cette nomenclature certains journaux spécialement consacrés à la mode, tels : *L'Art dans le costume*, dirigé par Mme Guerre-Lavigne, 23, rue Molière, Paris.

Pour dresser ce tableau — forcément très incomplet, nous nous en rendons compte, — nous avons compulsé, toutes les publications qui forment l'embryon de bibliothèque de l'Office international de l'enseignement ménager, qui en est encore, on le sait, à sa première année d'existence. Nous espérons qu'il nous sera donné plus tard, lorsque de nombreuses revues nous parviendront régulièrement, de compléter ce travail ébauché et peut-être de déterminer mieux la physionomie de chaque publication.

Quelque imparfaite que soit notre étude critique, il nous semble qu'il en ressort néanmoins cette conclusion très importante : il s'est créé en ces dernières années une presse périodique destinée à répandre l'enseignement ménager, comme il s'est ouvert partout des écoles dont le programme se résume en cette science souverainement utile: la science du ménage.

ANNEXE.

NOTICES sur diverses expositions permanentes d'un intérêt particulier pour les membres du Congres international d'éducation familiale.

Nous publions ici en annexe du VOLUME VIII quelques renseignements au sujet de diverses expositions pouvant intéresser plus spécialement les membres du Congrès d'éducation familiale.

Les renseignements relatifs à l'exposition temporaire dans les locaux du Congrès seront annexés au VOLUME IX, *Rapports et Comptes rendus.*

SECTION ALLEMANDE.

L'exposition de l'enseignement allemand (Deutsche Unterrichtsausstellung) se trouve dans le grand hall des cultes (Kultushalle) de la section allemande. Les vingt-trois salles de cette exposition démontrent d'une manière très éclectique le fonctionnement et le développement de l'enseignement primaire, moyen et supérieur pendant ces dernières années.

L'enseignement universitaire purement scientifique n'y figure pas, car les études trop spéciales qu'il comporte demandent des installations trop vastes, ne pouvant guère être exposées, avec fruit, dans un emplacement relativement restreint.

Pour ceux qui s'intéressent plus spécialement à la question de l'enseignement et de ses progrès, signalons le catalogue très documenté, que M. le professeur Dr Heubaum de Berlin a rédigé à ce sujet. Le dit catalogue, véritable répertoire, est suivi d'un plan d'orientation et accompagné d'une liste, très complète, des livres et brochures composant les trois bibliothèques qui se trouvent dans la salle d'entrée. Ces bibliothèques comprennent une série de manuels (Handbücher), un choix de livres à l'usage des élèves (Schülerbibliothek) et une bibliothèque des œuvres traitant de l'hygiène scolaire (Schulhygiene).

En parcourant les salles de cette très intéressante exposition on ne tarde pas à se convaincre que l'instruction si monotone des écoles d'autrefois a été intelligemment remplacée, un peu partout, par un travail pratique, agréable, et cependant fertile en résultats. On constate avec joie que le goût de l'esthétique (Kunsterziehung) est apprécié de plus en plus. Un immense progrès et une incessante activité ont été réalisés dans le domaine de l'hygiène (salle 23). La gymnastique, les jeux et les sports (salle 13), si prônés par l'empereur Guillaume II, sont largement favorisés pour faciliter le développement physique de la jeunesse. Les travaux manuels (salles 7, 19, 20 et 21) et l'enseignement du dessin (salles 11 et 16) trop longtemps négligés, commencent à prendre une place prépondérante dans l'instruction. Les connaissances en matière physique (salles 7, 8 et 9) et de géographie ont pris une extension considérable ; l'étude du commerce et de l'industrie coloniale ouvre une voie toute nouvelle à cette branche de l'enseignement. Dans la salle de géographie, le Musée scolaire de Dresde expose une série de tableaux muraux représentant l'histoire de l'Elbe à travers les âges ; on y admire également de très belles cartes en relief.

L'exposition de la salle 8 nous fait connaître les plans et le fonctionnement d'un très grand nombre d'établissements d'instruction de l'empire, notamment celui de l'école générale allemande de Bruxelles. Dans la salle 12, on a exposé quatorze bustes des plus célèbres pédagogues depuis Commenius.

La salle 14 nous initie au fonctionnement des écoles communales primaires en Prusse. Très curieux aussi, dans la même salle, le plan de l'école primaire de Datum-Nienhöfen (Schleswig-Holstein). En définitive, c'est une école composée d'une seule classe, comprenant des garçons et des filles de 6 à 15 ans, instruits par un seul instituteur. Dans la même salle 14 se trouve aussi une série de plans des écoles d'antan et de celles basées sur les derniers progrès scientifiques. Dans la salle 17, on appréciera tout l'intérêt pratique du bon fonctionnement des écoles auxiliaires (Hilfsschulen) pour enfants anormaux et arriérés, ainsi que des écoles pour aveugles et sourds-muets. Le type d'une école de forêt (Waldschule), comme le montre un croquis de la salle 17, a été réalisé en pleine sapinière de Charlottenburg et subsiste depuis 1904. Dans les salles 19 et 20, on a groupé un très grand nombre de travaux manuels, exécutés par des filles et des garçons.

Une installation de cuisine modèle et du nécessaire pour l'enseignement ménager se trouve dans la salle 21.

Depuis l'admission de la femme aux hautes études universitaires, on a constaté la nécessité de modifier complètement les matières d'enseignement pour jeunes filles; ces remaniements ont été d'autant plus difficiles qu'il a fallu éviter, à tout prix, de compromettre l'éducation de la jeune fille comme future épouse et mère de famille. Il semble que ce problème a été très habilement résolu par la création d'une école pour femmes (Frauenschule) et d'une sorte de lycée (Studienanstalt) où les jeunes filles de la bonne société peuvent suivre les cours d'un enseignement pratique ou ménager, ou poursuivre des études scientifiques leur permettant, par la suite, l'accès des universités. Dans la salle 22, on voit des plans de l'école pour femmes de la fondation Augusta et Chemisso de Berlin et ceux du lycée féminin de Droyssig près de Zeitz.

Louise Meunier.

SECTION BELGE

Nous signalons particulièrement à l'attention des congressistes l'*exposition des classes I, II, III et IV* de la section belge dont les notices ne nous sont pas parvenues en temps utile.

Palais des travaux féminins.

L'exposition du Palais des Travaux féminins est organisée par le groupe XVIII; elle se trouve à proximité du Palais des Congrès; elle met en lumière l'œuvre bienfaisante de la femme dans les multiples fonctions où elle déploie des trésors inépuisables d'activité et de dévouement.

Division. — Cette exposition est divisée en trois classes : *la classe* 113 s'occupe particulièrement des œuvres d'enseignement et montre en activité aux visiteurs de l'Exposition les cours spéciaux des écoles professionnelles et des écoles ménagères, ainsi que le travail des écoles gardiennes, écoles d'infirmières et autres institutions spéciales.

La classe 114 a pour mission de faire connaître le rôle joué par la femme dans les sciences, les arts, les institutions économiques, et particulièrement dans la bienfaisance féminine sous ses formes les plus variées.

La classe 115 est destinée à mettre en lumière le travail manuel de la femme. Pour atteindre ce but un certain nombre d'artistes et ouvrières de chaque spécialité travaillent sous les yeux du public de 9 1/2 à 17 heures.

Local. — Le groupe XVIII est installé dans un pavillon séparé, le Palais des Travaux féminins, situé près de la salle des fêtes, en face et à gauche de la façade principale des halls de la section belge.

Ce palais, d'une contenance de 1,250 mètres carrés, construit en style Louis XVI est divisé en cinq compartiments. Au centre, un vaste hall destiné aux ouvrières et artistes en activité de la classe 113. A gauche, le salon des dentellières; à droite, la salle où sont exposés les multiples travaux de la

classe 114; dans le fond, deux salles destinées, l'une à l'école ménagère, l'autre à l'école professionnelle et aux institutions qui viennent au Palais le dimanche.

Pour témoigner l'intérêt qu'il porte à cette propagande collective, le gouvernement a bien voulu prendre à sa charge la construction et la décoration du pavillon et tous les frais nécessités par les voyages, logement et nourriture des artistes, ouvrières et élèves qui travailleront pendant toute la durée de l'Exposition.

Classe 113. — Comme nous l'avons dit, la classe 113 réunit tout ce qui concerne l'enseignement *en activité* pour jeunes filles. Chaque semaine, une école professionnelle et une école ménagère viennent travailler du lundi au samedi dans les locaux qui leur sont destinés.

Les écoles ménagères ont pour spécialité la cuisine, le lessivage, le raccommodage et le repassage. Des élèves vaquent à ces occupations devant le public et confectionnent tous les jours un dîner sain et économique qu'elles consomment ensuite. Sur un tableau noir est inscrit le menu détaillé avec le prix de revient de ce repas, qui correspond généralement, pour six personnes, à 0 fr. 25 par tête.

Les écoles professionnelles exécutent sous les yeux des visiteurs tous les travaux enseignés dans ces institutions : coupe, confection, lingerie, dessin, et éventuellement, broderie, dentelle, tapisserie, fleurs artificielles, peinture, tressage de la paille; elles étalent de plus pendant leur séjour à l'Exposition une série d'objets confectionnés par les élèves.

Chaque école envoie au Palais des Travaux féminins deux maîtresses et vingt-quatre élèves; celles-ci sont divisées en sections qui se répartissent les diverses spécialités de manière à présenter d'une façon complète l'organisation de l'École.

Ni les élèves de la classe 113 ni les ouvrières de la classe 115 ne travaillent le dimanche.

Pour donner cependant de l'animation au Palais, la salle des écoles professionnelles est occupée ce jour-là soit par une école gardienne qui vient se livrer à ses travaux habituels : confection de petits ouvrages manuels, chants, exercices d'en-

semble, etc., soit par la Croix Rouge de Belgique ou d'autres écoles d'infirmières, qui viennent faire aux visiteurs des démonstrations pratiques des soins à donner aux blessés et aux malades.

En résumé, la classe 113 montre au public les divers enseignements pratiques donnés à la femme en Belgique ; elle les montre en activité et d'une façon d'autant plus intéressante que chaque semaine arrivent une nouvelle école ménagère, une nouvelle école professionnelle et une nouvelle école gardienne, de sorte que les méthodes employées et les matières enseignées varient continuellement. On obtiendra ainsi sur la durée de l'Exposition un défilé complet de toutes les branches où se spécialisent les diverses écoles. La classe 113 aura eu ainsi en activité 86 institutions différentes avec 2,500 maîtresses et élèves environ.

Classe 114. — La classe 114 est divisée en deux sections :

a) *Sciences et arts.* — La science, la musique, la littérature et les arts sont représentés par des ouvrages, des partitions et des livres manuscrits et imprimés. Les arts exposent les nombreux travaux artistiques qui constituent en quelque sorte un monopole pour le talent féminin. Cette section est installée dans le salon de droite, où les divers objets sont étalés dans des armoires-vitrines et des bijoutières. Nous y trouvons des broderies artistiques, des dentelles, des tapisseries, des cuirs, bois et métaux décorés, des miniatures et enluminures, de la peinture sur porcelaine, étoffe, etc., du modelage et de la sculpture appliqués. Une vitrine spéciale est réservée aux œuvres musicales et littéraires. Ces diverses spécialités sont représentées par environ 350 exposantes.

b) *Bienfaisance.* — Les institutions économiques et la bienfaisance font connaître d'une manière instructive et attrayante par des rapports, notices, règlements, tableaux, diagrammes, plans, dessins, photographies, etc., le but poursuivi et les résultats obtenus. Ces divers documents sont exposés sur les panneaux du grand hall central qu'ils recouvrent entièrement. Cette intéressante section compte plus de 350 exposants et résume tout ce qui a été fait par la femme, pour la femme et la première enfance.

Classe 115. — La classe 115 montre en activité aux visiteurs la plupart des métiers où la main-d'œuvre féminine trouve à s'employer avantageusement et qui ne nécessitent pas une installation trop spéciale. Le grand hall est séparé en deux estrades, divisées elles-mêmes en une série de stands. C'est là que sont installées les ouvrières et artistes des différentes firmes. Celles-ci sont au nombre d'une soixantaine, représentant 23 industries et employant plus de 125 ouvrières.

Quant aux dentellières, elles travaillent dans le salon de gauche entièrement meublé d'un style renaissance flamande ; toutes revêtues de costumes originaux et coiffées du bonnet de dentelle, elles présentent dans ce cadre archaïque un aspect des plus pittoresques. Tous les points de dentelle qui se font en Belgique sont là représentés par une trentaine d'ouvrières de choix ; on y voit de plus le raccommodage, la restauration et le lavage des dentelles anciennes.

Conclusion. — Comme on a pu le constater par la courte notice qui précède, le Palais des Travaux féminins présente à ses visiteurs d'une façon pratique et intéressante tout ce qui est fait en Belgique pour la femme et par la femme. Toutes les conditions sociales y sont représentées ; on voit ainsi que, sans distinction de rangs, les femmes belges font preuve d'une inlassable activité : les unes y trouvent le salaire qui les fait vivre, les autres dépensent en œuvres charitables ou en ouvrages artistiques le besoin de dévouement et de travail qui est l'apanage de toute âme bien née.

L'Exposition du Pavillon de la Fermière.

Disons avant tout que le Pavillon de la Fermière n'est pas une « Ferme modèle » où l'on a cherché, comme à l'Exposition de Liége, à mettre en évidence les meilleures dispositions de la construction rurale. Ici les organisateurs n'ont visé qu'à grouper en un pavillon séparé diverses spécialités relatives à la mission agricole de la femme.

Ce pavillon est d'un style simple qui ne manque ni de cachet

ni d'élégance; il est de nature à suggérer le bon goût dans l'habitation rurale.

Les visiteurs remarqueront tout d'abord dans le hall d'entrée la *Collectivité de l'enseignement agricole* organisée par la Classe 5, sous la présidence de M. Proost, directeur général de l'agriculture. Chaque école participante y expose la méthode suivant laquelle elle initie les élèvee aux travaux pratiques. Cette exposition mérite un examen attentif; et si le visiteur veut bien se donner la peine de lire les renseignements inscrits sur l'exposition de chaque école, il remarquera que ce programme des écoles est parfaitement adapté au but poursuivi, celui de rendre la future fermière apte à collaborer avec son mari à rendre l'exploitation agricole plus lucrative, à veiller à la bonne tenue de son ménage et à l'éducation de ses enfants.

Comme corollaire de cette exposition on remarque deux orientations, celle qui a pour objet de donner un enseignement agricole aux jeunes filles de la classe aisée (1) et la tendance à créer des cercles de fermières.

Le but principal de ces associations est de constituer une sorte d'extension de l'enseignement ménager agricole visant à développer par tous les moyens les connaissances professionnelles agricoles de la femme.

Les autres stands et les annexes du Pavillon visent à montrer aux fermières quelques tendances, quelques exemples suggestifs concernant les principales branches de leur activité professionnelle.

Voici les principales :

1. *L'alimentation du cultivateur.* — A la ferme l'on dispose d'aliments frais non falsifiés; il suffit de les préparer d'une manière rationnelle, économique et appétissante.

La cuisine est la place la plus importante de l'habitation du

(1) Proost, « L'avenir et l'éducation de la femme à la campagne ». *Revue des questions scientifiques, 1909.*
Renault, « Education feminine agricole ». *Revue de l'éducation familiale, 1910.*

cultivateur; rien n'empêche de l'arranger de façon à y réduire au minimum les allées et venues et à y introduire un peu de bon goût.

Deux types de cuisine sont présentés : l'un par l'Ecole supérieure d'agriculture d'Héverlé, présidée par M. le ministre Schollaert, l'autre par les écoles ménagères agricoles ambulantes.

2. *L'hygiène.* — Il y a encore beaucoup de progrès à réaliser sous le rapport de l'hygiène. Les eaux potables sont trop souvent encore infectées à la campagne, les égouts sont mal soignés ou n'existent pas L'hygiène personnelle laisse à désirer. Les baignoires et les douches commencent à se répandre dans les maisons ouvrières de certains pays; pourquoi ne les verrait-on pas dans les maisons de nos campagnards?

3. *Les vêtements*, leur confection et surtout leur entretien font partie des attributions de la fermière. Un stand spécial est réservé au vêtement sous la direction de l'Ecole ménagère agricole d'Overyssche. On y voit le costume rationnel de la fermière pour le travail et le costume plus élégant du dimanche; ensuite, des travaux des élèves et tout ce qui est relatif à l'entretien des vêtements. Une petite exposition du costume de la fermière à travers les âges intéressera particulièrement les enfants des visiteurs.

4. *La chambre de famille.*— Partout où la chose est possible, il devrait y avoir à côté de la cuisine une place d'où la fermière puisse exercer la surveillance générale de la ferme et où elle puisse s'occuper de ses enfants, des travaux de couture, de la comptabilité, etc.

Dans certaines fermes on trouve un salon où l'on n'entre qu'en des circonstances exceptionnelles; il serait préférable de substituer à cette pièce de luxe souvent inutilisée une salle plus familiale qui servît tous les jours. C'est la réalisation de ce desideratum que l'école de Berlaer-lez-Lierre a voulu exposer.

Cette salle de famille devrait être estimée plus que toute autre par la fermière, car l'éducation de ses enfants est le

premier de ses devoirs professionnels. On y trouvera des livres qui conviennent à la mère éducatrice.

5. Une intéressante *Exposition de laiterie* se trouve dans les caves du Pavillon. On peut y voir en activité, au moment des démonstrations pratiques, diverses écrémeuses, ainsi que divers autres instruments perfectionnés.

6. *Hygiène des étables. — La basse-cour.* — Parmi les occupations si multiples de la fermière, il y a lieu de signaler encore les soins aux animaux. Des plans et des maquettes montrent les perfectionnements à apporter dans l'hygiène de l'étable.

Une installation modèle et complète de l'élevage du coucou de Malines est établie par le vicomte de Beughem. M. l'abbé Warnau, professeur à Tirlemont, présente des spécimens de races de poules les plus recommandables pour peupler nos basses-cours.

7. *La main-d'œuvre de la fermière.* — Quand on se rend compte de la rareté de plus en plus grande de la main-d'œuvre à la campagne, on doit considérer comme une question sociale de premier ordre celle de chercher à soulager le travail manuel de la fermière.

8. Un *jardin potager* modèle est annexé au Pavillon. Ce jardin sert en même temps de jardin démonstratif pour l'œuvre du Coin de Terre et du Foyer insaisissables dont M. Beernaert, ministre d'État, est président et M. Goemaere, secrétaire.

9. *L'ornementation florale de la ferme.* — Il faut apporter de la joie dans la maison du cultivateur comme dans celle de l'ouvrier. Aussi n'a-t-on pas oublié d'exposer les plantes qui conviennent le mieux à l'ornementation florale de leurs habitations.

*
* *

On le voit le Pavillon de la Fermière constitue tout un programme tendant à améliorer les conditions de la vie rurale. Mesdames Beernaert, la baronne de Moreau et Helleputte,

M. le Ministre Schollaert et M. le baron de Moreau, ont bien voulu accepter la présidence du comité de patronage de cette œuvre, dont l'idée première, le plan général, les développements sont dus à M. P. De Vuyst, inspecteur principal de l'agriculture, vice-président du Congrès d'éducation familiale. Un comité d'études, présidé par MM Proost, président de la classe 5, et Tibbaut, président de la classe 38, a examiné les divers détails du projet Un comité exécutif, présidé par MM. Maenhaut, président de la classe 105, et Mélotte, président de la classe 35, a mené le projet à bonne fin. La collaboration de divers exposants et la générosité de quelques donateurs ont permis d'achever cette intéressante entreprise.

Il convient de rendre ici un hommage particulier aux administrateurs délégués M. Clément, M. le baron de Steenhault et M. Gisseleire-Versé, ainsi qu'à M. Giele, secrétaire général, aux architectes, et principalement à M. Cochaux, pour le zèle qu'ils ont apporté à cette œuvre. Il y a lieu aussi de remercier le Commissaire général de l'Exposition et le Comité exécutif pour les facilités données aux organisateurs en vue de la réalisation de leur projet.

Chambre de jeu d'enfants.

Une chambre de jeu se trouve exposée dans le pavillon Dangotte, non loin de la station des tramways à l'intérieur de l'exposition.

SECTION FRANÇAISE.

L'Exposition du Ministère de l'Instruction publique est installée au cœur des sections industrielles. Il eût fallu, pour lui donner toute son importance, un pavillon à part. Mais tout le monde sait qu'un service national qui fonctionne jusque dans le moindre hameau, ne peut être reproduit intégralement dans l'enceinte d'une exposition, cette exposition fût-elle universelle et immense comme celle de 1900, et l'admi-

nistration française voulût-elle plus libéralement encore qu'elle le fait déjà, répondre aux invitations d'exposer qui lui parviennent tous les ans et de tous les pays C'est pour cette raison que l'exposition de notre enseignement public n'est pas plus étendue.

Sans prétention autre que de vouloir montrer des spécimens de ses institutions scolaires et quelques résultats de l'organisation de ses écoles, elle ne souffrira pas d'être placée au milieu des industries pratiques qu'elle inspire et vivifie. Trop longtemps, l'enseignement public était resté en dehors de la vie pratique, cantonnée tantôt dans un formalisme stérile, tantôt dans une trop fière intellectualité. A la troisième République appartient l'honneur d'avoir mis ce service national en contact direct avec les classes productives.

L'instruction publique, à l'heure actuelle, est fondée sur la vie pratique et sur la démocratie; elle travaille au progrès économique et social de la nation entière.

Depuis l'instruction la plus élémentaire jusqu'au laboratoire de recherches le plus savant, le but visé est l'application à la vie, à celle de l'individu et à celle de la nation.

L'instruction primaire élémentaire, obligatoire, gratuite et laïque donne à chacun l'instruction indispensable à l'exercice de ses fonctions de citoyen libre et au genre de travail qu'il choisit. Les individus que le désir et les aptitudes d'apprendre portent à chercher plus que l'indispensable trouvent dans les écoles primaires supérieures les connaissances qui leur permettent de s'élever par le travail.

Les écoles primaires supérieures sont une pépinière de l'élite de nos artisans et de nos ouvriers. L'essor merveilleux qu'a pris cet enseignement depuis son organisation générale et définitive, il y a une vingtaine d'années, prouve combien elle répond au besoin précisément des classes productives de notre pays.

Lorsque en 1880 et en 1890 la République eut créé son enseignement primaire, élémentaire et supérieur, elle se préoccupa de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

Après plusieurs tentatives partielles de ramener l'enseigne-

ment secondaire plus près de la vie pratique, une réforme fondamentale a créé en 1902 un système souple et varié, ingénieusement articulé, où les lettres et les sciences se côtoient ou se confondent selon les besoins des élèves.

Celui qui ne demande qu'une instruction secondaire du premier degré, soit littéraire, soit scientifique, parcourra une des deux sections du 1er cycle ; celui qui se prépare aux études spéciales ou aux carrières libérales parcourra le 2e cycle dans une des quatre divisions que l'organisation des études permet de constituer et qui répondra aux besoins pratiques de la région où elles sont situées.

Les institutions des universités de France commencent à être connues à l'étranger. D'année en année le nombre des étudiants étrangers augmente et déjà on songe très sérieusement à l'organisation rationnelle de cette affluence. On a tenu à montrer dans l'exposition du Ministère de France quelques-uns de ces instituts.

SECTION DE LA GRANDE-BRETAGNE

HALL DE L'INDUSTRIE.

Groupe I. — Éducation et enseignement.

Classe I. — Education de l'enfant. — Enseignement primaire. — Enseignement des adultes.

Doulton and Co, Ltd., Londres.

Appareils sanitaires spécialement étudiés pour usage dans les écoles primaires.

Oxford University Press (Henry Frowde, libraire-éditeur de l'Université d'Oxford), Amen Corner, Londres.

Livres pour l'éducation des enfants et pour l'enseignement primaire.

George Philip and Son, Ltd., The London Geographical Institute, 32, Fleet Street, Londres.

Fabricants de cartes, globes, et appareils géographiques. Rédacteurs d'œuvres géographiques, astronomiques, maritimes, commerciales et d'éducation. Médaille d'or décernée à l'Exposition franco-britannique, 1908.

Cartes et atlas de commerce, d'enseignement, de réclame et en relief; fac simile du globe Behaim renommé, globe planétaire indicateur à mouvement d'horlogerie, globes d'école, globe en ardoise pour les examens du *Board of Trade*; méthodes de faire les cartes, cartes brevetées (se roulant d'elles-mêmes), publications astronomiques, maritimes et géographiques.

The Tintometer Ltd., fabricants des teintomètres Lovibond, The Colour Laboratories, Salisbury.

L'appareil du Teintomètre Lovibond : pour l'enseignement systématique des couleurs dans les écoles; mesurer les encres à imprimer; diagnostiquer les maladies par moyen des caractéristiques du sang; l'estimation quantitative de la cécité des couleurs (Daltonisme); l'estimation des vins, bières, cafés, et farines par moyen de mesurer les couleurs ; vitraux ; teintures, pigments, pétrole et huiles ; pour estimer les matières colorantes dans le tannin et pour eaux ; pour mesurer la couleur de la végétation et des fleurs ; pyromètre pour mesurer la température de fourneaux et de corps incandescents.

Classe 2. — Enseignement secondaire.

G. Cussons, Ltd., The Technical Works, Broughton, Manchester ; and Thanet House, 231, Strand, Londres.

Appareils pour enseigner les mathématiques pratiques, la mécanique expérimentale et la science élémentaire générale. Appareils à ondes pour préciser la vélocité et l'accélération; solides géométriques et modèles de lignes d'intersection en espace, solides d'intersection ; machine Atwood à ruban enregistreur (système Cussons et Johnson, breveté), porte-objets microscopiques et appareils pour l'étude de la nature, appareils à cabestan système Cussons, pour la mécanique et la physique expérimentales; tenailles de burette et de condensateur.

Doulton et Co, Ltd., Londres.

Appareils sanitaires spécialement étudiés pour usage dans les écoles primaires.

Oxford University Press (Henry Frowde, libraire-éditeur de l'Université d'Oxford), Amen Corner, Londres.

Livres pour l'enseignement secondaire.

George Philip and Sons, Ltd., The London Geographical Institute, 32, Fleet Street, Londres.

Fabricants de cartes, globes et appareils géographiques. Rédacteurs d'œuvres géographiques, astronomiques, maritimes, commerciales et d'éducation.

Cartes et atlas de commerce, d'enseignement, de réclame et en relief ; fac-simile du globe Behaim renommé. Globe planétaire indicateur à mouvement d'horlogerie, globes d'école, globes en ardoise pour les examens du *Board of Trade*, méthodes de faire les cartes, cartes brevetées (se roulant d'elles-mêmes), publications astronomiques, maritimes et géographiques,

Classe 3. — Enseignement supérieur. — Institutions scientifiques.

G. Cussons, Ltd., The Technical Works, Broughton, Manchester, et à Thanet House, 231, Strand, Londres

Appareils pour enseigner la mécanique appliquée : modèle de machine à vapeur en coupe transversale. Modèle montrant les positions respectives du piston et de la soupape à tiroir. Modèle de locomotive en coupe transversale montrant la distribution de la vapeur. Modèles en coupe transversale des distributions Stephenson, Joy et Meyer et de la machine à gaz et de la turbine et des régulateurs Parsons. Appareils mécaniques pour laboratoires pour déterminer les lois de la friction, de l'efficacité mécanique, etc. Modèles en bois de détails de sections de machines et de la construction de bâtiments. Modèles illustrant l'exploitation des mines.

Doulton et Co, Ltd., Londres.

Appareils sanitaires spécialement étudiés pour usage dans les écoles primaires.

Oxford University Press (Henry Frowde, libraire-éditeur de l'Université d'Oxford), Amen Corner, Londres.

Publications officielles de l'Université d'Oxford et livres pour l'enseignement supérieur.

George Philip and Son, Ltd., The London Geographical Institute, 32, Fleet Street, Londres.

Fabricants de cartes, globes et appareils géographiques, rédacteurs d'œuvres géographiques, astronomiques, maritimes, commerciales et d'éducation.

Cartes et atlas de commerce, d'enseignement, etc. ; fac-simile du globe Behaim renommé, globe planétaire indicateur à mouvement d'ho,logerie ; globes d'école, globe en ardoise pour les examens du *Board of Trade*, méthodes de faire les cartes, cartes brevetées (se roulant d'elles-mêmes), publications astronomiques, maritimes et géographiques.

Oxford University Press et l'Éducation familiale.

The Oxford University Press is exhibiting the following books that might interest the Congrès :

* * *

(I) — Étude des qualités, des défauts et des tendances des enfants.

« The Early Education of Children », by Laura L. Plaisted ; with a chapter on Medical Responsibility by A. L. Omerod, « Function al Nervous Disorders in Childhood », by Leonard G. Guthrie, D. M. (Oxon) F. R. C. P.

(VIII) — Peur chez l'enfant, suicides d'enfants ;

(See Guthrie on « Functional Nervous Disorders »). See also X bis).

* * *

(XIII) — Livres éducatifs. Listes raisonnées des meilleurs albums pour enfants de 3 à 7 ans ; des meilleurs livres illustrés pour enfants de 7 à 12 ans, etc., etc.

« The Oxford University School Books » readers; poetry readers; continuous readers (i. e. short complete stories carefully selected, and graded); and elementary arithmetic-printed on strong paper in bold script type, speciality commonsense treatment of the subject, and thorough practical nature. The Series is noted for its get up, large clear type, artistic well-executed illustrations, and neat strong binding. « The Oxford Books for Boys and Girls » : comprising, picture books pure and simple for the youngest, « My Very First Series » and « Something to Learn Series » : books containing attractive illustrations with general information, suitable for children from 3 to 7 and 7 10, Also story books based on historical incidents or illustrated editions of the Junior English Classics, such as « Lamb's Tales » and « Robinson Crusoe », to which some of the best book illustrators in England have contributed.

(XVI) – Nécessité de l'étude des langues vivantes. Méthodes.

Clarendon Press Editions for the study of French and German by the Direct Method.

(XXI) — Alimentation du premier âge,

« Infant Feeding », by James Stewart Fowler, M. D., F. R. C. P. (Edin).

(XXIII) — L'éducation des sens des jeunes enfants,

« Functional Nervous Disorders in Childhood » and « Early Education of Children », Also for N° XXVI.

(XXVI) — « School Gardening » by P. Etford and S. Heaton.

(D. XLI) — Éducation complémentaire à donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle d'épouses et de mères.

« Infant Feeding », by Fowler.

***

Enfants anormaux. — « Functional Nervous Disorders in Childhood. »

***

(LXII) — Ligues contre la tuberculose, « Consumption : Its Prevention and Home Treatment », by Hyslop Thomson.

SECTION HOLLANDAISE.

Pavillon hollandais

Groot-Nederland. — Livres, cartes géographiques, images, gravures, imprimés, etc , etc. (Le pavillon est situé devant l'entrée du premier étage à droite et porte l'inscription « Groot-Nederland, « groupe III).

* * *

Enseignement. — L'éducation de l'enfant, l'enseignement primaire, l'enseignement pour les adultes, les écoles moyennes, les gymnases, l'enseignement des beaux-arts, l'enseignement de l'agriculture, l'enseignement pour l'industrie et le commerce.

Livres, gravures, dessins, cartes, catalogues, plans pour les salles de récréation pour différents âges, méthodes, etc., etc. (Tout se trouve au second étage, tout près de l'entrée, à droite Groupe I, classes I VI. Montez l'escalier à droite.)

Économie sociale. — L'enseignement pratique des établissements économiques et ouvrages manuels. Éducation des jeunes apprentis (garçons et filles). Protection des jeunes ouvriers (ouvrières) Voir groupes XVI et XVIII, premier étage, au fond à gauche).

Protection de l'enfant. — Résultats des lois pénitentiaires sur l'enfance.

Établissements de l'État et particuliers. Modèles d'un établissement de l'État (Veldzicht) et d'une Tuchtschool (Velzen) (école de punition). Différents objets faits par les élèves eux-mêmes. (Des explications seront données tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 2 heures à 5 1|2 heures, par M. A. de Lauwere.) La visite de cette section sera fort intéressante pour les congressistes.

(Le tout se trouve au second étage. Prendre l'escalier du premier étage, au fond, à droite, dans le coin.)

Les Indes Orientales. — Éducation et civilisation (voir au rez-de-chaussée, n°s 30-33, afd. VII, au fond, à droite).

Des prospectus se vendent à l'entrée. Pour renseignements, s'adresser à M. Émile Blès, chef du Bureau officiel de renseignements de la Section néerlandaise.

Une « nursery » à l'Exposition de Bruxelles.

Parmi les installations susceptibles d'intéresser les congressistes, nous en avons une à signaler d'une façon toute particulière : c'est la *chambre de jeux pour enfants* qu'expose le Comité néerlandais du 3e Congrès international d'Éducation familiale. Il ne faut pas manquer d'aller voir cette « kinderspeelkamer » ; elle se trouve au haut de la première volée de l'escalier qui, dans la tour du pavillon hollandais, conduit au stand des écoles professionnelles.

Les lignes suivantes sont la traduction d'un article extrêmement intéressant que lui a consacré M. E.-H. Sandberg Geiswet van den Netten, dans le numéro de mai de la toujours si vivante revue hollandaise *Schoonheid en Opvoeding*, de La Haye. (N. D. L. R.)

... Nous avons voulu organiser une simple chambre de jeu à l'intention des parents qui disposent d'une pièce pour leurs enfants de différents âges ; un local hygiénique et plein de goût, également éloigné des deux extrêmes dans lesquels tombe parfois une chambre de jeu : un espace où un cheval aveugle ne parviendrait pas à se faire du mal, — ou une salle de collection d'objets trouvés trop laids pour d'autres chambres, mais jugés encore assez bons pour une chambre d'enfant.

La chambre sera simple non seulement parce qu'elle dépasserait les moyens de beaucoup, mais aussi parce que même ceux qui disposent de larges ressources, font bien d'élever simplement leurs enfants, afin de ne pas les lancer dans la vie avec des besoins insatiables, ce qui rend l'homme dépendant de l'argent. Cela me fait penser à la maxime anglaise : « Béni soit celui qui apprend à faire les choses pour soi-même, et maudit soit celui qui a seulement appris à tirer la sonnette. »

Pour devenir un homme libre et vraiment indépendant, il faut qu'encore enfant, on apprenne à employer ses mains, à s'aider soi-même, et c'est précisément ce que l'enfant veut. Tout

petit, il balbutie déjà : « Moi faire, seul faire », ses petites mains sont continuellement occupées, et la chambre de jeu doit en premier lieu satisfaire ce besoin d'activité spontanée et individuelle de l'enfant ; elle doit fournir l'occasion et le matériel pour le travail, car le jeu est le travail de l'enfant. Il veut travailler avec les mains et avec la tête, surtout avec les mains, et l'on peut se borner à diriger ce penchant naturel.

L'enfant doit donc avoir un atelier dans la chambre de jeu ; si l'on place celui-ci au grenier, il faut alors attendre que l'enfant ait un certain âge, et on laisserait ainsi passer les meilleures années qui, pour la famille, sont les six premières. Pendant ces années, l'amour du travail manuel doit tellement se développer chez l'enfant, qu'il voudra travailler des mains sa vie entière, ne trouvant pas l'étude et les sports suffisants pour occuper son activité. Il faut que l'atelier lui soit ouvert à toute heure du jour. Au grenier, il fait trop froid en hiver, trop chaud en été et trop sombre le soir ; les enfants aiment de rester dans le cercle familial ; ils doivent y trouver, et tous ensemble, l'occasion de se livrer au travail manuel. Et comme la maman n'aime pas de séjourner dans la terre glaise et les copeaux, l'atelier se limitera à une partie de la chambre ; ce qui reste de la chambre constituera alors un local agréable pour les aînés et les tout petits.

Ce besoin de sociabilité doit être développé chez l'enfant. Déjà le baby qui sait à peine s'exprimer s'efforce de raconter, de montrer ce qu'il a fait ; l'enfant plus âgé a aussi ce désir d'entrer en communication et de rechercher la société, et ce besoin doit être cultivé — surtout en Hollande, où les caractères sont fermés.

Mais, objectera-t on peut être, examinée de près, la vie d'enfants qui travaillent sera encore bien désagréable? Répondons que cela sera moins désagréable que de se disputer et de pleurnicher et ajoutons que l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Là où il y a des enfants bien portants, il y a du tapage et de l'animation ; mais avec un peu de bonne volonté, on s'y

habitue promptement. Je pense à cette mère qui disait : Je supporte plus facilement mon mal de tête et je dompte plus facilement mes nerfs, que les enfants ne modèrent leur turbulence.

Je me bornerai à signaler ici une des nombreuses raisons qui militent en faveur du travail manuel. Les différentes branches dans lesquelles l'enfant est instruit à l'école ont un but final qui est lointain; elles doivent préparer l'enfant pour la société dans laquelle il entrera quelques années plus tard. Si on l'interroge au sujet des choses vers lesquelles il aspire, il n'envisagera pas en premier lieu et comme chose principale, d'apprendre à lire, à calculer et, plus tard, d'apprendre le français, le latin, etc. Il rencontre si rarement, pour ne pas dire jamais, quelqu'un qui ne parle pas sa langue maternelle, et par le fait il ne parvient pas à apprécier l'utilité de l'étude des langues étrangères. Non, ce que l'enfant voudrait, c'est faire quelque chose qui lui permettrait de constater un résultat palpable, ce midi déjà, ou demain, ou la semaine prochaine, car cette limite de temps grandit avec l'âge. Souvent promettre à un enfant que demain il pourra faire telle chose équivaut presque à dire qu'il ne pourra jamais le faire.

L'enfant ne voit pas loin devant lui, et quand il travaille, gai et dispos, il veut atteindre le but dans un temps bien déterminé. Pour certaines branches d'enseignement, cela se peut jusqu'à un certain point; il n'en est pas de même pour d'autres, à moins de considérer la satisfaction de l'instituteur comme but immédiat.

Nous ne disons nullement que l'enfant ne doive pas être instruit dans ces branches, qu'il ne doive pas apprendre de leçon dont il ne puisse encore apprécier le but, non plus qu'il faille laisser de côté ces choses restées ennuyantes malgré toute la peine que l'on se donne actuellement pour rendre l'enseignement agréable. On acquiert une grande force éducatrice en apprenant à bien faire des choses ennuyantes. D'ailleurs comment surmonterait-on les ennuis et les contrariétés de la vie si on ne s'y exerçait dans le jeune âge ! Faire l'ennuyant avec un sourire et une plaisanterie, — mais alors cela ne paraît presque plus ennuyant.

Mais nous croyons que, dans tout ce que l'on fait faire à l'enfant, rien ne doit choquer sa nature ; il faut qu'il ait largement l'occasion de travailler suivant ses dispositions si l'on ne veut pas qu'il ait du dégoût pour tout travail.

Rien n'exerce et ne forge autant la volonté que le travail en vue d'un but que l'on s'est proposé à soi même ; pour atteindre ce but, il faut vaincre quantité de petites difficultés, ne pas céder à la tentation de jeter dans un coin le travail commencé, tentation que connaissent tous ceux qui ont concentré leurs forces pour achever quelque chose. A ce moment, l'enfant, comme l'artiste, a besoin d'être encouragé. Aux mères donc, à apprendre à leurs enfants à vaincre ce moment critique, à ranimer leur courage par un « je veux, ça ira, ça doit aller » ; elles auront éduqué un enfant qui sait achever ce à quoi ses dispositions l'appellent. Et quand l'œuvre sera terminée ! Ce bonheur qui rayonnera des yeux de leur fils ou de leur fille sera un avant-goût d'une des plus grandes joies de la vie : la satisfaction du travail bien accompli.

Pour donner plus de poids à ce plaidoyer en faveur du travril manuel à domicile, disons que les jouets de la chambre de jeu doivent être faits en grande partie par et avec les enfants. Dussent-ils trahir ça et là quelque inhabileté, les bambins ne les trouveront pas moins dignes de leurs jeux.

Puisse donc le travail manuel être remis en honneur — et nous saluons les signes précurseurs qui se montrent déjà de de tous côtés ; — mais alors aussi la famille doit leur accorder une meilleure et plus noble place.

Description de la disposition et du mobilier de la chambre de jeu d'enfants.

Lors du choix d'une maison, et surtout lors de sa construction, on veillera à ce que la chambre d'enfant soit située au midi, de façon que la chaleur solaire remplace le poêle, le plus tôt possible au printemps, et le plus tard en automne.

La première exigence pour ce qui concerne le plancher, est qu'il puisse être récuré ; on peut donc laisser le bois à nu,

bien boucher les jointures, et enduire le tout jusqu'à ce qu'il ait une teinte jaune claire, — ou le recouvrir de linoléum (non uni toutefois, sinon chaque éraflure laisse une impresion visible).

On prendra la carpette la plus petite possible, de façon qu'elle puisse être facilement époussetée chaque jour.

On fera construire la porte de manière qu'elle ferme contre le seuil, on intercepte ainsi tout courant d'air et en même temps on empêche d'abîmer la face antérieure.

La tapisserie doit être unie, reposante pour la vue, et sans fond luisant, afin que l'ornementation de la muraille ressorte bien. On peut employer du papier lavable.

Un ventilateur est indispensable dans une bonne chambr d'enfant, comme d'ailleurs dans toute chambre en général. On fait tant pour développer les sens, toutefois il en est un qui est encore bien mal exercé, à savoir l'odorat. Il serait désirable que tous les nez soient éduqués de façon à trouver insupportable l'air d'une chambre non ventilée.

Nous étendre davantage à ce sujet nous conduirait trop loin; bornons-nous à citer cette maxime bien significative : le docteur vient sûrement là où n'entrent pas le soleil et l'air frais.

Un ventilateur pratique pour chambre d'enfants consiste en un chassis supérieur qu'on peut laisser descendre et remonter à volonté; les ventilateurs aménagés dans le mur laissent souvent beaucoup à désirer quant à la fermeture.

Les rideaux sont de couleur grise avec appliques rouges et peuvent être tirés complètement, de façon que la lumière solaire ait libre accès dans la pièce. Nous avons choisi la couleur rouge pour ornementation des rideaux parce que les enfants se sentent instinctivement attirés par cette couleur. Les rideaux ne descendent pas jusqu'au plancher, ce qui facilite le nettoyage de la chambre.

Celui qui dispose de tablettes de fenêtre, expérimentera qu'elles procurent certain plaisir aux enfants, surtout quand ils peuvent jouer avec les coussins.

Aux deux côtés du poêle, en dessous du manteau de la

cheminée, se trouvent deux petites caisses où l'on déposera les effets pliés ; ils se sècheront par la chaleur, et on évite ainsi leur installation sur la baguette du poêle, ce qui n'est certainement pas une ornementation pour la chambre. Nous attirons aussi l'attention sur les serpentins, moulinets, etc., tant recherchés autrefois; ils demandent beaucoup de patience et d'agilité, mais ils se mettent si gaiment en mouvement sous l'influence de la chaleur du poêle !

Pendant la saison d'été, une garniture de cheminée, incassable, peu coûteuse et très jolie, consiste en bacs en zincs, laqués dans la couleur dominante de la chambre, et remplis de petites plantes. Aux jours d'anniversaire, on peut y mettre des fleurs qui en se reflétant dans la glace donneront un air de fête à la pièce.

L'atelier pour les enfants est formé par une séparation en bois d'environ 95 centimètres de hauteur, au dessus de laquelle court un rideau à coulisse, et par dessus, une place où l'on peut placer une batterie en cuivre, etc.

L'entrée de l'atelier sera fermée par un rideau ou par une petite barrière. Dans l'atelier proprement dit, se trouvent un établi avec accessoires ainsi qu'une caisse pour remiser les outils et le travail auquel les enfants sont occupés.

La face de front de l'atelier forme le « cosy corner », c'est-à-dire le petit coin où l'on se retire pour faire la causette ; on y dispose d'un long banc avec coussins, d'une table à thé et de chaises basses.

Les chaises sont exécutées suivant le modèle des chaises Vollendammer avec siège en paille tressée en raison de leur commodité et de leur résistance à des jeux violents. Tous les meubles, faits par la firme Pander, sont en bois de frêne vernis, donc faciles à entretenir et peu susceptibles d'être endommagés par les éraflures.

L'armoire comporte plusieurs compartiments et tiroirs, de façon que chaque enfant aît son refuge ; même le baby qui sait à peine se traîner, peut ouvrir et fermer son tiroir et disposer du jouet qui s'y trouve.

Il y a aussi un compartiment muni d'une petite porte vitrée,

dans lequel un beau jouet ou une pièce fraîchement achevée peut occuper une place d'honneur; les enfants se séparent difficilement de leurs jouets, même pendant les repas, et en tout cas ils n'aiment pas à les perdre de vue.

La table est un meuble solide à tiroirs qui, glissés l'un dans l'autre, ne sont pas encombrants et permettent un déplacement facile quand on veut disposer d'un grand espace pour le jeu.

Le babybox, que les Hollandais pourraient nommer « kruiphek (1) », est établi sous forme de triangle et peut être placé dans un coin de la chambre. Le babybox le plus ordinairement en usage a une surface d'un mètre carré et il ne procure pas assez de place pour ramper afin de fortifier et d'exercer au mouvement les petites jambes de l'enfant alors qu'il ne sait pas encore marcher. Le grief contre un box plus étendu est la place qu'il occupe. Notre babybox écarte ces inconvénients. De plus, il ne se trouve pas dans le passage des autres enfants, repose sur le plancher par un large bord et pouvant être replié quand l'enfant ne l'occupe pas, il prend alors une place minimum.

Le babybox présente encore d'autres avantages. Dans les ménages où les ouvriers travaillent à la maison, auprès des parents dont les enfants sont exposés à tomber dans un récipient contenant de l'eau bouillante ou à se brûler au poêle, nous voudrions qu'on fasse une intense propagande en faveur d'un babybox à installer dans un coin de la chambre. Si l'on jugeait les frais trop onéreux, on pourrait à la rigueur se contenter de la seule partie de devant et l'on protègera la tapisserie par une large bande de coton ; cette minime dépense serait largement compensée par le plus de temps que l'on pourrait apporter au travail et la sécurité que l'on aurait de savoir tout malheur évité.

Mais, me faisait remarquer une personne qui va beaucoup dans les familles pauvres, un tel enfant doit avoir des jouets.

(1) Kruiphek : *kruip* = ramper, *hek* = enclos. Dénomination française « Chambre américaine ».

Prévenons cette juste objection en disant que les jouets pour le babybox, seront choisis le meilleur marché possible ; la poupée de laine coûte seulement 8 cents si on la confectionne avec du coton blanc, et ma petite fille qui ne voulait pas d'une belle poupée, prit immédiatement cette poupée d'enfant dans ses petits bras, s'écria « belle », l'embrassa et la berça maternellement.

Dans le babybox se trouve un beau petit vêtement en véritable molleton, de couleur jaune clair, avec un rebord sur le devant duquel sont brodés des animaux et diverses autres représentations. On peut l'utiliser afin de protéger l'enfant contre le froid, au cas où l'on emploierait l'appareil dans le jardin.

Nous aurions voulu exposer une chaise d'enfant appropriée à l'âge où l'enfant est trop grand pour se servir d'une chaise de baby et trop petit pour disposer des chaises réservées aux adultes ; une chaise qui, dans les parties essentielles, s'adapterait à la croissance de l'enfant, comme si elle pouvait croître avec lui. Renseignements pris, il nous a paru qu'une telle chaise attendrait un prix trop élevé, et que partant il est préférable de s'en procurer une nouvelle quand les besoins l'exigent. Il n'y aura donc dans la chambre de jeux qu'une seule chaise d'enfant avec une planche mobile pour les pieds. Si un ébéniste entreprenant pouvait réussir à faire à un prix modeste une chaise appropriée à la croissance de l'enfant nous la ferions connaître volontiers.

L'ornementation des murs a demandé assez de peine, aussi espérons-nous que le résultat sera satisfaisant.

Dans la chambre de jeu exposée en 1908 au Pulchri Studio, nous avons montré un essai de « farbige künstler Steinzeichnungen » à bon droit si bien connu et estimé en Allemagne.

Nous avons voulu satisfaire aux exigences que formule « Die Kunst im Leben des Kindes, Ein Handbuch für Eltern und Erzieher » (L'art dans la vie de l'enfant, un livre pour parents et instituteurs) et dont l'objet principal peut se résumer comme suit :

Les tableaux doivent être une ornementation dans le vrai

sens du mot, une ornementation qui embellisse et égaie l'appartement. Cela étant, le tableau devra être colorié et son but sera d'autant mieux atteint qu'il fera impression à distance par la simplicité et la vigueur des lignes et des tons. Un tableau ne doit pas être quelque chose qu'on remarque en dernier lieu quand on inspecte une chambre, mais il doit donner à celle-ci un cachet particulier et rester dans le souvenir comme élément principal de la pièce. Il doit être gai de ton et de sujet, et ne doit pas développer cette disposition mélancolique si commune de nos jours, même chez les enfants. L'ornementation doit exercer une telle influence que l'enfant considère, sa vie entière, un ouvrage d'art comme partie indispensable de son entourage, sans que quelqu'un le lui ait dit.

Ce but était déjà difficile à atteindre quand nous pouvions avoir recours aux éditeurs étrangers; il le sera bien plus maintenant que nous voulons nous limiter aux éditeurs hollandais et fournir des images coloriées à des prix abordables pour toutes les bourses, espérant que chacun y trouvera au moins quelque chose à portée de ses moyens.

On a pris en considération dans l'ornementation des murs que la chambre destinée aux enfants de différents âges, doit rester un séjour agréable pour le parents...

Il y a aussi une pendule dans la chambre, car les petits enfants aiment voir le balancier aller et venir.

Pour ce qui concerne les jouets, nous ne nous sommes pas posé la question de savoir ce que les parents trouvent comique et beau, mais bien ce que l'enfant préfère.

Ce qu'un enfant réclame tout d'abord d'un jouet, c'est, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, qu'il laisse un large domaine à son activité personnelle. Aussi le petit enfant, en général irréfléchi, aime-t-il mieux avoir un jouet très simple qu'un autre achevé au pointage, attendu qu'il exige plus de force d'imagination et laisse quelque chose à parfaire. Tous les objets qu'un gamin hollandais a dans sa poche, la poupée et les petits meubles avec lesquels la fillette joue « petite mère » et « petite ménagère », représentent pour l'enfant une

série infinie de possibilités, donne une nourriture saine à l'imagination.

Du bois, du papier et de la terre glaise sont, dans le vrai sens du mot, des trésors pour l'enfant. Il y aura aussi un jeu avec de l'eau, car quel est l'enfant entièrement heureux s'il ne peut jouer avec de l'eau!

Il consiste en une table basse divisée en deux parties par un bac en zinc plus long que large; la table représente le pays, et le bac en zinc est la rivière qui coule au travers du pays; un tube abducteur avec robinet permet de le vider facilement. On peut construire une ville ou un village avec de la terre glaise, colorier les maisonnettes avec de la craie ou des couleurs à l'eau, et sait-on qu'on peut faire beaucoup de choses, telles que clôtures, ponts, etc., avec les boîtes d'allumettes que probablement on jette! Avec du papier et du bois, vous pouvez faire des trains et des voitures, des bateaux qui sillonnent la rivière; parsemez les chemins de sable fin et employez de la mousse pour les plantations. Ce jeu peut durer des semaines; il ne cesse de donner un travail varié pour la tête, les mains et la fantaisie. Et s'il permet de tripoter parfois dans l'eau, il ne faut pas perdre de vue qu'en matière d'éducation on ne doit pas toujours tout voir ni tout entendre.

Nous attirons aussi l'attention sur les travaux en papier faits d'aprés les livres de Mme Francken Coster (Burgstraat, Utrecht). Celui qui veut faire plaisir aux enfants n'a qu'à leur donner les susdits livrets en même temps que les matériaux. Avec la petite boîte de blocs, genre Frœbel, imaginés par cette amie de l'enfance, un bambin de trois à quatre ans restera sage et tranquille des journées entières.

La « Nouvelle Association scolaire », à Amsterdam, a envoyé un métier à tisser très simple dont elle peut se féliciter dans l'intérêt général des élèves de l'école de la rue Jan Luyken. Les fillettes de la sixième classe tissent avec autant de plaisir et d'amour-propre que les petites de la première et de la deuxième années d'étude. On s'exprime comme suit dans une brochure traitant de ce tissage :

Dans la première classe, nous faisions une chambre pour

poupée. Nous revêtions les parois avec du papier peint ordinaire et le plancher avec du papier boisé. Les meubles en carton étaient collés l'un dans l'autre. Les garçons avaient festonné les rideaux, et les petites filles s'étaient occupées des coussins, des habits et des habitants. Lorsque nous commençâmes à meubler, nous découvrimes qu'il nous manquait un tapis de pied; ce fut l'occasion de notre tissage.

Dans cette école, le tressage des nattes est remplacé par le tissage de laine sur un simple petit châssis. On verra cela aussi dans la salle de jeux, avec quelques objets ingénieux que l'on peut en faire. Celui qui s'intéresse à ce genre de travail, consultera avantageusement le n° 4 de la quatrième année de la revue *De vrouw en haar huis*, où se trouve un article de Mme S. Dunnenberg : *Eenvoudig bandweven*. Il y est décrit comment on peut exercer le tissage des entredeux et patrons avec des objets qu'on fabrique soi-même.

Mme G. Lely envoie aussi quelques objets comme confirmation de son clair enseignement : *Raffiawerk en Rietvlechten*.

Des fleurs et des plantes doivent trouver place dans une chambre d'enfants; dans une exposition, il est trop difficile de les tenir toujours fraîches; c'est pourquoi la jardinière fait défaut ici. Au printemps, cette jardinière procure un grand plaisir; si on la place dans la chambre, à la fin de février, l'enfant peut avoir quelques semaines plus tard des perce-neige, des tulipes, des narcisses et des violettes en pleine floraison, qu'il arrangera très ingénieusement avec des fougères et de la mousse rapportées du bois...

M. E. H. Sandberg,
Geisweit v. d. Netten.

(Traduit de *Schoonheid en Opvoeding*.)

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 111507874